This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,103,260

Digitized by Google

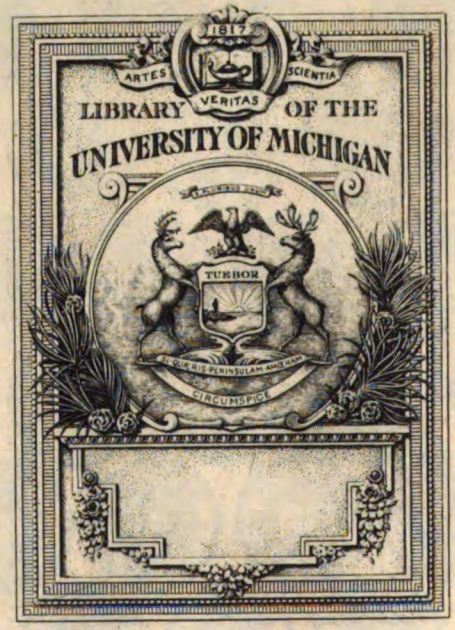

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BX
3001
R45

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE BÉNÉDICTINE

TOME XXXVIII. — 1926.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
BÉNÉDICTINE

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE.

1926

ABBAYE DE MAREDSOUS,
Belgique.

1926.

Digitized by Google

Digitized by Google

XXXVIIIe Année. N° 1. Janvier 1926

REVUE BÉNÉDICTINE

SOMMAIRE

D. B. Capelle. La liste des Apôtres dans un sermon de Maximin. ... 5

D. A. Wilmart. La collection de Bède le Vénérable sur l'Apôtre. ... 17

D. G. Morin. Le passionnaire d'Albert de Pontida et une hymne inédite de S. Odilon. 53

C. Callewaert. Notes sur les origines de la Mi-Carême. 60

COMPTES RENDUS (*sommaire* à la 3e page de la couverture) 70

D. B. Capelle. Bulletin d'ancienne littérature chrétienne latine. [177]-[208]

DIRECTION ET ADMINISTRATION :

ABBAYE DE MAREDSOUS (Belgique)

Dépositaire :
PARIS IVe
H. CHAMPION
5 Rue Malaquais

Dépositaire :
FRIBOURG en Brisgau
HERDER et Cie

Digitized by Google

Le prix d'abonnement à la Revue Bénédictine *est fixé, pour 1926 :*

pour la Belgique, à 1.8 *dollar (ou l'équivalent),*

pour l'Étranger à 2 *dollars (ou l'équivalent).*

Compte chèques postaux :

Bruxelles 32352. — *Paris* 32340.

AVIS IMPORTANT

La direction de la Revue *est disposée à RACHETER LES ANCIENS NUMÉROS aux prix suivants :*

pour les années 1884 *à* 1899, 3 *fr.* 20 *(belges) le numéro*
1900 *à* 1911 15 *fr. (belges) le numéro.*

Sont surtout désirés : août 1897, *janvier* 1898, *octobre* 1900, *janvier* 1910.

Écrire au Directeur de la *REVUE BÉNÉDICTINE*, Abbaye de Maredsous (par Maredret) Belgique.

Digitized by Google

General

TABLE DES MATIÈRES

I. ARTICLES

BERLIÈRE (D. U.).	Un manuscrit inédit de Dom Robert Wiard	178
	Le sceau conventuel	288
CALLEWAERT (C.).	Notes sur les origines de la Mi-Carême	60
CAPELLE (D. B.)	La liste des Apôtres dans un sermon de Maximin ...	5
»	Le cas du pape Zéphyrin	321
CHAPMAN (D. J.).	The codex Amiatinus and Cassiodorus	139
CONNOLLY (D. H.).	On some of the *notæ* in the leonian sacramentary ...	196
DE BRUYNE (D. D.).	Les anciennes versions latines du Cantique des Cantiques	97
DOLD (D. A.).	Liturgie-Fragmenten aus den beiden Palimpsesten Cod. Aug. CXCV und Clm 14429...	273
MORIN (D. G.).	Le passionnaire d'Albert de Pontida et une hymne inédite de St Odilon	53
»	Le *Liber s. Columbani in Psalmos* et le MS Ambr. C 301 inf.	164
»	La patrie de St Jérôme ; le missorium d'Exsuperius : deux rétractations nécessaires	217
SCHMITZ (D. PH.).	La première communauté des vierges à Rome... ...	189
VOGELS (H. J.).	Die Vorlage des Vulgatatextes der Evangelien ...	123
WILMART (D. A.).	La collection de Bède le Vén. sur l'Apôtre	17
»	Le sermon CCLIV de St Augustin	151
»	Sommaire de l'exposition de Florus sur les épîtres...	205
»	Exorde et conclusion du traité de Jean, l'homme de Dieu	310
»	La destinataire de la lettre de St Anselme sur l'état et les vœux de religion	331

A cette année sont joints avec pagination spéciale :

CAPELLE (D. B.). Bulletin d'ancienne littérature chrétienne latine... [177]-[209]
SCHMITZ (D. PH.). Bulletin d'histoire bénédictine 129*-161*

II. COMPTES RENDUS

A. AUTEURS DES LIVRES

Ancienne littérature chrétienne.

COAN. *The rule of faith in the first two centuries* 340
DE FAYE. *Gnostiques et gnosticisme* 70
DRAGUET. *Julien d'Halicarnasse*... 341
Pistis Sophia (ed. HORNER). ... 70
Pistis Sophia (éd. SCHMIDT). ... 70
VON HARNACK. *Mission und Ausbreitung* (4e *éd.*) 70

Ascétique. Hagiographie.

BUTLER. *The lives of the Saints (ed. Thurston) I* 370
HARDMAN. *The ideals of Asceticism* 369
LAMBERT. *Le Bx Eymard* 370
MASSERON. *Saint Antonin* 370
MEUFFELS. *Ste Lidwine de Schiedam* 370
SURIN. *Lettres spirituelles. I.* ... 369

Digitized by Google

The ascetic works of S. Basil ... 368
VAUSSARD. *Ste Madeleine de Pazzi* 370

Bibliothèques.

EUSTRATIADES. *Catalogue of mss of the Laura.* 335
SENSBURG. *Die bayerischen Bibliotheken*... 336

Écriture Sainte.

BUYSSE. *Jésus devant la critique* ... 231
LES ÉPÎTRES DE St PAUL *replacées dans leur milieu II* 233
FISCHER. *Das Alphabet der LXX-Vorlage im Pentateuch* 222
FRAZER. *Le folklore dans l'A. T.* ... 227
HEADLAM. *Jésus-Christ in history and faith* 231
HÖPFL. *Introductio in libros N. T. (2e ed.)* 230
» *Introductionis compendium I. Intr. generalis, II Intr. spec. in N. T. (2e ed).* 338
JACKSON-LAKE. *The Acts of the Apostles. III The Text (ed. Ropes)* 338
KLOSTERMANN. *Das Mk Evangelium* 228
LAGRANGE. *Evangile selon S. Jean* 228
LEROY. *Essai d'introduction à l'étude de l'économie primitive* ... 227
LOHMEYER. *Die Offenbarung des Johannes* 340
RADERMACHER. *N. T. Grammatik (2te Aufl.)* 337
SICKENBERGER. *Kurzgefasste Einleitung in das N. T. (3/4 ed.)* ... 230
SMITH. *Ante-nicene exegesis of the Gospels, I* 232
DIE HL. SCHRIFT DES A. T. (Bonn, Hanstein): EZECHIEL, IOSUE, SPRÜCHE, SIRACH, PREDIGER, WEISHEIT 226
VACCARI. *I libri poetici della Bibbia* 338
WUTZ. *Die Transkriptionen von LXX bis Hieronymus.* Lief. I ... 222
» *Die Psalmen textkritisch untersucht* 222

Églises séparées.

CLAYTON. *The historic basis of Anglicanism* 90
DEDIEU. *Histoire politique des protestants français* 92
DE MEESTER. *Théologie orthodoxe (christologie)* 93
PETRAKAKOS. *Organisation du Mont-Athos* 93
VERITAS. *Mass and Church of England* 90

Histoire ecclésiasiique.

ARENS. *Manuel des missions* ... 261
ATTANER. *Die Dominikaner Missionen des XIIIe Jahrh.* 261
Bulletin de l'institut historique belge de Rome 352
CANIVEZ. *L'ordre de Cîteaux en Belgique* 356
CHALANDON. *Histoire de la première croisade* 86
COMMYNES. *Mémoires II et III* ... 361
Corpus der griechischen Urkunden I, 1. 257
CROS. *Histoire de N.-D. de Lourdes I* 367
DELARGE. *La paroisse S. Remacle.* 89
EVANS. *Life in mediaeval France*... 259
FESTGABE H. FINKE 256
FORMOY. *The dominic n Order in England* 359
FOUQUERAY. *Histoire de la Cie de Jésus en France IV, V* 260
GALBRAITH. *The constitution of the dominican Order* 359
GIACOMETTI. *Quellen z. Geschichte der Trennung von Staat und Kirche* 366
GOUGAUD. *Dévotions et pratiques ascétiques du moyen-âge* 85
GRENTRUP. *Jus missionarium I* ... 261
HAMON. *Histoire de la dévotion au Sacré-Cœur II* 84
HISTOIRE ANONYME DE LA 1re CROISADE. éd. L. BREHIER ... 86
HOPE. *The London Charterhouse*... 258
HUIZINGA. *Herbst des Mittelalters.* 87
LAVALLEYE. *L'abbaye de Valduc*... 356
LEFÈVRE. *L'abbaye d'Averbode, I* 259
LES ASPIRATIONS INDIGÈNES ... 261
Papstum und Kaisertum 352
PIETTE. *La réaction Wesleyenne*... 363
PLOEGAERTS-BOULMONT. *L'abbaye de Villers du XIIIe siècle*

Digitized by Google

à la Révolution 356
PLOEGAERTS. *L'abbaye de Wauthiers-Braine* 356
PLUMMER. *Miscellanea hagiogr. hibernica* 257
RENARD. *Le cardinal Mathieu* ... 366
ROCKWELL. *Liber miraculorum Ninivensium* 258
SCHMIDLIN. *Missionsgeschichte* ... 261
SCHNITZER. *Peter Delfin* 361
VAN DER ESSEN. *Correspondance d'Ott. Frangipani* 88
VAN PUYVELDE. *La Biloke de Gand* 356
WILKES. *Die Zisterzienserabtei Himmerode* 86

Histoire générale.

GREEN. *History of Irish State* ... 94

Liturgie.

CALLEWAERT. *Liturgicae institutiones. I* 246
DOLD-BAUMSTARK. *Das Palimpsestsacramentar im cod. Aug. CXII*... 239
DÖLGER. *Sol salutis* 248
GATTERER. *Annus liturgicus (4e ed.)* 246
HAAPANEN. *Mittelalterlichen Hss. zu Helsingfors, II* 239
JUNGMANN. *Die Stellung Christi im liturg. Gebet* 248
LEROQUAIS. *Les sacramentaires et missels de France* 239
LINDBERG. *Die schwedischen Missalien, I* 239
MALIN. *Der Heiligenkalender Finlands* 239
MYSTERIUM. *(Maria-Laach)* ... 248
OESTERLEY. *The Jewish background of liturgy.* 247
THIBAUT. *La liturgie romaine* ... 248

Orientalia.

CARRA DE VAUX. *Les Penseurs de l'Islam. T. III, IV* 251
DE LA VALLÉE-POUSSIN. *Nirvâna* 81
JEAN. *Le Milieu biblique, II* ... 80
JEAN. *Le péché chez les Babyloniens et les Assyriens* 80
KARGE. *Rephaim* 78
MEILLET. *Trois conférences sur les Gâthâ* 251
UNGNAD. *Das Wesen des Ursemitischen* 348

Paléographie-Épigraphie.

DESSAU. *Lateinische Epigraphik*... 221
LEHMANN. *Lat. Paläographie* ... 221
LINDSAY. *Palaographica latina IV* 221
PROU. *Manuel de paléographie (4e éd.)* 221

Philosophie.

DITTRICH. *Die System der Moral*... 349
DÖRRIES. *Erigena u. der Neoplatonismus* 351
GLORIEUX. *La littérature quodlibétique* 253
LOTTIN. *Définition de la loi. Intellectualisme de la morale thomiste* 255
MEYER. *Geschichte der alten Philosophie* 82
NOBLE. *La conscience morale* ... 255
NYS. *La notion de Temps (3e ed.)* 254
SORTAIS. *Traité de philosophie* ... 82
THÉRY. *David de Dinant. Alexandre d'Aphrodise* 253

Théologie didactique.

DIECKMANN. *De Ecclesia II* ... 76
GEMELLI. *Non Moechaberis*... ... 77
GENICOT-SALSMANS. *Casus Conscientiae (5e éd.)* 237
JOMBART-CREUSEN. *Le jubilé en 1926* 237
LE NUAGE DE L'INCONNAISSANCE, trad. NŒTINGER 238
LERCHER. *Institutiones theol. dogm. (II, III).* 347
MACAIGNE. *La création* 76
THOMAS A ZIEL. *De satisfactione*... 348

Théologie historique.

DELORME. *R. de Mediavilla q. disputata* 233
DE VUIPPENS. *Le Paradis terrestre au 3e ciel* 74
HOCEDEZ. *Richard de Middleton.* 233
LECHNER. *Die Sacramentenlehre des R. von Mediavilla* 233
RÜCKERT. *Die Rechtfertigungslehre d. trid. Konzils* 345
SCHMIDT. *Studien z. Konz. von*

Digitized by Google

Trient 345
THE SUMMA THEOLOGICA. *Index*... 237
WEIGL. *Christologie vom Tode des Athanasius bis z. Ausbruch d. Nestorianismus* 75

Varia.

ARNOLD. *L. apparicion Mre Jehan de Meun* 371
CHERAMY. *St Sébastien-hors-les-Murs* 372
DER KLEINE HERDER 96
GASELEE. *Anthology of medieval latin* 95
HALFLANTS. *Autour de la Méditerranée* 96
HOEPFFNER-ALFARIC. *La chanson de Ste Foy* 371
HOMO. *L'Italie primitive et les débuts de l'impérialisme romain* 265
KLEINTJENS. *R. K. Wie is dat ?* ... 272
KLEINTJENS-DE BIE. *Overzicht onzer staatsinrichting* 272
KLEINTJENS-VAN HAREN. *Van Gouw tot Koninkrijk* 272
COHEN. *Le livre du régisseur pour le mystère de la Passion* 268
MARUCCHI. *Le Forum et le Palatin.* 372
MÜLLER. *Nos responsabilités sociales* 271
POMPEN. *The Ship of Fools* 95
SARASIN. *Œuvres* 270
STÜCKELBERG. *Denkmaeler in der Westschweiz* 267
ZIELINSKI. *La religion de la Grèce.* 264

B. AUTEURS DES COMPTES-RENDUS

BERLIÈRE (D. U.) ... ... 84, 86, 88, 89, 257, 258, 259, 272, 352, 356, 359, 361.
CAPELLE (D. B.) ... ... 70, 74, 81, 86, 93, 227, 231, 232, 237, 247, 251, 256, 257, 340, 345, 368, 369, 370.
CHAPMAN (D. J.) ... ... 341.
DASNOY (D. W.) ... ... 82, 253.
DAYEZ (D. B.) ... ... 265, 268, 361, 371, 372.
DE BROUWER (MGR FR.)... ... ... 76.
DE BRUYNE (D.) ... ... 95, 221, 338.
DELOGNE (D. H.) ... ... 271.
DE MEESTER (D. P.) ... ... 93.
DE MOREAU (D. H.) ... ... 86, 270.
DIRKS (D. G.) ... ... 92, 260.
DUESBERG (D. H.) ... ... 226, 228, 230, 338, 340.
FESTUGIÈRE (D. M.) ... ... 254.
FOURNIER (D. G.) ... ... 76, 78, 95, 96, 366.
FRANÇOIS (D. G.) ... ... 267.
IZARD (D. FR.) ... ... 77, 90, 363, 367.
LAMBOT (D. C.) ... ... 75, 239, 246, 248.
LANG (D. M.) ... ... 80, 222, 251, 337, 348.
LEBBE (D. B.) ... ... 264.
PROOST (D. R.) ... ... 82, 261, 347, 349, 351.
ROUSSEAU (D. O.) ... ... 255, 335.
ROX (D. P.) ... ... 87.
RYELANDT (D. I.) ... ... 238, 369, 370.
SANDT (D. A.) ... ... 237, 348.
SCHMITZ (D. PH.) ... ... 94, 336, 366.
VAN DER HEYDEN (D. A.) ... ... 372.
VANDEUR (D. E.) ... ... 233.

Imprimé par Desclée De Brouwer et Cie, Bruges (Belgique).

Digitized by Google

LA LISTE DES APOTRES
DANS UN SERMON DE MAXIMIN.

Le seul manuscrit connu des *Tractatus* de Maximin l'arien — le cod. Veron. LI — débute par l'exégèse de Mt X, 2-5, présentée sous forme oratoire. La pièce mérite l'attention, tant pour son texte biblique que pour l'originalité de ses étymologies des noms d'Apôtres, qui fournissent au prédicateur le thème de ses développements.

Malheureusement, insuffisante est l'édition de Bruni (PL 57 c. 829-832) : le correspondant véronais dont il a reproduit la copie ne s'était donné aucune peine pour déchiffrer les parties du ms attaquées par l'humidité ; de plus, des omissions et corrections arbitraires ont plusieurs fois rendu inintelligibles les étymologies et les explications qu'en donne Maximin. Une réédition s'imposant donc [1], j'ai profité de ce que le codex était en restauration à la Vaticane pour m'en procurer d'excellentes photographies qui ont permis de combler presque toutes les lacunes. Il est même arrivé qu'un feuillet ayant adhéré au feuillet opposé y avait laissé une empreinte encore lisible au moyen du miroir. Quelques passages aujourd'hui disparus par déchirure ont été ainsi reconstitués et nombre d'erreurs de lecture corrigées.

Je me propose de donner ici, successivement, le *Tractatus* restauré, puis un bref commentaire de son texte biblique et des étymologies.

***

Le sermon est mutilé du début mais il manque, semble-t-il, peu de chose. Les lacunes subsistant encore dans le texte ont été indiquées par des points : autant de points que de lettres illisibles. Les restaurations par conjecture sont entre crochets. L'orthographe a été respectée.

---

1. Je compte rééditer prochainement et étudier toutes les *Expositiones* évangéliques de ce ms.

Digitized by Google

(DE NOMINIBUS APOSTOLORUM)

(f. 2r)... sicut primus..... piens acceperunt.....,... hic PRIMUS accepit.... [SI]MON QUI UOCATUR PETRUS. Filio[rum scili]cet Israhel nomina dinume[rans Mo]yses, non dixit : primus Ruben [sed si]mplici sermone : *Ruben, Symeon*, [et si]c omnes ; nunc autem magnam potentiam et singularem honorem prebens beato Petro, euangelista dicit : PRIMUS SIMON QUI UOCATUR PETRUS .Et Petrus interpretatur « superindutus ». Manifeste superindutus : super ea quae in lege est puritas, gratia superindutus est ; super quod pastor aeclesiae, fuit insuper et pastor gregis : *pasce* enim, illi ait Dominus Ihesus, *oues meas* ; super quod discipulus, insuper et aeclesiae fundamentum ; super quod et apostolus, insuper et martyr, capite deorsum, Romae est crucifixus. Pro quibus nunc his omnibus dupliciter coronatus est, propterea ergo digne interpraetatur Petrus « superindutus ». ET ANDREAS FRATER EIUS. Andreas interpraetat[ur]... (f. 2v) « obstructio nation[is] »..... ni (?)... to(?)... obstructio fact.... fortis.. Andreas et Iudeae.... et idolorum cultoribus.

Deinde IACOBUS [qui inter]praetatur « circumuentor » vel « s[ubplan]tans dolorem » ; in quo enim con[tempsit] mortem, et spraeuit dolorem..... Cum ab Herode caput ei amputatu[m est] in hoc ipsud circumuenit ipsum, do[lo]re, iniquum diabolum, cum uelociter ex hoc mundo in regna transiret caelestia. ET IOHANNES FRATER EIUS. Iohannes enim interpraetatur « oboediens Domino » ; et quis sic oboediuit Domino, sicut beatus Iohannes ? Ideo ergo quis ita dilectus sit ab eodem Domino, sicut ipse Iohannes ? Ipse et sequi iussus est, is et super pectus Domini recubuit, hic et filius tonitrhui cum Iacobo cognominatus est, tamquam spiritali et caelesti uirtute in nobissimo in sancta euangelia tonaturus.

Post hos autem FILIPPUS, qui interpraetatur « confusus sed tamen uiuens » [sic]ut et Paulus dic[it] : *Spectaculum facti* [*sumus*] *huic mu*[*ndo*] et *Tamquam purga* (f. 3r) *menta huius mu*[*ndi*] *facti sumus*..... confusus sed uiuens..... sed uiuens aposto..... Filippus. Nunc ET BARTOLO[MEUS qui] interpraetatur « filius carissimus [Domino] ». Ideoque enim eum ad apostolatum [el]egit, ut carissimum eum filium [co]nnumeraret. Utinam et nos omnes digni filiorum adoptione conuersemur, ut carissimi filii Dei connumeremur.

Deinde THOMAS, qui interpraetatur « abyssus » uel « profundum » uel « inscrutabilis » sicut uas Spiritus sancti, uel ut templum Paracleti, *qui omnia scrutatur*, qui omnia *profunda* requirit, in his quae facta sunt et in angelis et in hominibus. ET MATTHEUS, qui interpraetatur « donum uitae » ; duple enim donum uitae magnificentissimus Mattheus huic mundo factus est, et eo quod apostolus, et ex eo quod euangelista, hebraeis singulariter per quod hebraeicae hoc euangelium scribsit, et gentibus singulariter per quod gentibus hoc in[terprae]tatum est euangelium sed..... (f. 3v) inquid et non in l..... um steti... MATTHEUS, inquid, PUBLICANUS. Alios ex patris, uel ex aui, uel ex regionis natione nominas, te ipsum uero de publicano.

---

1 Titulum supplevi ; 2 Mt 10^{2} ; 5 Gen 35^{22} ; 9 Jo 21^{17} ; 14 Mt 10^{2} ; 17 Mt 10^{2} cf. Act 12^{2} ; 21 Mt 10^{2} ; 24 cf. Jo 21^{19} 13^{36} ; 25 cf. Mc 3^{17} ; 27 Mt 10^{2} ; 28 1 Cor 4^{9-13} ; 32 Mt 10^{3} ; 35 Mt 10^{3} ; 36 cf. 1 Cor 6^{19} ; 36 1 Cor 2^{10} ; 37 cf. 1 Cor 4^{9} ; 38 Mt 10^{3} ;

Digitized by Google

45 O beate Mattheae, ut quid accusas Mattheum ? O beate euangelista, quare increpas euangelistam ? O beate apostole et uerissime Domini discipule, ut quid tibimetipsi non parcis ? Ego, inquid, Mattheus nuncupor, euangelista et apostolus sum certissime ; non ergo Mattheum incuso, sed multo magis magnifico, ut ipse ex publicano apostolus fieret, nec euangelistam
50 increpo sed magis quasi mirabilem ueritatis praeconem laudo. Non tantum igitur hoc mirum, ut quis inter bonos sit bonus, sed hoc est nimis praeclarum, ut quis inter malos bonus demonstretur ; publicanum me scilicet nomino, ut credant omnes quia uerissima est haec scribtio mea, et sine adulatione praedicatio [mea]. Si enim de meipsum non loquor,
55 [nec de a]lio loquar ; si mihi ipsi in adu (f. 4r) lationem non dico, quomodo huic dicam in adulationem de quo hanc praedicationem facio, hoc est Unigenito Deo ? MATTHEUS PUBLICANUS. IACOBUS uero ALFEI, quod interprae tatur « circumueniens doctrinam » ; non solus hic, sed etiam omnes beati apostoli, per spiritalem doctrinam circumuenerunt primo diabolum,
60 deinde omnes sapientes istius mundi : *sapientia* enim *huius mundi stultitiae st aput Deum.*

LEBBEUS, QUI ITERUM UOCATUS EST THADDEUS. In primordiis a parentibus uocitus est Lebbeus, quod est « cor », « disciplina », « mens » ; augmentum istius nominis accepit cum Thaddeus a Domino esset uocatus, quod
65 est « laus uitae », quasi multis aeternam uitam conlaudans, uel ipsum Dominum conlaudans et euangelizans, qui est aeterna uita omnium. Deinde SIMON, CHANANEUS, quod est « oboedientia » uel « praeparatus », Sicut fuit beatus Simon et omnes apostoli, et oboediens et praeparatus. Ideo celeriter Domino oboediuit, et parate post ipsum secutus est sicut
70 (f. 4v) alii. Tales et nos debemus esse, carissimi fratres, oboedientes et parati ad omne opus et sermonem bonum, ut post uestigia beatissimorum apostolorum ambulantes, requiem possimus capere in die occultationis.

Sed et Iudae non tacemus, quatenus beatus euangelista eum non praetermisit : IUDAS, inquid, SCARIOTHA QUI ET TRADIDIT EUM. Nobissimus
75 omnium, posterior omnium ; digne et decenter, tamquam ipse sibi hoc praeparans, uelut ipse sibi hoc prouidens. Et non solum hoc est magnum quod posterior nominatur, sed est infinita longanimitas ut ipse omnino hic uel nominetur. IUDAS, inquid, quod interpraetatur « ultro confessus ». Quid est confessus ? Quod tradidit sanguinem iustum : *Peccaui* ,inquid, *quod*
80 *tradiderim sanguinem iustum.* Ipse confiteris, o Iuda, sed tarde confiteris ! Ipse confiteris, sed male confiteris ! IUDAS SCARIOTHA, QUI ET TRADIDIT ILLUM. Non solum scilicet ipse confunditur et dehonestatur (f. 5r) propter suam malam audaciam, sed et prouincia eius et regio ipsius, in qua natus est, quae Scarioth uocatur, per huius ergo occasionem nominatur, increpationem sufferet, et maledictionem supportat, pro eo quod talem produxit. Sicut ergo sanctorum prouinciae et nationes magnifice ex his exaltantur et honorantur, ita scilicet et iniustorum generationes commemorantur, ad maiorem increpationem his qui inde horti sunt.

HOS nunc XII APOSTOLOS MISIT IHESUS tenebrosa inluminare, tortuosa
90 corrigere, perdita requirere, hunc mundum inluminare et in uia uitae omnes conuertere. HOS XII MISIT IHESUS religiositatem omnes docere, fide

---

57 Mt 10^{3} 60 1 Cor 3^{19} ; 62 Mt 10^{3} ; 67 Mt 10^{4} ; 71 cf. 2 Tim 2^{21}, Tit. 3^{1} ; 74 Mt 10^{6} ; 79 Mt 27^{4} ; 89.95 Mt 10^{6} ;

Digitized by Google

omnes inluminare, infecti Patris singularem principatum omnibus commendare, huius missi Fili oboedientiam omnibus demonstrare, Spiritus sancti paracleti singularem inluminationem omnibus manifestare. Hos
95 igitur XII MISIT IHESUS PRAECIPIENS EIS DICENS : IN UIAM GENTIUM NE INTROIERITIS ET IN C[IUITATES] SAMARITANORUM NE AMBULAUERITIS. Amen.

***

Les citations bibliques de ce discours [1] sont inégalement intéressantes.

Jo 21[17] (l. 9), 1 Cor 2[10] (l. 36) et 1 Cor 3[19] (l. 60) n'offrent matière à aucune remarque. 1 Cor 4[9] (l. 28) ne diffère de la vulgate que par un détail : « *huic* mundo » ; mais *huic* n'est pas une leçon rare.

La citation de Mt 27[4] (l. 79) : « peccaui *quod tradiderim* sanguinem iustum » est plus utile. Elle classe l'évangile de Maximin en dehors des textes africains, lesquels ont tous *tradens*, les non-africains portant très constamment *quod tradiderim*.

Reste Mt 10[2] , le passage qui sert de thème à tout le discours. En voici le texte complet. J'y insère « *zebedaei* » omis chez Maximin par inadvertance.

> [2] primus simon *qui uocatur* petrus et andreas frater eius ; iacobus <zebedaei> et iohannes frater eius ; [3] filippus et bartolomaeus ; thomas et mattheus publicanus ; iacobus alfei <et> *lebbeus qui iterum uocatus est thaddeus* ; [4] simon chananeus <et> iudas scariotha qui et tradidit eum. [5] Hos XII misit ihesus praecipiens eis *dicens* : in uiam gentium ne *introieritis* et in ciuitates samaritanorum ne *ambulaueritis*.

Il y a dans ce texte quatre variantes notables. Maximin porte seul (v. 2) *qui uocatur* (ὁ λεγόμενος, *qui dicitur*). De même (v. 5) *introieritis... ambulaueritis* (ἀπέλθητε...εἰσήλθητε=*abieritis... introieritis*). Il est probable qu'il y a ici inversion involontaire, soit de l'homéliste soit de son manuscrit. En effet, *ambulaueritis* pour ἀπέλθητε se rencontre encore dans Ambroise seul (*in Lc.*, ed. Schenkl, p. 277, 17) [2]. Le cas de *dicens* (v. 5) au lieu de *et dicens* est curieux : le grec omet καί, sauf D, lequel est suivi par tous les latins y compris la vulgate [3] ; l'omission de Maximin

1. Il est bon de rappeler que le ms est du VIe siècle, peut-être du Ve. L'ensemble des *Expositiones* parait garantir que le scribe a transcrit fidèlement son modèle sans altérer le texte biblique.

2. Schenkl a eu la malheureuse inspiration d'adopter ici la leçon *abieritis*, malgré tous les bons mss.

3. Quelques éditions, dont la Clémentine, omettent *et*, mais contre l'unanimité des mss.

Digitized by Google

n'est appuyée que par *ff*[1] et *l*. Est-ce fidélité au texte ancien ou revision ?

Reste la leçon *Lebbeus qui iterum uocatus est Thaddeus* (v. 3).

Les latins comme les grecs sont très divisés. Les critiques modernes à peine moins : Tischendorf estime authentique la forme Λεββαιος, Westcott-Hort suivi par Vogels préfère Θαδδαιος, von Soden s'arrête à Λεββαιος ο επικληθεις Θαδδαιος, qui est la leçon même de Maximin[1], seul latin avec *f*.

La fixation du texte primitif présente ici l'intérêt spécial d'aider à déterminer la qualité et même, je crois, l'âge du codex évangélique de Maximin. On me pardonnera donc d'examiner brièvement ce problème dont la solution semble, malgré l'hésitation des critiques, assez claire.

La liste des Apôtres est dans les trois synoptiques, en des termes différents. On éprouva vite le besoin d'harmoniser des données apparemment si contradictoires. C'est ce désir de remédier à un désaccord intolérable qui est à la source de toutes les altérations.

1. Le texte de Luc (6^{15}) échappa à la contamination. Il porte partout : καὶ Σίμωνα τὸν καλούμενον ζηλωτήν. Mais il a réagi sur Mt dans l'ancienne latine non-africaine : *et Iudas zelotes* a b g^1h q.

2. Malgré certaines variantes, le texte de Marc (3^{18}) est aussi hors de doute : Θαδδαῖον. La forme Λεββαιον lui est substituée dans D a b ff^2i q r^1. D'attestation purement occidentale, cette variante harmonisante est unanimement rejetée. Elle fut certainement empruntée à Mt, puisque Lc n'a rien de semblable. Sa diffusion dans le monde latin suggère une origine assez ancienne.

3. Le texte si discuté de Mt comporte les 3 variantes signalées plus haut :

a) Θαδδαιος, leçon de ℵ B 17. 124. sah boh c ff^1 g^2 l vulg. — En soi l'attestation serait suffisante encore que, les latins se trouvant probablement influencés par la vulgate, les témoins soient presqu'uniquement égyptiens. Mais une raison grave arrête d'admettre Θαδδαιος : son adoption rendrait insoluble le problème de Λεββαιος. Celui-ci n'appartient ni à Lc ni à Mc ; s'il n'était pas dans Mt, d'où vient cet intrus introduit à la fois dans Mt et dans Mc ? Son apparition est inexplicable.

A cette sérieuse présomption en faveur de Λεββαιος s'ajoute le solide témoignage qui suit :

---

1. Impossible de savoir si *iterum* est intercalé par Maximin ou appartenait à sa bible.

Digitized by Google

b) Λεββαιος, d'après Soden, se lit dans D, k et Origène latin. Simplification fallacieuse car cette forme est encore :

dans *Origène grec*, comme l'ont vu Tischendorf et Zahn [1] : toute la discussion d'Origène suppose Λεββαιος.

dans les *Onomastiques grecs du type* V_2. Ils ne donnent, pour Mt, que l'étymologie de Λεββ. Ce type est ,d'après Wutz, [2] le plus fidèle représentant d'un modèle excellent, sans nul doute en étroite connexion avec Origène.

dans les plus anciens *Onomastiques arméniens*, représentant une tradition particulière. [3]

dans *Tatien*, au moins d'après Ishodad qui cite ici expressément le Diatessaron. Sa liste élimine *Lebbaeus* au profit de *Iudas Iacobi*, mais on lit aussitôt avant : « Iacobus *Lebia*, filius Alphaei ». *Lebbaeus* reparaît ainsi, traité en surnom, ce qui est arbitraire mais habile. C'est pourquoi, malgré le silence des *Actes de Thomas*, il convient de ne pas rejeter *Lebia* comme une corruption postérieure.

dans les *mss grecs* qui influencèrent les correcteurs latins de Marc.

dans l'*ancien texte syrien* auquel la revision lucianique ajouta ο επικληθεις Θαδδαιος,, ainsi qu'on le verra dans un instant.

Les faits étant tels, il n'y a pas lieu d'hésiter à adopter Λεββαιος et à considérer Θαδδαιος comme un essai égyptien d'accommoder Mt suivant Mc.

c) Il reste, il est vrai, la forme Λεββαιος ο επικληθεις Θαδδαιος, adoptée par Soden. Mais elle n'a vraiment aucune chance d'être l'authentique : son allure savante et « pleine » la rend suspecte ; Mathieu n'emploie jamais ο επικληθεις, mais bien ο λεγομενος [5] ; enfin, l'attestation de cette forme : EFGKL etc. *arm aeth*, montre qu'elle appartient à la Κοινη et ne remonte pas au-delà de Lucien. Elle fournit seulement un témoignage indirect mais précieux en faveur de Λεββαιος.

Nous rejoignons ici Maximin. La présence, dans son texte, de la forme à surcharge : *Lebbeus qui* (*iterum*) *uocatus est Thaddeus* établit qu'il usait d'un codex évangélique attaqué par les revisions du IVe siècle.

---

1. *Das Ev. d. Matthaeus*, p. 390-391.
2. *Onomastica sacra*. TU41 p. 708.712.
3. Wutz, p. 909.
4. F. C. Burkitt. *Evang. Da-Mepharr*. II, 270.
5. Remarque de Zahn, p. 390.

Digitized by Google

Le fait que la variante ne se retrouve, pour les latins, que dans *f*, suggère que le codex de l'évêque Goth pouvait avoir quelque attache italienne. Faible indice, certes, mais corroboré par deux autres déjà signalés : omission de *et* avant *dicens* avec *ff*[2] et *l*, présence de *ambulaueritis* avec Ambroise seul.

C'est donc à la Haute-Italie que l'Illyricum aurait emprunté son texte de l'Évangile.

***

Il est temps d'en venir à ce qui fait le plus réel intérêt de ce *Tractatus*.

Depuis les patientes recherches de F. Wutz il est devenu facile de classer et d'étudier les essais anciens d'étymologies des noms bibliques. A prendre les choses dans leur ensemble, les *Onomastica sacra* qui nous sont parvenus relèvent du modèle d'Origène, et sont d'accord pour l'essentiel, à l'exception d'une liste curieuse conservée dans le Cod. Colbert. 4124, dont les gloses appartiennent à un autre type, presque disparu.

L'intérêt du sermon de Maximin est de se rattacher évidemment aux gloses du Colbertinus, et de permettre, je crois, des conclusions plus précises sur la sphère d'influence de ce système.

Pour procéder avec ordre, voici en premier lieu le tableau des douze noms d'Apôtres, suivis chacun, d'abord des *Interpretationes* données par la masse des onomastiques, ensuite de l'étymologie reproduite par Maximin. La première série a été empruntée surtout à s. Jérôme. Il y a souvent plusieurs gloses, au choix ; marque des témoins tardifs et des revisions : les onomastiques ont toujours été en se compliquant.

Les concordances entre les deux colonnes sont en italiques.

	ONOMASTICA	MAXIMIN
1. PETRUS	agnoscens dissoluens	superindutus
2. ANDREAS	decorus respondens pabulo uirilis	obstructio nation<is>
3. IACOBUS	*supplantator* *supplantans dolorem*	*circumuentor* *subplantans dolorem*
4. IOHANNES	*domini* gratia cui est gratia	oboediens *domino*

Digitized by Google

5. PHILIPPUS	os manuum os lampadarum	confusus sed tamen uiuens
6. BARTHOLOMAEUS	*filius* suspendentis aquas	*filius* carissimus deo
7. THOMAS	*abyssus* geminus	*abyssus* profundum inscrutabilis
8. MATTHAEUS	*donatus* quondam	*donum* uitae
9. IACOBUS ALPHAEI	*supplantans* *doctrinam*	*circumueniens* *doctrinam*
10. *a)* LEBBAEUS	*corculum*	*cor* disciplina mens
b) THADDEUS	*laus*	*laus* uitae
11. *a)* SIMON	*oboediens* pone maerorem audi tristitiam	*oboedientia*
b) CHANANEUS	possidens	[uel] praeparatus
12. IUDAS	*confitens*	ultro *confessus*

Sur les quatorze étymologies de ce tableau, trois seulement (nos 3, 9, 11a) accusent une parfaite concordance entre les deux colonnes. Pour sept autres (4, 6, 7, 8, 10a, 10b, 12) le désaccord est partiel, pour les quatre restantes il est total.

La provenance des gloses divergentes se révèle à un examen attentif [1]:

1. PETRUS=SUPERINDUTUS — Absolument seul. Vient de la racine פרשׁ qui, en syriaque surtout, signifie *couvrir*, *revêtir*. Le *t* est souvent négligé. Cf. Wutz 391. 455.

2. ANDREAS = OBSTRUCTIO NATION<IS>. (Le ms ne permet pas d'exclure NATIONUM) — OBSTRUCTIO est inconnu ; il vient probablement de rac. ענר qui, en syriaque [2], à l'haphel, se traduit : *faire cesser*. NATIONIS (rac. דור) se retrouve dans l'onomastique arménien : γενους φιλος (Wutz 861) et plus ou moins dans le Colbertinus : γενναιος (Wutz 460) .

4. IOHANNES=OBOEDIENS DOMINO. — OBOEDIENS avec Arm seul : κυριου υπακοη (Wutz 923). Racine : ענה.

1. Wutz=*Onomastica sacra* TU 41 ed. Wutz.
Arm=Onomastique arménien.
Colb=Onomastique du *Colbertinus* 4124.

2. Pour des raisons pratiques, les racines syriaques sont traduites en caractères hébreux.

Digitized by Google

5. PHILIPPUS=CONFUSUS SED TAMEN UIUENS. — Demi-parallèle dans Colb : πεφυγμενη ζωη (Wutz 234. 449). ζωη vient, d'après Wutz, de נפש ; on pourrait penser au syriaque פושא? En tous cas CONFUSUS n'a de répondant qu'en syriaque : l'haphel de פלל *contemnere*. Ici Maximin est seul.

6. BARTHOLOMAEUS=FILIUS CARISSIMUS DEO. — Colb : υιος ξυλο γημενος (Wutz 232. 487) et Arm : υιος αληθινος θεου (Wutz 873). Pour DEO la rac. est-elle יה ? Wutz retrouve dans *carissimus* תהלה *laudatio*.

7. THOMAS=ABYSSUS, PROFUNDUM, INSCRUTABILIS. — ABYSSUS et PROFUNDUM paraissent des variantes de la même étymologie (תהום). INSCRUTABILIS se retrouve dans Colb et Arm : ακαταληπτος (Wutz 369. 897). Racine : טסן avec suppression de ן ; cf. Wutz 488.

8. MATTHAEUS=DONUM UITAE. — L'addition UITAE correspond à αι de Ματθαιος. Dans Colb et Arm.

10[a]. LEBBAEUS=COR, DISCIPLINA, MENS. — Les deux derniers termes sans écho. Variantes de לב ?

10[b]. THADDAEUS=LAUS UITAE. — UITAE est inconnu. Même origine que pour n° 8.

11[(a) b]. SIMON CHANANEUS=OBOEDIENTIA UEL PRAEPARATUS. — Bien que les deux termes soient donnés comme synonymes, PRAEPARATUS doit se rapporter à *Chananeus* correspondant à la racine כון *praeparare*. Aucune trace ailleurs.

12. IUDAS=ULTRO CONFESSUS. — ULTRO, inconnu, ne doit cependant pas être une liberté [1].

On voit clairement par ces analyses que la liste de Maximin appartient au type Colb. Cf. n°s 2, 5, 6, 7, 8. Il n'y a guère de doute que les n°s 1, 10[a], 10[b], 11[b] et 12 où Maximin est seul, se rapportent au même modèle. L'évêque Goth se servait donc d'un onomastique qui, pour le N. T., était moins altéré que Colb. Ceci est confirmé par la simplicité de la liste : le plus souvent une seule étymologie pour chaque nom, marque d'antiquité.

1. Peut-être racine יעץ *se résoudre avec réflexion* (suggestion de D. M. Lang).

Digitized by Google

Le catalogue de Maximin met en lumière un autre fait important : la parenté de Colb et Arm. Elle est évidente : 4/5 des étymologies de Colb (nos 2, 6, 7, 8) se retrouvent dans Arm, qui de plus fait seul écho à Maximin dans une des plus caractéristiques interprétations (no 4). M. Wutz a très peu étudié le vieil onomastique arménien. Il s'est borné à consigner ses leçons intéressantes chaque fois qu'il était nécessaire. En rapprochant ces données éparses, on voit se confirmer la parenté Colb-Arm avec une parfaite clarté, encore que Arm ne soit pas toujours pur.

Qu'était ce recueil presqu'oublié, dont nous avons aujourd'hui des vestiges grecs, arméniens et latins ? M. Wutz, étudiant le Colbertinus, [1] aboutit à quelques conclusions précises. Il est antique, portant la suscription : ἐκ τῆς παλαιᾶς. Il est plus que tout autre apparenté à Philon — je note à ce propos le caractère philonien de Arm (Wutz 999). Beaucoup de mots sont, dans Colb, interprétés d'après le syriaque — ceci correspond à ce qu'on trouve dans la liste de Maximin. Enfin, certaines indications mettent en relation ce type ancien et celui dont usait saint Ambroise.

Ces résultats invitent à proposer deux hypothèses :

1o La couche si ancienne de Colb ne représente-t-elle pas un essai d'onomastique antérieur à l'œuvre d'Origène et supplanté par elle ?

2o N'est-ce pas d'Italie que Maximin a reçu sa liste d'étymologies ? On a vu, en effet, que c'est de là que vient probablement son texte évangélique et c'est là seulement que nous surprenons, sous la plume de saint Ambroise ,les traces d'un usage du Colbertinus.

***

Je voudrais, en terminant, attirer l'attention sur un passage arianisant du sermon. Il m'avait échappé en 1922.

A propos du nom de Thomas interprété « profundum » et « inscrutabilis », Maximin dit tranquillement :

> sicut uas sps sci, uel ut templum paracleti qui omnia scrutatur, qui omnia profunda requirit *in his quae facta sunt* et in angelis et in hominibus.

Quand on se rappelle que saint Paul a écrit : « sps Dei, qui omnia scrutatur etiam profunda *Dei* (1 Cor 2[10]) », que ce texte

1. *Onomastica sacra*, p. 210-243.

Digitized by Google

était communément employé par les catholiques pour défendre la divinité du Saint-Esprit, et que la théologie de Maximin n'admettait pas l'appellation « Deus », pour le Paraclet, on réalise facilement ce que « *in his quae facta sunt* » et la suite recèlent d'insidieux. Maximin aimait la manière douce. Les fidèles, en l'entendant, s'assimilaient, sans presque le savoir, le pieux et subtil venin qui lentement tuait leur foi.

D. B. CAPELLE.

Digitized by Google

LA COLLECTION DE BÈDE LE VÉNÉRABLE SUR L'APÔTRE

Saint Augustin, dans ses diverses ouvrages, a cité les Épîtres de saint Paul si fréquemment, en développant le sens des passages qui arrêtaient son attention, que l'idée de réunir les plus considérables de ces citations et de les distribuer selon l'ordre des Épîtres était assez naturelle. On aurait là une précieuse compilation, pour connaître le texte de l'Apôtre, interprété par le plus grand des docteurs latins.

Trois recueils de ce genre furent entrepris, l'un vers la fin de la période antique, les deux autres un peu plus tard, au VIIIe siècle et au IXe. Leur sort était, presque fatalement, d'être confondus. On nomme leurs auteurs, respectivement : Pierre de Tripoli, Bède le Vénérable, Florus de Lyon.

L'ouvrage de Florus fut imprimé de bonne heure sous le nom de Bède. Il subsiste en de fort nombreux manuscrits. Une partie de la transcription originale nous a été transmise, très probablement. En tout cas, l'on possède encore une admirable copie de cet archétype.

Du recueil authentique de Bède, longtemps oublié, deux exemplaires furent retrouvés et signalés par Mabillon. Ce ne sont pas les seuls dont on puisse disposer. A plusieurs reprises, l'édition a été annoncée. Elle est tout à fait désirable. Pour l'histoire de la tradition des écrits augustiniens avant l'âge de Charlemagne, pour l'établissement d'un texte critique davantage encore, cette publication rendrait des services de premier ordre.

La vieille collection africaine, attribuée à Pierre de Tripoli passe, aux yeux de juges éminents, pour nous avoir été conservée, toujours inédite, dans un manuscrit du Vatican. J'ai le regret de m'inscrire en faux contre cette opinion séduisante, après l'avoir moi-même partagée, faute de renseignements précis sur la nature du volume mentionné.

On voit par ce rapide aperçu l'attrait du sujet ; mais on devine aussi combien la question littéraire sous-jacente est complexe.

Digitized by Google

La tâche s'impose, avant tout, de tirer les deux rédactions authentiques de la confusion qui n'a guère cessé de les entourer : *sempiternus horror*..., en dépit d'un brillant exploit de notre Mabillon ; puis, de déceler la fraude de la rédaction supposée, qui se confond en effet avec l'une des deux autres. Il y a encore des érudits pour attribuer à Bède l'ouvrage de Florus. Bien plus, par une sorte de double méprise, on cite des manuscrits de Florus, en s'imaginant qu'ils contiennent non pas la collection du diacre lyonnais qu'on prétend connaître, mais la vraie compilation du moine anglo-saxon.

Je me propose modestement d'indiquer les manuscrits de ce dernier recueil qu'il m'a été possible d'identifier ; je marquerai, en même temps, les traits essentiels de l'œuvre, — matériels j'entends, — assez pour qu'on puisse distinguer dorénavant cette œuvre de celle de Florus. Mais, auparavant, il convient de faire un peu de bibliographie.

***

Comme entrée en matière, et dans le dessein de déblayer le terrain le plus possible autour des trois recueils concurrents, je, vais donc énumérer avec quelque détail, sous forme de regestes les principaux renseignements de nature littéraire qui concernent chaque espèce. Cette revue rétrospective servira, je crois, à mettre de l'ordre dans une affaire beaucoup embrouillée par les érudits, au cours des siècles. En plusieurs cas, je devrai ajouter une note explicative et personnelle [1].

1. — *v.* 550 : CASSIODORE signale à ses moines de Vivarium un commentaire particulier des Épîtres, composé simplement d'extraits de saint Augustin et attribué à « Pierre, abbé de la Province Tripolitaine » ; il connaît apparemment l'ouvrage grâce à la description d'un correspondant et il en annonce l'envoi d'Afrique [2].

---

1. Je ne comprends, naturellement, dans la liste que des témoignages proprement dits et déjà livrés à l'impression ; en particulier, je laisse de côté une foule de détails concernant les manuscrits de Florus, qui compliqueraient beaucoup trop, à mon sens, l'exposé des faits ; je ne m'occuperai donc directement que des manuscrits qui importent à la discussion.

2. *Institutiones diuinarum litterarum*, c. VIII. Je donne ce texte capital, d'après le manuscrit de Bamberg cité par A. SOUTER (*Pelagius's Expositions of thirteen Epistles of St. Paul* : *Introduction*, Cambridge 1922, p. 16) : « ... Petrus, abbas Tripolitanae prouinciae, sancti Pauli epistolas *exemplis opusculorum* beati Augustini subnotasse narratur, ut per os alienum sui cordis declararet arcanum ; quae ita locis singulis competenter aptauit ut hoc magis studio beati Augustini credas esse perfectum. Mirum est enim sic alterum ex altero dilucidasse, ut

Digitized by Google

— Cette notice provoqua peut-être l'activité de Bède et de Florus ; en tout cas, elle attira souvent l'attention de leurs lecteurs.

2. — 731 : En Northumbrie, BÈDE le Vénérable indique, parmi les ouvrages qu'il a composés jusqu'à cette date, un recueil comprenant tous les passages de saint Augustin qu'il a remarqués, relatifs à saint Paul ; ces citations étaient rapportées suivant l'ordre des Épîtres [1]. — Comme la précédente, et davantage encore, cette notice excita la curiosité des gens du moyen âge. Il suffit de rappeler que la liste entière, tracée par Bède, a été reproduite par Sigebert, Honorius et l'anonyme de Melk.

3.— 845-858 : LOUP, abbé de Ferrières en Gâtinais, ne consent point à communiquer par courrier à l'archevêque de Reims Hincmar le *Collectaneum* de Bède sur l'Apôtre, tiré des œuvres de saint Augustin ; [2] le manuscrit est trop grand pour tenir dans une poche de tunique ou dans une bourse de correspondance, trop beau pour ne pas tenter la cupidité des malfaiteurs ; il faudra attendre une occasion plus sûre [3].

4. — 859 : A propos des ouvrages de saint Augustin sur la prédestination, HINCMAR, archevêque de Reims, cite « la collection du vénérable Bède », formée des extraits de l'évêque d'Hippone relatifs à saint Paul [4] ; le *De praedestinatione sanctorum* et le *De bono perseuerantiae* y sont mentionnés [5]. — Il paraît qu'à la date susdite le manuscrit de Ferrières avait été enfin communiqué par Loup à Hincmar.

---

nulla uerborum suorum adiectione permixta desiderium cordis proprii complesse uideatur ; qui uobis inter alios codices, diuina gratia suffragante, de Africana parte mittendus est ». Il est vrai, d'ailleurs, que c'est exactement la teneur de l'édition bénédictine ; cf. *P. L.*, LXX, 1120 *c* l. 1-11. Robert de Torigny (ci-dessous n° 7) lisait dans la première phrase : *ex capitulis*, au lieu de *exemplis*. Sur l'échange des termes *opera*, *opuscula*, au début du moyen âge et jusqu'au IXe siècle, cf. P. LEHMANN, *Fuldaer Studien*, Munich, 1925, p. 7-9.

1. *Historia ecclesiastica gentis Anglorum*, l. V, c. 24 (éd. CH. PLUMMER, Oxford 1896, I, p. 358 : « In Apostolum quaecumque in opusculis sancti Augustini exposita inueni, cuncta per ordinem transcribere curaui ». Même texte dans l'ancienne édition ; cf. *P. L.*, XCV, 289 *c* l. 6.

2. « Collectaneum Bedae in Apostolum ex operibus Augustini ueritus sum dirigere... »

3. *Ep. LXXVI* (éd. DUEMMLER, *M. G. H.*, *Epistolarum t. VI*, 1, 1902, p. 70). L'éditeur date largement : 845-862 ; le second terme est probablement trop retardé, comme le montre le n° 4, et le premier trop avancé. La lettre de Loup a dû être écrite peu de temps avant 859, c'est-à-dire dans les années qui précédèrent immédiatement, en 857 ou 858.

4. « Si quis tamen eosdem libros non habeat, uideat in collectione uenerabilis Bedae presbyteri de opusculis sancti Augustini super Apostolum et ibi discere poterit quod antea ignorauit ».

5. *De praedestinatione dei et libero arbitrio*, c. I (*P. L.*, CXXV [1879], 74 *a* l. 4 sqq.).

Digitized by Google

5. — *av.* 1112 : SIGEBERT de Gembloux, dans son catalogue des auteurs ecclésiastiques, décrit très précisément une collection d'extraits de saint Augustin, distribués selon l'ordre des Épîtres ; il attribue ce travail « admirable », qui remplit « un grand volume », à Florus, sans autre explication [1].

6. — *av.* 1144 : GERLAND, chanoine de Besançon, cite à plusieurs reprises dans sa *Candela*, « *Beda in epistolas Pauli ex Augustino* », l'ouvrage employé étant en effet celui qui fut imprimé plus tard sous le nom de Bède [2].

7. — 1154-1186 : ROBERT de Torigny, abbé du Mont-Saint-Michel, écrit une préface pour l'abrégé d'un livre d'une étendue « immense », que certains dénomment « *Florus* », n'étant en effet qu'un florilège (« *quasi defloratus* »), et que l'on attribue aussi à Bède, en s'autorisant du témoignage de l'Histoire Ecclésiastique. Robert, quant à lui, estime, sur la foi du texte de Cassiodore, qu'il faut restituer cet ouvrage à Pierre de Tripoli. Il connaît, d'autre part, des notes de Bède sur l'Apôtre, extraites des œuvres de saint Augustin ; c'est un livre qui, au total, ne représente pas même la moitié du seul commentaire de l'Épître aux Romains, dans l'autre collection [3]. — Il ressort de ce témoignage très

---

1. *Liber de scriptoribus ecclesiasticis*, c. XCII (*P. L.*, CLX [1880], 568). J'ai vu le manuscrit du British Museum, *Add.* 15128 (fol. 25r), qui provient de Cambron et appartient encore au XIIe siècle.

2. Je m'en rapporte pour tout ceci à Chifflet (voir ci-dessous nº 13). La *Candela* a été publiée à Cologne en 1527, sans nom d'auteur ; cet ouvrage est difficile à trouver de nos jours. Il en subsiste au moins un manuscrit du XIIe siècle, à Troyes : nº 668 (en deux volumes). On a, pour fixer la carrière de Gerland, recteur des écoles de Saint-Paul à Besançon, des dates qui vont de 1131 à 1148 ; cf. *Histoire littéraire de la France*, XII (1869=1763), p. 275-277. Mais je puis marquer un point de repère plus précis, pour la *Candela*. Cet ouvrage figure sur la liste des livres légués par le pape Célestin II († 8 mars 1144) à Città-di-Castello ; cf. *Revue Bénédictine*, XXXV, 1923, p. 101 (l. 16).

3. « Est quidam liber immensae magnitudinis continens ea quae B. Augustinus in libris suis siue epistolis ex Apostolo sumpta exposuit. Hoc opus a quibusdam uocatur *Florus*... Quidam autem hunc Bedae presbytero ascribunt... Ipsius Bedae adnotationes... qui liber totus non adaequatur magnitudine medietati solius expositionis epistolae ad Romanos quae in hoc opere [= « Florus »] habetur » (*P. L.*, CCII, 1319 sq.). Ce prologue de Robert a été publié par D'Achery à la fin des œuvres de Guibert de Nogent (Paris 1651, p. 716). Le manuscrit employé par D'Achery subsiste peut-être. Mais ce n'est pas celui d'Avranches nº 80. Ce dernier (217 fol. de grand format à 2 colonnes) provient, à la vérité, du Mont Saint-Michel et peut être rapporté à l'abbatiat de Robert ; je le placerais, en tout cas, vers la fin du XIIe siècle. Mais il ne donne rien autre chose que la première partie du commentaire de Florus (Rom. — I Cor.) ; témoin cet *explicit* fol. 217r : « Explicit prima pars Flori ». Au commencement (fol. 1v), une main contemporaine a transcrit le texte de Robert — ce qui peut faire illusion — sous ce titre : « Incipit prologus Roberti abbatis sancti Michaelis de periculo maris contra eos qui dicunt hoc opus super epistolas Pauli a Beda presbitero collectum in quo

Digitized by Google

important que Robert du Mont avait entre les mains les deux commentaires concurrents : celui de Florus, qu'il voudrait attribuer à Pierre de Tripoli, et le vrai Bède ; et, aussi, qu'il avait connaissance de manuscrits de Florus où se trouvait déjà l'attribution à Bède.

8. — *v.* 1493 : Jean TRITHÈME, abbé de Sponheim, signale un manuscrit de Saint-Trond, au diocèse de Liége, qui portait le nom de Florus ; d'où il infère que ce Florus était un moine de Saint-Trond [1].

9. — 1499 : Geoffroy BOUSSARD du Mans, docteur du collège de Navarre (1439-1524) [2], publie à Paris, sous le nom du vénérable Bède, la collection que nous savons aujourd'hui être celle de Florus [3] ; il insiste longuement sur l'authenticité de l'ouvrage dans une lettre de dédicace à Pierre Secourable, archidiacre de Rouen. En outre, l'éditeur prépose au texte une notice qui repro-

---

auctoritate et ratione comprobat quod Petrus abbas Tripolitanae prouintie hoc opus coadunauit ». Aussi bien, les deux dernières lignes du texte de D'Achery font défaut : « De hoc opere exceptiones subsequentes fecimus ex maiori parte librorum reliquorum B. Augustini ; flores sententiarum iis adiecimus ». Le début du commentaire des Romains fait aussi défaut, par lacune ; le fol. 2 commence un peu après le début de l'extrait du livre *Contra haereses* : « Ordo iste mihi seruandus est... » (Cf. *P. L.*, CXIX. 279 : 10e extrait).

1. *De viris illustribus O. S. B.*, l. II, c. 44 (éd. de Cologne 1575, p. 448). Pour la date, cf. P. LEHMANN, *Literaturgeschichte im Mittelalter*, 1912, p. 22 (extrait du recueil *Germanisch-Romanische Monatschrift*). Quant au témoignage, voir les réclamations de Baluze et de Rivet (ci-dessous nos 15 et 20).

2. Cf. P. FERET, *La Faculté de théologie de Paris et ses docteurs les plus célèbres. Époque moderne*, t. II, 1901, p. 88-92.

3. *Diui Augustini in sacras Pauli epistolas noua et hactenus abscondita interpretatio per Venerabilem Bedam ex innumeris illius codicibus mira industria summoque labore collecta...* ; à la Bibliothèque nationale, sous la cote « Res. C. 565 ». On trouvera le titre complet, qui est fort long, dans le répertoire de C. T. SCHOENEMANN, *Bibliotheca historico-literaria patrum Latinorum*, Leipzig, 1794, II, 224. Rivet (ci-dessous no 20) indique une autre édition de 1522 (Josse Bade), qu'il croyait être la première ; ce n'est sans doute que la reproduction du texte de 1499. Je retrouve en effet ce même texte dans une troisième édition, assez répandue : *Expositio Epistolarum b. Pauli apostoli ex diuersis opusculis sancti Augustini a Ven. Beda pr. excerpta et in unum corpus collecta*, Paris 1649 (Georges Josse). L'ouvrage passa ainsi, comme on pouvait s'y attendre, dans la collection générale des œuvres de Bède. Je cite l'une des plus connues : *Ven. Bedae Anglo-saxonis presbyteri... operum Tomus Sextus*, Cologne (Hieraticus et Gymnicus) 1612, col. 31-823. G. Boussard n'est pas mentionné ; la dédicace a disparu ; mais la préface et le codicille relatifs à Bède sont reproduits. On peut d'ailleurs indiquer plusieurs éditions générales dès le XVIe siècle ; Paris 1544 (3 vol.) et 1554 (8 vol.), Bâle 1563 (8 vol.); une autre édition de Bâle pour 1561 me paraît incertaine, quoique je l'aie trouvée mentionnée ; mais j'ai eu l'occasion de consulter celle de 1563 (t. VI, col. 1-1134), qui porte la dédicace à la fin (col. 1177-79). L'édition de 1612 est donc dans le prolongement des autres ; elle a été reproduite de nouveau en 1688, dans la même ville.

Digitized by Google

duit les parties essentielles de la liste des écrits revendiqués par Bède ; puis, à la fin de l'Épître aux Hébreux, il proteste dans un codicille contre l'attribution à Florus (« *nescio cui Floro monacho* »).

10. — 1566 : Le dominicain SIXTE de Sienne rappelle que Bède a rédigé des *Collectanea* sur les Épîtres ; il connaît le recueil imprimé sous son nom et ne prend point parti ; il sait que les lecteurs expriment des jugements divers à l'égard de ce texte ; d'aucuns le tiennent pour apocryphe et voudraient le donner à Barthélemy d'Urbino ; d'autres préfèrent l'attribuer à un Florus moine [1]. — Cette intéressante notice ne dément pas la remarquable érudition ni la sagacité habituelles à Sixte. Elle suppose la connaissance de la plupart des notices antérieures, la référence de Loup comprise. L'attribution à l'auteur du *Milleloquium*, Barthélemy Carusio († 1350), qu'on rencontre ici pour la première fois, est vraisemblablement une conjecture qui circulait dans les milieux italiens au XVIe siècle.

11. — 1596 : BARONIUS rapporte le passage de Cassiodore relatif à Pierre de Tripoli ; il proteste contre l'attribution à Bède du recueil imprimé ; celui-ci n'appartient ni à Bède ni à « l'abbé Florus » mis en cause par Sigebert, mais bien à Pierre de Tripoli, au témoignage de Cassiodore [2].

12. — 1613 : BELLARMIN fait appel de la sentence de Baronius ; au témoignage de Cassiodore, il oppose celui de Bède lui-même, sur lequel Baronius a voulu jeter des doutes ; rien n'empêche que Pierre de Tripoli, avant Bède, ait fait un travail semblable à celui de Bède ; donc il faut laisser au compte de Bède le texte imprimé parmi ses œuvres [3].

13. — 1649 : CHIFFLET constate : 1° que le commentaire imprimé sous le nom de Bède ne peut être un ouvrage de Pierre de Tripoli, en dépit du sentiment de Baronius : ce commentaire dépend en effet, sur un point, de Fulgence († 533) [4] ; — 2° que

---

1. *Bibliotheca Sancta* (éd. de Cologne 1586, p. 219).

2. *Annales Ecclesiastici* (ad ann. 562, n°s 15 et 16) : éd. romaine (princeps) t. VII, 477 sqq. ; pour la date de publication de ce tome, cf. G. CALENZIO, *La Vita e gli Scritti del Card. Cesare Baronio*, Rome 1907, p. 471-473 ; — éd. de Bar-le-Duc, 1867, t. X, 200^a.

3. *De scriptoribus ecclesiasticis liber unus* (éd. de Lyon 1674, p. 233-235).

4. Maladroitement, le compilateur a joint au sermon pascal de saint Augustin, rapporté par Fulgence (n° 262 de la série bénédictine : *Hoc quod uidetis...*, cf. *P. L.*, XXXVIII, 1246-1248), le paragraphe suivant du même Fulgence, qui est aussi bien la fin de sa lettre à Ferrand *De duabus quaestionibus* ; cf. *P. L.*, LXV, 391 sq. ; CXIX, 335 *d* ; et Ps. Bède, éd. 1649, p. 220^a sq. Le texte de Fulgence commence avec une légère modification : « Nulli est aliquatenus ambigendum... »,

Digitized by Google

l'attribution à Barthélemy d'Urbino n'est pas davantage recevable, des manuscrits attestant l'ouvrage beaucoup plus tôt. Il écarte ensuite la candidature de Florus, proposée par Sigebert et confirmée par un manuscrit de Corbie de l'année 1164 [1], pour cette raison que Florus n'a pu songer à recommencer le travail de Bède ; car c'est un fait que Florus a lui-même composé un recueil tout semblable, tiré des ouvrages de douze Pères, depuis saint Cyprien jusqu'à Fulgence et Avit [2] ; il aura donc écarté sciemment saint Augustin. Dès lors, l'habile jésuite, qui fut d'ailleurs l'un de nos meilleurs érudits avant l'entrée en scène des Mauristes, se range à l'opinion commune, traduite par Bellarmin. Il ajoute que divers manuscrits fournissent le nom de Bède, à Saint-Amand en Pévèle, à Pontigny, au collège de Merton (Oxford), et qu'aussi bien Gerland fait des citations qui reviennent au même. Si d'autres manuscrits mentionnent Florus, c'est par suite d'une confusion entre *liber Flori* et *liber Florum*. Au surplus, il existerait un manuscrit que Chifflet a vu et qu'il compte publier, écrit avant la naissance même de Florus [3]. — La cause du pseudo-Bède n'a jamais trouvé un défenseur mieux armé, plus ingénieux

---

et finit : « ... quod illud sacramentum inuenit ». Cf. *P. L.*, XXXVIII, 1246, note *b* ; au contraire, dans *P. L.*, CXIX *l. l.*, le passage est omis.

1. Aujourd'hui Bibl. Nat. *lat.* 11575-11576, avec une souscription circonstanciée, qui a été souvent relevée dans la suite ; cf. L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits de la B. N.*, II 1874, p. 117.

2. Sur cette collection, cf. U. Chevalier, *Œuvres complètes de saint Avit*, 1890, p. XXXIX-XLVI, d'après le manuscrit de la Grande-Chartreuse signalé tout d'abord par Sirmond et passé, pour cette partie, à Cheltenham (n° 14036, XIIe siècle); le reste du volume est maintenant à Grenoble, n° 290 (cf. P. Fournier, *Catalogue général..*, VII, 1889, p. 116). Il y a un autre manuscrit du XIIe siècle à Vitry-le-François (n° 2) ; je l'ai analysé avant la guerre, avec le dessein de donner une notice complète du recueil, les indications précédentes étant loin de suffire, notamment pour ce qui concerne les importants extraits de saint Cyprien.

3. Il s'agit évidemment de l'admirable manuscrit de Saint-Oyan, offert par le prévôt Mannon, que Chifflet aura vu à Dijon chez son ami, le président Bouhier ; mais il s'est laissé tromper par l'archaïsme de l'écriture, qui, sans doute, est du temps même de Florus. J'ai déjà fait allusion à cette précieuse copie du commentaire de Florus et j'en tirerai parti plus loin. — Du prévôt Mannon († 880), nous tenons un groupe de manuscrits qui devrait être soigneusement étudié pour l'avancement des études paléographiques relatives au IXe siècle ; ce sont, outre l'exemplaire de Florus : Archives du Jura n° 2 (Bède, commentaire de S. Marc) ; Montpellier (Univ.) n°s 157 (recueil pascal) et 404 (Alcuin) ; Paris, B. N. 2832 (recueil poétique) ; Rome, Vatican *Regin.* 213 (Frédégaire-Alcuin) ; Troyes n° 2405 (Ps. Athanase). Cf. L. Delisle. *Bibliothèque de l'École des Chartres*, IV, 1868, p. 218 ; *Le Cabinet des mss.* II, p. 409, III, p. 260. — Les manuscrits de Montpellier et de Troyes viennent de la collection du président Bouhier. Celui-ci s'était approprié en effet nombre de manuscrits de saint Oyan, qu'on retrouve maintenant dans les deux bibliothèques susdites ; voir la liste de Castan, *Bibliothèque de l'École des Chartes*, L, 1889, p. 300 sqq.

Digitized by Google

ni plus savant [1]. Heureusement, l'œil limpide de Mabillon va bientôt découvrir les faiblesses cachées de ce plaidoyer.

14. — 1650 : TOMASINI indique un manuscrit de Bessarion, à Venise, qui contiendrait, selon une note précise d'attribution, le recueil de Pierre de Tripoli [2].

15. — 1664 : BALUZE annote les mots « *Collectaneum Bedae* » de la lettre de Loup (n°3), au moyen d'une page érudite, mais un peu confuse ; il estime qu'en vertu du témoignage de Loup, corroboré par celui d'Hincmar, et en dépit des attestations favorables à Florus, le recueil imprimé sous le nom de Bède est bien l'ouvrage de Bède [3]. Il abonde ainsi dans le sens de Chifflet, mais pour d'autres raisons.

16. — 1675 : MABILLON met enfin toutes choses au point concernant Bède et Florus, dans une « *Disquisitio* » merveilleusement calme et lucide, qui porte exactement la marque de ce grand

---

1. *Fulgentii Ferrandi Carthag. Ecclesiae diaconi opera*, Dijon, 1649. p. 321-323.

2. Je ne connais cette référence que par Oudin (ci-dessous n° 18) : « ...Jacobus Philippus Thomasinus in Catalogo Bibliothecarum Venetarum publicarum et priuatarum quem anno 1650 Utini in-4. inprimendum curauit ». Schoenemann a reproduit ensuite le passage d'Oudin. Mais le manuscrit en question est sûrement celui de San Marco n° 101, XVe siècle ; cf. A. M. ZANETTI, *Latina et Italica D. Marci Bibliotheca codicum m. s.* 1741, p. 13, et J. VALENTINELLI, *Bibliotheca manuscripta ad S. Marci Venetiarum*, I, 1868, p. 251 sq. Valentinelli suppose que Bessarion lui-même a fait copier ce volume. En tout cas, Bessarion y a noté de sa propre main : « Petri abbatis Tripolitanae prouinciae compilatio super epistolas beati Pauli apostoli, teste Cassiodoro uiro doctissimo qui in libro primo de institutione diuinarum scripturarum capitulo octauo ita refert : Post tria paria... esse perfectum ». On retrouve d'ailleurs la même notice dans la liste des manuscrits latins légués à Saint-Marc par Bessarion en 1468 (n° 85) : « Item Petri abbatis Tripolitanae prouinciae compilatio super epistolas beati Pauli apostoli ex opusculis beati Augustini in pergameno liber pulcher » ; cf. H. OMONT, *Revue des Bibliothèques*, IV, 1894, p. 172. Au commencement du volume est rapporté un prologue concernant les Épîtres : « Primum quaeras post Euangelia... », qui dépend sans nul doute du fameux prologue de Pélage « Primum quaeritur » (cf. A. SOUTER, *op. l.*, p. 115, 342 sq.) ; les manuscrits de la Vulgate avaient partout répandu ce morceau, que Raban (*P. L.*, CXI, 1275), Lanfranc (*ib.* CL, 101), Bruno (*ib.* CLII, 10) ont employé également. Suivent les « arguments » de l'Épître aux Romains, l'index des chapitres, les *Versus Damasi* (*P. L.*, XIII, 319), enfin le texte des Expositions. Zanetti et Valentinelli garantissent que celles-ci correspondent à l'édition de Bède. On pouvait prévoir en effet qu'elles étaient du même type que celle de Mai (ci-dessous n° 22) et de Denifle (n° 29), placées de même sous le patronage de Pierre de Tripoli. Grâce à Cassiodore, rarement un auteur dont le nom seul survit a connu pareille célébrité. — Je note tout de suite que l'édition de Bède offre la suite des « arguments », à partir de la I^e aux Corinthiens ; cf. *P. L.*, CXIX, 317, 351..., 411. Or il est remarquable que la collection de Chartres n° 33 (« *Collectaneus sancti Augustini* ; » fol. 59^r), qui provient de Saint-Père et remonte au XIIe siècle, est précédée d'une transcription des Épîtres où se présente la même suite des arguments. Geoffroy Boussard (ci-dessus n° 9) a dû employer un exemplaire de ce type (dans l'édition de 1499, on a les « arguments » au complet).

3. *B. Seruati Lupi pr. et abb. Ferrariensis O. S. B. opera*, Paris 1664, p. 405.

Digitized by Google

esprit [1]. Ce n'est pas sa faute si la controverse a rebondi encore dans la suite. Je ne puis que dégager les pièces maîtresses de l'argumentation.

1° Le vrai recueil de Bède, indiqué par son auteur, employé par Loup et Hincmar, est encore inédit. Il subsiste en deux manuscrits, du IXe siècle (ou à peu près) et du Xe respectivement, fournissant ces titres : « *Collectaneum Bedae in Apostolum ex operibus...* », « *Collectio Bedae presbyteri ex opusculis...* » ; le premier de ces manuscrits est incomplet à la fin. Mabillon ne les désigne pas davantage.

2° Le recueil imprimé appartient sûrement à Florus, diacre de l'Église de Lyon. L'authenticité est prouvée depuis le IXe siècle par des faits irréfragables, nonobstant quelques détails discordants de la tradition manuscrite.

3° Du recueil de Pierre de Tripoli, on ne saurait rien dire, si ce n'est qu'il a péri peut-être ou bien qu'il n'a jamais franchi les Alpes.

Grâce à ces remarques souveraines, les droits de Florus sur le texte imprimé ne seront jamais sérieusement contestés, malgré qu'on en ait, et les manuscrits de ce même texte seront facilement identifiés, à moins d'ignorance. Mais l'édition du vrai Bède, prévue et promise, commencée peut-être, ne fut pas poursuivie. Faute de cet enseignement durable par les faits, la leçon ne porta point tous ses fruits.

17. — 1683 : Blampin emploie les deux collections parallèles pour l'édition des sermons de saint Augustin [2]. Il explique clairement, pour Bède, qu'il entend parler de la collection inédite « *quae sine controuersia ipsius est* » [3]. En effet, les sigles *bd* et *fl* se présentent maintes fois au bas des pages, afin d'indiquer les

---

1. *Veterum Analectorum tomus I*, Paris 1675, p. 12-21 (d'où *P. L.*, XC, 67-72). Voir en outre une note supplémentaire dans le *Tomus IV*, 1685, p. 630, au sujet d'un exemplaire de Florus en trois volumes, écrit au IXe siècle et conservé à l'abbaye de Saint-Gall. — Ces manuscrits portent aujourd'hui les nos 279-281 ; cf. G. Scherrer, *Verzeichniss des Stiftsbibliothek in St-Gallen*, 1875, p. 106. Pour d'autres exemplaires du commentaire de Florus en trois volumes, cf. *Revue Bénédictine* XXXVI, 1924, p. 134 sq. (nos 29, 31) ; on joindra Cambrai n° 535 (Saint-Aubert) et Bruges n° 82 (Dunes), XIIe siècle, qui s'intitulent, comme Saint-Omer n° 24 (Clairmarais) : « Tercia pars Flori ». Plus souvent, deux grands volumes suffisaient (voir *ib.*, n° 30 et XXXVII, 1925, p. 170, n° 46) ; tel était l'original.

2. Sur la part respective de Blampin et de Constant dans l'édition des sermons, cf. [P. Tassin] *Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*, 1770, 288 sq., 418.

3. *S. Augustini Hipponensis episcopi operum Tomus Quintus*, « Praefatio » [page 7] ; cf. *P. L.*, XXXVIII, 19-20.

Digitized by Google

portions comprises soit dans le Bède inédit soit dans le Bède imprimé ; en particulier, on trouve parmi les *Fragmenta Sermonum* [1], plusieurs morceaux qui sont connus seulement grâce à ces recueils [2]. En outre, Blampin identifie, sans insister, deux manuscrits du Bède inédit [3] :

Bedae Collectanea in Paulum manu scripta bibliothecae Bertinianae ac Floriacensis.

Nous voici donc enfin bien renseignés sur les manuscrits que Mabillon avait découverts et qu'il comptait éditer ; car il ne peut s'agir que des deux exemplaires vaguement signalés neuf années plus tôt.

18. — 1722 : OUDIN, historien fort érudit, mais souvent inexact et brouillon († 1717), n'aurait pas droit à une mention dans ce répertoire, s'il s'était contenté de reproduire par deux fois la dissertation de Mabillon [4]. Mais il a eu, de plus, l'idée malheureuse de prétendre que les deux manuscrits du commentaire inédit faisaient partie de la bibliothèque de Saint-Germain des Prés [5]. Puis, avec un meilleur sens des choses, il a fait remarquer que le manuscrit de Venise, mentionné par Tomasini en faveur de Pierre de Tripoli (n° 14), n'était point recevable avant un sérieux examen.

19. — 1739 : MONTFAUCON signale parmi les manuscrits de l'abbaye de Jumièges « de brèves annotations de Bède sur les épîtres de saint Paul », qui correspondent à l'ouvrage inédit, découvert par Mabillon : [6]

Genuinum est Bedae opus nondum typis uulgatum...

20. — 1740 : RIVET résume toute la controverse et montre que Mabillon y a mis un terme pour ce qui concerne tant l'ouvrage de Bède que celui de Florus [7]. — Cette claire notice, un peu banale

---

1. *Ib.*, 1509-1522 ; cf. *P. L.*, XXXIX, 1719 sqq.

2. Les fragments II à VII sont communs aux deux recueils ; les fragments IX, X et XX sont propres au Bède imprimé, c'est-à-dire à Florus ; les fragments XI, XIII, XV, XVI et XIX sont propres au Bède inédit (« nondum uulgatus ») ; les autres nous viennent d'Eugippius ou de Jean diacre.

3. *Ib.*, 1525[1] : « Syllabus codicum » ; cf. *P. L.*, XXXVIII, 21.

4. *Commentarius de scriptoribus Ecclesiae antiquis*, Leipzig 1722, I, col. 1696-1698 (au sujet de Bède) ; II, 139-143 (au sujet de Florus) ; voir aussi I, 1805 sqq. (sur le ps. Florus de Saint-Trond).

5. *Ib.*, 991, n° 2 (au sujet de saint Augustin) ; Schoenemann a recueilli cette information erronée (*op. l.*, II, 358).

6. *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum noua*, II, 1207 (n° 80).

7. *Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 222 sq. (article « Flore diacre, ensuite prêtre de l'Église de Lyon »).

Digitized by Google

comme son contexte, suffisamment complète, était importante à sa façon ; elle vulgarisait les observations et les décisions de Mabillon. En la lisant, on pouvait, sans effort, connaître à peu près l'état de la question et l'on trouvait de quoi se convaincre. Elle réussit à fixer l'opinion du monde érudit, pour plus d'un siècle tout au moins, et même, en France, tout à fait.

21. — 1844 : GILES accepte la thèse de Mabillon sans faire de difficultés et veut bien tenir pour « plus que probable » l'authenticité du commentaire inédit. Mais il doute que « le manuscrit » existe encore. D'autre part, on lui en a signalé un, à Troyes, qui paraît être l'exemplaire désiré ; il s'est abstenu de poursuivre l'investigation, parce que l'ouvrage recouvré n'apporterait sans doute rien que nous ne connussions déjà [1]. — Je ne m'arrêterai pas à dénoncer la futilité de cette dernière remarque. La notice est d'ailleurs inexacte sur d'autres points. Mais il n'était pas moins inutile de désigner un manuscrit sans référence valable. Or, l'on conserve en la Bibliothèque municipale de Troyes plusieurs exemplaires qui pourraient correspondre à l'indication donnée : les n° 96, 236 et 614, provenant respectivement de Saint-Oyan, de Clairvaux et de Montier-la-Celle ; le premier remonte au IXe siècle, les autres au XIIe ; les deux premiers représentent ensemble le commentaire imprimé, le troisième se confond avec le commentaire attribué à Gilbert de la Porrée [2].

22. — 1852 : MAI fait savoir que le commentaire inédit doit être publié en France avant longtemps, sur la promesse de D. Pitra [3].

---

1. *The Complete Works of Venerable Bede*, Londres, XII, 1844, p. X-XII.

2. J'ai omis d'examiner moi-même le manuscrit 614. Le catalogue l'indique comme un volume in-folio de 146 feuillets, laisse entendre que l'attribution à Bède est moderne, mais ne permet pas d'identifier le texte. M. Morel-Payen, bibliothécaire de la Ville, a bien voulu m'apprendre que le titre mentionné par le catalogue coïncidait avec une note moderne du XVIIe ou du XVIIIe siècle, répétée au revers du plat supérieur et sur le fol. 1 : « Venerabilis Bedae presbyteri commentaria super Epistolas B. Pauli apostoli », « Commentaria V. Bedae in Sti Pauli Epistolas ». Il m'a, en outre, indiqué l'*incipit* : « Sicut prophete post legem sic et apostoli post euangelium... ». C'est donc simplement la compilation, conservée dans plus de trente manuscrits, que B. Hauréau a voulu restituer à Gilbert d'Elnone et pour laquelle Denifle maintient avec décision l'autorité de l'évêque de Poitiers († 1154). Le plus ancien manuscrit date de 1150 environ. J'ai remarqué un exemplaire de Saint-Aubin, à Angers n° 300 (2e partie), à la suite d'une collection factice d'Amalaire ; ce manuscrit m'a semblé remonter à la seconde moitié du XIIe siècle.

3. Je ne sais comment expliquer au juste cette information. Elle ne semble pas découler d'une source privée. D'autre part, à la date susdite, le premier volume du *Spicilegium Solesmense* venait de paraître (1851). Loin d'y trouver une promesse semblable à celle que Mai suggère, on constate, indépendamment d'un programme immense et indéfini (*Prolegomena*, p. II sq.), que, seul, Pierre de Tripoli

Digitized by Google

Il prétend de plus, après s'être référé à Mabillon lui-même, que le commentaire imprimé n'est pas, à son sens, l'œuvre de Florus, mais celle de Pierre de Tripoli [1]. On revenait ainsi, par un recul lamentable, à la position de Baronius, comme si Mabillon avait écrit en vain. La raison, invoquée avec une légèreté incroyable, est que deux manuscrits latins du Vatican [2] attribuent « nommément » à Pierre de Tripoli le texte imprimé. Sans doute ; mais ce ne sont pas les seuls, et il faudrait prouver que cette fausse et tardive notice, inspirée par Cassiodore, vaut quelque chose, ou plutôt qu'elle l'emporte sur tout le poids de la tradition manuscrite qui consacre l'autorité de Florus.

23. — 1852 : Par une curieuse coïncidence, MIGNE et son « Mentor » insèrent parmi les œuvres de Florus [3], dans le même temps que Mai se fourvoie, une analyse très bien faite du commentaire jusqu'alors donné sous le nom de Bède. A défaut d'une réimpression qui eût rempli plusieurs volumes de textes déjà presque tous connus, les éditeurs s'excusent [4] d'avoir employé un procédé sommaire de références. Celles-ci sont d'une incontestable utilité, à côté des anciennes éditions. Reste toutefois l'inconvénient, pour beaucoup de personnes, de n'avoir pas à portée de la main l'œuvre originale, indispensable à certaines recherches ou comparaisons. On aurait pallié ce défaut, en reproduisant les premières et les dernières lignes du commentaire, pour chaque épître.

24. — 1874 : JAFFÉ et WATTENBACH décrivent sommairement le manuscrit n° 104 du chapitre de Cologne, incomplet à la fin : « *Liber Baedae presbyteri super epistolas Pauli* ». [5] Ils le rappor-

---

est mentionné nettement parmi les débiteurs de saint Augustin, bien plus avec une note qui ferait croire que son ouvrage existe encore (« qui nondum in lucem uenit » p. XXXIII). Il est vrai que le *Spicilegium* renferme tant de choses, exprimées souvent, si je puis dire, dans une langue cryptique, qu'on n'est jamais sûr de ce qui s'y trouve et de ce qui ne s'y trouve pas, en dépit de tables minutieuses. Il est, pour le reste, fort possible que Mai se réfère simplement à l'un des « prospectus » fantastiques de la *Patrologie Latine*, entreprise que, fort heureusement, D. Pitra dirigeait plus ou moins, derrière l'abbé Migne. La série des tomes consacrés à Bède était juste terminée en 1852 (tomes XC-XCV, 1850-1851 en premier tirage).

1. *Noua Patrum Bibliotheca*, I, 1852, p. 434 (§ 12).

2. *Vaticani lat.* 4950 et 5730 (« ...duo uetusti a me obseruati codices... nominatim Petro Tripolitano hunc quem impressum apud Bedam legimus commentarium tribuunt »).

3. *P. L.*, CXIX, 279-420. Le texte de Garnier (1880) est conforme à l'impression de 1852.

4. *Ib.*, 279-280, note *a*.

5. *Ecclesiae metropolitanae Coloniensis codicum manuscriptorum catalogus*, Berlin, p. 43. Le Dr Kl. LOEFFLER dit de même « 9-10e siècle » (*Koelnische Bibliotheksgeschichte im Umriss*, Cologne 1923, p. 5, n. 7).

Digitized by Google

tent au IXe ou au Xe siècle et font remarquer que le texte est entièrement — « *toto caelo* » — différent du texte imprimé. Les quelques mots qu'ils en reproduisent montrent, en effet, que nous avons là un nouvel exemplaire du recueil authentique de Bède.

25. — 1880 : DELISLE présente le manuscrit nº 484 de la Bibliothèque municipale de Lyon [1], provenant de l'ancien fonds du Chapitre cathédral. Ce volume, copié au IXe siècle, renferme la seconde partie de la collection de Florus [2]. Le génial bibliographe ajoute : « il est très possible que ce soit un exemplaire original de la compilation de Florus ». Il a très probablement raison, quoique une preuve apodictique fasse jusqu'à présent défaut. L'emploi de l'encre bleue pour transcrire le texte même de l'Apôtre et, d'autre part, la présence de signes particuliers qu'on retrouve en d'autres manuscrits lyonnais, examinés sans doute par Florus et par ses collaborateurs, ces indices permettent de conclure que le manuscrit 484 est le reste même de la rédaction autographe.

26. — 1880 : TOSTI [3] présente le manuscrit nº 178 de l'abbaye du Mont-Cassin [4], volume en écriture bénéventaine de la seconde moitié du XIe siècle [5], avec ce titre : « *Excerptum Bedae presbyteri...* » C'est encore le recueil inédit que Mabillon avait identifié, comme le rédacteur de cette notice l'a bien vu. Il annonce à son tour l'édition pour une série d'*Analecta*.

27. — 1895 : LEITSCHUH présente un manuscrit de la Cathédrale de Bamberg sous la cote *B. I.* 8, copié au XIe siècle [6], et le définit : « Commentaire d'Odilon abbé de Cluny, tiré des livres de saint Augustin » [7]. C'est la première fois qu'on attribue à saint Odilon une œuvre de ce genre. Au commencement (fol. 1v), six

---

1. *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque Nationale...*, XXIX, 1re partie, p. 401-403. Delisle donne l'ancienne cote : 414 ; j'ai rétabli la cote actuelle.

2. Elle est incomplète au commencement et à la fin ; complète, elle eût été formée de trente cahiers, et les deux volumes devaient en comprendre trente. Le texte actuel commence au v. 12 du chap. I de II COR. et va jusqu'au v. 4 du chap. XIII de HEBR.

3. J'attribue cette notice à l'Abbé Tosti († 1897), sans être sûr qu'elle soit de sa main ; mais c'est un fait qu'il a écrit et signé les *Prolegomena* de la *Bibliotheca Casinensis*, I, 1873, p. I-LIII.

4. *Bibl. Casin. seu codicum manuscriptorum qui in tabulario Casinensi adseruantur series...*, cura et studio Monachorum O. S. B. abbatiae Montis Cassini, t. IV, p. 38, avec un facsimilé en regard de p. 34.

5. Ceci d'après E. A. LOEW, *The Beneventan Script*, p. 345 ; la *Bibl. Casin.* dit : « caractère lombard du XIIe siècle ».

6. *Katalog der Handschriften des königl. Bibliothek zu Bamberg*, I, 1, 1895, p. 106. L'autre cote, particulière, est *Bibel-Handschr.* 126.

7. On lit de même, dans l'index établi par H. FISCHER, I, 3, 1908, p. 6 : « Commentarius in epistolas Pauli ex libris Augustini collectus ab Odilone abb. Cluniac. ».

Digitized by Google

hexamètres (« *Hoc opus egregium caelesti nectare plenum...* ») rappellent seulement que « Odilon prêtre indigne et moine de Cluny » offre à l'empereur (« *Augusto* ») le volume. A la page suivante, on lit la notice complète de Cassiodore sur les commentaires latins des Épîtres. Le titre qui suit, très développé (fol. 2v-4v), et les autres détails notés montrent jusqu'à l'évidence que le prétendu commentaire d'Odilon n'est rien autre chose qu'une copie de luxe du commentaire de Florus, faite à Cluny, puis offerte par l'abbé à l'empereur d'Allemagne, vraisemblablement Henri II (1002-1024).

28. — 1896 : Ch. PLUMMER sait que le commentaire imprimé est l'œuvre de Florus et que le commentaire authentique de Bède est attesté ; il a pris note de l'exemplaire du Mont-Cassin (nº 26), mais aussi du prétendu manuscrit de Troyes, mentionné par Giles (nº 21) [1].

29. — 1905 : DENIFLE distingue les trois commentaires traditionnels et croit pouvoir énumérer des manuscrits pour chacun d'eux [2]. Il n'y a rien à objecter contre ceux qui sont donnés de l'ouvrage de Florus ; toutefois, au lieu de huit ou neuf [3], qui sont indiqués et dont la plupart ne remontent qu'au XIIe ou au XIIIe siècle, l'auteur aurait pu en cataloguer probablement une cinquantaine, ne fût-ce que pour attester le succès extraordinaire de ce recueil depuis l'époque carolingienne.

Pierre de Tripoli reçoit trois exemplaires. Jamais nous n'aurions soupçonné d'être aussi riches, et même l'un des manuscrits signalés par Mai (nº 22) est oublié. Je reviendrai tout à l'heure au *Vaticanus* 4950, vraiment trop célèbre. Les deux autres exemplaires qui nous rendraient l'œuvre africaine sont les manuscrits de Cologne nº 73, du XIIe siècle, et de Nîmes nº 36, vers 1100. Le manuscrit du Chapitre de Cologne se présente en effet formellement, dès la première page, comme un « *Liber Petri abbatis in epistolam ad Romanos* » (fol. 1v) ; et la dernière page réitère cette prétention : « *Explicit collectio sancti Augustini in epistolam beati Pauli apostoli ad Romanos, collecta ex opusculis eiusdem patris a Petro Tripolitanae prouinciae abbate* » (fol. 165). On lit aussi, avant le texte même du commentaire, le chapitre entier de Cassiodore sur son *Octauus codex*. Je ne sais si l'éminent historien

1. *Op. l.* (nº 2), I, p. CLV.
2. *Luther und Lutherthum. Quellenbelege : Die abendländischen Schriftsausleger bis Luther zu Justitia Dei und Justificatio*, Mayence, p. 22-25 : « Sammlungen von Excerpten aus Augustin ».
3. Douai 346 et 347, Lyon 484, Paris B. N. 11575-11576 et 15600, Saint-Gall 279-281, Reims 119-120, 121, 122.

Digitized by Google

a lui-même examiné le manuscrit, ou s'il s'est contenté de regarder le catalogue. En tout cas, il aurait pu se convaincre que ce commentaire des Romains ne diffère point de celui de Florus, titre à part [1]. Il en faut dire autant de l'énorme et magnifique manuscrit de Nîmes. Il provient de l'abbaye de la Grasse et renferme le commentaire entier des quatorze Épîtres. La supercherie, cette fois, ressemble plutôt à une mascarade. D'abord, un long titre, très développé, est conforme de tout point à celui des plus anciens exemplaires de Florus. Immédiatement, cette note, presque absurde, fait suite, en partie effacée, mais facile à reconstituer selon le modèle fourni par Cassiodore :

> *Domnus Rodbertus Crassensis coenobii abbas* [2] *[super] sancti Pauli apostoli aepistolas opuscul[orum] beati Aurelii aepiscopi Augustini [sub]notasse narratur exemplis. Petrus abbas Papie hunc librum excerpsit ex libris sancti Augustini monasterii Celi aurei (quin et ad mensam philosophiae composuit).*[3]

Enfin, l'on nous donne comme témoins du vrai Bède quatre manuscrits : à savoir ceux de Cologne et du Mont-Cassin, correctement (nº 24 et 26) ; en outre, un exemplaire de Saint-Martin des Champs qui comprend seulement l'Épître aux Romains : Bibliothèque Nationale, *lat.* 17452, du XIIe siècle, et une collection complète de Saint-Amand, à Valenciennes, nº 87-88, du XIIe siècle également. Mais ces deux derniers témoins ne valent encore malheureusement, si on les interroge, que pour le texte de Florus.

Partant de ces informations incomplètes, Denifle conclut que les trois recueils ont entre eux des rapports difficiles à déterminer.

30. — 1907 : RIGGENBACH concède que le commentaire imprimé paraît être plutôt l'œuvre de Florus. Il s'est laissé impressionner manifestement par le jugement final de Denifle, pour lequel, dit-il, la question demeure ouverte [4].

31. — 1922 : A. SOUTER note, sans faire aucune réserve, à la suite de Mai et de Denifle, que l'ouvrage de Pierre de Tripoli, dont Cassiodore se porte garant, existe encore dans le manuscrit 4950

---

1. Un correspondant m'a fourni la description de ce manuscrit. J'ai étudié moi-même le suivant.

2. Robert Ier fut abbé de la Grasse (ancien diocèse de Carcassonne) de 1086 à 1108 ; cf. *Gallia christiana*, VI, 1739, 941 sq.

3. Ces derniers mots sont une addition du XIIe siècle.

4. *Historische Studien zum Hebräerbrief. Die ältesten lateinischen Kommentare zum Hebräerbrief*, Leipzig, p. 15-17 (dans *Forschungen zur Geschichte des neutestamentlichen Kanons und der altkirchlichen Literatur*, VIII, 1).

Digitized by Google

du fonds Vatican, écrit au XIe siècle et venant « de saint Pierre Damien à Avellino »[1]. Surpris de cette nouvelle, mais désireux de l'accueillir le mieux possible, je me hâtai d'exprimer mon joyeux étonnement au distingué professeur et de lui demander quelques renseignements sur le commentaire censé inédit. Il voulut bien me répondre[2] qu'il avait lui-même manié le manuscrit et ne pouvait douter de l'authenticité du texte, n'ayant remarqué par ailleurs, dans une lecture rapide, aucune citation qui fût faite des *Spuria* de saint Augustin. Le commentaire laisse de côté l'Épître aux Romains, comme l'indiquait Mai, mais il est complet pour le reste[3]. L'argument du Dr Souter est inattaquable en lui-même. Je l'acceptai, provisoirement. Car il restait à savoir si l'attribution à Pierre de Tripoli méritait créance, indépendamment des textes tirés de saint Augustin. Le titre donné au manuscrit est formel :

> *Petri Tripolitani expositio in omnes epistolas Pauli praeterquam ad Romanos, collecta ex dictis sancti Augustini.*

Nous avons déjà vu ce libellé dans les manuscrits de Venise (n° 14) et de Cologne (n° 29)[4]. Je priai M. R. Devreesse, chapelain de Saint-Louis des Français, de me donner une description assez complète du manuscrit de Fonte Avellana, afin de pouvoir définir mieux l'étrange ouvrage. Stupeur ! l'analyse révélait simplement un exemplaire du texte de Florus. Passé le titre, rien n'était plus

---

1. *Op. l.* (n° 1), p. 16 note 1. L'auteur ne mentionne pas Mai, mais se recommande de feu H. M. Bannister.

2. Lettre du 25 juin 1922.

3. A la fin, on lit ces notes : « Iste liber est monasterii sancte Crucis Fontis Auellane Eughubine diocesis » (fol. 232^v) — c'est-à-dire Fonte Avellana, Gubbio, monastère réformé par saint Pierre Damien († 1072), qui s'y établit vers 1034 et en devint l'abbé en 1043 ; — « Hunc librum adquisiuit dominus Damianus s(ancte) ✠ » (fol. 233^v). Des souscriptions semblables ont permis d'identifier quelques autres manuscrits de Fonte Avellana, qui sont conservés parmi les *Vaticani* ; cf. G. VITALETTI : *Un Inventario di codici del secolo XIII e le vicende della Biblioteca, dell' Archivio e del Tesoro di Fonte Avellana*, dans *La Bibliofilia*, Florence XXI, 1820, p. 298, 302, 303 (bis), 304, 308, 308 (bis). Voir *ib.*, p. 310 et 323, une courte notice du manuscrit 4950 et la reproduction du fol. 169^v (début des Colossiens).

4. C'est aussi sans doute celui du *Vaticanus* 5730 (ci-dessus n° 22). Il a dû faire fortune en Italie, puis il a franchi les Alpes, jusqu'en Languedoc et au-delà. Un manuscrit du M^le de Mizien, à Savigny-les-Beaune en 1760, portait ce même titre : « Expositio in omnes Epistolas Pauli excerpta e libris S. Augustini : Petro Tripolitano ascriptus ». Il était coté 115 et attribué à la fin du XIIIe siècle ; cf. *Revue des Bibliothèques*, XI, 1901, p. 268. Je conjecture qu'il venait de Cîteaux.

Aux dernières nouvelles, j'entends que le *Vaticanus* 5730 (233 fol., XIe siècle ?) viendrait de N.-Dame de Ripoll. L'attribution fautive aurait donc été portée en Catalogne depuis le sud de la France ; Ripoll, en effet, a toujours gravité autour de nos monastères méridionaux.

Digitized by Google

banal. Je compris en même temps que, si Migne avait réimprimé le commentaire, l'illusion n'eût pas été possible.

32. — 1923 : GOLDBACHER reconnaît que les extraits réunis par Bède seraient un subside appréciable pour la critique des Lettres de saint Augustin, puisqu'ils dépendent de manuscrits « très anciens »[1]. Mais, prétend-il, on n'en a jamais rien su, si ce n'est que Mabillon avait possédé « un manuscrit » et qu'il n'a pas tenu sa promesse de le publier. Puis, sans autre souci, l'éditeur se tourne vers les extraits de Florus, moins anciens, dignes cependant d'être considérés[2]. Mais, faute d'un texte critique, il renonce décidément à s'appuyer sur leur témoignage et se contente d'énumérer les passages des Lettres qui figurent dans l'édition de Cologne.

Ce chapitre d'histoire littéraire, un peu long et qu'il serait temps de clore, fait la preuve, semble-t-il, de ce que j'ai cru pouvoir avancer au début de mon étude. Il indique finalement, au milieu des incertitudes de l'enquête, ce que nous sommes en droit d'attendre désormais des trois florilèges désignés. Il comporte aussi une double moralité : devoir d'examiner soigneusement les manuscrits légués par la tradition, tant qu'ils existent et qu'une édition satisfaisante n'autorise point à s'en passer ; devoir de comparer les manuscrits entre eux, lorsqu'il s'agit d'un problème complexe, engageant des ouvrages semblables et susceptibles d'être confondus.

***

Deux exemplaires du recueil authentique de Bède sont déjà connus : l'un conservé à COLOGNE, l'autre au MONT-CASSIN[3].

Pour le premier, il faut se contenter de la courte notice imprimée en 1874. Ce volume de 160 feuillets et dont l'âge n'est pas assuré donne un texte qui s'arrête aussitôt après le début de la première

1. *C.S.E.L.*, vol. LVIII : *S. Augustini Pars V, Epistulae*, p. LXXVII-LXXX : « De Bedae quae dicuntur excerptis. »

2. En réalité, nous possédons, à Lyon ou ailleurs, nombre des manuscrits employés par Florus pour sa compilation, notamment le célèbre manuscrit 11641 du fonds latin de la Bibliothèque Nationale, écrit pour une part sur papyrus. Je me suis occupé jadis de ce manuscrit (cf. *Revue Bénédictine* XXIX, 1912, p. 148 sqq.), copié peut-être à Luxeuil et directement apparenté, quant à l'écriture, au *Reginensis* 317, sans me douter qu'il avait appartenu ensuite à Florus et portait la trace de ses lectures. J'ai indiqué alors une copie du IXe siècle, faite pour Saint-Mihiel : Cambridge, *Add.* 3479 ; j'en ai depuis identifié une autre : Cambrai 567. Il y a aussi à Bruxelles, n° 14920-22, une collection voisine, au moins pour une partie des sermons.

3. Ci-dessus, nos 24 et 26.

Digitized by Google

Épître aux Thessaloniciens[1]. Il est notable que le titre, insignifiant, ne diffère pas de celui du faux Bède [2]. Le copiste, probablement, avait remarqué, sans chercher à l'approfondir, la concurrence des deux ouvrages. Quoi qu'il en soit, les phrases du début coïncident exactement avec celles que j'indiquerai tout à l'heure et la médiocre étendue du commentaire garantit l'identité de l'ensemble [3].

L'exemplaire du Mont-Cassin est décrit assez complètement. Il offre, au cours de 260 pages, l'ouvrage complet et paraît dépendre d'une excellente tradition [4]. Le titre général n'est sans doute pas tout entier traditionnel ; car le premier mot en est suspect, quoiqu'on le retrouve à Fleury, et le qualificatif *diuersis* semble être aussi une précision sans autorité [5]. On reconnaît, néanmoins, le propre témoignage de Bède et, de plus, la référence d'Hincmar [6] dans cette définition :

> *Incipit excerptum Bede presbyteri de diuersis opusculis sancti Augustini in epistolis sancti Pauli.*

Il restait à retrouver les exemplaires signalés au XVIIe et au XVIIIe siècle par Mabillon, Blampin et Montfaucon [7].

Grâce à la cote mentionnée par Montfaucon, l'exemplaire de Jumièges se laisse identifier sans la moindre difficulté. Le manuscrit *B.* 80 de Jumièges s'appelle maintenant le n° 147 de ROUEN. Il remonte au IXe siècle et comprend 99 feuillets d'un assez grand format (225 × 182). Il porte un titre très peu différent de celui qu'indique Montfaucon : [8]

> *Adnotationes Bedae presbiteri in epistolis ex libris* X *B. Augustini.*

---

1. On verra plus loin que tel est aussi le cas du manuscrit n° 81 d'Orléans.
2. Par exemple, le manuscrit n° 175 de l'Université de Paris, qui remonte au XIIe siècle et renferme la troisième partie du commentaire imprimé, porte à peu près le même titre ; savoir : « Liber Bede de uerbis Augustini super epistolas Pauli ».
3. Je n'ai pas cherché à en savoir davantage, de meilleurs manuscrits nous fournissant tous les renseignements désirables.
4. Pour toute la dernière partie, depuis p. 208 (I THESS.-HEBR.), j'ai reçu d'un correspondant une analyse détaillée.
5. Il est curieux que le commentaire imprimé se présente dans l'édition de 1649, sous un titre analogue : « Expositio epistolarum beati Pauli apostoli ex diuersis opusculis sancti Augustini a uenerabili Beda presbytero excerpta... » Ce n'est pourtant là, si je ne me trompe, qu'une coïncidence fortuite. L'éditeur doit avoir combiné un titre abrégé du commentaire de Florus et le témoignage de Bède.
6. Ci-dessus n°s 2 et 4.
7. Ci-dessus n°s 16, 17, 19.
8. « Breues annotationes Bedae in epistolas S. Pauli ».

Digitized by Google

Robert de Torigny doit avoir consulté, soit au Bec soit au Mont, un manuscrit semblable, puisqu'il rappelle le même titre [1]. Mes recherches afin de recouvrer ce volume, qui pourrait avoir survécu, sont demeurées vaines. Il n'est pas, à ma connaissance, dans le fonds des manuscrits du Mont-Saint-Michel qui compose la bibliothèque d'Avranches. Quant aux manuscrits du Bec, on ne sait pas trop, à part quelques-uns, ce qu'ils sont devenus.

Le texte de Rouen prend fin dans le commentaire des Hébreux. Au sujet de l'identité littéraire, on a pour garant Montfaucon, qui, selon ses propres paroles, doit avoir regardé une copie de l'ouvrage découvert par Mabillon. A l'exception du titre, le catalogue moderne ne fournit aucun renseignement dont on puisse faire état [2]. Mais M. H. Labrosse, directeur de la Bibliothèque de Rouen, a bien voulu m'indiquer plusieurs détails qui confirment exactement le témoignage du Mauriste [3].

Mabillon s'est borné à marquer l'âge des deux manuscrits qu'il avait distingués et à transcrire leur titre. Me fiant à Oudin et à Schoenemann [4], je les ai cherchés tout d'abord dans l'ancien fonds de Saint-Germain. Mais un coup d'œil à l'édition des sermons de saint Augustin me montra l'inanité de cette piste et me remit dans la bonne voie. Blampin tenait de Mabillon que les précieux exemplaires du recueil authentique étaient conservés dans les bibliothèques de Fleury et de Saint-Bertin. De ce côté, les résultats de l'enquête dépassèrent l'espérance. Deux témoins subsistent, à Orléans, de la collection de Bède et deux autres, à Saint-Omer ou à Boulogne. Mais ils ne sont pas d'égale valeur.

1. ORLÉANS n° 81 (78). — Ce grand volume de 320 pages (sur deux colonnes), qui provient de Fleury-sur-Loire, a été formé au XVIIe siècle par la réunion de deux manuscrits différents. Le détestable catalogue de Charles Cuissard [5] date la première

1. « Ipsius Bedae adnotationes... » Voir ci-dessus n° 7.

2. *Catalogue général...*, série in-8°, I, 1886, p. 33.

3. Dans la bibliothèque actuelle de Rouen, le manuscrit n° 147 du catalogue officiel porte la cote *A*.437. Le titre *Adnotationes* etc. est de la même main que le texte. Le début du commentaire ne diffère en aucun point des indications que je donne ci-dessous pour l'Épître aux Romains. Les extraits relatifs à l'Épître aux Hébreux commencent fol. 99^v, le titre seul *(Ad Ebreos)* se trouvant au bas de la page précédente, qui est l'avant-dernière. Le texte se termine donc maintenant, par lacune, avec les premiers extraits qui concernent la dernière Épître de la collection.

4. Ci-dessus n° 18.

5. On ne saurait trop mettre en garde les érudits contre les indications, le plus souvent fantaisistes, de ce bibliothécaire, qui était le meilleur des hommes au demeurant, mais incapable de dater justement ni même de lire exactement les manuscrits qu'il entreprit de cataloguer. Ses transcriptions, comme j'en ai fait

Digitized by Google

partie du XIe siècle et la seconde du Xe. Elles remontent l'une et l'autre au IXe, la première pouvant être rapportée au milieu du siècle, la seconde à la fin. Celle-ci (p. 212-320) est un exemplaire complet de l'Exposition d'Haimon-Remi sur les Épîtres. L'autre comprend : 1° (p. 1-62) le commentaire de Bède sur les Actes et un fragment du commentaire sur l'Apocalypse [1] ; 2° (p. 62-211) le commentaire de Bède sur les Épîtres.

L'ouvrage n'est défini que dans le marge, au début de l'Épître aux Romains, mais par une main contemporaine :

Exertum Aug(ustini) in epistolis Pauli Ad Romanos.

Ce titre explique vraisemblablement celui qu'on a lu dans le manuscrit du Mont-Cassin et donne lieu de croire que la tradition italienne dépend de la tradition française, telle que celle-ci apparaît à Fleury ; il est même très possible qu'un exemplaire de Fleury [2] ait servi de modèle aux copistes du Mont-Cassin.

On remarquera que Mabillon indique un autre titre, à savoir celui-là même dont Loup s'est servi pour désigner le recueil, dans sa lettre à Hincmar : « *Collectaneum Bedae in Apostolum ex operibus Augustini* » [3]. Et pourtant il n'est guère douteux que Mabillon n'applique ce titre précis à ce même manuscrit de Fleury-sur-Loire que nous considérons. Il dit expressément que le texte fait défaut dans le commentaire de « l'Épître aux Thessaloniciens » par suite de l'arrachement des derniers feuillets. C'est en effet ce que nous constatons encore. A la page 207, la rubrique « *Ad Thessalonicenses prima* » introduit les extraits de saint Augustin afférents à cette épître ; à la page 209, 2e colonne, aucune nouvelle rubrique n'est donnée, mais on lit un long développement de

---

maintes fois l'expérience, sont tout à fait incroyables ; les dates proposées ne le sont pas moins, si bien que le volume relatif aux manuscrits d'Orléans est, sans comparaison possible, le plus mauvais de ceux qui composent la série des catalogues des Départements ; on ne peut se dispenser de le refaire, le fonds de Fleury ayant encore une grande valeur, en dépit des déprédations dont il a souffert depuis le XVIe siècle.

1. A savoir, respectivement : p. 1-50 (le début et la fin manquent) ; p. 58-62 : « Item Bedae de superbia et interitu antichristi et manifestatione groriae *(sic)* agni ecclesieque eius » Et uidi aliam bestiam ascendentem de terra. Aliam dixit de offitio, alia una est, quod est autem mare... et poterit esse uirgo et dolus in ore eius inueniri uirgines enim castos dicit et pudicos (*P. L.*, XCIII, 170 *d* l. 4—174 *c* l. 3). Les pages 51 et suivantes sont remplies par d'intéressantes additions liturgiques du Xe siècle ou de la fin du IXe.

2. Je ne dis pas l'un de ceux qui nous sont parvenus ; le texte du Mont-Cassin, plus complet sur un point, exclut cette hypothèse.

3. Ci-dessus n° 3. Mabillon dit : « beati Augustini ».

Digitized by Google

la *Cité de Dieu*, l. XX c. 19, sur le deuxième chapitre de la seconde Épître. Le manuscrit n° 81 se termine brusquement au bas de la page 210, quelques lignes avant la fin du c. 19 [1].

Mabillon qui, vraisemblablement, n'a connu cet exemplaire que grâce aux notes d'un correspondant aura donc donné à l'ouvrage, soit lui-même soit plutôt à l'instigation de son correspondant, le titre indiqué par Loup.

Quant à cette désignation même que nous devons à Loup, j'incline à la tenir pour suspecte. D'abord Loup, qui était un puriste, a sûrement substitué au terme *opuscula*, certifié par Bède en personne, une définition qu'il jugeait plus correcte : *opera*. Il réagissait, ce faisant, contre une habitude qui a déjà pour témoin Cassiodore et à laquelle, généralement, le IXe siècle resta fidèle [2]. Les manuscrits de Saint-Omer et du Mont-Cassin ont retenu *opuscula* ; mais, surtout, Hincmar qui consulta sans doute l'exemplaire de Loup dit aussi : « *de opusculis* ». Seuls, les « extraits » de Boulogne répètent au XIIe siècle, la désignation donnée par Loup ; le plus simple est de supposer que cette rédaction de Boulogne provient d'un copiste instruit, auquel la référence de Loup était parvenue. Car, pour le reste, l'accord du manuscrit de Saint-Omer et du passage d'Hincmar établit solidement le mot banal *Collectio*, au lieu du vocable savant *Collectaneum*, employé par Loup..

Mais, tout ceci dit, on admettra volontiers que le manuscrit possédé par Loup à Ferrières ne différait point de la copie qu'on transcrivait vers le même temps à Fleury ; en d'autres termes, que nos volumes d'Orléans représentent, lacunes à part, l'ouvrage attesté par Loup et par Hincmar ensemble. Les deux maisons étaient peu distantes. L'une ou l'autre a dû fournir l'archétype. Je n'ose, faute d'une preuve, mettre en cause Alcuin lui-même, qui gouverna Ferrières, nominalement du moins, en même temps que Saint-Martin de Tours et Cormery. Son intervention, toutefois, n'est pas impossible. En ce cas, le recueil de Bède aurait pu pénétrer en France par deux voies. La vraisemblance est, en effet, que l'archétype des manuscrits de Saint-Bertin fut apporté directement de la côte anglaise, les Anglais n'ayant jamais manqué à Saint-Omer, à cette époque surtout.

2. ORLÉANS n° 84 (81). — Ce manuscrit provient comme le précédent de Fleury ; nous en avons même un gage indubitable au

1. « ...Sed consenserunt iniquitati. proinde iudicati || (éd. DOMBART, II, 452, l. 17).

2. Voir ci-dessus, n° 1 en note, la référence au travail de P. LEHMANN.

Digitized by Google

dernier feuillet [1], et ailleurs encore [2]. Le texte est fort bien calligraphié, par une seule main, fort bien conservé, et censé complet, avec ses 288 pages (304×230) que termine un *Explicit* [3]. En fait, il prend fin vers le début du commentaire des Philippiens. Cet exemplaire est donc moins complet encore que le précédent. J'ai pu me convaincre qu'il n'en dépendait pas. Maintes différences de détail les distinguent. Aussi bien, je lui donnerais la même date environ qu'au manuscrit n° 81, c'est-à-dire vers le milieu du IXe siècle [4], quoique le type d'écriture soit tout autre. Ils se trouvent sur le même plan et permettraient ensemble de reconstituer l'archétype.

A Fleury, on dut s'apercevoir aussitôt de leur parenté. En tout cas, on les rapprocha évidemment. Car le même lecteur qui identifia vaguement le n° 81 inscrivit au commencement du n° 84 un titre semblable à celui que nous avons lu tout à l'heure :

Excerptum Aug(ustini) super epistolam ad Romanos.

Mabillon, cependant, a ignoré l'existence de ce volume, et c'est ce qui me fait supposer qu'il n'a connu l'autre que d'une manière indirecte. Au contraire, après la publication des *Analecta*, on estima sans doute à Fleury, que le manuscrit n° 84 était l'exemplaire que Mabillon avait en vue. Plusieurs notices en effet, qui remontent au XVIIe ou au XVIIIe siècle et dont Cuissard aurait pu aisément comprendre la portée, font ressortir l'étrangeté du

1. Ce feuillet qui sert de « garde » est rempli par une inscription contemporaine de la copie, tracée en caractères « rustiques » : « Hic est liber sancti ac beatissimi Benedicti abbatis de Floriaco coenobio si quis eum aliquo ingenio abstraxerit non redditurus /////// cum Iuda proditore uel Caipha damnationem accipiat ». Cette imprécation, particulièrement chère aux moines de Fleury, n'a guère servi à sauver leurs livres ; peu de bibliothèques ont plus souffert que la leur.

2. Dans les marges extérieures des pages 98 et 99, on trouve une inscription d'un aspect semblable à celui de la précédente : « Hic est liber sancti Benedicti Floriacensis ». Nombre de manuscrits de Fleury sont ainsi désignés dans la longueur de la marge. — En outre, la provenance est notée par une main moderne à la première page, avec une cote : « XI S. Benedicti Floriacensis ». La même cote est marquée sur la couverture, au milieu du plat antérieur.

3. Le dernier cahier (p. 281-288, plus le feuillet de garde) est un *trifolium* dont l'avant-dernier feuillet a été sectionné, et le manuscrit est bien complet. Je donnerai d'autres précisions sur ce point, en décrivant la collection de Bède.

4. Je crois pourtant le n° 81 légèrement plus ancien. — Il n'y a aucun compte à tenir, cette fois encore, des indications de Cuissard, qui date, comme d'habitude, au hasard : « XIe siècle ». Au surplus, sa notice est non seulement insuffisante, mais trompeuse. Il n'a pas même fait attention aux inscriptions modernes que je vais indiquer. Cependant, il renvoie ici à la dissertation de Mabillon ; mais il l'a lue tout de travers : « Mabillon, *Analecta*..., croit que l'auteur de ce commentaire est Florus diacre de Lyon ». — Au contraire, il y a encore à Orléans un exemplaire normal de Florus ; c'est le manuscrit n° 83 (80), qui remonte au IXe siècle (et non pas au Xe).

Digitized by Google

texte ou le définissent dans le sens indiqué en 1675 [1]. Elles ont été pour moi, en cette aventure, le premier rayon de lumière. Car c'est le manuscrit n° 84 qui m'a mis en contact avec l'ouvrage perdu de Bède. Mais il s'en est fallu de peu, par la faute du catalogue moderne, que je n'arrivasse point à reconnaître la réalité des faits.

3. BOULOGNE n° 64 (71). — Le catalogue moderne fait remonter au XIe siècle ce recueil qui provient de Saint-Bertin. Il me semble plus juste de lui donner pour date le commencement du XIIe siècle. Dans un contexte qui est totalement étranger à notre commentaire, on a la surprise, au fol. 72, de lire ce titre :

> *Exceptiones de collectaneo Bedae in apostolum ex operibus sancti Augustini.*

Je me suis expliqué plus haut à ce sujet ; et c'est d'ailleurs le seul intérêt du volume pour ce qui nous concerne. Le texte se poursuit jusqu'au fol. 89^r ; il correspond à la principale partie des extraits de Bède pour la première Épître aux Corinthiens. Je présume qu'il dépend, en cela, de l'exemplaire suivant.

4. SAINT-OMER n° 91. — Ce manuscrit de Saint-Bertin est certainement celui auquel Mabillon, en 1675, donnait « 700 ans » d'âge, le ramenant ainsi à la fin du Xe siècle. On y remarque en effet, exactement, l'*Incipit* et l'*Explicit* notés par le Mauriste. Mais il convient d'observer que le premier est une addition de la fin du moyen âge [2], tandis que le second fait partie de la transcription originale :

---

1. 1° Sur le dos même du volume, recouvrant en partie un ancien titre maintenant illisible, une étiquette blanche porte ces mots : « Vera Bedæ Collectanea seu commentaria in D. Pauli Epistolas 4 ».

2° En haut de la première page, on lit les lignes suivantes : « Haec collectanea s^t Augustini in Epistolam ad Romanos etc. usque ad Ephesios plane diuersa sunt ab iis quae a Beda seu Floro comportata sunt » *(sic)*.

Les mots *usque ad Ephesios* correspondent à une fausse référence de la même main : *Ad Ephesios*, qui fait suite à l'*Explicit* p. 288.

3° Au-dessous de ces lignes, une autre main a noté ce nouveau titre : « Vera Bedæ Collectanea in Paulum ».

4° Enfin dans la marge extérieure, le rédacteur de l'étiquette a tracé cette notice plus développée : « Excerpta in Epistolas S. Pauli — [*Pauli* est écrit au-dessus du mot *Augustini* biffé] — ad Romanos etc. usque ad Ephesios ex operibus S. Augustini diuersa ab iis quae edita sunt nomine Bedae et Flori, qua de re uide Disquisitionem D. Johannis Mabillonii tomo I Analectorum ».

2. Ce titre se trouve, parmi plusieurs autres, à la première page, le texte de l'ouvrage ne commençant qu'au *verso* du premier feuillet, sans indication préliminaire. On distingue quatre titres sur la première page ; le premier a été lacéré par le couteau du relieur, il semble avoir été tracé au XIe siècle ; les trois autres sont de diverses mains du XIVe et du XVe siècle :

1° « Incipit collectio Bede..... Pauli apostoli..... opusculis beati Agustini ».

Digitized by Google

Incipit liber collectionum uenerabilis Bede presbiteri ex scriptis beati Augustini episcopi in epistolas beati Pauli apostoli elaboratis.

Explicit collectio Bedae presbiteri ex opusculis beati Agustini in epistolas Pauli apostoli.

L'on sait, d'autre part, grâce à Blampin, que l'un des deux manuscrits retrouvés appartenait à Saint-Bertin. L'identité n'est donc pas contestable.

Mais, quant à la date, on ne peut hésiter maintenant à la reculer jusqu'à la première moitié du IXe siècle [1]. Ce qui a trompé vraisemblablement Mabillon, c'est la singularité de l'écriture, qui fait de ce volume un ouvrage extrêmement curieux du point de vue de la paléographie.

Une dizaine de mains me paraissent avoir collaboré à la transcription. Elles sont toutes françaises, c'est-à-dire continentales, plusieurs très calligraphiques et proches d'être banales, pour l'ensemble du style. Néanmoins, un élément très sensible, de temps à autre, pour l'observateur est la forme des traits, une certaine irrégularité anguleuse, dont l'origine n'est nullement douteuse. En d'autres mots, quelques-uns de ces scribes ont fait leur travail de copie sous une influence insulaire ou anglo-saxonne qui agissait immédiatement et venait de leur origine même. Par exemple, les deux premiers cahiers (fol. 1^v^-16) sont l'œuvre d'un rédacteur qui trace presque constamment des initiales nettement insulaires [2] et, pour le reste, se sert d'un alphabet dérivé de l'écriture insulaire dite « pointue ». D'autres mains donnent lieu à des constatations analogues. Il résulte de ceci que le manuscrit de Saint-Bertin est, pour une part tout au moins, l'ouvrage de moines venus d'Angleterre qui ont adopté le style continental, sans se défaire complètement de leurs habitudes insulaires, notamment pour les abréviations.

En outre, on peut remarquer, d'un bout à l'autre du commentaire,

---

2° « Collectiones Bede ex scriptis Augustini 2° f° ergo ». — Le premier mot de fol. 2^r^ est en effet *ergo*.

3° « Collectiones Bede ».

4° Le titre cité par Mabillon, que je donne ci-dessus. La même main ajoute : « Nicholae pete Bedam de temporibus ».

Enfin, au bas de fol. 1^r^, le libraire du XVe siècle qui a pris soin de signer tous les manuscrits de Saint-Bertin que nous possédons encore, a posé sa marque caractéristique : « De libraria sancti Bertini. »

1. Je n'oserais pas dire le début.

2. Noter en particulier les lettres *B* et *Q*. — Je n'insisterai pas ici sur le système des abréviations employé par les dix copistes ; j'en ai fait cependant une analyse aussi complète que possible, qui confirme le jugement porté plus haut.

Digitized by Google

les traces d'une révision faite par une main spécifiquement insulaire, d'après l'archétype apparemment. Cette révision consiste le plus souvent en menues retouches. Une fois pourtant, le réviseur a écrit deux lignes, plus exactement vingt-cinq mots (fol. 66v-67r), qui révèlent son lieu d'origine de la manière la plus claire.

Enfin, et ceci a plus d'importance encore pour l'objet présent, je ne doute pas que l'archétype n'ait été un manuscrit anglo-saxon importé d'Angleterre et, j'oserai même dire, composé au VIIIe siècle ; ce qui nous fait rejoindre à peu près l'époque de Bède. En un endroit où le texte du commentaire, tiré de la *Cité de Dieu*, l. XII c. 17, demandait le mot *coaeternum* [1], le copiste de ce passage, trop appliqué à suivre son modèle pour avoir égard au sens, a lu et transcrit ce barbarisme : « *coaetennum* », nous apprenant ainsi que le rédacteur de l'original employait une lettre *r* à jambages égaux, comme on la voit généralement dans les manuscrits insulaires les plus anciens [2].

Le manuscrit de Saint-Omer peut donc passer pour le témoin d'une bonne tradition. Il a aussi le mérite d'être complet. Il n'est pourtant pas exempt de fautes et présente même une lacune dans le commentaire de la seconde Épître aux Thessaloniciens. Je ne m'arrête pas davantage à le décrire, puisque je vais en faire l'appui principal du sommaire, à côté des manuscrits d'Orléans ; il est formé de 120 feuillets [3] et mesure 284 × 180.

***

Collectio Bedae presbiteri ex opusculis sancti Augustini in epistolas Pauli apostoli.

Quae inscriptio re uera cum auctoris ipsius inscriptione, quia haec non expresse refertur, non omnino consentire potest, sed ex diuersis fontibus

1. Éd. Dombart, I, 538, l. 16.

2. Mon vieux maître Edmond Bishop, qui s'intéressait à tout ce qui peut éclairer l'histoire, s'était aperçu, un jour, de l'importance exceptionnelle de la lettre *r* pour distinguer et, par suite pour dater les manuscrits insulaires ; il parcourut alors les principaux albums de paléographie pour faire collection des formes diverses que revêt cette lettre dans lesdits manuscrits, et composa de curieux et minutieux tableaux qu'il me montrait avec fierté. A mesure, en effet, qu'on avance dans le moyen âge, du VIIIe au XIe siècle, les jambages de la lettre *r*, d'abord exactement égaux de manière à ne différer pas de la lettre *n*, perdent leur équilibre; le premier s'allonge et descend au-dessous de la ligne directrice, le second se raccourcit et se recourbe.

3. Les cahiers sont signés au milieu de la marge inférieure : .I. Un autre petit détail est digne d'être signalé : les omissions de la première transcription sont indiquées dans la marge au moyen de la lettre *h* barrée, et restituées par le réviseur à la suite du même signe *h* ; ceci d'un bout à l'autre du volume.

Digitized by Google

traditionis conficitur ac eorum discrepantias, secundum certiora testimonia, praecipue ex Audomaropolitano codice, complanat. Nam (1) *Beda pius suum laborem tantum describit, uerbis istis* : In apostolum quaecumque in opusculis sancti Augustini exposita inueni cuncta per ordinem transcribere curaui. *Qui* (2) *fortasse meminit praeclarum illum Cassiodori locum de Petro Tripolitano* : sancti Pauli epistolas exemplis (*aliter* ex capitulis) opusculorum beati Augustini subnotasse narratur. *Alio modo* (3) *Lupus eruditus abbas expositionem nostram definit* : Collectaneum Bedae in apostolum ex operibus Augustini. *At* (4) *Hincmarus Remorum praesul proprium Lupi apographum declarare uidetur, cum loquitur de* collectione uenerabilis Bedae presbyteri de opusculis sancti Augustini super apostolum. *Denique* (5) *Robertus Montis abbas* ipsius Bedae adnotationes *nunciat et sic, fortasse, de Gemmeticensi uel simili uolumine testis est. Nunc codicum literam repetere iuuat. Hi uero septem sunt, sed inaequales auctoritate. Primo autem praestantiores uidebis, postea per ordinem minores. Sic enim recitat A* (6), *scilicet prior Bertinianus, et Hincmari uerba comprobat* : Collectio (*aliter* collectiones, *aliter etiam* liber collectionum uenerabilis) Bedae presbiteri ex opusculis (*aliter* scriptis) beati Augustini (episcopi) in epistolas Pauli apostoli ; *et B* (7) *qui est Bertinianus alter* : Exceptiones de collectaneo Bedae in apostolum ex operibus sancti Augustini ; *et C* (8) *uel Casinensis* : Excerptum Bede presbyteri de diuersis opusculis sancti Augustini in epistolis sancti Pauli ; et *Floriacenses ambo* (9-10) : Excertum Augustini in epistolis Pauli (*F^1*), Excerptum Augustini super epistolam Pauli ad Romanos (*F^2*) ; *et G* (11) *uel Gemmeticensis* : Adnotationes Bedae presbiteri in epistolis ex libris X beati Augustini ; *tandem K* (12) *uel Coloniensis* : Liber Baedae presbyteri super epistolas Pauli.

I <Incipit> ad Romanos [1].

Paulus seruus Christi Iesu uocatus apostolus et cetera.

EX LIBRO CONTRA QVINQVE HERESES. Ordois te sequendus est ut loquens de euangelio non sileam de prophetis sed ego, inquit Manicheus, nec Moyses... non amisit uirginitatem.

EX LIBRO DE SANCTA TRINITATE XII CAPITVLO VI. *De filio suo* inquit *qui factus est ei ex semine Dauid*... Tamquam de alio supra diceret...

(Loci circiter centum et uiginti unus de Epistola ad Romanos, si omnes computare uelis, referuntur ex scriptis b. Augustini. [2]

---

1. Les titres particuliers sont presque toujours incomplets dans les manuscrits que j'ai pu consulter (*A*, *F^1*, *F^2*). Je prends pour norme ceux de II COR. GAL., EPH., qui sont à peu près corrects dans *F^2* ; en outre, ceux de PHIL. et COL. dans *A*, où ils ont été ajoutés dans l'interligne. Il est visible que, le plus souvent, les copistes n'ont pas su distinguer les groupes d'extraits. Peut-être l'auteur s'était-il contenté d'une brève indication marginale. *A* ne fournit aucun titre de première main ; mais on les trouve dans la marge, sous quelque forme, pour les premières Épîtres. *F^1* indique seulement le point de départ de PHIL. et de ITHESS. *C* lui-même, qui offre une suite régulière, à en croire la notice, confond GAL. et EPH., PHIL. et COL.

2. Je note ici, pour donner une idée plus complète de l'ouvrage, les extraits qui continuent les deux premiers, jusqu'au vingt-et-unième :

Digitized by Google

Quae reperies : in A, fol. 1v ; *in C, pag.* 1 ; *in F*[1], *pag.* 62 ; in *F*[2], *pag.* 1. *Vltimi autem loci qui recitantur hi sunt :)*

Dico enim Iesum Christum ministrum fuisse circumcisionis et cetera [Rom. XV, 8].

---

(3) *Testis enim mihi est deus cui seruio in spiritu meo* [I, 9]. « Ex libro de sermone domini in monte ». Ego autem dico uobis non iurare omnino... sed a malo est illius.

(4) *Iustitia enim dei in eo reuelatur ex fide in fidem* [I, 17]. « Ex libro quaestionum euangelii secundo tit. XXXVIII ». Quod dixerunt apostoli domino auge nobis fidem... quod nunc credimus obtine<bi>mus.

(5) « Ex sermone contra paganos de kl. ianuariis ». *Reuelatur enim ira dei de caelo super omnem impietatem* [I, 18]. Quorum nisi et Iudeorum et gentium ?... coluerunt potius creaturam quam creatorem. — (Ce long extrait inclut des « rubriques » qui correspondent aux versets 20-25, et l'extrait sixième fait suite, sans autre référence, au v. 25).

(6) « Ex omelia in epistola sancti Iohannis secunda ». Sed uae tibi si amaueris condita... qui ista fecit.

(7) *Propterea tradidit illos deus in desideria cordis eorum in inmunditiam* et cetera [I, 24]. « Ex libro de gratia et libero arbitrio ». Scriptum est in prouerbiis Salomonis : Sicut impetus aquae... alioquin gratia non est gratia.

(8) *Masculiin masculos turpitudinem operantes et mercedem quam oportuit erroris sui in semetipsos accipientes* [I, 27]. « Ex libro contra aduersarium legis et prophetarum primo ». Oportuisse non est ueritus dicere apostolus... sed incrementa uitiorum.

(9) *Propterea inexcusabilis es o homo omnis qui iudicas* et cetera [II, 1]. « Ex epistola ad Xystum presbiterum de Pelagianis ». Si ergo istos inexcusabiles dicit... sed iusta damnatio.

(10) « Ex libro de gratia et libero arbitrio ». Qui ergo nouerunt diuina mandata... plagis uapulabit multo.

(11) « In sermone de psalmo CXVI ». Solus deus uerax omnis autem homo mendax... fecit de mendace ueracem.

(12) *Est autem deus uerax omnis autem homo mendax* [III, 4[1]]. « In expositione psalmi CXVI ». Ego autem dixi in extasi mea... Quoniam dii erunt et filii altissimi.

(13) *Sicut scriptum est : Vt iustificeris in sermonibus tuis et uincas dum iudicaris* [III, 4[2]]. « In expositione psalmi L[m1]. » Quid est hoc futurum iudicem iudicandum... ut ueniant bona.

(14) « Ex libro de gratia et libero arbitrio ». Quam incomprehensibilia sunt iudicia eius... Omnes declinarerunt simul inutiles facti sunt [III, 12]. — (Tout le passage Rom I, 9[2]-12[1] est rapporté).

(15) « In expositione psalmi XIII ». Omnes declinauerunt simul inutiles facti sunt idest et Iudaei... ut omne os obstruatur et cetera [III, 19].

(16) « Ex tractatu psalmi CXVIII ». Conclusit scriptura omnia sub peccato... iustitia dei manifestata est [III, 21].

(17) « Ex tractatu psalmi eiusdem ». Omnes praeuaricantes gratia saluatoris inuenit... caritas inspiretur.

(18) *Omnes enim peccauerunt et egent gloria dei* [III, 23]. « Ex tractatu psalmi XXX ». Omnes peccatores inuenit... et egent gloriam dei.

(19) *Vbi est gloriatio tua ? Exclusa est* et cetera [III 27] « Ex tractatu psalmi CXVIII ». Viam inquid iniquitatis amoue a me... subuenientis misericordia.

(20) *Arbitramur enim iustificari hominem per fidem sine operibus legis.* [III 28]. « Ex sermone de Abraham ubi immolat deo Isaac filium suum ». Credidit Abraham deo... etiamsi foris non exit in opere.

(21) *Quid ergo dicemus inuenisse Abraham patrem nostrum secundum carnem* [IV 1]. « Ex prologo psalmi XXXI ». Hunc ergo psalmum ad gratiam pertinere... ne inpediant oculos misericordiae dei.

Digitized by Google

EX TRACTATV PSALMI LXXVIII. Dominus qui dixit non sum missus nisi ad oues quae perierunt domus Israhel... in eo quod de prophetia idem apostolos commemorat : Laetamini gentes cum plebe eius.

<Explicit ad Romanos>.

II <Incipit> ad Corinthios prima.

Paulus uocatus apostolus Iesu Christi per uoluntatem dei.

EX OMELIA IN EPISTOLA IOHANNIS TERTIA. Aliam significationem habet Iesus aliam significationem habet Christus... cum omnibus qui inuocant nomen domini nostri Iesu Christi.

EX LIBRO CONFESSIONVM PRIMO. Inuocat te domine fides mea...

(Loci circiter nouem et octoginta.
In A, fol. 40v *; in C, pag.* 73 *; in* F^1, *pag.* 114 *; in* F^2, *pag.* 114.*)*

EX LIBRO II DE SERMONE DOMINI IN MONTE. Et apostolus Paulus potest uideri de crastino cogitasse... ut in operibus suis non regnum dei sed istorum adquisitionem intueatur.

<Explicit ad Corinthios prima.>

III <Incipit> ad Corinthios secunda.

Paulus apostolus Christi Iesu per uoluntatem dei.

EX OMELIA IN EPISTOLA SANCTI IOHANNIS VIII. Amat Paulus dici a nobis peccata sua... ecclesia gentium tamquam fluxum patiens et sanata est.

EX LIBRO AD PROSPERVM ET HILARIVM. Quomodo aperitur ostium uerbi nisi cum sensus aperitur audientis...

(Loci triginta duo.
In A, fol. 69r *; in C, pag.* 124 *; in* F^1, *pag.* 152 *; in* F^2, *pag.* 189.
Sed in fine huius expositionis codices nostri discrepant. Nam Casinensis, fortasse rectius, cum uerbis desinit quae mihi non est ad fontem reducere :... adhuc timendum est ; *hic autem Bertinianus et Floriacenses de uersu* 12° *ultimi capituli in epistola prima ad Corinthios referunt eo modo :)*

Si quis non amat dominum Iesum in incorruptione sit anathema. IN DISPVTATIONE QVAM HABVIT CVM PASCENTIO DE FIDE PRAESENTE LAVRENTIO IVDICE. Simul graeco et Syro utitur uerbo. Si quis, inquit, non amat dominum, anathema maranatha. Anathema Graeco sermone dixit condemnatus, maranatha definiuit donec dominus redeat.

Explicit ad Corinthios secunda [1].

IV Incipit ad Galatas.

Si nos aut angelus de caelo euangelizauerit uobis praeterquam quod euangelizauimus uobis anathema sit [GAL. I, 8].

EX SERMONE CONTRA PAGANOS DE KALENDIS IANVARIIS. Nec ipse apostolus uoluit in se poni spem sed in ueritate quam adnuntiabat...

---

1. En réalité F^2, que je suis, fait lire : « Explicit epistola II ad C. ».

Digitized by Google

(Loci quadraginta septem.
In A, fol. 79r *; in C, pag.* 143 *; in F*1*, pag.* 165 *; in F*2*, pag.* 218*).*

EX SERMONE DE PASSIONE DOMINI. Gloriemur ergo et nos in cruce domini nostri Iesu Christi per quem nobis mundus et nos mundo crucifigamur, de qua cruce ut non erubesceremus eam in ipsa fronte hoc est in pudoris domicilio collocauimus.
Explicit ad Galatas [1].

V Incipit ad Ephesios.
EX LIBRO ENCHIRIDION K. LXII. *Instaurari omnia in Christo quae in caelis sunt et quae in terris in ipso* [EPH. I, 10]. Instaurantur quippe omnia quae in caelis sunt cum id quod inde in angelis lapsum est ex hominibus redditur...

(Loci triginta.
In A, fol. 92r *; in F, pag.* 182 *; in F*2*, pag.* 257. *C autem non designatur).*

ITEM EX SERMONE DE EADEM LECTIONE : NON EST NOBIS CONLVCTATIO ADVERSVS CARNEM ET SANGVINEM. Ideo utique quia quando te homo persequitur diabolus per illum... et non contra illos sed contra eum qui illos instigat totis uiribus laborandum ut dum diabolus uincitur infelix ille quem possidere coeperat liberetur.
<Explicit ad Ephesios.>

VI <Incipit> ad Philippenses.>
Paulus et Timotheus serui Christi Iesu.
EX HOMELIA IN EVANGELIVM IOHANNIS LXXXII. Sicut duo sunt timores qui faciunt duo genera timentium sic duae sunt seruitutes...

(Loci uiginti quattuor.
In A, fol. 99r *; in C, pag.* 185 *; in F*1*, pag.* 193 *; in F*2*, pag.* 283. *Sed F*2 *in medio sexti loci deficit cum pag.* 288, *quamuis* EXPLICIT *addat detruncatae sententiae* [2]*).*

Gauisus sum autem in domino uehementer quoniam tandem aliquando refloruistis pro me sentire [PHIL. IV, 10].
EX LIBRO CONFESSIONVM TERTIO DECIMO. Neque enim et in illis qui praebent ista ea quae dant fructus... Nec interior Helias sed exterior pascebatur qui posset etiam talis cibi egestate corrumpi.
Explicit ad Philippenses [3].

---

1. *F*2 donne par erreur : « Explicit epist. ad Corinthios ».

2. Soit : (p. 287) « Ex libro questionum LXXXIIII ». *Habitus in carne dicitur quae nobis est ut habeatur accidit...* (p. 288)... *Id habendo hominem inuentus est homo non enim poterat inueniri EXPLICIT.* — *A* et *F*1 poursuivent correctement : *ut homo ab his qui cor inmundum habebant... sicuti nec membra ueste induta mutantur.*

3. Cet *explicit* et l'*incipit* suivant, d'après un réviseur de *A*.

Digitized by Google

VII Incipit ad Colossenses.

Qui eruit nos de potestate tenebrarum et transtulit in regnum filii dilectionis suae [COL. I, 13].

EX LIBRO DE TRINITATE XV TIT. XVII. Quod dictum est filii caritatis suae nihil <aliud> intellegatur quam filii sui dilecti...

(Loci uiginti sex.

In A, fol. 105r *; in F*1*, pag.* 202. *C autem non designatur).*

EX LIBRO CONTRA ADVERSARIVM LEGIS PRIMO. Iurauit dominus et non penitebit cum, tu es sacerdos in aeternum secundum ordinem Melchisedech. Nouerunt qui legunt quid protulerit Melchisedech... et quae deum non paenitebit significatio est quia hoc sacerdotium non mutabit.

<Explicit ad Colossenses.>

VIII <Incipit> ad Thessalonicenses prima.

Paulus et Siluanus et Timotheus ecclesiae Thessalonicensium.

IN EXPOSITIONE PSALMI LXXXI : DEVS STETIT IN SYNAGOGA DEORVM. Iudaeorum proprie synagoga dici solet quamuis et ecclesia dicta sit....

(Loci septem.

In A, fol. 109v *; in C, pag.* 205 *; in F*1*, pag.* 207*).*

Et[1] *integer spiritus uester et anima et corpus sine querella in die domini nostri Iesu Christi seruetur* [I TH. V, 23].

EX LIBRO DE PERFECTIONE IVSTITIAE HOMINIS AD PAVLVM ET EVTROPIVM. Aliud est esse sine peccato quod de solo in hac uita unigenito dictum est... Et tamen eo ipso quod uerum dicit : Demitte sicuti et nos dimittimus, sine peccato se[2] non esse declarat.

<Explicit ad Thessalonicenses prima.>

IX <Incipit> ad Thessalonicenses secunda.

EX LIBRO DE CIVITATE DEI XX TIT. XIII. *Rogamus uos fratres per aduentum domini nostri Iesu Christi... quoniam nisi uenerit refuga primum* et cetera [II TH. II, 1-3]. Nulli dubium est eum de antichristo ista dixisse diemque iudicii...

(Loci tres, qui tantum in C seruantur.

In A, fol. 111v *; in C, pag.* 208 *; in F*1*, pag.* 209. *Sed F*1 *deficit paulo ante finem capituli de Ciuitate, pag.* 210 *; de quo uide superius ; A uero idem capitulum refert atque solum addit uersum epistolae ad ultimum locum).*

Quod si quis non oboedit uerbo nostro per epistolam hunc notate et non commisceamini cum illo [II TH. III, 14].

EX TRACTATV PSALMI CENTESIMI. Nos quidem, fratres, propter correptionem aliquam tenemus nos a fratribus nostris

---

1. Ainsi *et*, qui est la leçon de l'*Amiatinus* dans *A* ; *C*, au contraire, donne *ut*, comme les témoins ordinaires de la Vulgate (*Fuldensis*, etc.). Il est probable qu'on ait ici le témoignage précis de Bède d'après l'*Amiatinus*.

2. *A* omet *se*.

Digitized by Google

et non cum eis conuiuamus magisque conuiuamus cum paganis... insatiabili corde sunt.

Explicit <ad Thessalonicenses secunda.>

X Incipit ad Timotheum prima [1].

Paulus apostolus Christi Iesu per imperium dei saluatoris nostri et reliqua.

EX LIBRO CONFESSIONVM VIII. Infirma mundi elegisti ut confunderes fortia et ignobilia huius mundi elegisti...

(Loci uiginti sex.
In A, fol. 113v *; in C, pag.* 224*).*

Et lucem, inquit, habitat inaccessibilem [I TIM. VI, 16].

IN EXPOSITIONE PSALMI CXVIII, VBI DICTVM EST : IN LABIIS MEIS PRONVNTIAVI OMNIA IVDICIA ORIS TVI. Inscrutabilia fortasse iudicia dei dicta sunt homini...

Diuitibus huius saeculi praecipe non sublime sapere [VI, 17].

EX SERMONE DE EADEM LECTIONE. Praecipe, inquit, diuitibus huius mundi quia sunt et diuites dei... thesaurizant sibi fundamentum bonum in futurum.

<Explicit ad Timotheum prima.>

XI <Incipit >ad Timotheum secunda.

Si non credimus, ille fidelis permanet, negare seipsum non potest [II TIM. II, 13].

EX OMELIA QVINQVAGESIMA IN EVANGELIVM IOHANNIS [2]. Sic autem dictum est : Non poterant credere, ubi intellegendum est quod nolebant [3]...

(Loci quindecim.
In A, fol. 117r *; in C, pag.* 240*).*

Alexander aerarius multa mala mihi ostendit, reddet illi dominus secundam opera eius [IV-14].

EX LIBRO CONFESSIONVM XIII. Loquentes de principio Genesis dicebamus eis terra efructibus significari... Ista enim debetur eis qui ministrant doctrinam rationalem per intellegentias diuinorum mysteriorum.

<Explicit ad Timotheum secunda.>

XII Incipit ad Titum [4].

In spem uitae aeternae quam promisit non mendax deus ante tempora aeterna [TIT. I, 2].

EX LIBRO DE CIVITATE DEI XII. Quae saecula praeterierint antequam genus institueretur humanum me fateor ignorare...

(Loci quatuor.
In A, fol. 118v *; in C, pag.* 248*).*

---

1. *A* un peu différemment : *Incipit de epistola Pauli ad Timot.*
2. Dans nos éditions, c'est le « Tractatus » LII, § 9.
3. *Non uolebant : A.*
4. *A : Incipit de epistola ad T.*

Digitized by Google

Sed secundum suam misericordiam saluos nos fecit per lauacrum regenerationis [III, 4].

EX LIBRO CONTRA FAVSTVM XI. Quis non intelligat in lauacro regenerationis spem nobis datam salutis futurae non iam salutem ipsam quae promittitur et tamen spes certa est tamquam iam data esset eadem salus, saluos nos, inquit, fecit.

<Explicit ad Titum.>

XIII <Incipit> ad Ebreos [1].

Cui enim dixit aliquando angelorum : Filius meus es tu, ego hodie genui te [HEBR. I, 5].

IN EXPOSITIONE PSALMI SECVNDI. Quamquam possit etiam ille dies in prophetia dictus uideri quo Iesus Christus secundum hominem natus est...

(Loci sedecim.

In A, fol. 118v *usque ad fol.* 120v *; in C, pag.* 250 *usque ad pag.* 260*).*

Ne quis fornicator aut profanus ut Esau qui propter unam escam uendidit primogenita sua [XII, 16].

EX LIBRO DE CIVITATE DEI XVI TIT. XXXVI [2]. Hic discimus in uescendo non cibi genere sed auiditate immodesta quemque [3] culpandum.

Explicit collectio Bedae presbiteri ex opusculis beati Augustini in epistolas Pauli apostoli [4].

***

La collection de Bède, si elle était entièrement publiée, pourrait nous servir à deux fins.

En premier lieu, on a le droit de penser qu'elle reproduit le texte des Épîtres qui était familier au compilateur. C'est du moins ce qu'on attend avant tout examen. Pour relier les extraits dont il avait fait choix, Bède devait intervenir et disposer la chaîne des versets scripturaires, cités soit de mémoire soit conformément à une bible.

Je dois avouer que l'enquête à laquelle je me suis livré dans ce sens n'a pas donné les résultats que j'espérais. J'ai tenté de collationner les textes relatifs à ROM. I-VI et GAL. I-III, en m'aidant des manuscrits d'Orléans et de Saint-Omer. Malheureusement, ce travail est rendu assez difficile pour l'état de la tradition. Les copistes, habituellement, n'ont pas su distinguer les passages de

1. *A* : *Item de epistola ad Eb.*
2. C'est bien le chapitre 36, l. XVI dans nos éditions (DOMBART 1877, II, 183, l. 23-25).
3. *A* ajoute *esse.*
4. Cet *explicit* d'après *A*, sans changement.

Digitized by Google

saint Paul des extraits de saint Augustin, et l'on n'est jamais sûr de remarquer tout ce qui importe. De plus, on constate ça et là des oublis ; certains extraits demeurent en l'air, sans appui. Si tous les exemplaires étaient comparés, et contrôlés les uns par les autres, en vue d'une édition critique du recueil, ces défauts disparaîtraient probablement, en grande partie. Mais une difficulté subsisterait encore. Parfois, Bède paraît s'être contenté d'aligner les morceaux empruntés à l'évêque d'Hippone, afin de présenter le texte biblique qu'il entendait commenter au moyen de ces mêmes morceaux. En même temps, lorsqu'il cite ou semble citer saint Paul, on peut craindre qu'il ne se laisse influencer pour plusieurs détails, dans un souci d'harmonie, par la glose augustinienne. Il est donc nécessaire d'être toujours sur ses gardes ; sinon, l'on attribuerait à Bède un texte des Épîtres qui est le texte employé par saint Augustin lui-même.

Ces réserves faites, il doit rester dans le recueil, surtout là où le commentaire est dense, nombre de citations des Épîtres qui correspondent à la Bible du vénérable Bède. Dans l'ensemble des chapitres collationnés [1], j'ai retrouvé un bon texte de la Vulgate, avec diverses leçons pareilles à celles du *Fuldensis* et de l'*Amiatinus*. Je ne voudrais pas préciser davantage. Ce n'est qu'une indication, le programme d'une tâche à remplir.

Le second avantage qu'on pourra retirer de cette collection d'extraits est beaucoup plus net. Elle nous remet entre les mains, pour ainsi dire, les ouvrages de saint Augustin que le moine de Jarrow avait réunis. Au regard de l'histoire littéraire et de la critique textuelle, c'est un appoint très précieux, évidemment, s'il est utilisé avec intelligence. Les éditeurs des œuvres de saint Augustin savent désormais qu'ils trouveront là un moyen de contrôle qui pourrait être souvent décisif. Il n'est que de penser aux problèmes posés par la dernière partie du *De Ciuitate dei* [2], si pauvrement documentée jusqu'à présent, par les treize livres des *Confessiones*, par le recueil des lettres ou celui des sermons. En nombre de cas, les extraits cités par Bède peuvent servir de pierre de touche pour apprécier la leçon de tel manuscrit ou déterminer le groupement des témoins.

---

1. Voici les versets relevés pour ces chapitres : Rom. I, 1^1, 3-4, 9^1, 17^1, 18^1, (20-25 d'après s. Augustin), 24^1 *(Propterea)*, 27^2 ; II, 1^1 *(Propterea)* ; III, 4^1, 4^3, 8^3, 9^2-12^1, 19^1 *(his)*, 20^2-21^1, 23, 28 ; IV, 1, 14^1, 17^2 ; V, 8^1, 12 *(in hunc mundum peccatum)* ; VI, 10, 20 ; VII, 1 *(dominatur in homine)* ; — Gal. I, 8 ; II, 3, 9^2, 11-14^1, 16^7, 20^1, 20^2 ; III, 6^2 *(credidit Abraham deo)*, 13, 16, 24-25, 27-28.

2. Mais, même pour les premiers libres, il serait très utile d'établir la position du texte de Bède par rapport à celle des manuscrits de Lyon et de Corbie.

Digitized by Google

Je dois me borner maintenant à ces remarques générales ; mais je vais proposer encore, d'après les manuscrits de Fleury et de Saint-Bertin, une liste alphabétique des ouvrages mentionnés.

Ce tableau achèvera, dans ma pensée, de faire connaître la collection. J'espère n'y avoir pas commis trop d'erreurs, ni rien omis qui soit vraiment important. On entend bien toutefois que c'est un inventaire imparfait et provisoire.

ex l. contra Aduersarium legis et prophetarum I *R Cl H* ; II 2 *C Ti* 2 *Ti* ; *sine numero R* C^2 2 *C*.

ex l. de Bono coniugali *Ti*.

ex l. de Civitate dei I tit. X *Tt* ; VIII cap. LXX *(?) C* ; XV tit. II *G*, tit. XXIII *H* ; XVI cap. XXIII *G*, tit. XXXII *R H*, cap. XXXV *R*, tit. XXXVI *H* ; XVII cap. III 2 *C H* ; XX tit. VI 2 *C*, tit. XIII 2 *T*, cap. XIIII *C*, tit. XX *C* I, tit. XXIIII *H* ; XXII tit. II *G*, tit. XV *E*, tit. XVIII *E* ; *cum incompletis numeris* : X *C*, XII *Tt*, XIII *C*, XIIII *C* 2 *C*, XV *E*, tit. XVI *R*, tit. XVIIII *Ti*, cap. XXVI C ; *sine numeris R* C^2 *G*.

ex l. Confessionum I *C* ; VIII *Ti* ; VIIII *E* ; XIII *P* 2 *Ti* ; XIII de principio genesis : ubi facta anima *R H*, ubi accepit homo potestatem super cuncta animantia *C* ; *sine numero* C^2.

ex l. de Consensu euangelistarum II tit. XXXI *G*, III cap. XXV *C*.

ex l. de Correptione et gratia *Ti*.

in Disputatione cum Pascentio de fide presente Laurentio iudice 2 *C (uide superius de loco isto)*.

ex l. de Doctrina Christiana I *Ti* ; III I ; *sine numero* R^2 *C* 2 *C G*.

ex l. de Dono perseuerantiae *R*.

ex l. de Ecclesia catholica *R*.

ex l. Enchiridion cap. VII *R* ; tit. XXXI *E* ; tit. XXXII *R* ; tit. XLI 2 C^2 ; cap. LII *R* ; tit. LIIII 2 *Ti* ; cap. LXII *E* ; cap. LXXX C^2 ; tit. LXXXI *G* ; tit. CV *Cl Ti* ; tit. CX *R* ; cap. CXXIIII *G* ; *sine numeris R C*.

ex l. contra Epistolam Gaudentii *G*.

ex l. contra Epistolam Petiliani *P*.

ex l. contra Epistolam Secundini manichei *R Cl*.

ex Epist. ad Bonifatium *Cl* ; ad Consentium (de trinitate) C^2 ; de Corpore domini *C (in codice* F^2 *pag.* 174-179*)* ; ad

---

1. Comme il serait beaucoup trop long de renvoyer, pour chaque passage, aux feuillets des manuscrits, j'indique seulement selon le système le plus économique possible, les Épîtres au sujet desquelles les passages sont cités (soit : *R, C,* 2 *C, G, E, P, Cl, T,* 2 *T, Ti,* 2 *Ti, Tt, H)*, et je note, s'il y a lieu, le nombre des références au moyen d'un exposant (soit : 2 C^2, c'est-à-dire que trois extraits de ces ouvrage sont donnés dans le commentaire de II Cor.). Je suis prêt, d'ailleurs, à renseigner mieux les personnes qui auraient intérêt à connaître les références.

Digitized by Google

(sanctum) Hieronimum *C* G^5 ; « ad Honeratum Thiauensis ecclesiae episcopum consulentem an aduentante uastatione barbarica episcopis esset uel clericis uel ecclesiis secedendum » 2 *C* ; ad Optatum episcopum de origine animae *R C* ; (ad Paulinum *uide inferius)* ; ad Probam de orando deo *(al.* ex libro) *R C* 2 *C* ; responsionis ad consulta Hilarii monachi Syracusani R^3 *C* ; responsionis ad consulta Orosii *H* ; ad Valentinum monachum *R C* ; ad Valerianum (Valerium) comitem *R* 2 *C* ; ad Xystum presbyterum de Pelagianis R^5 *G*.

ex homelia (*al.* om.) in Epist. (sancti) Iohannis II *R C* ; III *C H* ; VII *G* ; VIII 2 *C Ti* ; *sine numeris R C* 2 *C*.
ex homelia (*al.* om.) in Euang. (sancti) Iohannis II *R* ; III *G* ; VI *G* ; VII 2 *C G* ; XXXVIII 2 *C G* ; XLI *E* ; XLVI *P* ; XLVII 2 *C* ; L 2 *Ti* ; LXII *Cl* ; LXX *G* ; LXXII *C* ; LXXXII *P* ; XC 2 *C* ; XCV *C* ; CV *Cl* ; *sine numeris R* C^2 *G*.

ex l. contra Faustum VI *Cl* ; XI 2 *C E* 2 *Ti Tt* ; XII *E* ; XIIII *E* ; XVI *G Cl* ; XXI 2 *C* ; *sine numeris R C*.
ex l. II de Genesi ad litteram (*al.* contra man<ic>h.) *C* ; III tit. VIIII *G Cl* ; IIII tit. X *E* ; V tit. XXIII *E* ; X *G* ; X cap. XIIII *G*, tit. XVI *G*, tit. XXX *H* ; XI *C Ti* ; XI tit. XI *Cl Ti*.
ex l. de Gestis Pelagii *R G*.
ex l. de Gratia et libero arbitrio R^4.
ex l. de Gratia noui testamenti ad Honeratum *E*.
ex l. ad Hilarium *R* ; contra Hilarium *R*.
ex l. contra Iulianum I R^5 *Ti* ; II R^6 ; IV *R* ; VII 2 *C*.
ex l. contra Mendacium ad Consentium *G E*.
ex l. ad Paulinum (Nolanum episcopum) (*al.* questionum) *G E* Cl^3 *Ti)*.
ex l. ad Paulinum (de uidendo deo) *R* C^2 2 *C* E^2 Ti^2.
ex l. de Perfectione iustitiae hominis ad Paulum et Eutropium (episcopos) *E T Ti*.
ex l. ad Pollentium C^3.
ex l. de Praesentia dei ad Dardanum *Cl*.
ex l. ad Prosperum et Hilarium R^3 2 *C G E*.

ex tractatu Psalmi (*al.* in expositione Ps., *al* in sermone de Ps.) II *H*, VII *C*, VIII *H*, XIII *R*, XX VIII *C*, XXX *R C* 2 C^2 *G E*, XXXI (Prol.) *R*, XXXI *R*, L R^3, LXII *Ti*, LXVI *C*, LXVIII R^2 *C* 2 *C*, LXXIIII *R*, LXXVII *R*, LXXVIII R^2, LXXXI *T*, LXXXIII 2 *Ti*, LXXXIIII *E*, LXXXV *R*, LXXXVI *C*, LXXXVIII *E*, XC 2 *C*, XCII *Ti*, XCIII *C*, XCIIII *H*, C 2 *T*, CI *H*, CIII *H*, CVIII H^2, CXVI R^2, CXVII R^2, CXVIII R^2 *C* Ti^3, CXXI 2 *C*, *sine numeris E*.

ex l. Questionum euangelii cap. I *C* ; II tit. XXXVIII *R* ; cap. XI *R*. ex l. Questionum LXXXIIII cap. LVIII *G*, cap.

Digitized by Google

LXI 2 *C*, LXVI *R*, LXVIII R, LXVIIII *H* ; *sine numeris* *R* C^2 *G* P^2.

ex l. contra quinque hereses *R*.

ex Sermone de Abraham ubi immolat deo Isaac filium suum *R*.

ex s. de Abraham ubi temptatur <a> deo *E*.

ex s. de Agar et Ismahel in natale martyrum *G*.

ex s. de Apostolo *G*.

ex s. de Blasphemia in spiritum sanctum (*al.* spiritus s.) C^2 2 *Ti*.

ex s. de Bono nuptiarum [1] *C* ;

ex s. Contra paganos de kalendis ianuariis *R C* G^2 *Cl*.

ex s. de Die sancto pentecosten E.

ex s. de Duobus generibus pec(catorum) *C*.

ex s. de Eo quod ait dominus : Petite et accipietis [2] 2 *C*.

ex s. de Eo quod scriptum est : Non est nobis colluctatio aduersus carnem et sanguinem [3] *C E*.

ex s. de Eo quod scriptum est : Qui amat animam suam perdet eam *G*.

ex s. de Eo quod scriptum est : Si quis uult post me uenire abneget semetipsum [5] T.

ex s. in Epistola ad Romanos R^2, II (contra Pelagianos) 2 *C G*, III *R*, IIII *R C G Ti; et de Rom. diuersi loci cum inscriptione* in hanc lect. R^4.

ex s. de Laude caritatis *C*.

ex s. ad populum de hac Lectione : Absorpta est mors *C*.

ex s. de Lectione : Fidelis sermo et omni acceptione dignus *Ti*.

ex s. de Lectione : Diuites fieri... *Ti VI*, 18.

ex s. de Lectione : Diuitibus huius saeculi praecipe non superbe sapere 2 *Ti*.

ex s. de Lectione : quapropter deponentes mendacium *E*.

ex s. de Lectione : Quidam appetentes errauerunt a fide *Ti*.

ex s. de Lectione eug. fer. II paschalis *R*.

ex s. de Natale apostolorum Petri et Pauli 2 *C* 2 Ti^2.

ex s. alio de Natale eorundem apostolorum 2 *Ti*.

ex s. de Natale Iohannis baptistae *Ti*.

ex s. de Natale sancti Laurentii martyris R^2.

ex s. de Natale Martyrum *C*.

ex s. de Natale sanctorum Massilitanorum *C*.

ex s. de Natale sancti Quadrati [5] 2 *C*.

ex s. Octauarum paschae 2 *Ti*.

---

1. Ce fragment a été imprimé par Blampin : *P. L.*, XXXIX, 1732 ; j'indiquerai de même les autres.

2. *Ib.* 1733.

3. *Ib.* 1733 sq.

4. *Ib.* 1732 sq.

5. *Ib.* 1731.

Digitized by Google

ex s. de Passione[1] *R*[2].
ex s. de Passione Domini[2] *R G E*.
ex s. de Propheticis uerbis ut homo diilgat iustitiam et misericordiam et iudicium paratusque sit ambulare cum domino *G*.
ex s. <de> Quadragesima *G*.
ex s. Qualis debeat episcopus esse et ubi reprehendit Paulus Petrum[3] *Ti*.
ex s. de Resurrectione domini[4] *R*.
ex s. de Resurrectione mortuorum *C*[2] *Cl*[2] 2 *Ti*.
ex s. de Sacramentis fidelium fer. II pasch. *C*.
ex s. de Tribus uirgis *C E Cl T*.

ex l. I de Sermone (domini) in monte *C*[2] 2 *C* ; ex l. II... *C*[3] ; *sine numero* *R*[2] *C*[3] *G E* 2 *Ti*.
ex l. ad Simplicianum episcopum *R*[6] 2 *C*.
ex l. de (sancta) Trinitate I cap. VI *Ti*, tit. VII *P*, tit. XIII *G* ; IV cap. I *R*, cap. III R, tit. XVI *T* ; VI *C* ; VI capl. II *C*, cap. VI, R, cap. VIIII *C* ; VIII cap. III *C* ; XII cap. V *R*, cap. VII *G Cl* ; XIII cap. XVI *R*[2], cap. XVIIII *Cl* ; XIIII cap. XVI *C E Cl*, tit. XVII 2 *C*, cap. LVIII *R* ; XV cap. VII *C*, tit. VIII 2 *C*, cap. XI 2 *C*, tit. XVII *E Cl* ; *cum incompletis numeris* R[2], G ; *sine numeris R C*[3].
ex l. III de Vnico babtismo *Cl*[2] 2 *Ti*, ex l. IIII *E Cl* 2 *Ti*, ex l. V *G Cl* 2 *Ti*.

---

1. *Ib.* 1723-24 ; on a là, ensemble, les cinq fragments *De Passione (domini)*. Le texte complet a été retrouvé par notre confrère D. G. MORIN, *Sancti Aureli Augustini siue sermones inediti*, Turici 1918, p. 14 sq., cf. p. VII.
2. *Ib.* 1734.
3. *Ib.* 1724.
4. *Ib.* 1731 sq.

— Cet article sera complété par une notice sur l'Exposition de Florus et par une liste des manuscrits cités de part et d'autre.

ANDRÉ WILMART.

Digitized by Google

LE PASSIONNAIRE D'ALBERT DE PONTIDA ET UNE HYMNE INÉDITE DE SAINT ODILON

I. Le manuscrit A. 190 inf. de l'Ambrosienne.

Les Bollandistes ont publié, dans leurs *Analecta*, t. XI (1892), p. 205-368, puis édité à part, un *Catalogus codd. hagiogr. latinorum Bibliothecae Ambrosianae civit. Mediolanensis*, d'une utilité incontestable, comme tant d'autres publications modernes du même genre dont nous leur sommes redevables. Cependant, il faut croire que le fonds de l'Ambrosienne a été décrit un peu trop à la hâte, car il est aisé de s'apercevoir que plusieurs manuscrits importants, ou ont été laissés de côté par eux, ou sont loin de leur avoir livré encore tous leurs trésors. Je citerai parmi ce nombre le Passionnaire liturgique portant la côte A. 190, inf., lequel, comme on le verra, méritait à plus d'un titre d'attirer l'attention de ces érudits si méritants.

C'est un volume en parchemin, de $0^{m},337$ de haut sur $0^{m},245$ de large (espace écrit $0^{m},264 \times 0^{m},175$). Écrit sur deux colonnes, presque tout d'une même main, du moins jusque vers la fin du livre, là où les cahiers ne sont plus marqués et où le contenu revêt le caractère de suppléments. Cette écriture peut être datée, ce me semble, des environs de l'an 1100, surtout si, comme tout porte à le croire, elle provient d'un milieu, sinon français, du moins qui se ressent de l'influence française [1]. L'ornementation n'est pas précisément très artistique : elle se borne généralement à des titres et initiales rouges ; cependant certaines lettres plus ornées, en traits rouges, blancs, verts et jaunes, avec entrelacs bizarres et compliqués, rappellent la tradition artistique des meilleurs temps de Cluny et du Mont-Cassin.

Le manuscrit, folioté à l'encre au XVIIe siècle, est donné comme comprenant 288 feuillets écrits de parchemin ; mais, comme presque toujours, ce numérotage fournit l'occasion de con-

1. L'inventaire ms. d'Antonio Ceruti la dit du XIIIe siècle, mais l'excellent paléographe qu'est le Préfet actuel Mgr Galbiati partage pleinement ma manière de voir.

Digitized by Google

stater la négligence habituelle à la gent humaine, même érudite, en pareille matière ; six feuillets ont été laissés de côté : 54bis, 57bis, 69bis, 93bis, 96bis et 255bis. Donc, en tout, 294 feuillets écrits, formant 37 cahiers, dont les premiers, tous quaternions, sont marqués de première main de I à XXXIIII ; ils sont suivis d'un trente-cinquième quaternion (foll. 267-274) et de deux cahiers de sept feuillets chacun (foll. 275-281 et 282-288), sans marque aucune. Quant à la reliure, en peau de truie, elle ne doit guère remonter, elle aussi, qu'au XVIIe siècle. En tête, deux feuillets de papier, dont le second contient une table du contenu, avec la note suivante : « Felicibus auspicijs Illimi Card. Federici Borrhi. Archiepiscopi Mediol^i. | Olgiatus uidit anno 1603 », d'où l'on doit conclure que le volume a appartenu à l'Ambrosiana dès sa fondation. Ensuite, un feuillet de parchemin, sur lequel on lit un acte notarié daté de Milan, 1375. A la fin, précédant deux autres feuillets de papier, un feuillet en parchemin épais, en tête duquel figure cet ex-libris du XVe siècle : « Liber iste est monasterij Scti Nicolay de Figina ». Ce monastère peu connu, dont il est question, entre autres, dans le *Liber censuum* de Cencius [1] et dans le *Liber notitiae sanctorum Mediolam* [2], était situé sur un territoire correspondant aujourd'hui à une fraction de la commune de Villa Vergano, pieve d'Oggiono, dans la province de Como, mais faisant partie du diocèse de Milan. D'après Goffredo da Bussero, ce monastère avait deux églises, l'une dédiée à saint Nicolas, l'autre à saint Sigismond. La « Guida Ufficiale del Clero » pour l'année 1925 ne mentionne plus à Figina que saint Sigismondo.

Voilà pour ce qui est de la physionomie extérieure du manuscrit. Quant au contenu, c'est une série de Passions ou de Vies des Saints, entremêlées de sermons et d'homélies, le tout divisé en leçons, et manifestement destiné à l'usage du chœur. Le cycle des fêtes comprend tout le sanctoral de l'année liturgique, depuis la Saint-Nicolas (6 décembre) jusqu'à la Saint-André (30 nov.). Il est suivi de leçons pour le Commun des Saints et de divers appendices dont il sera question plus loin. Les fêtes sont celles du calendrier romain, plus quelques autres spéciales à la région lombarde, à Milan et Bergame en particulier : « In ordinatione sancti Ambrosii archiepiscopi... In natali s. Syri... In nat. s. Victoris mart... In nat. s. Protasii et Geruasii... Passio Naboris et Felicis... Nat. s. Nazarii et Celsi... In nat. sancti Alexandri mart... ». Certaines

1. Édition Fabre I, 106 : « Monasterium Sancti Nicholai XII denarios ».
2. Édit. Milan 1917, v. index p. 448.

Digitized by Google

particularités montrent que le volume a été transcrit pour une église monastique : par exemple, la division en douze leçons, conformément à la Règle bénédictine ; puis, les leçons propres « In nat. s. Mauri abbatis... In nat. s. Scolasticae... In nat. s. Benedicti... » Enfin, l'influence française, celle de Cluny surtout, déjà sensible par ces deux dernières mentions, ressort pareillement de la présence des fêtes de la Translation de saint Martin, de son *Natalis* avec octave, de saint Gilles, de saint Brice, de saint Denys.

Mais ce sont les pièces additionnelles, foll. 272v suiv., qui sont le plus significatives, au point de vue du milieu dans lequel a été transcrit le manuscrit. Nous trouvons là :

Fol. 272va : « INCIPIUNT LECTIONES DE UITA SANCTI ODILONIS. Beatus Odilo Arue<r>niae oriundus ex equestri quidem ordine...» — fol. 276ra « et familiaritatis apud ipsum cui est honor et gloria in saecula saeculorum, amen ». C'est, en somme, la Vie rédigée par saint Pierre Damien (Migne 144, 925-944), mais abrégée, çà et là, et dans la préface « Hugo Cluniacensis monasterii rector... »

Fol. 276ra-278rb Homélie sur l'Évangile « Vos estis sal terrae » (pour la fête du même saint ?)

Fol. 278va : « INCIPIT VITA SANCTI SATYRI CONFESSORIS. Deduximus fratres... » — fol. 280v « si cito cogar exsoluere. Praestante domino... ». (BHL 7509). Cette pièce est suivie de deux homélies pour les fêtes de martyrs : simple complément à l'homéliaire, et de même main que celui-ci.

Fol. 282ra : « VITA BEATI MAIOLI ABBATIS. LECTIO. I. Fuit igitur beatissimus pater Maiolus praeclaro stemate ortus... » — fol. 286rb « redit ad propria sospes et laetus. Prestante domino... » Abrégé de la Vie du saint par Odilon son successeur : BHL 5184 ; le même, semble-t-il, que le bollandiste G. Henschen dit avoir rencontré dans un manuscrit de l'abbaye de Fécamp. Cf. *AA. SS.* Mai. t. II, p. 686 A, et la note *h* p. 687 F.

Ces deux Vies et offices des célèbres abbés de même que le récit de l'*Illatio* par Thierry de Fleury ou d'Amorbach, (BHL 1122), nous transportent, comme on le voit, en plein milieu clunisien de la seconde moitié du XIe siècle.

Fol. 286va : « HUNC ODILO SACRUM MAIOLO CONDIDIT HYMNUM. Maiolus pater inclitus... » Ibid. : « VERSUS QUOS COMPOSUIT HUIUS LIBRI SCRIPTOR ALBERTUS. Hoc opus exiguum Maioli docmate clarum... » Ces deux pièces avaient, dès le commencement du XIXe siècle, attiré l'attention d'un érudit [1], qui les a transcrites

1. Probablement A. Mai (Suggestion de Mgr Galbiati).

Digitized by Google

sur un feuillet de papier inséré actuellement entre les foll. 286 et 287. J'y reviendrai plus au long tout à l'heure.

Fol. 286va-288vb, série de cinq Homélies pour le Commun des saints ; la dernière est seulement commencée, et finit au milieu d'une phrase « ad eum discipuli secreto ». L'écriture ne paraît guère moins ancienne que dans le corps du volume ; mais elle en diffère par sa grossièreté et par la forme particulière et constante de la lettre δ.

II. Une hymne inédite de saint Odilon en l'honneur de saint Mayeul.

On peut voir, au tome 142 de Migne, col. 961-964, quatre hymnes de saint Odilon pour l'office de saint Mayeul, reproduites de la *Bibliotheca Cluniacensis* de Marrier, les seules aussi que signale Ul. Chevalier dans son *Repertorium hymnologicum* : 1. *Victoris; agni sanguine ;* 2. *Christe, cunctorum via, lux sanctorum ;* 3. *Maiole consors procerum ;* 4. *Christe, cunctorum pariter tuorum.* Ces quatre hymnes, d'après leur titre, étaient destinées aux différentes heures de la fête du saint abbé, Ires Vêpres, Matines, Laudes et IIes Vêpres. Notre Ambros. A. 190. inf. nous en fournit une cinquième, qui semble avoir échappé jusqu'ici aux recherches des spécialistes dans ce domaine de l'hymnologie ecclésiastique [1]. Ce sont des strophes pseudo-iambiques, dont chacune est disposée sur deux lignes dans le manuscrit, mais que je donnerai ici de la façon généralement reçue pour les pièces de ce rythme :

HUNC ODILO SACRUM. MAIOLO CONDIDIT HYMNUM.

Maiolus pater inclitus
Omni laude dignissimus,
Quantum deo amabilis
Fuit et mundo utilis,

Pangat clerus et populus,
Maxime grex monasticus,
Quo nil habuit dulcius
Dum esset terris positus.

Precedit Christus patiens :
Maiolus illum confitens
Sequitur recto tramite,
Dei preuentus munere.

1. Elle ne figure pas parmi les hymnes éditées par A. Mai dans la 2e partie du tome Ier de la *Nova PP. Bibliotheca.*

Digitized by Google

Patriarchum solidam
Fidem opere coluit :
Quod chorus natum cecinit,
Fideli mente credidit.

Ordinis apostolici
Sectando sacra dogmata,
Factus est pater inclitus,
Ipse uir apostolicus.

Cuius clara confessio
Coronatur martyrio,
Decertando legitime
Subacto mundi principe.

Templum ipse uirgineum
Rectus sacrauit proprium ;
Caelestis uitae nuncius,
Recte uocatur angelus.

Quorum gaudet nominibus
Pastor noster egregius,
His nos iungat in aethera,
Christi, fauente gratia.

Cui sit laus et gloria
Tollenti mundi crimina,
Cum patre & sancto spiritu
In sempiterna saecula. Amen.

Ces strophes ne brillent pas, assurément, par leur valeur littéraire, mais celles que nous avions jusqu'ici ne leur sont en rien supérieures. Et je ne vois aucun motif de douter de l'authenticité de cette petite pièce, transmise par un scribe presque contemporain, ayant vécu du temps de saint Hugues, dans l'atmosphère de Cluny. Elles constituent un nouveau témoignage de la filiale vénération de saint Odilon à l'égard de son prédécesseur saint Mayeul, celui des abbés de Cluny dont le culte semble avoir jeté de plus profondes racines dans la dévotion du peuple chrétien, particulièrement dans le nord de l'Italie.

III. Le salut du copiste Albert a ses confrères, les moines de Pontida.

La vie de saint Mayeul par Odilon et l'hymne qu'on vient de lire sont suivies, de même main, d'une pièce de vers dont voici la teneur :

Digitized by Google

VERSUS QUOS COMPOSUIT HUIUS LIBRI SCRIPTOR ALBERTVS

Hoc opus exiguum Maioli docmate clarum
Cunctis dilectis. Pontidae fratribus almis.
Albertus mandat. quos et uenerando salutat.
Orans placatum precibus sibi confore fratrum
Pridem dampnatum dominum de uirgine natum.
Adiuuet istorum Iacobus uoces monachorum
Tempore qui cuncto se laudant pectore toto.
Vt post multiplices uitae praesentis agones.
Illuc scandamus. uiuamus. permaneamus.
Quo genitor. natus. flatus quoque permanet almus.
Si rem gratificam scripsi uel perpete [1] quicquam.
Suscipiant laeti. laeto quod pectore feci.

Ce salut final est digne d'attirer l'attention, par suite du rapprochement de ces deux noms, Albert et Pontida. Le monastère de Pontida, comme on sait, fut fondé vers 1079 au diocèse de Bergame par un noble chevalier du nom d'Albert, et donné par lui à l'abbaye de Cluny. Il s'y fit moine lui-même, et en fut nommé supérieur, comme il résulte d'une charte de 1087 adressée par saint Hugues, abbé de Cluny, « à Albert, moine et prieur du monastère de Saint-Jacques de Pontida [2] ». Le saint fondateur y mourut le 2 septembre 1095 : on peut voir encore aujourd'hui, sous le portique de la basilique, les restes intéressants de son tombeau, orné de bas-reliefs et d'inscriptions métriques.

Ici, deux questions se posent, ou même trois. Notre manuscrit a-t-il appartenu au monastère de Pontida ? Est-ce le même dont il est question dans les vers d'envoi ? Se peut-il que leur auteur, et, par suite, le transcripteur du codex, soit le même que le bienheureux Albert, fondateur de l'abbaye ?

Il serait prématuré de se prononcer d'une façon affirmative sur le dernier point : cependant, je ne verrais présentement aucune difficulté à l'admettre. Une chose me paraît certaine : les caractères de l'écriture n'offrent rien qui oblige à en abaisser la date au-dessous du déclin du XIe siècle. La teneur du salut final comme aussi le contenu du Passionnaire sembleraient se prêter à cette explication : après avoir résolu d'embrasser la vie religieuse, Albert sera allé se former à Cluny, où, selon la coutume centralisatrice à l'excès de cette grande Abbaye, devaient faire profession les novices de la plupart des monastères de sa dépendance. Pendant ce

1. A. Mai (si c'est lui) a écrit dans sa transcription *perpere* ; mais le manuscrit porte sûrement *perpete*, qui d'ailleurs convient mieux au contexte.
2. Cf. Kehr, *Italia pontificia*, VI, 392.

Digitized by Google

temps, sans doute, l'abbé Hugues aura assigné un premier supérieur à la communauté naissante, par exemple ce Vitus que la tradition locale vénère comme ayant formé durant cinq années les premiers moines à la discipline clunisienne[1] ; c'est durant cette période de formation également qu'Albert aurait pris soin de pourvoir son monastère des livres liturgiques en usage dans l'ordre de Cluny, entre autres d'un Lectionnaire pour toutes les fêtes des Saints. Il n'a pas manqué d'y insérer, avec un luxe sensible d'enluminures, les leçons spéciales à la fête de saint Jacques, patron de son monastère, comme aussi celles de saint Alexandre de Bergame ; il a de plus tenu compte des saints généralement honorés dans le nord de l'Italie. Puis, il a complété le tout par les additions relatives aux deux grands abbés de Cluny, Mayeul et Odilon, prédécesseurs immédiats de saint Hugues. Il semble avoir attaché une importance particulière à la Vie de saint Mayeul et à l'hymne composée en son honneur par saint Odilon : je ne crois pourtant pas qu'il faille nécessairement en conclure que son envoi ne comprenait que cela, et ne vois rien qui empêche de reconnaître dans notre manuscrit le volume même transcrit par Albert, et adressé à ses frères : *Pontidae fratribus almis*.

Même dans le cas où notre codex ne serait qu'une copie contemporaine du manuscrit d'Albert, il ne laisserait pas d'offrir un réel intérêt, d'abord à cause de son ancienneté, et aussi parce que c'est jusqu'ici, semble-t-il, l'unique débris qui nous soit resté de la bibliothèque de Pontida. Ce monastère ayant été dévasté et livré aux flammes, au XIVe siècle, par un de ces nobles brigands d'alors qui avait nom Bernabo Visconti, les reliques du bienheureux Albert durent être mises en sûreté à Bergame : c'est seulement de nos jours, le dimanche 7 mai 1911, qu'elles ont été restituées — et encore conditionnellement — à l'Abbaye rendue à sa destination première. Quant aux livres et autres objets précieux, ils ont dû être dispersés un peu partout, à Pontida et dans toute la région. C'est alors, probablement, que notre Passionnaire sera venu échouer dans le voisinage de Lecco, au monastère de Saint-Nicolas de Figina, dont il porte encore l'ex-libris du XVe siècle, et qu'il devait quitter, au commencement du XVIIe, pour entrer dans la collection formée par le cardinal Federico Borromeo en vue de la glorieuse Bibliothèque Ambrosienne, destinée à immortaliser son nom.

D. G. MORIN.

1. Voir le « Numero unico » *S. Alberto e Pontida*, publié à l'occasion des fêtes de 1911.

Digitized by Google

NOTES SUR LES ORIGINES DE LA MI-CARÊME.

C'est dans l'ancienne liturgie espagnole que le dimanche de la Mi-Carême a le plus de relief. Dans la plupart des livres mozarabes, il est appelé *In mediante die festo* [1] ou simplement *Mediante* [2]. On lisait en effet à la Messe du jour l'Évangile de S. Jean (VII, 14-30) [3]. qui débute par les mots cités, et les diverses prières de la Messe sont remplies d'allusions évidentes au contenu de cet évangile [4]. Le formulaire de la dite Messe nous fournit d'ailleurs la raison du choix de cette péricope. Avec la grâce de Dieu on est arrivé au milieu du Carême « ad horum *medietatem* dierum » : l'on demande maintenant la grâce de continuer avec dévotion et d'atteindre « ad Paschalis gaudii dies » [5].

Le dimanche *In mediante die festo* amène un jour de repos au milieu de la traversée assez rude du Carême. Aussi respire-t-on, dans cette Messe, une atmosphère plus douce, plus joyeuse qu'à l'ordinaire. La joie toutefois reste très tempérée.

La halte ne fait que préparer, dans le carême mozarabe, une étape nouvelle. La semaine suivante est comptée comme la première des trois semaines de la nouvelle période [6]. La lecture prophétique de la grand' messe de la Mi-Carême est tirée de Daniel (X, 1-XI, 2 ; XII, 1-13) [7]. Elle raconte le jeûne de « *trois* semaines » observé par Daniel ainsi que la vision dont le prophète a été gratifié après sa rude abstinence. La pratique du jeûne et de la mortification corporelle devenait-elle plus rigoureuse dans cette

---

1. M. Ferotin. Le *liber sacramentorum mozarabicus*, pp. LXXVI-LXXVII et c. 194.

2. Comme dans les notes liturgiques de la bible d'Alcala, publiées par D. De Bruyne, *Rev. Bénéd.*, 1922, p. 147 ss.

3. D. G. Morin, *Le Liber Comicus*, p. 107.

4. Notamment dans les prières *Ad pacem, Inlatio, Ad confractionem panis, Benedictio. (Le Liber Sacramentorum*, c. 194 ss.)

5. Voir les prières *Missa, Post nomina, Alia, Post Sanctus, Post Pridie, Ad Orationem Dominicam.*

6. Dans le *Liber Comicus* (p. 109) le lundi est désigné : « in *primas ebdomada*, secunda feria » ; dans le *Libellus orationum* la cinquième semaine du Carême est appelée « ebdomada II post Vicesima ». (D. Férotin, *o. c.*, c. 954).

7. *Liber Comicus*, p. 104.

Digitized by Google

seconde moitié du Carême espagnol ? Nous l'ignorons. Toujours est-il que les réunions liturgiques devenaient plus fréquentes.

Durant les premières semaines, le *Liber Comicus* n'assignait des lectures qu'à trois Messes fériales par semaine, le lundi, le mercredi et le vendredi. A partir du dimanche *In mediante die festo*, il en donne une pour chaque jour, jusqu'à Pâques. Et ces lectures sont appelées « Lectiones de Tradicione Domini ». Car, selon la remarque de D. Morin, « durant les trois dernières semaines du Carême, l'église de Tolède célèbre spécialement la Passion de Notre-Seigneur »[1]. C'étaient, au reste, les semaines de préparation au baptême. D'après les « anciens canons » invoqués par le second concile de Braga, tenu en 572, les catéchumènes donnaient leur nom et recevaient les exorcismes le dimanche de la Mi-Carême, et durant les vingt jours qui suivent on leur enseignait le symbole. Cette discipline spéciale du catéchuménat n'est-elle peut-être pas la raison fondamentale de la division nettement tranchée que nous constatons en Espagne ?

Les textes de la Messe indiquent que le Carême est une préparation à la Pâque joyeuse de la Résurrection et ne s'arrête donc pas au Jeudi-Saint. Mais la question se pose si la Messe du *Mediante die festo* est primitive. Dom G. Morin le croit[2]. Plus d'un motif nous défend de souscrire à cette opinion. La préface ou *Illatio* a emprunté un texte à S. Augustin[3]. Dans les documents primitifs espagnols le mot *Pascha* désignait toujours la Passion du Sauveur, ce n'est que vers le VIe siècle que nous le rencontrons avec le sens précis de la Pâque de la résurrection[4]. Et surtout, la dénomination *In mediante die festo* ne semble pas être l'appellation primitive.

En effet, le *Libellus orationum* du VIIe-VIIIe siècle, le plus ancien des documents liturgiques mozarabes que nous possédions, ne connaît le dimanche de la Mi-Carême que sous le nom de « Vicesima »[5]. Dans plusieurs autres manuscrits anciens, cette

---

1. *Liber Comicus*, p. 109, note. On constate la même chose dans l'Antiphonaire de Fleury.

2. *L'antique solennité du* Mediante die festo *au XXVIe jour après Pâques*, dans *Rev. Bén.*, VI, 1889, p. 201.

3. « Ecce omnes admirabantur, nec tamen omnes convertebantur » (Inlatio) Comp. S. Aug. *Tract.* 29 *in Joann.* « Omnes quidem, quantum arbitror, mirabantur, sed non omnes convertebantur ».

4. Voir notre étude *Le carême primitif dans la liturgie Mozarabe* dans *Rev. d'hist. ecclés.* t. XV (1914), p. 23 ss.

5. D. Férotin. *Le Liber sacramentum*, c. 953. L'homéliaire ancien analysé par D. Morin porte la même dénomination : « Sermo *in vicesima* legendus ». *Liber Comicus*, p. 411.

Digitized by Google

même dénomination se rencontre pour le dimanche, à côté du *Mediante die festo* [1]. Enfin et surtout, même dans les documents qui ne connaissent le dimanche que sous le nom de *In mediante die festo*, les jours suivants sont appelés « feria II, III... *post vicesimam* » [2].

La dénomination *Vicesima* semble donc bien être antérieure à celle de *Mediante die festo*. L'Évangile auquel cette dernière est empruntée doit être — avec la Messe — d'introduction plus récente et d'importation étrangère. Il aura sans doute évincé une autre péricope évangélique qu'on serait heureux de pouvoir identifier [3].

***

En *Gaule*, ce même dimanche était assez généralement connu dès le VIe siècle comme *media Quadragesima*. S. Grégoire de Tours [4] et le sixième Canon du concile d'Auxerre de 578 l'appellent de ce nom. Déjà S. Césaire, comme nous verrons, parlait du *medium Quadragesimae*. Mais nous sommes peu renseignés sur la péricope évangélique qu'on lisait en ce jour. Le missel de Bobbio contient une « Contestatio de medio Quadraginsimae », dans laquelle il est question de Balac et de Balaam, mais pas du milieu du Carême. Le ms. 134 de la cathédrale de Trèves porte à côté du texte de l'Évangile de S. Jean VI, 71 (Scenopegia) la note : « media quadragisima quando de balaam legitur » [5]. D'autre part le

1. Tels sont le *Liber Comicus* qui donne les lectures pour deux Messes, l'une « in vicesima, ad matutinum », l'autre « mediante die festo, ad missam » (éd. Morin, p. 98, 104); le *Liber Comitis* de San Millan (D. Férotin, *Lib. Sacram*, p. 907 et 906).

2. P. ex. dans le *Liber comicus*, p. 110 ; le *Liber sacramentorum*, (ms. 35, 3 de Tolède, du IXe siècle. Dom Férotin, *o. c.*, c. 195 ss.), *Libellus orationum* (*ibid.* c. 954). Plus tard, toutefois, comme dans le ms. 35, 2 de Tolède, du XIe siècle, *Officia feriarum in Quadragesima*, les féries sont désignées : « feria II *post Mediante* » (*Ibid.* c. 689). Notons que les documents espagnols semblent ignorer la dénomination *in trigesima* que la liturgie romaine appliquait au troisième dimanche du Carême.

3. Les péricopes évangéliques qu'on lisait à Milan, les différents dimanches du carême, étaient : 1) de jejunio et tentatione Christi. 2) de muliere Samaritana, 3) *de Abraham* (Jen VIII, 31-50), 4) *de caeco nato*, 5) de Lazaro, 6) de ramis olivarum (Jean XI, 55-XII, 13). En Espagne, d'après le *Liber comicus*,, on lisait : 1) de jejunio et tentatione Christi, 2) de Samaritana, 3) *de caeco nato* 4) *Mediante die festo* 5) de Lazaro, 6) de ramis palmarum, La dépendance est évidente. On peut se demander si primitivement les deux séries n'étaient pas identiques. En introduisant l'évangile *Mediante die festo*, on aura peut-être cherché à garder la péricope de la guérison de l'aveugle-né, beaucoup plus suggestive que celle de la discussion sur la filiation d'Abraham. L'évangile évincé *de caeco nato* peut avoir été substitué à celui *de Abraham*, qui aura été supprimé.

4. *Hist. Francor.* IV, 5 ; *Vitae Patrum*, VI, 6.

5. D. De Bruyne, *Rev. Bénéd.* XXXIII (1921), p. 40.

Digitized by Google

Benedictionale de Saint-Thierry donne pour la « Dominica IV in Quadragesima » [1] une bénédiction qui fait allusion à la Mi-Carême : « Deus qui vos ad praesentium Quadragesimalium dierum *medietatem* dignatus est perducere... » [2].

Le lectionnaire mérovingien de Schlettstadt, qui est du VIIe-VIIIe siècle et témoigne probablement pour la région où il se trouve, indique « in media quadrag. » une lecture du prophète Zacharie VIII, 18-23. Pour l'église de Paris, le lectionnaire de Luxeuil ne fournit aucun renseignement : une lacune nous prive d'une grande partie du carême. Mais nous pouvons y suppléer par les notes liturgiques de l'évangéliaire de S. Denis [3], du VIIe siècle, qui assigne au dimanche « de medio Quadragim » la péricope évangélique déjà citée « Jam die festo mediante » (Jean, VII, 14-30) ; une note plus récente attribue la suite de ce même Évangile (Jean, VII, 37) au lendemain ou au dimanche suivant : « Post media Quad ». C'est le seul document qui mentionne l'Évangile du *Mediante*. Les fragments de l'Antiphonaire de Fleury publiés par D. G. Morin [4] qui sont certainement gallicans et proviennent peut-être des environs d'Orléans, mentionnent à deux reprises la Mi-Carême : « Dominico ante medium XL mi (p. 346) et « Incipiunt versus a media XL ma » (p. 347). Il y a là également une série de « versus de evangelio » qui nous indiquent les Évangiles qu'on lisait en carême : l'Évangile du *Mediante* n'y figure pas, mais bien celui *de caeco nato*.

Ce dernier détail a son importance, surtout si on le rapproche d'un sermon attribué à S. Ambroise [5]. Le début prouve qu'il a été composé pour la Mi-Carême : « Agite gratias, fratres, divinae pietati, quae vos ad *medium quadragesimae* perduxit incolumes ». Mais le contenu est une sorte de commentaire quadragésimal de l'Évangile de *caeco nato* (Jean IX, 1 n.), qui doit avoir été lu à la Messe [6].

Or ce sermon ne peut évidemment pas être de S. Ambroise. Tout

---

1. Le Bénédictionnaire d'Autun-Freising du IXe siècle porte la même formule. Voir *Dict. d'Archéol. et de liturgie*, t. VI, 1re partie, col. 498.

2. Migne P. L. 78, col. 610. Elle a été reprise dans le Sacramentaire Grégorien publié par Ménard, MPL, 78, 69.

3. *Rev. Bénéd.* X (1893), p. 441.

4. *Rev. Bénéd.*, XXII (1905), p. 329-356.

5. *S. Ambrosii opera*, Append. *Sermo XXIX, De sancta Quadragesima XIII* : « Agite gratias, fratres... » MPL, XVII, 664-665.

6. Le texte de l'évangile est cité à deux reprises comme parfaitement connu (§ 4 et 5), et il est fait constamment allusion à la guérison de l'aveugle-né : « qui caecum a nativitate potuit illuminare» «caecitatem suam agnoscant et ad medicum ut illuminentur recurrent » ; « medicinam spiritualem » « oculos spirituales » etc.

Digitized by Google

porte à croire qu'il est de S. Césaire. On y trouve le style simple, les considérations pratiques, les images, les énumérations, les idées ordinaires de l'évêque d'Arles. Il nous montre qu'au commencement du VIe siècle, au moins dans l'église d'Arles, l'Évangile de la Mi-Carême était celui de l'aveugle-né. Dans l'état actuel de nos connaissances, la dénomination de *Media Quadragesima* semble ancienne et très commune en Gaule. Elle ne dépend pas de l'Évangile *Mediante* qui paraît plutôt exceptionnel et pourrait bien être d'importation étrangère. Quelques églises au moins avaient primitivement l'Évangile de l'aveugle-né.

A Milan, le quatrième dimanche du carême était connu sous le nom *De caeco nato*. On y lisait l'Évangile de l'aveugle-né. Le même usage existait au VI-VIIe siècle dans d'autres églises du Nord de l'Italie, comme l'attestent le codex *Rehdigeranus* et le codex *Forojuliensis*. A Milan il remontait au moins à la fin du IVe siècle, comme cela ressort de la lettre LXXX de S. Ambroise à Bellecius [1].

Mais ces mêmes églises connaissaient également l'Évangile *Mediante die festo*. On le lisait au milieu du temps pascal, c'est-à-dire le mercredi après le IIIe dimanche après Pâques. Le sacramentaire Ambrosien publié par Pamelius l'intitule : « Feria IV mediante die festo, id est die XXV post Pascha, qui inter Pascha et Pentecosten est medius » [2].

Deux manuscrits milanais utilisés par S. Beissel l'appellent : « missa in mediante die festo ». Les codices Rehdigeranus et Forojuliensis l'indiquent « In medio Pentecoste », le codex C 39 inf. de Milan « in mediante die festo » et le codex 6224 de Munich [3] « Mediantem Pentecoste » ; tous assignent à ce jour l'Évangile du *Mediante* [4].

A Ravenne, dès le Ve siècle, Pierre Chrysologue [5] commente le même Évangile à l'occasion d'une « solennité » qu'il appelle une « divina festivitas » « traditione Patrum et ipsis roborata tempori-

1. Voir notre art. *Le carême à Milan au temps de S. Ambroise* dans *Rev. Bénéd.*, 1920, p. 17.

2. *Liturgia Latinorum*, Coloniae, 1571, t. I, p. 368.

3. Celui-ci contient encore la note : *Post mediant. Pent. Dom.* avec l'évangile *de caeco nato*.

4. Le manuscrit de Trèves 134 porte la note liturgique : *Media Pascha* à côté de l'Évangile Luc XXIV, 36-43 : Pax vobis, ego sum.

5. *Sermo* LXXXV, MPL., 52, 440-441.

Digitized by Google

bus ». Les développements de l'orateur prouvent nettement que la fête tombait entre Pâques et Pentecôte, mais rien ne précise le « milieu » du temps pascal : au contraire, à ne voir que le texte on songerait au jour de l'Ascension plutôt qu'au mercredi de la quatrième semaine.

Les églises de la Haute-Italie avaient sans doute emprunté cet usage à la liturgie grecque, qui célébrait avec grande pompe au 25e jour après Pâques la solennité de la « Mi-Pentecôte ». « Celle-ci, dit D. Morin, avait pour objet d'honorer, au jour occupant le milieu entre les fêtes de Pâques et de la Pentecôte le caractère de *médiateur* affirmé par le Christ lui-même dans ses enseignements au milieu de la fête des Tabernacles. » Le trait le plus caractéristique de la liturgie était le retour du mot *Medium* sous toutes les formes [1].

Les plus anciennes mentions de la fête orientale ne semblent pas remonter au delà du VIe siècle. Mais la solennité elle-même doit être « antérieure en Orient à la première moitié du Ve siècle, puisque dès lors, elle avait passé en Occident » notamment dans la Haute-Italie.

***

La même péricope évangélique a donc servi à la fois à la Mi-Carême et à la Mi-Pentecôte. Tout naturellement on s'est demandé quelle a été sa place primitive. Et Dom G. Morin a relevé dans la préface de la Messe ambrosienne une expression qui indiquerait peut-être que l'église de Milan, comme les autres églises d'Occident, aurait d'abord célébré le Mediante die festo, non au milieu du temps pascal, mais au milieu du jeûne de la Sainte Quarantaine. « Cette expression « salutaris parsimoniae devotio » revient souvent dans Prudence, comme dans les diverses Liturgies occidentales ; et toujours elle signifie l'abstinence dans le boire et le manger, le jeûne » [2].

Malgré cet indice, nous ne pouvons nous résigner à admettre l'antériorité de la Mi-Carême sur la Mi-Pentecôte. L'idée de solenniser le milieu d'une période ne se manifeste d'ordinaire qu'à un moment où la célébration de la période elle-même est entrée depuis assez longtemps dans les habitudes populaires. Or la célébration liturgique de la cinquantaine après Pâques a devancé de plusieurs siècles celle de la quarantaine avant Pâques. Celle-ci d'ailleurs

1. Voir les détails dans l'art. cité de D. Morin, *Rev. Bénéd.* t. VI, p. 200.
2. Art. cité de la *Rev. Bénédict.* VI, (1889), p. 201.

Digitized by Google

était un temps de pénitence, tandis que la première était une fête, la grande, j'allais dire la seule fête de l'année ecclésiastique primitive Il était donc plus naturel d'appliquer le texte évangélique « jam *die festo* mediante » au temps pascal plutôt qu'à la quarantaine de pénitence. Et si nous consultons les documents historiques, l'Évangile *Mediante* est signalé à la Mi-Pentecôte avant de l'être à la Mi-Carême. Au reste, le texte même de la préface où D. Morin trouve la difficulté, nous invite à placer la Messe aux approches de l'Ascension.

> Aeterne Deus : per *mediatorem* Dei et hominum Iesum Christum Dominum nostrum. Qui *mediante die festo*, ascendit in templum docere : qui de caelo descendit mundum ab ignorantiae tenebris liberare. Cujus *descensus* genus humanum doctrina salutari instruit, *mors* a perpetua morte redemit, *ascensio* ad caelestia regni perduxit. Per quem te, summe pater, poscimus ut ejus institutione edocti, salutaris parsimoniae devotione purificati, in tua perveniamus promissa securi.

Les yeux fixés sur le texte de l'Évangile *Mediante*, la préface esquisse à grands traits l'œuvre rédemptrice du *Médiateur* et son application à notre vie. Elle la résume en trois phases. La première « descensus... doctrina »=« institutione edocti », se rattache de plus près à l'Évangile du jour et met en relief la mission doctrinale du Maître et notre obligation de nous pénétrer de ses enseignements : elle a peut-être en vue la vie publique de Jésus. La seconde « mors a morte perpetua redemit » = « salutaris parsimoniae devotione purificati » rappelle la mort libératrice de Jésus, à laquelle nous devons correspondre en nous purifiant par une vie de mortification, d'abstinence et de jeûne. Cette phase correspond à la vie souffrante du Sauveur et insinue peut-être spécialement le temps du carême et de la Passion, ou les jours des *Litaniae majores* ou du jeûne précédant la descente du Saint-Esprit que le Sauveur avait promis ; en tout cas, il ne nous paraît pas certain qu'il faille y voir un jeûne sanctifiant le jour même de la solennité qu'on célèbre.

La troisième phase enfin indique la vie glorieuse du Médiateur et les biens surnaturels qu'Il nous a promis : « ascensio » = « in tua perveniamus promissa securi ». La mention spéciale de l'Ascension s'explique de soi quelques jours avant la fête ; elle serait pour le moins extraordinaire à la Mi-Carême.

La solennité de la Mi-Carême avec l'Évangile *Mediante* aura pris naissance en Orient où elle est arrivée à son plein épanouissement. L'influence byzantine l'aura transportée — avec bien d'autres

1. J. PAMELIUS, *Liturgica Latinorum*, t. I, p. 369.

Digitized by Google

particularités liturgiques — dans la Haute-Italie où nous la retrouvons à Milan, à Ravenne, à Aquilée. Les églises de la Gaule auront ainsi appris à la connaître. Mais comme elles célébraient déjà le *Medium Quadragesimae*, quelques-unes, l'église de Paris notamment, se seront emparées de l'Évangile *Mediante* pour relever leur solennité de la Mi-Carême. L'Espagne à son tour, mais probablement plus tard, aura accueilli le même Évangile et s'en sera inspirée pour composer une Messe nouvelle qui aura supplanté la Messe primitive et aura fini par donner son nom au dimanche de la *vicesima*.

***

L'Église de Rome, elle aussi, a admis la péricope évangélique du *Mediante*. Aujourd'hui encore nous la lisons à la Messe du mardi qui suit la Mi-Carême. Faut-il « soupçonner, avec D. Morin, que notre Évangile a pu occuper d'abord, à Rome comme en Espagne, une place plus honorable, au dimanche précédent [1] ? » Nous ne le croyons pas.

Le savant Bénédictin fait observer « que notre dimanche actuel de *Laetare* est mentionné sous le nom de *Dominica in medio XL*ae ou *Dominica media XL*ae dans les antiphonaires romains » cités par Tommasi : *(Opera V*, p. 60 et 451). Mais cette dénomination ne paraît ni dans les antiphonaires publiés par Pamelius ou par Migne, ni dans les sacramentaires Gélasiens ou Grégoriens, ni dans les lectionnaires ou listes d'Évangiles de Wurzbourg et de Murbach. Il semble donc qu'elle n'est ni commune ni très anceinne.

Dans la plupart des anciens documents liturgiques, le dimanche en question s'appelle simplement *Hebdomada IV* ou *Dominica IV in Quadragesima* ou *die Dominica ad Hierusalem*.

Le Comes de Murbach, du VIIIe s., l'appelle *vicesima*. Mais dans le calcul primitif de la Sainte Quarantaine, cette dénomination numérique n'était pas mathématiquement exacte. En remontant en effet depuis le Jeudi-Saint, le dimanche *Laetare* n'est que le 19e jour du carême. Aussi le plus ancien *Comes*, celui de Wurzbourg, marque ce dimanche avec une précision vraiment remarquable : *Domenica* ANTE *XX*ma. La Mi-Carême n'aura donc vraisemblablement pas eu à Rome la même force d'attraction qu'en Gaule et en Espagne et nous ne devons pas supposer sans

1. Art. cité, p. 202.

Digitized by Google

indices positifs, que l'Évangile *Mediante* ait jamais eu sa place au dimanche *Laetare* [1].

Par contre, Rome célébrait le milieu du carême, avec moins de précision mathématique, mais avec plus de rigueur dans le jeûne et plus de solennité liturgique, dans la semaine *mediana*, dont nous avons, dernièrement, fait ressortir l'importance. Alors que les féries ordinaires du carême n'avaient pas encore leurs messes propres, le mercredi, le vendredi et le samedi de la semaine qui suivait le dimanche *Laetare*, avaient leur réunion liturgique solennelle et très suivie.

Si l'Évangile *Mediante die festo* devait passer de l'Orient à Rome en carême, sa place semblait toute indiquée : c'était dans la semaine *mediana*, au jour libre le plus rapproché des grandes réunions liturgiques, c'est-à-dire au mardi de la quatrième semaine. C'est effectivement à cette place que nous le trouvons dès le premier document qui nous donne la liste des péricopes évangéliques [2].

L'Évangile *Mediante* avait été choisi en Orient, nous l'avons vu, pour célébrer le Christ comme Médiateur de la Nouvelle Loi. Rome accentua cette portée doctrinale, en lui cherchant dans l'Ancien Testament un pendant expressif, comme on avait fait pour plusieurs autres péricopes évangéliques du carême [3]. Dans l'Épître, en effet, tirée du livre de l'Exode, XXXII, 7-14, nous voyons Jéhovah irrité menaçant d'extermination son peuple infidèle, mais Moïse, par une prière aussi hardie que suppliante, parvient à apaiser le courroux du Seigneur. Le chef du peuple d'Israël nous apparaît comme le grand médiateur de la Loi ancienne. La Messe romaine du *Mediante* nous dépeint dans un admirable diptyque, le type et l'antétype, la figure et la réalité de notre rédemption. Cette

---

1. L'évangile actuel de la multiplication des pains ne nous semble cependant pas être la péricope primitive. Avant le VIIe siècle, la Messe du troisième dimanche — comme celles du quatrième et du cinquième était une Messe de scrutin : les oraisons, conservées dans les sacramentaires gélasiens, étaient appropriées à la cérémonie. Il devait en être de même des lectures. Or l'évangile actuel et surtout l'épître — celle-ci inspirée sans doute par la station — ne semblent pas répondre à ce but. Il en serait tout autrement s'il était établi que la Messe actuelle du mercredi suivant, avec l'évangile *de coeco nato*, — qui n'est pas à sa place primitive — était célébrée, avant les changements du VIe-VIIe siècle (S. Grégoire ?), le dimanche de la Mi-Carême. Mais ce n'est pas le moment de pousser à fond l'examen de cette hypothèse, qui établirait un nouveau rapprochement entre les liturgies romaine, ambrosienne et gallicane.

2. *Capitula evangeliorum* du codex de Wurzbourg, éd. D. G. Morin, *Rev. Bénéd.*, XXVII, (1910), p. 41.

3. Voir p. ex. les Messes du vendredi et du samedi de la seconde semaine, du lundi, du mercredi, du vendredi, du samedi de la troisième semaine, du mercredi, du jeudi et du vendredi de la quatrième semaine du Carême.

Digitized by Google

concordia utriusque Testamenti nous ramène aux grandes conceptions de la catéchèse baptismale [1].

Par qui la péricope *Mediante* aurait-elle été importée de l'Orient à Rome ?

En nous basant sur un ensemble d'indices concordants, nous avons émis l'opinion que les Messes fériales ordinaires du carême auraient été coordonnées et assignées aux églises titulaires de Rome par le pape S. Hilaire (461-470). L'insertion d'une péricope empruntée à l'Orient, n'est pas de nature à affaiblir cette manière de voir. Ce pape devait être bien au courant des usages orientaux. N'étant que diacre, il avait été choisi par le pape S. Léon pour représenter le S. Siège au fameux concile d'Éphèse de 449 qui allait se terminer d'une façon si lamentable, malgré les énergiques protestations d'Hilaire.

---

1. Voir p. ex. les oraisons qui suivent les « prophéties » des vigiles de Pâques et de Pentecôte. Cf. notre traité *De S. Liturgia universim*, n. 43, Brugis, 1925, (2e éd.).

Bruges. C. CALLEWAERT.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS.

ANCIENNE LITTÉRATURE CHRÉTIENNE.

E. De Faye. **Gnostiques et gnosticisme.** *Étude critique des documents du gnosticisme chrétien au IIe et IIIe siècles.* 2e éd. augmentée. — Paris' Geuthner, 1925 ; 456 p. 8o. Fr. 60.

Pistis Sophia, *litterally translated from the Coptic by* G. Horner. *With an introduction by F. Legge.* — Londres, S. P. C. K. 1924 ; XLVIII-205 p 8o. Sh. 16.

Pistis Sophia. *Ein gnostichen Originalwerk... übersetzt. In neuer Bearbeitung... herausgegeben von* C. Schmidt. — Leipzig, Hinrichs, 1925 ; XCI-308 p. 8o. Mk 10, 50.

A. von Harnack. **Die Mission und Ausbreitung des Christentums in den ersten drei Jahrhunderten.** (4e éd.). — Leipzig, Hinrichs, 1924 ; 2 vol. 8o ; XI-1000 p. et 11 cartes. Mk 24,60.

En lisant le livre de M. de Faye, on s'étonne de la ferveur avec laquelle il y défend certaines thèses déjà soutenues en 1913, malgré l'opposition dont elles furent alors l'objet. Sauf une Introduction nouvelle et des Appendices surtout bibliographiques, la présente édition diffère à peine de sa devancière.

Cette persistance fait réfléchir. L'on se demande quelle idée juste maintient, devant les yeux de l'auteur, l'évidence que les critiques semblaient devoir lui arracher. C'est certainement ce principe qu'une doctrine s'étudie chez ses auteurs et non chez ses adversaires. Dans l'espèce, ce ne sont pas les hérésiologues chrétiens, souvent tardifs et mal informés, presque toujours malveillants, qui ont le plus de chance de fournir les renseignements exacts et probes sur une doctrine aussi difficile et délicate à exprimer que le gnosticisme. A cette première considération s'ajoute celle-ci : il est illégitime et dangereux de traiter ensemble tous les systèmes gnostiques. On risque d'assembler des choses disparates. Il est clair que Bousset s'est mépris. Sa méthode comparative est la pire de toutes.

Théoriquement la thèse de M. de Faye est parfaite. Pratiquement elle devait être plus nuancée. De Basilide et de Valentin, par exemple, nous ne possédons que quelques fragments. D'autre part, Irénée est presque leur contemporain. Il affirme s'être renseigné, pour le valentinianisme, auprès des Valentiniens et peut-être de Valentin lui-même. Il est de bonne foi. Pourquoi ne pas accepter, prudemment certes mais avec sympathie, son témoignage ? M. de Faye croit l'avoir fait mais en cela il s'illusionne : il a appliqué sa méthode avec excès, exagérant la portée des renseignements directs, minimisant outre mesure ceux des sources chrétiennes.

Basilide, en effet, n'est connu directement que par quelques textes transcrits dans Clément d'Alexandrie. Il s'inquiète du problème du mal, de la justice de Dieu en toutes choses. M. de Faye s'extasie : aucun auteur catholique du IIe siècle n'est si profond ! En réalité Basilide est très étroit : si le problème de

Digitized by Google

l'origine première du mal est difficile, celui de la finalité multiple des douleurs de ce monde ne l'est plus pour un chrétien. L'Évangile avait répondu et point n'était besoin de recourir à l'enfantine métempsycose comme le fait cet « esprit à moitié mythique » (p. 49). Le dernier texte de Clément parle de l'Ogdoade (p. 50). C'est une échappée sur les hiérarchies d'éons imaginées par Basilide, sur les aventures de δικαιοσύνη et de sa fille etc. « Clément, assure M. de Faye, ne voyait rien d'extraordinaire dans l'Ogdoade » (p. 54). Qu'en sait-on puisque, de l'aveu de l'auteur, il n'avait pas à y insister à cet endroit? Et comment affirmer que les hiérarchies d'éons ne tenaient pas une place considérable dans le système ? L'amorce posée par le texte de Clément engageait à faire confiance,ou du moins crédit, aux hérésiologues qui détaillent l'Ogdoade, encore que çà et là ils aient pu attribuer à Basilide ce qui fut le fait de ses disciples, notamment au sujet de l'immoralité.

Pour Valentin, la généreuse partialité de M. de Faye est encore plus évidente. Les textes directs révèlent un philosophe platonicien et un esprit religieux, où la touche chrétienne est visible de l'avis même de M. de Faye. Qu'y a-t-il là de génial ? Un dernier extrait introduit une conception métaphysique où il est question d'anges formant un être dans lequel ils découvrent, épouvantés, une semence supérieure. Nous voilà ramenés aux conceptions fantastiques. Irénée les détaille. Il se dit directement informé. Pourquoi se défier de ses renseignements ? Quelle formidable lacune ne comblent-ils pas ? Il faut certes les discuter mais pas de la façon générale, imprécise et malveillante qu'adopte l'auteur. On a un peu l'impression que la puérilité des fantasmagories gnostiques fait de la peine à M. de Faye parce qu'elles rapetissent ses héros. De fait, on sourit à le voir comparer (p. 73) Valentin et saint Paul (et la comparaison n'est pas favorable à l'Apôtre). Valentin devait être un organisateur puissant, un esprit charmeur mais, au point de vue du sérieux de la pensée, rien n'indique chez lui le génie. M. de Faye qualifie habilement son système cosmogonique de « poème métaphysique » et il parle à plusieurs reprises des « symboles » de Valentin. En soi l'interprétation est soutenable. Ces abstractions seraient une imitation des Idées platoniciennes. Mais les sectateurs immédiats de Valentin ont compris ces syzygies comme des réalités : Ptolémée, à la fin de sa remarquable lettre à Flora, insinue qu'à côté de l'enseignement raisonnable qu'il lui donne, il y a une doctrine ésotérique sur les origines divines, qui est une παράδοσις apostolique, basée sur l'enseignement du Sauveur. C'est dire qu'elle entend exprimer non un symbole mais une réalité. Ptolémée aurait-il mal compris son maître ?

Le chapitre sur Marcion est fort bon. On est d'ailleurs ici en pleine lumière, grâce à Tertullien. Il est piquant que dans l'examen qu'il fait du récent ouvrage de Harnack (p. 529-536), M. de Faye lui reproche de s'être appuyé uniquement sur les sources directes, c'est-à-dire les *Antithèses*. En consultant les autres documents ,Harnack aurait vu, dit-il, que Marcion doit plus au gnosticisme qu'il ne dit.

Les trois chapitres où l'auteur résume l'idée qu'il se fait de la gnose reflètent bien son livre. Ils renferment d'excellentes choses. La psychologie du gnostique est probablement exacte lorsqu'il est représenté vivant dans l'Église avec une pensée philosophique étrangère. « Ils faisaient... entrer la personne de Jésus dans le monde d'idées qui leur était familier » (p. 465). Mais c'est une grave erreur d'assimiler (p. 465) aux gnostiques Clément et Origène, et de croire que les « tempéraments nécessaires » qu'ils apportèrent à leurs spéculations venaient de ce qu'ils avaient été « instruits par l'expérience ». La réalité est tout autre.

Digitized by Google

Le gnosticisme envisageait le christianisme comme une philosophie dont on prend ou rejette ce que l'on juge vrai ou faux. Pour Clément et Origène, il y a une règle de foi. Le christianisme est un donné révélé qu'on accepte entièrement. La spéculation peut en éclairer certains aspects mais toujours dans les limites de l'orthodoxie. C'est la conception chrétienne primitive, et c'est pourquoi le gnosticisme fut toujours, et justement, considéré comme une déviation hérétique [1].

L'un des bons résultats de la rigoureuse méthode préconisée par M. de Faye est de faire voir au premier coup d'œil que la *Pistis Sophia* et le *Papyrus de Bruce* n'appartiennent pas au gnosticisme primitif mais sont d'une inspiration très différente et beaucoup plus tardifs. Dans l'appréciation de ces deux recueils, M. de Faye s'appuye sur les travaux de Harnack et de Schmidt, non sans poser çà et là quelques points d'interrogation. Beaucoup plus décidée est la position de M. Legge, dans l'Introduction à la nouvelle traduction anglaise de la *Pistis*. Il y soutient l'origine valentinienne.

Les deux premiers documents seraient de Valentin même (p. XXXVIII). Pour expliquer la différence profonde avec les spéculations décrites par Irénée, M. Legge le bouscule, comme avait fait M. de Faye pour un autre motif. Il discute rapidement les vues de Schmidt, pressé d'exposer les siennes propres : l'apparente complexité des documents qui composent le ms de la *Pistis*, vient de ce qu'on a affaire à un dossier qui a dû servir pour un concile antignostique (p. XXX). Suivant l'usage, les pièces se suivent dans l'ordre chronologique (p. XXXII). Ce n'est donc pas le quatrième mais les deux premiers documents qui sont les plus anciens. Vues originales mais dénuées de preuves et qui, je crois, ne tiennent pas devant l'introduction magistrale de Schmidt à sa nouvelle traduction. Je passe donc aussitôt à cet important morceau.

La *Pistis* n'a rien de Valentin. C'est évident, mais M. Schmidt renforce aujourd'hui la preuve. Il montre comment un Εὐαγγέλιον κατὰ Μαρίαμ et un Ἀπόκρυφον Ἰωάννου conservés dans un papyrus de Berlin encore inédit, sont les sources d'inspiration de la *Pistis* et du *papyrus de Bruce*. Or ces apocryphes sont d'origine très ancienne (le second est exactement cité par Irénée) et n'ont rien de commun avec Valentin. Que la *Pistis* et le *papyr. de Bruce* soient ici en connexion confirme une des thèses de Schmidt : l'identité d'une portion du papyrus avec les livres de Jeû cités dans la *Pistis*. Thèse chère, à la défense de laquelle est employée presque toute l'Introduction nouvelle. Sur les questions de lieu et de date, Schmidt s'est moins étendu. Il insiste cependant (p. XX) sur les preuves d'un original grec, contre Burkitt, qui d'ailleurs n'est pas convaincu (cf. JTSt. 1925, p. 393-396). La date du IIIe siècle est présentée d'après les arguments de Harnack renforcés de quelques considérants nouveaux. Plus précisément : les livres I à III seraient de la seconde moitié du IIIe siècle, le livre IV de la première moitié, les livres de Jeû à peu près contemporains.

---

1. M. de Faye est cruel et injuste pour Épiphane : il l'accuse p. 27 d'avoir voulu tromper, mais les remarques de la p. 66 l'innocentent complètement. Il n'est pas vrai que Clément *III Strom.* 7, 59 approuve la christologie de Valentin. Si son silence peut être pris pour une approbation, celle-ci ne vise que la tendance ascétique du passage. La littérature récente est incomplète, même pour l'essentiel. *The Religion of the Manichees*, de Burkitt, est trop sérieux pour être omis. Il fallait aussi signaler la nouvelle édition de la lettre à Flora, dans le *Corpus* de Berlin.

Digitized by Google

Dans le papyrus de Berlin, M. Schmidt a eu la bonne fortune de trouver l'explication du titre énigmatique : *Pistis Sophia*. Ce sont deux mots synonimes. Le livre IV a conservé en un endroit vestige du sens primitif lorsqu'il met l'article devant chacun des deux noms — bon indice de son antériorité. M. Burkitt vient de confirmer la trouvaille en notant (p. 396) deux cas parallèles dans la *Pistis*.

Un mot des deux traductions elles-mêmes. L'anglaise est due à M. Horner. Elle est littérale jusqu'au scrupule. Cette qualité et le souci de reproduire exactement et exclusivement les indications du ms lui donnent une valeur propre que la maîtrise de son auteur en fait de littérature copte garantit consi dérable. L'édition de Schmidt est plus pratique. Il a multiplié les divisions et donne toujours entre parenthèses l'équivalent grec si souvent visible à travers le copte [1]. Les tables aussi sont meilleures.

Voilà donc le savant non coptisant admirablement équipé pour étudier l'apocryphe copte. A vrai dire la *Pistis Sophia* ne méritait pas tant d'efforts, et ceux-ci, nous dit-on, n'ont été fournis qu'en vue du grand public, féru aujourd'hui d'occultisme. On lui rend un bien mauvais service en lui facilitant une lecture qui achèvera de lui désaxer l'esprit.

Combien plus opportune apparait l'étude des documents de l'Église primitive ! L'édition nouvelle de la *Mission und Ausbreitung* de M. von Harnack est précédée d'une courte préface où se lisent ces remarquables paroles : « J'ai l'espoir que cet ouvrage contribuera, comme par le passé, à renforcer l'intérêt pour l'histoire de l'*Eglise*, au lieu de cet engouement de dilettantisme et de romantisme, témoigné à toute secte « chrétienne » quelconque, si petite qu'elle soit, dont l'histoire fasse mention ». C'est parfaitement juste. et l'on ajoutera, sans flatterie que le livre de M. Harnack, dense de renseignements exacts présentés de la façon la plus coordonnée, est un des indispensables instruments de l'étude qu'il recommande. On peut discuter certains de ses autres ouvrages ; l'indiscutable valeur de celui-ci réside en ce qu'il ne présente guère aux lecteurs que des faits.

Voici les principales additions à relever dans l'édition nouvelle :

Ir volume. Chapitre entier sur les « Missions legende » (l. I, c. 7) ; Excurs sur le concept primitif du Droit ecclésiastique (l. III) ; critique de la méthode « Religionsgeschichtlich » (p. 249). Harnack admet sur la Paradosis d'Hippolyte les conclusions de Connolly (p. 300), il rejette (p. 346) celles de Robinson sur la date tardive de la Didaché, mais sans s'expliquer à fond.

IIe volume. Utilisation de la chronique d'Arbèle pour l'histoire de la propagande chrétienne en Orient (l. IV) ; Excurs sur l'origine des premiers papes (Exc. I) ; sur l'organisation intérieure de l'Église de Rome (Exc. II-III-IV). Tout en rendant hommage à la forte argumentation de Norden, Harnack n'abandonne pas volontiers le témoignage de Josèphe sur les Apôtres (p. 529). Ici comme en plusieurs autres endroits on regrette de ne pas lire les raisons qui ont motivé les jugements.

D. B. CAPELLE.

---

1. L'éditeur du *Corpus* de Berlin fait savoir que c'est par erreur que M. Schmidt annonce dans sa préface que son édition du texte copte de la *Pistis Sophia* est épuisée.

Digitized by Google

THÉOLOGIE HISTORIQUE.

P. Ildefonse de Vuippens. (O. M. Cap.). **Le paradis terrestre au troisième ciel.** *Exposé historique d'une conception chrétienne des premiers siècles.* — Paris et Fribourg, 1925 ; 106 p. 8°.

Le titre de cette originale étude ressemble fort à un jeu de mots et ne laisse guère soupçonner quel sérieux problème soulèvent les croyances qu'il résume de façon si paradoxale.

La suite des thèses soutenues par l'auteur est celle-ci : Les anciens ont cru très généralement que les âmes sorties de ce monde n'allaient pas aussitôt dans le Royaume, mais, jusqu'au jugement dernier, se trouvaient réunies dans le « paradis ». Ce « paradis » n'est autre que celui d'où Adam fut chassé. Cherchant à le situer, la plupart des Pères s'appuyèrent sur 2 Cor. 12, 2-4, pour le placer au troisième ciel. D'après la physique ancienne cela doit s'entendre du troisième ciel planétaire, c'est-à-dire probablement de la planète Mars. On voit ainsi les préoccupations les plus modernes rejoindre les antiques problèmes.

Certaines parties de ce travail n'offrent qu'un intérêt de curiosité. Il importe peu de savoir le site de ce mystérieux paradis. Il est aussi assez indifférent qu'il soit ou non l'Eden des premiers jours. Au point de vue théologique, la vraie question est la première. Que penser de cette croyance, si généralisée, qu'avant le jugement nul, sauf les martyrs, n'entre dans la gloire, tous les autres attendant dans un lieu intermédiaire, en repos et en paix? L'enquête faite par l'auteur est purement historique. Il l'a comprise aussi large que possible et rassemblé — j'allais dire accumulé — les témoignages les plus divers. La conclusion est énoncée avec fermeté: « D'après une doctrine commune des Pères, les âmes des justes s'en vont, après la mort, dans un *lieu* provisoire où elles attendent la résurrection des corps» (p. 19). Une note avertit qu'«il ne s'agit pas de l'*état* de félicité des élus, mais du *lieu* où les âmes jouissent de la vision béatifique du Christ ou de Dieu ». Ceci est très prudent et montre avec quel soin l'auteur a évité la question théologique. Il faut remarquer cependant que c'est trancher un peu vite un point historique. On suppose, en effet, que les Pères reconnaissaient aux élus détenus dans le paradis le privilège de la vision béatifique. Quelle preuve en donne-t-on ?

A priori déjà c'est invraisemblable car, alors, quel serait l'intérêt de cet état intermédiaire ? De plus, lorsqu'une prière privée du *Book of Cerne* (IXe siècle) implore la grâce « ad perennis paradisi pervenire suavitatem, ibique cum sanctis animabus...requiescere liceat usque ad tempus resurrectionis, et *postea*... tuam gloriosissimam faciem videre », n'exprime-t-elle pas simplement la croyance courante? Lorsqu'au XIIe siècle saint Bernard hésitait encore, lorsqu'au XIVe Jean XXII reprit la vieille opinion, ne s'agissait-il pas justement du retard apporté à la vision béatifique elle-même ? La décision de Benoît XII provoquée par l'attitude de son prédécesseur est démonstrative (Cavallera, *Thesaurus*, n° 1458-9).

On s'aperçoit donc que le R. P. n'a pas traité entièrement la question même au point de vue historique. Ceci est moins une critique qu'une invitation à poursuivre l'étude ; car, si le fait est tel, si c'est la vision qu'on supposait retardée, voilà une tradition « commune » longuement entretenue, sur un point formellement condamné dans la suite. Lorsqu'il se décidera à examiner le problème, le P. Ildefonse sera amené, si je ne me trompe, à vérifier de plus près ce que recouvre ce mot « commune ». Les Pères ont-ils tous parlé dans ce sens?

Digitized by Google

Quel caractère attribuaient-ils à leur opinion ? Quelle fut l'origine d'une si persistante erreur ? Ici la réponse sera facile : l'insistance à excepter les martyrs provient de Apoc. 6, 9 et trahit le millénarisme antignostique.

En tout cas le R. P., qui n'a songé jusqu'ici qu'à aligner le plus grand nombre possible de témoignages, devra s'armer maintenant d'un instrument plus délicat avec lequel, ayant classé ses textes disparates, il pourra les scruter dans le calme. Le résultat sera un chapitre des plus intéressants d'histoire théologique, sans compter qu'une foule de textes liturgiques ne s'expliquent qu'en fonction de cette antique et populaire croyance [1]. D. B. CAPELLE.

E. WEIGL. **Christologie vom Tode des Athanasius bis zum Ausbruch des nestorianischen Streites** (373-429). — (Münch. Stud. z. hist. Theol.; Heft 4). München, Kösel et Pustet, 1925 ; p. VIII-216, 8°. Mk 4,50.

Cette période intermédiaire méritait le travail approfondi que lui a consacré le Dr. Weigl. Avec elle le problème christologique est désormais à l'ordre du jour. Dans les milieux qui s'en occupent, on l'envisage avec des mentalités issues de conceptions philosophiques contraires, formées par des traditions d'école différentes, influencées par l'attitude prise au cours de la lutte précédente. En général, les solutions proposées ne sont encore que des essais : une fois dépassé le simple énoncé de l'enseignement ecclésiastique, la pensée devient hésitante et, si elle se décide, court volontiers aux extrêmes; son langage comporte parfois des termes heureux susceptibles de prendre une valeur technique, le plus souvent il manque de précision, ou trace trop nettement le bord de l'abîme d'hérésie. Bref, le travail théologique touchant le Christ se trouve pendant ces cinquante années de transition, en pleine période de première élaboration.

M. Weigl, travaillant sur les sources, nous décrit les causes, la nature et les modalités de l'évolution doctrinale dans les différents partis.

Et d'abord chez ceux qui se font jour en dehors d'Alexandrie ; c'est l'objet de la première partie. L'*apollinarisme*, dont la couleur primitive se trouve bientôt diversifiée par Vitalis, les Synousiastes (Timothée de Béryte, Polémon etc.) les modérés (Valentin et Homonius) ; les *Antiochiens radicaux* qui, dans leur souci de sauvegarder l'intégrité des deux éléments dans le Christ, compromettent gravement son unité. (Les « Confutationes » maintenant attribuées à Euthérius de Tyane, quoique postérieures à notre période sont néanmoins utilisées comme sources par l'emploi qu'elles font de documents contemporains). Contre ces deux extrêmes se dressent bientôt les *Syriens et Antiochiens modérés* (Ephrem, Épiphane, Cyr.-Jér., Chrysostome) ainsi que les *Cappadociens* étudiés à part, vu l'importance qu'on leur a accordée en ces derniers temps.

La deuxième partie, faisant suite à un travail antérieur de M. W. sur la christologie de saint Athanase, considère le développement de la christologie alexandrine. Celle-ci, jusqu'au moment où Nestorius entrera en scène, évolue lentement, presque paresseusement, avec un semblant d'insouciance qui étonne, sur le théâtre de la résistance à l'arianisme. L'influence de Didyme et de Théophile en ces matières est presque nulle et c'est sans éclat, au jour le jour, à propos d'autres sujets, que Cyrille lui-même élabore sa pensée. Beaucoup s'y sont trompés et ont cru pouvoir rapetisser la personnalité doctrinale du patriarche, sous-évaluer l'originalité et la valeur de ses conceptions. M. Weigl réagit

1. E. Bishop a déblayé le terrain dans une savante note (69e) pour l'édition du *Book of Cerne*.

Digitized by Google

et, pour ce qui regarde les écrits antérieurs à 429, établit ce que leur enseignement a déjà de solide et d'original. Ce dernier trait se remarque surtout dans la théorie de la communication des idiomes, les progrès de l'humanité dans le Christ, dans l'insistance que Cyrille met à proclamer le caractère insondable de l'union des natures, à circonscrire nettement les limites du mystère. Mais Cyrille est également conservateur, avant tout des grandes traditions alexandrines (et il s'y attachera plus fermement encore après 429) et aussi de ce qui a pu s'élaborer ailleurs d'acceptable, et ces éléments empruntés se fondent, s'unissent sous l'information d'une pensée nette et ferme.

A part cet essai de réhabilitation, les conclusions du Dr. Weigl ne sont pas neuves; mais elles se trouvent étayées par une analyse complète, détaillée et consciencieuse des sources, base indispensable qui trop souvent fait défaut aux audacieuses et éphémères constructions des *Dogmengeschichten*.

D. C. L.

THÉOLOGIE DIDACTIQUE.

R. MACAIGNE. **La Création.** Préface de M. Pierre Termier. — Paris, Beauchesne, 1924 ; 109 p. 8°. Fr. 5.

« Voici un livre important », écrit en commençant sa préface M. Pierre Termier, dont l'avis si compétent est lui-même de grande importance. Ce livre, c'est une brochure. Elle essaye de démontrer une fois de plus que la Foi et la Science ne sont pas contradictoires dans leurs solutions des questions les plus importantes de l'origine du monde et des êtres qui le peuplent. Et il semble bien que la thèse soit si nettement posée, si clairement exposée qu'il n'y a pas de doutes à avoir sur ce que M. Termier appelle la « Métaphysique de la Création ».

M. Macaigne adopte la théorie augustinienne de la création potentielle, qu'il explique, et qu'il préfère à toute autre. Quoiqu'il en soit, cette théorie, et beaucoup d'autres très grandes questions, sont posées avec une telle lucidité qu'il serait vraiment fort utile que ce petit livre soit entre les mains des élèves des hautes écoles scientifiques, mais plus encore peut-être que les professeurs et les étudiants en philosophie et en théologie l'aient lu et médité.

A cela il y a une difficulté, c'est son prix, et l'on se prend à souhaiter que la brochure de M. Macaigne puisse être réimprimée et vendue à moins de frais, afin qu'elle devienne plus accessible à toutes les bourses d'étudiants et d'ecclésiastiques.

G.

H. DIECKMANN, S. J. **De Ecclesia.** *Tractatus historico-dogmatici.* Tome II. — Fribourg en Br. Herder, 1925; XI-308 p. 8°. Mk. 10.

Nous avons rendu compte du Tome I dans notre dernière livraison. L'auteur y a démontré que le Christ a donné une forme sociale, hiérarchique et monarchique au Règne de Dieu qu'Il a prêché, et à la Religion rédemptrice (messianique) qu'Il est venu établir ; que cette Église bâtie par Lui n'est autre que l'Église catholique et romaine. Dans ce second tome il traite du *Magistère* confié par le Christ à son Église ; il prouve qu'il existe et qu'il est doué d'*infaillibilité*. Puis il en recherche 1° l'organe : le Pontife Romain et les Évêques en communion avec lui ; 2° l'objet ; l'objet direct, les vérités révélées ; l'objet indirect, les vérités et les faits connexes, sur lesquels l'Église doit pouvoir

Digitized by Google

porter son jugement pour conserver efficacement et expliquer les vérités révélées. A cet objet indirect du magistère infaillible se rattachent aussi les décrets que l'Église porte en matière de discipline, de liturgie et pour la canonisation des saints. 3° Les sources auxquelles l'Église puise son enseignement ; sources divines : l'Écriture sainte et la Tradition ; sources humaines : les écrits des saints Pères et des Docteurs de l'Église.

Deux scholies traitent, l'un de l'autorité des théologiens en général, l'autre de l'autorité toute spéciale de saint Thomas d'Aquin. Un Appendice examine les qualifications et censures doctrinales.

Ainsi s'achève le traité *De Ecclesia* en tant que traité de théologie fondamentale ; mais cet ensemble de vérités et de faits que nous pouvons connaître avant d'être devenus enfants de l'Église et qui doivent amener à la conclusion que pour se sauver il faut être enfant de l'Église Romaine,n'est pas tout ce qu'un enfant de l'Église peut connaître de sa Mère ; l'auteur a donc ajouté à son Traité un *Conspectus dogmaticus* où il résume ce que nous pouvons connaître de l'Église par les enseignements de l'Église elle-même. Il ramène le tout à trois chapitres: 1° des rapports de l'Église avec Jésus-Christ. 2° Avec le Père, le Saint-Esprit, la Sainte Trinité. 3° De la nature et des propriétés de l'Église telles qu'elles ressortent de ses cinq causes (efficiente, exemplaire, formelle, matérielle, finale).

Comme couronnement de tout l'ouvrage, l'auteur reproduit la magnifique Encyclique de Léon XIII, *Satis Cognitum*, traitant de l'unité de l'Église.

F. DE BR.

A. GEMELLI, O. F. M. **Non Moechaberis.** *Disquisitiones medicae in usum confessariorum.* Ed. 6. — Milan, Vita e pensiero, 1923 ; 309 p. 8°. Lire 12.

Fr. Gemelli has written this useful work as the sub title indicates specially for the use of Priests, and to them it should prove particularly helpful, for in the introduction he says quite correctly that the average treatises of moral theology do not treat fully enough of the various physiological, pathological and social agencies which may modify the action of the will and lessen imputability.

The book is divided into eight Chapters. Chap. I. Treats of the sexual instincts. Chap. II. Of its physiological and pathological varieties. Chap. III. Of Chastity. Chap. IV. The means of avoiding incontinence. Chap. V. Medicinal means of cure. Chap. VI. Psychotherapeutical cure of incontinence. Chap. VII, Pathological sexual states. Chap. VIII. The Summary : indicating that in the fight against incontinence, partnership between Priest and Doctor is often necessary, and for the Priest in the confessional a definite amount of knowledge about sexual abnormalities is essential. Cure outside undoubtedly patholigical conditions is more dependent on Priest than Doctor, and without the help of Religion little headway can be made.

It is undoubtedly very difficult in some cases of incontinence to estimate the imputability ; the modern tendency has been to assume that all abnormal sexual appetites are due to mental defect, but this teaching Fr. Gemelli will by no means allow.

The author shows well how the popularly supposed evils of chastity from a physiological point of view are if not non-existent at least grossly exaggerated. Kraft-Ebing the great authority on sexual pathology definitely states « The greater part of mankind who possess a normal constitution, can refrain their

Digitized by Google

desires, and suffer no loss of health from such continence ». As a matter of fact French statistics give the average at death of French Priests as 65, which far exceeds that of other professions, and amongst Religious of both sexes mental diseases and suicide are much less prevalent than amongst the non-celibate.

Perhaps the two most useful chapters in the book are those (Chap. VII) dealing with abnormal sexual states,and the treatment of incontinence by psychotherapy (Chap. VI).

There is a full and excellent bibliography which is well up to date.

It is a pity that such an excellent and helpful book should be marred by grave defects. It is true that there are good summaries of the chapters, but it is little short of iniquitous to issue a book of this sort without an index. Also the mis-prints are very numerous. The preface to this last edition was written by the author in 1923, but the latest statistics quoted as to the prevalence of syphilis seem to be prior to 1906. These statistics would not apply now. Fortunately in most European countries there has been a considerable diminution of venereal disease, owing to vigorous preventive propaganda by the respective governements, though it is to be feared that this by no means coincides with an improved morality. Tabes dorsalis, perhaps better known as locomotor ataxy is said to be due in some cases to premature sexual abuse, it has now been definitely proved that this disease is invariably due to syphilis ; sexual disease by itself will not cause it.

It is to be hoped that in new editions of this excellent work which will almost certainly be needed these various defects may be eliminated.

D. FR. IZARD.

ORIENTALIA.

P. Karge. **Rephaim.** *Die vorgeschichtliche Kultur Palästinas und Phöniziens.* (Collectanea Hierosolymitana I). 2e Aufl. — Paderborn, Schöningh, 1925 ; XV-755 p. 8o (67 gravures et 1 carte). Mk. 30.

Quand les Israélites arrivèrent en Palestine, ils y trouvèrent encore des « Rephaim », des gens de race puissante, des « géants » sporadiquement établis parmi les peuples qu'ils eurent à combattre. Ces « Rephaim », M. le Dr. Karge les considère comme les hommes préhistoriques « de Palestine et de Phénicie, et le livre que nous examinons leur a pris leur nom, sans prétendre le moins du monde à nous raconter toute leur histoire. Le sous-titre explique le titre et circonscrit le sujet de ce volumineux travail, monument d'érudition. Le livre du Dr. Karge fut à point en 1917 : il ne l'est déjà plus, depuis surtout les découvertes récentes de l'École archéologique anglaise, et de M. Turville Petre en particulier. C'est d'ailleurs le sort de tous les ouvrages de ce genre d'être sans cesse complétés et dépassés. Mais la présente somme des connaissances en archéologie préhistorique, restera probablement toujours une base solide sur laquelle on continuera à bâtir. Le principal défaut de « Rephaim » est, semble-t-il, d'être d'une érudition trop touffue, trop détaillée, trop riche si l'on peut dire, au moins dans son exposition.

L'ouvrage se divise en réalité en deux part ies :l'une, écrite et imprimée avant la guerre va jusqu'à la page 379, et est en fait, un inventaire de tout ce que l'on a observé en Phénicie, en Syrie et en Palestine sur les périodes lithiques depuis le « prépaléolithique », comme dit l'auteur, jusqu'au bronze.

Digitized by Google

Pour chaque période, on a des détails à profusion, des références innombrables, l'exposé de l'historique des noms et des principales découvertes dans les localités éponymes etc., puis un catalogue, souvent illustré, des trouvailles palestiniennes, et surtout de celles conservées dans les collections du Dr. Karge, enfin des considérations sur la manière de vivre et la « culture » des tribus paléolithiques et néolithiques de la Palestine et en particulier de la Galilée et de la Phénicie. Le huitième chapitre est tout un traité sur la céramique de l'âge du bronze. Le neuvième traite des « Monuments» préhistoriques à l'Ouest du lac de Génésareth. Ces *monuments* sont les Cavernes, les Dolmens, les Constructions mégalithiques et la forteresse préhistorique de la célèbre colline des Cornes de Hattin.

L'auteur, puisqu'il parlait de Monuments, aurait pu citer les travaux extraordinaires, exécutés au moyen d'instruments en pierre, d'une partie au moins des travaux souterrains de l'Ophel, et d'autres « Sinnors » qui sont bien parmi les œuvres les plus extraordinaires de la période néolithique.

Le chapitre dixième constitue à lui seul la seconde partie du livre de M. Karge, et il ne contient pas moins de trois cent trente pages, c'est la partie imprimée pendant la guerre et il semble que l'auteur ait voulu changer son plan. En réalité, ce chapitre dix est un second volume, sa disproportion avec l'ensemble déroute un peu, et ceci n'est pas de nature à clarifier les idées ni à faciliter l'absorption de ce gros livre. Il est d'ailleurs subdivisé en six sections, dont les deux premières continuent et précisent l'inventaire des monuments mégalithiques des deux côtés du Jourdain.

Puis M. Karge examine le développement, et l'origine des mégalithes considérés comme sépultures; et à la cinquième section, page 506, il expose la signification des dolmens palestiniens, et conclut, en apportant des arguments tirés de tous les documents connus dans tous les pays du monde antique, que les dolmens sont à la fois des tombeaux, des maisons pour les morts qu'il faut approvisionner pour leur vie souterraine, des monuments commémoratifs, et le centre d'un culte des défunts. Enfin, dans la dernière partie du chapitre, l'auteur essaye de nous faire connaître les gens qui ont construit les monuments mégalithiques. Ce sont les cent dernières pages, et celles-ci traitent vraiment des « Rephaim » dont les souvenirs populaires ont fait des géants, et qui devaient être des gens de tribus pastorales progressivement et à demi fixées. C'étaient des Sémites, ce que l'auteur prouve par de très nombreux arguments de comparaison, et il résume sa thèse (p. 709) en ces termes : « Les batisseurs de dolmens furent les habitants des steppes (des deux côtés du Jourdain) de la période néolitique tardive... pasteurs de chèvres et de moutons et demi cultivateurs... en grande masse Sémites... qui, sous l'influence d'une culture déjà implantée à l'Orient du Jourdain, se fixèrent peu à peu, et développèrent une organisation d'État stabilisée ».

Mr K. repousse l'idée de l'inffuence extra-palestinienne venant d'Europe sur la construction des monuments mégalithiques. Il repousse aussi l'idée que les peuplades qui les ont élevés étaient Aryennes.

L'ouvrage du Dr. Karge est accompagné de tables très complètes, d'une liste de citations bibliques, et d'une bonne carte. L'orthographe des noms arabes ou hébreux est celle adoptée par les savants allemands: elle déroute un peu le lecteur habitué à celle qu'utilisent les publications en langue française.

Ne pourrait-on pas dire, devant l'ensemble massif et compact de ce gros volume, et devant toute l'extraordinaire érudition déployée au long de ses sept cent cinquante pages, qu'on a devant les yeux un monument mégalithique

Digitized by Google

de science préhistorique allemande, qu'il sera toujours utile de consulter et qui constitue une œuvre vraiment étonnante de patience et de travail, sur laquelle les Collectanea Hierosolymitana de la Görresgesellschaft sont solidement fondés ? G. F.

CH.-F. JEAN. **Le Milieu biblique avant Jésus-Christ. II. La Littérature.** — Paris, Geuthner, 1923 ; XII-617 p. 8°. Fr. 50.

CH.-F. JEAN. **Le Péché chez les Babyloniens et les Assyriens.** — Paris, Geuthner, 1925 ; 176 p. 8°. Fr. 10.

Pour M. Jean, la littérature du Milieu biblique comprend l'ensemble des écrits parus dans ce milieu avant Jésus-Christ. Il en groupe les textes les plus représentatifs. Le recueil ainsi obtenu comprend des inscriptions historiques, des poèmes épiques, des psaumes, des documents juridiques, des préceptes moraux, des lettres, des prophéties, des oracles. Impossible de préciser l'époque de leur composition. La chronologie adoptée par l'auteur est nécessairement vague et procède par périodes énormes. Les documents sont précédés et accompagnés de notes historiques et de commentaires littéraires et philosophiques. Ils sont donnés dans leurs traductions prises chez les meilleurs auteurs et corrigées par endroits selon les vues personnelles de Jean. On n'y rencontre naturellement pas encore l'inscription phénicienne d'Ahiram du XIIIe siècle avant Jésus-Christ, découverte par Montet à Byblos, en 1923. Elle occuperait une belle place parmi les textes épigraphiques puisqu'elle recule d'un siècle ou deux la pratique initiale de l'écriture cananéenne. De plus, elle montre à l'évidence que l'alphabet existait déjà à l'époque de Moïse.

Au bibliste qui douterait de l'utilité et de l'importance de la « Littérature » du milieu biblique, il suffira de rappeler la ressemblance indéniable qu'il y a entre ses documents et telle page de la Bible. L'auteur aurait pu signaler que F. Stummer a relevé des analogies frappantes entre le schéma des hymnes shumero-akkadiens et celui des Psaumes de l'Ancien-Testament. De même, tout récemment encore, l'égyptologue allemand A. Erman semble avoir démontré la dépendance du Livre des Proverbes de la « Doctrine » du sage égyptien Amenemopé. D'ailleurs Jean est, lui aussi, convaincu de l'influence plus ou moins profonde exercée, suivant les époques, par la littérature shumero-akkadienne sur toutes les autres littératures depuis les côtés de la Méditerrannée jusqu'au golfe Persique. En outre, il met en relief le parallélisme en usage dans la poésie shumero-akkadienne une dizaine de siècles avant la fondation de la royauté israélite, tout en faisant remarquer qu'il est à peu près tel qu'on le retrouvera dans les psaumes davidiques.

Un index-lexique renvoie au texte, auquel il ajoute des données nouvelles. (P. 583, Eurydice était la femme et non la mère d'Orphée). Il supplée en partie aux remarques trop rares et parfois trop vagues du corps du livre. Le lecteur aimera aussi à trouver groupés dans la liste de mots les expressions des différents idiômes citées dans le volume.

Le second ouvrage étudie une question spéciale.

Le péché, est-il un véritable désordre moral aux yeux des Shumero-Akkadiens ? N'est-il pas plutôt le fait des démons, causé par eux en l'homme et par l'intermédiaire de l'homme ? Aucun texte ne semble à l'auteur répondre catégoriquement et péremptoirement à ces questions. Il convient pourtant que tel texte du IIIe siècle signifie ou pourrait signifier que le démon ne prend posses-

Digitized by Google

sion de l'homme que lorsque le péché commis a déterminé l'exode du dieu gardien. Encore ce texte pourrait-il, toujours d'après l'auteur, marquer seulement une des étapes de la pensée babylonienne et, par conséquent, ne pas exprimer une conception primitive.

Cependant, que le pécheur ait été considéré comme responsable, cela est prouvé entre autres par les peines que fixent les Codes pour les différents péchés commis contre les lois inspirées par la divinité. Les démons peuvent lui avoir fait transgresser la volonté divine exprimée par la loi ; néanmoins il est vraiment coupable. Il nous semble donc que, sans faire violence aux textes, on peut se rallier encore à l'interprétation qu'en a donnée Dhorme. On peut encore, avec le même savant, parler de devoirs religieux chez les Shumero-Akkadiens : L'intérêt personnel qu'il y a à les remplir ne leur enlève pas l'obligation morale, pas plus que la promesse de longue vie, faite à son observateur fidèle, n'infirme le quatrième commandement du décalogue. Toutefois Jean a raison de regretter que la documentation actuelle, si copieuse pourtant, ne nous permette pas pratiquement de suivre d'assez près l'évolution des idées et des sentiments.

Il y a eu évolution, sans doute, dans la conception de la maladie comme effet du péché. Mais y a-t-il lieu de l'admettre lorsqu'on se trouve en présence de textes paraissant tous également anciens ? Dans ces conditions, il sera toujours difficile de sortir du domaine de l'hypothèse.

Monographie méthodique, bien documentée, prudente et discrète. Malheureusement, elle n'est pas accompagnée d'index. En outre la liste des errata est loin d'être complète. Il faudrait y ajouter notamment la rectification des titres de plusieurs ouvrages allemands cités dans la bibliographie.

D. M. LANG.

L. DE LA VALLÉE-POUSSIN. **Nirvâna.** — Paris, Beauchesne, 1925 ; 194 p. 8°. Fr. 9.

Le format modeste du présent volume ne doit pas faire illusion : il est important, même dans l'œuvre du savant professeur de Gand. Celui-ci y adhère sans réserve, en suite d'études personnelles, aux vues nouvelles de Senart et d'autres sur la nature du Nirvâna. Il désavoue ce qu'en 1917 il écrivait encore dans l'Encyclopédie de Hastings.

Il faut renoncer désormais à identifier le Nirvâna authentique avec l'anéantissement. Ce fut la tendance de certain bouddhisme tardif, mais l'idée primitive est toute autre et bien plus élevée. Le Nirvâna véritable « désigne le bonheur suprême et la délivrance, en dehors de toute notion d'anéantissement » (p. XIV). C'est donc une sorte d'absolu, avec cette importante nuance que ce terme n'est pas une création philosophique mais essentiellement pratique et ascétique. Par un effort réitéré on atteindra au plan stable ou l'on échappera enfin à cette torturante appréhension de la chute morale qui entraîne la réincarnation pénale et le recommencement de l'effort libérateur pénible. On voit quel lien essentiel relie au Nirvâna la croyance à la transmigration. C'est ce qui vicie ces doctrines par ailleurs fort belles.

On trouvera dans le livre de M. de la Vallée-Poussin les justifications historiques de cet aperçu. Mon incompétence ne me permet pas d'entrer dans les détails. Mais il était nécessaire de signaler l'importance de ce court et net volume.

D. B. CAPELLE.

Digitized by Google

PHILOSOPHIE.

G. Sortais, S. J. **Traité de philosophie.** 5e éd. revue et augm. — Paris, Lethielleux, 1923 ; 2 vol. 876 et 984 p. 8o. Fr. 60.

Cette édition a été refaite avec un soin extrême. L'auteur et l'éditeur n'ont rien épargné pour la rendre commode. Il est telle page où l'on compte neuf caractères différents dans le texte, ce qui en facilite singulièrement la lecture. Beaucoup de problèmes ont reçu des développements nouveaux, ; d'autres, particulièrement en morale, paraissent ici pour la première fois. Ce manuel renferme d'innombrables citations d'auteurs modernes. Peut-être y a-t-il excès de ce côté, particulièrement lorsque l'auteur emprunte en entier la solution d'un problème à tel article ou tel ouvrage récent dont le caractère n'est pas rigoureusement philosophique.

J'en trouve un exemple frappant p. 623 sv. A propos d'un problème métaphysique, celui des rapports de Dieu et du monde, l'auteur introduit la question du transformisme. Au moment d'y répondre il laisse « la parole à un géologue de profession qui est en même temps familiarisé avec la théologie ». (Il s'agit du P. Teilhard du Chardin). Suit un extrait de trois pages à peu près. Mais précisément parce qu'il écrit en géologue et non point en philosophe, le P. Teilhard remarque que « décider si le mouvement évolutif est intelligible en soi, ou s'il exige, de la part d'un premier Moteur une création progressive et continue, c'est une question qui ressort à la métaphysique... » Assurément, mais n'est-ce pas tout juste la question qui nous intéresse ?

L'auteur garde pour Suarez certaines complaisances qu'on pouvait croire passées de mode. Au lieu de reprendre quelques points épars d'une doctrine généralement délaissée, n'eut-il pas mieux valu emprunter à Suarez le plan même de sa métaphysique et donner ainsi à la philosophie première l'importance qui lui convient ? Il est vrai que l'économie entière du traité en aurait été affectée, puisqu'elle repose avant tout sur un compromis entre les exigences du programme officiel et l'ordre traditionnel des problèmes.

D. W. DASNOY.

H. Meyer. **Geschichte der alten Philosophie.** (Bd. X der phil. Handbibliothek). Munich, Kösel u. Pustet, 1925 ; 510 p. 8o ; Mk. 11.

Nous avons signalé précédemment le VIIIe volume de la Collection « Philosophische Handbibliothek » (*Rev. bén.* 1924, p. 131) relatif à l'histoire de la philosophie moderne ; il avait le mérite de se frayer une route au milieu des systèmes innombrables qui ont germé depuis deux siècles.

Le tome X, que nous annonçons aujourd'hui, traite de la philosophie ancienne et se meut au contraire sur un terrain bien exploré déjà. Il y a soixante-dix ans, Ed. Zeller, dans son ouvrage qui s'est acquis une autorité universelle, a classé les systèmes des philosophes de la Grèce et caractérisé leurs doctrines : à peine ose-t-on contredire aux conclusions du maître de Tubingue, toutes cependant ne sont pas sans appel.

Le Dr. H. Meyer marche dans la voie tracée par Zeller, ses appréciations sur les questions essentielles ne s'en écartent guère, cependant il a mis à profit des travaux récents (de langue allemande, presque exclusivement), et de plus il y a joint le résultat d'études personnelles, notamment en ce qui concerne

Digitized by Google

Aristote, auquel il a, ces dernières années, consacré diverses monographies. Son exposé est remarquable d'ordre et de clarté, il a l'avantage de n'être pas surchargé de citations ou de notes: dans un discours suivi il développe graduellement les multiples parties de son sujet.

Voici en particulier quelques observations critiques, que nous a suggérées la lecture du livre. D'abord l'auteur exclut de la philosophie antique les spéculations des peuples orientaux (Hindous, etc.) : c'est un point de vue que nous nous bornons à signaler. En outre, il ne dit que peu de chose des religions antiques et des philosophies orientales qui ont agi sur la philosophie des Grecs ; quoique celle-ci se soit formée sur le sol hellénique, l'étude des éléments traditionnels et étrangers qui ont pu l'influencer mériterait plus de place.

Les philosophes antérieurs à Socrate (1ere section de l'ouvrage) nous sont connus surtout grâce à Aristote, et aussi par d'autres documents secondaires. Ces derniers, de nature fragmentaire, peuvent-ils servir à corriger l'appréciation d'Aristote qui connaissait de si près les théories de ses prédécesseurs ? Nous ne voudrions pas tâcher d'excuser Héraclite sur l'identité des contraires, ni prétendre que Démocrite a distingué entre la connaissance sensible et l'intellective. Les articles relatifs à Empédocle et Anaxagore nous paraissent très exacts ; le système des Pythagoriciens au contraire semble insuffisamment expliqué, on ne voit pas bien comment les nombres sont devenus, chez eux, la substance des choses.

La 2e section, philosophie de l'Attique, débute par un aperçu assez important sur les Sophistes, auxquels il est fait peut-être plus d'honneur qu'ils n'en méritent. Viennent ensuite les trois grands noms : Socrate, Platon, Aristote, avec les petites écoles qui s'en réclament. L'auteur pose d'utiles critères pour discerner entre ce qui est propre à Socrate et ce qui lui est attribué en plus, dans les dialogues de Platon ; il a raison d'ailleurs de préférer l'autorité de Platon à celle des Entretiens mémorables de Xénophon. La norme de moralité socratique est bien définie, de même que sa théorie intellectualiste de l'acte humain (praesente scientia, non peccatur), qui implique le déterminisme.

Platon, lisons-nous (p. 128) est le plus grand philosophe de la Grèce. La question d'authenticité et la chronologie des dialogues et des lettres est exposée d'après des études récentes, elle est importante parce qu'elle permet de se rendre mieux compte de l'évolution très sensible de la pensée platonicienne. C'est ainsi que l'auteur décrit fort bien les stades par lesquels a passé la théorie des idées. Sans hésitation ni discussion aucune, il identifie l'Idée du Bien, cause finale, avec le démiurge, cause efficiente, architecte de l'Univers. C'est une thèse que nous ne nions pas, mais qui mérite un examen critique ; de même celle de la matière, qui serait constitué d'espace vide et de mouvement, choses difficiles à réunir. D'ailleurs sur ce point, l'auteur n'exclut pas toute opinion contraire. En psychologie, remarquer l'étude sur l'âme, une et triple : une observation utile à faire concernant Platon, c'est que dans son style poétique, il tend à hypostasier des éléments qui dans sa pensée ne sont cependant pas réellement distincts. Les arguments en faveur de l'immortalité ne résistent pas tous à une sévère critique, tel celui de la Rep. X: ils comportent des distinctions qu'il serait utile d'indiquer. Il nous faut louer aussi l'exposé de la morale et la politique si originale de Platon, et acquiescer à la conclusion générale, signalant les nombreux éléments du platonisme qui appartiennent pour toujours à la vraie philosophie. (O. Willmann, qui a si bien défendu la perpétuité de la philosophie spiritualiste n'est jamais cité).

Aristote, enfin, fait l'objet d'une étude très complète et très soignée. Sur

Digitized by Google

l'authenticité des écrits, la tendance est conservatrice (p. 231, lire sans doute : l. XI, c. 9-12). Sans entrer dans des discussions de détail, qui nous entraineraient trop loin, nous nous bornons, en général, à faire remarquer que nous ne saurions accepter les conclusions de l'auteur relatives à certaines questions controversées de l'aristotélisme ; par exemple lorsqu'il reproche au Philosophe sa conception de la matière physique, pure puissance, — lorsqu'il lui attribue la notion de Dieu, le premier moteur, exclusivement cause finale du monde. D'autre part, il nous plaît beaucoup de voir bien affirmée la personnalité de la Première Cause.

L'intellect actif identifié avec l'intellect théorique, par opposition à l'intellect pratique appartenant à la partie inférieure de l'âme, apparaît dans l'interprétation de l'auteur comme une notion peu conciliable avec le reste de la doctrine de l'âme, et elle le serait en effet, si l'on devait s'en tenir a cette interprétation littérale du texte.

En somme, il faut savoir gré à M. H. M. d'avoir décrit les éléments de la philosophie aristotélicienne avec objectivité, et de n'y avoir pas introduit de systématisation arbitraire : toutefois nous hésitons à admettre des incohérences dans les conceptions d'un si profond génie, héritier en outre de la pensée de ses prédécesseurs, et nous estimons que les explications des difficultés mentionnées ci-dessus, telles que les ont tentées les commentateurs anciens ou modernes méritent plus de considération que ne leur en accorde M. M. qui d'un mot écarte les uns (Brentano, Rolfes) et ne mentionne pas même une seule fois saint Thomas ni les principaux interprètes scolastiques du Philosophe.

Nous n'ajoutons qu'un mot sur la 3e section, moins originale, concernant la philosophie gréco-romaine : Stoïcisme, Epicurisme, Scepticisme académique, philosophie alexandrine et néo-platonisme, non pas cependant parce qu'elle nous parait dénuée d'intérêt ou de mérite, mais pour ne pas nous étendre davantage, et parce que nous croyons avoir suffisamment caractérisé dans les observations qui précèdent, cette nouvelle histoire de la philosophie antique.

D. RAPHAËL PROOST.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

A. HAMON, S. J. **Histoire de la dévotion au Sacré-Cœur. II. L'Aube de la Dévotion.** — Paris, Beauchesne, 1925; XXXIX-359 p. 8°.

Je partage l'idée de l'auteur qu'on peut écrire dès maintenant l'histoire de la Dévotion au Sacré-Cœur de Jésus ; il existe assez de documents et de matériaux, et s'il s'en découvre de nouveaux, il semble bien qu'ils ne modifieront pas l'idée d'ensemble qu'on s'en fait actuellement. Les faits essentiels sont connus, les grandes lignes fixées, les nuances déterminées.

Le mot *aube* pour désigner le période antérieure aux révélations faites à sainte Marguerite-Marie est peut-être pittoresque, mais il est discutable. Certes si la dévotion au Sacré-Cœur n'est vraiment complète que dans la vénération du cœur de chair, siège et symbole de l'amour du Christ, distinct par la pensée des autres parties humaines unies dans l'adorable personne du Verbe, et c'est ainsi que l'entendent les tenants de ce qu'on appelle parfois l'école paraysienne, on comprend le mot *aube*, mais, malgré tout, il y avait avant sainte Marguerite-Marie une dévotion bien spéciale ,bien caractérisée, théologiquement fondée et comprise, souvent en relation intime avec celle à la Passion du Sauveur, et

Digitized by Google

qui prémunissait contre le danger de se figurer dans le Sacré-Cœur une autre personnalité que celle du Christ souffrant, transpercé, immolé par amour. Cette compénétration des dévotions à la Passion, aux saintes Plaies, aux membres du Christ était une force, dont on doit regretter l'affaiblissement sinon même la disparition.

S'il n'y a qu'aube avant Paray-le-Monial, il fallait y inclure ces moniales du XVIIe siècle, parmi lesquelles la Mère Deleloë prend une place de tout premier ordre. C'est en fonction de la conception paraysienne qu'il faut lire le P. Hamon.

Certes il faut lui rendre justice d'avoir tracé avec beaucoup de netteté et d'érudition les linéaments de l'histoire de la dévotion au Sacré-Cœur ,d'en avoir indiqué les lueurs indécises dans l'Écriture, d'avoir fait ressortir l'amour du cœur de l'Homme-Dieu, d'avoir montré dans la blessure du côté la voie qui a conduit les grands docteurs, ascètes et mystiques du Moyen-Age vers le cœur de Jésus, d'avoir mis en relief les liens qui rattachent cette dévotion à celle de la Passion. Son exposé sur la dévotion de sainte Gertrude laisse un peu l'impression qu'il serait porté à minimiser son rôle, son influence et la haute portée théologique de sa doctrine. Les ordres de saint François et de saint Dominique méritaient bien les chapitres nourris que l'auteur leur consacre. Puis il passe en revue les représentants de la dévotion au XVe siècle, et certes on ne perd rien à retourner à ces auteurs si profondément pénétrés de la pensée de la Passion, si simples et si expansifs. Il en est de même de la piété cartusienne, toute pénétrée du même esprit. Le moment n'est pas encore venu où « la dévotion au Cœur Sacré (va) se détacher, comme un fruit mûr, de la branche qui l'a portée », la dévotion à la Passion. La dévotion s'est universalisée, mais, partout, a-t-elle gagné en profondeur ? Je n'oserais l'affirmer.

Le dernier chapitre sur : l'iconographie du Sacré-Cœur au XVIIe siècle, remet au point certaines assertions hasardées : on a voulu voir le Sacré-Cœur, là où il n'était pas.

Quelques petites remarques : le *liber de doctrina cordis* (p. 105) est du dominicain Gérard de Liége ; le R. P. Joseph Hermann, prémontré (p. 190) est le B. Hermann-Joseph, dont on fait à tort un archevêque de Cologne. Le P. Ursmer dont il est question (p. 306), ne doit pas être un jésuite, mais un moine de Liessies.

D. U. BERLIERE.

Dom L. GOUGAUD. **Dévotions et pratiques ascétiques du Moyen-Age.**(Collection *Pax*, vol. XXI). — Paris, Lethielleux, et Bruges, Desclée, 1925 ; VIII-240 p. 8°. Fr. 8.

Cet ouvrage se divise en deux parties. La première est consacrée à l'étude de diverses dévotions médiévales : 1° *Les gestes de la prière ;* 2° *L'orientation dans la prière ;* 3° *La dévotion à l'autel ;* 4° *Pourquoi le samedi a-t-il été consacré à la Sainte Vierge ?* 5° *Les antécédents de la dévotion au Sacré-Cœur ;* 6° *Mourir sous le froc.* Dans la seconde partie sont étudiées quelques pratiques ascétiques particulièrement populaires à la même époque : 1° *Le jeûne en Irlande ;* 2° *Les immersions ascétiques ;* 3° *La discipline, instrument de pénitence ;* 4° *Le désir du martyre et le quasi-martyre.*

Le constant souci de l'auteur a été de remonter aux sources pour essayer de découvrir l'origine et de retracer le développement de chacune de ces dévotions et pratiques. De plus, il a employé autant qu'il l'a pu la méthode compa-

Digitized by Google

rative, qui élargit le champ des recherches, multiplie les moyens de contrôle et met en garde contre les illusions d'optique.

Un excellent index termine le volume. Il faut remercier D. Gougaud d'avoir mis à la portée du public, sous une forme agréable, le précieux résultat de longues recherches dont il n'a gardé que pour lui l'aridité. Ce bon travail lui fait honneur.

F. CHALANDON. **Histoire de la première croisade jusqu'à l'élection de Godefroi de Bouillon.** — Paris, Picard, 1925 ; 375 p. 8°. Fr. 25.

Histoire anonyme de la première croisade, éditée et annotée par L. BRÉHIER. — Paris, Champion, 1924 ; XXXVI-258 p. Fr. 25.

Il s'agit ici d'une œuvre posthume. « L'histoire de la première croisade » n'est qu'un fragment d'un histoire qui devait embrasser la généralité des croisades.

M. Chalandon nous était déjà connu par ses publications sur l'empire byzantin et particulièrement sur les « Comnènes ». (Essai sur le règne d'Alexis Comnène. Jean II Comnène). Et c'est précisément par ce côté et grâce à cette connaissance des choses d'Orient, que M. Chalandon a pu faire œuvre originale. Possédant à fond les sources d'origine grecque, connaissant mieux que personne la politique du Bas-Empire, il sera à même de remettre dans leur vrai jour les évènements de la croisade. Mais n'a-t-il pas subi, parfois jusqu'à l'enchantement, les charmes des chroniques d'Orient ? Très documenté, le livre néanmoins se lit facilement, voire même avec agrément. La dernière partie : « l'organisation des royaumes d'outre mer », bien que pleine d'intérêt, se ressent — c'est compréhensible — de la disparition de l'auteur.

D. H. M.

L'historien des croisades doit se servir à chaque instant des *Gesta Francorum*. Or on n'en possédait pas jusqu'ici d'édition critique. M. Bréhier a tâché de la réaliser. La tradition manuscrite révèle trois recensions successives. Or Bongars, le premier éditeur, a suivi les mss de la seconde recension déjà interpolée. Les éditeurs du *Recueil des Historiens des Croisades* ont utilisé les deux premières recensions mais en donnant presque toujours la préférence à la seconde. Si les vues de M. Bréhier sur la valeur relative des trois formes de texte sont justifiées, son petit volume donne seul le récit fidèle. Il se présente heureusement, enrichi d'une traduction limpide mais trop libre, de notes et d'un index très complet.

D. B. C.

C. WILKES. **Die Zisterzienserabtei Himmerode im 12. und 13. Jahrh.** (*Beiträge zur Gesch. des alten Mönchtums und des Benediktinerordens.* 12.) — Münster i. W., Aschendorff, 1924 ; XVI-192 p. 8°.

Le temps est passé où une monographie de monastère était le récit chronologique des faits et gestes enchâssé dans la série des abbés ou abbesses. A présent on demande un tableau vivant de la vie organique des anciennes institutions religieuses. Certes il y aura toujours un exposé chronologique de la fondation et du développement du monastère, accompagné d'une série des abbés, c'est ce qu'a fait le Dr. Wilkes, dont l'étude témoigne d'un examen attentif des documents imprimés et manuscrits. Il a fait revivre dans son milieu

Digitized by Google

social et religieux le monastère d'Himmerode dont le nom est familier à tous ceux qui ont fréquenté Césaire d'Heisterbach. C'est un des beaux noms de l'histoire cistercienne aux XIIe et XIIIe siècles.

Mais la partie la plus considérable du volume est consacrée à l'histoire constitutionnelle, intérieure et économique d'Himmerode. Le recrutement et la composition de la famille monastique, les charges claustrales, l'abbé dans ses relations avec le chapitre général, la maison-mère de Clairvaux, sa filiale d'Heisterbach, les monastères de moniales qui en dépendent : St-Thomas an der Kill, Löwenbrücken près de Trèves, Machern sur la Moselle, Rennenberg près Linz, S. M. in der Leer à Coblence, du moins pour la période étudiée par l'auteur, font l'objet de quatre chapitres distincts. Viennent ensuite cinq autres chapitres sur les relations d'Himmerode avec le Saint-Siège, avec l'évêque diocésain et spécialement avec les archevêques de Trèves, avec le pouvoir séculier, sur la vie religieuse et la culture littéraire, tous curieux par la multiplicité des détails qui permettent de pénétrer dans l'intimité du cloître.

Dans une monographie de monastère cistercien, le côté économique occupe une place importante. L'auteur examine donc la constitution du domaine, ses accroissements, sa conservation, en consacrant des notices distinctes à ses quarante-six grangiae, aux différentes branches de son administration : culture de la terre, bois, étangs, vignobles, commerce. En appendice l'auteur publie une liste chronologique des pitances fondées de 1216 à 1276, il y en a vingt-huit, ces « consolationes » louables en principe et modérées à l'origine ne firent que s'accroître à mesure que l'esprit primitif de l'ordre s'affaiblit.

Cette étude fait partie de la collection des *Beiträge* dirigée par l'abbé de Maria-Laach et qui rend de si utiles services à l'histoire monastique.

D. U. BERLIERE.

J. HUIZINGA (Trad. all. de *T. Jolles Mönckeberg*). **Herbst des Mittelalters.** — Munich, Drei Masken, 1924 ; 522 p. 8° avec 14 gravures. Mk. 9.

Ce livre n'est pas une synthèse, une vue d'ensemble avec un jugement sur les causes et les responsabilités, mais une suite d'études des éléments essentiels dont les manifestations caractérisent la vie d'une société. L'auteur a puisé à toutes les sources : la littérature, l'histoire, les arts, la théologie.

Le premier chapitre : *La tension de la vie*, nous donne la note générale qui domine cette époque curieuse : une inquiète et violente passion agite et brûle les hommes, mais malgré un noir pessimisme « un ardent désir d'une vie plus haute » soutient les cœurs.

Tout ce qui pense et tout ce qui se remue *se prévaut* de deux grandes influences : la Religion et l'idéal de la Chevalerie. Cette institution préside encore à toutes les parades, remplit toute la littérature, couvre encore la société. Mais ce riche et imposant manteau ne porte plus guère comme joyaux que du clinquant et par de lamentables et honteuses déchirures grimaçent la fausseté, la contradiction, le ridicule et même l'amour de l'argent.

La Religion. Toute la vie en est saturée : il n'y a pas une idée, une action, un moment qui n'ait son rapport avec la foi, le Christ et les saints. Dans ces conditions une foi très vive, une vraie sainteté peuvent seules empêcher la routine, la familiarité déplacée, une visible mesquinerie, d'éclabousser les manifestations religieuses, d'enlever souvent au culte et à la piété son sérieux et sa dignité. Le culte des saints, les cérémonies funèbres, les danses macabres

Digitized by Google

regorgent d'extravagances. La superstition s'incruste sur la dévotion, les indulgences sont vendues et mises en loterie.

L'auteur ne s'offense-t-il pas à tort, quelque fois, de la foi naïve et simple du peuple catholique ? Une tendance d'esprit protestante ou janséniste ne se manifeste-t-elle pas dans la critique de certaines dévotions à la Vierge et aux saints ?Il ne manque pas de signaler en plusieurs endroits le souffle rafraichissant et bienfaisant qui passe sur les âmes avec l'ascétisme des Frères de la vie commune et des confrères de Windesheim. L'Imitation de N.-S. en est le résumé. Pour les bons esprits il y avait là pour la société désemparée la guérison, la paix. C'était là la Renaissance de l'Évangile qui pouvait nous dispenser de la Renaissance qui allait suivre. Celle-ci allait nous apporter quelques biens superficiels avec de nouveaux maux.

Mais la décadence d'une époque se fait surtout sentir dans les mœurs. Elles sont dépeintes d'après les historiens, les chroniqueurs, les procès et les sermons du temps. Les contrastes nous frappent, les extrêmes se touchent. Les excès dans le crime et la débauche et les surprises dans les aveux, dans l'expiation et la pénitence ; l'oubli de toutes les lois, l'obsession de la mort et de l'éternité, l'impudicité dans les fêtes et les noces.

L'auteur s'intéresse surtout à la question artistique. C'est même en approfondissant l'étude des œuvres des Van Eyck qu'il a été amené, par Taine sans doute, à se renseigner sur toute leur époque. Ses remarques nous semblent très justes. Ce que nous appelons l'art proprement dit, le grand art, les arts plastiques, n'existait plus. Les artistes travaillaient plutôt comme des artisans et faisaient de l'art appliqué. Thomas d'Aquin ou Denys le Chartreux ne connaissent pas l'art, ni ne se préoccupent de ses théories. Ils analysent le Beau et les éléments du Beau, mais le sens de l'art — l'art procédant directement et essentiellement de la pensée humaine (Töpfer et Maritain), ils ne le conçoivent pas.

Pour la littérature l'auteur constate des pages bien venues, aussi longtemps que les poètes et les écrivains restent de leur temps. Mais dès qu'ils veulent imiter l'antiquité, le classicisme, ils versent dans le pathos, le boursouflé, l'artificiel.

De même la pensée, l'esprit de la Renaissance, ne se manifeste guère en ce temps, dans nos pays, que par son paganisme. Les quelques avantages qu'on attribue à la pensée et à l'art antique ne se découvrent pas encore.

On le voit: ce livre est fruit d'un travail consciencieux, d'une lecture énorme, d'un jugement très sûr et toujours respectueux de l'Église catholique. Une traduction française serait à souhaiter. D. P. ROX.

L. VAN DER ESSEN. **Correspondance d'Ottavio Mirto Frangipani premier nonce de Flandre** (1596-1606). Tome I. Lettres (1596-1598) et annexes (*Analecta-Vaticano-Belgica*. 2e Série : Nonciature de Flandre II. — Bruxelles, Imbreghts, 1924; LXXXII-452 p. 8o. Fr. 30.

Créée en 1596, la nonciature de Flandre prenait aux yeux du pape une importance particulière du fait qu'il s'agissait d'assurer dans les Pays-Bas, frontière du catholicisme, l'œuvre de restauration enteprise après les troubles et contre les menaces du protestantisme, de se servir de ce poste comme d'un observatoire pour renseigner le Saint-Siège sur les courants politiques et religieux des pays voisins, notamment de l'Angleterre, de favoriser le rétablissement de la discipline ecclésiastique. Le territoire soumis à la juridiction était l'ancien comté de Bourgogne et tous les Pays-Bas ; en pratique il y eut des

Digitized by Google

exceptions; la zone d'influence fut plus vaste, puisqu'elle embrassa les Pays-Bas, l'Angleterre et l'Écosse.

La publication des documents relatifs à la nonciature de Flandre, fortement recommandée par le chanoine Cauchie dès 1896, fut amorcée en 1904 par le « *Recueil des instructions générales aux nonces de Flandre*, 1596-1635 », édité par MM. Cauchie et Maere. Mise sous le patronage de la Commission royale d'histoire en 1907, l'édition du premier volume de la correspondance du premier nonce Ottavis-Mirto Frangipani, conçue par M. Cauchie, exécutée par son élève et ami le prof. L. Van der Essen, voit le jour sous les auspices de cette Commission dans les travaux de l'Institut historique belge de Rome qui lui est rattaché.

Longuement et sérieusement préparé à cette publication par les missions qu'il a remplies à l'étranger, par un contact permanent avec son ancien maître, jusqu'au jour où un accident malheureux enleva celui-ci à la direction de l'Institut historique, par une étude approfondie des événements et de la littérature du sujet, M. Van der Essen nous a donné une œuvre qui fait belle figure à côté de celles des Instituts allemand et autrichien, qui ont publié une belle série de volumes sur les nonciatures d'Allemagne. Dans une introduction bien documentée, l'auteur nous fait connaître les origines de la nonciature, son importance, sa sphère de juridiction et de surveillance, le personnel, son train de vie, ses relations avec la cour de Rome et avec la cour de Bruxelles, la nature des instructions qui lui étaient adressées de Rome, celle de sa correspondance : lettres proprement dites, *avvisi*, documents justificatifs, relation finale, sur les moyens de communication par la poste officielle ou privée. La seconde partie expose la biographie et la mission du premier nonce O. M. Frangipani, d'abord nonce à Cologne, dont la juridiction s'étendait alors sur les Pays-Bas. Une biographie détaillée, due probablement à la plume de son secrétaire Henri Stravius, publiée en annexe (pp. 325-385) complète les renseignements précis fournis par M. Van der Essen sur la carrière, l'activité et les mérites de l'évêque de Tricarico, devenu archevêque de Tarente en 1605. Une troisième partie indique les sources consultées à Rome, Naples, Bruxelles, Malines, Paris et ailleurs.

Le nombre des lettres adressées de Rome par le cardinal secrétaire d'État Aldobrandino et d'autres au Nonce est de 140, pour les années 1596-1598; celles du Nonce pour l'année 1596 de 114 ; elles ont été publiées avec soin et munies de notes abondantes et détaillées qui en expliquent le contenu. En appendice, outre la biographie déjà mentionnée de Frangipani, l'auteur a publié vingt-deux documents : brefs du pape, lettres et autres documents qui se rapportent à des événements contemporains ou à des personnages avec lesquels le Nonce dut être en rapport.

Espérons qu'une majoration équitable du budget de l'Institut historique belge de Rome permettra de pousser activement la continuation de cette collection, qui est appelée à rendre de précieux services à notre historiographie nationale.

D. U. BERLIERE.

G. DELARGE. **La paroisse de S. Remacle-au-Pont.** *Notes. Documents inédits*, Liége, Printing Co, 1925 ; 256 p. 8o, gravures, plans etc. Fr. 20.

On ne peut que féliciter les auteurs de monographies paroissiales, car, à une époque de vie intense comme la nôtre, de cosmopolisation de nos grandes villes, les souvenirs s'effacent rapidement et les documents disparaissent en dépit

Digitized by Google

de tous les congrès et de toutes les circulaires. Ce n'est pas que la paroisse de St-Remacle soit si antique ou qu'elle ait occupé une place distinguée dans la cité épiscopale de Liége, mais si modeste qu'elle ait pu être, elle a son histoire. Les archives paroissiales, soigneusement dépouillées par l'auteur, ne dépassent guère le XVe siècle ; pour remonter au-delà il faudrait procéder à un examen minutieux d'une foule d'autres archives ; les résultats ne compenseraient peut-être pas les efforts qu'il nécessiterait. J'ai relevé en 1345 le nom d'un chapelain, Jean Levowert (*Anal. Vaticano-belgica*, t. I, nº 810 ; t. VI, nº 1431).

L'auteur s'adressant au grand public, avant tout aux paroissiens de Saint Remacle, a tenu à leur offrir un livre élégamment imprimé et illustré, agréablement présenté. Il l'a divisé en parties : la paroisse, autour de la vieille église, aux confins de l'ancienne paroisse, en glanant dans les archives. On y trouvera une foule de détails sur l'église, le mobilier, les pierres tombales, la cure, le cimetière, l'ossuaire, sur le personnel, puis sur le quartier d'Amercœur, l'ermitage du Bois-de-Breux, les chapelles. Une série de documents glanés dans les archives fait mieux connaître et apprécier les registres qui composent les archives paroissiales et permet de pénétrer assez avant dans la vie religieuse et sociale de nos ancêtres. D. U. B.

ÉGLISES SÉPARÉES.

J. CLAYTON, S. J. **The historic Basis of Anglicanism.** — Londres, Sands & Cº, 1925 ; XVI-204 p. 8º.

« VERITAS ». **The Mass and the Church of England.** Exeter, Sydney, 1925 ; XVII-168, p. 8º. Sh. 2,6.

Lord Macaulay who died as far back as 1859 said " Anglicanism is a hundred sects battling within one Church", and the present Dean of St Pauls wrote as recently as November 4th " Anglicanism covers almost every variety of religious belief. It is divided into factions which do not worship in each other's churches, rarely exchange pulpits, and would gladly expel each other from the Society". Consequently English Catholics are almost universally sceptical when " Reunion " is talked of with regard to Anglicanism. Reunion between two bodies which were never united presents substantial difficulties, and as has been recently remarked "To treat Anglicanism as a Church is grievously to compromise our efforts for the conversion of Anglicans ". This is undoubtedly true and the best we can hope for is a great increase of individual conversions.

Dean Inge and Lord Macaulay though separated by over sixty years agree as to Anglicanism, yet it may be said for those who do not know the Church of England, that it mainly consists of three parties, the Protestant section who have logic and history on their side, the Anglo-Catholics a large and growing body who have neither, and the Broad Church modernistic in tendency which infiltrates to a considerable extent the other two parties. The sympathies of all Catholics must be with the Anglo Catholic party, from them come the greater number of Converts, and they are gradually bringing back to numbers of English people a great deal of Catholic doctrine.

The facts of History are however entirely against them, and this is well brought out in " The Historic Basis of Anglicanism " by J. Clayton.

Digitized by Google

The Rev. Bede Jarrett O. P. in his introduction well summarises the facts clearly brought out by this book in six propositions.

I. The founders of the Church of England in the sixteenth century were Lutheran in feeling and belief.

II. Both at home as well as abroad the prominent Reformers were (with the single exception of Calvin) all Catholic Priests and knew exactly the teaching of the Church they were leaving.

III. The three chief objects of their hatred were the Pope, the doctrine of transubstantiation, and vows of chastity and celibacy.

IV. They *deliberately wished to cut themselves off* from the Mediaeval Church as well as from the Church of their own time.

V. They claimed to be members of the Catholic Church because they ignored the doctrine of Apostolic Succession and openly sought to go back across a thousand years to the primitive Church.

VI. They denied any need for continuity either of faith or orders with the Mediaeval or Tridentine Church "were content with a reversion in ideas and ceremonies to the first six centuries ».

It is to be hoped that many Anglo-Catholics may read this book for as the author remarks " In good faith and knowing nothing of that series of events that separated England from the Holy See and set up the religion of the " new learning ", do our Anglo-Catholics labour to restore the doctrine and discipline of their Catholic forefathers — whom the Church of England slew at Tyburn ". (P. 119).

This book is interestingly written, contains a useful table of dates showing the principal events in England between 1506 and 1585 and at the same time those of the counter Reformation, is well indexed, and about the only criticism we can find to make on the adverse side is that we find it hard to agree with the author when he declares that " The foundations of the Anglican Communion were laid by earnest and godly men of learning ". (P. 85).

The second book is an interesting compilation, which asks "By what authority " Anglo-Catholics do what they do at the present time, and then further demands " Who gave them this authority ".

The compiler summarises.

1) The teaching of the Ecclesia Anglicana before the great changes in religion of the 16th century on the Sacrifice of the Mass, Transubstantiation and the Real Presence.

2) The opinions of the Reformers who made the changes.

3) The changes that were made when compiling the Order for Administration of the Lord's Supper or Holy Communion.

4) The changes made in compiling the Ordinal.

5) Acts of Parliament, Royal and Episcopal Orders dealing with the offering of the Holy Sacrifice, and with those persons who continued to believe in the doctrines of the Mass, Transubstantiation and the Real Presence.

Having done this the compiler asks that the facts may speak for themselves, and surely they do this eloquently enough.

Continental Catholics are too prone to look at the Anglo-Catholic party which all said and done only dates back some ninety years, and neglect the remainder of the Church of England, which holds very different views.

For instance as recently as Advent 1924 the present Bishop of Hereford on the occasion of the Advent Ordination declared in his Cathedral "The Kingdom

Digitized by Google

of Christ has no sacerdotal system... And this absence of any Sacerdotal Order from the Christian Church rightly understood is deserving of all the more careful attention because of the tendency in a section of our Church of England to *drift back towards the erroneous and misleading Roman doctrine of a Sacrificial Priesthood* ". (P. 35).

As the author truly remarks " If the See of Canterbury is the centre of anything it is of a conglomeration of all shades of opinion, all varieties of belief and unbelief from its Bishops downwards ". (P. 148).

In chapter IX a "Reverie" we should like to see eliminated in future editions the comparison between "the old boat" and the Barque of Peter, as calculated to give needless offence to our Anglo-Catholic friends.

In the list of Archbishops of Canterbury showing where they received the Pallium, in two cases those of Simon Sudbury and Thomas Bourchier, instead of any place being indicated occurs the word " enthroned " : why ?

In the case of the first named there is good evidence that the Pallium was given in Flanders probably at Bruges in 1375.

Thomas Bourchier's name occurs again in the list of English Cardinals where his name in spelt differently. Bourchier would seem to be the correct spelling.

Nicholas Breakspear afterwards Adrian IV was never a Benedictine Monk of St-Albans, but an Augustinian Canon.

It is to be hoped that these two books may help to convince Anglo-Catholics of their " Continuity by Disconnection ", and show also why English Catholics who desire nothing so much as the Conversion of England, are not enthusiastic when " Réunion " is talked of in the case of the existing Anglican Church.

D. FR. IZARD.

J. DEDIEU. **Histoire politique des protestants français** (1715-1794). — Paris, Gabalda, 1925 ; 2 vol. 8°, 422 et 374 p. Fr. 25.

Nous ayant donné, il y a cinq ans, un travail très remarqué sur le « rôle politique des Protestants français de 1685 à 1715 », il était tout naturel que M. l'abbé Dedieu nous en donnât la suite. Il vient de le faire en deux volumes qui vont de la mort de Louis XIV jusqu'à l'avènement de Robespierre.

Ce qui fait l'intérêt de ce travail, c'est que, pour la première fois en France, ce sujet, qui semblait jusqu'à présent réservé aux historiens protestants, est abordé par un écrivain catholique. Il faut se féliciter que cet écrivain soit M. l'abbé Dedieu, déjà connu par des ouvrages importants. On trouvera dans cette nouvelle œuvre l'information précise et sûre, la probité scientifique qui caractérisent tous ses écrits. L'auteur s'appuie principalement sur les documents de première main, mais le lecteur s'aperçoit tout de suite qu'il n'ignore rien de son sujet, qu'il a consulté les meilleurs des travaux contemporains, et, qu'avec la justesse de son sens critique, il a fait profiter son livre des œuvres de ses devanciers, non sans les corriger à l'occasion.

De 1685 à 1715, sous le coup de la répression, le loyalisme des Protestants s'affaiblit : ils consacrèrent toutes leurs forces à assurer le triomphe des ennemis de Louis XIV. Dans le présent travail, l'auteur recherche « si les protestants français, que de durs mécomptes doivent avoir ramenés à plus de prudence, ont persévéré, à partir de 1715, dans une ligne de conduite nettement loyaliste» (préface p. XIV). C'est la thèse soutenue par leurs historiens. Le lecteur non-prévenu qui se donnera la peine de parcourir ces volumes verra ce qu'il faut en croire. Le principal mérite de l'auteur, croyons-nous, consiste à avoir mis ce fait en

Digitized by Google

pleine lumière tant par les papiers d'État que par les sources protestantes. Aussi nul ne pourra plus traiter cette matière sans tenir le plus grand compte de l'ouvrage de M. l'abbé Dedieu. Le livre est d'ailleurs facile à lire : l'auteur écrit dans une langue bien française ; il sait aussi bien composer. En parcourant les tables, on aperçoit d'emblée les grandes divisions : période de répression plus ou moins sanglante, suivie d'une période de tolérance relative, puis la question des mariages pousse les hérétiques dans l'insurrection farouche. La Révolution survient alors, serait-ce enfin l'ère de la liberté et de la tolérance? Elle trouva parmi les pasteurs des adeptes fervents : de fait, elle semble, d'abord, les favoriser ; dans la suite elle les dévore. Pour finir, l'auteur se demande pourquoi l'église réformée sombra si facilement. Sans doute, à cause de la diminution de la foi ; mais la grande cause, selon lui, c'est que « le protestantisme a manqué de confesseurs de la foi ; tandis que ce sont les martyrs qui ont sauvé la religion catholique » (p. 369). « L'église protestante, peut-on dire sans exagération, s'effondra moins par la persécution des pouvoirs que par l'abandon des pasteurs ». (p. 368).

Nous sera-t-il permis d'exprimer un vœu ? Celui de voir la prochaine édition s'enrichir d'un Index indispensable. D. G. DIRKS.

Dom Pl. De Meester. **Etudes sur la théologie orthodoxe. La Christologie.** (Extrait des *Ephem. theol. Lovanienses*). 50 p. 8°.

Cette nouvelle série d'études se recommande, comme les précédentes, par l'extrême clarté de l'exposé. Puisée aux meilleures sources et toujours de première main, la synthèse des doctrines orthodoxes sur la Christologie sera révélatrice pour beaucoup d'un esprit qu'il est indispensable de connaître. Pour le fond, en effet, la dogmatique orthodoxe de l'Incarnation diffère à peine de l'enseignement catholique. Il est d'autant plus frappant que l'exposition en soit si éloignée de la nôtre. Les grecs s'en tiennent à l'Écriture et à la Tradition — celle-ci réduite, comme on sait, aux seuls premiers siècles. Presque pas de spéculation. La faiblesse de pareille conception apparait aussitôt : la connaissance des mystères est condamnée à demeurer embryonnaire. C'est la négation même de l'Église, lumière vivante et active. Mais, en même temps, le théologien est averti que s'il veut faire œuvre utile dans la controverse, il doit s'être assimilé par une étude exacte et prolongée les sources de la Révélation : sans cette science positive le reste ne lui serait d'aucun secours.

D. B. CAPELLE.

Δημητρίου Α. Πετρακάκου. Τὸ μοναχικὸν πολίτευμα τοῦ Ἁγίου Ὄρους Ἄθω. (L'organisation monastique du Mont-Athos) Leipzig, Liebisch, 1925; XVI- 216 p. 8°.

M. D. Petrakakos est bien qualifié pour écrire cet ouvrage. Il est l'auteur d'un livre sur les règles des premiers Pères du monachisme : saint Antoine, saint Pachôme et saint Basile et il a publié, il y a dix ans, une monographie sur les *sources* des lois monastiques régissant le Mont-Athos. Cette monographie est complétée par l'étude présente. Comme l'auteur le souligne dans la préface, on a beaucoup écrit sur les moines de la Sainte-Montagne. Ce sont des récits de voyage, des descriptions plus ou moins romantiques des monastères, des études d'archéologie et d'art sur les innombrables monuments de la presqu'île. On a publié aussi nombre de documents concernant son histoire. Manquait

Digitized by Google

cependant un travail d'ensemble sur l'organisation monastique de l'Athos, sur la législation si intéressante de la vie religieuse de l'Église byzantine. Cette lacune est comblée. Dans une première partie d'ordre général, M. Dém. Pétrakakos étudie les règles et constitutions des moines Hagiorites (τυπικά). Puis, en détail, il passe en revue le pouvoir central établi à Karyès, l'administration d'un monastère, soit cénobitique, soit idiorrhythmique, la situation *canonique* du moine, enfin les divers établissements monastiques avec leurs lois propres et les us et coutumes. Des commentaires et de nombreuses notes permettent de suivre les développements de ces institutions et de les comparer avec celles qui, en Orient, leur sont semblables.

En appendice, l'on trouvera le statut civil de la presqu'île monastique et sa charte toute récente, datant du 10 mai 1924.

Bien que çà et là quelqu' éclaircissement eût été désirable, surtout pour le lecteur occidental peu au courant du droit canonique byzantin, ce travail, dans son ensemble, constitue une heureuse et riche contribution à l'histoire du monachisme oriental. D. PL. DE MEESTER.

HISTOIRE GÉNÉRALE.

A. STOPFORD GREEN. — **History of the Irish State to 1014.** — Londres, Macmillan & Co, 1925 ; X-437 p. 8o,

Il n'y a pas de pays, je pense, dont il soit plus malaisé d'écrire l'histoire que l'Irlande. Nulle part, en effet, on n'est aussi inondé de légendes antiques et de traditions archaïques dans lesquelles il est extrêmement difficile de puiser les gouttes de vérité ; et je ne parle pas des annales, des vies, des poèmes sans nombre qui ont fleuri à côté de la légende et qui, sans doute, à ce voisinage, se sont parés eux aussi des attraits du merveilleux. Cela explique peut-être que nous ne possédions aucune bonne histoire d'Irlande. Mrs Alice Green a tenté de nous la donner après de longues années de préparation et un commerce constant avec les sources. Et, comme si son érudition si vaste ne suffisait pas encore à l'œuvre ardue, elle s'est entourée de l'aide précieuse du savant Dr. Mac Neill.

L'objet du livre n'est pas l'histoire politique de l'Irlande. L'auteur a voulu simplement donner une notion aussi claire qu'exacte de la vie sociale, organisée, du peuple irlandais ; discuter les éléments de son caractère national, de sa culture, de sa législation et d'autres questions semblables, capitales pour l'Irlande, telles que l'ancien problème du nord et du sud. Considérée de ce point de vue, il semble que Mrs. Green a réussi l'impossible tâche dans une mesure exceptionnelle, jamais atteinte jusqu'ici. En sorte que son livre devra désormais être le manuel classique de quiconque s'occupe d'histoire irlandaise. J'incline toutefois à croire que Mrs. Green ne s'est pas toujours suffisamment garantie contre un certain chauvinisme qui l'a portée à interpréter quelques faits d'une manière trop favorable à son peuple et à en passer d'autres sous un silence prudent. Petits grains de poussière qui n'enlèvent rien à la beauté et à l'utilité de l'édifice dont seuls les spécialistes pourront apprécier, comme il convient, tous les mérites et toutes les difficultés. D. PH. S.

Digitized by Google

VARIA.

ST-GASELEE. **An anthology of medieval latin.** — Londres, Macmillan, 1925; XII-139 p. 8°. Sh. 7,6.

L'auteur a voulu donner quelques exemples du latin postclassique. L'idée est excellente, mais le titre ne répond pas au contenu, puisque le recueil commence par des inscriptions trouvées dans les ruines de Pompéi et finit par une lettre de l'abbé d'Einsiedeln écrite en 1916. On y trouve un hymne de saint Ambroise, des pages d'Etheria, de Gildas, de Bède, de Paul Diacre, etc., des anecdotes amusantes, des vers amoureux. L'auteur a voulu éviter les susceptibilités confessionnelles. Cela ne devait pas l'empêcher de monter à un niveau un peu plus élevé et de choisir des morceaux exprimant les aspects variés des grands génies qui ont écrit en latin, par exemple, une lettre violente de saint Jérôme, une page éloquente d'un sermon d'Augustin, une démonstration d'un scolastique, une prière d'un mystique.

M. Gaselee paraît être bien au courant des meilleures éditions, parfois cependant il oublie de les citer. Dans un passage des Machabées il veut donner un exemple de la Bible préhiéronymienne de la fin du second siècle. Ici, je dois le dire, l'erreur est complète. Ce passage est tiré de la Vulgate, qui, pour ce livre, n'est pas de saint Jérôme, mais au plus tôt du Ve siècle. Il y a des textes plus anciens des Machabées, entre autres un *Sangermanensis*, publié par Sabatier, mais ils semblent avoir échappé à l'auteur.

Je signale quelques fautes d'impression : n. 31 dernier vers, il faut lire *est*. L'abbé d'Einsiedeln s'appelait non pas Bossach, mais Bossart.

D. DE BRUYNE.

A. POMPEN (O. F. M.). **The english versions of The Ship of Fools.** *A contribution to the history of the early french Renaissance in England.* With 4 plates. — Londres, Longmans, 1925 ; XIV-345 p. gr. in-8°. Sh. 21.

Le « Narrenschif », ou « Nef des Fous », de Sébastien Brant, professeur de Droit à l'Université de Bâle, est un livre célèbre. Publié en 1494, en vers satiriques, mélangés à des citations de l'Écriture Sainte et des classiques païens, il fouaillait sans pitié tous les fous qui, s'embarquant sur un navire utopique, cinglaient vers la « Narragonie ». Tout le monde y passe, et la « Nef des Fous », ornée de gravures sur bois de la main des meilleurs artistes de l'époque, est une revue de toutes les conditions sociales et du temps qui précéda l'avènement du luthéranisme en Allemagne. C'est un livre parfaitement orthodoxe et nullement comme on l'a dit parfois, une critique spéciale des mœurs du clergé. L'ouvrage eut aussitôt un succès extraordinaire. Plusieurs rééditions allemandes, une version latine, trois françaises, d'autres en bas allemand se succédèrent avec une étonnante rapidité. En 1509, il en parut deux traductions anglaises, une en vers, l'autre en prose, et de valeur inégale. C'est de ces deux versions que traite le livre du P. Pompen, et son but est de prouver, par une critique serrée des textes, que les traducteurs anglais n'ont pas puisé leur inspiration dans le texte original allemand, ni dans la version latine, mais dans les versions françaises.

Il poursuit sa démonstration tout au long des éditions minutieusement comparées et aboutit, ce semble, à démontrer sa thèse d'une façon très satisfaisante. En résumé la littérature anglaise de la renaissance ne doit rien à l'allemande en ce qui concerne la Nef des Fous. L'impression et la toilette du livre font honneur aux éditeurs Longmans et Cie. G. F.

Digitized by Google

P. HALFLANTS. **Autour de la Méditerranée.** *Lettres d'un pèlerin de Jérusalem* — Desclée, 1925 ; 224 p. 8°, 2 cartes, 188 phot. Fr. 25.

M. le chanoine P. Halflants nous promène avec lui « Autour de la Méditerranée », nous conduisant, comme il sied à un professeur de littérature, à tous les lieux classiques visités par les soins d'une agence de « pélerinage ». On revoit Constantinople, Athènes, Baalbeek, Damas, etc. Après trois semaines et 98 pages de cette excursion, nous arriverons en Terre-Sainte, et nous resterons à Jérusalem et aux alentours, pour y constater surtout les déceptions de l'auteur. Après quoi, le petit tour, classique aussi, de l'Égypte, et nous rentrerons à Marseille. La partie originale de ce livre est formée de cinq appendices bibliographiques sur divers ouvrages analysés par M. Halflants ; le sixième est un catalogue étendu de vingt-cinq « livres de voyage en Orient », et le septième « le texte complet du Mémoire présenté en 1919 par les Pères franciscains de Terre-Sainte à la Conférence de la paix. » — Les cent quatre-vingt huit photographies sont pour la plupart très bonnes, beaucoup sont originales et bien présentées. Elles constituent en somme la partie matériellement la plus importante du livre, le texte en étant assez réduit. — Tout le volume est soigné et fait honneur aux éditeurs. G.

Der kleine Herder. *Nachschlagebuch über Alles für Alle.* — Fribourg en Brisgau, Herder, 1925 ; 2 vol. 1531 p. 8°. Mk 16 et 21. En 1 vol. 30 Mk.

Ce livre est, dans son genre, un chef-d'œuvre. Dans ces deux petits volumes se trouvent condensés une somme prodigieuse de renseignements sur les choses usuelles, sur les hommes et la géographie. C'est un dictionnaire manuel doublé d'un Zeit-lexicon. Les notices sont réduites au minimum mais ce minimum contient tout l'essentiel.

Nous regrettons de devoir faire au sujet des articles concernant la grande guerre les expresses réserves déjà formulées pour un ouvrage analogue (*Rev. bén.*, 1923, p. 272).

LIVRES REÇUS.

E. OLIVERO. *Il castello e la casa forte di S. Giorio in val di Susa.* — Turin, Bocca, 1925 ; 96 p. et 26 plans.

J. G. MACHEN. *What is Faith ?* — New-York, Macmillan, 1925 ; 263 p. 8°. Dollar 1,75.

L. ROURE. *Au pays de l'occultisme.* — Paris, Beauchesne, 1925 ; 348 p. 8°. Fr. 12.

A. M. JACQUIN. *A travers l'histoire de France.* — Paris, Desclée, 1925 ; 185 p. 8°.

C. BOUCAUD. *Esquisse de l'ordre universel.* — Paris, Gabalda, 1925 ; 300 p. 8°.

Digitized by Google

7 1 1
45

JUL 1 3 1926

XXXVIIIe Année. N° 2-3. Avril-Juillet 1926

REVUE BÉNÉDICTINE

SOMMAIRE

D. D. De Bruyne. Les anciennes versions latines du Cantique des Cantiques... 97
H. J. Vogels. Die Vorlage des Vulgatatextes der Evangelien 123
D. J. Chapman. The codex Amiatinus and Cassiodorus 139
D. A. Wilmart. Le sermon CCLIV de s. Augustin 151
D. G. Morin. Le *Liber s. Columbani in Psalmos* et le MS Ambr. C 301 inf. 164
D. U. Berlière. Un manuscrit inédit de Dom Robert Wiard 178
D. Ph. Schmitz. La première communauté de vierges à Rome 189
D. H. Connolly. On some of the *notae* in the leonian sacramentary... 196
D. A. Wilmart. Sommaire de l'Exposition de Florus sur les Épîtres 205
D. G. Morin. La patrie de s. Jérôme ; le missorium d'Exsuperius : deux rétractations nécessaires 217

COMPTES RENDUS (*Sommaire* aux pages 2 et 3 de la couverture) 220

D. B. Capelle. Bulletin d'ancienne littérature chrétienne latine... ... ... [209]-[220]
D. Ph. Schmitz. Bulletin d'histoire bénédictine 129*-160*

DIRECTION ET ADMINISTRATION

ABBAYE DE MAREDSOUS (Belgique)

Dépositaire :
PARIS VIe
H. CHAMPION
5, Quai Malaquais

Dépositaire :
FRIBOURG en Brisgau
HERDER et Cie

Digitized by Google

COMPTES RENDUS
SOMMAIRE

Paléographie-Epigraphie.

M. PROU. *Manuel de paléographie*, 4e éd.

H. DESSAU. *Lateinische Epigraphik*, P. LEHMANN. *Lat. Paläographie.*

W. M. LINDSAY. *Palaeographia latina IV.* (D. De Bruyne) ... 221

Ecriture-sainte.

F. WUTZ. *Die Transkriptionen von LXX bis Hieronymus.* Lief. I.

F. WUTZ. *Die Psalmen textkritisch untersucht.*

J. FISCHER. *Das Alphabet der LXX-Vorlage im Pentateuch.* (D. M. Lang). 222

DIE HL. SCHRIFT DES A.T. (Bonn, Hanstein): EZECHIEL, IOSUE, SPRÜCHE, SIRACH, PREDIGER, WEISHEIT. (D. H. Duesberg)... 226

J. G. FRAZER. *Le folklore dans l'A. T.*

O. LEROY. *Essai d'introduction à l'étude de l'économie primitive.* (D. B. Capelle). 227

E. KLOSTERMANN. *Das Mk Evangelium.* (2e Aufl.).

M. J. LAGRANGE. *Evangile selon s. Jean.* (D. H. Duesberg) ... 228

H. HÖPFL. *Introductio in libros N. T.* (2a ed.).

J. SICKENBERGER. *Kurzgefasste Einleitung in das N. T.* (¾ ed.) (D. H. Duesberg) 230

A. C. HEADLAM. *Jesus-Christ in history and faith.*

P. BUYSSE. *Jésus devant la critique.* (D. B. Capelle) 231

H. SMITH. *Ante-nicene exegesis of the Gospels*, I (D. B. C.) ... 232

LES EPÎTRES DE S. PAUL *replacées dans leur milieu*, II (D. E. V.) 233

Théologie historique.

J. LECHNER. *Die Sacramentenlehre des R. von Mediavilla.*

F. M. DELORME. *R. de Mediavilla q. disputata.*

E. HOCEDEZ. *Richard de Middleton.* (D. R. Proost) 233

THE SUMMA THEOLOGICA. *Index.* (D. B. C.)... 237

Théologie didactique.

GÉNICOT-SALSMANS. *Casus Conscientiae.* (5e éd.). (D. A. Sandt). 237

E. JOMBART, J. CREUSEN. *Le jubilé en 1926.* (D. A. S.) ... 237

LE NUAGE DE L'INCONNAISSANCE, trad. M. NOETINGER. (D. I. Ryelandt) 238

Liturgie.

V. LEROQUAIS. *Les sacramentaires et missels de France.*

DOLD-BAUMSTARK. *Das Palimpsestsakramentar im cod. Aug. CXII.*

T. HAAPANEN. *Mittelalterlichen Hss- zu Helsingfors, II.*

G. LINDBERG. *Die schwedischen Missalien*, I.

A. MALIN. *Der Heiligenkalender Finnlands.* (D. C. L.) 239

C. CALLEWAERT. *Liturgicae institutiones*, I. (2e éd.).

M. GATTERER. *Annus Liturgicus* (4e éd.). (D. C. L.)... 246

W. O. E. OESTERLEY. *The jewish background of liturgy.* (D. B. C.). 247

F. J. DÖLGER. *Sol salutis.* (2e ed.).

J. A. JUNGMANN. *Die Stellung Christi im liturg. Gebet.*

J. B. THIBAUT. *La liturgie romaine.*

MYSTERIUM. (Maria-Laach). (D. C. L.) 248

Orientalia.

A. MEILLET. *Trois conférences sur les Gâthâ.* (D. B. C.) ... 251

CARRA DE VAUX. *Les Penseurs de l'Islam.* T. III, IV. (D. M. Lang). 251

Philosophie.

P. GLORIEUX. *La littérature quodlibétique.*

Digitized by Google

LES ANCIENNES VERSIONS LATINES DU CANTIQUE DES CANTIQUES.

Ceux qui se sont occupés jusqu'ici de l'ancien texte latin du Cantique n'ont pas ou presque pas distingué entre le texte préhiéronymien et la revision hexaplaire de saint Jérôme. La grande similitude entre ces deux textes et la pénurie des documents expliquaient suffisamment cet état de choses. J'ai eu la bonne fortune de découvrir deux manuscrits complets du texte préhiéronymien et peut-être ne sera-t-il pas téméraire de tenter aujourd'hui cette distinction, d'indiquer les critères auxquels on pourra reconnaître l'une et l'autre version et d'énumérer les témoins de chacune.

I. La traduction préhiéronymienne (=Vet).

On connaît assez mal l'ancienne version du Cantique. Sans doute saint Ambroise cite presque tout le livre, mais je suis convaincu que très souvent il traduit directement du grec, et, dans ce cas, ses citations n'ont aucun droit à figurer comme fragments de l'antique traduction. Saint Jérôme, lui aussi, traduit souvent du grec et cite trop librement.

Le meilleur témoin du texte ancien est Grégoire d'Elvire qui dans cinq *tractatus* commente le texte sacré jusque 3[4]. Dans un savant article paru dans la *Rev. Bén.* 1911, p. 1-26, D. Wilmart a donné une édition bien annotée des citations. Il n'exagérait pas en disant que « les *tractatus* de Grégoire... sont un témoignage patristique de premier ordre, bien digne d'être opposé aux écrits de S. Ambroise ». A mes yeux les citations de l'évêque d'Elvire sont un témoignage incomparablement plus sûr que celles de l'évêque de Milan.

En 1910 je trouvai dans la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Pierre à Salzbourg un manuscrit du VIIIe-IXe siècle, coté *a IX* 16 (=S) qui se révéla aussitôt comme très important. Après la préface de la revision hexaplaire *Tres libros* sous le titre fautif *Incipit prologus sancti Hieronymi ad cromatium et heliodorum episc.* et

Digitized by Google

sans l'addition de Peregrinus *Ideo et de graeco* [1], après la préface ordinaire *Hieronimus iungit epistulam* (!) vient le texte des cinq livres sapientiaux, écrit sur deux colonnes *per cola et commata*. F. 172ᵛ on lit ce colophon intéressant *Episcopus Arnus constituit librum istum in suis temporibus* [2]. Mais la perle que cachait ce manuscrit c'était l'ancienne traduction du Cantique.

En 1913 je découvrais à la bibliothèque de l'Université de Graz dans le manuscrit *fol* 167 (=G) du XIIᵉ siècle contenant les Sapientiaux, Job, Tobie, Judith, Esther, un texte à peu près semblable du Cantique. Le manuscrit vient de Seckau. car il a cette note *Hic liber est sancte marie in sekaue, si quis eum ui uel furto abstulerit anathema sit*. Mes confrères de Graz voulurent bien m'en faire une collation et revoir encore le manuscrit pour dissiper certains doutes.

Le meilleur manuscrit est S, je ne vois dans son texte aucune infiltration de la Vulgate ; en marge de 8² on trouve une variante qui peut être tirée de la Vulgate ou de la revision hexaplaire. G a subi deux corrections d'après la Vulgate : 3⁷ *ambiunt*, 4⁴ *cum propugnaculis*. Les deux manuscrits sont étroitement apparentés : ils ont plusieurs fautes communes : 1⁹ equae meae] et quae me, 4⁸ sponsa] speciosa, 6¹² sulamitis] insalamitidis etc. Cependant G n'est pas une copie de S, car il a quelquefois la bonne leçon.

Voici d'après ces deux témoins le texte :

INCIPIUNT CANTICA CANTICORUM.

1. [1] **Canticum canticorum quod est salomonis.**

[2] **Osculetur me ab osculis oris sui, quia bona sunt ubera tua super uinum**
[3] **et odor unguentorum tuorum super omnia aromata.**

[4] **Unguentum effusum est nomen tuum, ideo aduliscentulae dilexerunt te et adtraxerunt te.**

Retro odorem unguentorum tuorum currimus, induxit me rex in cubiculum suum.

Exultemus et laetemur in te, diligemus ubera tua super uinum, aequitas dilexit te.

[5] *Uox synagogae.* **Fusca sum et bona filia hierusalem, sicut tabernacula cedar, sicut pelles salomonis.**

---

1. J'ai démontré que cette addition est de Peregrinus dans *Les Origines de la Vulgate en Espagne* (*Rev. Bén.* 31 [1914-10] p. 379).
2. Arno fut évêque de Salzbourg de 785 à 821.

---

1. *Titulus* incipit cantica canticorum S.
1⁴ retro. In odorem G | ungentorum Sᶜ | curramus S* 5 sinagogae S | filie G *pr* o Sᶜ 7 pascas G | cubilem S*

Digitized by Google

[6] Nolite aspicere me quoniam ego sum offuscata, quia despexit me sol.

Filii matris meae pugnauerunt aduersus me.

Posuerunt me custodem in uineis, uineam meam non custodiui.

[7] *Uox ecclesiae.* Adnuntia mihi quem dilexit anima mea, ubi pascis, ubi cubile habebis in meridie.

Ne forte efficiar sicut operta super greges sodalium tuorum.

[8] *Uox christi.* Nisi cognoueris te, decora inter mulieres, exi tu in uestigiis gregum et pasce hedos tuos in tabernaculis pastorum.

[9] Equae meae inter currus faraonis similem te arbitratus sum.

O proxima mea, [10] quam speciosae factae sunt genae tuae sicut turturis.

Ceruix tua sicut redimicula.

[11] Similitudines auri faciemus tibi cum distinctionibus argenti.

[12] *Uox ecclesiae.* Quoadusque rex sit in recubitu suo, nardum meum dedit odorem suum.

[13] Alligamentum guttae frater meus mihi, inter media ubera mea requiescit.

[14] Botruus cypri frater meus inter uineas engaddi.

[15] *Uox christi.* Uide si speciosa soror mea, uide si decora, oculi tui columbae.

[16] *Uox ecclesiae.* Uide si speciosus frater meus, et quidem decorus ; cubile nostrum condensum.

[17] Tigna domum nostrarum cedri, praesepia nostra cypressi.

2. [1] *Uox christi.* Ego flos campi et lilium conuallium.

[2] Sicut lilium in medio spinarum, ita proxima mea in medio filiorum et filiarum.

[3] *Uox ecclesiae.* Sicut arbor mali inter ligna siluae, ita frater meus inter medium filiorum.

In umbra ipsius concupiui et sedi, et fructus eius dulcis in faucibus meis.

[4] Inducite me in domum uini, constituite in me caritatem.

[5] Confirmate me inter unguenta, constipate me inter mala, quia uulnerata caritatis ego sum.

[6] Leua eius sub capite meo, et dextera eius complectetur me.

[7] *Uox christi.* Adiuraui uos, filiae hierusalem, in uirtutibus et in uiribus agri, si leuaueritis et exsuscitaueritis caritatem quoadusque uelit.

[8] *Uox ecclesiae.* Uox fratris mei. Ecce hic uenit saliens super montes, transiliens super colles.

[9] Similis est frater meus capreae aut hinulo ceruorum in montibus bethel.

Ecce hic retro post parietem nostrum, prospiciens per fenestras, auscultans per retia.

[10] [*Uox ecclesiae*]. Respondit frater meus et dixit mihi : surge, ueni, proxima mea, speciosa mea, columba mea ;

---

8 uox xpi *om* S* | pascae S* | 9 Equae meae *scripsi* Et quae me SG | curros S* | pharaonis G | 12 uox ecclesiae *ante* 13 frater SG | 13 requiescet G | 14 botrus S^c G | cipri S | engaddi G quae in gaddi S* quae in engaddi S^c | columbarum G | 17 domum S* G domuum S^c1 domorum S^c2 | cedrina... cypressina G^c 2 uox xpi *om* S | adiuro G* | excitaueritis G* | uellit S* | 8 uox ecclesiae *om* S | 9 capriae S* | enulo S* | abscultans S* G | retiam G | 10 uox ecclesiae *hic* S G *sed om mss Vulg. forte delendum*

Digitized by Google

11 Quoniam ecce hiemps transiit ; pluuia abiit, discessit sibi.

12 Flores uisi sunt in terra, tempus secandi aduenit.

Uox turturis audita est in terra nostra.

13 Arbor fici produxit grossos suos.

Vites floriunt, dederunt odorem, et in omni loco odor, mandragorae dederunt odorem,

Uox christi. Surge, ueni, proxima mea, speciosa mea, columba mea.

Et ueni 14 tu, columba mea, in uelamento petrae, continuata usque ante muros.

Ostende mihi faciem tuam, et audiam uocem tuam.

Quoniam uox tua suauis est, et facies tua speciosa.

15 *Uox ad hereses.* Capite nobis uulpes pusillas, exterminantes uineas.

Uox ecclesiae. Et uineae nostrae florient.

16. Frater meus mihi, et ego illi, qui pascit inter lilia.

17 Donec aspiret dies, et amoueantur umbrae.

Conuertere. similis esto tu, frater meus, capreae aut hinulo ceruorum in montibus sucorum.

3. 1 *Uox mariae magdalenae ad ecclesiam.* In cubili meo in noctibus quaesiui quem dilexit anima mea.

Quaesiui eum et non inueni eum.

Uocaui eum et non obaudiuit me.

2 Surgam itaque et circumibo in ciuitatem in foro et in plateis ; et quaeram quem dilexit anima mea.

Quaesiui eum et non inueni eum.

3 Inuenerunt me qui custodiunt ciuitatem.

Numquid quem dilexit anima mea uidistis ?

4 Quam modicum fuit cum transiui ab ipsis, donec inueni quem dilexit anima mea.

Tenui eum et non dimisi eum, donec induxi eum in domum matris meae, et in cubiculum eius quae me concepit.

5 <*Uox christi*>. Adiuraui uos, filiae hierusalem, in uirtutibus et in uiribus agri, si leuetis et exsuscitetis caritatem, quoadusque uelit.

6 <*Uox synagogae*>. Quae est haec quae ascendit de deserto sicut uitis propago, fumo incensa, odorificata murra et thus ab omnibus pigmentis unguentarii ?

7 Ecce lectus salomonis, sexaginta potentes in circuitu eius, de potentibus israhel.

8 Omnes tenentes gladium et docti proelium, uir gladium eius in femore eius prae pauore in noctibus.

9 Gestatorium fecit sibi rex salomon ex lignis libani.

10 *De christo dicit.* Columnas eius fecit argentum et reclinatorium eius aurum.

---

12 uisi *om* G* | 13 producit G* | grossos *scripsi* grossus S G | floriunt S* G* floriet S^c *(probabiliter uoluit corrigere in* florent) florentes G^c | et ueni 14 tu columba mea *om* S* *per homoioteleuton* | 15 ad hereses ecclesiae S* | florent S^c | 17 aspiceret S* | capriae S* | hinnulo S G | suorum S* | 3 1 magdalenae *delet* S^c | cubile S* | quaesiuit 1 S* | 2 circuibo ciuitatem S^c G | murra S* mirra S^c myrra G *et sic postea* | unguentari S* | 7 lectum G+ambiunt G^c | 8 et docti proelium. uir gladium S *om* G* *per homoioteleuton* et docti ad proelium uir gladium G^c | 10 purpurā S G

Digitized by Google

Ascensiones eius purpura, interius eius lapidem stratum, caritatem a filiabus hierusalem.

11 Exite et uidete in regem salomonem in corona qua coronauit eum mater eius in die desponsaliorum eius et in die laetitiae cordis eius.

4. 1 *Christus ecclesiae dicit.* Uide si speciosa proxima mea, uide si speciosa, oculi tui columbae praeter taciturnitatem tuam.

Capillatura tua sicut grex caprarum quae respexerunt de monte galaad.

2 Dentes tui sicut grex detonsarum quae ascenderunt de lauacro, quae omnes geminos creant, et infecunda non est inter illas.

3 Sicut restis coccinea labia tua, et loquella tua speciosa.

Sicut corium mali granati, maxillae tuae extra taciturnitatem tuam.

4 Sicut turris dauid ceruix tua, quae aedificata est in thalpioth.

Mille scuta pendent super illam, et omnia iacula potentium.

5 Duo ubera tua sicut duo hinuli gemini capreae, qui pascuntur inter lilia.

6 Donec aspiret dies, et amoueantur umbrae.

Ibo mihi ad montes zmirnae et ad colles libani.

7 Tota speciosa es, o proxima mea, et repraehensio non est in te.

8 Ueni a libano, sponsa, ueni a libano.

Uenies et pertransies ab initio fidei, a capite sanir et hermon.

A cubilibus leonum, a montibus pardorum.

9 Corde nos instruxisti, soror mea sponsa.

Corde nos instruxisti, ab uno ab oculis tuis, in ornamento ceruicis tuae.

10 Quam speciosa facta sunt ubera tua, <soror mea sponsa.

Quam speciosa facta sunt ubera tua> a uino.

Et odor uestimentorum tuorum super omnia aromata.

11 Fauum destillant labia tua, o sponsa, mel et lac sub lingua tua.

Et odor uestimentorum tuorum sicut odor libani.

12 Hortus clusus, soror mea sponsa, hortns clusus, fons signatus.

13 Emissiones tuae paradisus cum fructu pomorum.

Cypri cum nardis, 14 nardum et crocum.

Calamus et cinnamomum cum omnibus lignis libani.

Murra et aloe cum omnibus aromatibus primis.

15 Fons hortorum, puteus aquae uiuae, et impetus descendens a libano.

16 *Christus gentes conuocat.* Exsurge aquilo, et ueni auster, inspira hortum meum, et profluant aromata mea.

5. 1 *Ecclesia de christo dicit.* Descendat frater meus in hortum suum, et manducet fructum pomorum eius.

<*Christus dicit*>. Intraui in hortum meum, soror mea sponsa.

Uindemiaui murram meam cum aromatibus meis.

Manducaui panem meum cum melle meo.

Bibi uinum meum cum lacte meo.

Christus ad apostolos dicit. Manducate, proximi mei, et bibite, et inebriamini, fratres mei.

---

lapidem S G *forte legendum* lapide | 11 in [1] *om* S[c] G | quae S* | 4 3 loquilla S* loquela S[c] G | 4 est+cum propugnaculis G[c] | super] ex G[c] | 5 hinnuli S G | capriae S* | 6 zmirrae G* mirrae G[c] | 8 sponsa *scripsi* speciosa S G | 9 ab oculis tuis] oculi tui G[c] | 12 clusus *bis* S* *et* S[c2] clausus *bis* S[c1] conclusus *bis* G | signatus emissiones etc. *sine interpunctione* S | 13 fluctu S | pomorum. Cypri cum *interpunxi cum* S[c] *nullam ibi dictinctionem habet* S* | cum nardis] emanans G | 5 1 intrauit S

Digitized by Google

[2] Ego dormio et cor meum uigilat.

<*Ecclesia dicit*>. Uox fratris mei. Pulsat ad ianuam : aperi mihi, soror mea sponsa, proxima mea, columba mea, perfecta mea.

Quoniam caput meum impletum est rore, et crines mei guttarum noctis.

[3] Exui me tunicam meam ; quomodo induar illam ?

Laui pedes meos ; quomodo inquinabo eos ?

[4] *Uox ecclesiae ad christum.* Frater meus misit manum suam per clostrum, et anima mea turbata est ad illum.

[5] Surrexi et ego aperire fratri meo.

Manus meae stillauerunt murram, digiti mei pleni sunt murra ; super manus clusurae [6] aperui ego fratri meo.

Frater meus transiuit, anima mea exiuit in uerbo eius.

Quaesiui eum et non inueni eum.

Uocaui eum et non audiuit me.

[7] Inuenerunt me custodes qui circumeunt ciuitatem, percusserunt me et uulnerauerunt me.

Tulerunt umbraculum meum a me custodes murorum.

[8] Adiuraui uos, filiae hierusalem, in uirtutibus uel in uiribus agri.

Si inueneritis fratrem meum et nuntietis ei, quia uulnerata caritatis ego sum.

[9] <*Uox synagogae*>. Quid frater tuus a fratre, o speciosa inter mulieres, quid frater tuus a fratre, quoniam sic adiurasti nos ?

[10] *Uox ecclesiae de christo dicit.* Frater meus candidus et rubeus est ac discretus a multitudine, lancea uulneratus a multitudine.

[11] Caput eius aurum cephas, cincinni eius abietes, nigri sicut coruus.

[12] Oculi eius sicut columbae ad plenitudines aquarum, lotae in lacte, sedentes in plenitudine aquarum.

[14b] Uenter eius tabula eburnea super lapidem saphirum.

[13] Maxillae eius sicut fialae aromatis germinantes unguentum.

Labia eius lilia destillantia murram plenam.

[14a] Manus eius tornatilia aurea plena tharsis.

[15] Tibiae eius columnae marmoreae fundatae super bases aureas.

Species eius sicut thus electum, sicut cedrus.

[16] Guttur eius dulcedines et totus desiderium.

Hic est frater meus, et hic proximus meus, filiae hierusalem.

[17] *Uox synagogae ad ecclesiam dicit.* Quo abiit frater tuus, o formosa inter mulieres, quo respexit frater tuus ? et quaeremus eum tecum.

6. [1]<*Uox ecclesiae*>.Frater meus descendit in hortum suum in phialis aromatis, pascere in hortis. et collegere lilia.

[2] Ego fratri meo, et frater meus mihi, qui pascit inter lilia.

[3] *Uox christi ad ecclesiam.* Speciosa es, proxima mea mihi, tamquam bona uoluntas, speciosa sicut hierusalem, admiratione sicut ordinatae.

[4] Conuerte oculos tuos contra me, quoniam ipsi eleuauerunt me.

Capillatura tua sicut grex caprarum, quae ascenderunt in monte galaad.

---

2 pulsantis G^{c} | tonicam meam S tunica mea G | 4 claustrum S^{e} | 5 digi S* | clausurae S^{c} G^{c} | 6 trasiuit S* | 8 adiuuaui S* | 10 robeus S* | ac] a S* et G | 12 super S supra G | 13 germinantes *om* S* | destillantia S* G^{c} dist. S^{c} G* | 16 guttor S* | 6 1 colligere S^{c} G | 3 es *scripsi* est S G | tanquam G *et sic postea* | ammiratione G

Digitized by Google

[5] Dentes tui sicut detonsarum grex, quae ascenderunt de lauacro, quae omnes geminos creant, et sine natis non est inter illas.

Sicut restis coccinea labia tua, et loquella tua speciosa.

[6] Tamquam corium malae granatae genae tuae praeter taciturnitatem tuam.

[7] Sexaginta sunt reginae et octoginta concubinae et aduliscentulae quarum non est numerus.

[8] *Uox christi ad ecclesiam.* Una est columba mea, perfecta mea, una est matri suae, electa est genetrici suae.

Uiderunt eam filiae et beatam dixerunt eam, reginae et concubinae laudauerunt eam.

[9] Quae est haec quae prospicit sicut diluculum, speciosa sicut luna, electa sicut sol, mirata sicut ordinata?

[10] In horto arborum nucis descendi uidere in generatione torrentis, uidere si floruit uinea,

Si effloruerunt malae granatae, illic dabo ubera mea tibi.

[11] Non cognouit anima mea, posuisti me currus aminadab.

[12] Conuertere, conuertere, sulamitis, ad antiquam operam tuam.

Conuertere conuertere, et uidebimus te.

7. *Uox christi ad synagogam.* Quid uidebitis in sulamitide, quae uenit sicut chori castrorum ?

<*Uox christi ad ecclesiam*>. Speciosi facti sunt gressus tui in calciamentis, filia aminadab.

Moduli femorum tuorum similes redimiculis opere artificis.

[2] Umbilicus tuus crater tornatilis, cui non deest mixtum.

Uenter tuus sicut aceruus tritici conseptus in liliis.

[3] Duo ubera tua sicut hinuli aut gemini capreae.

[4] Ceruix tua sicut turris eburnea.

Oculi tui ut stagna in esebon in portis filiarum multarum.

Nares tuae sicut turris libani, respiciens in faciem damasci.

[5] Caput tuum super te sicut carmelus, et ornatus capitis tui sicut purpura.

Rex datus in transcursibus, [6] quam speciosus factus es et quam potens.

Caritas in deliciis tuis, [7] status tuus similis factus est palmae et ubera tua botruis.

[8] Dixi : ascendam in palmam et tenebo altitudines eius.

Et erunt ubera tua sicut botrui uitis.

Et odor narium tuarum sicut mala granata.

[9] Et fauces tuae tamquam uinum optimum.

<*Ecclesia de christo dicit*>. Ambulans cum fratre meo in directum sufficiens labiis meis et dentibus.

[10] Ego fratri meo, et super me conuersio eius.

[11] Ueni, frater meus, et exeamus in agrum, maneamus in castellis.

[12] Diluculo uigilemus in uineis, uideamus si floruit uinea, si aperuit se floris discussio,

---

5 loquela S^c G | malegranatae S^* mali granati S^{1c} G^o | 10 orto G | uinea+Et S | floruerunt G^* | mala granata S^o | 11 non cognouit anima mea *om* S^* | amminadab G *item* 7^1 | 12 sulamitis *scripsi* insalamitidis S G *corruptio ex v. sequenti orta* | 7 1 solamitide G sal. G | qui S^* | filia G fili S^* filii S^{c2} | 3 enuli S^* hinnuli S^{c2} G | caprae S^* G | 4 turturis S^* | sebon S^* | 7 est palmae] es S^* | botris S^c | 8 botri S^c G

Digitized by Google

Si floruerunt mala granata ; illic dabo ubera mea tibi.

13 Mandragorae dederunt odorem et in portis nostris, omnia pomifera noua ac uetera frater meus seruauit mihi.

8. 1 Quis dabit fratrem meum tibi sugentem ubera matris meae.

Inueniens te foris osculabor te, et quidem non aspernabuntur me.

2 Adsumam te et inducam te in domum matris meae et in cubiculum eius quae me concepit.

Potabo te de uino unguentato, a fluxu malarum granearum mearum.

3 Leua eius sub capite meo, et dextera eius complectetur me.

4 Adiuraui uos, filiae hierusalem, in uirtutibus et in uiribus agri, quid leuetis et quid suscitetis caritatem donec uelit ?

5 *Respondit synagoga ad ecclesiam.* Quae est haec quae ascendit candida, incumbens super fratrem suum. ?

Sub arbore mali suscitaui te, illic parturiuit te mater tua.

6 *Ecclesia de christo dicit.* Pone me sicut signaculum in corde tuo, sicut signaculum in brachio tuo.

Quia fortis est tamquam mors dilectio, dura sicut inferus aemulatio.

<Circa pinnas eius> circa pinnas ignis aemulatio eius.

7 Aqua multa non poterit extinguere caritatem, et flumina non concludent eam.

Si dederit uir uniuersam uitam suam in caritatem, contemptu contempnent eum.

8 <*Chrisus ad synagogam de ecclesia*>. Soror nostra pusilla, et ubera non habet.

Quid faciemus sorori nostrae in die qua uerbum fiet in ea?

9 Si murus est, aedificemus super eam turres argenteas.

Et si ostium est, describamus in illo tabulam cedrinam.

10 <*Respondit ecclesia*>. Ego murus, et ubera mea turres, ego eram ante oculos eius tamquam inueniens pacem.

11 *Synagoga ecclesiae dicit.* Uinea facta est salomoni in bethlammon, dedit uineam suam custodientibus,

Uir portabit in manu sua mille argenteos.

12 <*Christus dicit*>. Uinea mea in conspectu meo ; mille salomoni sodales, et ducenti seruantes fructus eius.

13 <*Ecclesia christo dicit*> Qui sedent in hortis amici tui, intendentes uoci tuae, auditum mihi praesta.

14 Fugi, frater meus, et similis efficere capreae aut hinulo ceruorum in montes aromatum.

EXPLICIUNT CANTICA CANTICORUM.

Nos deux manuscrits contiennent des rubriques qui expriment une exégèse à la fois dramatique et allégorique et sont un docu-

---

13 et *om* S^c G | 8 1 tibi S* G mihi S^c2 | suggentem S^c | aspernabantur S* | 2 granarum G, al(ia) transl(atio) malorum granatorum meorum S *in marg.* | 4 uellit S* | 5 parturit S G | 6 est *scripsi* es S G | pennas S^c | 10 turres *scripsi* turris S G | 11 synagogae S* | portauit SG | 13 aditumS | 14 fuge S^c G | caprae S* G | henulo S* hinnulo S^c G | Expl. cantica canticorum S.

Digitized by Google

ment nouveau pour l'histoire de l'interprétation. Ces mêmes rubriques se retrouvent dans une classe de manuscrits de la Vulgate dont le plus ancien est l'*Amiatinus*. Sans doute ces manuscrits de la Vulgate ont emprunté leurs rubriques à l'ancienne version et ils peuvent servir à compléter ou même à corriger la série, car nos deux témoins S et G, ou leurs modèles, ont été quelque peu négligents à reproduire les rubriques. S en omet deux qui sont conservées dans G ; plusieurs autres sont omises par S et G et sont suppléées entre crochets dans notre édition. La rubrique *uox ecclesiae* se trouve 1[13] avant *fratres*. Mais le v. 12 ne peut pas être mis dans la bouche du Christ, j'ai donc suivi les manuscrits de la Vulgate et transféré la rubrique avant le v. 12. Il est possible que 2[15] la rubrique de l'*Amiatinus*, de la Bible de Zurich et d'autres *aduersus hereses* soit meilleure que *ad hereses*.

Il y a une autre difficulté, plus grave. Pourquoi la distribution des rôles commence-t-elle seulement à 1[5] *Fusca sum?* Les mots 1[2] *Osculetur me* doivent être attribués à quelqu'un. Ici le groupe de l'*Amiatinus* ne nous aide pas. Ces manuscrits ont emprunté leurs rubriques à un manuscrit du texte ancien qui avait déjà la série mutilée. On comprend fort bien que les mots *Osculetur me*, qui étaient souvent très ornés aient perdu la rubrique. On peut supposer qu'il y a eu autrefois *uox ecclesiae*, qui se lit en effet dans certains autres manuscrits de la Vulgate.

La première question qui se pose est celle-ci : le manuscrit de Salzbourg donne-t-il la version préhiéronymienne ou la revision hexaplaire faite par saint Jérôme? On sait en effet que le grand exégète, avant de traduire l'Ancien Testament sur l'hébreu, avait revisé plusieurs livres et en particulier les trois livres de Salomon : il avait corrigé l'ancien texte d'après l'édition hexaplaire et avait indiqué au moyen d'obèles et d'astérisques les interpolations à supprimer et les omissions à réparer. L'absence de ces signes critiques dans nos deux manuscrits n'est pas encore une preuve que le texte est préhiéronymien, car les copistes ont de bonne heure négligé de transcrire ces signes qu'ils ne comprenaient plus. D'autre part, la présence dans nos manuscrits de la préface hexaplaire *Tres libros* n'est pas une preuve que le texte du Cantique est hexaplaire, car cette préface figure dans beaucoup de manuscrits, mais aucun d'eux ne nous a conservé la revision hexaplaire ; le principal a péri, l'accessoire a survécu.

Pour juger si nous avons ici l'antique version ou la revision hiéronymienne il n'y a qu'un critère, l'examen du texte. Cet examen peut être fait de deux manières : on peut se demander

Digitized by Google

1° si notre texte latin correspond au texte grec hexaplaire, 2° s'il est identique aux citations connues de la revision hiéronymienne.

1. Quel était le texte grec hexaplaire du Cantique ? Il serait peut-être difficile de le fixer dans tous ses détails. Peu de manuscrits le donnent dans une forme relativement pure, et la plupart des manuscrits en portent des traces. Mais il y a un critère facile et sûr pour juger si un texte est hexaplaire, ce sont les additions introduites par Origène. Elles sont encore pourvues de l'astérisque dans la version syro-hexaplaire (=Syrh). En voici la liste avec l'indication des manuscrits où on les trouve (je désigne le *Sinaiticus* par S) :

3^{11} ιδετε + θυγατερες Σιων Syrh A 106, 155, 161, 248, 252, 254, 296, 297, (post Σαλαμων S^{ca} V 253)

4^{6} σκιαι + πορευσομαι εμαυτω προς το οροϛ της σμυρνης και προς τον βουνον του λιβανου Syrh. omnes codd exc 155, 297.

4^{13} παραδεισοϛ + ροων Syrh A* S^{ca} V 159, 254, 297, 300.

7^{1} εργον (εργω) + χειρων Syrh AV 147, 155, 157, 159, 248, 252, 254.

7^{13} παλαια + οσα εδωκε μοι η μητηρ μου Syrh V 253.

8^{2} συλλ. με + διδαξειϛ με Syrh V 147, 157, 159.

8^{12} χιλιοι + σοι Syrh V 157, 253.

Sur sept additions précédées de l'astérisque dans Syrh, six manquent dans notre texte latin et la septième se lit dans tant de manuscrits qu'on peut se demander si Syrh ne se trompe pas.

2. On verra plus loin combien notre texte diffère des fragments conservés de la revision hiéronymienne. Qu'il nous suffise de remarquer que celle-ci était châtiée, expurgée de gloses et d'interpolations, corrigée quant au sens et quant à la forme. Celui-là au contraire est sauvage, plein de contresens et de solécismes, il a des doublets et des additions qui sont pour nous très intéressants, mais que saint Jérôme aurait rejetés avec horreur.

Comparons maintenant notre texte avec les autres témoins de l'ancienne version, et surtout avec Grégoire d'Elvire (= Gr.). Je désigne par S le texte édité plus haut d'après les manuscrits S et G.

Un rapide coup d'œil suffit pour constater des ressemblances très étendues et très caractéristiques. Deux interpolations sont communes aux deux textes : 2^{2} *filiorum et*, 2^{13} *mandragorae dederunt odorem* ; αδελφιδοϛ n'est pas distingué de αδελφοϛ et est toujours traduit par *frater*, 1^{15} η πλησιον par *soror*, $1^{15bis\ 16}$ ιδου ει est rendu par *uide si* (εἰ), quand le sens demande *ecce es* (εἶ) [1] ;

1. S continue à traduire *uide si* 4^{1} bis.

Digitized by Google

2^{9} εκκυπτων est traduit librement *auscultans (auscultat* Gr ?) ou bien ils ont la ακουων ; 2^{12} le substantif της τομης est rendu par un gérondif *secandi* (*metendi* Gr). Cette ressemblance serait plus grande encore si l'on pouvait, contrairement à l'avis de D. Wilmart, donner parfois raison aux manuscrits de Porto et de Barcelone contre celui de Roda [1].

Cette grande ressemblance ne doit cependant pas nous voiler les divergences. D'un côté ou de l'autre il y a eu un travail de revision : au lieu du verbe simple *surge* on trouve partout *exsurge* dans Gr (2^{10}, ^{13} 3^{2}), au lieu de *transiit* partout *pertransiit* (1^{11}, 3^{4}) au lieu de *capreae* toujours *ceruae* (2^{9}, ^{17}), au lieu de *arbor fici* il y a *ficulneae* (2^{13}) de même qu'à *arbor mali* correspond *malum* (2^{3}).

En général S est plus voisin du grec que Gr : voici quelques défaillances de ce dernier : 1^{1} *quod est* om — ^{4} *adtrahe* — *in eum* — *diligimus* — ^{8} *decoram* — *et* om — ^{10} *redimiculum* + *ornamenti* — ^{17} *cedrini* — 2^{6} *complectitur* — ^{8} *uenit* om ^{11} — *transiit* + *et* — ^{12} *terra*^{1} + *nostra* — ^{13} *uineae* + *nostrae* — *odorem* + *suum* (bis). Personne ne voudra soupçonner derrière ces variantes latines de Gr un texte grec différent de celui que nous avons.

Plus intéressante est la liste des variantes entre S et Gr qui correspondent à des variantes entre les manuscrits grecs. Les leçons grecques marquées d'un astérisque ne sont dans aucun manuscrit

grec	S	grec	Gr
1^{2} απο φιλληματων plerique	ab osculis	απο φιλληματος 106	ab osculo
^{3} εκχυθεν * ?	effusum	εκκενωθεν	exinanitum
^{5} δερρεις plerique	pelles	δερρις ABC	pellis
^{10} ορμισκοι plerique	redimicula	ορμισκος A 254	redimiculum
^{11} ομοιωματα plerique	similitudines	ομοιωμα S*	similitudinem
^{17} οικων plerique	domum = domorum	*om* S* 70,147,157, 159,161,248,300	*om*
3^{4} αφηκα plerique	dimisi	αφησω A 161, 248, 252, 253.	relinquam

Il n'est nullement certain que ces variantes de Gr soient dues à l'influence du grec ; il peut y avoir simple coïncidence. Je ne puis cependant m'empêcher de croire que 1^{17} Gr a le texte primitif, ailleurs je donnerais la préférence à S.

1. Dans les notes critiques de l'article *Rev. Bén.* 1911, p. 5-8 on trouve en effet plusieurs fois les mss P B d'accord avec le ms de Salzbourg : 1^{5} *tabernacula*, ^{7} *meridie, efficiar*, ^{8} *decora*, ^{14} *engaddi*, ^{20} *fenestras, auscultans, retia*, ^{11} *transiit*, 3^{4} *transiui*.

Digitized by Google

Un minime détail nous montrera que Gr est une correction de S. Nous trouvons dans ce dernier un grand nombre de passages où εν suivi du datif pluriel est traduit par *inter* avec l'accusatif 1^{8} *inter mulieres* ^{9} *i. currus* ^{14} *i. uineas* 2^{3} *i. ligna* ^{5} *i. unguenta, i. mala* ^{16} *i. lilia.* Cette traduction n'est pas obvie, elle est parfois choquante et donne un vrai contresens. Or Gr conserve trois fois la traduction *inter* (1^{8}, 2^{3}, ^{16}), mais corrige quatre fois en *in* avec l'ablatif .On ne peut pas supposer que S ait corrigé par ex. *constipate me in malis* en *inter mala* [1].

Nous avons déjà noté deux additions de S Gr ; voici d'autres interpolations de S :

2^{13} odorem+et in omni loco odor. — Elle se retrouve dans le *Liber de diu. script.* (=*m*) et doit être d'origine chrétienne, car c'est une réminiscence de 2 Cor. 2^{15}.

5^{2} soror mea+sponsa=Ambr

6^{3} proxima mea+mihi

6^{12} sulamitis+ad antiquam operam tuam

8^{12} salomoni+sodales

Il faut y joindre les deux doublets suivants :

3^{6} τεθυμιαμενη incensa odorificata=*m* (odorificatur), Ambr ep. 64. θυμιαζειν est traduit par *incendere* dans la version ancienne de I Macchab. 1^{55} 4^{30}.

5^{10} εκλελοχισμενος απο μυριαδων discretus a multitudine, lancea uulneratus a multitudine ; le second membre suppose un texte grec λελογχευμενος απο μυριαδων.

Au sujet du texte grec qui est à la base de S relevons quelques variantes rares ou uniques, ces dernières sont marquées de nouveau d'un astérisque.

1^{14} αδελφιδος μου εμοι] εμοι *om* 297=S Gr Ambr

2^{17} κοιλωματων] χυλισματων*=sucorum S

4^{1} απεκαλυφθησαν] ανεφάνησαν* (cf 6^{4}) = respexerunt S ; il est à noter qu'il ne s'agit pas ici d'influence de parallélisme latin, car 6^{4} S lit *ascenderunt*= ανεβησαν 147, 157, 159, 161, 248, 300

^{9} ενι V 253, 254 μια ceteri] *om**=S

5^{5} σμυρναν πληρη plerique σμυρναν πληρεις 161, 248] σμυρνης πληρεις *=pleni sunt murra S, Ambr

^{15} κεδροι] κεδρος V 297, 300= cedrus S

6^{11} εθετο] εθου*=posuisti S

7^{1} ναδαβ] αμιναδαβ A 106 254= aminadab S. Ambr

^{3} δυο νεβροι] νεβροι η*=hinuli aut S

1. S continue à traduire εν par *inter* $4^{3.5}$ $5^{9.17}$ $6^{2.5}$.

Digitized by Google

4 θυγατρος πολλων] θυγατρων πολλων 296 = filiarum multarum S

5 δεδεμενος] δεδομενος*=datus S

6 ηδυνθης] ηδυνηθης S=potens (factus es) S

7 τουτο μεγεθος σου·ωμοιωθης] (το 300) μεγ. σου ωμοιωθη V (300) = status tuus similis factus est S, Ambr.

8[7] συγκλυσουσιν] συγκλεισουσιν A 106=concludent S, Ambr (de Jacob I 7, in ps 118) *alibi uero legit* undabunt *uel* inundabunt = συγκλυσουσιν.

10 ως πυργοι] ως *om* B=S, Ambr *nonnumquam*

11 βεελαμων plerique, βεβαελλαμων 147, 157, 159] βεεθλαμων B 68= bethlammon S

εν καρπω plerique εν καιρω 106, 161, 248. 252, 296] εν χειρι*= in manu S

αργυριου] αργυριους S* 300= argenteos S

13 ο καθημενος] οι καθημενοι 254= qui sedent S

Une variante plus intéressante encore est l'ordre 5[14 b. 13. 14a] commun à nos deux manuscrits latins et qu'on ne retrouve dans aucun manuscrit grec. Il ne s'agit pas d'une transposition accidentelle, car nous verrons plus loin d'autres témoins de cet ordre.

Nous pouvons conclure que nos manuscrits S G nous ont conservé une version préhiéronymienne, que le texte commenté par Grégoire d'Elvire représente la même version, mais ayant subi quelques altérations accidentelles, mais aussi des changements intentionnels ; S G sera Vet [a], Gr sera Vet [b]; enfin ce texte ancien jette une lumière nouvelle sur l'histoire des LXX et nous révèle quelques variantes qui ont disparu de tous nos manuscrits grecs.

II. Revision hexaplaire (=Rev)

A défaut de manuscrits, essayons de grouper les citations qui nous restent de ce texte. Ce travail n'a pas encore été tenté et il reste sans doute à glaner encore.

1. Le principal, le plus sûr témoin de cette revision hiéronymienne, ce n'est pas saint Jérôme lui-même, ce sont les extraits contenus dans le manuscrit 11 de Saint-Gall du VIIIe siècle (= G). Les citations des Pères peuvent être libres et faites de mémoire ; mais le moine de Saint-Gall fait ses extraits selon l'ordre de la Bible, il avait sous les yeux un manuscrit complet. Deux éditeurs ont publié simultanément ces précieux fragments [1] ; ils les pré-

1. S. Berger, *Notice sur quelques textes latins inédits de l'Ancien Testament* dans *Notices et Extraits des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale et autres Bibliothèques*, t. XXXIV, 2e partie, 1893, p. 140-141; Caspari, *Das Buch Hiob*, 1893, p. 7.

Digitized by Google

sentaient simplement comme des restes de l'« ancienne version ». D. Wilmart fait remarquer qu'ils représentent « peut-être » la revision hexaplaire [1]. Le P. Vaccari a le premier affirmé avec certitude que les extraits des trois livres de Salomon sont hexaplaires et il l'a démontré pour les extraits des Proverbes [2]. C'était la vraie solution, et, sans aucun doute, les extraits de l'Ecclésiaste et du Cantique qui suivent immédiatement ceux des Proverbes, appartiennent, eux aussi, à la même version. D'ailleurs on y trouve une addition hexaplaire qui manquait dans l'ancien texte.

2. S. Jérôme cite souvent d'une façon assez libre, mais il y a un écrit polémique dans lequel il cite avec abondance et exactitude, c'est le *Contra Iouinianum* (=H). Chapitre par chapitre, il parcourt (I n. 28-31) les trois livres de Salomon pour en tirer des arguments contre son adversaire. Le texte imprimé laisse beaucoup à désirer et les citations sont parfois mal identifiées. J'ai revu toutes les citations sur le beau manuscrit oncial de Rome Vitt. Em. 2109 (Sessor. 128) et corrigé sans tenir compte du texte de Vallarsi.

3. Vaccari a démontré que Cassien (=C) cite les Proverbes selon la version hexaplaire [3]. Nous pouvons admettre que les citations du Cantique sont également hexaplaires.

4. Saint Eucher de Lyon (=E) cite quelques passages du Cantique selon la même revision. Comme l'édition de Wotke dans le *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum* n'a pas de table des citations, j'indique la page et la ligne où l'on trouvera le texte cité.

5. Bède (=B) dans son commentaire sur le Cantique explique la Vulgate, mais parfois il cite un texte différent qu'il appelle *antiqua* ou *alia translatio, alia editio* ; une fois même (4^6) il ne parle que de *quidam codices*. Il s'agit toujours de la version hexaplaire, et Bède avait sans doute un manuscrit complet de cette version. J'ai collationné le texte de Bède sur le manuscrit Vatic. Pal. 285 du Xe siècle, provenant de Lorsch.

6. Saint Augustin a sans doute des citations de *Rev.*, mais il était capable de retoucher son texte, je n'ai pris que deux citations contenues dans le *Speculum* (=Sp). On sait que la disposition du livre et les notes qui relient les citations sont d'Augustin, mais que les citations elles-mêmes, tirées en général de la Vulgate,

---

1. *Rev. Ben.* 1911, p. 4 n. 1.
2. A Vaccari, *La Recensione esaplare del V. T.* dans *Civiltà cattolica*, 1915, t. IV p. 291.
3. *La versione Geronimiana esaplare dei Proverbi* dans *Civiltà Cattolica*. 1913. t. IV, p. 196.

Digitized by Google

ne sont pas de lui. Les notes étaient vraisemblablement écrites dans les marges d'une Bible qui appartenait à Augustin. A une époque qu'on n'a pas encore pu préciser, quelqu'un copia les notes, remplaça le texte ancien par le texte correspondant de la Vulgate et édita l'ouvrage. Il y reste quelques fragments d'un texte antérieur à la Vulgate, parmi lesquels deux du Cantique. Proviennent-ils de la Bible d'Augustin ou étaient-ils dans la Bible de l'éditeur, il est difficile de le dire. Dans la seconde hypothèse il faudrait dire que la première citation ancienne était en marge, car le *Speculum* donne aussi la Vulgate pour ce même passage. Weihrich, le dernier éditeur dans le *Corpus* de Vienne, renvoie pour la première phrase (=Vulg) à Cant. 2^7 et 3^5, pour la deuxième à Cant. 8^4. En réalité ce sont deux textes différents de Cant. 2^7. La seconde traduction est vraisemblablement hexaplaire, *Rev* en effet change *adiuraui* en *adiuro*, cf. 5^8. La traduction de 2^4 est aussi hexaplaire.

7. Saint Grégoire (= Gr) cite quelquefois d'après le texte ancien et je suppose qu'il avait à sa disposition un manuscrit de Rev plutôt que de Vet. Je cite les *Moralia* en indiquant le livre et le numéro.

8. Quodvultdeus, l'auteur du *De promissionibus*, doit être aussi un témoin de *Rev*, car il a le mot caractéristique *fratruelis* (II, 9, 15), mais à défaut d'une bonne édition, je n'ai pas tenu compte de ses citations.

Dans l'édition de ces fragments on trouvera deux fois des crochets marquant une omission. Au passage 2^{13} je ne veux pas dire que Jérôme a cité aussi *columba mea* et que ces mots ont disparu dans les manuscrits, mais qu'ils étaient dans la revision hexaplaire. De même pour 3^7.

1^3 unguentum effusum nomen tuum E 54^4
^{4} introduxit me rex in cubiculum suum, exultemus et iucundemur in te. diligemus ubera tua super uinum, aequitas dilexit te G
^{5} fusca sum et speciosa filia hierusalem GE 105^7
^{7} ubi cubas in meridie E 13^6
^{11} similitudines auri faciemus tibi cum distinctionibus argenti HB
^{12} quoadusque rex in recubitu suo est H Gr mor 35^{43} B
nardus mea dedit odorem suum Gr l. c.
^{13} fratruelis meus mihi, in medio uberum meorum commorabitur H
^{17} tigna domorum nostrarum cedri, trabes nostrae cupressi C
2^1. ego flos campi et lilium conuallium GE 17^{13}

---

1 4 iocundemur G | dilegemus G —— 5 hierusale G —— 12 donec Gr. 17 ∞ trabes n. cupressus tigna etc. C | **2** 2 lilium] libanus G ——

Digitized by Google

[3] sicut lilium in medio spinarum, ita proxima mea in medio filiarum G
[4] ordinate in me caritatem C Sp
[5] uulnerata caritate ego sum Gr mor 6[42]
[6] laeua eius sub capite meo et dextera eius amplexabitur me C
[7] adiuro uos, filiae hierusalem, in uirtutibus et in uiribus agri si leuaueritis < > caritatem quoadusque uelit Sp
[9] similis est fratruelis meus capreae uel inulo ceruorum in montibus bethel G
ecce hic stetit post parietem nostrum GE 56[9]
prospiciens per fenestras E 56[9]
[10] surge, ueni, proxima mea, speciosa mea, columba mea H
[11] Quoniam ecce hiems transiit, pluuia abiit, abiit sibi H
[12] flores uisi sunt in terra HE 17[17]
tempus sectionis aduenit H
uox turturis audita est in terra nostra HE 23[16]
[13] ficus produxit grossos suos, uites florentes dederunt odorem ; surge, ueni, proxima mea, speciosa mea, < > et ueni H
[14] tu columba mea in uelamento petrae iuxta promurale, et ostende mihi faciem tuam et auditam mihi fac uocem tuam, quoniam uox tua suauis et facies tua speciosa H
[15] capite nobis uulpes pusillas exterminantes uineas H
[16] fratruelis meus mihi, et ego illi qui pascit inter lilia H
[17] similis esto tu, fratruelis meus, dammulae aut inulo ceruorum E 26[12]
super montes sucorum et aromatum B
3. [1] in cubili meo in noctibus quaesiui quem dilexit anima mea, quaesiui eum et non inueni eum, uocaui eum et non respondit mihi C
[7] ecce lectus salomonis, sexaginta potentes in circuitu eius, de potentibus israhel GH
[8] omnes tenentes frameam et docti bellum, uir gladius eius in femore ipsius GH
prae pauore in noctibus G
[9] gestatorium fecit sibi rex salomon de lignis libani G
[10] columnas eius fecit argentum et reclinatorium eius fecit aureum ; ascensus eius purpura, intra ipsum lapidem stratum caritatem a filiabus hierusalem G
[6] ibo mihi ad montem murrae et ad collem libani H
[7] tota speciosa es, proxima mea, et macula non est in te H
[8] ueni a libano, sponsa, ueni a libano HE 31[12]
uenies et pertransibis ab initio fidei, a capite sanir et hermon, a cubilibus leonum, a montibus leopardorum H
[9] uulnerasti cor meum H
soror mea sponsa HE 31[14]
uulnerasti cor meum in uno oculorum tuorum, in uno ornamento colli tui H
[10] quam speciosa sunt ubera tua a uino H
[12] hortus conclusus, soror mea sponsa, hortus conclusus, fons signatus H

---

9 cabraae G | stetit G —— retro E —— 3 7 sexaginta] Ex *pro* LX G —— 8 et docti H edocti G —— 9 gestaturium G —— 10 purpora G —— 12 ∞in t. nostra aud. est E ——

Digitized by Google

[13] emissiones tuae paradisus malogranatorum cum fructu pomorum HE 19[12]

5 [1] et manducet fructum pomorum suorum E 18[21]

bibi uinum meum cum lacte meo H

manducate, proximi, et bibite et inebriamini, fratres HE 32[2]

[8] adiuro uos, filiae hierusalem, in uirtutibus et in uiribus agri, si inueniatis fratruelem meum, quid nuntietis ei? quia uulnerata caritatis ego sum G

[10] fratruelis meus candidus et rubicundus H

[11] crines eius abietes E 23[8] B

nigri sicut corui E 23[8]

[14] manus illius tornatilia aurea plena tharsis B

[16] guttur eius dulcedines et totus concupiscentia H

6. [4] capillatura tua sicut grex caprarum quae reuelatae sunt de galaad E 28[16]

[7] sexaginta sunt reginae et octoginta concubinae et adulescentulae quarum non est numerus G

7. [1] Speciosi facti sunt gressus tui in calceamentis, filia aminadab H

8[5] quae est ista quae ascendit dealbata Gr mor 18[87]

[6] quia ualida est ut mors dilectio, dura ut inferus aemulatio G

circumsepta eius circumsepta ignis flammae eius GE 42[24]

[7] aqua multa non poterit extinguere caritatem G

---

5 1 E *libere* uenite mand. et bibite et inebr. proximi —— 11 eius+ut E —— 7 1 filia *Martianay Vallarsi* filii *codd et edd anteriores. Sed* filia aminadab *facile scriptum fuit* filiaminadab *vel* filiiaminadab —— 8 6 circumsepta etc. *Male editur textus Eucherii apud Wotke (cf. apparatum ipsius criticum) et non indicatur citatio.*

Comparons cette revision hiéronymienne avec le texte ancien. On constate d'abord un bon nombre de passages identiques. Rev est même sensiblement plus près de S que de Gr : 1[3] *effusum* S Rev *exinanitum* Gr — [12] *quoadusque* S Rev *quousque* Gr — *recubitu suo* S Rev *declinatione sua* Gr — 2[2] *sicut... ita* S Rev *ut... sic* Gr — [4] *in me caritatem* S Rev *super me dilectionem* Gr — 9 *capreae* S Rev *ceruae* Gr — *in montibus* S Rev *super montes* Gr — [10] *surge* S Rev *exsurge* Gr (*item* [13]) — [11] *transiit* S Rev *pertransiit* Gr — [12] *secandi* S *sectionis* Rev *metendi* Gr — [13] *arbor fici produxit* S *ficus produxit* Rev *ficulneae protulerunt* Gr — [13] *proxima* S Rev *soror* Gr — [14] *uelamento* S Rev *protectione* Gr — [14] *speciosa* S Rev *pulchra* Gr — [15] *nobis* S Rev *mihi* Gr — 3[1] *cubili* S Rev *cubiculo* Gr. Jérôme a a donc pris comme base de sa revision un texte très semblable à S, plus semblable à S qu'à Gr.

Les différences entre ces textes nous montreront en quoi a consisté le travail de revision. D'abord le reviseur a supprimé les additions et les gloses qu'on lisait dans l'ancien latin 2[2] *filiorum et* — [13] *et in omni loco odor* — *mandragorae dederunt*

Digitized by Google

odorem — 6[4] *monte*. Il a supprimé aussi les rubriques. Il a introduit les additions hexaplaires, non seulement 4[6] *ibo... libani* qu'on lit dans S, mais encore les six autres absentes de S. Si nos témoins font défaut pour cinq additions, nous trouverons la sixième 4[13] *malogranatorum* dans H E. Il a corrigé sur le grec quelques traductions mauvaises ou inadéquates. Le mot αδελφιδος se trouve trente-et-une fois dans le Cantique, il était toujours rendu par *frater*, il a été remplacé par *fratruelis*, et cette correction est une des marques les plus caractéristiques de la revision hexaplaire, saint Ambroise traduit ordinairement par *fraternus* ou *consobrinus*, et la Vulgate traduira par *dilectus* ; 1[5] καλη *bona* S *pulchra* Rev — [13] αυλισθησεται *requiescit* S *commorabitur* Rev — 2[12] της τομης *secandi* S *sectionis* Rev — [14] εχομενα του προτειχισματος *continuata usque ante muros* S *iuxta promurale* Rev, — ακουτισον *audiam* S *auditam mihi fac* Rev — [17] δορκωνι était traduit comme τη δορκαδι *capreae* S, Rev distingue et rend le premier mot par *dammulae* 4[6] της σμυρνης est pour S la ville de Smyrne, pour Rev *murrae*, —[7] μωμος *repraehensio* S *macula* Rev — [9] εκαρδιωσας qui est un απλεγ' avait donné lieu à un gros contresens *corde... instruxisti* S, est finement traduit *uulnerasti cor* Rev — 8[6] περιστερα était décomposé dans S et rendu *circa pinnas* ce qui ne donne aucun sens, il est traduit dans Rev par *circumsepta* qui ne vaut pas beaucoup mieux. Enfin il a dû, conformément à son système, restituer l'ordre de l'hébreu et placer 5[14b] après [14a].

Ailleurs Rev a modifié pour des raisons de style : 1[13] *inter media* S *in medio* Rev — 2[13] *floriunt dederunt* S où l'accouplement du présent et du parfait est très dur, est heureusement corrigé par l'emploi du participe *florentes* Rev, — 3[1] *obaudiuit* est corrigé par une traduction plus libre, mais plus facile *respondit* Rev — 4[8] la forme incorrecte *pertransies* S devient la forme classique *pertransibis* Rev — [9] *ab uno ab oculis tuis* S qui est trop littéral devient *in uno oculorum tuorum* Rev — 5[1] *eius* S est même corrigé en *suorum* Rev — [8] *adiurani* S conforme au grec est moins bon que *adiuro* Rev, — [11] *nigri sicut coruus* S est conforme au grec, mais trop dur, la correction *corui* Rev est heureuse.

Voici la liste des passages où Rev corrige d'après un texte grec différent de celui qui paraît être à l'origine de S.

Digitized by Google

	S		Rev
1[7] κοιτασεις *	cubile habebis	κοιταζεις omnes	cubas
2[9] *om* B 68 161 254 297	*om*	εστηκεν plerique	stetit
[10] χρυσιον SV 157 253 297	aurum	χρυσεον plerique	aureum
3[8] ρομφαιαν SC 147 157	gladium	ρομφαια plerique	gladius
4[9] *om* *	*om*	μια ou ενι omnes	uno
5[1] πλ. + μου S[ca] V 106 155 ? 297 300	mei	*om* plerique	*om*
αδ. + μου V 106. 253. 297. 300	mei	*om* plerique	*om*
5[8] τ *om* 147 157 159	et	τι plerique	quid
6[4] ανεβησαν 147 157. 159 161 248 300	ascenderunt	ανεφανησαν plerique	revelatae sunt
8[6] ζηλος *	aemulatio	φλογες omnes	flammae

III. La Vulgate = Vg

La troisième version est la Vulgate traduite sur l'hébreu. Il serait prématuré d'en donner une édition. Il semble même hors de propos de parler ici de la Vulgate. Cependant on y trouve beaucoup à apprendre pour l'ancienne version.

D'abord plusieurs manuscrits de la Vulgate contiennent des variantes provenant des versions anciennes, il y a même un manuscrit qui semble avoir eu comme modèle un exemplaire de l'ancienne version corrigé d'après la Vulgate. Ce sont ces restes qu'il nous faut recueillir. Voici les manuscrits et les commentaires qui ont été dépouillés :

A=Amiatinus VIIIe siècle
C=Cavensis IXe s.
Θ=Paris B N 9380 fin du VIIIe s. Bible de Theodulfe.
Z=Stuttgard 35 VIIIe s.
M=Amiens 12 VIIIe s. Bible de Maurdramne.
E=Londres M. Br. Egerton 1046 IXe s
Red.=le commentaire de Bède [1].
App=le commentaire d'Apponius (VIe siècle ?) [2].

1. J'ai cité déjà des fragments des anciennes versions trouvés dans le commentaire de Bède. Il s'agissait alors de variantes empruntées explicitement *ex alia translatione* ; ici il s'agit de fragments incorporés à la Vulgate.

2. Je ne me suis pas contenté de l'édition de Bottino-Martini faite sur le ms Vitt Emm, Sess. 12, mais Dom B. Capelle et moi nous avons collationné tous les manuscrits connus de ce commentaire, c. à d. outre le *Sessorianus* déjà nommé, Epinal 78, Boulogne 74, Schlestadt 77.

Digitized by Google

Just=le commentaire de Juste d'Urgel (VIe siècle). J'ai utilisé une collation du manuscrit oncial Vallicell. B. 62 (VIIe-VIIIe s.) faite par Dom Wilmart.

1[2] uino+et odor ungentorum tuorum super omnia aromata ungentum effusum Z=Vet
[4] curremus+in odorem unguentorum tuorum A Z M= cf. Vet.
cellaria sua] cubiculum suum Z M=Vet. Rev
[5] filiae] filia Θ *Just*=Vet Rev
[8] si ignoras] nisi cognoueris Z=Vet
[10] pulchrae sunt] quam pulchrae factae sunt *App*=Vet (speciosae)
2 [5] stipate] constipate E *App*=Vet
[8] uox dilecti mei+uox fratris mei C=Vet. Comme il y a αδελφιδου en grec, qui était rendu par *fratruelis* dans Rev, il faut conclure que cette addition n'a pas été tirée de Rev
[10] amica mea+columba mea AΘZ ME *Bed*=Vet Rev
[14] in foraminibus] in uelamento Z=Vet Rev
uox enim] quia uox A Z E *App* cf. Vet Rev quoniam uox
[15] paruulas] pusillas A=Vet Rev
floruit+et vineae nostrae floribunt Z cf. Vet. Ne corrigez pas en *florebunt*, ce verbe était employé à la quatrième conjugaison (cf. 2[13]) et à côté du futur *florient* que nous trouvons ici dans S il y avait une forme plus barbare *floribunt*, cf. Rönsch *Itala und Vulg* p. 291
3 [1] per noctes] in noctibus *App*=Vet Rev
inueni+et uocaui eum et non respondit mihi *App*=Rev (*om.* et 1[0]) cf. Vet
[2] diligit] dilexit A=Vet
[3] diligit] dilexit A Z M E *App*=Vet
[7] israhel+de potentatibus iherusalem (*lege* de potentibus israhel) C=Vet Rev
[8] suum] eius *App*=Vet, cf. Rev
4 [2] greges] grex A=Vet
5 [2] cincinni] crines Θ=Vet
[6] ut locutus est] in uerbo eius Z=Vet
uocaui+eum *App*=Vet
[12] plenissima+uenter eius buxis eburnea super lapidem sapphyrum Z cf. Vet. Cette addition est particulièrement intéressante : elle correspond au verset 14[b] et se trouve après le v. 12, exactement comme dans le manuscrit de Salzbourg. Nous pouvons admettre que c'était là l'ordre des versets dans l'ancienne version et conclure que Z n'a

Digitized by Google

pas tiré cette addition de la version hexaplaire, car celle-ci avait introduit l'ordre de l'hébreu. La translittération πυξιον *buxis* est-elle plus ancienne, et le mot *tabula* de Vet une glose incorrecte ? Ou bien *tabula* est-elle la traduction primitive, mais dans le cas présent incorrecte, et *buxis* une correction ? Après avoir longtemps hésité, je crois que la deuxième hypothèse est la plus probable. *Buxis* ou *pyxis* n'est pas un mot tellement rare qu'on ait été tenté de le gloser. C'est la comparaison du ventre avec une table qui a dû paraître intolérable et exiger une correction. Chose bizarre, Jérôme *In Ezechiel* I c. 1, cite *tabula*, tandis que saint Ambroise *De obitu Valent.* cite *pyxis*

6 [7] adulescentularum+quarum *Just* quorum C=Vet Rev
[8] electa +est *App*=Vet
7 [1] feminum] femorum A Z^2=Vet
8 [2] ducam] inducam te *App*=Vet
meae+et in cubiculum genetricis meae Z M Θ cf. Vet
[8] parua] pusilla Θ=Vet

Des textes qu'on peut appeler « mêlés » passons à la vraie Vulgate, au texte pur. Là encore nous constatons l'influence des anciennes versions. Comme cette influence a été constatée depuis longtemps, j'abrège et je ne donne que peu d'exemples.

1. Les mots hébreux équivoques ou rares ont souvent été traduits comme dans les LXX et les anciens latins, tandis que les commentateurs modernes leur attribuent un sens différent, p. ex. :

* [5] כאשישות=par des gateaux] floribus Vet Vg
3 [6] מי זאת=quid est hoc quod] quae est ista quae Vg cf. Vet
4[12] גל=fons] hortus Vet Vg=
5[12] מלאת =sertissure] fluenta plenissima cf. Vet

2. Même des mots très faciles ont été traduits, non comme ils devraient l'être, mais comme dans les LXX, p. ex. :

1 [2] **4**[10bis] **7**[12] iod delta[1] =amores] ubera, mammae Vg cf. Vet
6 [9] pura] electa Vet Vg

3. La Vulgate a souvent conservé la traduction de Rev de préférence à celle de Vet: 1[4] introduxit [7] cubes (cubas Rev) [13] commorabitur 2[6] amplexabitur [7] adiuro (de même 5[8]) [13] ficus 3[8] bella, (bellum Rev) [10] aureum 4[6] murrae [7] macula 9 uulnerasti cor meum, in uno oculorum tuorum, colli [10] *om* facta 5[1] suorum [10] rubicundus.

Une bonne traduction du Cantique sur l'hébreu est très difficile. On constate que saint Jérôme s'est entouré de toutes les res-

Digitized by Google

sources qui étaient à sa portée. Si son texte massorétique était probablement peu différent du nôtre, il a cherché des lumières dans les LXX et dans Aquila; il avait aussi devant les yeux la revision qu'il avait faite peu d'années auparavant.

IV. — Rubriques inédites du Cantique.

Cette histoire du texte latin du Cantique ne serait pas complète si elle négligeait les rubriques qui divisent ce livre en différents rôles comme un drame. Saint Jérôme n'a sûrement pas inséré ces rubriques ni dans sa revision hexaplaire, ni dans sa traduction sur l'hébreu. Il était puriste, et ces additions extrabibliques, qui manquaient d'ailleurs dans l'hébreu et dans les hexaples d'Origène, ne pouvaient trouver grâce à ses yeux. On ne pourrait cependant pas d'emblée attribuer à la version préhiéronymienne, les multiples séries de rubriques qu'on trouve aujourd'hui dans les manuscrits de la Vulgate. On a pu fabriquer des séries au Moyen-Age, en s'inspirant de l'un ou l'autre des nombreux commentaires qui ont été faits de ce livre. Je ne veux parler ici que d'une série très remarquable, qui vient du grec, évidemment par l'intermédiaire de la version préhiéronymienne.

Voici les manuscrits d'après lesquels elle est éditée ici : Stuttgard 35 du VIIIe siècle (=Z) dont nous avons parlé plus haut et Fribourg (Suisse) L 75 du XIVe siècle (=F). Je l'ai rencontrée encore dans un groupe de manuscrits provenant de l'Italie, c'est-à-dire Ambr. E 53 inf. du Xe siècle, provenant de Biasca, Monza e $\frac{1}{2}$ du XIVe siècle, a $\frac{2}{4}$ du Xe siècle, abbaye de Hautecombe Bible du XIIe siècle, provenant de Varèse, mais tous ces manuscrits mêlent la série de Stuttgard avec d'autres, par exemple celle de l'Amiatinus. Un mélange différent se trouve dans le manuscrit Londres M. Br. Egerton, 1046, en écriture anglo-saxonne du IXe siècle,assez souvent la rubrique est omise, mais l'espace blanc laissé par le copiste montre que la rubrique se trouvait dans le modèle. Un manuscrit important me paraît être Lucques, Chapitre Plut I, 2, du XIIe siècle. Dans un rapide examen en 1909 j'ai noté la présence des rubriques de Stuttgard et l'importante addition *Uenter eius buxis eburnea super lapidem sapphyrum* qui se trouve après 4[12].

Avant d'étudier ces rubriques, donnons-en une édition. Pour faciliter la comparaison avec le grec, j'ai adopté la numérotation de Swete

Digitized by Google

1 *<Sponsa>*	1 [2] Osculetur
2 *Adulescentulis sponsa narrat de sponso*	[4] Introduxit
3 *Sponsa narrante adulescentulae*	Exultabimus
4 *Adulescentulae sponso clamant nomen sponsae*	Recti
5 *<Sponsa>*	[5] Nigra
6 *Sponsa adulescentulis*	[6] Nolite
7 *Ad sponsum sponsa*	[7] Indica
8 *Sponsus ad sponsam*	[8] Si ignoras
9 *Adulescentulae ad sponsum*	[10] Pulchrae
10 *Uox sponsae ad sponsum*	[12] Dum
11 *Sponsus ad sponsam*	[15] Ecce
12 *Sponsa ad sponsum*	[16] Ecce
13 *Sponsus ad semet ipsum*	2 [1] Ego
14 *Et ad sponsam*	[2] Sicut lilium
15 *<Sponsa ad sponsum>*	[3] Sicut malum
16 *Adulescentulis sponsa*	[4] Introduxit
17 *Ad sponsum sponsa*	[6] Laeua
18 *Adulescentulis sponsa*	[7] Adiuro
19 *Audiuit sponsum sponsa*	[8] Uox
20 *Sponsa adulescentulis significans eis sponsum*	[9] En
21 *Et uoces quae ad semet ipsum factae sunt ab sponso exponit adulescentulis*	[10] Et dilectus
22 *Adulescentibus sponsus*	[15] Capite
23 *Sponsa sponso*	[16] Dilectus
24 *Sponsa custodibus*	3 [3] Num
25 *Inveniens sponsa*	[4] Tenui
26 *Adulescentulas adiurat sponsa*	[5] Adiuro
27 *Sponsus ad sponsam*	[6] Quae est
28 *Adulescentulae dauid*	[7] En lectulum
29 *Sponsus ad sponsam*	4 [1] Quam
30 *Sponsa ad sponsum*	[3] Sicut fragmen
31 *Sponsus ad semet ipsum*	[6] Uadam
32 *Sponsus ad sponsam*	[7] Tota
33 *Sponsa ad semet ipsam*	[16] Surge
34 *Sponsa deprecatur patrem ut descendat sponsus eius in hortum*	5 [1] Ueniat
35 *Sponsus ad sponsam*	Ueni
36 *Proximis sponsus*	Comedite
37 *Sponsa sentit sponsum pulsantem ad ostium*	[2] Ego
38 *Sponsus ad sponsam*	Aperi
39 *Sponsa ad semet ipsam*	[3] Expoliaui
40 *Et ad sponsum ait*	[4] Dilectus
41 *Et ad semet ipsam ait*	[5] Surrexi
42 *Sponsa adulescentulis*	[8] Adiuro
43 *Adulescentulae et custodes murorum interrogant sponsam*	[9] Qualis [1]
44 *Sponsa significat fratruelem suum : en qualis est*	[10] Dilectus

3 sponse F | narrant F 22 adulescentulis Z 26 sponsus F 36 proximo Z 37 sensit Z 40 et *om* Z 41 de semet ipsa F 42 adulescentulas Z 43 adulescentula Z 44 patruelem Z

Digitized by Google

45	*Interrogant sponsam filiae hierusalem : quo abiit fratruelis tuus*	17 Quo abiit
46	*Adulescentulis sponsa*	6 1 Dilectus
47	*Sponsus ad sponsam*	3 Pulchra
48	*Filiae et reginae uiderunt sponsam et beatificauerunt eam*	9 Quae
49	*Sponsus ad sponsam*	10 Descendi
50	*<Sponsa ad sponsum>*	<Illic dabo>
51	*Sponsus ad sponsam*	12 Reuertere
52	*Reginis et filiabus haec de sponsa*	7 1 Quid
53	*De specie gloriae eius sponsus narrat*	Quam pulchri
54	*Suam et ipsius excelsitudinem narrat ex qua dulcis et suauis odor ascendit sponsae fructus*	8 Dixi
55	*Sponsa adulescentulis de sponso*	9 Dignum
56	*Deprecatur sponsum ut cum ipsa sit in agro, hoc est in mundo*	11 Ueni
57	*Sponsa adnuntiat sponso quia germinauerunt omnia ligna agri fructum suum*	13 Mandragorae
58	*Sponsa ad sponsum*	8 1 Quis
59	*Sponsa de sponso*	3 Laeua
60	*Sponsus filiabus*	4 Adiuro
61	*Filiae et reginae sponso dixerunt*	5 Quae est
62	*Sponsus ad sponsam propter dilectionem*	Sub arbore
63	*Adulescentuli pro sponsa*	8 Soror
64	*Sponsa fiducialiter agit*	10 Ego murus
65	*Sponsa ad sponsum*	13 Quae habitas

---

45 fratruelus F 46 *om* F 48 et [1]*om* ZF 53 spe F 56 ipsa] sponsa F 58 *om* F 59 *om* Z 60 sponsa Z 61 et *et* sponso *om* Z 65 *repetit* F *ad* 8[14].

Les rubriques grecques qui ont servi de modèle au traducteur, nous sont conservées dans le célèbre *Sinaiticus* et sont indiquées en note dans l'édition de Swete. En général, l'accord est remarquable et montre l'excellence de la tradition latine. Mais il faut dire un mot des divergences entre le grec et le latin. Je n'ai pas cherché à conformer le texte latin à celui du *Sinaiticus*. Cependant j'ai introduit entre crochets trois rubriques qui manquent dans les manuscrits que j'ai utilisés et je dois justifier leur insertion. Le n° 1 est nécessaire au dialogue, il a disparu pour le motif indiqué au chapitre premier. Le n° 4 se trouve dans nos manuscrits au verset 5 *Nigra*. Là il n'a aucun sens, il faut le mettre avec le *Sinaiticus* trois mots plus haut, où on lit, en effet, dans le grec et dans l'ancien latin, le nom de l'épouse, Ευθυτης, *Æquitas !* Un joli nom pour une épouse ! Comme suite de ce déplacement,

Digitized by Google

il faut une rubrique à *Nigra*. Les nos 13 et 14 sont joints en latin au v. 2[1], je les ai séparés, d'accord avec le *Sinaiticus* et avec les nos parallèles 31-32 et 39-41. Le verset 2[3] est un dicours de l'épouse, donc le no 15 a été ajouté. Enfin le no 50 manque en latin, mais les deux rubriques identiques 49 et 51 *Sponsus ad sponsam* montrent qu'il y a eu dans l'intervalle un autre interlocuteur. Pour trouver son discours il faut voir le grec et l'ancien latin, où l'on trouve : *Illic dabo ubera mea tibi*. Ces mots manquent dans l'hébreu et, par conséquent, dans la Vulgate, leur suppression a entraîné inévitablement la suppression de la rubrique. Dans tous ces cas le *Sinaiticus* nous a aidé à corriger et à compléter le latin.

Le latin pourra aider, dans une mesure plus grande encore, à compléter le *Sinaiticus*. En effet, les nos 21, 28-33, 40-42, 53, 54, 56-60, 63 manquent dans le manuscrit grec. Or ces dix-huit rubriques sont de la même facture que les autres et sont, pour ainsi dire, exigées pour la bonne distribution du dialogue.

Ces rubriques sont la plus fine et la plus nuancée des interprétations du Cantique conçu comme un drame. La série des manuscrits de Salzbourg est de Graz, comme toutes les autres séries latines connues, est allégorique. Ici l'allégorie est discrète et voilée, elle n'en est pas moins réelle. Les rubriques 34 et 56 ne laissent aucun doute à cet égard.

Il nous faut maintenant utiliser ces rubriques pour mieux préciser l'histoire du texte latin.

D'abord il est évident qu'elles n'ont pas été traduites du grec pour être insérées dans la Vulgate, elles cadrent même fort mal avec celle-ci, comme on peut voir aux nos 52, 55 et 65. Ensuite elles n'ont pas été traduites pour être ajoutées par quelque reviseur à l'édition hexaplaire de saint Jérôme, bien qu'elles emploient deux fois (nos 44 et 45) le mot *fratruelis* qui était usité dans cette édition. Car la revision hexaplaire n'a pas dû jouir d'une grande vogue, elle pouvait difficilement lutter d'une part contre l'ancienne version qu'une longue habitude rendait vénérable, et d'autre part contre la Vulgate que recommandait la clarté de l'expression. Mais il y a un autre argument décisif : le manuscrit de Stuttgard qui contient ces rubriques ne dérive pas d'un manuscrit de l'hexaplaire, mais d'un manuscrit de l'ancienne latine corrigé d'après la Vulgate.

Nous concluons que ces rubriques ont fait partie d'une édition de la version ancienne. Du texte biblique qui les accompagnait nous ne connaissons que des bribes conservées par le manusurit de Stuttgard, appelons-les Vet^c^. Nous connaissons un texte

Digitized by Google

complet avec d'autres rubriques, à savoir Vet[a], et une partie considérable d'un texte Vet[b]. Ici se pose la question : Vet[c] est-il une traduction du grec, indépendante de Vet[a], ou, si l'on veut, le traducteur des rubriques du manuscrit grec, ancêtre du *Sinaiticus*, a-t-il traduit aussi le texte du Cantique ? Si oui, il aura traduit αδελφιδος par *fratruelis*, comme dans les rubriques. Mais la réponse doit être négative. Vet[c] ressemble trop à Vet[a] pour qu'on puisse y voir deux traductions indépendantes. En particulier le déplacement $5^{14b.\ 13.\ 14a}$, commun à Vet[a] et à Vet[c] prouve l'unité d'origine. D'autre part, Vet[a] ne peut pas être une revision de Vet[c], car on n'a pas pu substituer la mauvaise traduction *frater* à la bonne traduction *fratruelis*. Par conséquent Vet[c] est une revision de Vet[a] et les rubriques de Vet[a] ont grande chance d'être antérieures à celles de Vet[c]. On pourrait supposer cependant que Vet primitif n'avait pas de rubriques. Si l'on admet tous ces raisonnements, il faudra admettre que 5^{14} *buxis* est une correction de *tabula*. Plusieurs autres variantes auront sans doute été introduites par cet éditeur. Qu'il me suffise d'en indiquer une seule. Nous lisons 8^{13} *Qui sedent* dans Vet[a] ; puisque Vet[c] introduisit ici la rubrique *Sponsa ad sponsum*, il devait lire *Qui sedes* avec la plupart des manuscrits grecs. On trouve encore *Qui habitas* dans quelques manuscrits de la Vulgate, entre autres Z^2 E qui ont conservé cette rubrique. La bonne Vulgate a *Quae habitas* et on pouvait mettre la rubrique *Uox christi*. Pour finir, remarquons que l'existence d'une rubrique dans Vet[c] avant 4^6 *Uadam* plaide en faveur de l'opinion déjà émise plus haut, que ce bout de phrase est entré dans l'ancienne latine indépendamment des Hexaples.

D DE BRUYNE.

Digitized by Google

DIE VORLAGE DES VULGATATEXTES DER EVANGELIEN.

Wie bedeutend der Anteil des hl. Hieronymus an dem Zustandekommen jener Form der lateinischen Bibel ist, die seit dem Ausgang des 4. Jahrhunderts in der abendländischen Kirche in Gebrauch steht und als Vulgata wenigstens in jüngerer Zeit die alten Formen verdrängt hat, ist so unsicher geblieben, dass man wiederholt die Behauptung aufstellen konnte, das Wort « Nouum Testamentum Graecae fidei reddidi » sei eine Uebertreibung, in Wirklichkeit habe Hieronymus für die Mehrzahl der neutestamentlichen Schriften gar nichts getan. Glücklicherweise sind wir wenigstens durch die eigenen Aussagen des Kirchenvaters inbezug auf seine Arbeit an den Evangelien auf festen Boden gestellt.

In seinem bekannten Brief an Papst Damasus v. J. 384 verbreitet sich Hieronymus ja nicht nur über die Gründe, warum man ihm die Aufgabe zuwies, die lateinische Bibel mit dem griechischen Original in Einklang zu bringen, sondern giebt auch an, in welcher Weise er seine Arbeit bei den Evangelien angefasst hat. « Quae ne multum a lectionis Latinae consuetudine discreparent, ita calamo temperauimus ut, his tantum quae sensum uidebantur mutare correctis, reliqua manere pateremur ut fuerant ». Er hat mithin nur dort, wo seine lateinische Vorlage fehlerhaft war und dem griechischen Text nicht entsprach, sei es dass sie ein Zuviel oder ein Zuwenig aufwies, sei es dass sie eine falsche Uebertragung bot, die Hand angelegt und am sprachlichen Kleid nichts oder kaum geändert.

Ein Blick in die Vulgata bestätigt diese Mitteilungen durchaus, denn die bunte Farbe ihres Textes erklärt sich nur daher. Wenn Hieronymus z. B. für ἀρχιερεύς bei Mt die Vokabel *princeps sacerdotum*, bei Mk *summus sacerdos*, bei Jo *pontifex* bevorzugt, oder den γεωργός der Parabel Lk 20, 9 ff. immer durch *colonus*, aber mitten dazwischen einmal (20, 10) durch *cultor* wiedergiebt, Mk 12, 1 ff. zunächst *agricola* verwendet, aber mit 12, 7 zu *colonus* übergeht, für παρακαλεῖν Mk 5, 17 das Wort *rogare*, im folgenden Vers *deprecari* benutzt, in wunderlichem Spiel die Vokabeln *parabola* und *similitudo*, *uerbum* und *sermo*, *prudens* und *sapiens*,

Digitized by Google

uero und *autem*, *quia*,*quod* und *quoniam* u. s. w. mengt, so kann der Grund dafür nur in der Vorlage, bezw. in den Vorlagen gefunden werden. Auch bei Jo 10, 16, wo er sich doch anderwärts (In Ezech. 14, 46, Migne, P. L. 25, 465 C) darüber beklagt, dass die Latina simplicitas das Wort αὐλή mit *ouile* und nicht mit *atrium* wiedergegeben habe, hat er das *ouile* seiner Vorlage nicht berührt. Doch liegt diese Aeusserung fast ein Menschenalter später und mag eine stille Selbstkorrektur enthalten.

Ueber seine Vorlagen selbst, die griechische sowohl wie die lateinische schweigt Hieronymus leider ; ob er hier und dort nur einer Hs folgte oder mehrere einsah — die Bemerkung « codicum graecorum emendata conlatione sed ueterum » deutet an, dass gelegentlich wenigstens mehrere griechische Hss zu Rate gezogen wurden —, bleibt darum ganz ungewiss. Aber erst dann, wenn hier Klarheit geschaffen ist, lässt sich sein Anteil an der Vulgata sicherstellen.

Man kann nicht gerade sagen, dass die Forschung sich sonderlich in dieser Sache bemüht hat, wiewohl sie die Kernfrage darstellt. Der einzige ernsthaft aufgenommene Versuch nach dieser Richtung hin, die von Wordsworth-White gebilligte These Hort's, der Codex Brixianus (f) sei die altlateinische Vorlage des Evangelientextes der Vulgata, erweist sich bei eingehenderer Prüfung als völlig unhaltbar. Denn den Satz « Nemo credimus negabit codicem *f* recensionem esse antiquioris uersionis Latinae » (Wordsworth-White, Nouum Testamentum I 666), auf dem die Hypothese ruht, könnten die englischen Herausgeber der Vulgata heute nicht wiederholen, nachdem F. C. Burkitt (Journ. of theol. stud. I 129-134) gezeigt hat, dass *f* alles andere ist als ein unversehrter Praevulgatatext. Es handelt sich hier vielmehr um einen Altlateiner, der in weitgehendem Masse mit vg-Text überdeckt worden ist und dazu starke Einwirkung von der gotischen Version erlitten hat.

Da Burkitt's Darlegungen seitens der Germanisten mehr Aufmerksamkeit und Zustimmung erfahren haben als in den Kreisen der Theologen, so wird es nicht überflüssig sein, noch einmal darauf zurückzukommen, zumal bei Hermann von Soden (I 1470) nur die Bemerkung zu finden ist « eine spezielle Beziehung waltet zwischen / und go, was aber besser im Zusammenhang mit den altlateinischen Uebersetzungen und ihren Zeugen untersucht wird », aber dann bis S. 1551 ff. die Aufgabe gänzlich vergessen worden ist. Was die Vorrede des Brixianus, deren Text man am bequemsten bei W. Streitberg, Die gotische Bibel [2], Hei-

Digitized by Google

delberg 1919, XLII f. findet, bereits erwarten lässt, bestätigt der Bibeltext dieser Hs auf jeder Seite, dass nämlich *f* der lateinische Teil eines ehemaligen Latino-goticus ist, einer Bilingue von der nämlichen Art wie der Codex Carolinus, die Wolfenbütteler Palimpsesths, Stücke aus Röm 11-15 und ein von Glaue und Helm in Zeitschr. f. d. neut. Wiss. XI (1910) 1-38 veröffentlichtes Doppelblatt ein Fragment aus Lk 23 in gotisch-lateinischem Text bietet. Zu den von Burkitt aufgezeigten gotischen Lesarten in *f*, deren Zahl durch Bernhardt, Kauffmann, Streitberg u. a. erheblich vermehrt ward, kommt noch, wie mir eine flüchtige Durcharbeitung des Textes zeigt, eine ansehnliche Menge weiterer Berührungen, ohne dass überall klar wäre, ob *f* der von got empfangende oder der an got gebende Teil ist ; denn ebenso wie die gotische Ueberlieferung auf die lateinische eingewirkt hat, so hat umgekehrt die lateinische den Text des im Lombardischen kopierten Codex argenteus beeinflusst. Aber in der Mehrzahl der Fälle scheint *f* zweifellos der empfangende Teil zu sein.

Mustert man nun das, nach Abzug der auf gotischen Einfluss zurückzuführenden Lesarten, übrigbleibende Gut von *f* durch, so stellt es sich fast als reine Vulgata dar ; ein schwacher Rest, nicht stärker jedenfalls als er auch in den irischen Vulgatahss sichtbar wird, ist altlateinisch. Er mag die älteste Grundschicht von *f* repräsentieren, aber als altlateinische Vorlage der Vulgata kommt *f* jedenfalls nicht mehr in Betracht.

Die Korrekturen, die Hieronymus am *f*-Text vorgenommen hätte, wären auch zum grossen Teil unbegreiflich. Warum sollte er etwa Mt 12, 28 *peruenit* emendiert haben, wenn *f* bereits richtig *praeuenit* bot ? Warum Mk 1, 44 *principi sacerdotum* für das richtige *sacerdoti* in *f* ? Warum sollte er Lk 7, 44 *cordibus*, 12, 3 *dicentur*, 12, 24 *illis*, 14, 10 *ascende*, 17, 31 *hora*, Jo 7, 25 *hierosolymis*, 7, 52 *galilaeus* bevorzugt haben, wenn *f* im Einklang mit dem Griechischen *auribus*, *audientur*, *auibus*, *accede*, *die*, *hierosolymitis*, *a galilaea* darbot ? Nur ein paar Beispiele sind im Vorstehenden herausgegriffen ; man mag im Einzelnen nachprüfen, um bald zu dem Ergebnis zu kommen, dass sich mindestens bei der Hälfte aller Fälle, wo *f* und vg auseinandergehen, ein Grund, der Hieronymus zur Aenderung bestimmt haben könnte, beim besten Willen nicht entdecken lässt. Es spricht also eigentlich nichts für, vielmehr alles gegen Hort's Hypothese, für die eine Begründung ja auch von Wordsworth-White gar nicht versucht worden ist.

Anknüpfend an die Beobachtung, dass Hieronymus in seinem etwa 383 geschriebenen Brief an Damasus (ep. 21, 4 ; CSEL 54,

Digitized by Google

117) einen dem Codex Vercellensis *(a)* überraschend eng verwandten Text von Lk 15, 11-32 zitiert, verfocht A. Souter im Journ. of theol. Stud. XII, 583-592 die Meinung, *a* sei die Vorlage der Vulgata für Lk. Die Abfassungszeit des Briefes fällt, wenn Vallarsi's Ansatz richtig ist, ja wohl ziemlich mit der Zeit zusammen, in der Hieronymus an seiner Emendation der Evangelien arbeitete, aber auch ein *a*- Text kommt als Vorlage der vg nicht in Frage ; es würde vielmehr von ihm das Gleiche gelten, was oben von *f* ausgeführt wurde : eine Fülle von Aenderungen, die Hieronymus vorgenommen haben müsste, würde unbegreiflich. Wir sehen nicht warum Lk 15, 11 *habuit* vor *habebat*, 15, 13 *congregatis* vor *collectis*, *uiuendo* vor *uiuens*, 15, 14 *et postquam* vor *cumque*, *in regione illa* vor *per regionem illam*, 15, 15 *adhaesit* vor *coniunxit se*, 15, 17 *reuersus* vor *conuersus* u. s. w. bevorzugt sein sollte. Näher als Souter wird Burkitt der Wahrheit kommen, wenn er *b* (den Codex Veronensis) als die Vorlage des Hieronymus betrachtet. Auch *b* leistet zwar nicht ganz den Dienst, den Burkitt von ihm erwartet, und es ist nicht unzutreffend, was Souter p. 584 dazu bemerkt : « I merely wish to suggest that Latin Gospel codices in the fourth century may have been made up of assorted texts, or in other words that a version may not have been always , einheitlich ' throughout a particular MS of the four Gospels. I make this suggestion in view of the possibility that in one of the four Gospels St Jerome may have used a type different from *b*, without prejudice to the possibility that in the other three Gospels he may really have employed the latter type ».

Es wäre überhaupt recht misslich, für solche Untersuchung auf eine einzige Hs mit ihren Zufälligkeiten angewiesen zu sein. Denn da sich unsere Altlateiner wie *a b e ff*, die etwa Zeitgenossen der vg sein könnten, nicht bis aufs Jahrzehnt datieren lassen, so ist an den Stellen, wo sie mit vg zusammentreffen, ein Einfluss der vg nicht völlig ausgeschlossen, und die Untersuchung läuft Gefahr, das als vg-Vorlage zu betrachten, was in Wirklichkeit vielleicht vg-Decke ist. Auf sicherem Boden bewegen wir uns jedenfalls erst dann, wenn wir einen Text einwandfrei als Praevulgatatext nachweisen können. Hat dieser Text dann sprachlich die nämliche Färbung wie die vg, und lassen sich die Abweichungen der vg von ihm als Korrekturen begreifen, so haben wir allen Grund, ihn als die Vorlage des Hieronymus zu betrachten.

Für das dritte Evangelium glaube ich auf solchem Wege die Vorlage der Vulgata nachweisen zu können. Bei einer Studie über

Digitized by Google

das Evangelium Palatinum [1] ergab sich, dass *e* in dem Abschnitt Lk 22, 39—24, 11 seine Eigenfarbe sozusagen völlig verloren hat und von einem fremden, mit der in *ff* vorliegenden Form fast identischen Text überdeckt ist. Diese Fassung steht der vg so nahe, dass ich früher der Ansicht war, *e* trage hier eine vg-Decke. Aber die Uebereinstimmung mit *ff* beweist vielmehr, dass es sich um eine Prävulgatadecke handeln muss, denn die Uebereinstimmung ist ja auch dort gegeben, wo die vg anders liest. Es ist ausgeschlossen, dass beide Texte (*e* und *ff*) Vulgataeinfluss erlitten haben und dabei an genau den nämlichen Stellen davon betroffen, an den nämlichen Stellen davon frei geblieben sein sollen. Diesem *e-ff*-Text sehr eng verwandt sind auch *b* und *i* (*i* leider nur bis 23, 10 erhalten), ferner *q*, für den der Abschnitt 23, 23—35 fehlt.

Nicht allein in der Textesfassung, sondern selbst in der Texteinteilung haben diese fünf Kodizes, die, von *q* abgesehen, alle reine Prävulgatatexte sind, so vieles miteinander gemeinsam, dass sie letztlich auf ein und das nämliche Normalexemplar zurückgehen müssen. *e* und *ff* sind in zwei Spalten geschrieben, die Kolumne wird mit vorgezogenem grossen Buchstaben eröffnet, und ebenso wird der Absatz innerhalb des Textes durch Ausrücken der Zeile mit vergrössertem Anfangsbuchstaben markiert. Auch *b* ist ein Zweispalter, der ebenso angeordnet ist, nur den Grossbuchstaben am Kopf der Kolumne nicht aufweist. Bei *i* steht die Schrift in einer Spalte, sonst aber ist der Text ganz in der Art von *e ff* aufgemacht.

Eine Uebersicht über die Texteinteilung in den drei ältesten Hss dieser Gruppe offenbart ein Mass von Uebereinstimmung, das nicht zufällig sein kann.

	b	e	ff
Lk 23,9	Interrogabat	Punkt.	
23,9*b*	Ad ipse nihil		
23,10	Stabant	Punkt.	Stabant
23,11	Spreuit	Spreuit	Spreuit
23,12	Tunc amici	Tunc amici	tunc Amici
23,13	Pilatus	Pilatus	Pilatus
23,17	Necesse	Punkt.	Necesse
23,18	Exclamauit	Exclamauit	Exclamauit
23,20	Iterum	Iterum	Iterum
23,21	Ad illi succlamabant		Ad illi subclamabant
23,22	Ille autem	Punkt.	Ille autem
23,23	Ad illi instabant	Punkt.	Ad illi instabant
23,24	Et pil. adiudicauit	Et pil. adiutauit	Et pil. adiudicabit
23,26			Susceperunt ergo iesum

1. H. J. Vogels, Evangelium Palatinum, Münster, i. W. 1926, 44 ff.

Digitized by Google

Lk	23,26	Et cum ducerent eum	Et cum ducerent eum	Et cum ducerent eum
	23,27	Sequebatur		Sequebatur
	23,28	Conuersus	Conuersus	Conuersus
	23,30			Tunc incipere dicent
	23,32	Ducebantur	Ducebantur	Ducebantur
	23,33	Et postquam	Punkt.	Et postquam
	23,34	Jesus autem dicebat	Jesus autem dicebat	Jesus autem dicebat

Es wird keiner weiteren Ausführungen bedürfen, die Sachlage ist klar : *b e ff*, zu denen sich wie gesagt auch noch die jüngeren Kodizes *i* und *q* gesellen, sind Abkömmlinge einer einzigen Hs, deren Wortlaut sich mit ziemlicher Sicherheit aus diesen Zeugen rekonstruieren lässt. Da sich dieser Text, wie unten zu zeigen sein wird, als die Vorlage des Hieronymus herausstellt, so werden wir dafür in der Regel jene Lesarten bevorzugen müssen, welche die vg vertritt. Gewöhnlich ist es auch die Mehrzahl der Zeugen, die diesen Text beglaubigt. Unter Ausschluss des rein orthographischen sei hier der Text des Archetyps von *b e ff i q* gegeben.

***

22[39] Et egressus ibat secundum consuetudinem suam in montem oliueti. secuti sunt autem illum et discipuli eius. [40] Et cum peruenisset ad locum dixit illis. orate ne intretis in temptationem. [41] Et ipse auulsus est ab eis quantum iactum lapidis et positis genibus orabat [42] dicens. pater non mea uoluntas sed tua fiat. si uis transfer hunc calicem a me. [43] Apparuit autem illi angelus de caelo confortans eum et factus in agonia prolixius orabat. [44] et factus est sudor eius sicut guttae sanguinis decurrentis in terram. [45] Et cum surrexisset ab oratione et uenisset ad discipulos suos inuenit eos dormientes prae tristitia. [46] et ait illis. quid dormitis. surgite orate ne intretis in temptationem. [47] Adhuc autem illo loquente ecce turba et qui uocabatur iudas unus de duodecim antecedebat eos et adpropians osculatus est iesum. [48] Dixit autem illi iesus. iuda osculo filium hominis tradis. [49] quod cum uiderent hi qui circa ipsum erant dixerunt ei. domine si percutiemus in gladio. [50] et percussit unus ex illis seruum principis sacerdotum et amputauit auriculam eius dextram. [51] Ait autem iesus. sine usque hoc. et extendens manum suam iesus tetigit eum et redintegrata est auris eius. [52] Et ad eos qui ad se uenerant

---

[39] egr.]+inde ff | monte b i q | illum] eum ff | *om.* eius q | [40] ad] in b q, *om.* ad loc. e | [41] abulsus e, auolsus b ff | iactus i | [42] *om.* dicens b | hunc cal.] calicem istum e | pater—a me] pater si uis transfer calicem hunc a me uerum non mea uoluntas sed tua fiat b i q | [43] paruit q | eum] illum b q | factus]+est b e i q | et prol. b | [44] sicut] tamquam ff | decurrentes b e i, decurrens q | [45] et]+factum est b | et inuenit q | eos] illos b e i q | [46] *om.* illis ff | surg. et orate ut ne intr. q | [47] *om.* autem q | turbae b i | de]ex e q | adpropians iesu osculari eum q | *fin.*]+hoc enim signum dederat eis dicens quemcumque osculatus fuero hic est tenete eum b | [48] *om.* iesus e | osculum q | [49] uiderent]+eum b | erant]+quod fiebat ff | *om.* ei i q | si] uis b | percut.]+eum b | [51] respondens autem iesus dixit b q | sine-hoc] dimitte eum b, sinite q | extendit m. s. i. et tet. ff, et tetigit aurem (tangens auriculam q) eius et (*om.* q) sanauit eum b q, *om.* et extend.— auris eius b i q | [52] *inc.* ait (dixit i) autem (+ illi i) iesus sine usque (+ad i) hoc et ad eos *etc.* b i, et dixit ies. ad eos qui uenerunt ad eum a principibus sac. q |

Digitized by Google

dixit principibus sacerdotum et magistratibus templi et senioribus. quasi ad latronem existis cum gladiis et fustibus. [53] cum cottidie uobiscum fuerim in templo non extendistis in me manum. sed haec est hora uestra et potestas tenebrarum. [54] et conprehensum illum duxerunt in domum principis sacerdotum. Petrus uero sequebatur illum a longe. [55] accenso autem igni in medio atrio et circumsedentibus sedebat et petrus in medio eorum. [56] quem ut uidit ancilla sedentem ad lumen intuens illum dixit. et hic de eis est qui cum ipso erat semper. [57] ad ille negauit ei dicens. mulier non noui illum. [58] Et iterum post pusillum uidens eum alius dixit. homo et tu cum illo eras semper. qui respondit. non sum ego. [59] Et interuallo facto horae unius alius contendens dixit. uere et hic cum illo erat nam et galilaeus est. [60] Et ait petrus. homo nescio quid dicas. et continuo adhuc illo loquente cantauit gallus. [61] et conuersus dominus respexit petrum et rememoratus est petrus uerbum domini sicut dixit illi. priusquam gallus cantet ter me negabis. [63] Et uiri qui tenebant eum inludebant eum [64] et uelauerunt eum et percutiebant eum et interrogabant eum dicentes. profetiza quis est qui te percussit. [65] et alia multa blasphemantes dicebant ad eum. [66] Et ut factus est dies conuenit praesbiterium plebis et principes sacerdotum et scribae et duxerunt illum in concilium suum et interrogabant eum [67] dicentes. si tu es christus dic nobis. Et ait illis. si uobis dixero non creditis mihi. [68] si interrogauero non respondetis mihi neque dimittetis. [69] ex hoc autem erit filius hominis sedens ad dextris virtutis dei. [70] Et dixerunt omnes. tu ergo es filius dei. ait autem illis. uos dicitis quod ego sum. [71] Ad illi dixerunt. quid adhuc desideramus testimonium. audiuimus enim de ore ipsius. 23 [1] Et surgens omnis multitudo illorum duxerunt illum ad pilatum. [2] Coeperunt autem accusare illum dicentes. hunc inuenimus subuertentem gentem nostram et soluentem legem nostram et profetas et prohibentem tributa dari caesari et dicentem se christum regem esse. [3] Pilatus autem audiens interrogauit eum dicens. tu es rex iudaeorum. Ad ille respondens ait. tu dicis. [4] Ait autem pilatus ad principes sacerdotum et turbas. nihil inuenio causae in hoc homine. [5] Ad illi inualescebant dicentes. commouet populum per uniuersam iudaeam incipiens a galilaea usque huc. [6] Pilatus autem audiens galilaeam inter-

---

existis] uenistis ff | [53] manus b ff q | est] erit ff | haec hora est b | *fin.*] +et extendens manum suam. iesus tetigit eum et redintegrata est auris eius i | [54] illum 2°] eum i q | [55] et (*om.* i) cum circumsed. e q | sedixit ff, petr. in med. eor. sed. e | [56] *om.* quem i | ut] cum b q | *om.* est b | erant b i q | [57] ei] et i (?), *om.* b | [58] alia b q | *om.* semper e | qui resp.] petrus autem dixit e | [59] alius]+quidam e | [60] *inc.* petrus autem dixit q | quid] quod ff | *om.* adhuc ff | illo] eo ff | gallus cantabit b | [61] et 1°] tunc b | uerborum i | neg.]+hodie b (+nosse) ff | *fin.*]+et exiens foris petrus fleuit amarissimae q | [63] eum 1°] illum i ff, iesum q | eum 2°] illum e, faciem eius q | [64] *om.* et uelau. — interr. eum b, *om.* et uel. — percut. eum e, *om.* et interr, eum q | prof.]+dic nobis b, +nobis i | *om.* quis est ff | [65] ad] in q | et alia mittebant in eum blasphemantes b | [66] *om.* ut i q* | presbyt. q | et dixerunt ad illum in conc. i | [67] *om.* et b | ait] dixit q | illis]+iesus e | *om.* mihi b q | interr.]+uos ff | [68] *om.* si interr. — mihi e | demittitis e, +mihi i | [69] *inc.* amodo autem filius hominis sedebit a dextr. b | ad dextram e | *om.* dei e | [70] ergo (ego q) tu ff, *om.* ergo e | *om.* quod ego sum i | [71] test. ipsi enim audiu. ff q | 23[1] exurgens b q | omnes b e | *om.* illorum e | illum] eum e i q | [2] gentem] plebem q | tributam ff | dare e ff | chr. esse rege ff | [3] eum] autem e | [4] ait] dixit i | causa ff q | hominem b | [5] pop.]+docens ff | in uniuersa iudea ff | huc] hoc b e i, +et filios nostros et uxores auertit a nobis non enim baptizantur sicut et nos

Digitized by Google

rogauit si a galilaea homo esset. [7] et ut cognouit quod de herodis potestatem
est misit illum ad herodem qui hierosolymis erat illis diebus. [8] Herodes
autem uiso iesu gauisus est ualde. erat enim cupiens illum uidere ex multo
tempore eo quod audiret multa de illo et sperabat signum aliquod uidere
ab eo fieri. [9] interrogabat autem illum multis sermonibus. ad ipse nihil
illi respondebat. [10] Stabant etiam principes sacerdotum et scribae constan-
ter accusantes eum. [11] Spreuit autem illum herodes cum exercitibus suis
et inlusit et indutum illum ueste alba remisit illum ad pilatum. [12] Tunc
amici facti sunt herodes et pilatus ipsa die. nam antea inimici fuerant
ad inuicem. [13] Pilatus autem conuocatis principibus sacerdotum et
magistratibus plebis [14] dixit ad illos. optulistis mihi hunc hominem quasi
auertentem populum. et ecce ego coram uobis interrogans nullam causam
inuenio in hoc homine ex his quibus eum accusatis. [15] sed neque herodes.
nam remisi uos ad illum et ecce nihil dignum morte actum est illi. [16]
emendatum ergo illum dimittam. [17] Necesse autem habebat dimittere
eis per diem festum unum. [18] Exclamauit autem simul uniuersa turba
dicens. tolle hunc et dimitte nobis barabban. [19] qui erat propter seditionem
quandam factam in ciuitatem et homicidium missus in carcerem. [20]
Iterum autem pilatus locutus est ad illos uolens dimittere iesum. [21] Ad illi
succlamabant dicentes crucifige illum. [22] Ille autem tertio dixit ad illos.
quid enim mali fecit iste.nullam enim causam mortis inuenio in illo.corripiam
ergo illum et dimittam. [23] Ad illi instabant uocibus magnis postulantes ut
crucifigeretur et inualescebant uoces eorum. [24] Et pilatus adiudicauit fieri
petitionem ipsorum. [25] dimisit autem illis eum qui propter homicidium
et seditionem missus fuerat in carcerem. iesum uero tradidit uoluntati
eorum. [26] Et cum ducerent eum simonem quendam cyrinensem uenientem
de uillam adprehenderunt eum et inposuerunt illi crucem portare post
iesum. [27] Sequebatur autem illum multitudo populi et mulierum quae
plangebant et lamentabant. [28] Conuersus autem ad illas iesus dixit.
filiae istrahelitae nolite flere me sed uos ipsas flete et filios uestros. [29]
quoniam uenient dies in quibus dicent beatae steriles et uentres qui non
genuerunt et ubera quae non nutrierunt. [30] tunc incipient dicere montibus.
cadite super nos et collibus operite nos. [31] quia si in udo ligno haec
faciunt in arido quid fiet. [32] Ducebantur autem et alii duo latrones cum
illo ut crucifigerentur. [33] Et postquam uenerunt in locum qui uocatur

---

nec se mundant e | [6] essit e | [7] ut]+quod ff | potestate b, potesta q | in hieros. b q | in illis dieb. b q | [8] audirit e | [9] *om.* autem q | illum] eum b q | ad ipse] ipse autem i | illi] ei b, *om.* e q | [10] etiam] autem ff | *deficit* i ! | [11] exercito suo q | uestem albam ff | *om.* illum 2° ff | [12] ante b ff q | fuerunt ff q | [13] principes q | *om.* plebis q | [14] hunc hom. mihi ff | in hominem e ff (+isto ff) | de quibus adcusatis eum ff | [15] misi b q | *om.* et ff | dignum] regnum e | [16] emendabo ergo eum (autem illum q) et dim. b q | [17] necessitatem q | habuit b | eis] illis b q | per diem fest.] secundum consuetudinem b | per diem fest. dimittere illis unum uinctum q | [18] *om.* simul ff | barabbam b ff | [19] ciuitate b q | carcere q | [21] crucefige crucefige q | [22] male ff q | *om.* enim ff | illo] eo b q | 23[23-35]. *hiat* q ! | [25] uoluntatem e | *fin.*]+susceperunt ergo iesum et portans sibi crucem ducebatur ff | [26] eum 1°]+inuenerunt e | cyren. e | uilla b | *om.* eum 2° b | [27] *inc.* et sequ. etiam e | [28] istrahel ff, istrahelitae et b | [29] beata e | sterelis ff | qui] quae b, que ff | gen.] pepererunt e | [30] incipere dicent ff | cadete e | [31] udo] humido ff | faciunt] fiunt b [32] *om.* et b | *om.* alii e | [33] in] ad ff | uocabatur e, dicitur ff |

Digitized by Google

caluariae ibi crucifixerunt eum et latrones unus ad dextram et alius ad
sinistram. [34] Jesus autem dicebat. pater dimitte illis non enim sciunt
quid faciunt. Diuidentes etiam uestimenta eius miserunt sortes. [35] Et
stabat populus expectans. et deridebant illum principes dicentes. alios
saluos fecit. nunc se saluum faciat si hic est christus dei electus. [36] deludebant
autem illum et milites accedentes et acetum offerebant illi [37] dicentes.
tu es rex iudaeorum. libera te. [38] erat autem superscriptio inscripta super
illum litteris graecis et latinis et hebreicis. hic est rex iudaeorum. [39] Unus
etiam de pendentibus latronibus blasfemabat eum dicens. nonne tu es
christus. libera te et nos. [40] Respondens autem alter increpabat illum
dicens. nec times deum quod in eadem damnationem es. [41] et nos quidem
iuste. nam digna factis recipimus. hic uero nihil mali gessit. [42] et dicebat
ad iesum. domine memor esto mei cum ueneris in regnum tuum. [43] Et
dixit illi iesus. amen dico tibi. hodie mecum eris in paradiso. [44] Et erat
fere hora sexta et tenebrae factae sunt in uniuersa terra usque in horam
nonam. [45] et obscuratus est sol et uelum templi scissum est medium. [46]
Et clamans uoce magna iesus. pater in manus tuas commendo spiritum
meum. et haec dicens tradidit spiritum. [47] Uidens autem centurio et qui
cum eo erant quod fiebat magnificabant deum dicentes. uere hic homo
iustus erat. [48] Et omnis turba qui simul erant ad spectaculum istud qui
uidebant quae fiebant percutientes pectora sua reuertebantur. [49] Stabant
autem omnes noti eius a longe et mulieres quae secutae erant illum a
galilaea haec uidentes. [50] Et ecce uir nomine ioseph qui erat decurio
bonus et iustus [51] hic non consenserat concilio et actibus eorum ab arimatia
ciuitates iudaeae qui expectabat regnum dei. [52] hic accessit ad pilatum
et petit corpus iesu. [53] et depositum inuoluit in sindonem et posuit eum
in monumento exciso in quo nondum quisquam positus erat. [54] Et dies
erat cenapurae et sabbatum inlucescebat. [55] subsecutae autem duae mu-
lieres quae cum ipso uenerant de galilaea uiderunt monumentum et quem
admodum positum erat corpus eius. [56] et reuertentes parauerunt aro-
mata et unguenta et sabbato quidem siluerunt secundum mandatum.
24[1] una autem sabbati uenerunt ualde tempore ad monumentum portantes

---

calu.] +et ff | latr. cum eo unum ad dextra et alium ad sinistra b | alius] alium e | [34] non en. sciunt] nesciunt b | faciant b q, faciam ff | *om.* diuid. — sortes b | [35] illum] eum ff | electus dei ff, *om.* elect. e | [36] illum] eum b q | *om.* accedentes q | [37] dicent.]+si q | te]+ipsum q | [38] et erat b q | scripta e ff | *om.* et 1° b | *om.* latinis ff | habraicis e, haebreicis b | rex iud. hic est e ff | [39] blasphemauit e | eum]illum e, *om.* ff | nonne] si q, *om.* nonne — nos e | libera te] salua temetipsum b q | [40] illum] eum q | deum]+tu b q | quid in eademnationem e | est ff | [41] iuste] +haec patimur b | factis]+nostris b | recepimus b e | male q | [42] dixit b | memor esto mei domine quando uenies in regno tuo b q | [43] illi] ei b q | tibi]+quia b | parad.]+patris e | [44] sexta]+diei b | nonam horam b q, nona hora e | [45] *om.* et 1° b e | *om.* est 2° e | [46] *om.* et 1° b | ies. uoce magna dixit pater ff, ies.]+dixit q | hoc b e q | trad.] emisit b q, reddidit e | [47] *om.* et qui — erant b q | magnificabat q, magnificat b | dicens b q, *om.* e | homo hic b | [48] qui] quae ff | erant] aderant b q | qui uid.] uidentes q | quod fiebat e | [49] longe]+uidentes q | mul.]+ que ibi erant ff | erant] fuerant b | [51] erat consensus ff | consilio q | arimathia ciuitate e q | qui]+et ipse ff, +etiam q | expectabant e | [53] deponens illum inuol. b, depos.] +illum q, inuol.]+illum ff | sendone nouam b, sindone e | *om.* eum e | fuerat b | [54] erant b | cenae purae q, cena pura ff | [55] subs.] +sunt ff | [56] aromatam ff | *om.* et 3° ff 24[1] una] prima q | temp.] deluculo ff |

Digitized by Google

quae parauerant. [2] et inuenerunt lapidem reuolutum a monumento. [3] ingressae autem non inuenerunt corpus. [4] Et factum est dum mente consternatae essent de isto et ecce duo uiri steterunt secus illas in ueste fulgente. [5] Cum timerent autem et declinarent uultum in terram dixerunt ad illas. quid quaeritis uiuentem cum mortuis. [6] rememoramini qualiter locutus est uobis cum adhuc in galilaea esset [7] dicens. quia oportet filium hominis tradi in manus hominum et crucifigi et die tertia resurgere. [8] et rememoratae sunt uerborum horum. [9] Et regressae renuntiauerunt haec omnia illis undecim et ceteris omnibus. [10] Erat autem maria magdalenae et iohanna et maria iacobi et ceterae quae cum ipsis fuerant. haec dicebant ad apostolos. [11] et uisa sunt ante illos sicut deliramentum uerba ista et non credebant illis.

---

parauerunt ff q (+ unguenta et quidam cum ipsis) | [3] *om.* a monum. b | [3] corpus]+domini iesu q | [4] constern. sunt e q, contristarentur ff | isto] facto b | *om.* et 2° ff | fulgenti q, splendida ff | [5] mortuis] + non est hic sed surrexit q | [6] est] sit ff | uobiscum cum b | [7] hom.]+peccatorum q | tertia die e ff q | [8] rememorati q | horum] eius q | [9] regr.] + a monumento q | nuntiauerunt ff | undec.]+discipulis e | [10] *om.* erat autem e | magdalene b | [11] uisa] uisse q | delibram. b | *fin.*]+ LXXVIIII e.

***

Das Stück beweist zunächst, dass hier *b e ff i* reine Prävulgatatexte sind ; bei *q* kann man daran zweifeln. Denn in den Sonderlesarten 22, 39 om. *eius*, 22, 47 om. *autem*, 22, 51 *sinite*, 22, 65 *in*, 23, 11 *exercito suo*, 23, 21+*crucefige*, 23, 37+*si*, 23, 39 *si*, 23,51 *consilio*, 24,3+*domini iesu*, 24, 4 *fulgenti*, 24, 5+*non est hic sed surrexit*, 24, 7+*peccatorum*, 24, 8 *eius*, 24, 9+*a monumento* trifft *q* mit vg zusammen ; aber der Vulgataeinfluss, der übrigens in einer dem 6. oder 7. Jahrh. angehörigen Hs nicht Wunder nehmen kann, hat sich in diesem Abschnitt auf die angeführten Stellen beschränkt.

Keine der genannten fünf Hss hat die ursprüngliche Form in allen Einzelheiten aufbewahrt ; am meisten noch bieten davon *e* und *ff*, am weitesten entfernt sich von ihr *b*, der allerhand Sondergut bringt und in 22, 51. 52 zwei Fassungen neben einander bietet *(Respondens autem iesus dixit dimitte eum et tetigit aurem eius et sanauit eum. Ait autem iesus. sine usque hoc. et ad eos qui ad se uenerant)*. Hier ist *dimitte* eine Uebersetzung für ἔα , der dann in *sine* eine weitere folgt, und dass nur die zweite das Heimatrecht in dem Typ *b e ff i q* besitzt, zeigt das merkwürdige Zusammentreffen der Hss in der Lesart *Et ad eos qui ad se uenerant dixit principibus sacerdotum et magistratibus templi et senioribus.* Auch die übrigen Hss gehen gelegentlich ihre eigenen Wege und bekun-

Digitized by Google

den in Fassungen wie 22, 46 *ut ne intretis* q, 22, 49 *quod cum uiderent hi qui circa ipsum erant quod fiebat* ff, 23, 13 *conuocatis principes sacerdotum et magistratibus* q, 23, 33 *unus ad dextram et alium ad sinistram* e, dass sie durch Berührung mit fremden Formen gelitten haben, aber durchweg haben doch sämtliche fünf Hss mit bemerkenswerter Treue die ursprüngliche Form des Typus beibehalten. Dass sie selbst in Lesarten wie 22, 41 *quantum iactum lapidis*, 22, 61 *rememoratus est petrus uerbum domini sicut dixit illi*, 22, 66 *conuenit praesbiterium plebis*, 23, 7 *cognouit quod de herodis potestatem est*, 23, 19 *factam in ciuitatem*, 23, 26 *uenientem de uillam*, 23, 40 *in eadem damnationem* entweder alle oder wenigstens in der Mehrzahl mit einander übereinstimmen, ist besonders auffällig und bestätigt die These, dass jene fünf Hss in diesem Abschnitt Abkömmlinge eines einzigen Kodex sind.

Wir werden uns vor der Vorstellung hüten, dass Hieronymus das Normalexemplar dieses Typus bei der Herstellung der Vulgata zu Grunde gelegt habe, aber um so nachdrücklicher dafür eintreten, dass er eine Hs dieses Typus benutzt hat. Denn die Vulgata lehnt sich offensichtlich auf Schritt und Tritt dieser Vorlage an, hat genau das nämliche Sprachkleid. Bietet die Vorlage *dixit*, so hat auch Hieronymus *dixit*, liest sie *ait*, so kehrt das in der vg wieder. Wo δέ mit *autem* übertragen wird, bietet auch Hieronymus *autem*, hat die Vorlage *uero*, so behält vg diese Vokabel bei, bevorzugt die Vorlage *at*, so bleibt vg ihr treu.

Wenn es richtig ist, dass der oben hergestellte Text annähernd die Vorlage der Vulgata wiedergiebt, so haben wir in folgenden Lesarten mit grösserer oder geringerer Wahrscheinlichkeit — natürlich werden wir nicht für jede einzelne die Hand ins Feuer legen — die Feder des Hieronymus zu erkennen :

1. 22,39 *om.* suam
2. 22,39 oliuarum] oliueti
3. 22,39 *om.* eius
4. 22,40 iactum] iactus est
5. 22,42 pater non mea uoluntas sed tua fiat si uis transfer hunc calicem a me] pater si uis transfer calicem istum a me. uerum tamen non mea uoluntas sed tua fiat
6. 22,47 autem illo] eo
7. 22,47 adpropians osculatus est iesum] adpropinquauit iesu ut oscularetur eum
8. 22,48 dixit autem illi iesus] iesus autem dixit ei
9. 22,49 quod cum uiderent] uidentes autem
10. 22,49 erant] + quod futurum erat
11. 22,49 percutiemus] percutimus
12. 22,51 ait autem iesus] respondens autem iesus ait

Digitized by Google

13. 22,51 sine] sinite
14. 22,51 hoc] huc
15. 22,51 et extendens manum suam iesus tetigit eum et redintegrata est auris eius] et cum tetigisset auriculam eius sanauit eum
16. 22,52 et ad eos qui ad se uenerant dixit principibus sacerdotum et magistratibus templi et senioribus] dixit autem iesus ad eos qui uenerant ad se principes sac. et magistratus templi et seniores
17. 22,53 in me manum] manus in me
18. 22,54 et comprehensum illum] comprehendentes autem eum
19. 22,54 in dom.] ad dom.
20. 22,54 *om.* illum
21. 22,55 sedebat et] illis erat
22. 22,56 ut uidit] cum uidisset
23. 22,56 ancilla] + quaedam
24. 22,56 intuens illum] et eum fuisset intuita
25. 22,56 de eis est qui cum ipso erat semper] cum illo erat
26. 22,57 ei] eum
27. 22,58 *om.* iterum
28. 22,58 uidens eum alius] alius uidens eum
29. 22,58 *om.* homo
30. 22,58 cum illo eras semper] de illis es
31. 22,58 qui respondit] petrus uero ait
32. 22,59 respond.] + o homo
33. 22,59 *om.* ego
34. 22,59 facto] + quasi
35. 22,59 alius] + quidam
36. 22,59 contendens dixit] affirmabat dicens
37. 22,60 dicas] dicis
38. 22,61 rememoratus] recordatus
39. 22,61 uerbum] uerbi
40. 22,61 *om.* illi
41. 22,61 illi] + quia
42. 22,61 *fin.*] + et egressus foras petrus fleuit amare
43. 22,63 inl. eum] inl. ei
44. 22,63 eum] + caedentes
45. 22,64 perc. eum] perc. faciem eius
46. 22,65 ad eum] in eum
47. 22,66 conuenit praesbiterium] conuenerunt seniores
48. 22,66 *om.* et interrogabant eum
49. 22,67 creditis] credetis
50. 22,68 si] + autem et
51. 22,68 respondetis] respondebitis
52. 22,69 ad dextris] a dextris
53. 22,70 et dixerunt] dixerunt autem
54. 22,70 ait autem illis] qui ait
55. 22,70 quod] quia
56. 22,71 audiuimus enim] ipsi enim audiuimus
57. 22,71 ipsius] eius
58. 23,1 illorum] eorum
59. 23,2 *om.* et solu. leg. nostr. et profetas

Digitized by Google

60. 23,3 *om.* audiens
61. 23,5 populum] + docens
62. 23,5 iudaeam] + et
63. 23,6 a galilaea homo] homo galilaeus
64. 23,7 potestatem est] potestate esset
65. 23,7 misit] remisit
66. 23,7 illum] eum
67. 23,7 qui] + et ipse
68. 23,8 illum uidere ex multo tempore] ex multo tempore uidere eum
69. 23,11 excercitibus suis] exercitu suo
70. 23,11 et indutum illum] indutum
71. 23,11 remisit illum] et remisit
72. 23,12 tunc amici facti sunt] et facti sunt amici
73. 23,12 pilatus] + in
74. 23,12 fuerant] erant
75. 23,13 plebis] et plebe
76. 23,14 inuenio] inueni
77. 23,14 hoc homine] homine isto
78. 23,14 ex his] + in
79. 23,15 illi] ei
80. 23,19 ciuitatem] ciuitate
81. 23,20 crucifige] + crucifige
82. 23,22 *om.* enim 2°
83. 23,22 illo] eo
84. 23,24 ipsorum] eorum
85. 23,25 carc.] + quem petebant
86. 23,26 simonem quendam cyr. uen. de uillam adprehenderunt] adpr. sim. quend. cyr. uen. de uilla
87. 23,27 multitudo] multa turba
88. 23,27 lamentabant] lamentabantur eum
89. 23,28 istrahelitae] hierusalem
90. 23,28 flere] + super
91. 23,28 sed] + super
92. 23,28 et] + super
93. 23,29 quoniam] + ecce
94. 23,29 nutrierunt] lactauerunt
95. 23,31 udo] uiridi
96. 23,32 latrones] nequam
97. 23,32 illo] eo
98. 23,32 crucifigerentur] interficerentur
99. 23,33 unus ad dextram] unum a dextris
100. 23,33 alius ad sinistram] alterum a sinistris
101. 23,34 etiam] uero
102. 23,35 expectans] spectans
103. 23,35 principes] + cum eis
104. 23,35 *om.* nunc
105. 23,36 deludebant autem illum] inludebant autem ei
106. 23,36 offerebant] offerentes
107. 23,37 dicentes] + si
108. 23,37 libera te] saluum te fac
109. 23,38 autem] + et

Digitized by Google

110. 23,39 etiam] autem
111. 23,39 pendentibus] his qui pendebant
112. 23,39 nonne] si
113. 23,39 libera te] saluum fac temet ipsum
114. 23,40 nec] neque tu
115. 23,40 damnationem] damnatione
116. 23,42 memor esto] memento
117. 23,44 et erat] erat autem
118. 23,46 iesus] + ait
119. 23,46 tradidit spiritum] exspirauit
120. 23,47 *om.* et qui cum eo erant
121. 23,47 fiebat] factum fuerat
122. 23,47 magnificabant] glorificauit
123. 23,47 dicentes] dicens
124. 23,48 turba] + eorum
125. 23,48 erant] aderant
126. 23,48 qui 2°] et
127. 23,49 illum] eum
128. 23,50 decurio] + uir
129. 23,51 concilio] consilio
130. 23,51 ciuitates] ciuitate
131. 23,51 expectabat] + et ipse
132. 23,52 petit] petiit
133. 23,53 in sindonem] sindone
134. 23,53 erat] fuerat
135. 23,54 cenapurae] parasceues
136. 23,55 *om.* duae
137. 24,1 uenerunt ualde tempore] ualde diluculo uenerunt
138. 24,1 parau.] + aromata
139. 24,3 ingressae autem] et ingressae
140. 24,3 corpus] + domini iesu
141. 24,4 *om.* et 2°
142. 24,4 fulgente] fulgenti
143. 24,5 mortuis] + non est hic sed surrexit
144. 24,6 rememoramini] recordamini
145. 24,7 hominum] + peccatorum
146. 24,8 rememoratae] recordatae
147. 24,8 horum] eius
148. 24,9 regr.] + a monumento
149. 24,9 renuntiauerunt] nuntiauerunt
150. 24,10 ipsis fuerant] eis erant
151. 24,10 haec dic. ad ap.] quae dic. ad ap. haec

***

Diese Abweichungen, von denen etwas mehr als 20 im Durchschnitt auf die Seite in White's kleiner Ausgabe der englischen Vulgata entfallen, sind als Korrekturen sozusagen restlos verständlich.

Digitized by Google

Von einem Vulgarismus hat Hieronymus die Vorlage befreit in 14, 39, 52, 64, 80, 115, 142. Der sprachliche Ausdruck ist geglättet in 4, 43, 47, 74, 78, 95, 100, 105 (vgl. 43), 111, 124, 134.

Auffallend gering ist die Zahl der Lesarten, in denen eine andere lateinische Vokabel erscheint. Man begreift ohne Weiteres, dass (135) der altertümliche Ausdruck *cenapurae* in *parasceues* verwandelt, dass (47) *praesbiterium* durch *seniores*, dass (108,113) *liberare* durch *saluum facere* ersetzt wird. Auch das wird nicht Wunder nehmen, dass *etiam* (101, 110) durch *uero* bezw. *autem* verdrängt wird, während es 23, 10 unberührt bleibt. Schwerer erklärt es sich, dass (55) *quod* durch *quia* ersetzt ist, wo es doch z. B. 23, 7 stehen bleibt. Bemerkenswert ist die starke Bevorzugung von *is* vor *ille* und *ipse* (6, 57, 58, 66, 79, 83, 84, 97, 127), wo *ille* und *ipse* doch an so zahlreichen Stellen nicht beanstandet werden ; immerhin lehren Aenderungen wie 7, 8, 18, 24, 68, 105, 147, 150 (dagegen spräche 21 und 25), dass Hieronymus es ist, der diese Vorliebe für *is* bekundet, wir also keinen Anlass haben, die Formen von *is* schon in der Vorlage zu vermuten.

Konsequent ist die vg im Ersatz von *rememorari* durch *recordari*, denn an allen drei Stellen (38, 144, 146) wird die Vorlage so abgewandelt, und es mag daran erinnert werden, dass die vg *rememorari* überhaupt nur dreimal (1 Reg. 17, 18 ; Ps. 77, 35 ; Hebr. 10, 32) bietet, während *recordari* mehr als 130 × dort erscheint. Weisen wir noch auf (2) *oliueti* für *oliuarum*, (116) *memento* für *memor esto*, (122) *glorificauit* für *magnificabant* und (7) *adpropinquauit* für *adpropians* (letzteres im N. T. nur Lk 10, 34 ; 12, 33 ; Act. 23, 15, während *adpropinquare* sehr häufig ist) hin, so ist damit auch sozusagen bereits alles erwähnt, was das Sprachkleid betrifft. Sonst hat vg den sprachlichen Ausdruck der Vorlage beibehalten, und wenn der ganze Beweisgang dieser Studie richtig ist, darf es als nahezu sicher bezeichnet werden, dass Hieronymus in dem behandelten Abschnitt Lk 22, 39—24, 11 nicht mehrere, sondern eine einzige lateinische Hs solcher Art wie sie oben rekonstruiert ist, zu Grunde legte.

Die grosse Masse der Aenderungen will die lateinische Bibel in Einklang bringen mit der griechischen Ueberlieferung, die einheitlich ist in den Fällen 1, 8, 9, 12, 13, 16, 17, 18, 22, 24, 25, 26, 28, 29, 30, 32, 33, 35, 36, 42, 48, 49, 51, 53, 59, 60, 65, 67, 72, 73, 85, 86, 87, 88, 89, 96, 98, 99, 102, 104, 114, 118, 119, 120, 121, 123, 129, 132, 147, 149, 150. Gegen eine sehr schwache Ueberlieferung— meistens den Cantabrigiensis und seine Trabanten —

Digitized by Google

entscheidet sich Hieronymus in 5, 7, 10, 15, 20, 21, 23, 27, 31, 34, 41, 44, 46, 56, 61, 63, 75, 76, 81, 82, 90, 91, 92, 93, 106, 107, 109, 125, 128, 133, 136, 138, 140, 143, 145, 148.

Gespalten ist die griechische Ueberlieferung in 3, 6, 11, 21, 45, 50, 62, 68, 70, 94, 103, 112, 117, 122, 131, 137, 139, 151. Hier wäre einzusetzen bei der Frage, welcher unter unseren griechischen Evangelienhandschriften der Hieronymustext am nächsten verwandt ist, doch ist die Basis für eine derartige Untersuchung viel zu schmal. Man müsste die Vorlage einmal für das volle Evangelium zu gewinnen suchen, um das ganze Korrekturwerk zu überschauen, und sich ein Urteil darüber verschaffen, mit welchem Mass von Sorgfalt Hieronymus seine Arbeit geleistet hat. Dass es, zumal wenn man die Zeit berücksichtigt, in der die vg entstanden ist, nicht unterschätzt werden möge, lehren die Fälle 8, 17, 28, 68, 86, 137, wo Hieronymus offenbar selbst die Wortfolge seiner Vorlage mit dem Griechischen in Einklang bringen will.

Unverständlich sind mir als Korrekturen 21 (*erat* statt *sedebat*, vgl. Mk 14, 54), 40 (*om.* illi), 54 (*om.* illis), 71 (*om.* illum), 126 (*et* statt *qui*)), 141 (*om.* et 2⁰); es wird sich in diesen Fällen um Fehler der Vorlage handeln, die ungebessert blieben.

Bonn. H. J. VOGELS.

P. S. Bei der Korrektur dieses Aufsatzes glaube ich hinzufügen zu dürfen, dass es nicht nur für Lk, sondern auch für die übrigen Evangelien möglich sein wird die Vorlage der Vulgata zu gewinnen. Allerdings liegen wohl nirgendwo die Verhältnisse so günstig wie in den Stück Lk 22, 39—24, 11, wo fünf Hss eine starke Grundlage bilden ; vielleicht wird uns streckenweise nur eine einzige zur Verfügung stehen. Mit Dank würde ich es begrüssen, wenn die Fachgenossen, bevor ich mit dieser Arbeit beginne, zu der angewandten Methode kritisch Stellung nehmen wollten.

H. J. V.

Digitized by Google

THE CODEX AMIATINUS AND CASSIODORUS.

I. ON THE ORDER OF BOOKS IN AM.

It is agreed on all hands that the prefatory pages of the codex Amiatinus are copied from the *codex grandior* of the Old Latin which belonged to Cassiodorus, and was brought later to Jarrow-Monkwearmouth by St Ceolfrid. But has the rest of the famous Bible, — its Vulgate text — any connexion with Cassiodorus at all ?

Seventeen years ago I argued that the whole of this text is that of Cassiodorus, being the text corrected by him in his nine volumes. I rejected the argument from the use of *cola et commata* throughout the codex as inconclusive, and I based my view on the fact that the unique order of the books in the Amiatinus is simply that of the nine volumes [2].

My confrère and colleague Dom Henri Quentin has recently denied the force of this argument, and declares that there is probably no bond between Cassiodorus and *Am*, except the prefatory pages. He has compared the order of *Am* [2] with

---

1. *Notes on the early History of the Vulgate Gospels.* (Oxford, 1908), pp. 16-20.

2. The contents of *Am* are described by the table of contents given on its purple leaf, which I transcribe for comparison :

" In hoc codice continentur ueteris et noui testamenti Libri ñ lxxi.

Genesis, Exodus, Leuiticus, Numeri, Deuteronomium, Iosue, Iudicum, Ruth, Samuhel, Malachias, Paralypomenon, Lib. Psalmorum Prouerbia, Ecclesiastes, Cantica Canticorum, Lib. Sapientiae, Ecclesiasticum, Esaias, Hieremias, Hiezechiel, Danihel, Osee, Iohel, Amos, Abdias, Ionas, Michas, Naum, Habacuc, Soffonias, Aggeus, Zaccharias, Malachias, Job, Thobias, Judith, Hester, Ezras, Machabeorum lib. duo.

Euangelium secundum Mattheum, secundum Marcum, secundum Lucam, secundum Iohannem, Actus Apostolorum, Epistolae Paulli Apost., ad Romanos i, ad Corintheos ii, ad Galatas i, ad Ephesios i, ad Philippenses i, ad Colosenses i, ad Thessalon ii, ad Timotheum ii, ad Titum i, ad Philimon i, ad Hebreos i, Epist. Jacobi i, Petri i, Johannis iii, Judae i, Apocalypsis Johan. Amen ".

This gives 44 books for the Old Testament (since Samuel, Kings, Paralip. and Ezra have 2 each) and 26 for the New. But *Petri i* is a slip, as the codex contains 2 Peter ; so that the sum 71 is correct.

Notice that there is no division into groups, for the scribe has not noticed them. But (except for Acts) we can divide them into groups, which are those of the " nine volumes" in the order in which those volumes were numbered by Cassiodorus, as we shall see.

Digitized by Google

that of the nine volumes and with that of the *codex grandior*, and declares that it is so much nearer to the *codex grandior*, that it must be to this Old Latin Bible that it is indebted for its order. His facts are, however, incorrect; he has given the wrong order for the nine volumes (but I admit that I am answerable for the error); and as for the order of books in the *codex grandior*, it is unknown.

Supposing that the facts and the inference were correct, I should not admit the conclusion which Dom Quentin has deduced. He urges that before *Am* and its two brother codices were written by order of St Ceolfrid, there was but one *Pandectes* at Jarrow, for Bede writes: "...ita ut tres Pandectes nouae translationis, *ad unum uetustae translationis* [1] quem de Roma adtulerat, ipse super adiungeret" *(Hist. Abb.* c. 15). He infers that *Am* is not the copy of a Pandect, but of various Mss of different parts of the Bible, put together by Ceolfrid's command, in much the same order as that of the *codex grandior*, to which they were "superadded" [2].

I should have inferred contrariwise that this boiling down of many Mss into one Pandect in the order (as to groups) of the *codex grandior* would be more likely to be the work of Cassiodorus than of Ceolfrid; and if we have a right to conclude from Bede that there was no Vulgate Pandect at Jarrow before the Amiatinus and its compeers, we have no right to assume that there was no continuous Bible there in several smaller volumes. In fact the smooth sequence of commatic writing throughout *Am* must surely prove that it was copied from a complete Bible. For it is evident that a set of manuscripts from different countries gathered together by chance could hardly be expected to be all written commatically. At all events such commatic Mss (excepting for the Gospels, and, of course, bilingual codices) are now almost non-existent. To suppose that this commatic arrangement was made at Jarrow would be somewhat rash.

---

1. This "Pandect of the old translation" was the *codex grandior antiquae translationis* of Cassiodorus, and the prefatory pages of *Am* have copies of the three lists, plan of the Tabernacle, and prologue, which Cassiodorus had inserted in the *codex grandior*.

2. Dom Quentin's words are: "Lorsque, à Yarrow, on voulut réunir en un seul corps l'ensemble des livres de la version hiéronymienne que l'on possédait dans des manuscrits séparés, on prit les Pandectes Cassiodoriennes de l'Ancienne Version comme modèle, et on recopia selon sa division générale, qui était alors la plus autorisée de toutes, les divers groupes de livres, mais en conservant à chaque groupe la physionomie qu'il avait dans les manuscrits types".

Digitized by Google

2. THE CODEX GRANDIOR AND THE ORDER OF THE ANTIQUA TRANSLATIO.

The order of the *antiqua translatio* is given in c. XIV of the *Inst. diu. litt.* It is deformed in Dom Garet's edition, so that Westcott in his history of the canon gave the variants of four Mss in the British Museum. This did not improve matters. The true text is given by the Bamberg Ms, which describes itself at the end of the *Inst. diu. litt.* as CODEX ARCHETYPVS AD CVIVS EXEMPLARIA SVNT RELIQVI CORRIGENDI, a note presumably due to Cassiodorus himself [1], who wrote and altered the work several times [2]. We shall see that this archetypal Ms is right against Dom Garet in the numbering of the nine volumes. Here we find it right against Garet and against Westcott's Mss, for it agrees exactly with the list as given in *Am.*

The only difference between *Am* and *Bamb* is the ornamental form; in *Am* the two Testaments are given in two large crosses hanging from a head of the Saviour; in *Bamb* they are two long pointed banners hanging from a large cross. There are similar differences between the two Mss in the pictorial representations of the lists of Jerome and Augustine. Other Mss of the *Institutio,* however, give the three lists written out in ordinary lines, as in Garet's text. I give the text from *Am* with the variants of *Bamb* below:

Scriptura diuina diuiditur in testamenta duo id est
in uetus [1] genesi [2] exodum leuiticum numerorum deuteronomium iesu naue iudicum ruth [3] regum libri . IIII . paralipomenon libri . II . [4] psalmorum lib. V . [5] salom lib V id est prouerbia [6] sapientia ecclesiasticum ecclesiastes [7] cantica canticorum [8] prophetae id est esaias hieremias [9] ezecihel danihel [10] osee amos [11] micheas iohel abdias ionas naum [12] ambacum sofonias [13] aggeus zacharias [14] malachim qui et [15] angelus iob [16] tobis [17] hester [18] iudith [19] esdrae libri duo . machabeorum [20] libri duo.

in nouum euangelia . iiii . id est matheus marcus lucas iohannes . actus [21] apostolorum . [22] epist petri ad gentes iacobi [23] iohannis ad

---

1. He mentions his *codex archetypus* of the Psalms, *Inst.* c. 15: "Has dictiones in *Psalterio archetypo* nos posuisse retinemus". The Bamberg Ms is of the eighth century, and is a careless copy of the "archetype".

2. See my *Notes on Vulg. Gosp.* p. 35, where I show that in the *Institutio* Cass. twice (cc. 15 and 30) refers to his work on Orthography which he wrote in his 93d year, and in which he particularly tells us that the *Institutio* was an earlier work. Doubtless it was originally written very much earlier, but added to later by the aged *savant.*

Digitized by Google

[24] parthos . [25] epist pauli apost. id est [26] ad rom. I . ad [27] corint . II . ad galatas . I . ad [28] philipp [29] . I . ad [30] colos . I . ad [31] ephesios . I . ad [32] thessalonicenses. II . ad timotheum . II . ad titum . I. [33] ad philemonem . I . [34] apocalypsin iohannis [35] euangelistae .

[1] *add* in [2] *add* et [3] rut, *add* h *supra lin* 2 *m* [4] psalteri*um* [5] *om* salom lib V *propter homoeotel.* [6] sapientie [7] canticum.canticoru*m* [8] prophetas [9] ezechiel [10] ose [11] miheas [12] abbacuc [13] ageus [14] malacim [15] angelos, *corr* 2 *m* [16] tobi [17] ester, *add* h 2 m [18] iudit [19] hesdrae .II . [20] . II . [21] opostolorum [22] epistulae [23] iohan-nis [24] partos [25] epistule [26] d, *add* a 2 *m* [27] corrintios [28] filipenses [29] *om* . I . [30] colosenses [31] ephessios.una [32] tesolonicenses [33] filimonem [34] apocalipsi [35] *om* euangelistae.

Bamb is more carelessly written than *Am;* it has many errors, including an omission by homoeoteleuton. But its agreement with *Am* is remarkable, and proves that its parent, the *codex archetypus*, had the correct list.

Dom Garet's edition no doubt follows the Mss he used [1]. The differences are serious :

1. *Psalterii librum unum...*
2. (After Maccabees) *post haec sequuntur (evangelia quatuor)* (added, because the pictorial form of *Bamb* and *Am* was not preserved in later Mss).
3. *Epistolae Petri ad gentes, Iudae, Jacobi ad duodecim tribus, Joannis ad Parthos...*
4. *ad Colosenses una, ad Hebraeos una, ad Thessalonicenses duae.*
5. *om euangelistae* with *Bamb* (probably the word was added at Jarrow to fill up the large cross a little more).

The division of the Psalms into five books by St Jerome is mentioned by Cassiodorus in the Preface to his commentary on the Psalms, c. 12, with the comment : *Huic fauet assensa posteritas.* But he prefers the opinion of Hilary, bishop of Poitiers, that it is one book [2]

The addition of *Judae* to the three catholic epistles was very obvious to make, so was the *ad duodecim tribus* (from James I. 1). So was Hebrews ; but it was evidently added in the archetype of Garet's Mss with such carelessness that Ephesians was omitted !

1. The four Mss from Brit. Mus. used by Westcott (*On the Canon*, 6th ed. 1889, p. 573) give : *Psalterium lib. i* ; they omit *Iudae* and *ad duodecim tribus* ; they have Hebrews after Colossians, like Dom Garet, but have reinserted Ephesians before Colossians.

2. He had a copy written for convenience of consultation in three volumes, (*Institutio* c. 4, and *Comm. in Psalt. ad initium*).

Digitized by Google

More than forty years ago Herr P. Corssen[1] pointed out the discrepancy between *Am* and the printed text of Cassiodorus, and argued that *Am* was right, though he had no knowledge of *Bamb*. He pointed out that *Am* gives a real Old Latin New Testament, with only three Catholic Epistles and without Hebrews ; but he observed that this leaves only 66 books instead of 70, and that the *psalmorum lib V* just restores the four books wanting. So the *antiqua translatio* has really 70 books, according to the inscription in *Am* below the list :

> Sic fiunt ueteris nouiq. testamenti sicut diuidit·scs hilar us romanae urbis antistes et epiphanius cyprius quem latino fecimus sermone transferri libri . LXX . in illo palmarum numero fortasse praesagati quas immansione helim inuenit populus hebreorum

Cassiodorus is speaking, for he says *fecimus*, and the statements can be paralleled in his *Institutio*.

The reference to Epiphanius is curious, as his lists of Holy Scripture (*Haer.* 76 confut 5 ; 8, 6 ; De *mens et pond* 4 and 23) do not at all correspond [2]. But Pope Hilarus is important ; for

---

1. Dr. P. Corssen : *Die Bibeln des Cassiodorius und der codex Amiatinus*, in *Jahrbücher für Protestantische Theologie*, 1883, 4th part. Later on, after De Rossi's discovery of the real origin and date of *Am*, Dr. Zahn discussed this question, employing the readings of the Bamberg Ms. But he assumed that *Hilarus* meant *Hilary*, and that the list gives the contents of the *codex grandior* ; he therefore accuses Cassiodorus of being muddle-headed and counting wrong. He rejects Corssen's proved view that the number 70 for the list was made up of 48 and 22, though *Bamb* made this still more clear ; and he declares (against all probability) that *petri ad gentes* and *iohannis ad parthos* mean two and three Epistles respectively, thus failing to get 70 books. To refute him it is only needful to observe that this careful list states *in every case* the number of books when more than one is meant. After this it is less surprising to find him arguing from the late Mss of Garet and Westcott that Hebrews was certainly in the list- an Old Latin list ! He did not realise how unimpeachable is the witness of *Am* (a copy of the *codex grandior* itself) when agreeing with *Bamb*, a copy of the *codex archetypus* of the *Institutiones*. That the list in the *codex grandior* and the list in the *Institutiones* by chance both left out Hebrews, (which we should anyhow have expected not to find in an Old Latin Bible) is more than one should be asked to believe. (Zahn, *Gesch. des N. T. Kanons*, II, pp. 267- 84).

1. The words " quem latino fecimus sermone transferri" refer to the commentary on Canticles, *Instit.* c. 5 :" Post quos Epiphanius antistes Cyprius totum librum Graeco *sermone* uno uolumine sub breuitate complexus est. Hunc nos, ut alios, in *latinam* linguam per amicum nostrum uirum disertissimum Epiphanium *fecimus transferri*". I have italicised the words which are identical. This commentary is probably by Epiphanius's friend, Philo, bishop of Carpasia in Cyprus or of the island of Carpathus. The Greek text (Gallandi, vol. 9, Migne P. G.vol. 40) is an abbreviation of the original. A translation, said to be that of Epiphanius, was published in 1750 by F. Foggini. A Latin rendering by Stephanus Salutatus is in the *Bibl. Max. PP.*vol. 5. The latin version in Gallandi and

Digitized by Google

Samuel Berger showed that the *duo bibliothecae* presented by that Pope to S. Lorenzo fuori le mura were evidently nothing else than an Old Testament and a New Testament [1], so that it is highly probable that Cassiodorus obtained his list of the *antiqua translatio* from this Bible.

If we accept Berger's view, it becomes exceedingly interesting for the history of the canon, that in 461-8 the Old Latin should be used by Pope Hilarus, and that in his great Bible (presumably bound in two volumes) Hebrews, Jude, 2 Peter and 2, 3 John should have been omitted.

So much for the Hilarus list. But what of the *codex grandior?*

It is incontinently mentioned by Cassiodorus. After giving the list (which is the third and last) he goes on: *Tertia uero diuisio est inter alias* [*in*] *codice grandiore.* etc. *(Bamb* has carelessly omitted *in).* "This third division is among the others in the larger codex" — this does not suggest that it is a table of contents of this larger codex [2]. He continues:

« Tertia uero diuisio est inter alias in codice grandiore, littera clariore conscripto, qui habet quaterniones nonaginta quinque ; in quo septuaginta

---

Migne is (I suppose) by Gallandi. The work in its present form is said to be influenced by St. Gregory the Great's lectures on Canticles (of which we have a short-hand report). The Latin commentary attributed to Cassiodorus in Mss (printed in Garet's ed., and in P. L. 70) is said to be by Jacobus Urgellensis. But it is not independent of Philo. Possibly it was founded by Jacobus on the translation by Epiphanius. I have not seen Foggini's edition. I presume that in Epiphanius Scholasticus's translation of Philo there was some statement that the whole Bible consists of 70 books. It might, for example, have been where, on Cant. i. 2, the Greek text has "The two breasts must be called the two Testaments", etc., or on vii, 13 : "The 'New' means, I think the New Testament and the 'Old' the Old Testament", etc. Gallandi, who refers constantly in his notes to Foggini's edition, does not suggest that the number of books is mentioned. But Cassiodorus is very careful, and cannot have been referring to any of the lists in Epiphanius of Salamis ; so that he must have found something in Philo.

1. In *Bulletin critique*, 15 avril 1892. There is no reason to suppose any confusion by scribes of Hilary of Poitiers in the *Institutiones* and Hilarus Pope in *Am*, as it was natural to do before Berger's illuminating paper.

2. Why should it be a table of contents ? The other lists are not. That accordings to St Jerome is simply taken from his *Prologus galeatus* ; that according to St Augustine is merely the list given in his *de Doctr. Christ.* It is exceedingly unlikely that Cassiodorus arranged the contents of the smaller Pandect (described in c. 12) according to the *Prol. Gal.* ; for he regards the three lists as mystical ways of numbering the books, not as catalogues of the books accepted by these Fathers respectively. He assumes that each writer mentioned, and the councils of Nicaea and Chalcedon, all accepted the same complete Christian canon, but that they had different ways of arriving at mystical numbers ! His interest is not in the history of the canon, but in the allegorical arrangement. Hence his three lists correspond to no Bibles in his possession.

Digitized by Google

interpretum translatio ueteris testamenti in libris quadraginta quattuor continetur . Cui subjuncti sunt noui testamenti libri uiginti sex, fiuntque simul libri septuaginta, in illo palmarum numero fortasse praesagati quas in mansione Helim [in]uenit populus hebreorum ».

Here we find that the *codex grandior* has 44 books in the Old Testament and 26 in the New, whereas the Hilarus list had 48 in the Old and 22 in the New, so that both have a total of seventy. Therefore in the *codex grandior* the Psalter was counted as one book, and it contained a complete New Testament, all but one book. Presumably Hebrews was the book omitted.

We therefore know that the *codex grandior* had different contents from the Hilarus list ; in what order its contents were arranged we have no information.

Cassiodorus goes on :

« Hic textus, multorum translatione uariatus, (sicut in Prologo Psalterii positum est), Patris Hieronimi diligenti cura emendatus compositusque, relictus est . Ubi nos omnia tria genera diuisionum judicauimus [1] affigenda, ut inspecta diligenter atque tractata, non impugnare, sed inuicem se potius exponere uideantur. Unde licet multi patres, id est, scs Hilarius [ilarius Bamb] Pictauiensis urbis antistes, et Rufinus presbyter Aquileiensis et Epiphanius episcopus Cypri et synodus Nicena [et] Chalcedonensis non contraria dixerint, sed diuersa ; omnes tamen per diuisiones suas libros diuinos sacramentis competentibus aptauerunt ».

The same sentiment is expressed in the Prologue on the purple leaf at the beginning of *Am* [2], which must be a copy of Cassiodorus' Preface to his *codex grandior:*

---

1. *Bamb* reads *iudicamus* by one of its usual slips. Zahn (l. c., p. 283) thought it might be right. But the " Asiatic " ending *affigenda (ditrochaeus* or *dichoraeus)* must be prepared by a dactyl or a creticus ; no correct writer (e. g. St Cyprian or Symmachus or Ennodius) would perpetrate three trochees. Cassiodorus himself explains that such a solecism (like incorrect genders and cases. iotacisms and hiatus) is to be allowed to remain in Holy Scripture (*Instit.* c. 15) : " trochaeum triplicem laudabilis neglectus abscondat ", but he would have been much offended at being thought capable of such carelessness in his own writings. Dr. Zahn also urges that *affigenda* means that the lists were added at the end of the codex grandior ; if they were at the beginning he thinks Cassiodorus would have said *praefigenda.* This is hypercriticism : *affigenda* means " added ", and you can add at the beginning as well as at the end. I am sorry to disagree so much with the great savant of Erlangen, on account of the great reverence I have always had for his inexhaustible and incomparable learning.

2. Corssen was obviously right in attributing this prologue to Cassiodorus. The style, the too obvious effort in making the correct rhythmical endings, and above all the matter, prove the authorship. Very stupidly I suggested in 1908 (*Notes on Hist. of Vulg. Gosp.*, pp. 22-3) that it was the Prologue to the " nine volumes " (which I wrongly supposed to have contained the commentaries as well as the text). Of course Corssen and D. Quentin are right that it belonged to the *Codex grandior.*

Digitized by Google

« Nec uos moueat, quod pater Augustinus in septuaginta unum libros testamentum uetus nouumque diuisit, doctissimus autem Hieronymus idem uetus nouumque testamentum XLVIIII sectionibus comprehendit, in hoc autem corpore utrumque testamentum septuagenario numero probatur impletum in illa palmarum quantitate forsitan praesagatus, quas in mansione Helim inuenit populus Hebraeorum. Nam licet haec calculo disparia uideantur, doctrina tamen patrum ad instructionem caelestis ecclesiae concorditer uniuersa perducunt. Amen ».

All this is curious : Cassiodorus does not mind these Fathers omitting or adding books in their canon, for they thus produced mystical numbers. He explained these mysteries in the *Institutio*, and he repeated the explanations in the *codex grandior*, for we find them beneath the lists in the Amiatinus. St Jerome's 49, with one added in honour of the Unity of the Holy Trinity, gives 50, the jubilee ; St Augustine's 71, with a similar addition, gives the *competens et gloriosa perfectio* of 72 (this high-sounding if vague phrase is word for word in *Am*). The 70 books (however counted) represent the palms of Elim. Hence the lists, though different without being contradictory, are all competent mysteries ! The sixth century mentality was not quite the same as ours.

This makes it clear how Cassiodorus could be quite happy in comparing the 48 + 22 books of Pope Hilarus, as well as the 44 + 26 of the *codex grandior*, with the 70 palm trees. Provided the mystical number is reached, it does not matter what books are included or omitted.

Thus we do not know the order of books in Cassiodorus's *codex grandior*, which St Ceolfrid brought to Northumbria from Rome. We do, however, know that its contents were not the same as those of the Bible of Pope Hilarus, which Cassiodorus enumerates in his list of the *antiqua translatio*.

Dom Quentin will not, I think, suggest that Abbot Ceolfrid arranged his Vulgate groups in an order obtained by dividing up the list of Pope Hilarus into groups. There was no reason why he should take any more interest in that list than in the other two.

But with Cassiodorus it was otherwise. We happen to know that he numbered his nine volumes of Vulgate text, — copied, doubtless, from several different manuscripts, — in the order of the groups of the *antiqua translatio*. This has now to be demonstrated.

Digitized by Google

3. THE REAL ORDER OF THE NINE VOLUMES.

Cassiodorus has described for us the contents of his nine volumes of biblical text in the first nine chapters of his *Institutio diuinarum litterarum*. He describes the nine groups in the following order: 1. *Octateuch*, 2. *Regum* (with Paralip.), 3. *Prophetarum*, 4. *Psalterium*, 5. *Salomon V*, 6. *Hagiographorum*, 7. *Evangelia*, 8. *Epistolae Apostolorum*, 9. *Actus et Apocalypsis*.

I gave this list in my book (p. 17) as the order of the groups, and Dom Quentin has followed my error, without noticing that on p. 29 I had added (in proof-sheets) an "additional note", embodying a correction kindly sent me by Mr C. H. Turner, — viz. that the Bamberg Ms of Cassiodorus shows that the nine volumes were not *numbered* by Cassiodorus in the same order in which he *describes* them in nine successive chapters.

The readings of the Bamberg Mss are as follows — I give them from a photograph:

Praef: Quos ego cunctos nouem codices auctoritatis diuinae...
c. 1: Primus Scripturarum diuinarum codex est Octateuchus...
c. 2: In secundo uero Regum codice... (*om* uero, *Garet*).
c. 3; Ex omni igitur prophetarum codice quinto (tertio *Garet*).
c. 4: Sequitur psalterii codex tertius[1] (Psalterium codex quartus, *Garet*).
c. 5: Quartus codex est Salomonis (quintus, *Garet*).

The rest is the same in the Ms. It is fortunately very easy to prove that the Bamberg codex is right against Dom Garet[2], though I overlooked this eighteen years ago.

For Dom Garet and the Bamberg codex agree in *Inst. Diu. Litt.* c. XXVI; I give the text of *Bamb.*.

« Nam expositionibus octatheuthici hanc dedimus notam; OCT; alteram regum; REG; tertia*m* psalterii . PSL; quartam salomonis; SAL . quintam prophetaru*m* . PPP; sexta*m* agiographoru*m*, AGI; septimam euangeliorum; EU; octaba*m* epistolis apostolorum; AP:

1. The whole sentence runs thus: "III Sequitur psalterii codex tertius, qui nobis primus est in commentorum. labore set bis binu*m* locum tenet in ordine;" — it is the *third* codex, it was the *first* on which Cassiodorus wrote comments, it is the *fourth* to be described. This is obviously the right text. I give the punctuation of the Ms.

2. In favour of Garet might be quoted a passage from Cassiodorus's Preface to the Psalter, c. 16 (p. 8, P. L. LXX, col. 22 D): "Sed licet *Psalterium quartus codex* sit diuinae auctoritatis". But this is from Dom Garet's own edition; and I do not doubt that Cassiodorus wrote *Psalterii tertius codex*.

Digitized by Google

nonum actibus apostolorum . et apocalypsi . AAA . quas in primordiis codicum . quos tamen sub ipso studio transire preualui semper ascripsi . ut uos illas in textu positas sine ambiguitate pos(s)itis agnoscere ; si paginas singulas studiosa mente curratis .

Here it is plain that Cassiodorus takes his commentaries in the order of the numbers given by the Bamberg Ms, and not in the order in which he described them in cc. 1-9.

Hence we know that the groups of the nine volumes followed one another in the same sequence as the list of the *antiqua translatio:* there is therefore no possibility of saying that *Am* is nearer to the latter than to the nine volumes, so far as groups are concerned.

Except for one point : the ninth volume contained *Acts* and *Apoc* (as in St Augustine's list), obviously in order to divide the New Testament into three volumes of equal size, while keeping the Gospels together and all the Epistles in one volume. In *Am*, however, Acts has been restored to its usual position after the Gospels, as it is in the *antiqua translatio* list [1].

But what of the order of books within each group ? Cassiodorus has not informed us, except by the order in which he enumerates the commentaries on each group. From this we learn that in No 2, Kings preceded Paralipomena, and that in No 5 (c. 3), were *Is Jer Ez Dan* [2] followed by the twelve prophets, but these last are mentioned simply in the order of St Jerome's commentaries upon them. Similarly in No 6 we find that Bellator wrote

---

1. In the portrait of Ezra in *Am*, in the cupboard are represented the nine volumes, thus :

1. Oct lib	Reg
2. Hist lib (or Hest)	Psalm lib
3. Salomon	Proph
4. Euang iiii	Epist Ap xxi
5. Act Apostol Apoca	

This is the order of Augustine, as extracted by Cassiodorus (c. 13) from his *de Doctr. Christ.* St Augustine's order is the only one of the three lists which gives the complete New Testament canon. It was evidently highly esteemed by Cassiodorus. We find it not only in the *armarium* in his portrait, but he followed it in his *Complexiones (Rom Cor Gal Eph Phil Thess Col Tim Tit Phm Hebr Pet Jo Jude Jac Act Apoc)*, just as Bellator followed it in the commentaries he wrote for Cassiodorus.

2. This is, of course, the usual order in Vulgate Mss, although in the *Prologus galeatus* St Jerome counts Daniel among the hagiographa. Cassiodorus in his division according to Jerome (taken from the *Prologus galeatus*) gave Daniel thus in the *Am* list, though Daniel is omitted by error in *Bamb*, and is supplied wrongly after *Ezek* in the later Mss used by Dom Garet and those of Westcott.

Digitized by Google

commentaries on *Tob.Hest. Jud.* and *Macc.*, which is St Augustine's order; Dom Quentin has wrongly supposed this to be the order followed in the sixth volume itself (p. 446).

Only in one case of importance do we get any real light, viz. in c. 5, where the fourth volume is described; for the commentaries on the books are by different authors, therefore (as in the case of the major prophets) we are fairly certain that in enumerating them Cassiodorus is following the order in the volume itself. He gives *Proverbs* (Didymus), *Ecclesiastes* (Jerome and Victorinus Afer), *Canticles* (Origen, etc.), *Wisdom* (Bellator, etc.) and *Ecclesiasticus* (which needs no commentary). This is the usual Vulgate order, of course, having St Jerome's translations first, followed by the deutero-canonical books; whereas the *antiqua translatio* gave *Prov. Sap. Ecclus. Eccles. Cant.*

As to the New Testament, we only know that St Paul's fourteen epistles preceded the seven Catholic epistles; whereas the *antiqua translatio* gave the Catholic epistles first (and only three of them) and then those of St Paul (and only thirteen).

Now the nine volumes contained a complete Vulgate Bible, — we know that it was Vulgate because it was written *per cola et commata* without any punctuation, whereas Cassiodorus particularly directs that all books other than the Vulgate shall have punctuation and not *cola et commata*[1]. I still hold what I urged in 1908, that Cassiodorus (for convenience of division into nine volumes) chose the groups according to the order of the *antiqua translatio* (which in the list of chapters, after the Preface, he calls *XIIII Divisio scripturae diuinae secundum septuaginta)*[2] rather than that of St Augustine. St Jerome's

1. The reasons for thinking that the text of the nine volumes was Vulgate are (1) the Vulgate order for the books of Solomon and (2) the expressions in the Preface about commatic writing, where we find: "quos ego *cunctos nouem codices* auctoritatis diuinae, ut senex potui, sub collatione priscorum codicum, amicis ante me legentibus, sedula lectione transiui... Illud quoque credimus commonendum, S. Hieronymum ...*colis et commatibus* translationem suam, sicut hodie legitur, distinxisse. Quod nos quoque... sequendum esse iudicauimus", etc. All other books are to punctuated, but St Jerome's version is to have no punctuation. (He repeats this direction in c. 15). It seems fairly clear that the *cola et commata* are mentioned here because they were in the nine volumes; just as they are spoken of again in c. 12, when the smaller Pandect of St Jerome's version is described. In that chapter Cassiodorus asserts that St Jerome wrote *the whole* of his translation commatically; this assures us that Cassiodorus at least did so; as to St Jerome, Cassiodorus was probably quite mistaken, as I hope to show in the next article.

2. The Bamberg Ms, according to ancient usage, gives a list of chapters after the Preface. Dom Garet has omitted this, but gives a heading to each chapter.

Digitized by Google

would not do, as he omits the deutero-canonical books. But within each group Cassiodorus preserved the Vulgate order, copied from Vulgate Mss. Only in putting Acts in the last volume did he agree in detail with the *antiqua translatio* and St Augustine, and disagree with *Am*.

Apart from this obvious correction, we know of no difference between the order of *Am* and that of the nine volumes.

Hence I infer that the nine volumes give us a clue to the origin of the *unique order* of books in *Am*, an order which otherwise remains incomprehensible.

But there are other reasons for connecting the text of *Am* with Cassiodorus.

For c. XIV he has *Divisio scripturae diuinae sec. antiquam translationem et secundum Septuaginta.*

Downside Abbey. H. JOHN CHAPMAN.

(A suivre).

Digitized by Google

LE SERMON CCLIV DE SAINT AUGUSTIN.

Parmi les sermons de saint Augustin que les Mauristes ont rangés sous la rubrique *In diebus paschalibus*, on en remarque un, — n° XXV de cette série particulière et CCLIV de la série totale, — pour l'édition duquel ils avouent ne posséder point de manuscrits[1]. L'estimant authentique, ils l'ont donc joint au groupe renouvelé et fixé par leurs soins ; mais le texte remonte à la collection *De Tempore* établie pour Amerbach, à la fin du XVe siècle[2], par « *frater Augustinus Dodo de Frisia canonicus regularis*[3] ». Dans cette ancienne série *De Tempore*, il porte le n° CLI et se trouve attribué à la cinquième férie pascale.

Nous ignorons comment Dodo forma sa collection, qui comprend 256 pièces[4], gardées ensuite exactement par Érasme. J'entends : quels documents traditionnels il mit en œuvre ; car, dans sa préface métrique, il dit clairement que le groupement est tout factice[5]. Les éditeurs bénédictins ont noté que, sur ces 256 ser-

---

1. *S. Aurelii Augustini Hipponensis episcopi operum Tomus quintus*, Paris, 1683, col. 1047-1050 ; d'où *P. L.*, t. XXXVIII, 1182 sq.

2. *Plura ac diuersa diui Aurelii Augustini sermonum Opera*, Bâle, petit in-folio non paginé, en 7 parties : les cinq premières sont datées 1494, les dernières 1495 ; les sermons *De Tempore* forment la 6e partie. — Pour la réédition d'Érasme, j'ai employé le texte de 1543 : *Decimus tomus operum D. Aurelii Augustini Hipponensis episcopi*, col. 933-937.

3. Ces mots servent de légende à une gravure qui précède la série *De Tempore*. La gravure représente deux religieux à genoux sous un cœur transverbéré par deux flèches. Au-dessous, on lit huit distiques élégiaques :

Perlege sermones communes lector amice
Aedidit Aurelius quos pater atque decus

. . . . . .

Dodo semble être un personnage oublié. Je ne connais à son sujet que l'insuffisante notice de J. F. Foppens, *Bibliotheca Belgica*, Bruxelles, I, 1739, p. 112[2] ; d'après cet auteur, Dodo, chanoine de Saint-Léonard de Bâle, avait été chargé par Amerbach de préparer l'édition des œuvres de saint Augustin et serait mort prématurément en 1501, emporté par la peste.

4. Voir le tableau *P. L.*, t. XXXIX, 2432 sq. — Apparemment, la petite collection *De Sanctis*, qui fait suite à la collection *De Tempore* et comprend 51 pièces, a la même origine.

5. Quatrième distique :

Hos modo collegimus undique sparsos
Atque hunc congestum pressimus inde librum

Digitized by Google

mons, soixante à peine sont authentiques [1] ; c'était vraiment commencer bien mal le travail, de ce côté [2]. Il est pourtant curieux de constater que la série pascale de Dodo, composée de trente-trois articles [3], réunit seize sermons authentiques [4]. La qualité est donc considérablement meilleure ici que dans les autres sections. Mais il reste que le moine augustin dut puiser à des sources assez diverses.

L'une de celles-ci au moins était singulière et détestable, puisque sept sermons rejetés dans l'Appendice de 1683 ne se présentent, à ma connaissance, dans aucun de nos recueils manuscrits [5]. Une autre source presque aussi rare, mais plus précieuse apparemment, a dû fournir notre sermon CCLIV. J'ai identifié ce discours, tel quel, dans un seul manuscrit : un volume du XIIe siècle, provenant de Trèves peut-être [6], conservé maintenant à Bruxelles, sous la cote 10615-10729. Au fol. 11v (col. 1), on lit le texte imprimé, sous ce titre illusoire :

> INCIPIT OMELIA SANCTI AVGVSTINI EPISCOPI DE LETICIA ET GRATIA.

D'une collation complète que mon excellent ami le R. P. Joseph

---

1. Cf. *P. L.* ,t. XXXVIII, 13 sq.

2. Amerbach avait été plus heureux en comprenant dans le même volume (à la suite du détestable fatras « *Ad fratres in heremo commorantes* ») la collection *De uerbis Domini* et *De uerbis Apostoli* (=2e et 3e parties), qui est assurément la plus importante de toutes celles qui nous sont parvenues, puis la collection dite des *Quinquaginta* (=5e partie). On a là, dès 1494, le noyau solide du recueil critique des Mauristes.

3. Sermons CXXXII-CLXIV, en compte strict ; car je néglige les quatre numéros suivants attribués par Dodo, sans raison valable, aux dimanches après Pâques.

4. En comptant les deux articles CLII et CLIX qui correspondent a des sermons incomplets (nos 243 et 242 des Mauristes). Les 15 autres sermons portent les nos suivants dans le nouveau compte des Mauristes : 59, 240, 235, 231, 241, 232, 237, 239, 242, 248, 253, 254, 245, 376, 224.

5. Nos 157, 164-167, 169, 171 des Mauristes ; le début du premier se représente dans deux sermons apocryphes qui ont été imprimés par A. B. CAILLAU d'après un manuscrit du Mont-Cassin ; cf. *Sancti Aurelii Augustini Hipponensis episcopi Sermones inediti : Supplementum I*, Paris 1836, nos XXXVII et XXXVIII. Coustant a noté que le no 171 avait pour auteur saint Odilon ; voir en effet *P. L.*, CXLII, 1004 : *S. Odilonis sermo V.* — On peut regretter, à certains égards, que les Mauristes, victimes d'un plan qui leur était imposé par la coutume, aient cru devoir réimprimer ces morceaux et d'autres analogues. Le lecteur ordinaire ne se doute pas que l'Appendice est un mélange de pièces fort disparates, certaines n'ayant jamais été placées sérieusement sous le nom de saint Augustin, d'autres au contraire jouissant d'un long crédit. Bref, il serait nécessaire maintenant de produire la documentation traditionnelle de l'Appendice. — Pour le no 170 de l'Appendice, Dodo reste hors de cause ; l'éditeur responsable est Jérôme Vignier.

6. Il appartint ensuite au cardinal Nicolas de Cues. Cf. L. TRAUBE, *Poetae Latini medii aeui*, t. III, 1896, p. 152.

Digitized by Google

de Ghellinck a bien voulu m'adresser, il ressort sans le moindre doute que Dodo n'a pas employé cet exemplaire. La coïncidence des deux textes est réelle dans l'ensemble et suffit à convaincre le lecteur que Dodo dépend de la même tradition ; jusqu'alors, on pouvait craindre, en raison de ce qui sera noté plus loin, qu'il n'eût rapproché lui-même des pièces distinctes. Mais la rédaction publiée en 1495 a de nombreuses particularités qui ne permettent pas de la confondre avec celle qui nous vient du XIIe siècle.

Quant au contexte du manuscrit, il nous révèle, détails à part, l'une des collections augustiniennes les mieux définies et les plus répandues. Je l'appelle, à cause de son élément principal et premier, la collection *De bono coniugali*[1]. Elle est représentée au mieux par un recueil de Lorsch, le *Palatinus* 210, qui pourrait remonter jusqu'au VIe siècle[2]. Vraisemblablement, elle avait été organisée vers la fin de la période antique. Mais l'on sait déjà que le sermon CCLIV en est une pièce accessoire, propre à l'exemplaire de Bruxelles. Si Dodo a connu ce même type particulier ou bien, au contraire, un volume où le sermon CCLIV se trouvait encore dans son vrai milieu traditionnel, c'est ce qu'il est impossible de décider et qui, du reste, n'importe pas beaucoup pour le moment.

L'intérêt véritable est ailleurs. Quand on lit le sermon d'un bout à l'autre, on s'étonne que les éditeurs bénédictins, si prudents d'ordinaire dans leur critique, quelquefois même soupçonneux à l'excès, n'aient pas jugé ce morceau incohérent, ou plutôt qu'ils n'aient pas reconnu plusieurs morceaux mal ajustés. Chacun de ceux-ci porte bien la marque de saint Augustin ; personne n'en doutera. Le tout, par suite, est authentique. A cet égard, les éditeurs étaient trop avertis pour se tromper. Mais l'assemblage est factice ; Césaire d'Arles ou quelque autre amateur pourrait en être responsable. Suivant leur système, les Mauristes auraient donc dû classer dans la catégorie des *Dubii* le sermon publié par Dodo.

Les quatre premiers paragraphes (§ 1-4=cap. I-III)[3] constituent un sermon sur la pénitence, prononcé peut-être au cours du Carême. Si la fête de Pâques est prévue, elle est sûrement encore lointaine ; car elle n'est même pas nommée ; on s'y pré-

1. *P. L.*, t. XL, 373 sq.

2. Cf. L. TRAUBE, *Vorlesungen und Abhandlungen*, t. I, 1909 : n° 283 de la liste établie par P. LEHMANN.

3. La division en six chapitres est celle des « *Lovanienses* » : *Tomus X operum D. Aurelii Augustini Hipponensis episcopi continens sermones ad populum et clerum*, Anvers, 1576, p. 327[1]-329[1]. Les Mauristes ont superposé une nouvelle division en huit paragraphes.

Digitized by Google

pare dans la tristesse. La tristesse, causée par le sentiment de la misère humaine et par un regret sincère du péché, est l'unique thème de ce développement ; la joie viendra ensuite, à son heure. On ne voit pas comment ces réflexions peuvent convenir au temps même de Pâques.

La première partie du paragraphe suivant (§ 5[1]), qui forme aussi le chapitre IV, semble correspondre à un court sermon donné au terme du Carême, quelque peu avant Pâques, sur les deux temps et l'Alleluia, la quarantaine douloureuse étant opposée à la cinquantaine joyeuse dont la perspective est prochaine. Le même sujet est traité dans l'*Enarratio* sur le psaume CXLVIII[1]. On rapprochera encore le début d'un discours pascal publié d'abord incomplètement par Angelo Mai[2], puis récemment dans son état authentique par D. G. Morin[3]. La Passion et la Résurrection sont montrés comme des événements corrélatifs, ou complémentaires. L'orateur pouvait, à son choix, s'exprimer en ce sens, soit avant soit après la date de Pâques. J'ai l'impression que dans cette seconde partie, intermédiaire, du sermon CCLIV, si toutefois les termes n'en ont pas été modifiés, le Carême n'est pas encore tout à fait achevé[4]. Le compilateur aura donc eu l'idée de réunir deux morceaux, où se trouvait marqué d'une manière semblable le contraste de la tristesse et de la joie[5]. Saint Augustin, en effet, a des

1. *P. L.*, t. XXXVII, 1957 sq.

2. *Nouae Patrum bibliothecae Tomus primus*, Rome, 1852, p. 162 : n° LXXXIII : « *Sermo de passione domini* ».

3. *Sancti Aurelii Augustini Tractatus sine sermones inediti*, Zurich 1918, p. 30 sq. : n° IX : « *De secunda feria paschae* ». — Voir aussi la dernière partie du sermon 243 des Mauristes : *P. L.*, t. XXXVIII, 1147 (§ 8).

4. Rapprocher le sermon 217 des Mauristes, « prononcé un peu avant Pâques » (d'après le titre traditionnel : *ib.*, 1083) ; — et, particulièrement, les dernières phrases du § 3, qui marquent de même l'opposition des quarante jours du carême et des cinquante jours après Pâques.

5. Plus précisément, j'incline à croire que le début réel du nouveau morceau coïncidait dans ses termes mêmes, partiellement au moins, avec la finale authentique du § 4. J'ai rapporté plus loin ce début qui, dans la rédaction imprimée (§ 5), absorbe la finale authentique. Cette coïncidence verbale aurait donc invité le compilateur à faire la soudure. En outre, les dernières phrases du § 5 reprennent la comparaison du fumier, plus développée dans les § 2-4 (ci-dessous l. 13 sq., 44 sq., 49 sq.). Je transcris tout de suite cette fin du § 5 d'après l'imprimé, avec les variantes du manuscrit de Bruxelles :

> Ideo foedum tempus : sed foeditas ista stercoris sit in agro, non in domo. Moeror sit de peccatis, non de cupiditatibus fraudatis. Foedum tempus : sed si bene utamur, fidele [*melius B* : fertile, *et add.* fecit] tempus. Quid foetidius [f. *om. B*] agro stercorato ? Pulchrior fuit ager, antequam cophinum stercoris haberet [h. st. *B*] ; perductus [prius *add. B*] est ager ad foeditatem, ut ueniret ad ubertatem. Ergo foeditas [fidei ergo *B*] huius [*om. B*] temporis signum est : sed nobis sit ista foeditas tempus [t. *om. B*] fertilitatis.

Digitized by Google

pensées, des images et des formules familières, qui reviennent parfois, comme naturellement, dans les monuments de sa prédication.

Enfin, la suite du même paragraphe et les trois derniers (§ 5²-8), mieux groupés selon l'autre compte dans les chapitres V et VI, pourraient être tenus pour un troisième morceau ou sermon, plus ou moins complet, sur l'Alleluia [1]. Les phrases précédentes, trop brèves, de la portion intermédiaire, auraient invité le compilateur à joindre un dernier développement, propre au temps de Pâques. Ainsi, tout le discours prenait une apparence d'équilibre, pourvu qu'on ne l'examinât point de trop près, et devenait assez long pour être remployé, à l'occasion de Pâques, par un évêque trop occupé, ou peu doué pour composer lui-même une homélie. Ainsi, de plus, les éditeurs des sermons de saint Augustin étaient justifiés, au regard d'une critique peu vigilante, d'insérer celui-ci dans la série pascale.

Cette analyse n'est pas subjective ; car j'ai retrouvé exactement les § 1-4, avec des variantes notables, dans un recueil augustinien de Marmoutier, écrit au commencement du IXe siècle, aujourd'hui à Tours nº 279 (fol. 93v-94v) [2]; une fausse rubrique précède, qui

---

On retrouve encore la même comparaison, brièvement indiquée, dans le sermon CX § 1, à propos du figuier stérile (Lc. XIII, 7), et de plus, l'allégorie des trois temps comme ci-après (l. 38). Il y a ici, de nouveau, des coïncidences verbales (marquées par l'italique), qui frapperont le lecteur (cf. l. 33 sq., 37) :

> Triennium autem tria sunt tempora : unum ante legem, alterum sub lege, tertium sub gratia. Non est autem importunum ut arbor ficulnea intelligatur *genus humanum... imminebat securis radicibus* arboris *infructuosae. Intercedit colonus...* Quid est fossa ? Quid est circumfodere nisi *humilitatem* et *paenitentiam* docere... ? Cophinum stercoris in bono intellige. Sordes sunt, sed fructum dant. Sordes cultoris dolores sunt peccatoris...

Au sujet de l'allégorie susdite, voir les textes patristiques réunis dans *Revue Bénédictine* XXVII, 1910, p. 508 (et cf. p. 501).

1. L'unité de ce morceau n'est pas évidente ; d'où le partage marqué par les éditeurs. Il est fort possible qu'il soit lui-même formé de pièces rapportées. Dès lors que l'intervention d'un compilateur est prouvée pour l'ensemble, la critique a le droit d'être méfiante.

2. Sur ce manuscrit et son contenu, cf. *Revue d'Ascétique et de Mystique*, II, 1921, p. 352 sq. On trouve, en marge, des références qui seraient de la main de Martène, selon le rédacteur du *Catalogue* moderne des manuscrits de Tours (t. I, p. 201 sq.). Martène, en effet, était bien placé pour étudier les volumes du fonds de Marmoutier. C'est ainsi que le sermon sur la charité, publié en 1921, est noté correctement « *ineditus* » ; ce qu'il était facile de constater, sans cette mention. Je réponds ici à une question qui m'a été posée publiquement, et dont je ne vois pas l'intérêt. Les Mauristes, évidemment, n'ont pas connu ce recueil pour leur édition des sermons de saint Augustin. C'est dommage peut-être ; mais il y a encore beaucoup d'autres manuscrits qu'ils n'ont pu atteindre. D'ailleurs, tout

Digitized by Google

appartient sans doute à la conclusion du sermon précédent (n° CLI) :

DE CONVERSIS AD DOMINVM

C'est d'après cet important témoin que je vais rééditer le morceau, tout en indiquant les différences de la recension postérieure, représentée désormais par le texte imprimé et l'exemplaire de Bruxelles.

En outre, j'ai eu la bonne fortune de remarquer la même portion, mais coupée, récrite d'une façon barbare et considérablement interpolée, dans une autre collection, en partie inédite, qui comprend environ vingt-cinq discours.

Le manuscrit n° 152 de l'Université de Montpellier est un agrégat de trois volumes indépendants, qui proviennent du fonds Pithou. De l'Oratoire de Troyes, où ce stupide arrangement fut fait, le recueil fut porté à Montpellier avec beaucoup d'autres, après la Révolution, par un docteur de la Faculté de Médecine nommé Prunelle ; on connaît cette vieille histoire, qui est l'un des plus beaux scandales que puisse offrir la chronique de nos bibliothèques modernes. Le second volume, (235 × 175), qui correspond aux feuillets 108-257, m'a paru dater de la seconde moitié du IXe siècle ; il réunit une trentaine d'articles, dont la plupart sont des sermons de saint Augustin ou censés tels. J'y ai noté en effet de nombreux emprunts non seulement aux discours authentiques, mais à diverses pièces de l'Appendice, le tout beaucoup transformé et mêlé avec des textes inédits, de manière à composer de nouvelles homélies dans le genre de celles qui ont été compilées par saint Césaire. Ce n'est point la place de décrire cette intéressante collection, qui pourrait reproduire, je crois, d'après les indices de la ponctuation et de l'orthographe, un archétype ancien du VIe ou du VIIe siècle. Le titre du premier article, en partie barbare, remonte peut-être jusque-là et nous indiquerait le lieu de la transcription, c'est-à-dire Nevers :

IN XPI NOM INCIPIT LIBER SCI LAVRENTII PRBI DE DVOBVS TEMPORIBVS QUEM IVDOBERTVS DIACONVS NEVERNM CIVITATEM ROVETVS [1] ARETADIO DIACN TRANSCRIPSIT.

---

le travail est à reprendre maintenant par la base et méthodiquement. Cette vérité ne diminue d'aucune façon le mérite de nos prédécesseurs. Ils ne pouvaient mieux faire, dans les circonstances où la tâche leur fut offerte. Quoi que nous accomplissions à notre tour, leur collection de textes restera un guide très sûr.

1. « Barbarisme » au troisième degré : *rouetus* > *rogetus* > *rogitus* (pour *rogatus*). — Lire peut-être ensuite : *a Retadio*. L'histoire de l'Église de Nevers ignore, que je sache, les personnages mentionnés.

Digitized by Google

On lit d'abord, en effet, l'opuscule bien connu de Laurent de Novare [1], puis l'homélie du même « *De muliere Chananea* », traduite du grec de saint Jean Chrysostome [2]. Les homélies augustiniennes interviennent aussitôt (n°s 3-28). La huitième de cette série (article 10 : fol. 174^r^-178^r^) est annoncée simplement :

INCIPIT HOMELIA SANCTI AVGVSTINI

et commence :

Pulchra*(e)* [3] [est similitudo fratres mei] [4] de ficulnea illa quae tribus annis non dederat [fructum] [5] et quod lacrimae paenitentis similitudinem habeant agri in quo stercora ponuntur et quod *stercus non suo loco <positum> mundam* non *facit domum*, (fructum) *suo loco positum* [6] magnum
5 fructum reddere comprobatur. *Sic habet fratres miseriae nostrae conditio... Prius tempus calamitatis, posterius felicitatis.* Prius bona opera faciendo laboremus in mundo : et postea remunerante domino perueniemus ad regnum, secundum illud quod ait apostolus : Per multas tribulationes oportet nos intrare in regnum dei. *Sic habet, inquam, et nostra conditio*
10 *et dei miseratio. Tempus enim* tristi<ti>ae [7] *laboris et calamitatis peccata nostra pepererunt...*

Il n'est pas difficile de saisir l'ordonnance de cette bizarre composition. L'italique fait ressortir le texte du sermon CCLIV. *Pulchrae* (=*pulchre)* est une note ancienne, primitive peut-être, passée de la marge au début du texte. Le reste de la première phrase (l. 1-5), depuis les mots *de ficulnea*, fournit le titre original rédigé par le compilateur ; une partie est reprise de la rédaction augustinienne. Avec *Sic habet* [8] et la suite (l. 5-6=*inf.* 1-4), nous avons l'exorde authentique de saint Augustin. Puis, le compila-

---

1. Cf. *P. L.*, t. LXVI, 89 sq.

2. Sur cette homélie et la double traduction latine, cf. *Journal of theological Studies* XIX, 1918-1919, p. 318 sq., et note 4 ; en cet endroit, j'ai eu le tort d'écarter trop rapidement l'attribution à Laurent de Novare, qui m'avait paru manquer d'appui dans la tradition et s'expliquer par un artifice littéraire. Le manuscrit de Montpellier permet de croire que Laurent est l'auteur de la seconde version : *Multi quidem confligunt uenti...* : *P. L.*, ib., 117 sq.

3. Cette dernière lettre a été grattée, mais n'est guère douteuse.

4. Ces mots se trouvent au bas de la page, ajoutés par une main contemporaine, la même évidemment qui a corrigé le premier mot.

5. Mot ajouté par un réviseur. Plus loin, il a corrigé *munda* en *mundam* (l. 4), *praeceditur* en *praecedatur* (l. 5, cf. inf. l. 2), etc. Tout le manuscrit est ainsi rempli de retouches et d'additions, dont il faudrait tenir compte. Ce n'est pas seulement que le copiste du IXe siècle ait été inattentif ; son modèle devait être déjà très imparfait, et ceci, vraisemblablement, par la faute même du compilateur.

6. Voir inf. l. 13-14.

7. Le compilateur a substitué régulièrement *tristitia* à *mestitia*.

8. Au lieu de : *Sic se habet*, et de même plus loin ; l'omission de *se* est donc probablement voulue.

Digitized by Google

teur a cru bon d'ajouter une glose banale (l. 6-9). Après quoi, le sermon, je veux dire le vrai sermon sur la pénitence conservé dans la première partie du sermon CCLIV, recommence, légèrement retouché, le plus souvent fort corrompu, mais toujours reconnaissable. On le retrouve ainsi presque en entier [1], sous forme d'extraits plus ou moins longs — j'en ai compté douze — entremêlés constamment de gloses étrangères. Voici, aussi bien, la conclusion, qui redouble le souhait final de saint Augustin et l'énerve en même temps :

> ...*doleamus*, ut semper in *gemitu* simus, *ut tempore laetitiae quae posterior erit quietis* et *felicitatis, uitae aeternae sine fine gaudere mereamur* [2], et illud quod supra diximus in nobis feliciter compleatur : Qui seminant in lacrimis in gaudium metent ; et illud : Euntes ibant et flebant, metentes semina sua ; uenientes autem uenient cum exultatione portantes manipulos suos. Ad quod gaudium nos dominus sub sua protectione perducat. Qui uiuit et regnat in secula seculorum. Amen.

Pour l'établissement définitif du texte, ce témoin particulier (M) est de premier ordre, si corrompu qu'il soit [3]. Il permet de contrôler, en regard de la tradition Amerbach-Bruxelles (AB), le manuscrit de Tours (T). En fait, il certifie dans la plupart des cas sa teneur ; ce qui suffit à nous démontrer la fidélité de celle-ci. En d'autres termes, la tradition TM livre habituellement le vrai texte.

Au contraire, il est sensible, par comparaison, que le texte imprimé par Amerbach [4], ici ramené à sa forme première ou, du moins, sérieusement vérifié, est l'œuvre d'un éditeur qui n'a pas craint de corriger, depuis le commencement jusqu'à la fin, la rédaction authentique ; le même éditeur, certainement, auquel on doit les suppléments relatifs à Pâques, c'est-à-dire l'ensemble de la

---

1. Deux courtes phrases, seulement, ont disparu, autant que j'ai pu voir, dans le travail de compilation : ci-dessous l. 39 (*uisitauit... secundo anno*), et l. 45 (*Immo... dabit et*).

2. Ce dernier extrait du dermon CCLIV est le plus long de tous ; il se poursuit, sans autre variation que des changements de termes, depuis : *Sicut superius dixi* (l. 49).

3. J'ai dû renoncer à indiquer toutes ses différences, trop souvent arbitraires, inutiles en tout cas pour la fixation du texte premier. Je me suis donc borné à noter le détail utile ou qui m'a paru tel. Le lecteur voudra me faire crédit à ce sujet. Généralement, quand M n'est pas nommé en face du groupe AB, c'est qu'il se tient avec T. — M. L. Girard, bibliothécaire de l'Université de Montpellier, a eu l'obligeance de vérifier plusieurs lectures douteuses.

4. L'édition d'Amerbach a été successivement améliorée, pour un petit nombre de points, par Érasme, les *Lovanienses* et les Mauristes. J'ai noté ces petites différences (*Er, Lov, Ben*).

Digitized by Google

compilation. Son intervention étant incontestable sous cette double forme, je l'identifierais volontiers avec Césaire d'Arles. Mais ceci n'empêcherait point que Césaire pût être également l'auteur de la recension, plus fidèle et plus complexe tout à la fois, qui nous a été conservée dans la collection de Montpellier.

L'accord MAB (ou subsidiairement MA, MB) est rare. Lorsqu'il se présente, on doit lui donner raison, en principe, contre l'unique témoignage de T. Ce contrôle est d'autant plus utile que T a été complètement revisé, au XIe siècle, par un lecteur dont on ne peut dire avec certitude s'il a eu recours de nouveau à l'archétype [1]. Toutefois, il reste possible que M et la paire AB (ou ses éléments) se trouvent sur le même plan par simple coïncidence, le travail postérieur des correcteurs s'étant accompli dans le même sens ; ce n'est pas un cas chimérique, loin de là. T garde alors ses droits.

Au total, la rencontre des trois manuscrits qui subsistent, nettement différenciés, et de l'édition *princeps* permet d'exposer et de discuter un joli problème de critique verbale. Le résultat est un texte qui doit être proche de sa forme originale.

Il resterait maintenant à produire un exemplaire de la seconde partie du sermon CCLIV, ou du moins des développements sur l'Alleluia (chap. V-VI). Je croyais avoir rencontré quelque part ce morceau ; mais, après avoir revu la plupart de mes notes sur les anciens homéliaires, je n'ai pas réussi à vérifier ce souvenir.

(1). Sic se habet, fratres dilectissimi, miseriae nostrae conditio et dei miseratio ut tempus letitiae tempore mestitiae praecedatur ; idest ut prius sit tempus mestitiae, posterius tempus letitiae, prius tempus laboris, posterius quietis, prius sit tempus calamitatis, posterius felicitatis. Sic
5 se habet, inquam, et nostra conditio et diuina miseratio. Tempus enim mestitiae, laboris et calamitatis peccata nostra nobis pepererunt ; tempus uero letitiae, quietis et felicitatis non uenit de nostris meritis, sed de gratia saluatoris. Aliud merebamur, aliud speramus. Merebamur mala, speramus bona. Hoc facit misericordia eius qui nos creauit et recreauit,
10 qui nos fecitet refecit.

(2). Sed tempore miseriae nostrae, carissimi, et, sicut scriptura loquitur, diebus uanitatis nostrae nosse debemus unde et ubi debeat esse ipsa tristitia. Tristitia enim sic est quomodo stercus. Stercus autem non loco suo positum inmundam facit domum ; loco suo positum fertilem facit

1. Afin de simplifier l'*apparatus* littéraire, j'ai donné à part, en premier lieu, le détail textuel de T. — Dans l'édition, j'ai retenu le plus possible les graphies du premier copiste, quoiqu'elles ne soient pas toujours consistantes. D'autre part, j'ai omis d'indiquer, le plus souvent, celles des autres témoins.

Digitized by Google

agrum. Videte locum stercoris ab agricola prouisum. Ait apostolus Paulus : ET QUIS EST QUI ME LETIFICAT NISI QVI CONTRISTATVR EX ME ? et alio loco : QVAE SECVNDVM DEVM EST TRISTITIA PENITENTIAM IN SALVTEM INPENITENDAM OPERATVR. Qui secundum deum tristis est penitens est. Tristis est enim de peccatis suis. Tristitia autem de propria iniquitate iustitiam parturit. Prius ergo tibi displiceat quod es, ut possis esse quod non es.

QVAE SECVNDVM DEVM EST, inquid, TRISTITIA PENITENTIAM IN SALVTEM INPENITENDAM OPERATVR. — PENITENTIAM, inquid, IN SALVTEM. Quam salutem ? INPENITENDAM. Quid inpenitendam ? Cuius te omnino penitere non possit. Habuimus enim uitam cuius nos debuit penitere. Habuimus uitam penitendam. Habeamus uitam inpenitendam. Sed non possumus peruenire ad uitam inpenitendam nisi per malae uitae penitentiam. Numquid, fratres mei, ut dicere coeperamus, in massa tritici purgata inuenis stercus ? Et tamen ad illum nitorem, ad illam fecunditatem, ad illam fertilitatem, ad illam speciem et pulchritudinem per stercus peruenitur. Rei pulchrae foeditas uia fuit.

(3). Merito cum dominus in Euangelio diceret de quadam arbore infructuosa : ECCE TRIENNIVM EST QVOD VENIO AD EAM ET FRVCTVM IN EA NON INVENIO. PRECIDAM ILLAM NE MICHI AGRVM INPEDIAT, intercedit colonus, iam securi imminenti infructuosis radicibus et pene ferienti, sicut intercessit deo Moyses. Intercedit ergo colonus et dicit : DOMINE DIMITTE ILLI ET HOC ANNO. CIRCVMFODIO EI ET ADHIBEO COFINVM STERCORIS. SI FECERIT FRVCTVM, BENE; SI QVOMINVS VENIET ET PRECIDES EAM. Arbor ista genus humanum est. Visitauit eam dominus tempore patriarcharum quasi primo anno. Visitauit eam tempore legis et prophetarum quasi secundo anno. Ecce in Euangelio tercius annus inluxit. Iam quasi praecidi debuit, sed interpellat misericors misericordem. Qui enim se uoluit exhibere misericordem, ipse sibi adposuit intercessorem. Domine, dimittatur, inquid, et hoc anno. Circumfodiatur : fossa signum est humilitatis. Adhibeatur cofinus stercoris : mestitia penitentis ; ne forte, inquid, det fructum. Immo quia dat fructum, et ex parte dabit et ex parte non dabit fructum, ueniet dominus eius et diuidet eam, quomodo dixit de malo dispensatore quia diuidet eum. Modo enim, tanquam in uno coetu, in uno corpore mali et boni constituti sunt.

(4). Sicut ergo superius dixi, stercoris locus oportunus dat fructum, inportunus autem facit locum inmundum. Inuenio nescio quem tristem in ecclesia. Stercus uideo, locum quaero. Dic, amice, unde tristis es ? Perdidi, ait, pecuniam. Locus inmundus, fructus nullus. Audiat apostolum dicentem : TRISTITIA MVNDI MORTEM OPERATVR. Non solum fructus nullus sed et magna pernicies. Sic etiam de ceteris rebus ad gaudia saeculi pertinentibus, quae non facile dinumerantur. Video alium tristem, gementem, flentem. Multum stercoris uideo et ibi locum quaero. Et cum uiderem tristem, gementem, flentem, aspexi et orantem. Nescio quid mihi bonae significationis ingessit, sed adhuc locum quaero. Quid si et orans, gemens magno fletu, mortem rogat inimici sui ? Etiam sic iam plorat, sic iam rogat, iam orat. Locus inmundus, fructus nullus. Plus est, carissimi, quod inuenimus in scripturis sanctis. Si uoluerit ut moriatur inimicus ipsius, incidit in maledictum Iudae : ORATIO EIVS FIAT IN PECCATVM.

Rursus inspexi alium gementem, flentem, orantem. Stercus agnosco, locum requiro. Intendi aurem in orationem et audio dicentem : EGO DIXI : DOMINE MISERERE MEI, SANA ANIMAM MEAM QVONIAM PECCAVI TIBI. Gemit

Digitized by Google

peccatum. Agnosco agrum, expecto fructum. Deo gratias. Bono loco stercus missum est, frumentum parturit.

Hoc est, carissimi, tempus fructuosae mestitiae, ut conditionem mortalitatis nostrae, abundantiam temtationum, subreptionem peccatorum, ad-
70 uersitates cupiditatum, ruinas concupiscentiarum contra bonas cogitationes semper tumultuantium doleamus et gemamus, ut tempore letitiae quae posterior erit, quietis et felicitatis, uitae aeternae sine fine gaudere mereamur.

I. SACRORVM BIBLIORVM LOCI. 12. Cf. ECCL. VII, 16. 16. II COR. II, 2[2] (in Vulgata uersione *laetificet*: ὁ εὐφραίνων). 17. II COR. VII, 10. Similiter in libro XIV c. 8. De Ciuitate Dei legas, exc. *quae+enim* ; Maurini autem *tristitia est* receperunt, sed criticae recensiones, Dombartii uidelicet et Hoffmannii textum nostrum firmant. At Vulgata praefert : (1) *quae+enim* ; (2) *tristitia est* ; (3) pro *impenitendam* (ἀμεταμέλητον), *stabilem*, quod etiam scripserunt Ambrosiaster, ut dicunt, et Pacianus. 21=17 supra. 32. LC. XIII, 7 ; similiter *iam triennium* in Latino Irenaeo qui dicitur atque etiam *triennium*, ut uidetur, in sermone CX Augustini (uide supra). Sed hic probabiliter tractator non ad amussim locum refert. Nam plerumque Vulgata cum Graeco consentit : (1) *anni tres sunt* (τρία ἔτη simpliciter), (2) *ex quo*, (3) [pro *ad eam et fructum in ea* ut supra] *quaerens fructum in ficulnea hac et* (=Gr), (4) *succide ergo* (ἔκκοψον), (5) *ut quid etiam terram occupet* (=Gr). 34. Cf. MT. III, 10. 35. Cf. EX. XXXII, 11 sq. LC. XIII, 8-9 ; eisdem uerbis in sermone CX Augustinus utitur, exc. *sin autem* (=Vulg.) *uenies et amputabis* ; Maurini *(dimitte) illam* receperunt, sed uocem *illi* a scriptoribus tradi confessi sunt ; nota *cofinum stercoris*, quae est antiqua lectio (κοφινον κοπριων pro κοπρια). Vulgata multum differt : (1) *illam*, (2) *usque dum fodiam circa illam*, (3) *et mittam stercora*, (4) *et siquidem*, (5) *bene* om., (6) *sin autem in futurum succides*. 43=35. 46. Cf. MT. XXIV, 51 ; LC. XII, 46. 53. II COR. VII, 10. Vulgata uero : *saeculi autem tr.* 62. PS. CVIII, 7. 64. PS. XL, 5. Sic in enarratione sua de eodem loco Augustinus semper, idest 6/6, *quoniam* laudat. Romanum tamen Psalterium *quia* tenet ; etiam haec est Gallicana quae appellatur consuetudo, sed Gallicani huius textus omnes antiquiores codices *quoniam* affirmant.

II. TVRONENSIVM SCRIPTORVM NOTAE. Posterior amanuensis siue lector undecimo saeculo, ut uidetur, florebat ; an antiquius exemplar contulerit incertum est. 1. *condicio* 1 m. 2. *miseracio* Cod. 3. *laet.* Cod. 4. *felititatis* 1 m. 5. *mistitiae* 1 m. 7. *laet.* Cod. *felititatis* 1 m. *ueniunt* 1 m. 12. *debeat* 2 m. e correctione, forsitan *debent* 1 m. 13. *tristicia* (bis) Cod. 14. *immund.* 2 m. 17. *tristicia* 1 m. *penitentiam* (2 m.)] *inpenitencia* 1 m. 18. *impenitendam* 2 m. *inpenitencia* 1 m. 19. *tristicia* 1 m. *iusticiam* 1 m. 21. *inquit* 2 m. *tristicia* Cod. 22. *penitendam* 1 m. *inquit* 2 m. 23. *impen.* 2 m. *quid*] *inquit* 2 m. *impen.* 2 m. 24. *cuius nos*] *cui uix* 1 m. *habuimus*] *habemus* 1 m. 25. *habeamus*] *habemus* 1 m. *inp.*] (om. 1 m.) *impenitendam* 2 m. 26. *impen.* 2 m. *male* 1 m. 27. *numquit* 2 m. 29. *species* 1 m. 32. *ea* ex *eam* Cod. 33. *precedam* 1 m. *imped.* 2 m. 34. *secure* 1 m. *minanti* 1 m. *minante* 2 m. *peni* 1 m. *feriente* 2 m. (37. *uenies* Cod.) *est* 2 m. *et* 1 m. 40. *illuxit* 2 m. 41. *se* add. 2 m. 42. (*appos.* Cod.) *intecessor.* 1 m. 42. *inquit* Cod. 43. *fossa. Signum* distinxit 1 m. 44. *cofinum* 1 m. *mesticia* 1 m. *maesticia* 2 m. (*penitentiae* Cod.) *inquit* 2 m. 47. *eam* 1 m. 50. *immun.* 2 m. 51. *eclesia* 1 m. 52. *perdi* 1 m. *immun.* 2 m. 53. *tristicia* 1 m. *morti*, ut uidetur,

Digitized by Google

1 m. 54. *magni* 1 m. (57. *gem.*] *et* add. Cod.) *adorantem* 1 m. 58. *qui* 1 m. *si et*] *iste* Cod. *gemens*] *rogat* add. 2 m., ut sensus hic fieret : *Quid iste orans g. rogat magno fletu ? Mortem r. i. sui. Etiam...* 59. *fletum* ut uidetur 1 m. 62. *iudeae* ut uidetu 11 m. (63. post *flentem, et* Cod.) (66. *exp.*] *spero* Cod.) 66. *bone* 1 m. 68. *mesticiae* Cod. 69. *abundantiae* 1 m. *temptat.* 2 m. 70. *aduersitatibus.* 1 m. ; in margine, quidam lector undecimi saeculi, ut uidetur, hoc notauit: *uel auersiones.* 71. *leticiae* Cod. *quae*] *qui* 1 m.

III. DIVERSORVM CODICVM LECTIONES : QVI SVNT T SIVE TVRONENSIS, M SIVE MONTEPESSVLANVS, B SIVE BRVXELLENSIS, A SIVE AMERBACHIANVS PRIMA EX EDITIONE, POSTEA RECENSITVS AB ERASMO, LOVANIENSIBVS, BENEDICTINIS. De diuersis inscriptionibus, quae pariter falsae sunt, superius uide. 1. *se* om. M *dilect.*] om. M *karissimi* B *charissimi* A *mei* (cf. l. 27). Lov Ben ; et *sic se habet* add. AB *miseria* AB *conditionis* AB 2. *letitiae*] *maestitiae* A *tempore m. praec.*] *tempus tristitiae praeceditur* M *tempus laetitiae praecedat* A 3. *mest.*] *tristitiae* M *calamitatis* B *posterius*] *sit* add. B *prius*] *sit* add. B (fortasse rectius) 4. *sit* om. M 5. *se* om. M *inquam et*] om. A *ut diximus* B *nostra cond.*]*miseria nostrae conditionis* AB, et A hic add. *ut diximus* (cf. B superius) *diuina*] *dei* M *mest.*] *tristitiae* M 6. *et calamitatis*] *miseriae* AB *peper.*] *repererunt* A corr. Lov Ben *uero* om. B 7. *et* om. AB *ueniunt* M (cf. T[1] supra) *mer. nost.* AB 8. *meremur* (bis) AB 9. *creau. nos* AB *et.. refecit* (10) om. AB 11. *caris.* om. AB 12. *uan.*] *natiuitatis* AB *et ubi* om. AB *debet* M (cf. T supra) 13. *enim*] *et lacrimae peccatis* add. M *est*] *sunt* M *stercus*] *in agris* add. M *stercus non loco suo positum immunditia est* add. AB *autem*] *quia (st.)* M om. AB 15. *sterc. loc.* A 16. *laetificet* AB 17. *quae*] *tristitia inquit* AB *est trist.* om. AB *penitentiam in*] *et penitentia* M 18. *inpenitendam*] *in in penitentiam* B *inpenitentem* M[2] *operatur*] *et* add. M *penitens est*] *penitentia* B *in poenitencia* A *in poenitentiam* Er Lov Ben 19. *enim est* M; *enim* om. AB *autem* om. AB *de iniq. propria* B et Ben in margine *de iniq. propriam* A ; *in* add. M 20. *ergo* om. AB *esse*] *et* B ut uidetur 21. *inquit* AB (et sic infra), om. M *in sal.* om. B 22. *inpenitendam*] *in penitentiam* B *in paenitentia* M[2] *quam*] *qualem* AB 23. *inpenitendam*] *qui* (?) *in penitentiam* B *quid*] *est* add. AB *inpenitendam*] *in penitentiam* B[2] 24. *habuimus... penitere* om. B *enim* om. M *cuius nos*] *quibus* M *debuimus* A 25. *uitam penitendam*] *et penitentiam* M *habeamus uitam* om. MAB *inpenitendam* om. T[1]AB *sed*] *quoniam* M 26. *peruenire* post *penitentiam* (l. 26) M *numquid... coeperamus*] non totus locus est certus, ex defectu codicis T qui tantum praebet *numquid fratres mei* et ex inconstantia recensionis M quae aliter tradit *sicut ergo supra dicere coeperamus fratres karissimi numquid* ; quae tamen ex parte AB simul confirmant : *numquid fratres ut dicere coeperam* 27. *massam* M *purgatum* M 28. *inuenies* AB *et* om. AB *ad illam fec... fertilit.* om. AB 29. *peruenit* B 30. *rei pulchrae* (et sic Ben)] *rei publicae* A (Er Lov) B *uita* B 31. *merito*] om. M ; *etiam add.* AB, et sane B ita distinxit : *fuit merito. Etiam... dom. cum* M *in euang. diceret*] *dicit in euang.* AB *infruct.*] *iam* add. AB 33. *agrum*] *in agro* M *colonus*] *intercedit* add. AB 34. *secure* T[1]M *imminente* AB (cf. supra de sermone CX ubi fere eadem sententia refertur : *imminebat securis radicibus...) imminanti* M *minanti* T[1] *fructuosis* B *feriente* T[2]A ; *intercedit colonus* add. AB *sicut*] *quomodo* AB 35. *moyses deo* M *intercedet* M *ergo* om. M 44. *illi* (cf. infra de hoc loco)] *illam* MAB 36. *ei*] *eam* M *cophin.* MAB (et sic inferius) *fecerit*] *feret* M 37. *si quom.*] *sin autem* M *ueniet*] om. A *uenies* T *est* om. A

Digitized by Google

A 38. *est humanum* A ; *est* om. B *eam*] *istam arborem* AB 39. *uisitauit... sec. anno* om. M 40. *illuxit* A *inluxerit* B *iam quasi* om. M 42. *ipsi* B *apposuit* T *opposuit* AB *domine* om. AB 43. *et* om. A (suppleu. Lov. Ben) *circumf.*] *ei* add. AB *lignum* A (correx. Lov Ben) 44. *stercoris*] *idest* add. M *mestitia*] *tristitia* M om. AB *poenitentis* M *penitentiae* T om. AB *ne*] *si* A *inquid* om. AB *det fr.*] *defructum* M 45. *immo... fructum* om. M *et* om. MA *dabit et ex parte non* om. AB *dabit*] *dat* AB 46. *ueniat* B ut uidetur *quomodo d. de m. dispens.* om. AB 47. *quia*] *quid est* AB *eum*] *partemque eius cum infidelibus posuit* add. M (cf. Lc. XII, 46), *quia sunt boni et sunt mali* add. AB *enim*] *autem* AB *tanq.* om. A *unum coetum* M et add. *et corpore*] *ecclesiae* add. M 49. *mali et boni* om. AB *sunt const.* AB ; *sunt* om. M 49. *sicut* om. AB *ergo* om. M *superius*] *fratres mei* AB et A add. *ut dixi*] *dixit* M *quomodo* B *locus* om. M *opportunus* B Lov Ben *oportunius* A *dat fr.* om. M 50. *importunus* B Lov Ben *importunius* A, om. M sed add. *nos loc. fac.* AB ; *fecit* M *imm.* AB et add. *nescio quis tristis est inueni* A 51. *in ecclesiam* M, om. AB *uideo*] *sui de* sic M 52. *ait*] *inquit* A om. B 53. *dicentem* om. AB 54. *et* om. A (suppleu. Lov. Ben) *etiam*] *et* A *saecularia* AB 55. *quae n. f. dinumerantur*] *quas res longum est enumerare* AB (sed *numerare* habet B) ; *denumerantur* M *tristem*] *tristantem* AB 56. *uideo et ibi*] *uide tibi* M *uidero* M 57. *gementem* om. A ; *et* add. T *inspexi* A, om. B *et* om. B *orantem*] *orans* add. A (sic scribens :... *et orantem. Orans nescio...)* *mihi* om. B 58. *adhuc*] *et hic* M *si et*] *scis et* M *iste* T *si enim* B *enim si* A *gemens*] *rogat* add. T² *et* add. B 59. *roget* A *inimicis suis* AB (correx. Lov. Ben) *etiam*] *etiamsi* A *sic*] *scs* M (idest *sanctus*) ; *et* add. B *rogat... plorat* B *sic* om. AB 60. *karissimi* M, om. AB *inueniamus* M 61. *sanctis* om. AB *si uol.*] *rogat* AB 62. *maledictionem* AB 63. *insp. al. rursus* AB; *respexi* M *flentem*] *et* add. T *cognosco* B 64. *requiro*] *quaero* AB *intende* M *aurem*] *autem* AB *in oratione* M, *orationi* A, et add. *eius* AB *audito* A (correx. Er Lov Ben) 65. *quoniam*] *quia* MA (sed *quoniam* scripserunt Lov Ben) 66. *expecto*] *spero* T *loco*] *est* add. A 67. *missum est*] *non ibi uacat* AB *frumentum*] *fructum* A 68. *karissimi* M, *uere* AB *mest.*] *tristitiae* M *ut*] *considerantes* add. M *mortal.*] *fragilitatis* M 69. *abundantiam*] *ab humana* M *subreptiones* B Lov Ben *surreptiones* A 70. *cupid.*] *cogitatum* M *ruinas*] *rixas* AB 71. *pertumultuantium* A (corr. Er Lov Ben), *hic* add. B *et gemamus* (pro quo *ut semper in gemitu simus* M), et fere omnia cetera om. AB, nam sic prosequuntur (cf. supra de hac particula) : *hinc tristes sumus.* § 5 *Hoc t e m p u s miseriae nostrae et g e m i t u s nostri* [B add. *Si quis est qui habeat talem spem gemitus*] *quadraginta dies illi significant ante pascha : l a e t i t i a e uero, q u a e p o s t e r i o r e r i t, q u i e t i s, f e l i c i t a t i s, u i t a e a e t e r n a e, regni s i n e f i n e* (cf.l. 71 sq.) *quod* [pro quo B *et*] *nondum est* [B add. *Sed*], *his diebus quinquaginta, quibus diebus* [B om. *d.*] *deo laudes* [B add. *illud tempus*] *dicuntur, significantur. Significantur enim* [B om. *en.*] *nobis duo tempora : unum ante resurrectionem domini* [B om. *d.*], *alterum post resurrectionem domini* [*d. r.* B] *; unum in quo sumus, alterum in quo nos futurros esse speramus. Tempus moeroris quod significant dies quadragesimae et significamus et habemus : tempus autem laetitiae et quietis et regni quod* [B om. *quadr... quod*] *significant dies isti, significamus* [B add. *quidem*] *per alleluia, sed nondum habemus laudes. Sed nunc suspiramus* [*suspiras* B] *ad alleluia*, et cetera.

ANDRÉ WILMART.

Digitized by Google

LE *LIBER S. COLUMBANI IN PSALMOS* ET LE MS. AMBROS. C 301 INF.

I. ÉTAT DE LA QUESTION : S. COLOMBAN, OU THÉODORE DE MOPSUESTE, OU JULIEN D'ÉCLANUM ?

Le manuscrit C 301 inf. de l'Ambrosiana de Milan est célèbre à plus d'un titre, notamment à raison de ses gloses nombreuses en langue gaélique, qui lui ont valu d'être édité diplomatiquement par Graziadio Ascoli, dans l'*Archivio glottologico italiano* t. V, en 1878. Mais, bien longtemps avant cela, le texte latin lui-même, un Commentaire sur les Psaumes, avait attiré l'attention des érudits, et a été, jusqu'à notre époque, l'objet de conjectures plus ou moins plausibles, mais toujours intéressantes.

Le premier qui signala ce texte au public fut Muratori, dans ses *Antiquit. ital. med. aevi*, t. III, 857-871 ; il le fit avec « sa magnifique négligence de grand seigneur [1] », et avec un mépris quelque peu injuste pour un ouvrage dont il s'était borné à donner un spécimen de tout point insuffisant [2] : il est vrai qu'il laissait à Vallarsi, l'éditeur futur de saint Jérôme, le soin de se prononcer sur l'origine du Commentaire.

La tâche était délicate, car celui-ci ne portait, de première main, aucun nom d'auteur : c'est seulement au XVe siècle que le bibliothécaire de Bobbio prit sur lui d'inscrire en tête le nom de saint Jérôme, apparemment trompé par deux des prologues du début, qui appartiennent en effet au saint Docteur. Du reste, Vallarsi n'a eu entre les mains que des éléments insuffisants pour trancher le problème : une copie très fautive du Commentaire sur quelques-uns des premiers psaumes [3] ; encore lui avait-on égaré

---

1. « Si sa del resto con che magnifica negligenza da gran signore procedesse talvolta quel vero Creso dei documenti antichi ». Ach. Ratti, *Le ultime vicende della biblioteca... di Bobbio.* (Milano, 1901), p. 40.

2. On pourra voir, dans la Préface d'Ascoli à sa publication, p. XII, note 1, le peu de cas qu'il faut faire des quelques pages consacrées par Muratori et Vallarsi à notre commentaire.

3. Reproduite dans Migne 26, 863 sqq. Ascoli a noté avec raison que si l'Expo-

Digitized by Google

l'exposition du psaume second, dont la transcription se conserve, aujourd'hui encore, avec le manuscrit original. Il se borna donc à émettre cette conjecture, que l'ouvrage, actuellement anonyme par suite de la perte probable du premier feuillet, avait quelque chance de représenter le Commentaire sur les Psaumes attribué à saint Colomban par Jonas, son biographe.

Ce n'était qu'une simple conjecture, appuyée sur des considérations de bien peu de valeur [1]. Néanmoins elle séduisit plus d'un érudit, qui sembla s'en contenter provisoirement, sans prendre la peine d'examiner jusqu'à quel point elle pouvait être fondée : ainsi, entre autres, Costantino Nigra [2], G. Ascoli [3] et Amédée Peyron lui-même [4]. D'autres, au contraire, comme Br. Krusch [5], Manitius [6], dom L. Gougaud [7], rejettent, sans même la discuter, l'attribution lancée jadis par Vallarsi.

Mais le coup décisif contre celle-ci a été porté à notre époque par deux savants italiens qui avaient des titres exceptionnels à se prononcer sur la question : le Dr. G. Mercati, actuellement préfet de la Vaticane, et le jésuite A. Vaccari, de l'Institut biblique de Rome.

Le premier, peu après son agrégation au collège de l'Ambrosiana, publia dans les *Atti* de l'Académie de Turin, t. 31 (1896), une note remarquable intitulée : « Un antica versione latina del commentario perduto di Teodoro di Mopsuestia al Salterio ». Sans s'attarder à argumenter directement contre la solution suggérée

---

sition du Psaume I est celle du ms. ambrosien, on se demande avec stupeur d'où peuvent provenir celles des Psaumes III et IV, données comme faisant partie du même commentaire !

1. « Quae pauca in vulgus prodierunt eius ingenii monumenta, ...eiusdem atque hic commentarius salivae et gustus videntur esse : eadem etiam Scripturarum expressio, quantum e locorum collatione aliquot datum est intelligere ». (Migne 26, 862). Mercati a montré brièvement (art. cité ci-dessous, p. 22 suiv.) ce qu'il faut penser de semblables arguments, surtout si l'on se rappelle que la dite comparaison avait pour objet des textes tout à fait étrangers à celui du C. 301 inf.

2. *Revue celtique* I, 59-61. Nigra, le premier peut-être, a eu l'idée d'identifier le C. 301. inf. de Milan et le F. IV. 1. n. 5-6 de Turin avec les deux articles 216-217 de l'ancien catalogue de Bobbio dont il sera question plus loin.

3. « s'attribuisce dai dotti, con molta probabilità, a San Colombano, irlandese ». Préf. p. XI, n. 1. A Ascoli pourtant revient le mérite d'avoir mis en évidence, à l'aide d'une des gloses gaéliques, que le Commentaire n'est qu'une sorte d'Épitomé d'un modèle dont la Préface entre autres, avait été abrégée, sinon tout à fait supprimée.

4. *M. Tulli Ciceronis orationum...* (Stuttgardiae et Tubingae, 1824), p. 189.

5. Préface à son édition de la *Vita Columbani*, p. 18 suiv. (MG. *Rer. merov.* t. IV) ; là, il a entrevu et préparé la solution mise en lumière par Vaccari.

6. « Das Werk ist verloren ». *Gesch. der lat. Literatur des MA.* I, 182, note 4.

7. Art. « Colomban » dans *Diction. d'archéol. chrét.* t. III, 2, 2196.

Digitized by Google

par Vallarsi, il lui suffit de démontrer que la main de l'évêque Théodore de Mopsueste, un exégète de génie, mais parfois en brouille avec la théologie orthodoxe, se trahissait à l'évidence en plus d'un endroit du Commentaire : certains passages n'étaient guères qu'une traduction plus ou moins libre, ou même une simple reproduction littérale, de quelques-uns des textes, soit condamnés dans les conciles, soit conservés dans les *Catenae* du moyen-âge. Quant à l'auteur de cette traduction, Mercati, à cause de la correction relative du latin, opinait pour une époque assez haute, peut-être le Ve siècle, et jugeait qu'elle pouvait provenir du milieu italien favorable aux idées pélagiennes, lequel fut, comme on sait, en contact direct avec les principaux représentants de l'école d'Antioche, Théodore de Mopsueste en particulier.

C'était vraiment avoir deviné juste. Vingt ans après [1], A. Vaccari faisait voir, par des arguments selon moi irréfutables, que nous avions, dans le Commentaire du C 301 inf., un nouveau spécimen des adaptations faites par l'évêque pélagien, Julien d'Éclanum, des travaux exégétiques de son hôte et ami, l'évêque de Mopsueste. Car, à la différence de Mercati, le jésuite romain soutient, ici encore avec raison, que le Commentaire latin de l'Ambrosienne ne représente nullement une simple traduction, ou un abrégé de traduction, de l'œuvre de Théodore : le commentateur latin y a mis bel et bien du sien en plus d'un endroit, se permettant de supprimer, d'interpoler, de transposer, comme s'il se fût agi d'un bien à lui appartenant.

Après cette démonstration — est-il besoin de le dire ? — il paraissait inutile de discuter l'attribution, désormais surannée, à saint Colomban. Il n'y eut plus guère qu'une voix à réclamer incidemment en faveur de celle-ci, et, par hasard, c'était une voix qui d'ordinaire ne s'élève qu'à bon escient, et veut être écoutée : dans la *Revue Biblique*, t. 31 (1922), p. 356, note 3, huit ans après la thèse sensationnelle de Vaccari, dom André Wilmart persistait à trouver fondée sur « d'assez bonnes raisons » l'attribution à Colomban, et voyait dans le texte biblique mis en tête de chaque fragment du Commentaire l'un des meilleurs représentants du Psautier dit gallican [2].

Le P. Vaccari ne semble avoir considéré cette assertion isolée

1. *Civiltà Cattolica*, 1916, I, p. 578-593 : « Nuova opera di Giuliano Eclanese : Commento ai salmi ».

2. On verra, par ce que je dirai plus loin, que cette assertion ne doit être accueillie qu'avec une certaine réserve, comme l'a déjà démontré d'ailleurs Vaccari.

Digitized by Google

que comme le résultat d'une sorte de distraction de la part de son auteur : il a cru cependant qu'elle méritait l'honneur d'une réfutation sommaire, et c'est dans ce but qu'il a rédigé son dernier mémoire « Il salterio ascoliano e Giuliano Eclanese » dans le tome IV des *Biblica*, en décembre 1923. Là, il s'attache principalement à décrire la nature du texte, ou plutôt des différents textes des Psaumes, qui sont entrés dans la composition du Commentaire, supposant toujours, comme une vérité sur laquelle il n'y a pas à revenir, que ce Commentaire représentant, à n'en pas douter, une adaptation libre de l'ouvrage de Théodore de Mopsueste par Julien d'Éclanum, l'œuvre de jeunesse attribuée à saint Colomban ne saurait rien avoir de commun avec lui.

J'ai partagé moi-même cette manière de voir jusqu'à ces derniers jours, où je me suis trouvé amené à examiner plus à loisir ce fameux codex ambrosien, objet de tant de contradictions. Et force m'est d'avouer que ma persuasion, si ferme jusqu'ici, s'en est trouvée considérablement ébranlée : je ne vois plus que la conclusion négative, donnée par Mercati et Vaccari comme une conséquence inéluctable de leurs constatations, s'impose avec autant d'évidence qu'il pouvait paraître d'abord. Je tiens pour certain qu'ils ont raison de revendiquer le fond du Commentaire pour l'évêque de Mopsueste, et de reconnaître dans l'adaptation latine la main de Julien le pélagien : et pourtant, ces données acquises ne me paraissent pas inconciliables avec la possibilité d'une part quelconque qui reviendrait à Colomban dans la compilation, telle que nous l'a conservée le C 301 inf. ; bien plus, quelque explication de cette sorte me semble le meilleur moyen de rendre compte des éléments multiples et disparates dont elle se compose.

Mais, pour mettre le lecteur à même de suivre les considérations exposées ci-dessus, il sera indispensable de donner d'abord une description, plus détaillée qu'on ne l'a fait jusqu'ici, de ce manuscrit énigmatique et de son contenu.

II. DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU MANUSCRIT.

Le manuscrit de l'Ambrosienne C 301 inf. a presque cessé de former un volume, depuis l'époque — assez rapprochée de nous, semble-t-il — où l'on en a délié les cahiers, pour les renfermer dans une cassette en fer-blanc, munie de tout ce qu'il faut pour résister au feu et autres causes de destruction. Par suite d'une pratique regrettable, et que je ne puis m'expliquer, on a supprimé pour ce manuscrit, comme pour les autres *cimelia* ainsi conservés

Digitized by Google

à part, toute trace d'une des portions qui souvent constituent en pareille matière l'un des éléments les plus révélateurs, je veux dire la couverture ; impossible de savoir aujourd'hui de quoi elle était composée, ni si quelque chose s'y trouvait tracé, soit à l'extérieur, soit au dedans, comme par exemple une étiquette, un titre, un simple chiffre, ou même des *probationes pennae.*

En tête, on a mis quatre feuillets de papier, dont les deux premiers portent les notes ordinaires de provenance que le premier Préfet, Ant. Olgiati, avait coutume de mettre en tête des manuscrits acquis de son temps pour l'Ambrosiana : dans le cas présent, Bobbio, avec la date 1606. Vient ensuite une copie lacuneuse du Commentaire sur le Ps. 2, probablement celle qui fut exécutée pour Vallarsi, et qu'il se plaint de n'avoir pu retrouver ; puis, finalement, un fragment en langue gaélique, transcrit d'un recueil de Saint-Gall, par le Prof. de Munich Dr. J. F. Massmann, et daté de Milan 13/9. 1833.

Le manuscrit proprement dit débute par un feuillet détaché, écrit d'un côté seulement. Il contient un poème en langue gaélique, composé de dix-sept strophes, dont A. Peyron [1] a essayé de déchiffrer les dernières, en avouant toutefois qu'il n'y comprenait rien. Chose inexplicable : il ne semble pas qu'aucun autre philologue ait accordé la moindre attention à ce produit antique de la littérature celtique ; Ascoli lui-même, qui avait pris à tâche d'éditer tout ce que le manuscrit contenait en cette langue, ne fait nulle part mention de l'existence de ce poème. Je le déplore pour un double motif : d'abord, parce que la teneur de la pièce eût peut-être aidé à percer le mystère qui plane sur l'origine du Commentaire ; puis, et surtout, par ce que l'écriture commence à devenir presque illisible, le parchemin se déchire, et il est à prévoir que, en dépit de toutes les précautions récemment prises, le jour n'est pas éloigné où les plus habiles devront renoncer à lire, en son entier du moins, cette pièce si injustement négligée.

Sur la même page, dans l'espace libre qui restait, une main du XVe siècle a décrit d'une façon exacte, quoique sommaire, le contenu du volume, à peu près dans les mêmes termes que l'Inventaire de 1461, publié et commenté par A. Peyron [2], et sous le même n° 89 :

> **In hoc uolumine continetur Hyeronimi presbyteri Expositio super psalterium. non tamen a primo psalmo prius. sed quosdam alios indirecte**

1. *Op. cit.*, p. 190 suiv.
2. *Ibid.*, p. 26.

Digitized by Google

prius exponere uidetur. deinde ad psalmorum ordinem, id est. a primo incipiens et demum subsequenter procedens <usque ad finem psalterij *add. m. post.*>

Avec le fol. 2, feuillet isolé ainsi que fol. 3, commence proprement ce qui reste aujourd'hui du manuscrit. On lit d'abord en tête l'ex-libris habituel de Bobbio (XVe siècle) :

Liber scti. 89. Columbani de bobio

Puis vient, de première main, en cursive insulaire, anguleuse et fort noire, du VIIIe siècle : « Incipit praefatio <hieronimi *ajouté au-dessus de la ligne, XVe siècle*> psalmorum in Christo Iesu domino nostro. Psalterium Romae dudum possitus... fonte potare ». Migne P. L. 29, 117. Ce prologue et les deux suivants sont accompagnés de gloses celtiques, qu'Ascoli ne semble pas avoir remarquées.

f. 2rb « Incipit prologus psalmorum. Dauid filius Iessae cum esset in regno suo... » On peut voir ce second prologue, plus complet, dans l'édition des œuvres de Tommasi par Vezzosi, t. II, p. xli.

f. 2va « Incipit prologus Hirunimi ad Suffronium. Eusebius Hirunimus Suffronio suo salutem dicit. Psalterium cio (!) quosdam putare... esse commonem finit. amen ». Migne, 28, 1183-7.

f. 3va « Incipit praefatio psalmorum uel laus psalterii. Hirunimus dicit | fol. 3vb | . Omnis scriptura diuinitus inspirata... indicent initia . finit . amen . finit . ». Préface de saint Basile, traduction de Rufin : Migne P. Gr. 31, 1723.

Jusqu'ici, nous n'avons qu'une série de ces prologues, mis à tort ou à raison sous le nom de Jérôme, et qu'on retrouve en tête d'une multitude de textes et de commentaires du Psautier. Le dernier prologue, emprunté à saint Basile, finit vers le milieu du fol. 4ra, le premier du cahier **a**, composé des dix feuillets 4-13. Là, on lit entre les lignes : *In nomine Iesu et sanctae Brigiddae.* Puis commence, sans autre titre, une série de scolies sur les psaumes XVI-XL : « Oculos suos statuerunt decli. in terram. Haec, inquit eorum sententia est, ad hoc eorum omnis tendit intencio, ut me de solo heriditatis meae... » Finit fol. 13vb par les mots « et puras omnibus amicitias exhibere ». Après quoi, on lit encore, d'autre main, *In maith andubso amne,* mots gaéliques qui signifient, paraît-il : « Est-ce que cette encre est bonne comme cela ? »

Le contenu de ces dix feuillets, encore inédit, constitue peut-

Digitized by Google

être la portion la plus importante du volume. C'est un texte latin, sans gloses celtiques, et, quoique composé de simples extraits sur vingt-quatre psaumes seulement, il n'y manque rien, à en juger par l'état du manuscrit. Le texte en est beaucoup plus élégant et plus correct que ce qui constitue le Commentaire lui-même (foll. 14r-146v), commentaire dans lequel sont entrées, soit en entier, soit écourtées, un certain nombre de ces scolies. Quelle a pu être l'intention de celui qui a fait ce choix d'Extraits, de celui qui les a transcrits tels quels : d'une part, incomplets et fragmentaires, d'autre part, plus complets et plus étendus, souvent, sur tels points de détail, que le commentaire dans lequel pourtant ils ont été utilisés ?

Impossible de le savoir au juste [1]. Mais ce qui est sûr, et c'est le principal dans l'espèce, c'est que nous avons ici une traduction très ancienne, sans doute du Ve siècle, de fragments extraits du commentaire de Théodore de Mopsueste sur les Psaumes, commentaire dont l'original grec a presque entièrement péri. Et ces fragments, chose digne de remarque, renferment plusieurs des passages où se fait jour plus clairement la tendance hétérodoxe de l'exégète antiochien, en particulier contre la messianité du Ps. 21. et l'unité réelle de la personne du Christ. Mercati estime à 1400 lignes de texte ce que cette portion du ms. C 301 inf. nous a sauvé de l'œuvre de Théodore, et c'est précisément cette portion qui a été le plus négligée jusqu'ici !

Fol. 14ra, avec le second cahier b (foll. 14-25), commence le Commentaire suivi sur les Psaumes, celui dont Ascoli a publié les fameuses gloses, celui que Vallarsi a proposé d'attribuer à saint Colomban, et dans lequel Vaccari a cru reconnaître une œuvre de Julien le pélagien. Il débute ainsi, sans titre d'aucune sorte : « Primum Psalmum quidam in Ioas regem dictum esse... » et remplit tous les cahiers suivants : III (c) foll. 26-39 ; IV (d), 40-62 ; V (e), 63-84 ; VI (f), 85-106 ; VII (g), 107-118 ; VIII (h), 119-133 ; IX et dernier (i), 134-146. Il ne manque rien, ni dans le corps, ni à la fin. Après les derniers mots « omnes sonos ////// laudem

1. Mon impression actuelle est que ces Extraits peuvent remonter fort loin, probablement à la copie du Commentaire de Julien dont s'est aidé le compilateur irlandais pour rédiger l'espèce d'Épitomé qui couvre les feuillets 14-146. Peut-être représentent-ils un des premiers essais de traduction faits en Occident de passages de l'évêque de Mopsueste, dans le but de faire connaître sa doctrine précise sur certains points particuliers (cf. Mercati, art. cité, p. 22 suiv.). J'avoue que je n'ai rien découvert, dans ces Extraits, de ce qui caractérise le langage de Julien ; et pourtant, ils peuvent être, à en juger par le style, aussi anciens que lui.

Digitized by Google

domini reson//////t. Finit amen », on peut même lire encore, quoique avec difficulté, au bas du fol. 146vb, la signature du copiste :

+Diarmait+scripsit orate pro illo peccatore [1]

Ces 146 feuillets, mesurant 335^{mm} × 235 (espace écrit 282 × 190), sont en parchemin épais et grossier, assez semblable à celui du célèbre Antiphonaire de Benchor (Ambros. C 5 inf.) ; assez souvent, ils sont de dimensions inégales et de forme irrégulière, à tel point que tel d'entre eux ressemble plutôt à une simple cédule qu'à un feuillet proprement dit. Le texte est disposé sur deux colonnes, de 37 lignes. Le numérotage des feuillets à l'encre, de 1 à 146, doit dater seulement de la publication faite par Ascoli, il y un demi-siècle ; auparavant, on avait imaginé de paginer le tout au crayon, de 1 à 299, en y comprenant les feuillets de papier du commencement.

A l'aide de cette description, que j'ai faite à dessein suffisamment minutieuse,on sera plus à même de se former une conviction sur le point particulièrement intéressant qui fait le sujet de cette note : Se peut-il que saint Colomban ait été pour quelque chose dans la rédaction de cette Exposition du Psautier, en dépit de la part incontestable qui revient et à Théodore de Mopsueste et à Julien d'Éclanum ?

III. SOLUTION PROBABLE : ET THÉODORE, ET JULIEN, ET SAINT COLOMBAN

Tout d'abord, reportons-nous au témoignage de Jonas, le biographe presque contemporain du fondateur de Bobbio. Il nous apprend que Colomban, encore adolescent, et avant même de se faire moine à Benchor, avait été instruit à fond par son maître Sinilis dans la science des divines Écritures, à tel point qu'il s'était trouvé capable dès lors d'exposer le livre des Psaumes en un langage assez pur :

> **Tantum eius in pectore diuinarum thesauri scripturarum conditi tenebantur, ut intra aduliscentiae aetatem detentus psalmorum librum elimato sermone exponeret. (*Vita Columbani*, ed. Krusch, p. 69, l. 22 sqq.)**

On pourra se demander, non sans quelque apparence de raison,

1. Ainsi Ascoli ; A. Reifferscheid a lu *diarmiit* et *pro me*. (Biblioth. PP. italica II, 45).

Digitized by Google

si ce travail de jeunesse, rédigé en Irlande dans le second tiers du VIe siècle, aura survécu à l'émigration et aux incessants déplacements de son auteur, depuis son arrivée en Bourgogne, vers 590-91, jusqu'à sa mort dans les gorges de la Trebbia, le 23 novembre 615. Sur ce point également, nous sommes fondés à répondre par l'affirmative. Nous savons, en effet, de source certaine, que l'*Expositio sancti Columbani super omnes psalmos* faisait partie, au IXe siècle, de la bibliothèque de Saint-Gall [1]. Au Xe-XIe siècle, on en conservait encore deux exemplaires à Bobbio : *Libros sancti Columbani in psalmos II* [2]. Il est vrai que ces deux grands établissements monastiques, le second surtout, ont passé par bien des vicissitudes, et perdu avec le temps nombre des précieux manuscrits qui faisaient leur orgueil : cependant, à Bobbio surtout, n'a-t-on pas dû veiller avec un soin spécial à la conservation d'une production exégétique que recommandait entre toutes le nom vénéré du fondateur ? Si les trois exemplaires susmentionnés ont péri, ou du moins sont égarés depuis des siècles, les deux façons les plus naturelles d'expliquer une telle perte seraient celles-ci : ou la disparition du feuillet qui portait en tête le titre et le nom de l'auteur aura fait méconnaître l'ouvrage par ceux qui rédigèrent les inventaires postérieurs, tel celui de Bobbio de 1461 ; ou bien, comme il est arrivé en plus d'un cas, notamment pour le célèbre livre d'Évangiles du Frioul (J)[3], on aura considéré comme une sorte de relique le manuscrit contenant l'œuvre de Colomban, et une dévotion indiscrète l'aura fait soustraire, dépecer peut-être en plusieurs morceaux, comme on ravissait et se partageait sans scrupule les ossements des saints. Dans l'un comme dans l'autre cas, il y aurait encore espoir de remettre la main, soit sur un exemplaire à peu près entier, soit au moins sur quelques fragments dispersés çà et là ; mais, je le répète, il répugne d'admettre que des trois manuscrits, propriété jadis des monastères qui justement devaient y attacher le plus de prix, il ne reste absolument plus rien de nos jours. La chose est possible, mais elle semblera a priori très improbable.

Or, diverses particularités tendraient à fournir une certaine

---

1. P. Lehmann, *Mittelalterl. Bibliothekskataloge* I, 76[22] : « Expositi sancti Columbani super omnes psalmos volumen I ». Cet article est accompagné de la note suivante, qui déjà fait pressentir une aliénation plus ou moins prochaine du manuscrit : « Require. Ruodinum vidi habere, qui dixit suum esse ».

2. G. Becker, *Catalogi biblioth. antiqui*, 32, 216-217.

3. Dont une portion, prise naïvement pour l'autographe de saint Marc, fut transportée comme relique, partie à Venise, partie à Prague.

Digitized by Google

base aux conjectures que je viens d'émettre, pour expliquer la disparition étonnante, au moins des deux manuscrits de Bobbio :

1° Notre manuscrit C 301 inf. est, comme on l'a vu, anonyme, et cela sans doute depuis des siècles. Aucun titre ni nom d'auteur sur les premiers feuillets, d'ailleurs isolés, détachés du premier cahier ; pas davantage en tête du Commentaire, fol. 14r : l'attribution du tout à saint Jérôme est le fait du bibliothécaire du XVe siècle, trompé par le nom du saint qui accompagne les prologues du début. Dans un tel état du volume, comment y reconnaître, à moins d'être sorcier, le *Liber S. Columbani* du vieux catalogue du Xe-XIe siècle ?

2° Nous avons vu que le dit catalogue mentionne un double exemplaire de l'ouvrage. Or, parmi les derniers débris de la bibliothèque de Bobbio transportés à Turin par A. Peyron au commencement du siècle dernier, se trouvent huit feuillets qui, à première vue, semblent bien avoir fait partie d'un manuscrit, frère de notre C 301 inf. Ils contiennent le même texte que j'ai signalé dans celui-ci foll. 4-13, c'est-à-dire la traduction latine de Fragments choisis de Théodore sur les Psaumes. Et ce texte est, lui aussi, en cursive insulaire, lui aussi du VIIIe siècle, lui aussi disposé sur deux colonnes. Les feuillets, qui ont passablement résisté au déplorable incendie de 1904, portent la cote F. IV. 1, fascic. 5-6 ; on pourra s'en faire une excellente idée par la reproduction partielle qu'en a donnée C. Cipolla, *Codici Bobbiesi*, pl. XXXVIII.

3° A en croire Vaccari [1], il existerait un troisième débris de notre Commentaire sur les Psaumes, et ce, pareillement, des Scolies du début, traduites textuellement de Théodore : cod. Vatic. Palat. lat. 68. Le catalogue de Stevenson, le seul que j'aie ici à ma disposition, est tellement insuffisant, qu'il est impossible de savoir au juste ce qu'il faut penser de l'affirmation de Vaccari : voici tout ce qu'on peut en tirer. Il s'agit de 46 feuillets, et d'une écriture du VIIIe siècle (on ne dit point quelle sorte d'écriture). Le texte, fruste du début, commence avec le Psaume 39, par les mots « a concilio multa. i. toto Israel praedicabo ». Il semblerait, d'après cela, que ce ne peut être ici une autre copie de nos Scolies de Théodore sur les psaumes : celles-ci finissent au ps. 40, alors que celles du *Palatinus* commencent actuellement au ps. 39 ; et les mots par lesquels celui-ci débute ne figurent ni dans les Scolies préliminaires, ni dans le Commentaire proprement dit du manuscrit de l'Ambrosienne. Si le renseignement de Vaccari est

1. *Civiltà cattol.* art. c., p. 579, note 2.

Digitized by Google

fondé, il faut alors qu'il s'agisse d'une portion du Commentaire, transcrite sur un original plus complet que celui de l'Ambrosienne. C'est un point que je dois laisser à examiner par ceux qui ont accès aux trésors de la Vaticane [1].

Quoi qu'il en soit, nous avons, dans la rencontre du C 301 inf. avec le Turin. IV. 1, une preuve de l'existence, à Bobbio, dès avant le IXe siècle, de deux manuscrits d'un même Commentaire en écriture insulaire sur les Psaumes. Comme l'a fait remarquer fort justement Mercati, cela ne nous autorise pas à les identifier d'emblée avec les deux *libri S. Columbani in Psalmos* du catalogue : mais tout le monde conviendra que la chose est au moins possible. La solution dépend de l'examen qu'il nous reste à faire des particularités caractéristiques du Commentaire, tel que nous l'a conservé le manuscrit de l'Ambrosienne, le seul des deux qui soit encore entier. Cet examen, le temps et les ressources en livres me manquent pour le faire aussi complet que je l'eusse désiré : mais déjà les quelques traits que je signalerai suffiront pour mettre sur la voie ceux qui se sentiraient portés à creuser plus à fond cet intéressant problème.

Remarquons, en premier lieu, que notre Commentaire (foll. 14^r-146^v) ne peut-être considéré comme représentant l'œuvre proprement dite, ni de Théodore de Mopsueste, ni même de Julien d'Éclanum. Le premier point a été suffisamment mis en lumière par Vaccari, dès 1916, dans son premier article de la *Civiltà* : il ressort mieux encore, à présent, de la comparaison du texte même de Théodore, représenté par les Scolies des feuillets 4^r-13^v, avec l'usage qu'en a fait le compilateur au cours de son Commentaire.

Mais il est clair que ce Commentaire lui-même trahit au moins deux mains différentes. Vaccari semble l'avoir reconnu tout le premier : nous n'avons pas ici l'œuvre complète et suivie de Julien, telle qu'elle se présente à nous, par exemple, dans son Commentaire des petits Prophètes ; le plus souvent, surtout dans les deux dernières cinquantaines du Psautier, le tout se borne à quelques bribes décousues et sans suite, dans lesquelles la façon de Julien ne se fait sentir qu'à d'assez rares intervalles.

D'autre part, ce qui est plus grave, nous y trouvons en trop des digressions et des étrangetés qu'on ne saurait, sans lui faire

1. Dans une lettre datée du 10 février dernier, le P. Vaccari m'apprend qu'après examen il a dû constater que le Pal. lat. 68 n'est qu' « un verre d'eau où il y a quelque goutte du vin Théodore-Julien ».

Digitized by Google

de tort, attribuer à l'évêque d'Éclanum. Vaccari [1] en a déjà signalé une: la dissertation hors de place, dont est agrémentée l'Explication du Ps. 10, sur les phases lunaires et le cycle annuel [2], dissertation à étymologies tout à fait dans le genre irlandais, et qu'il serait à propos de comparer avec le *De saltu lunae* transmis sous le nom de Colomban par les mss. Saint-Gall 250 et Zurich Car. C. 176 [3].

Vaccari, entre autres arguments dont il se sert pour montrer que le Commentaire, bien que tributaire de Théodore, ne peut être que l'œuvre d'un latin, insiste à juste titre sur la leçon biblique qui est à la base de l'explication du Ps. 138, 16 *dii formabuntur, et nemo in eis*, leçon absurde, qui ne provient sûrement point d'un psautier grec, mais d'une confusion des mots *dies* et *dii* dont on ne trouve de trace dans aucun autre psautier latin [4]. D'accord : mais qui nous fera croire qu'un homme aussi intelligent, aussi habile dans le grec et le latin que l'était Julien, ait accepté les yeux fermés une variante aussi ridicule, et se soit donné la peine de la commenter sans broncher, sans rien paraître soupçonner de la traduction correcte, généralement reçue de son temps dans les Églises d'Occident ?

D'ailleurs, c'est précisément l'état du texte biblique du Psautier, mis en relief par le P. Vaccari, qui m'a acheminé vers cette conviction, que le compilateur final du Commentaire contenu dans le C 301 inf. ne devait être ni Théodore, ni Julien, mais un troisième personnage, dont le texte biblique, du moins en ce qui concerne les Psaumes, se situait géographiquement dans une tout autre partie du monde que celle où s'est développée l'activité de l'évêque d'Éclanum.

Remarquons, en effet, qu'il y a au moins trois textes latins du Psautier, discernables dans notre compilation :

1° Le texte cité et commenté dans les Scolies mises en tête de l'ouvrage, foll. 4r-13v : autant qu'il m'a paru, il s'accorde généralement, mais pas toujours, avec le Psautier Romain ; quand il s'en

---

1. *Civiltà*, l. c., p. 589.
2. Ascoli, p. 82 suiv.
3. Le premier, publié par feu Gabriel Meier en 1886-87 ; l'autre, rencontré par moi lors de la confection du Catalogue des Mss. de Zurich.
4. Remarquer toutefois qu'on la rencontre également dans les mss. L (Palat. 1746, de Lorsch, comm^t IXe s.) et F (Berne 207, même date, de Fleury, écrit. insulaire, p. ê. copié sur un archétype de Bobbio ?) de l'*Ars grammatica* de Julien de Tolède: cf. *Miscell. Fr. Ehre* I, p. 59 et 61 ; *Rev. Bén.*, Bullet. anc. litt. chrét., n. 218. 364. C'est mon confrère D. Capelle qui a bien voulu attirer mon attention sur cette intéressante coïncidence, laquelle autrement m'eût échappé.

Digitized by Google

écarte, c'est parce que l'original grec et l'exégèse de Théodore a contraint le traducteur à s'en départir.

2° Le texte supposé par la portion du Commentaire où l'on peut avec le plus de raison reconnaître la main de Julien : ce second texte, lui aussi, semble bien apparenté au Psautier Romain, mais, pour définir sa nature avec plus de précision, il faudrait se livrer à un examen minutieux et approfondi qui serait ici hors de saison ; ce sera une des tâches du futur éditeur de notre *Expositio Psalmorum.*

3° Mais, ce qui est sûr d'ores et déjà, c'est que les versets cités, ou plutôt simplement rappelés, en tête de chaque parcelle du Commentaire, supposent, la plupart du temps, l'usage d'un Psautier latin de tout autre caractère que celui qui est expliqué par le Commentateur, là du moins où ce Commentateur paraît être Julien. Avec lui, nous nous trouvons en plein milieu des plus anciens textes en usage dans les Gaules, aux IVe et Ve siècles : nous y rencontrons à chaque pas les leçons caractéristiques d'Hilaire de Poitiers, des manuscrits de Saint-Germain, de Corbie, de Saint-Thierry, avec, en plus, certaines leçons toutes particulières et insolites, telles que le *dii formabuntur* cité plus haut, et d'autres dont le P. Vaccari a groupé un certain nombre dans son dernier article des *Biblica*, sans peut-être en faire ressortir suffisamment la signification.

Or, comme je le disais, ce troisième Psautier latin, différent de ceux que commentent Théodore et Julien, ce Psautier suppose un troisième facteur, le compilateur de l'ensemble disparate et complexe que représente le manuscrit de l'Ambrosienne [1]. Et le Psautier dont faisait usage ce compilateur a pour base le vieux Psautier des Églises des Gaules, mélangé de variantes exotiques qu'on ne retrouve pas ailleurs. Quelle meilleure idée peut-on se faire du texte des Psaumes en usage en Irlande, dans ce pays dont les origines chrétiennes se réclament des influences gallicanes d'Auxerre, de Tours et de Lérins ?

Assurément, d'autres que Colomban auront pu, parmi les Irlandais antérieurs au VIIIe siècle, se mêler de compiler un Commentaire des Psaumes, en mettant à profit un de ces écrits issus du milieu pélagien qui eurent particulièrement cours parmi

1. Il y aurait même peut-être à envisager la possibilité d'un quatrième agent, lequel aurait abrégé, notamment dans les deux derniers tiers, le travail de saint Colomban : mais je doute qu'on puisse avec certitude démontrer son existence.

Digitized by Google

eux[1]. Mais de ces autres on ne trouve aucune trace chez les historiens littéraires du haut moyen-âge, au lieu que, pour Colomban, nous avons l'attestation précise d'un témoin de première valeur. Nous savons, en outre, de source sûre, que le travail du grand moine irlandais se conservait en plusieurs exemplaires, dont deux à Bobbio, jusque vers le XIe siècle ; et, je le répète, il y a tout lieu de supposer que les moines de cette abbaye auront veillé avec un soin spécial à la conservation de cet ouvrage de leur saint fondateur. Or, voici que nous avons devant nous les restes de deux exemplaires d'un Commentaire sur les Psaumes, transcrits dans un même milieu irlandais, en écriture irlandaise, accompagnés (l'un d'eux au moins) de gloses irlandaises. Et ce Commentaire, bien que Théodore de Mopsueste et son interprète Julien d'Éclanum en aient fait les frais pour une bonne part, représente cependant, en définitive, le travail d'un compilateur, faisant usage d'un Psautier latin, tel qu'on ne le saurait mieux situer géographiquement que dans un milieu celtique antérieur à l'expansion de la Vulgate. Après cela, je puis me tromper, mais le moins qu'on doive accorder, semble-t-il, c'est que, en dépit de toutes les apparences contraires résultant des récentes constatations de Mercati et de Vaccari, il n'est nullement improbable, encore moins impossible, que le vénérable manuscrit C 301 inf. de l'Ambrosiana nous ait sauvé, plus ou moins abrégé peut-être, le travail sur les Psaumes du jeune disciple de Sinilis, de ce Colomban qui devait exercer un jour une si grande influence sur les destinées de l'Europe chrétienne.

D. G. MORIN.

---

1. Mercati (art. cité, p. 23) témoigne sa surprise de ce que le Commentaire de Théodore, même dans ses parties les plus suspectes au point de vue de l'orthodoxie, ait trouvé son chemin jusqu'en Irlande, et y ait été transcrit à plusieurs reprises. Mais qui ne sait que précisément c'est, semble-t-il, cette Ile des Saints qui nous a conservé le peu qui nous reste des écrits de Pélage et des fauteurs du priscillianisme ? Pourquoi aurait-elle fait moins bon accueil aux travaux exégétiques des évêques de Mopsueste et d'Éclanum ?

Digitized by Google

UN MANUSCRIT INÉDIT DE DOM ROBERT WIARD.

SANCTI VINCENTII LAUDUNENSIS CHRONOLOGICA HISTORIA.

Dom Robert Wiard[1], fils de Jean, maïeur d'Étaples et de N. Tellier, naquit à Étaples le 17 avril 1638. Tandis que son frère Toussaint se consacrait à l'état ecclésiastique et devenait plus tard curé d'Étaples et chapelain de N.-D. de Foy, Robert entrait dans la congrégation bénédictine de St-Maur. Il fit profession à l'abbaye de St-Remi de Reims le 16 septembre 1658 et mourut dans l'abbaye de St-Valery le 23 mai 1714[2].

D. Tassin ne lui a consacré que quelques lignes : « on ne peut lui refuser la louange d'avoir utilement employé son temps, puisqu'il a composé les Histoires des abbayes de Breteuil, de Samer et de Saint-Josse[3] ». C'est peu, car le bagage scientifique de D. Wiard était plus considérable. Aux histoires mentionnées par D. Tassin, il faut ajouter celles de Saint-Quentin-en-l'île, d'Hombllières, de Saint-Prix, et, la plus importante de toutes, celle de Saint-Vincent de Laon.

L'histoire de l'abbaye de Breteuil, dont le manuscrit appartient à un particulier, a été publiée sous le titre de : *Abrégé de l'histoire de l'abbaye de Breteuil* écrite par F. Robert Wuyart, religieux de ce couvent en 1670, complétée et annotée par un autre religieux resté inconnu de 1670 à 1710. Amiens, Delattre-Lenoel, 1883, 8°, 176 pp. avec pll.[4].

D. Wiard composa en 1674 pour le *Monasticum gallicanum*, d'après les règles formulées par D. M. Germain, un *Epitome coenobii Bretholii*, collecta ex integra historia a me conscripta

---

1. On trouve diverses orthographies : Wiart, Wyard, Wuyart ; j'ai adopté celle du manuscrit qui fait l'objet de cette étude.

2. WUYART. *Abrégé de l'histoire de l'abbaye de Breteuil*, Amiens, 1883, p. 162-163.

3. *Histoire littéraire de la Congrégation de St-Maur*. Bruxelles, 1770, p. 368.

4. Par un anonyme, qui est M. A. Combier, v. D. Piolin dans *Revue des questions historiques*, t. XXXV, p. 322-323.

Digitized by Google

anno 1670, dum Braetuliensis coenobita ego frater Robertus Wiard agerem (Bibl. nat. Paris, ms. lat. 12663).

Un : *Extrait de l'histoire manuscrite de l'abbaie de Breteuil, diocèse de Beauvais*, par le P. Dom Wiard, religieux bénédictin, le 24 juillet 1670, copie exécutée pour le Maréchal de Fricourt, sur une copie de M. Dupré, pénitentier, mort en 1725 ou 1726, de 26 pp. in fol., se trouve dans la collection du comte de Troussures à Troussures [1].

La bibliothèque de Soissons conserve en manuscrit de D. Wiard :

Historia Insulensis coenobii S. Quintini. Collection Périn 3559 [2], datée du 17 août 1673, 450 pp., plus 36 pp. fol. avec plans, utilisée par Ch. Gomart dans sa notice sur « l'abbaye de St-Quentin-en l'île » [3]. Il s'en trouve un ms. à St-Quentin [4].

Humoliarensis monasterii historia. Coll. Périn, 1965 [5].

Imago coenobii S. Praejecti, ib. 3560 [6].

A cette histoire se rattache l'*Epitome vitae S. Quentini* par D. R. Wyard 1675, mis en vente à Lyon le 4 mars 1912 [7].

L'*Histoire de l'abbaye de S. Josse-sur-Mer* est conservée à la Bibl. Nat. de Paris (ms. lat. 12889) et l'*Abrégé de l'histoire de St-Josse* dans le ms. lat. 13907.

Dans la préface de son Histoire de l'abbaye de St-Quentin-en-l'Isle écrite en 1673, D. Wiard se dit l'auteur d'un « libellus de tunica inconsutili D. N. I. C. », « a me editus, ajoute-t-il, etsi alterius nomine fuerit in luce propalatus ». Il ne s'agit point évidemment du travail de D. Gerberon, qui ne date que de 1677, mais sans doute de la dissertation de M. de Gaumont sur ce sujet, publiée en 1671 [8], alors que le manuscrit de D. Wiard est de 1667.

Le travail de D. Wiard sur la Tunique d'Argenteuil, conservé en manuscrit à la Bibl. Nat. de Paris [9], a été publié en 1894 par l'abbé Vanel [10].

---

1. *Revue Mabillon*, t. V, p. 545.
2. *Catal. gén. mss. départ.*, t. III, p. 164.
3. *Études Saint-Quentinoises*, t. IV, pp. 155-366.
4. *Catal. gén. mss. départ.*, t. III, p. 242 · t. XLIII p. 313.
5. *Ib.*, t. III, p. 158.
6. *Ib.*, p. 164.
7. Catalogue... bibliothèque vendue à Lyon, 4 mars 1912, n° 1290.
8. GABR. DE GAUMONT. *Dissertation sur la sainte tunique de N. S. J.-C.* Paris, 1671.
9. *La tunique inconsutile de N. S. J.-C. vérifiée dans le prieuré de l'Humilité de N.-D. d'Argenteuil.*
10. *Histoire de la sainte tunique d'Argenteuil.* Paris, 1894, 296 p. 8°.

Digitized by Google

On lui attribue aussi une série de mélanges conservés dans le ms. 137 de St-Quentin : *Ars bene dicendi, de arte poetica, geographiae compendiosa delineatio* [1].

En 1858, les abbés Cardon et A. Mathieu publièrent l' « *Histoire de l'abbaye de St-Vincent de Laon* par Dom Robert Wyard », d'après le manuscrit conservé aux archives de la Société archéologique de Soissons [2]. Cette histoire est écrite en français, mais, comme le faisaient remarquer les éditeurs, l'auteur y fait allusion à un premier travail rédigé en latin. Qu'était devenue cette histoire écrite en latin ? Les éditeurs la cherchèrent vainement : « Nous n'avons recueilli, disent-ils, aucun renseignement sur l'exemplaire latin de l'Histoire de l'Abbaye de St-Vincent. M. Devisme (*Histoire de Laon*, tom. Ier), parle néanmoins de cet exemplaire de manière à faire supposer qu'il en a eu connaissance. « L'histoire, nous dit-il, allait jusqu'à l'an 1612 et pouvait être consultée avec fruit par un bibliomane. Elle contenait un inventaire de deux cent soixante-neuf manuscrits qui avaient échappé à la destruction de la fameuse bibliothèque de St-Vincent de Laon ». Nous ne regrettons de cet ouvrage que l'inventaire dont il est question, les autres documents relatifs à l'abbaye de St-Vincent se trouvant assez au complet dans l'histoire que nous publions » (p. IX).

Il est assez étrange que le secret ait été si bien gardé sur cette histoire latine, qui se trouvait cependant à Laon, où elle fut retrouvée par M. l'abbé Edmond Puissant. La Bibliothèque royale de Belgique en a fait l'acquisition en 1913 ; aujourd'hui ce volume y porte la cote II, 5424. C'est un in-folio mesurant 0,35 sur 0,23 cent., sur papier, de 569 pages, relié en cuir brun, portant au dos le titre : *Historia S. Vincen. Laudunen.*

Le titre de l'ouvrage sur le faux-titre est *Sancti Vincentii Laudun. Chronologica historia ex manuscriptis et aliis chartophilaciis excerpta per me Robertum Wiard quondam Sancti Vincentii Laudunen. accolam. L.* 6. On y trouve le timbre du monastère, écusson d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or, deux en face, une en pointe sur laquelle est portée une crosse abbatiale également d'or, le tout surmonté d'une couronne comtale.

Entre le titre et le texte on trouve quatre pages de copies de documents, une charte du chapitre de Laon de 1196, relative à la participation du chapitre cathédral à la fête de saint Vincent, et

---

1. *Catal. gén. mss. dép.*, t. III, p. 242.

2. *Histoire de l'abbaye de St-Vincent de Laon*, par dom Robert Wyard, moine bénédictin, publiée, annotée et continuée par l'abbé Cardon et l'abbé A. Mathieu. St-Quentin, Moureau, 1858, XVI-601 p. 8°.

Digitized by Google

trois pièces non datées adressées par le prieur et le couvent à ce chapitre au XVIIe siècle.

Le titre est répété à la page 1 : *Coenobii Sancti Vincentii Laudunensis Antiquitas seu Historiae,* (ex bibliotheca regalis abbatiae S. Vincentii). L'ouvrage est divisé en sept livres et suit assez bien l'ordre du texte français. L'auteur a intercalé dans le texte de nombreux documents, qu'on retrouve soit dans le texte, soit dans les notes du texte français.

Le texte s'arrête (p. 478) à l'année 1670. L'appendice devait traiter des prieurés ; on n'y trouve que la notice et des documents sur celui de Lesquielles (pp. 561-569) ; ce texte s'arrête au 1er mars 1677.

Parmi les documents publiés, il y a lieu de mentionner :

P. 210-215 *Ordo ad clericum benedicendum vel ad monachum ad succurrendum faciendum.*
Benedictio monachorum,
Modus offerendorum puerorum
d'après le Rituel manuscrit de St-Vincent conservé à St-Jean de Laon.

P. 216-222. Rite de l'extrême-onction et des funérailles [1].

P. 226-228. Formulaire de la bénédiction de l'abbé [2].

P. 290-294. Inventaire des reliques de l'abbaye [3].

P. 294. Prose « in translatione brachii S. Vincentii », d'après un ancien antiphonaire : *Gaudeat ecclesia, sedes secundaria, decus Laudunicum* [4].

P. 320-323. Vita B. Petri abbatis Igniaci, deinde Claraevallis, d'après un manuscrit de Saint-Vincent.

P. 328-334. Confraternités [5].

P. 374-390. Inventaire des manuscrits, d'après un texte du XVe siècle.

P. 481-514. Série de documents, 28 chartes etc. donnés en supplément (859-XVIIe siècle).

P. 515-518. Liste des évêques de Laon [6].

P. 519-521. Liste des abbés de St-Vincent [7].

P. 522-525. Catalogue d'abbés d'autres monastères inscrits dans le nécrologe, tels que St-Jean de Laon, St-Martin de

1. On retrouve ces textes ou l'analyse dans l'*Histoire* (en français), p. 290-299.
2. Ib.. p. 300-303.
3. Ib.. p. 387-389.
4. Les deux premières strophes (*ib.*, p. 9).
5. Ib., p. 136-140.
6. Ib., p. 24-29.
7. Ib. p. 580-581.

Digitized by Google

Laon, St-Quentin-au-Mont, St-Bavon de Gand, St-Martin de Tournai, St-Hubert etc.

P. 525-527. Évêques et oardinaux, hommes illustres cités dans le nécrologe.

P. 529-534. Catalogue des doyens de N.-D. de Laon [1].

P. 535-538. Catalogue des archidiacres [2]

P. 539-542. Catalogue des officiaux [3].

P. 543-544. Hommes illustres de St-Vincent.

P. 546-555. Bienfaiteurs.

Une des particularités les plus intéressantes de cette histoire, ce sont les dessins qui y sont intercalés. J'y ai relevé : entre les pages 100 et 101, le plan de l'église abbatiale : autels, tombeaux, et, au verso, le dessin de la tombe de l'évêque Léoteric.

P. 114. Tombe de l'évêque Adelelme.

P. 130. Armoiries anciennes et actuelles de l'abbaye.

P. 148. Tombe de l'évêque Léotéric.

P. 166. Chapelle de sainte Madeleine au milieu du jardin.

P. 274. Sceau de l'évêque Barthélemy de Laon.

P. 328. Plan de l'église abbatiale.

P. 346, 348. Armoiries.

P. 354-355. Armoiries des seigneurs d'Eppe.

P. 363. Tombe de l'abbé Jean de St-Quentin.

P. 403, 409. Tombe de l'abbé Jean de Guise.

P. 415-416. Dessins de reliquaires.

P. 417, 423-425. Armoiries d'abbés.

P. 428. Tombe de l'abbé Jean Carpentier.

P. 429, 437, 438, 445, 472, 476. Armoiries.

P. 566-569. Sceaux.

Deux textes méritent d'être publiés : une procuration donnée par le chapitre provincial des Bénédictins des provinces de Reims et de Sens tenu à Compiègne le 13 mai 1373 [4], et l'inventaire des manuscrits de l'abbaye.

Le chapitre de 1373 était connu par l'analyse française donnée par Wiard de la dite procuration, relative à deux bulles d'Urbain V et de Grégoire XI, exemptant les abbés des provinces de Reims et de Sens d'assister en personne aux synodes diocésains [5]. La

1. Ib., p. 30-33.
2. Ib., p. 34-35.
3. Ib., p. 36-39.
4. Sur ce chapitre de 1373, voir D. WIARD. *Hist. de l'abbaye de St-Vincent de Laon*, p. 491-492 ; BERLIÈRE, *Documents inédits*, t. I, p. 112.
5. *Histoire*, p. 491-492.

Digitized by Google

bulle d'Urbain V est du 13 janvier 1367, celle de Grégoire XI du 12 décembre 1371.

L'inventaire des manuscrits de la bibliothèque de St-Vincent remonte, d'après D. Wiard, au milieu du XVe siècle ; ce serait le catalogue de ce qui restait de « cette magnifique bibliothèque de onze mille volumes manuscrits », qui périt lors du siège de Laon par les Anglais au XIVe siècle [1]. Le chiffre est manifestement exagéré et de beaucoup. Il y a au moins un zéro de trop ; on lit effectivement dans la notice consacrée par le *Gallia christiana* à l'abbé Jean de Guise, que celui-ci restaura la bibliothèque de son monastère et porta le chiffre des manuscrits à 1100 [2], tandis que l'Histoire du monastère publiée par Dachery dans son édition des œuvres de Guibert de Nogent parle de 11000 [3].

L'inventaire est certainement postérieur à l'abbé Jean de Guise († 6 avril 1396) et à l'abbé Jean de la Forêt (1396-1419), qui fit compiler les grands cartulaires signalés sous les nº 264 et 265. Une annotation au nº 176 : « Dominus Reginaldus Doulcet locumtenens Laudun. habebat » pourrait préciser l'époque, car ce lieutenant royal fut en fonction entre 1450 et 1479 [4], mais on pourrait supposer que cette annotation a été ajoutée après coup. D'un autre côté on remarquera que le ms. 34 de Laon (*Catal.*, p. 69) indique un opuscule de saint Bernard daté de 1469 qui manque dans l'inventaire.

Au dire de D. Wiard, l'inventaire qu'il a copié avait été écrit sur papier au XVe siècle et il était rongé par la vétusté. On peut constater que le copiste a eu de la peine à déchiffrer certaines abréviations de l'écriture gothique [5], et qu'il lui a été parfois impossible de reproduire exactement les incipit et desinit des feuillets, ce qui est assez compréhensible, vu la caractère fragmentaire de ces indications. Dans un certain nombre de cas, force m'a été de reproduire telles quelles les graphies de l'auteur.

L'intérêt de cet inventaire, outre l'indication des ouvrages eux-mêmes, réside dans le fait que le rédacteur a fourni le moyen maté-

---

1. *Ib.*, p. 486. Dans l'*Historia* l'auteur place le récit de cette destruction en 1373 « quo tempore librorum illa innumera congeries perierit ex isto S. Vincentii coenobio me sane latet, paucissimi tamen illi ex illa tanta multitudine librorum supersunt et asservantur. Vetustissimum insignis illius bibliothecae catalogum hic circiter tempore confectum hic afferam » (p. 374).

2. *Gall. christ.*, t. IX, col. 583.

3. *Guiberti abb. S. M. de Novigento Opera.* Paris, 1651, col. 652 ; P. L., t. 156, col. 1175.

4. D. Lelong, *Histoire du dioc. de Laon*, p. 585.

5. C'est aussi le cas pour l'acte de 1373 que nous publions.

Digitized by Google

riel d'identifier les manuscrits par la description qu'il donne des incipit et desinit de certains feuillets, généralement le deuxième en tête et le dernier ou pénultième à la fin. De cette façon il sera loisible de revendiquer pour St-Vincent de Laon certains manuscrits peut-être aujourd'hui considérés comme manquant de provenance, et, éventuellement, de corriger les graphies de D. Wiard.

Le catalogue donné par celui-ci comprend 269 numéros, en tout 257 ouvrages ; de là la double numérotation employée par cet auteur. D'après le catalogue imprimé en 1849, la bibliothèque de Laon conserve 41 volumes provenant de St-Vincent. Pour un certain nombre l'identification avec des ouvrages indiqués par D. Wiard est absolument certaine ; je ne les ai pas signalés faute de garantie absolue, n'ayant pas eu l'occasion de les examiner moi-même. Léopold Delisle en signale deux à Paris : les mss. lat. 4788 et 10277 [1]. Le ms. de Londres addit. 15725, contenant les vitae S. Servatii, S. Mauri. S. Chognaldi provient aussi de St-Vincent [2].

Dom Martène, qui visita St-Vincent de Laon en 1718, ne parle pas de sa bibliothèque [3], et Montfaucon n'en a pas publié le catalogue dans sa *Bibliotheca Bibliothecarum*.

I.

Procuration donnée par le chapitre provincial des Bénédictins tenu à Compiègne, pour signifier aux évêques des provinces de Reims et de Sens leur exemption d'assister en personne aux synodes diocésains [4].

1373, 13 mai

[497]. In nomine Domini Amen. Tenore praesentis publici instrumenti cunctis pateat evidenter quod anno ejusdem millesimo trecentesimo septuagesimo tertio, indictione undecima, mensis maii die tertia decima, pontificatus Sanctissimi in Christo patris ac domini nostri domini Gregorii divina providentia papae undecimi anno tertio, coram venerabili ac circumspecto viro magistro Johanne Almarrici in jure civili licentiato, canonico et officiali Noviomensi ac vicario generali in spiritualibus ac temporalibus Reverendi in Christo patris ac domini, domini Ægidii Dei gratia Noviomensis episcopi, in mei praesentis notarii et testium subscriptorum

1. *Cabinet des manuscrits*, t. II, p. 413. Pour l'histoire de la bibliothèque de St-Vincent, voir une note du ms. 75 (Xe siècle), qui signale quarante-quatre volumes (*Catalogue*, p. 84), et un prêt au XIIIe siècle (DELISLE, t. II, p. 123-124).
2. *Neues Archiv*, t. IV, p. 354.
3. *Voyage littéraire*, t. II, p. 47.
4. Nous avons laissé de côté la partie purement notariale.

Digitized by Google

adhibitorum et rogatorum praesentia personaliter constitutus venerabilis in Christo pater domnus Petrus, ecclesiae seu monasterii Sancti Lamberti Liessensis, Cameracensis diocesis, abbas, ex parte praesidens capitulo generali abbatum ordinis sancti Benedicti nigrorum monachorum Remensis et Senonensis provinciarum, in monasterio Sancti Cornelii Compendiensis, dicti ordinis, anno millesimo trecentesimo septuagesimo tertio praedicto, die martis post Jubilate cum diebus sequentibus celebrato, ex parteque totius capituli praedicti procurator deputatus, prout constitit per quoddam procuratorium sigillis dictorum dominorum et praesidentis ut prima facie videbatur roboratum, cujus procuratorii tenor inferius inseritur, duas litteras apostolicas veris bullis plumbeis in filis sericis rubei croceique colorum more Romanae curiae bullatas sanas et integras, non cancellatas, non viciatas, sed omni suspicione, ut prima facie apparebat, carentes michi notario publico infrascripto tradidit ad legendum, quarum litterarum apostolicarum tenores sequuntur in haec verba :

Urbanus episcopus servus servorum Dei dilectis filiis universis abbatibus monasteriorum ordinis sancti Benedicti in Remensi et Senonensi provinciis consistentium salutem et apostolicam benedictionem. Devotionis vestrae sinceritas promeretur ut vos et monasteria vestra paterna benevolentia prosequentes illa vobis favorabiliter concedamus, quae vobis et eisdem monasteriis fore conspicimus opportuna. Exhibita siquidem nobis nuper pro parte vestra petitio continebat quod nonnulli ex vobis ratione bonorum et jurium, patronatuum ecclesiarum in diversis dioecesibus consistentium ad eos et eorum monasteria pertinentium in diversis synodis, quae aliquotiens illis diebus, quibus in eisdem monasteriis festa principalia monasteriorum ipsorum in locis extra civitates et dioeceses, in quibus eadem monasteria consistunt, et a monasteriis ipsis longe distantibus celebrantur, singulis annis teneantur, personaliter comparere,se nonnumquam propter guerrarum et viarum discrimina periculis non modicis exponendo, quod ipsis laboriosum et suis monasteriis antedictis plurimum sumptuosum existit. Quare pro parte vestra nobis extitit humiliter supplicatum ut providere vobis ac eisdem monasteriis super hoc de opportuno remedio de benignitate Apostolica dignaremur. Nos igitur cupientes hujusmodi periculis, laboribus et sumptibus quantum cum Deo possimus obviare, et volentes vos et monasteria ipsa favoribus prosequi gratiosis,hujusmodi supplicationibus inclinati,volumus et vobis ac vestrum cuilibet Apostolica auctoritate concedimus, quod vos seu successores vestri monasteriorum eorumdem abbates deinceps in synodis, quae in locis extra dioeceses in quibus monasteria ipsa consistunt, contigerit celebrari ratione bonorum et jurium praedictorum, dummodo per procuratores idoneos ad hoc legitime constitutos ibidem compareatis, personaliter comparere minime teneamini, nec ad id a quocumque inviti valeatis coarctari, constitutionibus apostolicis ac provincialibus et synodalibus seu compositionibus cum locorum dioecesanis super hoc forsan factis, ac consuetudinibus contrariis non obstantibus quibuscumque ; per hoc autem aliis privilegiis vestris vobis seu vestrum aliquibus ab Apostolica sede concessis nolumus in aliquo derogari. Nulli ergo omnino hominum liceat hanc paginam nostrae voluntatis et concessionis infringere vel ei ausu temerario contraire. Si quis autem hoc attentare praesumpserit, indignationem omnipotentis Dei et beatorum Petri et Pauli apostolorum ejus se noverit incursurum.

Digitized by Google

Datum apud [498] Montempessulanum, Magalonensis dioecesis, idibus januarii, pontificatus nostri anno quinto.

Item: Gregorius episcopus servus servorum Dei dilectis filiis universis abbatibus monasteriorum ordinis sancti Benedicti in Remensi et Senonensi provinciis consistentium salutem et apostolicam benedictionem. Exigit vestrae devotionis sinceritas et religionis promeretur honestas ut petitionibus vestris,quantum cum Deo possumus,favorabiliter annuamus. Dudum siquidem foelicis recordationis Urbano papa quinto praedecessori nostro pro parte vestra exposito quod nonnulli ex vobis ratione bonorum ac jurium, patronatuum ecclesiarum in diversis dioecesibus consistentium et ad vos et eorum monasteria pertinentium in diversis synodis, quae aliquotiens illis diebus, quibus in eisdem monasteriis festa principalia monasteriorum ipsorum solemnizabantur, in locis extra civitatem et dioecesim, in quibus eadem monasteria consistebant, et a monasteriis ipsis longe distantibus celebrantur, singulis annis tenebantur personaliter comparere, se nonnumquam propter guerrarum et viarum discrimina periculis non modicis exponendo, quod ipsis laboriosum et monasteriis ipsis plurimum sumptuorum existebat, idem praedecessor voluit ac vobis et vestrum cuilibet auctoritate apostolica concessit quod vos seu successores vestri monasteriorum eorumdem abbates ex tunc in synodis, quas in locis extra dioeceses, in quibus monasteria consistebant, contingeret celebrari, ratione bonorum et jurium praedictorum, dummodo per procuratores idoneos ad hoc legitime constitutos compareatis, ibidem personaliter comparere minime teneamini, nec ad id a quoquam inviti coarctari possetis, prout in ipsius praedecessoris litteris inde confectis plenius continetur. Cum autem, sicut exhibita nobis nuper pro parte vestra petitio continebat, nonnulli ex ipsis in eisdem provinciis consistentes, praetendentes concessionem et litteras hujusmodi ad illos ex ipsis qui ipsis diebus quibus synodi hujusmodi in locis a monasteriis eorum longe distantibus celebrantur festa principalia monasteriorum eorumdem habent solemnizare et propter guerrarum et viarum pericula ad synodos hujusmodi veniendo periculis et laboribus non modicis se exponerent et hoc eisdem monasteriis existeret plurimum sumptuosum, prout in narratione litterarum earumdem erat expressum, et non ad alios aliquatenus extendi debere, nonnullos ex vobis in synodis hujusmodi per ipsorum procuratorem comparentes admittere recusaverint et recusant ac ipsos reputent, ut asserunt, contumaces, et contra eos nimis rigorose procedant in Sedis Apostolicae contemptum ac ipsorum monasteriorum praedictorum praejudicium non modicum et gravamen, pro parte vestra nobis extitit humiliter supplicatum ut providere vobis super hoc de oportuno remedio dignaremur. Nos igitur cupientes indempnitati vestrae et monasteriorum praedictorum ac discordiis et litibus, quae exinde possent verisimiliter exoriri, precavere [1], hujusmodi supplicationibus inclinati volumus et Apostolica auctoritate vobis concedimus quod vos seu successores vestri abbates monasteriorum praedictorum in synodis hujusmodi, quas ex dioecesibus in quibus ipsa consistunt contigerit celebrari, etiam si causae hujusmodi in eisdem litteris contentae seu earum aliquae locum non haberent, dummodo per procuratores vestrorum idoneos ac legitime [constitutos] compareatis, personaliter comparere minime teneamini nec ad id a quoquam compelli possitis inviti, non obstantibus praemissis per

1. *Cod.* precamine.

Digitized by Google

eosdem episcopos oppositionibus, et omnibus aliis quae idem praedecessor in dictis suis litteris voluit non obstare. Nulli ergo hominum liceat hanc paginam nostrae voluntatis et concessionis infringere vel ei ausu temerario contraire. Si quis autem hoc attemptare praesumpserit, indignationem omnipotentis Dei et beatorum Petri et Pauli apostolorum ejus se noverit incursurum. Datum Avinione secundo idus decembris [499], pontificatus nostri anno primo.

Quibus siquidem litteris apostolicis de verbo ad verbum, ac procuratorio antedicto pro parte per me notarium publicum subscriptum de mandato dictorum dominorum abbatis vicarii lectis, idem domnus abbas nomine procuratorio universorum abbatum provinciarum et ordinis praedictorum ac pro ipsis et suis monasteriis praedictas litteras apostolicas et omnia et singula in eisdem contenta praefato magistro Johanni Almarrici, tanquam vicario generali praedicti domini Noviomensis episcopi et pro ipso domino episcopo propter ejus absentiam insinuavit, intimavit, significavit, publicauit et ad notitiam ejusdem deduxit.

Tenor procuratorii de quo superius fit mentio talis est.

Universis praesentes litteras inspecturis fratres Guydo Sancti Dionysii in Francia, Johannes Sancti Vedasti Attrebatensis, Richardus Sancti Germani de Pratis juxta Parisios et Johannes Sancti Bavonis juxta Gandavum, Parisiensis et Tornacensis dioecesum, ordinis Sancti Benedicti, nigrorum monachorum, divina permissione monasteriorum abbates, praesidentes capitulo generali abbatum dicti ordinis, Remensis et Senonensis provinciarum, anno Domini millesimo trecentesimo septuagesimo tertio, die martis post Jubilate cum diebus sequentibus in monasterio Sancti Cornelii Compendiensis, praedicti ordinis, celebrati totumque praedictum capitulum salutem in Domino. Noverint universi quod nos facimus, constituimus et ordinamus venerabiles patres et dilectos nobis in Christo dominos Petrum Sancti Nicasii Remensis, Johannem Sancti Vincentii Laudunensis, Petrum Sancti Lamberti Liessensis et Bernardum Sanctae Berthae de Blangiaco monasteriorum abbates, ordinis praedicti, fratrem Guydonem Poulle, doctorem in decretis, monachum monasterii de Marchenis, Aegidium de Gardino, Johannem Canis presbyteros, Johannem Natalis, Michaelem Guerbon et Johannem Oliverii clericos, Cameracensis, Morinensis, Tornacensis et Suessionensis dioecesum, nostros procuratores et nuncios speciales ac quemlibet eorum in solidum ita quod occupantis condicio melior non existat, sed quod unus eorum incoepit alter eorum prosequi valeat et finire, ad insinuandum, notificandum et publicandum reverendis patribus et dominis dominis archiepiscopis Remensi et Senonensi eorumque suffraganeis vel eorum vicariis et cuilibet eorumdem gratias apostolicas factas universis abbatibus provinciarum et ordinis praedictorum quod de coetero ad comparendum[1] personaliter in synodis extra suas dioeceses compelli non possint, necnon prohibitiones sive sententias domini nostri papae factas vel latas contra omnes illos qui de coetero aliquid recipient vel exigent pro benedictionibus abbatum provinciarum et ordinis praedictorum seu pro confirmatione benedictionum ad vitam vel ad tempus, quas praedictos abbates et eorum conventus facere contigerit in posterum, prout praedicta omnia et singula in litteris apostolicis super hoc confectis plenius continentur.

1. *Cod.* Compendium.

Digitized by Google

Necnon in omnibus et singulis nostris nostrarumque ecclesiarum negociis et querelis motis et movendis a nobis seu nostrum altero contra quascumque personas vel a quibuscumque personis contra nos vel nostrum alterum seu ecclesias nostras, ordinis et provinciarum praedictorum, tam conjunctim quam divisim, coram quocumque judice vel quibuscumque judicibus ordinariis, extraordinariis, delegatis, subdelegatis, commissariis, officialibus, auditoribus, executoribus, conservatoribus, et aliis quibuscumque judicibus ecclesiasticis et saecularibus quacumque auctoritate fungentibus [1], dantes et concedentes dictis procuratoribus nostris et cuilibet eorum in solidum plenariam potestatem... In cujus rei testimonium nos praesidentes praedicti nomine et de consensu totius capituli, ordinis et provinciarum praedictorum, sigilla nostra praesentibus litteris duximus apponenda.

Datum Compendii in dicto monasterio Sancti Cornelii anno Domini millesimo trecentesimo septuagesimo tertio, feria quarta post Jubilate.

Approbamus dictiones interlineares quibus dicitur : et recipiendi. Datum ut supra.

Super quibus dictus dominus abbas procurator quo supra nomine a me notario publico subscripto sibi fieri publicum petiit instrumentum. Acta fuerunt haec in ecclesia Noviomensi hora decantationis vesperarum in eadem sub anno, indictione, mense, die et pontificatu quibus supra, praesentibus venerabilibus et discretis viris dominis et magistris Jacobo Engelberti, Johanne d'Ogier, Reginaldo de Thara dictae Noviomensis ecclesiae canonicis praebendatis, Petro Picardi, Radulpho le Barbier, Johanne de Croquoyson presbyteris, in eadem ecclesia perpetuis capellanis, ac pluribus aliis testibus ad praemissa vocatis specialiter et rogatis.

Historia, p. 497-500, d'après le Grand Cartulaire, p. 120.

(A suivre.)

---

1. *Cod.* fungentes.

Digitized by Google

LA PREMIÈRE COMMUNAUTÉ DE VIERGES A ROME.

Il est indubitable qu'il y avait, à la fin du VIIIe siècle, un monastère de moniales près de la basilique de Sainte-Agnès [1]. Peut-on croire qu'il existait avant cette époque ?

On a découvert, il est vrai, le 12 décembre 1901, sous le pavé du chœur de la basilique une plaque de marbre portant l'inscription suivante :

+ HIC REQUIESCIT IN PACE +
SERENA ABBATISSA . SV .
QUAE VIXIT ANNUS . PM LXXXV
DEP . CII . ID . MAI . SENATORE
+ VC . CONS . + [2]

La date de la déposition de l'abbesse est clairement indiquée : Fl. M. A. Cassiodore Senator fut consul en 514. On en a conclu qu'il y avait à Sainte-Agnès, avant 514, un monastère de vierges dont Serena était abbesse.

Cette conclusion était peut-être quelque peu hâtive. Car enfin, du simple fait que l'abbesse Serena a été ensevelie à Sainte-Agnès, on ne peut déduire qu'elle fut abbesse d'un monastère situé près de la basilique ; comme on ne peut affirmer qu'il y eut là un couvent parce qu'il s'y trouve une sépulture d'une *ancilla dei* du nom d'Agapetilla dont l'inscription et l'urne datent du IVe siècle [3]. Le P. Savio [4], qui reconnaît ce dernier point, croit cependant (et plusieurs auteurs pensent comme lui) pouvoir conclure à l'existence du monastère du seul fait de la sépulture

1. Cf. Jubaru (Fl.) *Sainte Agnès*, Paris, 1907, p. 313-314 ; Duchesne *Lib. Pontificalis*, II, p. 25 ; Kehr, *Italia Pontificia*, I, p. 158 ; Mabillon, *Annales O. S. B.*, éd. Paris, II, 443.

2. Bacci (A.). *Scavi nella Basilica di S. Agnese sulla via Nomentana*, dans *Nuovo Bull. d'Arch. Crist.*, 1901, p. 297 sq. — Voir DACL, au mot « Ama » t. I, col. 1313 sq.

3. D'autant plus que le mot *ancilla Dei* n'est pas exclusivement réservé aux femmes vivant dans une communauté.

4. Savio (F.). *Costantina, figlia dell' Imperatore Costantino Magno e la basilica di S. Agnese a Roma.* (Extrait des *Atti della R. Accademia delle Scienze di Torino*, vol. XLII, 1907), p. 20.

Digitized by Google

de Serena en ce lieu. C'est sans doute un argument ; mais à lui seul il nous paraît bien débile. Il nous semble plutôt trouver une raison valide en faveur de l'abbatiat de Serena à Sainte-Agnès dans la teneur même de l'inscription. Cette inscription, malgré sa brièveté, est très complète. Elle nous donne, en effet, le nom de la défunte, sa qualité, son âge, l'année et le jour même de sa déposition. Elle aurait donc certainement ajouté au mot « abbatissa », le nom du monastère dont Serena était supérieure s'il ne se fût pas agi du lieu même où elle était inhumée. Elle est dite abbesse tout court, parce qu'elle est abbesse de céans. De là aussi, sans doute, la place d'honneur qui lui a été donnée : sous le chœur même de la basilique.

Le grand âge de l'abbesse, 85 ans en 514, nous permet assurément de reporter l'existence du monastère à la fin du Ve siècle [1].

Quand ce monastère a-t-il été fondé ? C'est ce que vont nous apprendre les *Gesta Sanctae Agnes* [2]. Ce texte suppose qu'un monastère de vierges se trouve près de la basilique de la sainte [3]. Or, cette légende a été écrite vers 415-420 [4]. Il y avait donc au début du Ve siècle un monastère de vierges à Sainte-Agnès.

Bien plus, ce monastère, si nous en croyons l'auteur des *Gesta Sanctae Agnes*, a été fondé par Constantine, fille de l'empereur Con-

---

1. Guère au-delà puisque, somme toute, rien ne prouve que Serena se soit consacrée à Dieu dans sa jeunesse et qu'elle l'ait fait à Sainte-Agnès.

2. Texte dans Migne, PL., XVII, 735-742 ; mieux dans les AA. SS. au 21 janvier. (Janvier, t. II, p. 715-718. C'est ce texte que nous citerons), et dans Jubaru, o. c. p. 358-363.

3. « ... per quam (Constantinam) multae virgines et mediocres et nobiles et illustres *sacra velamina susceperunt* ; et quia *fides mortis damna non patitur* usque in hodiernum diem multae virgines romanae Agnen beatissimam *quasi in corpore manentem attendunt* ; et eius exemplo provocatae, viriliter integrae perseverant... » *Gesta*, § XVI. — Jubaru concède (o. c. p. 262) qu' « à lire ces lignes il semblerait que l'auteur parle d'une famille religieuse qui fait des recrues nouvelles pour combler les vides causés par la mort, et que, par conséquent, vers 420, une communauté de vierges (était) réunie auprès du corps de la martyre... » Mais plus loin (p. 264) il affirme que « l'auteur des *Gesta*... ne fait aucune allusion obvie à l'existence de ce monastère. Ses paroles ont une portée plus générale. » Et voici la raison qu'il avance : « Elles semblent s'inspirer d'un passage de la lettre à Démétriade (PL., XXII, 1107), lettre composée par saint Jérôme pour la publicité vers 414. Jérôme y montre l'exemple d'une patricienne déterminant la profession religieuse d'une foule de ses clientes ou servantes ». En réalité, il nous semble qu'il n'y a aucun parallélisme entre les deux textes ; et, en tout cas, rien ne prouve que l'écrivain se soit inspiré de saint Jérôme. Il faut donc prendre ses paroles telles qu'elles sont et telles « qu'à les lire, il semblerait que... ».

4. En effet, saint Maxime de Turin (celui qui assista au concile de Milan en 389 et mourut avant 423) fait le commentaire de ces *Gesta* dans une homélie dont l'authenticité est bien établie. Cf. Jubaru, o. c. p. 121-122 ; 133-136. — Dufourcq (A) dans le DHGE, I, 972.

Digitized by Google

stantin, morte en 354[1]. Mais ici n'entrons-nous pas précisément dans le domaine de la légende ?

Il ne nous semble pas trop difficile de dégager, d'entre les éléments légendaires des *Gesta*, une série d'éléments historiques. L'auteur, quel qu'il soit[2], est un habile rhéteur qui se plait à enjoliver son récit, à en faire un petit roman pieux, c'est entendu. Mais en lisant son œuvre, on constate que *toutes* les données chronologiques et topographiques agnésiennes sont exactes. Ce point étant capital dans la question qui nous occupe, nous devons en montrer la vérité :

Pour la chronologie, nous relevons trois indications dans les *Gesta* :

Au § 1. L'auteur donne à Agnès l'âge de douze ans. — Exactement l'âge que lui attribue saint Ambroise[3] ; tous les auteurs latins attestent l'extrême jeunesse d'Agnès[4] ; le docteur Lapponi qui fit, en 1903, l'examen médico-anatomique du chef et de la denture de la sainte affirma que « le sujet ne pouvait avoir moins de onze ans ni plus de treize ans[5] ». Si bien que le jeune âge d'Agnès est un des points « pour lesquels les gestes ne donnent prise à aucune critique et reçoivent même confirmation »[6].

Au § 11. — D'après les *Gesta*, c'est Aspasius, vicaire du préfet, qui condamne à mort Agnès. — Or, sainte Agnès fut martyrisée à l'époque la plus violente de la persécution de Dioclétien, sans doute en 305,[7] et il y eut effectivement, à Rome, vers 304-305, un vicaire appelé Aspasius ou Carpasius[8].

Au § 13, Les *Gesta* attribuent à Constantine la fondation de la basilique de Sainte-Agnès. — Ce qui est exact, comme le prouve indubitablement l'ancienne inscription acrostiche de l'église[9].

Voilà toutes les donnés strictement chronologiques contenues dans les *Gesta*. Nous avons vu qu'elles étaient exactes. — Ajoutons ceci : d'après le P. Jubaru, l'auteur des *Gesta* et celui de la *Vita Sanctae Eugeniae* seraient un seul et même personnage. Or, celui de la *Vita Sancta Eugeniae* accorde une attention spéciale aux

---

1. *Gesta* §§ XV, XVI ; cf. plus haut, note 3.
2. Jubaru le fait originaire du Nord de l'Italie (o. c. p. 135) ; Savio (o. c. p. 18) le dit Romain ou habitant Rome ; d'après A. Dufourcq (DHGE., art. Agnès, col. 972), il serait prêtre romain.
3. PL., XVI, 190.
4. A. Dufourcq, les *Gesta Martyrum romains*, p. 215.
5. Jubaru, o. c., p. 8. — Voir aussi Grisar. *Civiltà catt.* 1906, III p. 167 sq.
6. A. Dufourcq, les *Gesta Martyrum romains*, p. 215.
7. Goyau. *Chronologie de l'Empire romain* (1891), p. 371. — Allard (P.), dans le DACL, I, col. 913 ; *Hist. des Persécutions*, t. IV, p. 385. — Jubaru, o. c., p. 58-59.
8. Jubaru, o c. p. 150-151.
9. Id. o. c. p. 246 sq. — Savio (F), o. c. p. 3-13.

Digitized by Google

particularités chronologiques [1]. Il y a là de quoi confirmer encore la confiance que nous pouvons donner aux *Gesta*, à ce point de vue.

Quant à la topographie des *Gesta*, elle a les mêmes qualités d'exactitude :

§ 13. — Les données des *Gesta* relatives à la sépulture d'Agnès inhumée sur la voie Nomentane, dans un *agellus* de famille et un hypogée privé, sont confirmées par l'examen du *Cimiterium Sanctae Agnetis* [2].

§ 13. — Les *Gesta* disent que sainte Emerentienne fut ensevelie, non pas auprès de sainte Agnès, mais *in confinio agelli B. Agnes.* — En réalité, à trois cent mètres de la tombe agnésienne [3].

§ 13. — Ils affirment que Constantine s'est fait construire un mausolée près de la basilique. — De fait, la rotonde santa Costanza fut originairement le mausolée de Constantine [4].

Si donc on reconnaît que toutes les données chronologiques et topographiques relatives à sainte Agnès et à ce qui la concerne sont exactes et qu'en tous ces détails l'auteur des *Gesta* se montre fort bien informé et précis, si on admet, comme il le faut, qu'il a raison d'attribuer à Constantine la fondation de la basilique agnésienne, pourquoi lui refuser créance quand il nomme Constantine fondatrice du monastère ? Ou pourquoi « interpréter » les paroles des *Gesta* et finir par ne plus leur accorder qu'un sens très vague, qui se réduit à ceci : Constantine a fondé la basilique ; plus tard, au Ve siècle, les vierges se sont établies de préférence auprès des basiliques, notamment près de celle de Sainte-Agnès ; « à ce titre, le monastère (de Sainte-Agnès) a pu légitimement (?) se réclamer de Constantina » [5].

Pour ôter aux paroles des *Gesta* leur sens obvie, il faudrait une raison sérieuse. La seule, à notre avis, que l'on pourrait opposer, se trouve être un texte de saint Jérôme qui semble attribuer à

1. L'auteur le prouve dans la note 20, o. c., p. 151.

2. O. c., p. 174 sq.

3. O. c., p. 182 sq.

4. O. c., p. 215-223. — Allard (Paul). *Julien l'Apostat* (1903), t. I p. 32, et la note.

5. Jubaru, o. c., p. 263. — M. Pio Franchi de' Cavallieri reconnaît que, d'après les *Gesta*, c'est Constantine qui a fondé le monastère de Ste-Agnès ; mais il prétend que les cinq derniers paragraphes sont une addition tardive. *S. Agnese nella tradizione e nella legenda*, 1899, p. 63. (*Römische Quartalschrift*, 1899, Zehntes supplementheft). Le P. Jubaru a bien démontré (o. c. p. 133 sq.) qu'il n'en est rien et que l'ensemble de la composition est du même auteur.

Digitized by Google

la vocation monastique de Marcella la fondation des premiers monastères de femmes à Rome [1]. Mais remarquons tout d'abord qu'il ne faut pas prendre à la lettre toutes les initiatives que saint Jérôme, dans ses panégyriques, attribue à ses héroïnes : lui-même s'est quelquefois contredit et manifestement trompé [2]. Remarquons ensuite que ce texte, (à supposer, *dato non concesso*, qu'on accorde au mot « nulla » de ce panégyrique son sens exclusif), si on le considère d'un peu plus près, ne dit pas ce que certains pensent. Il parle non seulement de la vie d'ascète, mais de la vie monastique (propositum monachorum..., monasteriorumque disciplinam Pachomii...), et, s'il affirme qu'avant Marcella aucune femme noble n'avait embrassé ce saint état, il laisse entendre au contraire que des vierges de condition inférieure y étaient entrées depuis peu de temps à Rome : « nulla *nobilium* (il est explicite)... Romae, propter rei novitatem... ignominiosum et vile in populis ». Avant Marcella, en un mot, d'après saint Jérôme, l'état monastique semblait bon pour la plèbe non pour la noblesse. Nous pouvons donc admettre, en nous appuyant sur ce texte de saint Jérôme, qu'il y avait, à Rome, au moins un monastère avant Marcella, mais qu'aucune femme de condition n'était encore entrée dans la vie monastique [3].

Constantine a-t-elle fondé le monastère en même temps que

---

1. « Nulla eo tempore nobilium feminarum noverat Romae propositum monachorum nec audebat propter rei novitatem ignominiosum, ut tunc putabatur, et vile in populis nomen assumere. Haec... vitam beati Antonii... monasteriorumque in Thebaide Pachomii et virginum et viduarum didicit disciplinam... ». (*Epist.* 127, § 5. PL. XXII, 1087). Aussi, se basant sur ce texte, Jubaru (o. c., p. 263) conclut-il : « On ne peut fixer avant 385, année où saint Jérôme quitta Rome pour la Palestine, l'établissement du monastère de Marcella regardé comme le premier monastère de femmes à Rome. Et c'est dès lors seulement que se constituèrent les monastères de vierges comme ceux que l'on trouve au début du Ve siècle à St-Laurent ou à St-Paul-hors-les-murs ».

2. Un exemple tout à fait *ad rem* : A en croire l'*Epist.* XXII § 15 où il fait l'éloge d'Eustochium, celle-ci serait la première noble à avoir embrassé la virginité à Rome (quae quanto prima Romanae urbis virgo nobilis esse cœpisti). Or, Eustochium n'était pas née que déjà depuis de nombreuses années, la noble vierge Asella, dont saint Jérôme fait l'éloge dans sa lettre XXIV, s'était consacrée à Dieu... quelques trente ans auparavant. Et saint Jérôme ne pouvait pas ignorer non plus que Marcellina, la sœur de saint Ambroise de race patricienne, avait reçu solennellement la consécration des vierges, à St-Pierre, des mains du pape Libère, en 353, alors qu'Eustochium n'était pas encore de ce monde.

3. De Rossi soutenait déjà « essere indubitato che circà la metà del seculo IV cominciarono a Roma i convitti di vergini e vedove, disciplinati a guisa di monasteri ». (*Bull. d'Archeol. Crist.*, 1863, p. 75). Et Grisar (*Hist. de Rome*, trad. Ledos, II, p. 114). « La vie monastique a commencé à Rome avant... saint Jérôme... Dès avant l'année 340, Rome a connu non seulement des ascètes solitaires des deux sexes, mais des communautés ».

Digitized by Google

la basilique ou peu après ? c'est ce que nous ignorons. Elle a dû l'ériger en tout cas avant 350, car à partir de son mariage avec le César Gallus (351), elle résida toujours en Orient et déjà en 350 elle n'était plus à Rome mais à Sirmio. Une certaine précision cependant n'est pas impossible. Née vers 320 [1], mariée en 335 à Annibalien, veuve de celui-ci en 337, il semble tout naturel d'attribuer la fondation de la basilique et du monastère à la période de son veuvage, 337-350. Et si nous nous rappelons qu'à cette même époque Athanase vint passer à Rome trois années (c. 339-341) qu'il était accompagné de deux moines égyptiens dont l'un, Isidore, était père spirituel d'une communauté florissante de soixante-dix religieuses, et qu'ils firent avec le plus grand succès de l'apostolat en faveur de la vie monastique, peut-être pourrons-nous attribuer à cette influence la décision de Constantine de glorifier par une basilique la patronne des vierges romaines et d'y établir un monastère. Cette décision de fonder une communauté de vierges paraîtra encore plus naturelle si nous pouvons croire que Constantine, frappée par les terribles malheurs qui ont fondu sur elle et son entourage en 337, privée de son mari et de son royaume, l'âme encore tout endolorie de l'horrible massacre fratricide de Constantinople, a résolu de rester veuve et nourri la pensée de vouer à Dieu son veuvage. L'inscription qui se trouvait sur l'arc monumental de la basilique et que la princesse elle-même avait composée ou fait composer débute par ces mots :

Constantina Deum venerans CHRISTOQUE DICATA...

Le P. Jubaru reconnaît que l'expression s'appliquait spécialement aux vierges (ou veuves) vouées [2], mais il ajoute, et à juste titre, que cette qualification n'est pas exclusive, et que dans ce cas-ci elle peut signifier simplement « chrétienne ». Le P. Savio l'interprète dans le sens de « veuve vouée » (non professe) [3].

On n'a pas remarqué, en effet, que la même expression *(Christo dicata, Christo devota)* revient plus bas dans l'inscription et qu'elle y est manifestement employée dans le sens précis et particulier qu'elle avait alors de vierge vouée (non professe). S'adressant à Agnès l'inscription dit :

Dignum igitur munus martyr DEVOTAQUE CHRISTO
Ex opibus nostris per secula longa tenebis.

---

1. Savio, o. c., p. 8.
2. O. c., p. 240; p. 10.
3. O. c. p. 16.

Digitized by Google

Il nous semble donc préférable d'entendre cette expression la première fois dans le sens qu'elle a, la seconde fois, quelques lignes plus loin.

On peut conclure : Nous avons très peu de renseignements sur les premiers monastères à Rome. Par bonheur, un document du début du Ve siècle jette quelque lueur sur les origines d'un couvent de femmes. Cette lueur, si précieuse et si rare, il ne nous paraît pas qu'il faille la dédaigner : elle n'est pas trompeuse. A sa lumière, apparaît comme très probable l'existence d'une communauté [1] de vierges romaines réunies auprès du tombeau de leur patronne, sainte Agnès, grâce à la générosité et à la piété de la fille du premier empereur chrétien. — Aucun document recevable ne témoigne de l'existence d'une communauté religieuse plus ancienne à Rome. Nous pouvons donc croire que Sainte-Agnès fut le premier couvent de vierges à Rome [2].

---

1. Inutile de préciser que nous ne parlons pas ici d'un couvent parfaitement organisé à la façon des monastères des époques postérieures, mais seulement, pour employer l'expression de De Rossi, d'un de ces « *convitti di vergini... disciplinati a guisa di monasteri* ».

2. Nous n'avons pas à nous occuper de la communauté de vierges de Ste Aglaé : Les *Actes* de St-Boniface de Rome sont purement légendaires.

D. PH. SCHMITZ.

Digitized by Google

ON SOME OF THE NOTAE IN THE LEONIAN SACRAMENTARY

The unique Ms. of what is called the "Leonian Sacramentary" contains, in the original hand, a number of very abbreviated notes, thirteen in all, the meaning of which is a riddle yet unsolved. They are not all the same, but they have common features which seem to indicate that they are all of one family and which betoken a unity of method and purpose in their employment. On the other hand, they are scattered about the book in what seems quite an arbitrary fashion, and any method at all in their madness is hard to discover.—The following is a list of them with references to the pages of Dr. Feltoe's edition on which they are to be found.

PASCALI $\overline{SC}$ $\overline{F}$ $\overline{SP}$ p. 11.
PRAE$\overline{CE}$. $\overline{SF}$ p. 27.
$\overline{FE}$ p. 40.
$\overline{F}$. $\overline{E}$. $\overline{SP}$. pp. 41, 44 *(bis)*.
P . SP . F . E . p. 47.
$\overline{P}$. $\overline{F}$. $\overline{E}$. $\overline{SP}$. pp. 48, 71, 74.
$\overline{P}$. $\overline{S}$. $\overline{F}$. $\overline{E}$. p. 71.
$\overline{P}$. $\overline{F}$. $\overline{E}$. pp. 76, 77.

For the sake of completeness may be added a further note which occurs on p. 104. But this evidently belongs to a different class from the others.

$\overline{P}$CES $\overline{H}$ I$\overline{N}$ S$\overline{C}$E UFYMIA

That is, 'Preces hae (*or* habendae) i(n) n(atale) sanctae Eufemiae'. The N, I think, is not to be joined with the preceding I : it is the regular contraction in *Leon.* for *natale.* The purpose of this note is evident. It stands before a proper Preface of St. Euphemia which has somehow got inserted in one of the masses for SS. Cornelius and Cyprian. The note therefore tells us that the Preface belongs with the prayers of St. Euphemia, whose mass is the next but one ; it has none of the cha-

Digitized by Google

racteristics of the other notes, and does not help to explain them, so it need not be further discussed. We return to the others.

Attempts to elucidate these signs have usually started from the assumption either that they are descriptive of the prayers to which they are attached, or that they contain cross references intended to indicate that certain prayers are to be sought elsewhere. One or two examples of the results obtained by the application of these theories will shew how far they can be considered satisfactory.

> PASCALI SC F SP=" paschale sursum corda feriale super populum ".
> P F E SP=" preces feriales eiusdem super populum ".

These are attempts made by Probst. It cannot be said that they carry conviction ; they are far-fetched, and really nonsensical.

A more recent writer, Dr. Buchwald, has observed that several of the notes, and especially those beginning with P., occur in masses which lack a Preface. This P. he takes to be the equivalent of PRAECE(S) in the note on p. 27 ; and he surmises that *preces* must refer to the Canon (for does not St. Gregory use *prex* in this sense ?), and in particular to the Preface, with which the Canon opens. The notes, then, in general refer the reader back for missing prayers to an earlier place on the page (F., SP.=" folium " and " superius "). Hence in place of Probst's two equations, above, Buchwald proposes the following :

> PASCALI SC F SP=" paschalis secreta folii superior ".
> P . F . E . SP . =" preces folii eiusdem superiores ".

The recurrence of symbols with initial P. in masses that have no Preface of their own may be worth noting, especially as these masses are comparatively few. But it does not appear that this phenomenon presents us with the key of the problem, for :

1. One mass (p. 48) which has the signs P. F. E. SP. (after the first collect and before the Secret) has its own Preface and is in all other respects complete.

2. Two other masses (on p. 44), with the note F. E. SP., are similarly complete.

3. Throughout the book there are many masses which are incomplete in various ways, yet have no notes attached to them. — Nor are Buchwald's restorations much more convincing than those of Probst.

But there are considerations also of a general nature which

Digitized by Google

render improbable the assumption that these symbols contain cross references of any kind. For if that were their purpose, it is natural to suppose that they were inserted for the guidance of persons using the collection. But notes consisting mainly of single letters seem inadequate to that end. Familiar terms like *preces* or *super populum* might be sufficiently indicated by P. and SP. ; but F. E. could hardly suggest " feriales eiusdem ", " folii eiusdem ", or the like, to any but the person who invented these signs. We must add that the *Leonianum* has no rubrical descriptions of the prayers — *secreta, super oblata, super populum,* etc. — such as we find in true Sacramentaries like the Gelasian and Gregorian. It is not probable therefore that these terms would have been introduced by the compiler in giving cross references to prayers which bore no such labels. A mere dozen of such references, in any case, in this cryptic form and scattered about at hap-hazard, would seem singularly purposeless in so large and amorphous a collection as the *Leonianum.*—Indeed I find it more and more difficult to believe that these notes owe their origin to the compiler of the collection at all. But if not, then the only alternative would seem to be that he found them already attached to certain groups of prayers in the written materials that the used.

Before going further it is necessary to say something as to the nature of the *Leonianum.* It is not a " Sacramentary " in any real sense, but at best a repertory of prayers that might serve for the formation of a Sacramentary. " The earliest of the Roman sacramentaries, the so-called Leonine, has no claim to be a formal mass book. It is indeed ranged according to months, but it shews hardly so much outline of order as even this would imply. The collection is ample, two, three, a dozen, or even more masses being given for the same feast ; but it can evidently pretend to be no more than a body of materials brought together by a private hand " (Edm. Bishop, *Liturgica Historica,* p. 40).

What then is the genesis of the large number of masses for individual days which appear in this book, and what is the explanation of their loose and confused arrangement ? To me it seems evident that in the fifth century in Rome all but a few special prayers, such as the central part of the Canon of the Mass, prayers for ordination of the major clergy and for the consecration of Font and Chrism, must still have been said by the Pope *ad libitum,* in the sense that each time he celebrated a public Mass he composed a Preface and a set of collects for it : just as he

Digitized by Google

would, if he were accustomed to preach, compose a sermon. Not that these prayers were any longer extemporised : the Roman collects that have come down to us, with their rhythmic *cursus* and other marks of careful composition, seem to indicate that they were prepared and written down beforehand. They may have been sometimes written on loose slips of parchment ; or a Pope (St. Leo, let us say) may have kept a volume in which he caused to be entered currently, as he composed them, the prayers for Sunday after Sunday, feast after feast, year by year — those for one year differing from those of the preceding. At any rate large numbers of uncoordinated masses and prayers must somehow have accumulated in writing long before they were collected into one volume and sorted, in a rough way, by the compiler of the *Leonianum* ; and it would seem that at times this compiler had nothing further to guide him in their arrangement than such indications as were contained in the prayers themselves.

The bearing of what has just been said may not be apparent at once ; but it is hoped that it will be seen presently. Let us now return to the Leonian notes. The idea that they contain cross references, or that they are descriptive of the prayers to which they are attached, does not provide a working hypothesis, and we must look elsewhere for an explanation of them. I venture to suggest a new direction

If we read through St. Leo's sermons on the ember fasts, preached on the preceding Sundays, we shall find that all but a very few of them end with a notice of the fast to be observed on the Wednesday and Friday of that week, and of the vigil to be kept at St. Peter's on the Saturday. The form of words in which this notice is conveyed varies somewhat in the different sermons, but one clause is so nearly constant as to be practically a formula. Two examples out of nearly a score may be selected as specimens.

> Et ideo... sanctitatem vestram monemus ut quarta et sexta feria ieiunemus, sabbato vero apud beatum Petrum pariter vigilemus, cuius suffragantibus meritis ab omnibus tribulationibus mereamur absolvi, per, &c. (Serm. LXXXVI, *P. L.* liv. 438).
>
> Quarta igitur et sexta feria ieiunemus, sabbato vero apud beatum Petrum apostolum vigilias celebremus, cuius nos meritis et orationibus credimus adiuvandos, et misericordi Deo ieiunio nostro et devotione placeamus, per &c. (Serm. XCIV, *ibid.* 460).

The second of theses passages is the more characteristic of the two ; its wording, as far as " celebremus ", recurs with slight variation in the majority of the ember sermons. Now in the

Digitized by Google

Leonianum itself (pp. 108 and 114) there are similar forms for giving notice of the ember fasts and the Saturday vigil of the seventh and tenth months, and in the *Gelasianum* (ed. Wilson, p. 124) there is a common one for the fourth, seventh and tenth months. The form on p. 114 of the *Leonianum* is as follows :

> **Hac hebdomade nobis mensis decimi sunt recensenda ieiunia. Quapropter fidem vestrae dilectionis hortamur ut eadem quarta et sexta feria solitis processionibus exsequentes sabbatorum die hic ipsum vigiliis sollemnibus expleamus, quatenus apostolicis suffragantibus meritis propitiationem Dei nostri perseverantia debitae servitutis obtineat, per.**

The central portion of the Gelasian formula runs thus :

> **Quarta igitur et sexta feria sollicito convenientes occursu offeramus Deo spirituale ieiunium ; die vero sabbati apud beatum Petrum, cuius nos intercessionibus credimus adiuvandos, vigilias christiana pietate celebremus.**

Both these formulae, and especially the Gelasian, have remarkable coincidences with the language of St Leo's sermons ; and there is every reason to believe that they go back to the fifth century.

But the giving out of notices in Rome in the fifth century was not confined to the occasion of the ember fasts. Another set of St. Leo's sermons (nos. VI-XI, those *de Collectis*) contain announcements that on such and such a day of the week there will be a collection in all the regionary churches for the benefit of the poor. St. Leo tells us that *the first* of these collections was instituted to take the place of a pagan festival. Dom Morin has suggested that the " fête des Collectes " took place at the time of the Ludi Apollinares (5-13 July). This may very well be true, but only in the sense that the ' prima collectio ' was connected with that occasion ; for that there were several of them in the course of the year clearly appears from a passage in which St. Leo states the purpose of the institution, thus : " ut in diversis temporibus quidam essent dies qui devotionem fidelis populi ad collationem publicam provocarent " (Serm. XI, cap. 2). Here are a couple of examples of the manner in which St. Leo announces these collections. " Ventura igitur dominica, dies collectarum futura est " (Serm. VI). " Et quia die dominica prima est futura collectio, omnes vos ", etc. (Serm. X). There were no doubt other services besides of which the time or place, or both, were accustomed to be notified.

In the texts quoted above there are certain points which deserve

Digitized by Google

attention. (1) In the first place, the basilica of St. Peter was the church in which all the Saturday vigils were celebrated, — a fact of which record is still preserved in the Roman Missal, — and doubtless many other services were held there. St. Leo and the Gelasian formula use the expression " apud *beatum* Petrum " ; but the official name of the basilica was " *Sancti* Petri ". (2) Next, in the Leonian formula (Feltoe p. 114) we have the expression " solitis *processionibus* " in reference to the Wednesday and Friday fasts. Now " processio " in the fifth century did not mean a procession in our sense of the term. It denoted any public celebration in church, and especially that of the Mass[1]. (3) In the two pieces quoted from St. Leo's sermons *de Collectis* we have the expressions " dies collectarum *futura est* ", and " *est futura* collectio ". Let us now turn again to the Leonian notes. Seven of them begin with the letter P., and eight contain the symbol SP., while F. E. occurs in all but two of them. I am going to suggest (and I wish to make it clear that this is no more than a suggestion) that the notes in the *Leonianum* are nothing but short memoranda of notices to be given out in church.

We may first consider some of the longer signs. (a) P. F. E. SP. occurs three times. (b) P. SP. F. E. (once) differs only in having the SP. in the second place instead of the last : it can hardly have a different signification. (c) As regards P. S. F. E. (once), it seems legitimate to conjecture that this was originally identical with (a), but has lost the P after S.

Now if P. should stand for " processio ", F. E. for " futura est ", and SP. for " (ad *or* apud) Sanctum Petrum ", we have the following quite intelligible memorandum :

" P(rocessio) F(utura) E(st) (ad *or* apud) S. P(etrum) ".

The crucial item in this solution is the sign SP. Does it denote a place, a church ?

The first of all these notes (p. 11) is PASCALI SC F SP. Dr. Feltoe suggests that SC is for ' sacrificium '; but in that case the

1. That " processio " in this sense was a common technical term may be seen by consulting the following references : *Quaest. vet. et nov. test.* CXXVII, 35 ; St. Leo *Ep.* IX *(ad fin.)* ; Gelasius I *Epp.* XIV 25, (ed. Thiel p. 376), XXV, (p. 392), XXXIII, (p. 448), XXXIV, (p. 449), XXXV, (p. 449), Fragm. VIII, (p. 487), XXI (pp. 495-6 : three times), XXIII, (p. 497), XXXVIII, (p. 504). It is Gelasius's almost invariable term for a public celebration in church. Compare *Sacr. Gelas.* lib. I, nº 38, (ed. Wilson, p. 67), " in huius diei processione ", i. e. in the Mass of Holy Thursday ; and see Ménard's *Notae* (p. 177) to his *Liber Sacramentorum.*

Digitized by Google

final I of the first word must be treated as an error for E. May not the S belong to the first word ? In either case it seems clear that this note conveys information about some paschal *celebration*, and as the time is sufficiently indicated by the first word " pascali ", the following letters most naturally refer to the place, that is the church.

Again, it is to be observed that no less than five of the notes which contain the letters SP. fall between pp. 41-48 — that is, among the masses for SS. Peter and Paul in the month of June. Further, in one of these masses (p. 48) we have the full formula P. F. E. SP. ; and the very next mass (still one of SS. Peter and Paul) is headed by the rubric " Item ad scum Paulum ". Does not this rubric stand in some relation to the note attached to the previous mass ? How could the compiler know that this one mass was for use at St. Paul's ? The rubric must surely be older than the compilation itself, and have been copied in (like the other notes) from one of the original sources of the collection ; and there St. Paul's name would, of course, have to be indicated sufficiently to distinguish him from St. Peter.

What now of the remaining notes ? There are two other groups which lack only, either P. at the beginning, or SP. at the end. Here we must remark that we have no assurance that all the notes are now in their complete original form. But on the other hand it is not necessary, for the solution here proposed, that " processio " should have been indicated in every case — it might sometimes have been left to be understood, and F. E. SP. might still=" [processio] futura est [ad] S. Petrum ". Or again, the name of the church need not always have been required. We cannot expect to account for all such variations ; but one thing seems certain, namely, that they *are* merely variations ; and if we have found the clue to one group, we have the clue to the whole series. For no one can doubt that P. F. E. SP., P. SP. F. E., P. S. F. E., F. E. SP., and P. F. E. (which account for 10 out of the total of 13) all say, in longer or shorter form, the same thing.

There is another point which deserves attention in view of St. Leo's announcements of the ember fasts and the collections. It is this, that several of our notes are attached to, or occur in the immediate neighbourhood of, masses not for feasts but for other special occasions.

The note on p. 27 comes in a mass immediately preceding one " in ieiunio mensis quarti " ; and the mass in which it occurs is

Digitized by Google

one for Whit Sunday, on which day St. Leo preached his annual sermon *de Ieiunio Pentecostes* (ending with notice of the coming fast and vigil).

The note on p. 41 is at the end of a mass entitled " Post infirmitatem ".

The first note on p. 44 is at the end of a mass which precedes another " Post infirmitatem ".

The second note on that page is at the end of the mass " Post infirmitatem " itself.

The two notes on p. 71 occur, one within a mass which makes mention of the " Romani nominis rectores ", the other in the preceding mass.

The note on p. 77 is at the end of a mass that is followed by one with the heading " Inc preces diurnae cum sensibus necessariis ", and of which the first two prayers are again concerned with the " Romani principes " and the " Romana securitas ".

It may be asked : If these notes are, as suggested, memoranda of church notices, how is it that they come to be attached to certain mass prayers ? Here we are reduced to mere conjecture ; for evidently in such a matter as this we can do no more than suggest possibilities. We have seen that in the fifth century the Pope, when he celebrated and preached, as St. Leo did, was not above giving out " notices for the week ". Possibly he would do the same even on occasions when did not preach. In either case he might wish to have something to remind him that a notice needed to be given out. This would conveniently be supplied by a few letters attached to the prayers he had composed, or selected, for the mass of the preceding Sunday or feast day. Almost anything would suffice, and the letters need not represent a grammatical sentence.

But again we may consider what was the probable practice observed in the churches of Rome other than the Pope's own basilica. Were the local presbyters licensed to compose their own collects and Prefaces ? That is not what we should expect at Rome : it is far more probable that the priests in charge of the titular churches were accustomed to receive copies of the official prayers composed either by the Pope himself or under his eye. It is conceivable that a set of prayers thus received may sometimes have had jotted upon it a memorandum of the occasion on which it was to be used, or of some announcement to be made to the people on that occasion.

We cannot hope to explain everything ; and here we are almost

Digitized by Google

completely in the dark. Yet one thing, I venture to say, is reasonably certain : that the Leonian notes contain nothing in the nature of cross references within the book itself, and therefore that they were not added by the compiler of the collection or by a later editor, but were found already attached to certain groups of prayers that formed part of the scattered materials out of which the collection was made. And if this is true, it does seem probable that they refer to the occasion on which, and place at which, the prayers were to be used.

The proposed solution is offered for what it may be worth. I am quite prepared to see it " turned down ", or even disproved altogether ; but it seemed worth while to throw out a suggestion which, if it could be verified, would shew these *notae* in the *Leonianum* to be of much greater historical interest than has hitherto been suspected.

R. HUGH CONNOLLY

Digitized by Google

SOMMAIRE DE L'EXPOSITION DE FLORUS SUR LES ÉPÎTRES.

Le recueil de Bède étant désormais défini et facilement reconnaissable [1], il peut être utile de fixer de même la physionomie de l'Exposition de Florus.

Les manuscrits de cet ouvrage — on le sait déjà — sont très nombreux. Il serait aisé, mais fastidieux, d'énumérer tout de suite une cinquantaine d'exemplaires, conservés surtout dans les bibliothèques françaises [2]. Au XIIe siècle, l'ouvrage paraît avoir joui d'une grande faveur ; on le rencontre dans la plupart des grandes bibliothèques, si étendu qu'il soit et, par suite, quelque effort qu'ait demandé le travail de copie. A cette date, généralement, il porte le nom de Bède, et le titre-prologue a disparu. Au contraire, les manuscrits qui remontent aux siècles suivants forment une

---

1. Voir l'étude précédente : *La collection de Bède le Vénérable sur l'Apôtre*, dans *Revue Bénédictine*, janvier 1926, p. 17 sqq. J'ai réuni dans la première partie de cette étude nombre de faits qui concernent directement le commentaire de Florus, lequel a été confondu souvent, dans le passé, avec celui de Bède. Je suppose donc maintenant ces faits connus ; j'y renverrai au moyen de la rubrique « *Bède* » et des numéros d'ordre selon lesquels ces faits sont énumérés.

2. Dès le IXe siècle, le commentaire de Florus était transcrit à Saint-Gall (*Bède*, nº 16, en note). Saint Odilon en fit faire pour l'empereur Henri II une magnifique copie qui passa presque aussitôt dans la bibliothèque capitulaire de Bamberg (*Bède*, nº 27). J'ai indiqué aussi le manuscrit de Cologne qui porte le nom de « l'abbé Pierre » (*Bède*, nº 29) ; peut-être dérivait-il d'un archétype italien (*Bède*, nº 31, en note) ; il ne contient que la partie de l'Épître aux Romains. Il y a vraisemblablement d'autres exemplaires en Allemagne ; je ne les ai pas recherchés. Je mentionnerai tout à l'heure celui de Lisborn, conservé maintenant à Berlin, qui représente une bonne tradition. L'Ordre de Cîteaux, au sein duquel le commentaire paraît avoir été beaucoup goûté, dut le répandre un peu partout. En Italie, l'ouvrage a pu passer d'assez bonne heure. On en trouve une collection incomplète au Mont-Cassin : nº 39, XIe siècle (Rom.-II Cor.). C'est en Italie, m'a-t-il semblé, que l'attribution à Pierre de Tripoli fut imaginée, de manière à prendre place dans la tradition littéraire ; il subsiste au moins trois manuscrits de ce type (*Bède*, nos 14, 22, 29, 31), et l'un d'eux, celui de Bessarion à Venise, nous conduit jusqu'au XVe siècle. Pour l'Angleterre enfin, je signalerais une collection de Christ Church, Cantorbéry, écrite au XIIe siècle, dont le premier volume est à Trinity College, Cambridge, nº 119, et le second à Oxford, Bodleian Library, *Bodl.* 317 ; en outre, deux exemplaires incomplets à Oxford : Balliol College nº 178 (II Cor.-Hebr.), Exeter College nº 18 (I Cor.-Hebr.), l'un et l'autre du XIIe siècle.

Digitized by Google

exception. Les commentaires du Lombard et de Gilbert de la Porrée, pour ne rien dire des autres [1], devaient fatalement l'emporter dans l'estime des gens d'école. Ceux-ci ne négligeaient pas les Pères ; loin de là. Mais la vaste compilation du diacre lyonnais, même abritée sous le grand nom de saint Augustin, appartenait à un genre désuet. Raban, Claude, Haimon-Remi, si populaires eux aussi depuis le IXe siècle, — les énigmatiques « gémeaux » d'Auxerre surtout, — ne résistèrent pas mieux aux nouvelles influences. On se servit de leurs ouvrages ; on cessa de les transcrire complètement.

Ayant affaire à l'Exposition de Florus, les rédacteurs des catalogues modernes ont été fréquemment embarrassés soit par l'anonymat soit par la mention de Bède ; en outre, par la réelle complexité du texte. De là, presque toujours, une description fantaisiste ou insuffisante. Mais c'est surtout en présence de tomes dépareillés, c'est-à-dire d'un second ou même d'un troisième volume, privé de la portion antécédente, [2] que les bibliographes se sont montrés inférieurs à leur tâche. Par exemple, la distribution ROM.-I COR., II COR.-HEBR. est fort répandue [3] ; mais cette autre n'est point rare : ROM., I-II COR., GAL.-HEBR. [4]. Il importe

1. Voir les listes de H. DENIFLE, *Luther und Lutherthum* : *Quellenbelege*, Mayence 1905.

2. *Bède*, n° 16, en note.

3. A remarquer que, dans le vrai Bède, les extraits réunis pour II COR. commencent par la même citation : « Amat Paulus dici a nobis... » Les deux ouvrages se rencontrent sur d'autres points que je signalerai ; celui-ci favorise davantage l'illusion. Pour distinguer donc, en ces endroits, le faux Bède, c'est-à-dire Florus, du vrai Bède, il est nécessaire d'avoir égard au contexte. Ce sont, probablement, ces coïncidences matérielles qui ont empêché Denifle de voir clair en la circonstance (*Bède*, n° 29). J'aime à croire que les présentes notes serviront à guider les érudits intéressés. Au surplus, Florus est reconnaissable sans effort d'attention, grâce à la longueur de ses développements. Robert de Torigny avait bien vu la différence d'étendue des deux ouvrages (*Bède*, n° 7). L'*Expositio* est, au total, cinq ou six fois plus considérable que le *Collectaneum*.

4. On pouvait adopter l'une ou l'autre division, selon qu'on désirait avoir deux grands volumes ou trois moindres. L'ouvrage est tel en effet que deux ou trois parties étaient à peu près égales, respectivement. Je donnerai quelques exemples précis de la composition du recueil et de la proportion relative des expositions particulières. — 1° Le manuscrit de Troyes n° 96 (voir *Bède*, n° 13 en note et ci-dessous) est formé de 300 feuillets. L'exposition de ROM. remplit environ 90 feuillets ; celles de I COR. — II COR., 95 feuillets (soit : début de I COR., fol. 90v ; de II COR., fol. 161v) ; les expositions suivantes GAL.-HEBR. remplissent 115 feuillets (depuis fol. 185r). Si l'on plaçait la division entre I COR. et II COR., on aurait deux parties de 161 et 139 feuillets. — 2° Le manuscrit de Troyes n° 236, admirablement copié à Clairvaux au XIIe siècle, comprend deux volumes : ROM.-I COR., 242 feuillets ; II COR.-HEBR., 196 feuillets ; ce deuxième volume est précisément intitulé : « Secunda pars libri Flori in expositione secundae epistolae ad Corinthios ». De même, les manuscrits de Berlin *Theol. Fol.* 340-341 (Lisborn, XIIe)

Digitized by Google

donc de connaître précisément la composition du recueil et de ses parties. Le tableau reproduit par Migne[1] ne suffit pas à représenter avec assez de netteté les principaux traits de l'Exposition.

A propos du recueil de Bède, j'ai désigné la catégorie des exemplaires passés sous le nom de Pierre de Tripoli[2]. J'ai indiqué aussi, maintes fois, les témoins de l'espèce commune et, notamment, j'ai signalé l'archétype probable de Lyon, malheureusement incomplet, ainsi que la copie du prévôt Mannon à Troyes[3]. Négligeant maintenant les déformations ultérieures et banales, je vais décrire brièvement le type premier, en me servant, pour la plupart des détails, de ce manuscrit de Troyes, qui a le plus de chances de nous restituer complètement l'original[4].

Je ne crois pas me tromper en rapportant ce volume, d'après le seul critère paléographique, aux environs de l'année 850 ; il pourrait même être un peu plus ancien. Il est composé de 300 feuillets du format in-folio[5]; vu les dimensions, la page est partagée en deux colonnes. L'écriture calligraphique est d'une seule main, d'un bout à l'autre. Le titre-prologue (fol. 1v) est tracé en petites capitales de la forme dite « rustique ». De même, dans la suite, les titres particuliers, le texte de saint Paul et les références aux ouvrages de saint Augustin sont donnés selon l'alphabet capital. C'est, à tous égards, un travail splendide.

L'élément distinctif est le titre développé de l'Exposition, qui vaut un prologue. L'auteur ne s'y nomme pas ; mais, rapproché des autres recueils de Florus[6], il suffirait à dénoncer sa main,

---

sont composés de 223 et 216 feuillets. — 3° La collection de Saint-Gall en trois volumes (nos 279, 280, 281, IXe siècle), est composée de 395 (394), 434 et 562 pages ; de même, la collection de Clairmarais à Saint-Omer (nos 25, 208, 24 : XIIe), de 157, 161 et 154 feuillets, et l'on trouve ici la mention : « Tercia pars Flori », dont il y a d'autres exemples (*Bède*, n° 16, en note). — J'ajoute le détail du manuscrit de Troyes n° 96 pour la troisième partie, depuis GAL., afin qu'on puisse se rendre compte de l'étendue de ces derniers extraits, beaucoup moins nombreux : GAL. fol. 185r ; EPH. 202v ; PH. 219r ; COL. 234r ; I TH. 244r ; II TH. 249r ; I TIM. 251v ; II TIM. 267r ; TIT. 275r ; PHIL. 277r ; HEBR. 277r-300r.

1. *P. L.*, CXIX, 279-420 (*Bède*, n° 23).

2. *Bède*, nos 14, 22, 29 31 ; voir aussi, pour l'origine et la discussion de ce patronage, nos 1, 7, 11, 13, 16.

3. *Bède*, nos 5, 6, 7, 8, 9, 13 (sur la copie de Troyes), 16, 21, 25 (sur l'archétype de Lyon), 27, 29.

4. Il y a quelques petits points pour lesquels j'ai dû compléter mes notes sur le manuscrit de Mannon au moyen d'autres manuscrits.

5. La souscription du prévôt de Saint-Oyan († 880) se lit à la première page (fol. 1er), tracée en caractères « rustiques » : VOTO BONaE MEMORIaE MANNONIS | LI BER | AD SEPVLCHRVM SCI AVGENDI OBLATVS.

6. Voir surtout son Exposition de la Messe : *P. L.*, CXIX, 15 sq. ; cf. *Dict. Archéol. Chrét. et Lit.*, article *Expositio missae*, V 1, 1922, c. 1025.

Digitized by Google

même si la tradition, dès le IXe siècle [1], dirigée sans doute par une personne bien instruite de la composition, n'avait point désigné le célèbre diacre de l'Église de Lyon.

Ce curieux titre a fini par tomber dans l'oubli. Il avait, en effet, contre lui sa longueur. Cependant, l'on en retrouve maintes traces dans les manuscrits du XIIe siècle, et là même où les noms de Bède et de Pierre de Tripoli étaient déjà reçus. De plus, il s'est parfois maintenu entièrement, très peu modifié.

Outre le manuscrit de Notre-Dame de Laon, nº 105 (=*L*), qui remonte au IXe siècle et diffère à peine de la copie de Mannon [2], je citerai en note l'exemplaire de Nîmes nº 36 (=*N*) [3], l'un des témoins de « l'abbé Pierre » [4], et celui de Lisborn à Berlin *(Theol. Fol.* 340=*B)* [5]. Il doit en exister quelques autres encore, fidèles à l'ancienne tradition [6].

Mais il est particulièrement intéressant de recueillir les transformations de la rédaction originale.

1. Dans l'exemplaire de Clairvaux (Troyes nº 236), cette rédaction a été diminuée de toute la seconde partie, et ce qui en reste considérablement modifié [7]:

> In nomine *dei* et saluatoris Iesu Christi. *incipit collectio* expositi*onis* epistolarum beati Pauli apostol*i* digest*a per* ordinem ex libris sancti Augustini episopi *et* doctoris *eloquentissimi*. In qua expositione licet nonnulla ex uerbis apostoli omissa uideantur, tam*en* quecumque difficiliora profundior*aque* ibi *uidentur, ut clare et diligenter* tract*ata* inueniuntur.

2. Dans l'exemplaire de Saint-Laurent de Liège (Bruxelles, nº 9369) [8], la dernière phrase seule a été supprimée, mais le copiste a jugé bon d'introduire le nom de Florus :

---

1. Voir le texte signalé par Mabillon, *Bède*, nº 16.
2. Cf. *Catalogue Général...*, série in-4º, I, 1849, p. 93.
3. Le texte est lacuneux vers la fin, mais facile à compléter.
4. *Bède*, nº 29. Si je suis bien informé, le manuscrit de Cologne nº 73, qui est un autre témoin de « l'abbé Pierre, offre aussi le long titre (fol. 2v) ; voir *Bède*, ib.
5. Cf. V. Rose, *Verzeichniss der lateinischen Handschriften (zu Berlin)*, II, 1, 1901, p. 164.
6. J'ai noté, en particulier, l'exemplaire de Saint-Vaast, à Arras, nº 22 (à dater XIIe siècle, et non pas XIIIe: Rom.-I Cor.). Néanmoins, on lit à la fin, dans une formule qui reprend les premières lignes du titre : « Explicit expositio epistolae primae ad Chorinthios collecta ex dictis beati Augustini magni doctoris a Beda ». L'exemplaire de Vendôme nº 42 (fin du XIIe siècle : Rom.-I Cor.) paraît avoir retenu également le titre complet.
7. J'indique les changements par l'italique ; de même, pour les titres suivants.
8. Voir le *Catalogue* de v. d. Gheyn, nº 283 ; et cf. *Revue Bénédictine* XXXVII, 1925, p. 170, nº 46.

Digitized by Google

In hoc uolumine continetur expositio epistolarum beat*i* apostoli *a quodam Floro*... in quantum dominus adiuuerit penetranda.

3. Les exemplaires de Saint-Bertin (Saint-Omer n° 51) et de Clairmarais (Saint-Omer n° 25) [1] offrent, au contraire, le texte complet ; mais, en revanche, ils affirment l'attribution à Bède, au moyen d'une grossière interpolation :

In nomine domini et saluatoris nostri Iesu Christi in hoc uolumine continetur expositio epistolarum beati Pauli apostoli *a uenerabili Beda presbitero ut gesta Anglorum testantur* collect*a* ex libris sancti Augustini episcopi doctoris eximii et fidelissimi sicut *in singulis* locis ascripti sunt. In qua... uberius instruatur.

4. Enfin, nombre des manuscrits ne présentent plus qu'un titre abrégé, où subsistent tout juste quelques mots du texte primitif ; tel l'exemplaire de Corbie (B. N. *lat.* 11575) [2].

Expositiones epistolarum beati Pauli apostoli ex libris sancti Augustini doctoris eximii a quodam Floro collecti ;

tel encore l'exemplaire de Saint-Amand (Valenciennes n° 87) [3] :

In nomine domini incipit liber florum uenerabilis Bede presbiteri ex libris beati Augustini doctoris eximii super epistolas beati Pauli apostoli [4].

On finit ainsi par obtenir un libellé rudimentaire, comme celui qui figure dans un volume de l'Université de Paris, n° 175 (XIIe siècle) :

Liber Bede de uerbis Augustini super epistolas Pauli ;

ou cet autre plus vague, fourni par l'exemplaire de Jumièges (Rouen n° 530) [5] :

Expositio beatissimi Augustini nostri doctoris super Paulum [6].

---

1. *Ib.*, XXXVI, 1924, p. 134 sq., n°s 29, 30. — On a semblablement dans l'exemplaire de Saint-Victor, à l'Arsenal, n° 497 (Rom.-I Cor.), une rédaction du titre interpolée : « In nomine... et in ordinem digesta a uenerabili Beda presbitero... »

2. *Bède*, n° 13, en note ; Mabillon s'est aussi référé à cet exemplaire, *Bède*, n° 16.

3. *Bède*, n° 29.

4. Au commencement du second volume, Valenciennes n° 88, on lit un peu différemment : « In hoc codice continetur pars secunda expositionis epistolarum beati Pauli apostoli collecta a Beda ex libris beatissimi Augustini episcopi ».

5. Collection formée de deux volumes. Rouen, n°s 530 et 531. (à Jumièges *B.* 47, 48).

6. L'exemplaire de Fécamp, (Rouen n° 464) qui consiste en un seul volume de très grand format comme celui de Nîmes (478 × 360), est intitulé tout pareillement : « Expositio beati Augustini doctoris in epistola ad Romanos ». Le souvenir du titre authentique est très léger ; il est certain, néanmoins.

Digitized by Google

L'édition de 1499 offre, au contraire, une rédaction factice et trompeuse, qui dépend tout ensemble, je crois. de l'ancien titre interpolé et du propre témoignage de Bède [1] :

> **Expositio epistolarum beati Pauli apostoli excerpta a Venerabili Beda presbytero ex diuersis opusculis sancti Augustini et in unum corpus collecta.**

Voici maintenant la teneur authentique du titre et la suite exacte des expositions, avec l'indication, pour chacune, des premiers et des derniers extraits. J'ai seulement à rappeler qu'on trouvera dans Migne la liste complète de ces extraits, rapportés à l'édition bénédictine.

Il me paraît superflu d'insister, pour le moment, sur le choix même fait par Florus. Les citations les plus intéressantes concernent les sermons ; ce n'est pas ici le lieu de classer les titres que leur donne le diacre lyonnais.

> **In nomine domini et saluatoris nostri Iesu Christi in hoc uolumine continetur expositio epistolarum beati Pauli apostoli collecta et in ordinem digesta ex libris sancti Augustini episcopi doctoris eximii et fidelissimi, sicut singuli suis locis adscripti sunt. In qua expositione licet nonnulla**
> **5 ex uerbis apostoli omissa uideantur, tamen deo auxiliante, et per doctorem mirabilem mirabiliter agente, quaecumque difficiliora, profundiora, uel excellentiora ibi inueniuntur, tam diligenter paene omnia et praeclara tractata sunt, ut diuina gratia adspirante, pio et prudenti ac studioso lectori sufficere possint, ad instructionem doctrinae, ad exercitationem**
> **10 ingenii et ad ea quae intermissa sunt facilius inuestiganda, atque in quantum dominus adiuuerit penetranda. Cui profecto nec prolixitas nec multiplicitas expositionis debet esse onerosa. Quae ob hoc praecipue procurata est, ut sensus studentium magis magisque exerceatur legendo et intellegendo uiuacius atque uberius instruatur.**

Distinctionis signa allata sunt ex Mannonis praepositi codice (T), sed ad usum modernorum accommodata : quae Berolinense uolumen fideliter exhibet, Nemausense uero prorsus omittit ; de Laudunensi certum testimonium non habetur. 2 continentur expositiones *B* aepistol. *N* collectae *B* ordine *N* 3 digestae *B* aepisc. *N* exsimii *L* 4 singulis *LN* singulae *B* asscripti *N* asscriptae *B* non nulla *B* nulla non *N* et] ei *N ut uidetur* 6 mirabilem *om. N* 7 inueniantur *N* pene *BLN et T, sane, ex correctione.* preclara *B* praeclare *LN* 8 aspirante *BN* 10 et ad ea] ea(m)de(m) *sic N* intromissa *N* 12 *ex* multiplic * * * *plura uerba deficiunt in N, sed scriptoris accurationem reliqua clare ostendunt* precipue *BN* accurata *L* 13 intellendo *sic T* intellig. *BLN*

1. *Bède*, n° 9. Le titre que je donne ci-dessous (et qui reparaît seul, avec une légère inversion, dans la réimpression de 1649) est celui qui se présente au début même du commentaire ; le titre du volume appartient exclusivement à l'éditeur.

Digitized by Google

I In nomine domini nostri Iesu Christi incipit expositio epistolae ad Romanos sancti Augustini episcopi.

Paulus seruus Christi Iesu uocatus apostolus... ex resurrectione mortuorum Iesu Christi domini nostri [ROM. I, 1-4].

EX LIBRO DE SPIRITV ET LITTERA. Paulus apostolus qui cum Saulus prius uocaretur non ob aliud quantum mihi uidetur hoc nomen elegit... magis exerceat membra quam frangat.

EX TRACTATV PSALMI LXXII. Memento de synagoga...

(EX LIBRO CONTRA MAXIMINVM II... ITEM EX EODEM LIBRO)... non per gratiam particeps sapientiae, sed sapiens immobilitate atque immutabilitate naturae.

Explicit ad Romanos.

II Incipit expositio epistolae ad Corinthios primae.

Paulus uocatus apostolus... uocatis sanctis [I COR. I 1-2].

EX SERMONE EVG. DE MVLIERE CHANANEA. Paulus primo Saulus hoc est primo superbus post humilis...

(EX SERM. ALTERCATIONIS CVM PASCENTIO ARRIANO)... Maranatha definiuit donec dominus redeat.

Explicit ad Corinthios I^ae^.

III Incipit expositio epistolae ad Corinthios II^ae^.

Paulus apostolus Iesu Christi per uoluntatem dei. [II COR. I 1].

EX TRACTATV EPISTOLAE IOH. VIII. Amat Paulus dici a nobis peccata sua ut glorificetur...

(EX SERMONE CONTRA PELAGIANOS)... Virumque enim in scripturis habes.

Explicit ad Corinthios II^ae^.

IV Incipit expositio epistolae ad Galatas.

Paulus apostolus non ab hominibus... qui suscitauit eum a mortuis [GAL. I 1].

EX LIBRO RETRACTATIONVM. Priores sunt ceteri apostoli per Christum adhuc ex parte hominem...

(EX TRACTATV PSALMI LXVII)... sed filii promissionis deputantur in semine.

Explicit ad Galatas.

V Incipit expositio epistolae ad Ephesios.

Paulus apostolus Christi Iesu... in laudem gloriae eius. [EPH. I 1-12].

EX LIBRO DE PRAEDESTINATIONE SANCTORVM. Elegit deus in Christo ante mundi constitutionem membra eius...

(EX LIBRO DE DONO PERSEVERANTIAE)... uerum etiam non habentibus poscimus dari.

Explicit ad Ephesios.

VI Incipit ad Philippenses [1].

Paulus et Timotheus serui Iesu Christi... a deo patre nostro et domino Iesu Christo. [PH. I 1-2].

---

1. A partir de cette Épître jusqu'à la fin, les mots *expositio epistolae* sont omis dans le titre ; les manuscrits de Lyon et de Troyes s'accordent exactement sur ce point ; celui de Berlin (Lisborn) ajoute *epistola*.

Digitized by Google

EX TRACTATV EV. SEC. IOH. LXXXII. Sicut duo sunt timores qui faciunt duo genera timentium...

(EX LIBRO II DE SERMONE DOMINI IN MONTE)... sed propter communionem caritatis ab eis quaerebatur.

Explicit ad Philippenses.

VII Incipit ad Colossenses.

Paulus apostolus Christi Iesu... in partem sortis sanctorum in lumine [COL. I 1-12].

EX TRACTATV PSALMI XXX. Tunica illa domini desuper texta quae significat caritatis aeternitatem...

(EX LIBRO DE CORREPTIONE ET GRATIA)... nisi ut in eo quod factum est in nobis perseueretur a nobis.

Explicit ad Colossenses.

VIII Incipit ad Thessalonicenses I^ae[1].

Paulus et Siluanus et Timotheus ecclesiae Thessalonicensium in deo patre et domino Iesu Christo. [I TH. I 1].

EX TRACTATV PSALMI LXXXI. Iudaeorum proprie synagoga dici solet quamuis et ecclesia dicta sit...

(EX LIBRO DE PERFECTIONE IVSTITIAE HOMINIS)... Et tamen eo ipso quod uerum dicit : Dimitte sicut et nos dimittimus, sine peccato se non esse declarat.

Explicit ad Thessalonicenses I^ae.

IX Incipit ad Thessalonicenses II^ae.

Paulus et Siluanus et Timotheus... et abundat caritas uniuscuiusque uestrum in inuicem. [II TH. I 1-3].

EX LIBRO DE GRATIA ET LIBERO ARBITRIO. Hoc dixit ne forte de tanto bono quod ex deo habebant...

(EX TRACTATV PSALMI C)... Audi epulas piorum : Beati qui esuriunt et sitiunt iustitiam quia ipsi saturabuntur.

Explicit ad Thessalonicenses II^ae.

X Incipit ad Timotheum I^ae.

Paulus apostolus Christi Iesu... magis quam aedificationem dei quae est in fide. [I TIM. I 1-4].

EX LIBRO CONTRA INIMICVM LEGIS ET PROPHETARVM. Quod iste profanas et aniles fabulas et genealogias infinitas appellasse apostolum existimat...

(EX TRACTATV EV. SEC. IOH. XCIIII)... et fidem rerum quas credere paruuli praecipiuntur uelut imperitiam deridere.

Explicit ad Timotheum I^ae.

XI Incipit ad Timotheum II^ae.

Paulus apostolus Christi Iesu... sed uirtutis et dilectionis et sobrietatis. [II TIM. I 1-7].

EX LIBRO DE GRATIA ET LIBERO ARBITRIO. In hoc apostoli testimonio cauere debemus ne nos arbitremur non accepisse spiritum timoris dei...

---

1. De même *primae*, et plus loin *secundae*. et semblablement encore pour les Épîtres à Timothée, dans le manuscrit de Lyon.

Digitized by Google

(EX LIBRO I DE SERMONE DOMINI IN MONTE)... sed officia fraternitati debita per aliquam infirmitatem animi non exhibuerit.

Explicit ad Timotheum II^ae.

XII Incipit ad Titum.

Paulus seruus dei... a deo patre et Christo Iesu saluatore nostro. [TIT. I 1-4].

EX LIBRO DE CIVITATE DEI XII. Dicit apostolus tempora aeterna nec futura sed quod magis est mirandum praeterita...

(EX LIBRIS CONTRA FAVSTVM TIT. XXIII)... Si autem quod non uidemus speramus, per patientiam expectamus.

Explicit ad Titum.

XIII Incipit ad Philemonem.

Paulus uinctus Iesu Christi... uti non quasi ex necessitate bonum esset sed uoluntarium. [PHIL. 1-14].

EX LIBRO DE PERFECTIONE IVSTITIAE HOMINIS. Ad Philemonem scripsit apostolus... et operari pro bona uoluntate.

Ita frater ego et fruar in domino refice uiscera mea in domino. [PHIL. 20].

EX LIBRO DE DOCTRINA CHRISTIANA. Cum homine in deo frueris... in summo et incommutabili bono [1].

Explicit ad Philemonem.

XIV Incipit ad Hebraeos.

Multifarie et multis modis olim deus loquens... quem constituit heredem uniuersorum. [HEB. I 1-2].

EX TRACTATV EV. SEC. IOH. XXI. Erat ille dominus prophetarum impletor prophetarum...

(EX SERMONE DE VERBIS EVANGELII)... Simul ergo in dominico agro bonum operemur ut simul de mercede gaudeamus.

Explicit ad Hebraeos. Amen.

Si l'on rapproche ce sommaire de celui qui représente l'ouvrage inédit de Bède, on verra d'un coup d'œil que les deux rédactions offrent des points communs, à savoir :

(1) le dernier extrait pour I COR., selon le texte des manuscrits de Saint-Bertin et de Fleury, qui reportent cet extrait à la fin de II COR. ;

(2) le premier extrait pour II COR. ;

(3) le premier extrait pour PHIL. ;

(4) le premier et le dernier extrait pour I THESS.

Une analyse plus complète ferait connaître d'autres rencontres. Celles-ci, qui sont frappantes, pourraient égarer un lecteur non averti. Dans le passé et probablement dès le moyen âge, elles ont dû aider à confondre les commentaires, Pourtant, citations à part, maints détails du cadre sont différents, assez pour que chaque

1. Comme on le voit, cette Exposition ne comprend que deux extraits.

Digitized by Google

ouvrage garde sa physionomie propre. Mais sans doute faut-il avoir les yeux ouverts.

Une autre question, plus intéressante, peut être posée à ce sujet. Florus a-t-il connu et employé la collection de Bède ? L'aurait-il jugée insuffisante, et son dessein fut-il de la compléter, en se servant de l'immense documentation dont il disposait dans la bibliothèque de Lyon ?

Je crois qu'il convient de donner une réponse négative. D'abord, si telle avait été l'intention du diacre lyonnais, il l'aurait bien laissé entendre dans son prologue ; il n'était pas homme à manquer une si belle occasion de se mettre en scène ou de revendiquer ses droits. D'autre part, là même où nous constatons des rencontres, nous observons que Florus ne cite pas saint Paul ni saint Augustin de la même façon que Bède les cite. Ces rencontres sont donc proprement des coïncidences. Le même dessein des deux côtés donna lieu aux mêmes rapprochements littéraires ; et c'était inévitable.

Mais il est loisible de supposer que la lecture de Cassiodore ait éveillé chez l'un et l'autre auteur l'idée de faire un recueil des passages de saint Augustin concernant les Épîtres.

NOTE SUR FLORUS ET MANNON A PROPOS D'UN TRAVAIL RÉCENT.

Dans le travail posthume de Sigmund Tafel, qui aurait demandé peut-être une révision plus attentive, l'Exposition des Épîtres selon saint Augustin est confondue avec l'autre Exposition selon les douze Pères [1].

On nous assure, en outre, que le manuscrit 484 de Lyon ne serait pas l'autographe de Florus, mais l'œuvre de deux mains [2]; la première serait celle de Mannon (fol. 1-63^{r} et 105^{v}-253), l'autre celle d'un scribe inconnu (fol. 63^{v}-105^{r}) ; toutefois, il pourrait y avoir dans le volume quelques corrections de la main de Florus. Pour justifier ces assertions, il faudrait connaître exactement la main courante de Florus, et non pas seulement ses procédés de révision. Or ceux-ci mêmes ne sont pas étudiés directement par Tafel. A plus forte raison, serait-il nécessaire de définir les caractères

1. *The Lyons Scriptorium*, dans *Palaeographia Latina*, IV (1925), p. 40 sq.
2. *Ib.*, p. 44.

Digitized by Google

de la main courante de Florus. D'autre part, il n'est pas moins indispensable de fixer l'identité de Mannon, en tant que copiste. C'est une étude à reprendre par le détail. Avis aux paléographes.

Dans le « Programme », qui est la seule expression certaine que nous ayons de la pensée de Tafel [1], celui-ci avait bien saisi la nécessité de déterminer les relations de Florus et de Mannon [2]. Il indique aussi qu'à ses yeux le manuscrit de Troyes n° 96, qui provient de Mannon, est « évidemment une copie de Lyon 484 ». Sur ce point, nous sommes tout à fait d'accord. J'ai donc supposé que l'exemplaire de Troyes était l'œuvre propre de Mannon — en m'appuyant sur la signature de Mannon, — et, par suite, que Lyon 484 pouvait passer pour être l'original même de Florus, *A priori*, c'est l'explication la plus vraisemblable.

Si l'on peut croire que l'éditeur des notes exprime précédemment l'opinion exacte de Tafel au sujet de Lyon 484, c'est-à-dire s'il faut admettre que ce manuscrit est, pour une part, l'œuvre de Mannon (ce qui n'est pas prouvé), il n'en restera pas moins que nous avons là l'archétype fait pour Florus et sous sa direction. Peu importe dès lors qu'il ne soit pas un « autographe » ; il demeure « l'original ».

En un autre endroit [3], Tafel prétendrait [4] que Troyes 96 et Lyon 484 (pour la partie indiquée) sont l'un et l'autre de la main de Mannon. Ceci me surprend fort et demande d'être vérifié par des personnes compétentes.

A propos des manuscrits de Saint-Oyan associés au nom de Mannon, il y a des contradictions d'une liste à l'autre [5]. L'éditeur, apparemment, s'est dispensé de contrôler des notes informes. Je puis en parler en connaissance de cause ; car je les ai eues moi-même entre les mains en 1921, le Prof. E. A. Lowe les ayant examinés alors avec moi, à la demande de la famille de notre ami commun.

Dans la première liste, qui paraît être la plus exacte, Tafel ajoute aux manuscrits du prévôt de Saint-Oyan : Besançon 594 (Marcianus Capella) Lyon 473 (Bède sur les Évangiles) et, avec un point d'interrogation, Montpellier 308 (Fulgence etc.) ; mais il écarte le *Reginensis* 213, touchant lequel Ruinart aurait fait erreur.

---

1. *Ib.*, p. 67-70.
2. *Ib.*, p. 69.
3. *Ib.*, p. 49.
4. D'après l'éditeur : *ib.*, p. 49 et 51.
5. *Ib.*, p. 49-51, et 65 sq.

Digitized by Google

Notons donc bien ceci. L'histoire des relations littéraires de Florus et de Mannon et la connaissance de leurs manuscrits ne seront certaines que grâce à une publication complète de facsimilés. C'est le seul moyen vraiment scientifique qu'on puisse employer.

TABLE DES MANUSCRITS CITÉS A PROPOS DES COMMENTAIRES DE BÈDE ET DE FLORUS

Angers 300.
Archives du Jura 2.
Arras 22.
Avranches 80.

Bamberg B. I. 8.
Berlin Theol. fol. 340-341.
Boulogne 64.
Bruges 82.
Bruxelles 9369 ; 14920-22.

Cambrai 535 ; 567.
Cambridge, Trinity col. 119.
» Univ. L. Add. 3479.
Chartres 33.
Cheltenham 14036.
Cologne 73 ; 104.

Douai 346-347.

Grenoble 290.

Laon 105.
Londres, Br. Mus. Add. 15128.
Lyon 484.

Mis de Mizien (non identifié).
Mont-Cassin 38, 178.
Montpellier 157, 404.

Nîmes 36.

Orléans 81 ; 83 ; 84.
Oxford, Balliol Col. 178.
» Bodleian L. Bodl. 317.
» Exeter Col. 18.

Paris, Arsenal 497.
» Bibl. Nat. 2832 ; 11641 ; 11575-6 ; 15600 ; 17452.
» Université 175.

Reims 119-120 ; 121 ; 122.
Rome Regin. 213 ; 317.
» Vatic. 4950 ; 5730.
Rouen 147 ; 464 ; 530-531.

Saint-Gall 279-281.
Saint-Omer 24 ; 25 ; 51 ; 91 ; 208.

Troyes 96 ; 236 ; 614 ; 668 ; 2405.

Valenciennes 87-88.
Vendôme 42.
Venise S. Marco 101.
Vitry-le-François 2.

ANDRÉ WILMART.

Digitized by Google

LA PATRIE DE SAINT JÉROME
LE MISSORIUM D'EXSUPERIUS :
DEUX RÉTRACTATIONS NÉCESSAIRES.

J'ai depuis quelque temps sur la conscience deux assertions, soutenues jadis de bonne foi, mais qu'il est aujourd'hui de mon devoir de rectifier ; seules, des circonstances indépendantes de ma volonté m'ont empêché de le faire plus tôt. L'une de ces assertions concerne le lieu natal de saint Jérôme ; l'autre, la façon dont il faut interpréter l'inscription gravée sur le Missorium de l'évêque Exsuperius.

I. LE LIEU NATAL DE SAINT JÉROME

Dans le « Bulicev Zbornik » (Strena Buliciana), recueil de Mélanges publié il y a trois ou quatre ans en l'honneur de Mgr Fr. Bulic, de Spalato, j'ai fourni une contribution qui a pour titre : *A-t-on retrouvé Stridon, le lieu natal de saint Jérôme ?* Mgr Bulic avait, à deux reprises, montré qu'il fallait chercher cet endroit dans la Bosnie actuelle, sur la voie qui anciennement déjà allait de la plaine de Grahovo à la localité actuellement désignée sous le nom de Glamoc ; le P. Vaccari, dans la *Civiltà Cattolica* du 5 mars 1921, venait de soutenir le contraire : il s'agissait de savoir qui des deux avait raison.

L'argumentation de Bulic reposait, en somme, uniquement sur la fameuse inscription (CIL. III. 9860), découverte, disait-on, par Stefano Petkovic, et publiée en 1882 par G. Alacevic. Dès lors qu'on admettait l'authenticité de cette inscription, la conséquence s'imposait : il était absurde d'y chercher un sens différent de celui qu'avaient proposé Alacevic et Bulic, comme aussi devaient céder devant son évidence toutes les difficultés tirées de l'histoire et de la topographie, qui semblaient s'opposer à l'identification de la Stridon de saint Jérôme avec Grahovopolje. Les adversaires de cette identification, n'ayant rien trouvé de décisif à faire valoir contre l'authenticité et le sens de l'inscription, eussent dû, logiquement, se rallier à la thèse de Mgr Bulic ; le seul moyen d'y échapper était d'imaginer une autre Stridon, située, non plus à

Digitized by Google

la frontière primitive de la Dalmatie et de la Pannonie, mais beaucoup plus au nord, à la limite des deux provinces telle que la détermina l'empereur Auguste. Le vice de leur argumentation était si choquant, qu'il a influé plus que tout le reste sur ma détermination de rompre une lance en faveur de la thèse si chère à l'illustre érudit de Spalato.

Un autre motif aussi avait eu raison de mes derniers doutes, ainsi que du scepticisme qui m'avait surpris lors d'un entretien avec le Dr. Abramic, disciple et collaborateur de Bulic, relativement à la provenance de l'inscription : c'est la façon catégorique dont ce dernier s'était porté garant au sujet de Petkovic et d'Alacevic, l'un étant, assurait-il, trop étranger à toute érudition pour avoir pu forger un texte de ce genre, l'autre jouissant d'une réputation qui le défendait à priori contre tout soupçon de fraude en semblable matière.

Hélas ! il paraît qu'il faut bien en rabattre, et que l'admirable archéologue Dalmate a jugé cette fois des autres par lui-même.

En me faisant parvenir le magnifique volume « Strena Buliciana », M. le Prof. Victor Hoffiller, directeur du Musée National de Zagreb, m'avouait en toute franchise qu'il regrettait le choix du sujet traité par moi. C'était un fait désormais reconnu de tous, même dans l'entourage de Mgr Bulic, que l'inscription relative à la limite des *Stridonenses* était un faux à mettre sur le compte d'Alacevic, lequel avait forgé, paraît-il, encore d'autres documents de cette espèce.

La déception était cruelle, mais il fallut bien se rendre à un témoignage aussi compétent que désintéressé.

Il n'y aura donc plus lieu de faire intervenir, ni la trop fameuse inscription, ni la Grahovopolje, dans la question de savoir où placer la patrie de saint Jérôme. Et alors, c'est naturellement à une distance pas trop considérable d'Aquilée et d'Haemona, à l'extrémité orientale du territoire de Trieste, qu'il faudra chercher cette Stridon, qui, tout en faisant partie encore de la province d'Italie, se trouvait précisément au point de jonction de ce pays avec les deux provinces de Dalmatie et de Pannonie : ce sens, attaché par le P. Cavallera et autres au terme *confinium*, qu'emploie saint Jérôme pour désigner sa patrie, me paraît en l'espèce parfaitement justifié. C'est à cet endroit, si jamais on parvient à le déterminer avec exactitude, qu'il faudra employer ce que Mgr. Bulic appelle si justement « l'argument de dernière instance », la pioche.

Digitized by Google

II. LE MISSORIUM D'EXSUPERIUS ÉVÊQUE, NON DE BAYEUX, MAIS DE BUCH.

A la suite de divers archéologues, je me suis occupé, en 1898, dans un article publié dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire* de l'école française de Rome, t. XVIII, p. 363-379, d'un plateau votif, découvert en Angleterre et aujourd'hui perdu, mais dont le British Museum possède une gravure apparemment assez ressemblante, et qui portait l'inscription : EXSVPERIVS EPISCOPVS ECCLESIAE BOGIENSI DEDIT. Comme tous mes devanciers, presque tous du moins, j'ai admis l'identité de cette « ecclesia Bogiensis » avec le siège épiscopal de Bayeux en Normandie, dont le premier titulaire connu — probablement du déclin du IVe siècle — est en effet vénéré sous le nom de saint Exupère. Cette identité paraissait, à tous égards, parfaitement plausible : elle a été admise, sans difficulté, par L. Duchesne dans ses *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule* (II, 218), comme par Balthasar Baedorf dans ses *Untersuchungen über Heiligenleben der westlichen Normandie*, (Bonn, 1913), p. 88.

On s'étonnera à juste titre que Duchesne n'ait fait aucune remarque à ce sujet, dans les Additions et corrections du IIIe volume des *Fastes*, paru en 1915 ; car, dès 1904, son collègue Camille Jullian avait publié, dans la *Revue des Études anciennes*, une inscription trouvée à Andernos (Gironde), sur la rive septentrionale du bassin d'Arcachon, et qui aurait dû naturellement attirer son attention. Cette inscription était disposée sur trois ligues, dont les deux dernières étaient ainsi conçues :

...IDIVS EPI (scopus)
(ec)CLES ☧ BOIO(rum

Le premier mot, évidemment, était le nom de l'évêque, *Aegidius* ou *Elpidius*, ou quelque autre trisyllabe se terminant de la même façon. Quant au dernier, *Boio*, il indiquait sûrement le diocèse de l'évêque en question. Et ce diocèse ne pouvait être que la *Civitas Boiorum*, une des cités de la Novempopulanie mentionnées dans la Notice des Gaules, cité dont le territoire s'étendait sur la côte landaise, au sud-ouest de Bordeaux, et dont le nom s'est conservé dans celui du Pays de Buch. Duchesne (*Fastes* II, 17) fait observer que « la *civitas Boiatium* disparut de bonne heure, vraisemblablement dans le courant du Ve siècle » : de toutes les cités de sa province, elle est la seule qui ne fut pas représentée au

Digitized by Google

concile d'Agde en 506, pas plus du reste qu'aux conciles postérieurs. On ne connaissait jusqu'ici aucun titulaire de ce siège ; il paraissait avoir été absorbé par la cité de Bordeaux.

Cependant l'inscription reproduite ci-dessus, et communiquée en 1905 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, démontrait clairement l'existence d'un diocèse des *Boii* ou *Boiates* [1]. Et, avec toute raison, en 1922, C. Jullian a rapporté à ce même diocèse l'inscription du Missorium retrouvé en Angleterre : « *Exsuperius episcopus ecclesiae Bogiensi dedit* » (*Revue des Études anciennes*, t. 24, p. 128). *Bogiensi* n'est autre, en effet, que l'adjectif ethnique *Boiensi*, avec intercalation du *g*, phénomène philologique dont il y a des exemples en abondance.

Voilà donc, remis au jour d'une façon inespérée, deux évêques de cette Église des *Boiates*, jusqu'ici inconnue à l'histoire, et dont le chef-lieu semble avoir été à Andernos, à en juger par le résultat des fouilles exécutées dans cet endroit. Cette constatation, dont le principal mérite revient à M. C. Jullian, vient combler très à propos une lacune de l'ouvrage classique de Duchesne sur les origines des diocèses de l'ancienne Gaule.

D. G. MORIN

1. Duchesne en a tenu compte, semble-t-il, dans la seconde édition du tome II des *Fastes épiscopaux*, p. 102 ; n'ayant pas celle-ci à ma disposition, je n'en puis juger que par les tables alphabétiques du tome III, p. 259 et 260.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS.

PALÉOGRAPHIE — ÉPIGRAPHIE.

M. Prou. **Manuel de paléographie latine et francaise.** 4e éd. refondue avec la collaboration de A. de Boüard et Album de 24 pl. — Paris, Picard, 1924; XII-511 p. 8o. Fr. 50.

H. Dessau. **Lateinische Epigraphik.** P. Lehmann. **Lat. Paläographie.** (Einleit. in d. Altertumswissenschaft herausg. v. A. Gercke u. E. Norden. I. Heft 10). — Leipzig, Teubner 1925 ; 68 p. 8o.

W. M. Lindsay. **Palaeographia latina IV.** (S. Andrews Univ. Publications 20). — Oxford, Univ. Press, 1925 ; 85 p. 8o et 6 pl.

Le Manuel de Prou se distinguait par tant de qualités qu'on ne s'étonne pas de voir les éditions se succéder assez rapidement. La quatrième édition a reçu de nombreuses retouches et la bibliographie a été tenue à jour. Il y a aussi un classement nouveau des écritures. La troisième édition (1910) groupait encore dans le ch. II sous le titre *Ecritures romaines* les écritures capitale, onciale, cursive et semi-onciale ; puis dans le ch. III (*Ecritures nationales*) les écritures lombardique, mérovingienne, wisigothique, irlandaise et anglo-saxonne. La nouvelle édition a regroupé tout cela en trois chapitres II *Ecriture majuscule* ; III *Ecriture minuscule cursive* c'est-à-dire minuscule cursive ancienne et les trois premières écritures nationales ; IV *Ecriture minuscule posée* c'est-à-dire minuscule primitive, la quatrième nationale et la caroline. Ce nouveau groupement se justifie en partie : on ne peut nier que l'élément cursif ait été plus marqué dans les trois premières que dans la semi-onciale irlandaise, mais dans la minuscule irlandaise le caractère cursif n'est pas moins accentué et la nouvelle classification n'est pas parfaite.

Le second changement important, c'est la répugnance qu'éprouve M. de Boüard à employer le mot semi-oncial. Il profite de toutes les occasions pour le condamner et jusque dans les *Errata* il fait remplacer par « minuscule » un « semi-onciale » qui avait échappé. Cette hostilité n'est pas justifiée. Sans doute le mot semi-oncial n'est pas adéquat, mais d'autres termes employés par tout le monde laissent à désirer p. ex. onciale. D'ailleurs le mot « minuscule » qu'on veut lui substituer est encore moins heureux ; il est plus large que « semi-onciale » et par conséquent son emploi engendrerait la confusion.

M. de Boüard parle aussi d'écriture « mixte » (p. 93.94). S'il veut en faire un mot technique pour désigner la semi-onciale, il a tort et ne réussira pas. Et puisqu'il est si sévère pour l'emploi des mots, pourquoi continue-t-il à employer les termes généralement abandonnés aujourd'hui de « lombardique » et de « mérovingienne »? Chacune de ces appellations, la première surtout, a le défaut de désigner des écritures trop diverses. L'écriture cassinienne ou benéventaine est suffisamment caractérisée pour former une classe spéciale.

Les descriptions des écritures et les transcriptions sont très soignées. J'ai remarqué cependant p. 90 l. 7 *nutriet dum* au lieu de *nutriendum*. Il y a p. 55 une erreur qui persiste trop longtemps : la Bible de la Laurentienne « offerte

Digitized by Google

à saint-Pierre par un abbé Servandus, contemporain de saint Benoît, par conséquent du milieu du VIe siècle » est le célèbre *Amiatinus* ; or il y a quarante ans que de Rossi a montré que cette Bible est du commencement du VIIIe siècle et a été offerte par l'anglo-saxon Céolfrid.

II. H. Dessau et P. Lehmann ont réussi à condenser en quelques pages les notions les plus nécessaires de l'Épigraphie (p. 1-37) et de la Paléographie (p. 38-68) latines. Dans chacune de ces études on remarque que l'auteur est un spécialiste, parfaitement au courant de la matière et on ne peut souhaiter de meilleur guide à l'étudiant en philologie classique. Lehmann s'attache à donner l'histoire de chaque écriture jusqu'au IXe siècle, il recherche son origine et les étapes successives de son évolution. Il marque aussi les points obscurs, les problèmes à résoudre, et ainsi il stimule et dirige la curiosité des jeunes paléographes. Je relève deux ou trois légères erreurs : p. 43 « drücken den einen in die Höhe » ; ne faut-il pas « in die Tiefe » ? P. 46 il est question du remarquable manuscrit semi-oncial trouvé à Tebessa ; Lehmann le donne comme antimanichéen, j'ai déjà dit, à propos d'un livre de Burkitt, que ce manuscrit est manichéen (Rev.Bén. 1925, p. 316) P. 63 « Wahrend in Ober- und Unteritalien », l'auteur ne veut-il pas dire « Ober und Mittenitalien » ?

III. Le dernier fascicule de *Palaeographia latina* contient un intéressant article de W. Heraeus sur la manière de noter les variantes (à propos d'un ms de Tite Live qui a « ia sacratus effatus » ; *sacratus* est une variante précédée de *i* (*n*) *a*(*lio*). Description par Lindsay et Lehmann des mss anciens provenant de Mayence. Suite et fin de l'étude de S. Tafel sur le *scriptorium* de Lyon. Tafel étudie surtout l'activité étonnante de Florus : ses ouvrages témoignent de lectures étendues, sa lettre à Eldrade est intéressante pour l'histoire du psautier latin. En 1907 j'ai trouvé à la Casanatensis à Rome deux nouveaux manuscrits (720-1 et 722-3) qui contiennent cette lettre très rare et pourront servir à améliorer le texte. Parmi les textes qu'il faut éliminer du psautier, il y a *conpunctum* disent les éditions, ainsi que Tafel ; cela n'a aucun sens, il faut lire *conputum*. A. de Boüard discute l'origine de la minuscule caroline. Je me contente de remarquer que la théorie qu'il attribue « aux plus récents élèves de Traube » ne se trouve pas dans l'étude ci-dessus de Lehmann.

D. DE BRUYNE.

ECRITURE-SAINTE

F. Wutz. **Die Transkriptionen von der Septuaginta bis zu Hieronymus.** Liefer, I. — Berlin, Kohlhammer, 1925 ; 176 p. 8°. Mk. 7.

F. Wutz. **Die Psalmen, lateinisch, hebräisch und deutsch textkritisch untersucht.** — Munich, Kösel et Pustet, 1925 ; LXI-472 p. 8° Mk. 27.

J. Fischer. **Das Alphabet der LXX-Vorlage im Pentateuch.** (AT. Abhandl. f. X, 2). — Munster, Aschendorff, 1924 ; XVI-120 p. 8°. Mk. 5,25.

Lorsque, dans l'intention de fixer la prononciation de l'hébreu avant les Massorètes, M. Wutz repassait les vieux textes hébreux figurés en lettres grecques, depuis les Septante jusqu'à saint Jérôme, il acquit bientôt la certitude, que les Septante ont traduit la Bible non sur un texte écrit en lettres hébraïques, mais transcrit en lettres grecques. Témoigneraient en faveur de sa manière de

Digitized by Google

voir : les transcriptions proprement dites, les transcriptions grécisées, les transcriptions et traductions juxtaposées ainsi que les traductions doubles, enfin la confusion et l'interversion des lettres. Les recherches ont porté principalement sur le texte du codex B (Codex Vaticanus) qui a conservé le mieux la version des Septante.

Par transcriptions proprement dites M. Wutz entend les formes hébraïques défectueuses que le traducteur n'a pas rendues mais qu'il s'est contenté de transcrire en lettres grecques. Ainsi dans 1 Sam 30, 8. « Poursuivrai-je cette bande? » (גְּדוּד trscr. γεδδουρ). Cependant, on hésite à suivre l'auteur car ces transcriptions peuvent être dues aussi bien à un traducteur opérant directement d'après l'hébreu. N'osant pas, par respect pour le texte sacré, toucher aux formes défectueuses qu'il rencontra, il préféra les transcrire telles quelles plutôt que de les changer, fût-ce pour les corriger.

On peut faire un raisonnement analogue pour les transcriptions grécisées de certaines formes défectueuses : un copiste aurait donné une physionomie grecque à des formes fautives transcrites consciencieusement par le traducteur.

Les assimilations proprement dites peuvent venir du traducteur de l'hébreu. Ayant à traduire une expression hébraïque présentant quelque similitude de son ou de sens avec un terme grec, il l'a rendue tout simplement par celui-ci : 2 R 6, 25 קַב καβος ; Mi 1, 6 גַּי χαος.

Faut-il faire intervenir un transcripteur pour expliquer les traductions et transcriptions juxtaposées ou les traductions doubles ? Ne seraient-elles pas, elles aussi, l'œuvre du traducteur sur l'hébreu ? Deux textes auraient servi de base à sa traduction. Aux passages où ils se séparaient, il les aurait traduits l'un et l'autre quand tous deux présentaient un sens ; il aurait traduit l'un en le faisant suivre ou précéder de la transcription de l'autre, quand le premier était traduisible et le second mutilé ou défiguré. A ce propos Wutz fait état du passage Dan 8, 16 qui renferme une traduction double amenée par la variante γαβριηλ et γαβερ ελ. Ce γαβερ ελ (על) ne peut pas avoir été dans l'hébreu, assure-t-il. Cependant la confusion de על avec אל se rencontre aussi fréquemment dans le texte massorétique et il ne semble pas téméraire, dès lors, de supposer la présence de γαβερ ελ dans le texte hébreu rendu par notre traducteur.

Quant aux confusions et interversions des lettres, pour qu'elles puissent étayer la thèse de Wutz, il faut qu'elles affectent exclusivement la transcription grecque. Dès qu'elles s'appliquent également à l'hébreu et au grec, elles perdent leur force probante. Or, en comparant les possibilités de confusion de part et d'autre, on constate que tel exemple cité par Wutz peut être interprété contre lui : Ps. 112, 3 הון δοξα ωδ (הוד). En araméen, car c'est à l'écriture araméenne qu'il faut se rapporter, le groupe דנ prête à confusion aussi bien qu'en grec. La confusion de עד avec על et vice-versa y est aussi fréquente. D'autres exemples, comme ceux fondés sur la confusion de Λ avec Δ, de M avec ΛΛ, de Є avec C, de ω avec OO etc. sont plus concluants. L'interversion est de même bien attestée par les exemples de l'auteur.

Les gutturales et les sifflantes n'ayant pas d'équivalents grecs, si l'on constate que les Septante ont confondu sans cesse ces phonèmes, on sera fondé à conclure avec l'auteur, qu'ils ont eu sous les yeux un texte transcrit en lettres grecques. Toutefois, — car on ne saurait être assez circonspect en traitant d'un sujet aussi complexe — il faut compter avec le fait qu'en hébreu même on

Digitized by Google

avait cessé, à l'époque des Septante, de distinguer par la prononciation les gutturales et les sifflantes, ce qui expliquerait leur confusion même dans les cas où leurs formes écrites ne se ressemblent guère. Voilà ce qu'il importe de ne pas perdre de vue si l'on veut juger en connaissance de cause les passages dont l'auteur fait grand cas.

Les remarques qui précèdent ne visent pas et ne peuvent pas viser au renversement de la thèse de Wutz. Elles ne font que montrer les objections qu'elle suscite pour le moment, en attendant que son application à des livres entiers de la Bible en fasse voir définitivement la valeur. Émettre dès maintenant un jugement catégorique à son sujet serait imprudent et prématuré.

Ce n'est pas sans un certain empressement et une certaine curiosité qu'on ouvre le livre qui, le premier est appelé à illustrer la théorie des transcriptions. Va-t-il ramener un peu plus près de son origine le Psautier, cet antique livre de prières, en le débarrassant de tant de leçons erronées, douteuses et mutilées ? En tout cas l'auteur, conscient de la difficulté exceptionnelle de son entreprise, s'y est livré avec résolution et ténacité. Quant au lecteur, il ne peut qu'admirer le savoir et la perspicacité déployés à chaque page de cet ouvrage solide. L'introduction, d'une importance capitale, traite naturellement, en tout premier lieu, des transcriptions grecques en tant qu'elles concernent le Psautier. Elle cherche à en prouver l'existence par les arguments que nous venons de passer en revue. Pas mal de passages demeurés obscurs jusqu'ici, sont ensuite tirés au clair à l'aide des principes posés. Les solutions données se recommandent par leur logique et leur bon sens. Elles s'appuient surtout sur la version des Septante qui est extrêmement précieuse aux yeux de Wutz, parce qu'elle laisse transparaître un texte déjà altéré en partie, il est vrai, mais bien plus proche encore que celui des Massorètes du texte original des Écritures, dont ils descendent l'un et l'autre. La supériorité du texte traduit par les Septante, partagée, toujours selon Wutz, jusqu'à un certain point par celui qui a servi de base à la version syriaque, ressort des leçons défectueuses qu'on trouve dans les Massorètes aussi bien pour l'époque antérieure que pour l'époque postérieure aux Septante. Ces fautes sont imputables en grande partie à la confusion des lettres qui se ressemblent. L'écriture, à laquelle il faut rapporter les groupes de lettres confondues est une écriture araméenne du type septentrional.

Venons-en à quelques exemples.

D'après Wutz, dans Ps 17, 13 et 14 le texte transcrit dans lequel ont traduit les LXX aurait eu μασμειϑ μαιαδαχ au lieu de μασμειϑαμ ιαδαχ et par conséquent le texte original : מִצְמִיתֵם ידך, ce qui donne le sens suivant : « Ton glaive, qui les anéantit, ta main, Jahvé qui les anéantit, en les enlevant de ce monde, laisse-les être leur part dans leur vie ». On peut faire remarquer que le μασμειϑ μαιαδαχ pouvait très bien exister dès l'hébreu ce qui rendrait superflue la transcription. — Le עפאים du ps. 104, 12 des autres textes postérieurs, a comme correspondant dans LXX כְּפִים, quoiqu'il traduise : « et font résonner leur voix (les oiseaux du ciel) du milieu des rochers » ; c'est qu'il a mal interprété la transcription χεφειμ parce qu'elle était équivoque. Mais le texte hébreu écrit en araméen prêtait à la même confusion. Il n'y a donc pas lieu d'en appeller à la transcription. — Au Ps 12, 9 il y aurait transcription ζεδϑ χαρομαχ pour ζελϑ χαρομαχ. Mais l'écriture araméenne favorise aussi la confusion de *d* et *l* et dispense ainsi de recourir à une forme transcrite.

On voit combien délicate est ici l'appréciation des faits. D'ailleurs Wutz

Digitized by Google

lui-même dans les *Corrigenda* placés au bout de son Introduction, revient sur plus de quatre-vingts solutions données dans le corps du livre.

Les changements proposés font récupérer à l'hébreu quantité de mots perdus par suite des multiples défigurations du texte sacré. C'est la raison d'être du lexique joint au Psautier. Il renferme les racines recouvrées, avec rapprochements pour ainsi dire justificatifs tirés de l'assyrien, du syriaque, du néo-hébreu, de l'araméen occidental, de l'arabe. Ces derniers pourraient être facilement complétés ; mais pour que pareille opération offrît de l'intérêt, il faudrait pouvoir garantir le reste des données. Un index des matières traitées, ainsi que des expressions, extrêmement utile en tout état de choses, clôt le volume, dont la publication constitue un événement de haute portée dans le domaine de la science biblique.

Comme nous venons de le voir, Wutz pense que c'est un alphabet araméen du type septentrional qui a servi à écrire le texte original, source commune du texte hébreu des Septante et de celui des Massorètes. Fischer se propose, à son tour, la recherche de l'alphabet du texte hébreu des Septante. A cet effet, il passe en revue toutes les lettres de l'alphabet, constatant pour chacune d'elles les confusions qui ont amené les divergences les plus caractéristiques entre le texte actuel et celui dont dérive la version des Septante. Ces confusions sont de deux sortes : les unes défigurent les noms propres, les autres embrouillent le texte proprement dit. Elles sont dues entre autres et principalement à la ressemblance qui existe entre les différentes lettres. Le problème à résoudre consiste donc dans la recherche de l'alphabet qui prête à toutes les confusions constatées.

Le texte massorétique est pris comme point de départ. Les leçons sont régulièrement considérées comme originales et par conséquent comme préférables à celles des Septante. A ces derniers de justifier leurs divergences d'avec les Massorètes ou de se laisser convaincre d'erreur, ce qui est d'ordinaire le cas. Beaucoup de celles-ci seraient des erreurs visuelles ou des confusions de sons. Souvent aussi le traducteur y aura mis du sien. Dérouté par un mot hébreu qui ne lui paraît pas donner de sens plausible, il s'en compose un nouveau, traduisible, celui-là, et formé au moyen de la confusion et de l'interversion des consonnes se ressemblant. Ce nouveau mot garde la physionomie générale de son modèle gênant, ce qui suffit pour tranquilliser le traducteur qui se ferait un scrupule de tirer de son propre fonds et de créer de toutes pièces des formes nouvelles, sans tenir compte de celles qui lui ont été transmises. Telle est la théorie des combinaisons, imaginée par Fischer et il faut avouer que, une fois vérifiée, elle ferait littéralement crouler de fond en comble la théorie de Wutz qui repose tout entière sur la supériorité des Septante. En tout cas, elle mérite de retenir l'attention des critiques et est de nature à suspendre leur jugement définitif sur les transcriptions grecques et l'excellence incontestable des Septante.

Parmi les cas étudiés par F., Ex 4, 25, 26 et Dt 33, 13 sont les plus suggestifs. Wutz aussi fait remarquer quelque part que la confusion des lettres s'accompagne volontiers de leur interversion, mais pour lui c'est le texte massorétique qui opère ainsi pour obtenir un mot intelligible et réparer une erreur de lecture, alors que les Septante avaient bien lu.

Ayant analysé un certain nombre de versets où il discerne des confusions, l'auteur les réunit en un tableau d'ensemble. Il se demande ensuite à quel alphabet ces groupes de lettres confondues pourraient bien appartenir. Seule

Digitized by Google

l'écriture araméenne répond à toutes les données du problème. C'est donc en araméen que fut fixé le texte hébreu des Septante. Plus précisément encore : en néo-araméen avec tendance vers l'écriture carrée. Il y a même peut-être moyen de déterminer la forme des lettres de cet alphabet.

Ainsi donc, Wutz et Fischer, sont d'accord pour admettre que le texte hébreu des Septante était écrit en araméen. D'après le premier il s'agit d'une écriture araméenne-palestinienne, d'après le second d'une écriture araméenne penchant vers l'écriture carrée. C'est qu'ils basent leurs recherches sur la comparaison constante du texte traduit par les Septante avec le texte massorétique, l'un défendant le texte hébreu des Septante, l'autre maintenant la supériorité du texte des Massorètes. En tout cas, il faut abandonner définitivement l'opinion qui veut que l'hébreu des Septante ait été le vieil hébreu.

D. M. LANG.

Die Heilige Schrift des A. T. *übersetzt und erklärt.* — Bonn, Hanstein, 1923-1926, 8°.

Das Buch Ezechiel. P. HEINISCH. 236 p. Mk. 4,20.

Das Buch Josue. A. SCHULZ. 78 p. Mk. 1,60.

Das Buch der Spruche. H. WIESMANN, S. J. 100 p. Mk. 1,60.

Das Buch Jesus Sirach. A. EBERHARTER. 167 p. Mk. 4,20.

Das Buch des Predigers. A. ALLGEIER. 56 p. Mk. 1,60.

Das Buch der Weisheit. FR. FELDMANN. 131 p. Mk. 4,20.

La maison Peter Hanstein de Bonn a entrepris une traduction de l'A. T. avec commentaire à l'usage du public cultivé. Ce genre d'ouvrage est d'une exécution difficile. Il faut épargner au lecteur le développement de considérations techniques qui lui sont étrangères et il faut dégager ce qu'il y a de durable et d'assuré dans le flux et reflux des hypothèses. Les différents éditeurs des fascicules déjà parus y ont tâché et ils y ont assurément réussi. La traduction de chacun des livres de l'A. T. est accompagnée d'un commentaire qui veut être bref et elle est précédée d'une introduction où l'on dit tout le nécessaire pour mettre le lecteur au fait des problèmes divers soulevés à son sujet. Il a fallu beaucoup sous-entendre pour être parfaitement compris du plus grand nombre possible de lecteurs.

L'introduction consacrée par Heinisch à Ezéchiel se distingue par la clarté de l'exposition et l'étendue des connaissances qui sont le propre de ses ouvrages antérieurs. Les remarques sur le milieu historique et sur le style « prédicant » du prophète sont fort suggestives et bien faites pour guider le lecteur. L'éditeur du livre de Josué en attribue la rédaction à Josué lui-même et à ses secrétaires. La fatidique théorie des sources n'obtient pas même l'honneur d'une mention, et l'on rejette l'existence d'un Hexateuque, littérairement parlant. L'archéologie ainsi que la critique textuelle a beaucoup aidé l'auteur dans son commentaire.

Le P. Wiesmann a conservé à Salomon ce que les titres du texte hébreu des Proverbes lui attribuent, sans plus ; pour Eberharter le Siracide est un contemporain de Simon II. Il a écrit entre 187-176. E. a bien relevé ce qu'avait de fatal et d'irrésistible l'invasion hellénistique. Il a justement souligné le caractère compilatoire du Siracide, mais il a négligé de faire ressortir son originalité. Le commentaire est sobre jusqu'à l'indigence, et il eût fallu indiquer une bibliographie complète des éditions des différents textes.

Digitized by Google

Quant à l'Ecclésiaste, c'est un des livres de la collection où l'éditeur a mis le plus du sien. Peut-être sort-il de la réserve technique que d'autres s'étaient imposée. Il a donné à son édition un cachet personnel et savant qui risque de faire disparate avec les autres fascicules. Il n'en est pas pour cela moins intéressant, au contraire. Qohèleth est pour lui un écrivain des temps hellénistiques; c'est bien tard. Sa philosophie est empreinte des préoccupations de la pensée grecque non directement mais par une vague contamination. Sa foi en la grandeur de Dieu l'a rendu agnostique pour l'agitation humaine. La bibliographie est fort riche. La théorie des sources diverses sourit peu à Allgeier.

En dernier lieu le Dr. Feldmann de Bonn a édité le livre de la Sagesse. Il y a travaillé pendant vingt-cinq années. Il s'est replié délibérément sur les positions traditionnelles, mais non sans en avoir fait une critique attentive. La Sagesse a été écrite en grec et composée par un auteur unique. Cet auteur est un juif alexandrin, qui écrivit sous les Ptolémées et connaissait bien la philosophie de son temps. Il ne peut donc être question d'origine palestinienne, encore moins d'auteurs divers. Le livre a été employé, pour ne pas dire cité, par saint Paul. Le commentaire est distribué de façon fort égale. L'auteur a épargné à son public tout étalage d'érudition pure pour l'introduire sans peine dans la doctrine de l'ouvrage.

En somme ce commentaire, sérieux et bien au courant, sans grand appareil scientifique, prudent et ferme tout ensemble, sera utile au public qu'il veut atteindre.

D. H. DUESBERG.

J. G. FRAZER. **Le Folklore dans l'Ancien Testament.** Traduction par E. Audra, avec une introduction par R. Dussaud. — Paris, Geuthner, 1924; 447 p. 8°. Fr. 40.

O. LEROY. **Essai d'Introduction critique à l'étude de l'économie primitive.** Les théories de K. Buecher et l'ethnologie moderne. — Paris, Geuthner, 1925; 136 p. 8°. Fr. 20.

C'est apparemment une pensée de large éclectisme qui pousse la librairie Geuthner à nous envoyer en même temps ces deux ouvrages, car il est impossible de dire du bien de l'un sans accabler l'autre. La méthode accumulatrice chère à Frazer se trouve, en effet, sévèrement condamnée dans le livre de Leroy. Puisqu'il faut nécessairement prendre parti, l'on ne peut que se ranger à celui du critique français, car comment se fier à la documentation de Frazer et aux déductions qu'il en tire ?

Le cas de ce qu'il appelle l'*ultimogéniture* servira d'exemple. Chacun se rappelle la fraude de Jacob dérobant par deux fois à Ésaü ses droits d'aîné. Cela paraît assez naturel car, depuis que le monde est monde, bien des cadets ont envié et tenté de supplanter leurs aînés. Pas du tout : remarquez les curieux détails donnés Gen. 38 [27-30] sur la naissance des fils de Tamar; rappelez-vous que David a déshérité Adonaïs et concluez : « L'ensemble des faits porte à croire que dans Israël la coutume de la primogéniture (ou droit d'aînesse) remplaça la coutume plus ancienne de l'ultimogéniture ou droit du plus jeune » (p. 155).

Si les indices vous paraissent étrangement débiles, notez que l'Angleterre n'ignore pas cet usage ; qu'on le retrouve chez les Tartares et les Mongols, chez les Louchaï et ailleurs. Les Kami, qui partagent les héritages en parties égales pour les fils aînés et les plus jeunes, font un compromis qui marquerait « une transition entre l'ultimogéniture et la primogéniture » (p. 167).

Digitized by Google

M. Leroy a le mérite d'avoir fortement marqué par quoi pareille méthode est défectueuse. Il le fait à propos des travaux de K. Buecher sur l'état économique de l'humanité primitive. « Sans doute, écrit-il (p. 108), il peut se vanter de partir de faits réels et, en général, les observations ethnographiques qu'il cite sont vraies ; mais ses majorations sont indues, ses généralisations arbitraires. Enfin lorsqu'il tire ses exemples indistinctement des types de civilisation les plus disparates, il est manifeste que son concept de primitif est préformé... Il n'a point fait de dénombrements entiers, ses revues ne sont pas générales, et il a beaucoup omis ».

Appliquées à l'étude de l'homme primitif, ces critiques ont mené M. Leroy à nier absolument qu'on puisse démontrer que celui-ci était égoïste, cruel, cupide, voleur, paresseux, imprévoyant et ingrat. Le procédé pour le prouver est spirituellement assimilé à celui du psychologue qui « dans l'impossibilité d'étudier directement les premières réactions intellectuelles d'un enfant intelligent,se contenterait de les imaginer en observant celles d'un adulte incapable » (p. 109).

Pour en revenir à Frazer, les études folkloriques n'ont de chance d'être sérieuses que si 1) *tous* les faits sont rigoureusement observés ; 2) choisis dans un milieu déterminé ; 3) interprétés suivant la *continuité historique* et l'*ensemble social* de ce milieu. Ce sont donc des études à horizon forcément limité, ne ressemblant en rien aux vastes panoramas du « Rameau d'or ».

D. B. CAPELLE.

E. KLOSTERMANN. **Das Markusevangelium.** 2te völlig neubearbeitete Auflage. — Tubingue, Mohr, 1926 ; 194 p. 8o. Mk. 5.

M. J. LAGRANGE, O. P. **Evangile selon saint Jean.** — Paris, Gabalda, 1925 ; CXCIX-550 p. 8o. Fr. 60.

Le *Handbuch von N. T.* de H. Lietzmann complète rapidement sa seconde édition. E. Klostermann a remanié son commentaire de Marc. Nous n'avons pas la première édition sous la main et nous ne pouvons malheureusement pas la comparer à la deuxième. L'ouvrage ne comporte pas d'introduction. Il semble qu'elle soit renvoyée à un travail global sur les synoptiques. Les conclusions de l'auteur ne sont donc pas évidentes. Au surplus Klostermann, dans son avant-propos, s'interdit-il toute généralisation qui serait trop ambitieuse. Son manuel veut être le miroir fidèle des opinions en cours, et Klostermann ne se croit pas obligé de trancher les nœuds gordiens de l'exégèse. Il promet de renseigner, mais il se refuse à préjuger. Ceci n'est pas pour nous déplaire. Nous sommes heureux de recommander cet ouvrage où l'on a condensé un nombre incroyable de textes et de renseignements tirés de l'histoire antique pour mieux remettre l'Évangile en son milieu. Les excursus eux-mêmes restent le plus souvent neutres. On a beaucoup utilisé dans cette édition l'ouvrage incomparable de Strack-Billerbeek mais on a négligé les articles capitaux de Turner, parus dans le *Journal of theological Studies* 1924-25.

En livrant au public son commentaire de saint Jean, le P. Lagrange mène à bonne fin l'œuvre considérable qu'il avait commencée il y a quinze ans : le commentaire des quatre Évangiles. Ce n'est là qu'un des fruits de l'activité féconde du fondateur de l'École Biblique, mais ce n'est pas le moins précieux. Le théologien catholique est à présent en possession d'un exposé méthodique des Évangiles où il pourra sans grande peine apprendre ce que la critique tex-

Digitized by Google

tuelle, la philologie, l'archéologie peuvent jeter de lumière sur la pensée de l'écrivain sacré, et où il trouvera, exposées et comparées à la doctrine traditionnelle, les opinions courantes des critiques. C'est un véritable Thesaurus des Évangiles que ces quatre gros volumes renferment. Il ne suffit pas de les lire, il faut attentivement les comparer entre eux. Procédant d'une même méthode, ils ne sont pas identiques. Chacun des évangélistes a été traité pour lui-même. On a débuté par Marc qu'il fallait délivrer du préjugé tenace qui le réduisait à n'être qu'un abréviateur peu original de Matthieu. Puis on a traité Luc, avec autant de soin et, semble-t-il, moins d'affection. Enfin Matthieu a fourni l'occasion à l'auteur de dire son dernier mot sur la question synoptique. Restait à parler de saint Jean. Le P. Lagrange y est venu après une fausse sortie esquissée dans la préface de Matthieu, et comme ailleurs il y a excellé.

La tâche était ardue. Le P. Lagrange a accepté sans compromis la position traditionnelle : le quatrième Évangile est l'œuvre de Jean l'Apôtre, fils de Zébédée. La thèse est si vieille qu'elle en paraît neuve et elle ressemble à une gageure. Le P. Lagrange se défend, non sans impatience, contre l'accusation de parti-pris. C'est une précaution inutile. Nous savons tous qu'il a toujours aimé la vérité héroïquement.

Dès le début, la question est fortement nouée : la question d'auteur est fort grave parce qu'elle est garantie de croyance. Or dans le cas présent le livre témoigne lui-même que son auteur fut un témoin oculaire et fut Jean fils de Zébédée. Le livre n'est donc pas anonyme et l'on ne peut esquiver la fraude en supposant la pseudépigraphie. D'autre part les Églises ont reçu l'Évangile à cause du témoignage qu'il se rendait à lui-même et que lui ont rendu ceux qui en connaissaient l'auteur. La tradition puise donc à deux sources qui se garantissent mutuellement. C'est bien la thèse conservatrice que le P. Lagrange défend ; mais pour être intégral son conservatisme ne sera pas immobile.

Ceci est avéré dès l'examen des témoignages de la tradition qui est soigneux et sévère. Irénée et Papias sont passés au crible et on n'a pas hésité à faire de Jean l'Ancien un personnage distinct de Jean l'Apôtre et à le renfermer dans un rôle modeste de rapporteur de traditions secondaires. Pour être allégés de détails oiseux les témoignages n'en deviennent que plus fermes et plus clairs. De même l'unité d'auteur et l'intégrité du texte sont défendues en faisant les sacrifices nécessaires. 5. 4 n'est pas authentique. 7, 53-8, 11 est une Écriture inspirée et canonique mais n'est pas de Jean. Peut-être faudrait-il mettre 6 avant 5 et 18, 24 avant 18, 14. C'est une nouveauté encore que le fréquent emploi de Cyrille d'Alexandrie que l'auteur a comme découvert.

Mais il faut aller au fond des choses et suivre le P. Lagrange au cœur du problème. La solution conservatrice a l'avantage d'expliquer certains aspects de la question johannique, mais elle soulève aussi de grosses difficultés. Ce témoin oculaire qui prétend raconter ce qu'il a vu, fait-il vraiment de l'histoire et si oui, pourquoi contient-il tant de dialogues fort dramatiques mais si artificiels ? Pourquoi tant de discours, si lourds de doctrines et de symbolisme ? Pourquoi le quatrième Évangile diffère-t-il des synoptiques par la chronologie, par la suite des faits, par le ton des discours, par le fond doctrinal ? Pourquoi Jo est-il divergent des autres jusqu'à sembler leur être contradictoire ?

On peut répondre en acceptant plus ou moins ces différences, et en les expliquant par le travail intime de l'auteur, écrivain tardif, dont les souvenirs ont subi les alluvions d'une doctrine évoluée et mûrie dans des méditations prolongées. Mais il y faut prendre garde : quelle sera la valeur de ce témoignage si for-

Digitized by Google

tement teinté de johannisme ? Le P. Lagrange a préféré rechercher et marquer les points fondamentaux où les quatre Évangiles se rejoignent.

C'est ainsi qu'il compare, avec quelle finesse d'analyse, le genre littéraire de Jo. et des synoptiques. Sans nier les différences, il n'hésite pas à conclure que Jo. avait ses devanciers sous les yeux et qu'il a voulu faire comme eux un évangile. Il n'a pas voulu les compléter. Pour les débuts et à la fin il suit une voie parallèle, dans quelques cas il a admis un emprunt. Il a écrit sa biographie en témoin oculaire qui pouvait s'affranchir d'un plan assez factice. Jo. n'a pas traité les synoptiques comme ses sources, mais s'il n'a pas la même dépendance des textes il a le même respect des faits.

En soumettant son auteur à l'examen de la critique historique le P. Lagrange le compare à nouveau aux synoptiques. D'eux à Jo. il n'y a ni dépendance ni indépendance absolues, il y a tradition parallèle. Il faut relever ici un des traits les plus heureux de cette harmonie dans le commentaire de « l'Agneau de Dieu ». Le P. Lagrange se refuse à y voir une allusion au serviteur d'Isaïe et à l'expiation sanglante du Calvaire, mais il rattache à la prédication du Baptiste dans Marc le rôle de cet agneau très pur qui enlève le péché de ce monde, en le faisant disparaître, comme on l'attendait communément du Messie, sans dire que ce serait au prix de sa vie.

L'étude de la doctrine fournira les derniers éclaircissements. Il faut comparer aux synoptiques les discours de Jo. Ni les uns ni les autres ne sont des sténographies brutales, et les évangélistes les ont souvent bloqués en dehors de leur cadre chronologique. Cela reste vrai de Jean comme des autres. Il faut distinguer en outre entre les concepts et les expressions. Celles-ci sont de Jean, qui expriment un concept essentiel. Car le P. Lagrange n'admet pas l'origine étrangère du logos et des autres termes. Ce qui n'est pas de Jésus est de Jean lui-même et non des milieux hellénistiques. La révélation vient authentiquement de Jésus, mais à travers Jean. Ceci posé on peut distinguer les discours de Jésus au public — de Jésus aux disciples — et les commentaires de l'évangéliste. Les premiers ont le même fond que les synoptiques — les seconds en diffèrent autant que l'auditoire ; c'est le même thème plus approfondi — les troisièmes, le Prologue par exemple, sont du pur johannisme. On peut constater ainsi que les couches profondes rejoignent les synoptiques. La physionomie de Jésus ne diffère pas, mais bien la direction de la lumière.

Toute la nouveauté du commentaire tient dans ce rapprochement avec les trois premiers évangiles. Pour le P. Lagrange le fils de Zébédée ne fait que tirer du même fonds que ses devanciers, c'est-à-dire de Jésus lui-même, toute sa théologie. Il valait la peine qu'on exposât cette thèse, car elle est étonnamment riche en harmonisations. Peut-être l'auteur ne sera-t-il pas suivi jusqu'au bout par tout le monde, et trouvera-t-on qu'il a poussé trop loin les ressemblances. Il fallait néanmoins exploiter une bonne fois cette union féconde des quatre évangiles. Le P. Lagrange l'a fait hardiment et il a su donner des allures conquérantes à la vieille défense de l'évangile spirituel.

D. H. DUESBERG.

H. Höpfl, O. S. B. **Introductio specialis in libros N. T.** (Ed. 2). — Rome, Spithoever, 1925 ; 330 p. 8°.

J. Sickenberger. **Kurzgefasste Einleitung in das N. T.** (3e et 4e éd.). — Fribourg, Herder, 1925 ; XIV-148 p. 12°. Mk. 2.30.

Le P. Höpfl nous donne une nouvelle édition de son Introduction Spéciale

Digitized by Google

pour le motif fort consolant que la première est épuisée. On n'a pas introduit de grands changements dans l'ouvrage, et c'est mieux ainsi ; un manuel doit avoir des cadres fermes. On n'a pas hésité cependant à utiliser les travaux parus depuis 1921. L'ouvrage de Kugler surtout a été mis à contribution. Le commentaire de Joüon sur Ruth est cité sans qu'on en ait tiré parti. On a oublié l'article de dom De Bruyne sur le texte latin des Macabées (Rev. Bibl. 1922) ; les notes sur le Juste souffrant p. 176 et sur Job 19, 25-27 sont amplifiées. Ricciotti est cité pour les Lamentations et manque encore parmi les commentateurs de Job. De l'A.T. de Bonn le P.Wiesmann seul est mentionné. Le P. Höpfl a bien fait de ne pas augmenter le volume de son livre. Au fur et à mesure qu'il l'améliorera il trouvera peut-être à y retrancher pour faire bref.

C'est à quoi le Dr. Sickenberger a parfaitement réussi. Son petit manuel est un condensé de doctrine et de renseignements utiles. La bibliographie n'est pas seulement riche, elle est judicieuse, et on a souligné parfois d'un mot, la valeur ou l'esprit des ouvrages énumérés. Les décrets de la Commission Biblique sont résumés en tête des livres qu'ils ont visés. Le fond même des articles est très substantiel ; le schème de la dépendance des synoptiques est un peu enchevètré ; il est intéressant de comparer ce qui est brièvement dit sur saint Jean avec l'Introduction du P. Lagrange ; Sickenberger le rapproche moins des synoptiques ; l'épître aux Ephésiens était une circulaire adressée aux Églises d'Asie Mineure; la secunda Petri est conservée à l'Apôtre; le commentaire de saint Luc de Lagrange et ceux des Thessaloniciens et des Ephésiens de Vosté ne sont pas cités, de même que l'édition des fragments de Freisingen de De Bruyne. Il n'est pas soufflé mot des traducteurs possibles des épîtres de saint Paul en latin. Ce petit volume est un répertoire précieux pour les débutants ; ils seront reconnaissants au Dr. Sickenberger d'y avoir employé son temps et il ne doit pas le regretter car il n'a pas perdu sa peine.

D. H. DUESBERG.

A. C. HEADLAM. **Jesus-Christ in history and faith.** — Londres, Murray, 1925 ; XII-227 p. 12°. Sh. 6.

P. BUYSSE. **Jesus devant la critique.** Son existence, sa mission, sa personnalité. — Bruges, Beyaert, 1925 ; 469 p. 12°. Fr. 15.

Ces deux ouvrages visent au même but : démontrer le caractère divin de Jésus en se plaçant franchement et exclusivement sur le terrain critique. Pour juger équitablement les essais de ce genre, il convient de se rappeler que le public auquel ils s'adressent n'est pas spécialiste. Il s'agit donc pour les auteurs de trouver le dosage de technicité qui fournisse une preuve correcte sans rendre l'exposé inintelligible aux lecteurs. Qui peut se flatter d'avoir toujours réussi à bien doser? Et s'il s'agit, comme ici, de problèmes critiques très complexes et très difficiles, il est à craindre que parfois l'apologiste, dont l'information reste de seconde main, manque ou de vigueur ou de sobriété. En fait, le premier défaut paraît bien être celui du Rév. Headlam, et peut-être l'abbé Buysse n'a-t-il pas évité çà et là le second.

L'évêque de Gloucester a traité successivement de l'autorité des sources historiques ; de la vie du Christ ; de son enseignement ; de sa personnalité ; de sa mort et résurrection et de sa naissance virginale ; de sa dignité transcendante. La conclusion est incroyablement timide : « Sa doctrine et ses revendications sont de quelqu'un qui dépasse les conditions de la vie humaine » (p. 125). « Tout cela ne s'unit-il pas pour nous suggérer que nous ne pouvons

Digitized by Google

interpréter la vie de Jésus comme la vie d'un homme ordinaire ?... il fut évidemment quelque chose de plus ». (p. 227)

Le vague de ces affirmations serait moins décevant si, dans la mise en œuvre des données qui les étayent, l'auteur avait montré quelque netteté. Mais le traitement des témoignages est superficiel. La question capitale et ardue du sens à donner à « Fils de Dieu » est expédiée en une demi-page. Le Rév. Headlam cite le logion de Mt. sur la connaissance mutuelle du Père et du Fils (p. 124 125), sans commentaire d'aucune sorte, sans allusion aux difficultés textuelles. Il ajoute seulement : « ce passage se rencontre dans l'une de nos plus anciennes sources et il n'est pas isolé ». Que veut dire ce dernier mot ?

La Résurrection est examinée à part mais insuffisamment. La critique du témoignage évangélique se borne à ceci (p. 162-166) : on ne peut supposer sérieusement que les apôtres se sont trompés de tombeau ; les difficultés d'harmonisation ne sont pas plus grandes que celles qu'on pourrait opposer aux récits de la bataille de Waterloo ; d'autre part la modification radicale de l'attitude des Douze montre bien qu'un grand événement a eu lieu. Considérations justes mais trop générales. Elles fortifieront le croyant ; rassureront-elles celui que le doute a mordu ?

M. Buysse, laissant aux pasteurs anglicans leur trop doux chalumeau, embouche la trompette. Il examine, en somme, les mêmes problèmes mais dans un esprit de conquête et de victoire tout à fait entraînant. Il s'est documenté avec soin. Aucune des questions critiques n'est négligée. Chaque fois l'auteur renvoie, sinon toujours aux sources, au moins au spécialiste qui les a exploitées. La littérature elle-même et le sentiment fournissent leur appoint dans cette apologétique ardente.

Le livre n'ayant pas cinq cents pages il a bien fallu résumer l'exposé, la critique et la défense de presque tous les problèmes. D'autres auraient préféré dire moins de choses mais les développer plus tranquillement. L'abondance a nui aussi parfois à la clarté en empêchant de mettre assez en relief les faits dominants. Mais on est malgré soi emporté par l'élan de l'auteur et il faut se raidir pour faire place à la froide critique. Voici cependant quelques remarques, à propos de l'étude sur les sources.

Page 103, lire *Diatessaron* ; p. 107, au sujet du *Pasteur*, lire sans doute 115-140 au lieu de 115-10 ; p. 108 pourquoi *probablement* à propos de Barnabé ? c'est tout à fait certain ; p. 113 remplacer *externe* par *interne*, p. 114 remplacer *interne* par *externe* ; p. 124 quelle raison a-t-on de fixer la copie du *Vaticanus* exactement à l'an 350 ? ; p. 126 quelle preuve que l'*Itala* (mauvais nom) est antérieure à 150 ? ; p. 127 *fin du IIe siècle*, c'est probablement *fin du Ier siècle* qu'il faut lire cf. p. 129 ; p. 130 saint Jérôme a fait autre chose que de simples corrections grammaticales ! Le chapitre sur la valeur du texte (p. 127-151) me paraît insuffisant. D. B. CAPELLE.

HAROLD SMITH. **Ante-nicene exegesis of the Gospels.** Vol. I. — Londres, S. P. C. K., 1925 ; VII-351 p., 16° Sh. 7,6.

Voici le premier volume d'un bien précieux répertoire. En 183 sections rangées d'après la Synopse de Tischendorf, M. Harold Smith se propose de transcrire ou de résumer tous les documents qui nous restent des Pères anténicéens touchant l'exégèse évangélique.

Une longue introduction (134 p.) présente et situe les sources : Pères Apostoliques et Apologistes ; Gnostiques (où l'on notera l'importance

Digitized by Google

attribuée à Héracléon) ; Irénée et Hippolyte ; Clément d'Alexandrie ; Origène ; les Pères latins ; Eusèbe.

Le chapitre sur Origène doit être mis à part : M. Smith est un spécialiste des recherches sur les chaînes bibliques. Les résultats de ses investigations fournissent la matière la plus nouvelle de sa documentation. Évidemment celle-ci, très ample déjà, aurait pu être enrichie encore. Du moment que M. Smith se propose de recourir au Diatessaron parce que, écrit-il justement, « combiner et arranger les passages venus des différents Évangiles implique une exégèse » (p. 3) on ne voit pas pourquoi il ne se sert pas aussi de certains apocryphes, notamment de cette *Epistula Apostolorum* où les longs discours contiennent maints essais d'exégèse des Évangiles. Il est à souhaiter que lorsque le répertoire entier aura paru, un « supplementary volume » comble les inévitables lacunes.

Le présent volume comporte dix-huit sections seulement. La première (prologue Johannique), n'a pas moins de soixante-trois pages. Elle est extrêmement intéressante, même au point de vue textuel — c'est pourquoi il faut conseiller à M. Smith de résumer le moins possible ses témoignages. Un exemple montrera combien il est difficile d'atteindre la perfection dans un pareil ouvrage : Jo 1 [13] ἀλλ' ἐκ θεοῦ ἐγεννήθησαν a été lu par Irénée et Tertullien ἀλλ' ἐκ θεοῦ ἐγεννήθη. Il eût fallu ajouter qu'ainsi commente aussi Justin (*Dial.* 63, 2), peut-être Hippolyte (*Refut.* 6, 9) et certainement l'*Epistula Apostolorum* (ed. des T. U. p. 28) que l'on pouvait signaler puisqu'on renseigne le témoignage de *b*. (Voir *Lagrange*. Év. de saint Jean, p. 16-18).

Ceci n'est que détail. L'ensemble du livre est excellent. Il méritait une présentation plus soignée. Au moins devrait-on distinguer par un artifice typographique les chiffres indiquant les versets bibliques. Ce sont des repères indispensables. D. B. CAPELLE.

Les Epîtres de S. Paul, *replacées dans le milieu historique des Actes des Apôtres*, par un moine bénédictin de la Congrégation de France. Tome 2. — Eschen, 1925 ; 396 p., 8°. Fr. 15.

Nous pourrions répéter ici ce que nous nous sommes permis de souligner dans le compte-rendu du premier volume de cet ouvrage : travail précieux, synthèse vigoureuse, étude passionnante. Nous achevons la lecture de l'*Epître aux Romains*, la plus célèbre, la plus profonde peut-être : D. Delatte, dans son commentaire, s'y révèle un *Maître en la pensée de l'Apôtre*. Quelle pénétration, quelle clarté et en même temps quelle simplicité ! Nous le redisons : de grâce qu'on mette cet ouvrage aux mains de nos étudiants en théologie, de ceux qui veulent devenir les *ministres de la parole*. Ils apprendront là comment on rompt le Pain de Dieu aux âmes affamées. D. E. V.

THÉOLOGIE HISTORIQUE.

JOS. LECHNER. **Die Sacramentenlehre des Richard von Mediavilla.** (Münchener Studien zur historischen Theologie, Heft 5). — Munich, Kösel u. Pustet, 1925 ; VIII-425 p. 8°. RM. 8.

FERD. M. DELORME, O. F. M. — **Fr. Richardi de Mediavilla qu. disp. de privilegio Martini Pp. IV.** — Quaracchi, 1925 ; XXIV-99 p. 8°.

Digitized by Google

EDG. HOCEDEZ, S. J. **Richard de Middleton, sa vie, ses œuvres, sa doctrine** (Spicilegium sacrum lovaniense, fasc. 7). — Louvain, 1925 ; XVI-555 p. 8°.

Richard de Middleton ou de Mediavilla, le célèbre docteur franciscain de la fin du XIIIe siècle, a été en ces derniers temps l'objet de plusieurs études; des documents mieux explorés, une critique plus précise ont mis en lumière plusieurs points de vue nouveaux concernant ses écrits et sa doctrine. L'ouvrage que nous annonçons ci-dessus en premier lieu, vu la priorité dans l'ordre de publication, expose la théologie des sacrements d'après Richard de Middleton. C'est précisément la partie qui a toujours été la plus estimée parmi les œuvres du « Doctor solidus ».

Le grand travail de systématisation et d'élaboration théologique entrepris par les scolastiques sur la question des sacrements était presque terminé (comme le dit très justement le Dr. Lechner, p. 39) dans le temps où Richard écrivait son commentaire des sentences (postérieur à 1277); il a su profiter des résultats acquis par les Alexandre de Hales, Albert le Grand, saint Thomas, Pierre de Tarentaise, saint Bonaventure, il les a synthétisés et enrichis de plus d'un élément personnel. Ce n'est pas le moindre mérite de l'ouvrage du Dr. Lechner que de présenter si exactement la relation des thèses de Richard avec celles de ses prédécesseurs, et de distinguer entre les opinions traditionnelles qui y sont incorporées et celles qui sont le résultat d'une conception nouvelle. C'est ainsi, par exemple, que dans la question fondamentale de la causalité des sacrements, Richard se trouve en présence du système de la causalité physique instrumentale de saint Thomas, et de celui qu'on a nommé plus tard la causalité morale : « pro tanto dicuntur sacramenta conferre gratiam, quia semper habent concomitantem virtutem divinam gratiam conferentem ». Il laisse au lecteur le libre choix, mais fait pencher la balance vers la seconde opinion « quae mihi videtur intelligibilior »,et qui bientôt dominera dans l'école scotiste. D'autre part il se rattache à saint Thomas non seulement par la méthode, mais encore dans plusieurs questions spéculatives difficiles, telles la nature de la transsubstantiation, l'efficacité de l'absolution sacramentelle. Au point de vue pratique de la pastorale, du droit canon, de la casuistique, il est souvent en progrès sur ses devanciers.

Quelque doctrine que l'on professe sur les questions sacramentaires, il faut concéder que l'œuvre de Richard constitue un stade important dans leur développement, et qu'à ce titre elle méritait un exposé aussi complet, scientifique et impartial que nous le donne le Dr. Lechner dans sa belle thèse doctorale présentée en 1922 à la faculté de Munich.

Dans la *quaestio disputata*, jusqu'ici inédite *de privilegio Martini Pp. IV*, publiée par le R. P. Delorme, avec tout l'appareil critique désirable, nous voyons Richard de Middleton soutenir le droit des Réguliers concernant l'administration du sacrement de Pénitence. Dans l'introduction historique, l'éditeur retrace brièvement l'histoire de la querelle fameuse entre séculiers et réguliers au sujet du droit d'absoudre les fidèles; à l'époque où Richard écrit sa *question* (1285 ou 1286) on ne pouvait plus dénier ce droit aux réguliers, la bulle de Martin IV (1281) le leur reconnaît expressément, avec une restriction cependant: « quod hii qui fratribus confitebuntur, suis parochialibus presbyteris confiteri in anno... nichilominus teneantur ». Une réaction s'était élevée dans le clergé séculier, Henri de Gand en était un des théologiens autorisés, et

Digitized by Google

le P. D. montre par la [illegible]
que polémise Richard. Ce [illegible]
subtilités prouve ou au [illegible]
se sont légitimement [illegible]
même confession [illegible]
rem populorum » devient [illegible]
plusieurs points [illegible]
et en morale celle du [illegible]
méthode scolastique du [illegible]

Le P. D. [illegible]
de deux autres, [illegible]
l'autre anonyme, [illegible]
Ces documents [illegible]

Le livre du R. P. [illegible]
ton. C'est une œuvre de [illegible]
détails, fait ressortir les [illegible]
certes mérite une place [illegible]
théologie.

Dans une Introduction [illegible]
s'alimenter son exposé [illegible]
cité et la date. [illegible]
du privilège des [illegible]
P. Delorme). Richard [illegible]
concesso Minoribus et [illegible]
noviter emanato », [illegible]
uniquement le privilège de [illegible]
1284 comme date de [illegible]
montre qu'outre le privilège de [illegible]
un privilège spécial de [illegible]
reporte à 1294 la [illegible]

Après ces préliminaires, [illegible]
livres, d'abord la [illegible]

Le vie de Richard [illegible]
presque inconnue, [illegible]
peut le suivre pas à pas, [illegible]
ple de la pluralité des [illegible]
Son enseignement, la [illegible]
qu'il se meuve à l'aise [illegible]
dire de lui, comme de [illegible]
esprit est plus analytique [illegible]
reconnu la solidité de [illegible]
cle jusqu'au XVIe (ch. [illegible]
ajouter que le germe [illegible]
de Venise signalées p. 114 : « [illegible]
quem genuit Mediavilla [illegible]

La doctrine de R. de [illegible]
agitées par la scolastique, [illegible]
Aristote, saint Thomas, [illegible]
et le Scotisme d'autre [illegible]
dont il rappelle souvent [illegible]

Digitized by Google

EDG. HOCEDEZ, S. J. **Richard de Middleton, sa vie, ses œuvres, sa doctrine** (Spicilegium sacrum lovaniense, fasc. 7). — Louvain, 1925 ; XVI-555 p. 8°.

Richard de Middleton ou de Mediavilla, le célèbre docteur franciscain de la fin du XIIIe siècle, a été en ces derniers temps l'objet de plusieurs études; des documents mieux explorés, une critique plus précise ont mis en lumière plusieurs points de vue nouveaux concernant ses écrits et sa doctrine. L'ouvrage que nous annonçons ci-dessus en premier lieu, vu la priorité dans l'ordre de publication, expose la théologie des sacrements d'après Richard de Middleton. C'est précisément la partie qui a toujours été la plus estimée parmi les œuvres du « Doctor solidus ».

Le grand travail de systématisation et d'élaboration théologique entrepris par les scolastiques sur la question des sacrements était presque terminé (comme le dit très justement le Dr. Lechner, p. 39) dans le temps où Richard écrivait son commentaire des sentences (postérieur à 1277); il a su profiter des résultats acquis par les Alexandre de Hales, Albert le Grand, saint Thomas, Pierre de Tarentaise, saint Bonaventure, il les a synthétisés et enrichis de plus d'un élément personnel. Ce n'est pas le moindre mérite de l'ouvrage du Dr. Lechner que de présenter si exactement la relation des thèses de Richard avec celles de ses prédécesseurs, et de distinguer entre les opinions traditionnelles qui y sont incorporées et celles qui sont le résultat d'une conception nouvelle. C'est ainsi, par exemple, que dans la question fondamentale de la causalité des sacrements, Richard se trouve en présence du système de la causalité physique instrumentale de saint Thomas, et de celui qu'on a nommé plus tard la causalité morale : « pro tanto dicuntur sacramenta conferre gratiam, quia semper habent concomitantem virtutem divinam gratiam conferentem ». Il laisse au lecteur le libre choix, mais fait pencher la balance vers la seconde opinion « quae mihi videtur intelligibilior »,et qui bientôt dominera dans l'école scotiste. D'autre part il se rattache à saint Thomas non seulement par la méthode, mais encore dans plusieurs questions spéculatives difficiles, telles la nature de la transsubstantiation, l'efficacité de l'absolution sacramentelle. Au point de vue pratique de la pastorale, du droit canon, de la casuistique, il est souvent en progrès sur ses devanciers.

Quelque doctrine que l'on professe sur les questions sacramentaires, il faut concéder que l'œuvre de Richard constitue un stade important dans leur développement, et qu'à ce titre elle méritait un exposé aussi complet, scientifique et impartial que nous le donne le Dr. Lechner dans sa belle thèse doctorale présentée en 1922 à la faculté de Munich.

Dans la *quaestio disputata*, jusqu'ici inédite *de privilegio Martini Pp. IV*, publiée par le R. P. Delorme, avec tout l'appareil critique désirable, nous voyons Richard de Middleton soutenir le droit des Réguliers concernant l'administration du sacrement de Pénitence. Dans l'introduction historique, l'éditeur retrace brièvement l'histoire de la querelle fameuse entre séculiers et réguliers au sujet du droit d'absoudre les fidèles; à l'époque où Richard écrit sa *question* (1285 ou 1286) on ne pouvait plus dénier ce droit aux réguliers, la bulle de Martin IV (1281) le leur reconnaît expressément, avec une restriction cependant: « quod hii qui fratribus confitebuntur, suis parochialibus presbyteris confiteri in anno... nichilominus teneantur ». Une réaction s'était élevée dans le clergé séculier, Henri de Gand en était un des théologiens autorisés, et

Digitized by Google

le P. D. montre par la confrontation des textes que c'est contre lui directement que polémise Richard. Ce dernier avec grand luxe d'arguments et pas mal de subtilités prouve ou au moins établit comme plus probable que les fidèles qui se sont légitimement confessés aux réguliers, ne sont plus tenus de réitérer cette même confession auprès de leur curé, sans quoi le privilège accordé « in favorem populorum » devient inutile. L'intérêt de la question est augmenté par plusieurs points incidemment touchés, tels la juridiction suprême du Pape, et en morale celle du probabilisme; elle constitue un bon spécimen aussi de la méthode scolastique du Docteur franciscain.

Le P. D. complète son travail, en faisant suivre la question de Richard de deux autres, inédites aussi, l'une favorable aux réguliers due à Jean Peckam, l'autre anonyme, assez probablement de Jean de Pouilli qui leur est opposée. Ces documents ajoutent des éléments utiles à l'histoire de la controverse.

Le livre du R. P. Hocedez constitue un travail d'ensemble sur R. de Middleton. C'est une œuvre de synthèse très compréhensive, qui sans négliger les détails, fait ressortir les grandes lignes et la doctrine du maître franciscain qui certes mérite une place distinguée dans l'histoire de la philosophie et de la théologie.

Dans une Introduction critique, l'auteur examine les sources où viendront s'alimenter son exposé: biographies, œuvres dont il s'agira de fixer l'authenticité et la date. Signalons, entre plusieurs, une découverte heureuse : il s'agit du privilège des réguliers (voir ci-dessus la *quaestio disputata* éditée par le P. Delorme), Richard écrit dans son 4e liv. des sent. dist. 17 : « in privilegio concesso Minoribus et Praedicatoribus... et Eremitanis ex privilegio speciali noviter emanato », tous les éditeurs en avaient conclu que Richard cite uniquement le privilège de Martin IV, et en conséquence assignaient l'année 1284 comme date de l'achèvement de cet ouvrage ; le P. H. au contraire montre qu'outre le privilège de Martin IV aux Mineurs et Prêcheurs, il existe un privilège spécial de Célestin V pour les Ermites de saint Augustin, ce qui reporte à 1294 la dernière rédaction du Commentaire sur la 4e Sent.

Après ces préliminaires, l'auteur entre dans son sujet, qu'il divise en deux livres, d'abord la biographie, puis la doctrine.

Le vie de Richard avant son entrée dans la carrière théologique nous reste presque inconnue, mais à partir du moment où il commence à enseigner on peut le suivre pas à pas, et le voir mêlé à des disputes célèbres, celle par exemple de la pluralité des formes à laquelle se rattache le nom de P. Olivi (ch. I). Son enseignement, la caractéristique de son esprit sont ensuite étudiés : « Bien qu'il se meuve à l'aise parmi les systèmes philosophiques, on ne peut cependant dire de lui, comme de saint Thomas, qu'il est un métaphysicien de race. Son esprit est plus analytique et critique que synthétique » (ch. II). La postérité a reconnu la solidité de sa doctrine, et lui a multiplié les éloges, depuis le XIVe siècle jusqu'au XVIe (ch. III). A propos du distique cité pp. 7 et 126, on peut ajouter que le germe en est déjà dans le colophon des deux premières éditions de Venise signalées p. 114 : « Iste refert celebris Ricardi dogmata codex — quem genuit Mediavilla decora virum ».

La doctrine de R. de Middleton ne reste étrangère à aucune des questions agitées par la scolastique, le P. H. la situe dans ses relations surtout avec Aristote, saint Thomas, Henri de Gand, d'une part, avec saint Bonaventure et le Scotisme d'autre part en prenant pour critère principal saint Thomas, dont il rappelle souvent les thèses en quelques points précis pour y comparer

Digitized by Google

celles de Richard. On peut constater ainsi que ce dernier rentre dans la tradition franciscaine,mais cependant en des questions fort importantes, se trouve d'accord avec saint Thomas, chose remarquable vu la réaction franciscaine antithomiste qui sévissait vers les années 1280. C'est ainsi qu'en philosophie, dans la doctrine de la connaissance (ch. 1), des universaux, de l'origine des idées, de l'illumination divine, il se meut dans une pensée entièrement thomiste, dans la physique au contraire (ch. 2 et 3) et surtout dans la métaphysique (ch. 4) comme dans la psychologie (ch. 5) les divergences s'accentuent. En somme, la philosophie de Richard, partant de l'expérience, a ensuite trop de peine à s'élever au-dessus de l'ordre sensible, d'où résulte que, si dans les sciences naturelles et la mécanique on lui doit des idées justes, devenues fécondes par la suite, il a aussi préconisé des erreurs telle une confusion entre les propriétés de la quantité et de la qualité, thèse qui peut plaire aux mécanistes modernes, mais est fort préjudiciable en philosophie comme le fait très bien ressortir le P. H. L'identification de l'essence et de l'existence, l'actualité de la matière première, l'introduction d'un principe potentiel servant à expliquer l'éduction des formes *e potentia materiae*, la pluralité des formes dans les vivants, ce sont là toutes opinions qui procèdent d'une même tendance. Cette monographie consacrée à la philosophie de Richard forme un tout bien ordonné et élaboré avec soin dans chacune de ses parties. Il en est de même de la section II, la plus considérable, qui analyse la théologie de Richard Tout y est intéressant pour quiconque s'occupe de l'histoire du dogme; plusieurs des questions y traitées peuvent même venir en considération dans des controverses encore actuelles, celle par exemple de la distinction entre la justice originelle et la grâce sanctifiante, celle de l'amour désintéressé, et même dans celles de la science divine et de la prédestination. Les principes posés par les scolastiques du XIIIe siècle peuvent permettre à notre avis, de classer ceux-ci soit parmi les « Bannésiens », soit parmi les Molinistes.

La doctrine des sacrements fait l'objet d'un commentaire proportionné à la place qu'il occupe dans l'œuvre de Richard. C'est le même sujet qu'a traité M. Lechner, dont nous avons signalé le livre ci-dessus, et les deux auteurs, quoiqu'ayant travaillé indépendamment l'un de l'autre, sont arrivés dans l'ensemble aux mêmes conclusions. C'est une preuve que l'un et l'autre ont bien interprété la théologie de Richard qui d'ailleurs a le mérite de la clarté, au dépens parfois de la profondeur. Un texte obscur pourtant, relatif à la forme des sacrements, est mieux expliqué par le P. H. que par son devancier, Richard nomme la forme du baptême une « virtus dispositiva ad gratiam, ordinatio ad sanctificationem » : la forme d'un sacrement est au signe sacramentel ce que la signification d'un mot est à ce mot pris matériellement, le premier en vertu de l'ordination divine, le second de par l'institution humaine. Ne serait-il pas permis de proposer une correction au texte lui-même : « Sicut quamvis isti voci quae est : panis accedat significatio, tamen est de ejus ratione in quantum (sacramentum) est nomen ». Le mot « sacramentum » semble superflu, et trouble le sens.

L'ouvrage se termine par une série d'appendices, les principaux concernent les relations des écrits de Richard avec ceux des docteurs contemporains, le VIe précise la position qu'il occupe par rapport aux propositions de P. Olivi. La confrontation entre Henri de Gand, Gilles de Lessines, Gilles de Rome (app. VII) ne rentre pas aussi directement dans le sujet, mais est instructive pour l'histoire de la pluralité des formes. Les trois sermons inédits de Richard (app. X) nous ont suggéré la réflexion, que grâce en partie aux nouveaux

Digitized by Google

jalons posés par le P. H. une édition critique et complète des œuvres de Richard de Middleton ne serait pas très malaisée à réaliser — nous faisons abstraction des difficultés d'ordre purement extrinsèque. Une telle publication trouverait sa place entre les œuvres de saint Bonaventure et celles de Scot. D. R. PROOST.

The « Summa theologica » of St Thomas Aquinas. *Index to biblical, patristic, and other authorities quoted in the S. Th.* — Londres, Burns etc., 1925 ; 296 p. 12°. Sh. 12.

Le titre de ce dictionnaire marque mieux ce qu'on en attendait que ce qu'il donne en réalité. Parmi les autorités qu'apporte saint Thomas, la plus facile à identifier est l'Écriture, car il cite la Vulgate. Les citations patristiques sont autrement malaisées à repérer. Or, sur les 300 pages du présent volume, 268 sont remplies par la transcription intégrale des textes bibliques, 14 seulement par l'énumération des autorités patristiques. Cette liste ne donne pas, en général, l'indication des passages de la *Somme* où se lit la référence. Elle sera néanmoins utile. Elle eût été précieuse si, au lieu de ranger les auteurs par ordre alphabétique suivant leur nom réel, on les avait ordonnés suivant celui, parfois erroné, que leur donne saint Thomas. Il eût été aussi bien désirable qu'une concordance mît en rapport la désignation des ouvrages (surtout pour les Sermons et les Lettres) dans la *Somme* et dans Migne. D. B. C.

THÉOLOGIE DIDACTIQUE.

GENICOT-SALSMANS, S. J. **Casus conscientiae** propositi ac soluti. Ed. V. — Bruxelles, Dewit, 1925 ; 747 p. 8°. Fr. 25.

Si la précédente édition était déjà complètement revisée ou remaniée d'après le code canonique, la 5e, bien mise à jour, présente encore quelques heureuses modifications, notamment dans les cas sur le mariage : solutions plus strictement déduites des principes, renvois plus fréquents au code ou aux cas similaires, citation des décrets correspondants du dernier concile de Malines, disposition typographique plus avantageuse permettant de distinguer plus aisément. les différentes parties des cas et des solutions. Tout cela ne fait qu'accroître l'intérêt et la valeur pratique de l'important ouvrage de l'éminent moraliste. D. A. SANDT.

E. JOMBART, S. J. **Le Jubilé universel de** 1926.

J. CREUSEN, S. J. **L'extension du Jubilé en** 1926. — Louvain, Museum Lessianum, 1926 ; 2 vol. 32 p. 8°. Fr. 1,25 le vol.

Voici deux excellentes publications pour l'année jubilaire : La 1re, destinée aux *laïcs*, donne l'exposé net et concis de tout ce qu'il importe de savoir sur le jubilé : origine, histoire, grâces spirituelles qu'il accorde et à quelles conditions ; on insiste particulièrement sur la préparation religieuse nécessaire pour que le jubilé réalise le vœu du saint Père : un renouveau de vie chrétienne dans l'Église universelle.

La 2de offre aux *prêtres* le texte et le commentaire méthodique de la constitution « Servatoris Jesu » sur le Jubilé universel, expliquant avec un soin particulier les passages concernant les pouvoirs spéciaux des confesseurs. Souhaitons la plus large diffusion à ces deux opuscules. D. A. S.

Digitized by Google

Le nuage de l'inconnaissance, et les épîtres qui s'y rattachent, traduits par Dom M. NOETINGER. — Tours, Mame, 1925 ; 425 p. 16°.

L'anonyme anglais, auteur de ce livre, l'écrivit vraisemblablement vers le milieu du XIVe siècle. Il est donc un peu antérieur à Ruysbroeck, ainsi qu'au mystique anglais Walter Hilton vraisemblablement son disciple. La doctrine tient avant tout de celle du pseudo-Denys. Elle n'est pas intellectualiste recherchant l'intuition divine, mais au contraire elle annonce la *nuit obscure* de saint Jean de la Croix. L'auteur ne s'occupe ni des « châteaux de l'âme », ni des degrés d'oraison, comme sainte Thérèse, ni du discernement des visions et des paroles intérieures. Son but est d'éclairer un disciple sur la nature et les conditions de l'acte lui-même de l'union contemplative.

Le fond de la doctrine tient, croyons-nous, en ces termes : Dieu en lui-même est inaccessible à toute intelligence soit angélique soit humaine, mais il est saisissable par l'amour. « Il peut être aimé, mais non pensé » (p. 81). L'amour, dans l'œuvre de la contemplation, est « un élan soudain et comme spontané qui jaillit avec force vers Dieu » (p. 80) ; mais cet élan est aveugle : il ne peut rencontrer Dieu qu'enveloppé dans le nuage de l'inconnaissance, c'est-à-dire dans l'obscurité ou le manque de connaissance de l'esprit. Le désir de Dieu vient « battre le nuage ». « Frappe sur cet épais nuage, écrit l'auteur, avec le dard acéré d'un amour ardent » (p. 87). Dans l'acte même de la contemplation, un autre nuage doit encore s'interposer entre le contemplatif et toute créature, même la plus sainte : le nuage de l'oubli. Ainsi s'établira entre l'âme toute dépouillée et Dieu « un nœud d'amour ardent dans l'union spirituelle et la conformité de volonté ».

Cette manière de comprendre l'union mystique est d'une parfaite orthodoxie, toute appuyée qu'elle est sur l'exercice des vertus théologales de foi et de charité. On regrettera néanmoins que, dans l'ensemble de ses écrits, l'auteur s'attarde parfois en chemin. Il entremêle parfois à son excellente doctrine quelques données de scolastique périmée, telle la théorie de l'*athomus temporis*. Il lui arrive aussi d'exagérer : la discrétion nécessaire à toute œuvre ne l'est pas pour la contemplation (p. 177). Il est vrai que lui-même, avec un esprit bien équilibré, atténue souvent dans les chapitres subséquents ou dans ses opuscules ces propos trop absolus.

Au début de son livre, il s'exprime *comme si* toute la vie mystique devait être conçue dans le moule de sa pensée telle que nous l'avons résumée. On sait que d'autres auteurs, et des plus autorisés, au lieu de parler d'un élan intérieur vers le nuage d'inconnaissance, considèrent, tout au contraire, l'union mystique comme un recueillement, comme un reploiement de l'âme en son centre, ou bien comme une étreinte intime, où l'âme sait qu'elle est possédée par son Dieu et qu'elle le possède ; parfois encore comme un éveil de Dieu ou du Christ dans l'intime de l'être pour l'envahir et l'immobiliser dans l'amour. Quand ensuite l'auteur, par crainte d'interprétation trop matérielle, veut largir son cadre, nous croyons qu'il va trop loin dans le sens de la nudité d'esprit. Il s'arrête de préférence à dire que le contemplatif ne prie pas *au-dedans* de lui-même, ni *au-dessus de* lui-même mais *nulle part*, ce qui équivaut à *partout*, dit-il, au sens spirituel (p. 244). Nous estimons au contraire que les mots *dans* et *au-dessus* sont les plus adéquats, pour autant toutefois que les termes du langage peuvent servir, analogiquement, à exprimer l'union divine.

L'auteur écrit encore : « L'amour a tant de force qu'il met tout en commun. Aime donc Jésus, et tout ce qu'il a sera tien » (p. 79). Sur l'importance capitale

Digitized by Google

de ce principe l'auteur n'insiste pas comme nous l'aurions voulu. Pour nous, le Christ-Homme n'est pas seulement le nuage qui cache la divinité, il est le sacrement qui seul la communique. Il intervient dans l'acte même de l'union mystique, non qu'il faille penser toujours explicitement à son humanité, mais parce que c'est seulement en adhérant au Christ entier, sans séparer en lui l'humain du divin que le contemplatif peut espérer parvenir à la communion avec Dieu. Détail caractéristique, l'auteur souhaite que le disciple se choisisse quelque mot très court pour élever son âme, la retenir appliquée à Dieu, et se servir de ce mot comme d'une lance pour battre le nuage de l'inconnaissance (p. 90). Or, si dans le langage humain il existe un mot bref capable d'éveiller l'amour et de retenir la volonté humblement appliquée au mystère de Dieu, c'est bien, comme l'a prêché saint Bernard, le nom de Jésus. L'auteur omet ce nom parmi ceux qu'il recommande.

Inspirées par un souffle puissant de mysticisme, pensées par un esprit réfléchi, pratique et animé du seul désir d'aider le disciple dans son aspiration, ces pages très sincères sont le fruit de l'expérience de toute une vie, elles furent vécues avant d'être écrites. Les imperfections que nous avons cru devoir signaler sont de second plan. L'essentiel de la doctrine est excellent.

Le traducteur a enrichi l'édition d'une remarquable préface bien documentée ainsi que d'une table alphabétique. La traduction est si soignée qu'elle aurait pu donner l'illusion d'un texte original français, si dom Noetinger, avec un art délicat, n'avait parfois su laisser percer en ces pages le *self-sense* et la pointe d'humour anglais propre à ce vénérable et pieux anonyme de la vieille Albion catholique.

D. I. RYELANDT.

LITURGIE.

ABBÉ V. LEROQUAIS. **Les Sacramentaires et les Missels manuscrits des Bibliothèques publiques de France.** 3. vol. et un album de 125 planches (même format). — Paris, XLVIII-364, 384, 426 p. 4°.

Dom A. DOLD et A. BAUMSTARK. **Das Palimpsestsakramentar im Kodex Augiensis CXII.** *Ein Messbuch älterster Struktur aus dem Alpengebiet. Mit Anhang : Zwei altfrankische Gebete aus Kodex Aug. CCLIII.* (Texte und Arbeiten herausg. durch die Erzabtei Beuron, 1 Abt. Heft 2). — Leipzig, Harrasowitz, 1925 ; LX-40 p. 8°. Mk. 6,50.

T. HAAPANEN. **Verzeichnis der Mittelalterlichen Handschriftenfragmente in der Universitätsbibliothek zu Helsingfors.** II Gradualia, Lectionaria Missae. — — Helsingfors, 1925 ; XI-86 p. 8°.

G. LINDBERG. **Die Schwedischen Missalien des Mittelalters.** Ein Beitrag zur vergleichenden Liturgik. I Kalendarium, Proprium de Tempore, Proprium de sanctis, Commune Sanctorum. — Uppsala, Almqvist et Wiksells, 1923 ; XXIV-439, p. 8°, 4 tables.

A. MALIN. **Der Heiligenkalender Finnlands.** Seine Zusammensetzung und Entwicklung. — Helsingfors, 1925 ; XIV-260 p. 8°.

Il reste toujours opportun, même en un compte-rendu tardif, de relever les mérites et d'applaudir au succès d'une entreprise comme celle de M. Leroquais. Elle avait d'ailleurs si peu besoin de recommandation que, à peine parue, l'édition

Digitized by Google

était presque épuisée. Que sa bonne fortune ne nous empêche pas d'en parler ; expliquons-en plutôt la cause, en tâchant de mettre en relief la signification, la portée d'un tel ouvrage apparaissant à l'heure où la science liturgique sent surtout le besoin d'étendre et de compléter sa documentation.

Parmi les anciens documents liturgiques dont Delisle signalait à l'attention des historiens et des paléographes l'intérêt insoupçonné, un grand nombre étaient d'origine française. Ebner parcourant l'Italie, en rencontrait plusieurs autres, et non des moindres. Grâce à ces trop rares débris, on était parvenu à décrire dans ses grandes lignes l'évolution de la liturgie franque. Le 1er chapitre de l'Introduction nous en trace rapidement l'esquisse. Histoire curieuse et singulière fortune : la liturgie romaine trouva toujours dans la France du moyen-âge une terre d'élection. Bien avant que la main puissante de Charlemagne l'y transplantât tout d'une pièce, elle ne cessait d'y émettre des germes féconds d'où sortit une liturgie matériellement composite, constamment renouvelée, de physionomie bien franque et d'un prestige tout romain. En retour Rome reçoit de la Gaule plus qu'elle n'avait donné, et l'échange se poursuit jusqu'au jour où la liturgie franque ayant obtenu droit de cité dans la ville des Papes, toute cette vie se cristallise, définitivement semble-t-il, au cours des réformes du XVIe siècle.

Si quelques témoins de cette histoire nous étaient connus, combien ne restaient pas enfouis dans la poussière des bibliothèques de France, dans un oubli dont les catalogues particuliers ne les tiraient guère ? Au point où en est actuellement la science liturgique, il importait d'exhumer ces *ossa arida*, de les reconnaître, de les grouper en un ensemble organique où les traces de la vie d'autrefois se laisseraient surprendre.

Dans les limites indiquées par le titre, leur catalogue est maintenant aussi complet que possible. Il n'y faut donc pas chercher l'indication de documents, français d'origine, que les circonstances ont fait émigrer ; par contre on y trouvera mentionnés même d'anciens sacramentaires et missels venus en France de l'étranger. Dom Wilmart, dans un article richement documenté, *Les anciens missels de la France.* [La vie et les Arts liturgiques 11 (1925) 439-451 ; 12 (1926) 17-33] dont nous retiendrons nombre de remarques, a donné (p. 440 n. 1) la liste des principaux de ces éléments importés. Signalons aussi que trente-trois manuscrits, désignés erronément dans les catalogues antérieurs sous la rubrique de sacramentaires et de missels, ont été omis dans ce recueil ; voir la liste p. XLI et XLII. C'est le lieu de rappeler aussi, avec l'auteur, que, hormis les prières de la messe (oraisons, préfaces, canon) le contenu d'un missel ne correspond guère à celui d'un sacramentaire ; celui-ci nous documente aussi, en règle générale, sur les rites de la plupart des sacrements autres que l'Eucharistie, ce que l'on chercherait en vain dans le missel proprement dit ; par contre, celui-ci inclut ordinairement des pièces (épîtres, évangiles, ordo missae, antiennes) dont la présence est exceptionnelle dans le sacramentaire.

Le côté délicat et particulièrement difficile du travail entrepris était l'identification des documents visés. M. L. s'en est acquitté avec un rare bonheur, grâce à une méthode originale et bien spécifique, dont le 2e chapitre de l'Introduction nous livre généreusement la recette.

Le sacramentaire ou le missel manuscrit est un document de teneur complexe, auquel la critique d'authenticité s'applique de façon très spéciale, en recherchant les convergences d'indices souvent minimes. Pris isolément, le plus grand nombre de ces critères ne fournit que des présomptions, des probabilités, une orientation dans la recherche ; quelques-uns engendrent la

Digitized by Google

certitude ; l'ensemble permet de déterminer avec sûrete et précision le lieu d'origine du manuscrit, l'église où il a été en usage.

1° Dans le *Calendrier* il y a lieu de relever les noms de saints mis en relief, les fêtes à octave, celles de dédicace, le nombre des leçons là où il sert à qualifier le degré de solennité (9 l. dans les églises séculières, 12 dans les églises monastiques), à l'occasion les notes nécrologiques et les obits. Remarquer que le calendrier n'est pas toujours primitif ; il peut être un morceau rapporté et dénote les passages du ms d'une église à l'autre. Senlis, par exemple, était coutumier de ces sortes d'emprunts.

2° Le *titre*, à partir du XIVe siècle, est souvent particulier et correspond assez régulièrement au contenu du livre.

3° Dans le *Propre du Temps*, la *Semaine-Sainte* surtout est riche en ressources. *a*) Itinéraire de la procession du dimanche des Rameaux. *b*) Les signes ou lettres qui, dans le texte de la Passion, désignent soit les personnages du dialogue, soit plus fréquemment les intonations musicales, et varient beaucoup d'église à église. *c*) Dans plusieurs missels romains les oraisons solennelles du Vendredi-Saint désignent nommément le Pape ou l'Empereur régnants; parfois l'évêque du lieu est désigné par son initiale. Mentions pareilles dans la finale de l'*Exultet*. *d*) Les litanies du Samedi-Saint portent souvent en surcharge les invocations aux saints évêques ou abbés du lieu.

4° Dans l'*ordo Missae*, le Canon qui reçoit au VIe-VIIIe siècle une fixité relative, présente néanmoins des additions et variantes, parfois caractéristiques d'un pays ou d'une époque.

5° Les itinéraires de la Procession des *Rogations*.

Enfin deux éléments qui ne font jamais défaut et suffisent presque toujours à donner la certitude:

6° L'*Antiphonale Missarum* et en particulier les versets alleluiatiques dont la série, différant d'église à église, reste constante dans chacune d'elles (critère trouvé par D. Beyssac).

7° Le *Sanctoral* où l'on peut distinguer les saints universels, les saints régionaux, les saints locaux (du diocèse, de l'église, du monastère). Comme en principe, moins un saint a de notorieté, plus la mention de son culte restreint le cercle des recherches, le relevé des saints locaux est très utile pour découvrir le lieu d'origine ou d'usage du manuscrit, pour fixer son âge, en tenant compte pour les saints postérieurs au XIe siècle de la date de canonisation et aussi — mais elle est très variable — celle de l'adoption de la fête.

C'est la première fois que nous rencontrons systématiquement groupés, et avec toutes les nuances qu'admet un exposé général, ces éléments d'appréciation. La leçon est bonne à retenir et la valeur de la méthode trouve une preuve manifeste dans le résultat inespéré auquel aboutissent les recherches de M. L. Sur plus de neuf cents mss, une vingtaine seulement, souvent fragmentaires, se sont soustraits à toute emprise ; l'identification d'un grand nombre a été précisée ou rectifiée, et par contre-coup l'attribution de certaines peintures ou miniatures s'en est trouvée modifiée. D'après le relevé de D. Wilmart (a. c. p. 30) un ms est du VIIe siècle ; deux remontent au VIIIe ; au IXe en appartiennent huit ; au Xe, dix-sept ; au XIe, quarante-trois ; au XIIe, cent onze ; au XIIIe cent soixante-deux ; au XIVe, deux cent deux ; au XVe, deux cents, quatre-vingt-six ; au XVIe, trente-trois ; au XVIIe, cinq ; au XVIIIe sept.

On s'étonnera peut-être que, dans sa liste de critères, l'auteur ne nous dise rien des ressources que l'écriture peut offrir pour l'identification de ces mss.

Digitized by Google

L'omission est intentionnelle. M. L. nous avertit que son schéma indique seulement les détails particuliers aux sacramentaires et aux missels. Assurément cette restriction est légitime. Mais ici, une logique moins rigoureuse eût mieux servi le paléographe. Le sacramentaire et le missel, en qualité de livres liturgiques, réalisent sans doute de façon spéciale les données générales de la paléographie. Le codex destiné au culte est souvent, quoique à des degrés divers, œuvre d'art, où l'écriture prend un tour particulier : calligraphie plus soignée, allure archaïque. Des types d'écriture, tombés en désuétude, peuvent survivre dans les livres liturgiques de sorte que si l'évolution de la calligraphie y suit les mêmes étapes qu'ailleurs, c'est néanmoins avec un retard dont il importe de tenir compte dans l'identification des manuscrits, et que, grâce à une documentation étendue et variée M. L. était, mieux que personne, à même de mesurer. Un paragraphe ou un chapitre sur ce sujet eût complété naturellement le relevé des détails « particuliers » et permis de tirer meilleur parti des renseignements d'ordre paléographique consignés dans les notices.

Mieux que les paléographes, les liturgistes et les historiens de l'art ont toute raison de se féliciter de la sollicitude de M. L. à leur endroit et ils lui en sont très reconnaissants. C'est pour eux surtout que l'auteur a rédigé, avec un soin et une sagacité admirables, les 914 notices qui forment le corps du recueil. Chacune est conçue d'après le même plan : 1° le titre indiquant la nature du document (sacramentaire ou missel), le lieu d'origine, au besoin l'église où il a été en usage, sa date de transcription, la bibliothèque, la cote; 2° l'analyse, précédée parfois d'un paragraphe préliminaire renseignant de façon générale sur le contenu et les particularités du ms, son intérêt spécial et donnant, s'il y a lieu, le nom de l'éditeur. Puis folio par folio le contenu du codex est décrit avec concision, mais sans rien omettre de ce qui présente un intérêt liturgique ou historique. Renvoi est fait à ce qui en a été relevé ou publié ailleurs; les changements de mains ont été signalés. S'y trouvent notés le titre du ms, les saints caractéristiques du calendrier, les particularités du temporal, les variantes et additions des prières du Canon, des extraits de l'ordo missae (jusqu'au XIIIe siècle), les fêtes sanctorales de tous les sacramentaires et missels antérieurs au XIIIe siècle. 3° Une dernière partie donne la description matérielle du ms, de copieux renseignements sur son ornementation, enfin une courte bibliographie. Grâce à la disposition et aux caractères typographiques, chaque partie prend le relief qui lui convient pour la facilité de la consultation; une marge spacieuse permet au lecteur d'ajouter à l'aise les compléments personnels qu'il croit utile d'y noter. Remarquons qu'aux nos 1, 3, 40 et 52 l'auteur se contente de renvoyer aux éditions, sans donner de raisons. Il eût été opportun de dresser dans l'Introduction un tableau des principales séries de versets alleluiatiques qui sont un si excellent point de repère.

M. L. a réparti cette vaste matière suivant l'ordre chronologique, pour donner à son catalogue une signification d'ensemble immédiate. Cette disposition a l'avantage de rendre sensible le développement et les progrès de l'ornementation. Du point de vue historique et liturgique elle n'offre guère d'inconvénient en ce qui regarde les missels du XIVe siècle et suivants, que l'on peut dater de façon très précise et dont les représentants sont plus nombreux ; malheureusement c'est aussi la catégorie qui de ce chef est la moins intéressante. Il en va autrement des manuscrits antérieurs au XIVe siècle : les spécimens deviennent plus rares, ils appartiennent à des régions diverses, leur âge ne peut être fixé qu'approximativement. Ils gagnent donc peu à être rapprochés suivant l'ordre chronologique et souvent ne peuvent l'être qu'en forçant un peu les don-

Digitized by Google

nées. L'auteur, qui le savait, a d'ailleurs eu soin de prévenir toute méprise par un surcroît d'avertissements. A tout prendre ,l'ordre alphabétique et numérique par bibliothèques et cotes eût peut-être été préférable. La matière semblait même le requérir : elle comprenait nombre d'éléments importés qui n'ont rien à faire dans l'histoire du missel et du sacramentaire français ; plusieurs des témoins importants de cette histoire, maintenant dispersés hors de France, ne rentraient pas dans le cercle des recherches, sans parler des spécimens enfouis dans les bibliothèques privées. Avec des éléments aussi disparates il faut se résigner à n'adopter,dans un catalogue, qu'une disposition purement matérielle. Ne nous appesantissons pas sur ces considérations qui n'ont pas échappé à l'auteur. Du reste à l'intention de ceux qu'un autre arrangement eût mieux accommodés, M. L. a pris la peine de dresser d'excellentes tables, table des manuscrits par ordre alphabétique des bibliothèques et des archives où ils sont sonservés, table des sacramentaires et des missels par ordre alphabétique des églises et abbayes auxquelles ils sont rapportés, enfin table générale.

M. L. s'est plu à décrire minutieusement l'ornementation, le côté artistique des manuscrits, ce qui ajoute à l'intérêt des notices et en fait, pour une part, la nouveauté. Un riche album de planches illustre ces descriptions : 125 phototypies généralement fort soignées, font passer sous les yeux du lecteur, suivant l'ordre chronologique, les miniatures et enluminures les plus remarquables par la beauté de l'exécution ou par leur originalité .

Le 3e ch. de l'Introduction montre le parti que l'historien de l'art peut tirer des notices et des planches. Il se borne naturellement à quelques types courants d'ornementation : les initiales P, VO, et T de la Préface et du Canon, les peintures du « Christ en Croix » et du « Christ dans la gloire », revêtent au cours des âges des formes diverses dont on relève les plus caractéristiques. Soit par l'art qu'on y a mis, soit par la pensée religieuse qui l'inspire, cette évolution ne s'opère pas toujours en progrès, mais la métamorphose ne manque jamais d'être suggestive.

La présentation matérielle est parfaite : le bon goût, le souci de rendre faciles et agréables la lecture et les recherches ont présidé à la composition et à l'impression de ces beaux volumes, presque luxueux. L'édition est tout à l'honneur du Livre français qui, du reste, en matière de publications scientifiques, a rarement dévié des traditions créées par l'humanisme.

Tel est l'imposant monument d'érudition édifié par M. Leroquais. Dom Wilmart l'estime admirable. Ce qualificatif n'a rien d'outré et c'est avec conviction que nous nous rallions au sentiment d'un si bon juge. Par le sérieux et la probité scientifique le travail si heureusement réalisé est solide, complet et définitif.

Dès 1850, le sacramentaire palimpseste du Codex Augiensis CXII était signalé par F. J. Mone, qui, vu l'état du ms, n'en put donner que des fragments. Par les soins de son savant directeur, D. Dold, le *Palimpsest Institut* de Beuron nous restitue le texte dans son intégrité.

Le codex provient de la célèbre abbaye de Reichenau et il est actuellement conservé à la Bibliothèque de Carlsruhe. Il contient divers traités d'une écriture du VIIIe-IXe siècle. Sur 115 feuillets, 37 sont palimpsestes. Le sacramentaire en couvre 27 mais il a été disloqué pour le réemploi. L'écriture inférieure est de deux mains : la première en belle minuscule caroline va jusqu'au fol. 14e et paraît être de la fin du VIIIe siècle, la seconde moins calligraphiée serait postérieure de quelques années. Le titre qui décorait probablement toute une page

Digitized by Google

reste introuvable. Le document qui débute avec la vigile de Noël se clôt au Samedi-Saint sur l'*ordo baptismi*. Surpris par la diffusion du sacramentaire d'Hadrien, le scribe abandonnant une tâche désormais inutile, s'est arrêté là ; le codex liturgique écrit à Reichenau pour le service du monastère et aussi, vraisemblablement, de quelque église du pays alpin fut bientôt destiné à recevoir un nouveau texte.

Malgré ses modestes proportions, le sacramentaire offre une originalité et une importance, fortement mises en relief dans l'étude que D. Dold lui consacre (p. I-XXXIII). Composé ou transcrit à la veille de la réforme carolingienne, il est un des derniers témoins de la tradition antérieure ; mais, chose remarquable, à travers des emprunts aux sources les plus diverses, il a conservé une structure, un calendrier, et autres particularités qui semblent nous ramener aux âges les plus reculés de la liturgie occidentale. De ce chef aussi, l'intérêt qu'il présente pose plus d'un problème difficile.

Par son formulaire *Aug.* est apparenté à chacune des principales recensions connues des sacramentaires romano-francs, antérieurs au IXe siècle. Les 21 premiers groupes se rattachent au type dit gélasien du VIIIe siècle. En cela, la teneur des textes et l'ordonnance des prières le rapprochent de très près du sacramentaire gélasien de Saint-Gall, sur lequel l'archetype de *Aug.* pourrait bien avoir la priorité. Les groupes 22-25 et 28-45 sont nettement grégoriens, tandis que les derniers, la Semaine-Sainte, rejoignent l'ancien gélasien romano-franc. Somme toute, on peut considérer *Aug.* comme une forme assez singulière de la recension gélasienne du VIIIe siècle.

Notons simplement les traits qui malgré l'âge récent du sacramentaire, en font dans une mesure malaisément définissable, le représentant d'un état de choses plus ancien et d'origine romaine. 1. Sur la partie du cycle qu'il embrasse (Noël-Pâques), son sanctoral est peu fourni : huit fêtes seulement et de provenance romaine ; remarquer l'indication en pleine période quadragésimale de la *cathedra S. Petri* du 22 février. 2. Pas de mercredi des cendres ; le carême commence avec son premier dimanche et en principe n'a de formulaire spécial que pour les lundi mercredi et vendredi de chaque semaine. 3. Le Vendredi-Saint, outre le récit de la Passion, ne connaît d'autre leçon que celle d'Isaïe dont la péricope n'est malheureusement pas indiquée.

Le Dr. Baumstark, *Die Liturgiegeschichtliche Stellung des P. S.* (p. XXXIX-LX) contribue à situer l'étrange document parmi les anciens sacramentaires de rite romain. Il montre comment par son sanctoral et sa structure générale le codex figure parmi les plus anciens témoins de la liturgie occidentale.

On discerne dans le texte trois stratifications : la plus importante est constituée par du grégorien antérieur à celui d'Hadrien, à l'état presque pur ; les deux autres, par des éléments empruntés au gélasien-franc et aux anciens sacramentaires « mérovingiens -romains». Ceux-ci semblent fournir les données primordiales ; l'influence du gélasien franc, reconnaissable surtout aux fêtes du Cycle de Noël, serait la plus fraîche; les missions anglo-saxonnes du VIIIe siècle lui auront frayé la voie. Les vallées des Alpes n'échappèrent donc pas aux remous continuels qui, dans le haut moyen-âge entraînaient et combinaient les diverses traditions liturgiques, au hasard des circonstances et suivant les conditions du milieu. Avec les fragments de Salzbourg Clm 15815 et Rheinau 30, notre sacramentaire en est une curieuse épave.

Digitized by Google

On trouvera en appendice deux anciennes oraisons d'origine franque, tirées du Cod. Aug. CCLIII (fol. 16er et 17v).

Jusqu'à présent les liturgies scandinaves n'ont guère sollicité l'attention des érudits : leurs traditions ne remontent pas bien haut et sont tributaires des courants de la Grande-Bretagne et du Continent. Leur étude n'est pas pour autant dépourvue d'utilité: pour l'histoire des institutions religieuses en ces pays du Nord, cela va de soi, mais aussi à un point de vue plus général, les liturgistes pourront grâce à ces traditions dérivées étendre leur documentation. Mais les témoins qui en subsistent, très rares, restaient en outre mal connus. Aussi, c'est avec satisfaction que l'on voit s'accroître dans les milieux savants de Suède un intérêt zélé et actif pour les choses de la liturgie nationale du moyen-âge.

En 1922, M. Haapanen nous donnait un relevé des 2685 fragments de missels manuscrits que possède la Bibliothèque de l'Université d'Helsingfors. Il faudra y ajouter 763 débris de Graduels et Lectionnaires, conservés dans le même dépôt et que M. Haapanen a également soumis à un travail ardu d'identification de reconstruction et de classement dont le présent catalogue est le résultat. Les notices décrivent 129 graduels fragmentaires et 7 lectionnaires, la-plupart de provenance finlandaise et s'étageant du (XIIe) XIIIe siècle au XVe (XVIe). Un seul, le no 10 (XIIIe siècle) est d'origine française et, semble-t-il, monastique. Le nombre des graduels est sensiblement le même que celui des missels non-notés ; ils se complétaient donc dans la pratique. Çà et là (nos 47, 51, 77, 115, 117, 120) le texte a subi des retouches, dictées par l'esprit protestant de la première heure, avec adaptation de la mélodie, indices que la Réforme n'a pas rompu tout de suite avec la tradition musicale de l'Église catholique. La table compte 112 séquences dont 5 ne sont pas connues du *Repertorium hymnologicum* d'U. Chevalier.

L'ouvrage de M. G. Lindberg est plus qu'un simple catalogue descriptif ; il constitue aussi une solide contribution à l'histoire du Missel en Suède au cours du Moyen-Age. Bien que son objet immédiat soit particulier, il ne peut cependant passer inaperçu des liturgistes étrangers. Ce premier volume envisage seulement le Calendrier, le Propre du Temps, le Propre et le Commun des Saints ; une seconde étude aura pour objet le Canon, la Tradition musicale et les messes votives. Le chapitre IV est une nomenclature et description très soignée des sources : documents liturgiques imprimés ou manuscrits du XIIe au XVIe siècle : missels, graduels, *ordines*, calendriers.

En un domaine encore en friche il faut bien se créer sa méthode. Celle de l'auteur est excellente. Dans chacune des sections à étudier, c'est un relevé minutieux de toutes les particularités, comparaison entre les livres des divers diocèses, rapprochement avec les liturgies de l'étranger. D'un examen si attentif se dégagent des conclusions dont nous formulons rapidement les plus générales. Le missel suédois du Moyen-Age — ou plutôt les missels, car sur un fond commun chaque diocèse a mis en surcharge assez de pièces propres pour qu'on puisse considérer à part chacun des amalgames — reflète au cours de son histoire les influences qui ont agi sur la fondation et le développement de l'Église en ces pays du Nord. Du Xe au XIIIe siècle les missionnaires venus de l'Angleterre, de l'Allemagne, du Danemark apportent les livres liturgiques de leurs pays ; par eux les traditions continentales, déjà fortement altérées, s'implantent en Suède. A partir du XIIIe siècle l'action des ordres religieux sur la liturgie séculière est considérable : les usages particuliers, en matière de

Digitized by Google

culte, des Cisterciens, des Ordres mendiants y prennent une large place et contribuent beaucoup à enrichir le calendrier. A la veille du protestantisme, par suite de rapports plus fréquents avec Rome, l'unification du Missel était déjà poussée loin ; les décisions du Concile de Trente n'eurent qu'à la consacrer. La partie documentaire est augmentée d'une demi-douzaine de planches et fac-simile. P. 7. l'expression française est *par excellence* et non *par préférence*.

Au moyen-âge, le diocèse finlandais d'Abo dépendait de celui d'Upsala. Son Calendrier-sanctoral vaut la peine d'une étude spéciale. Jusqu'à présent, il n'était guère connu que par le calendrier du missel imprimé d'Abo de 1488 ; M. A. Malin a rassemblé le plus possible de documents antérieurs à cette date en vue d'établir l'évolution des calendriers sanctoraux finlandais ; les sources mises en œuvre remontent jusqu'au XIIe siècle et sont longuement présentées p. 64-146. M. M. distingue deux périodes dans ce développement : la première celle des missions, s'étend jusqu'aux XIIIe-XIVe siècles ; les calendriers sont simplement importés du Continent et de l'Angleterre et se combinent de façon plus ou moins heureuse. Pendant la seconde période ils subissent fortement l'influence du calendrier dominicain qui devient ainsi principe d'unification.

D. C. L.

C. CALLEWAERT. **Liturgicae Institutiones.** *T. I. De sacra Liturgia universim.* Editio altera. — Bruges, Beyaert, 1925 ; VII-168 p. 8°.

M. GATTERER, S. J. **Annus Liturgicus** cum introductione in disciplinam liturgicam. Editio 4a. — Œniponte, Rauch, 1925 ; 420 p. 16°. Mk. 6.

L'ouvrage du distingué professeur de Bruges, universellement connu et apprécié, arrive déjà à sa deuxième édition qui pour l'ensemble ne diffère pas de la première ; dans le détail, de nombreux changements ou additions ont été effectués. On se souvient que la définition de la liturgie proposée et défendue par l'auteur, n'a pas rencontré partout la même faveur ; elle a même suscité de vives critiques. M. Callewaert, qui manifestement a tiré parti sur quelques points particuliers, des remarques suggérées par cette partie de son livre, maintient pourtant son point de vue. L'élément formel du concept reste l'*ordinatio* (sens objectif) *ecclesiastica cultus publici* ; mais la formule est précisée : nous lisons dans la présente édition n° 6 : *Definiri potest liturgia : cultus publicus ab Ecclesia quoad exercitium ordinatus.* La pensée de l'auteur, sur laquelle nous n'entendons pas discuter ici, a donc maintenant une expression non équivoque. Un remaniement opportun du paragraphe explicatif atténue l'exclusivisme de la première rédaction à l'endroit des actes du culte envisagés comme institués par Dieu et doués d'une efficacité surnaturelle. Mais cette atténuation est purement formelle ; la pensée reste décidée. Le chapitre sur l'histoire de la liturgie a été mis à jour ; les pages consacrées à la coutume, source de la liturgie, se sont enrichies d'arguments inspirés des prescriptions du nouveau code à ce sujet.

A côté du manuel, très développé, mais inachevé, de M. Callewaert, il convient de mentionner le précis du R. P. Gatterer *Annus liturgicus*, dont voici la quatrième édition. L'Introduction (ch. 1-5) traite des mêmes matières que l'ouvrage précédent. Le reste du livre (ch. 6-16) est consacré, comme le titre l'indique, à l'année liturgique : une première partie en expose les éléments généraux : semaine, dimanche et féries, fêtes ; calendrier et problèmes pra-

Digitized by Google

tiques qu'il pose. Une deuxième parcourt tous les cycles de l'année en traitant au passage, des principales fêtes de saints. On a groupé autour de chaque point l'essentiel des renseignements d'ordre historique liturgique et rubriciste en vue de l'usage quotidien. Bon livre pratique, de format commode, également utile au prêtre et au séminariste. D. C. L.

W. O. E. Oesterley. **The jewish background of the christian liturgy.** — Oxford, University press, 1925 ; 243 p. 8°. Sh. 14.

Tout l'Évangile atteste la vénération témoignée par le Christ aux usages religieux juifs. Les Actes et les Épîtres suffisent à montrer que les apôtres se sentirent liés par ce respect, qu'ils assistèrent longtemps aux solennités rituelles des Juifs et qu'aucun, pas même saint Paul, ne prit l'initiative de rompre ouvertement sinon contraint par l'attitude intransigeante des chefs d'Israel. Les premiers chrétiens participaient donc au culte officiel, tout en tenant des réunions particulières dont la principale fut, dès l'origine, la synaxe eucharistique.

Il suffit de se rappeler ces faits pour être convaincu que les formes originelles de la liturgie chrétienne durent subir une notable influence du culte juif : ces choses-là ne s'improvisent pas sans modèle ; l'attitude de l'âme en prière, prise dès l'enfance, ne se laisse pas changer radicalement ; les lèvres comme le sentiment ne se prêtent avec joie qu'aux formules où elles retrouvent leur piété ; plus que toute autre, l'évolution religieuse est nécessairement continue.

Aussi est-il tentant de rechercher par quels traits positifs l'empreinte juive, a priori certaine, se trouve marquée dans nos documents liturgiques anciens. C'est à quoi vient de s'appliquer après d'autres — the last, not the least — le Rév. Oesterley. Son exposé est merveilleux de clarté. Il a réduit au minimum la tâche du lecteur et celle du critique — car tout n'est pas d'égale valeur dans son livre.

Dans les 100 premières pages — presque la moitié du volume — il classe tranquillement les sources : les juives d'abord, où il distingue avec soin ce qui a chance d'être pré-chrétien, les chrétiennes ensuite, qui descendent jusqu'au IVe siècle. Le chapitre sur l'influence juive en général inaugure l'étude elle-même. Il y est question successivement de la lecture de l'Écriture, de l'influence de la Shema, des prières juives, de l'Amen, des psaumes, de la Confession des fautes, du Décalogue, du Pater. Passant ensuite aux questions spéciales, l'auteur examine les problèmes que soulèvent l'Eucharistie, l'Agape et l'Épiclèse.

Commençons par ces dernières. L'Épiclèse primitive ne se rapporterait pas spécifiquement aux espèces eucharistiques mais invoquerait la présence bénissante de Dieu sur les assistants (p. 228). N'est-ce pas, dit Oesterley, l'idée même de la Shekinah juive ?

L'Eucharistie et l'Agape sont deux sujets connexes. La thèse du Kiddûsh est défendue avec ardeur. Elle est précédée évidemment d'une mise en valeur des données de saint Jean, en opposition « insuperable » (p. 161) avec les Synoptiques. Le repas eucharistique n'était pas la Pâque. La question ne peut être discutée ici, mais l'argument (p. 163) que les Synoptiques mentionnent une seule coupe tandis que le repas pascal en comportait plusieurs, que vaut-il ? Les Synoptiques ne parlent-ils pas manifestement de la Pâque ? Que vaut aussi la remarque (p. 164) sur la bénédiction pascale qui avait lieu avant le repas, tandis que l'eucharistie s'est célébrée après ? Et cette autre (p. 164) que le Christ ordonne de répéter l'eucharistie comme un mémorial, annuel donc

Digitized by Google

si c'est la Pâque, alors que dès l'origine la commémoraison fut plus fréquente ? Toutes ces objections sont sans base. Elles partent de la supposition que l'eucharistie remplaça la bénédiction pascale ; or il est certain qu'elle ne fut pas substituée par le Christ mais ajoutée à cette bénédiction et que, dès lors, il est superflu de rechercher dans les détails de l'institution eucharistique la trace des usages juifs pour la Pâque. D'après Oesterley, l'Agape n'est non plus que le Kiddûsh hebdomadaire, et le nom même serait la traduction grecque de la Chabûrah.

On voit que l'auteur ne tend pas à réduire le champ d'action des usages juifs. Aussi le chapitre qui traite de leur influence en général est-il rempli de parallèles précis. Tout n'y est ni également prouvé ni également vraisemblable. Attribuer à l'influence de la Shema l'usage de ne pas adresser de prières au Christ (p. 123) est une pure affirmation. La série de rapprochements entre la grande prière de saint Clément romain et la Shemôneh Esreh ne présente pas de rencontres assez littérales pour imposer l'hypothèse d'un emprunt (p. 127-129). Pareillement pour la Didaché. Son texte le plus frappant est celui où il est question de l'Église rassemblée des extrémités de la terre. Or il est notable que l'idée essentielle, à savoir l'assimilation avec les grains de blé réunis dans le pain, est absente du parallèle juif. Et si l'on note que, dans la continuation de la prière après la consécration, il est encore question de l'Église rassemblée *des quatre vents*, il paraît évident par cette expression, que l'inspiration émane non de la Shemôneh Esreh, mais de Mt 24[31].

M. Oesterley développe longuement l'idée que le Trisagion est aussi venu de la grande bénédiction juive. C'est possible, mais on observera que ce chant de louange est dans Isaïe (6[3]) et que rien du contexte juif ne se lit dans le contexte chrétien.

Ces doutes n'affectent la valeur des suggestions de M. Oesterley que lorsqu'il conclut à des utilisations formelles car s'il ne s'agit que de ce qu'on peut appeler le genre littéraire, nos prières liturgiques primitives sont très juives dans leur structure, dans beaucoup de leurs idées, comme par leur grave élan et leur inspiration biblique. Mais celui-là même qui se refuse à toujours penser comme l'auteur retirera un appréciable avantage de la consultation d'un ouvrage si documenté et si clairement ordonné. D. B. CAPELLE.

FR. J. DÖLGER. **Sol salutis.** *Gebet und Gesang im christlichen Altertum.* Zweite Auflage. (Liturgiegeschichtliche Forsch. Heft 4-5). — Münster i. W. Aschendorff, 1925 ; XII-445 p. 8°, 2 planches. Mk. 17,25.

J. A. JUNGMANN, S. J. **Die Stellung Christi im Liturgischen Gebet.** (Liturgiegeschichtl. Forsch. Heft 7-8). — Münster i.W., Aschendorff, 1925 ; IX-256 p. 8°.

J. B. THIBAUT, A. A. **La liturgie romaine.** — Paris, Bonne Presse ; 128 p. 8° Fr. 5.

Mysterium. *Gesammelte Arbeiten Laacher Mönche.*— Münster i.W., Aschendorff, 1926, 130 p. 8°. Mk 4,25.

Le culte du soleil tenait une large place, parfois la première, dans les religions de l'antiquité. Il est même celui qui persista le plus longtemps, surtout chez les orientaux et dans les milieux raffinés, si bien qu'il peut caractériser le paganisme à son déclin. En ceci comme en d'autres points, les traditions chrétiennes

Digitized by Google

présentent nombre de traits analogues aux pratiques du monde païen. Ces ressemblances posent un problème que les historiens des religions ne solutionnent le plus souvent que sur la foi de documents douteux, soumis aux interprétations les plus fantaisistes et les plus prévenues. M. Dölger qui projette un vaste travail sur « les cultes du soleil et le christianisme » entend faire œuvre de science et a commencé par se constituer un volumineux dossier, publié en partie en 1920 sous le titre « Sol salutis » . En voici la réédition, considérablement augmentée. En fait d'additions, la Préface mentionne le témoignage tiré des Canons de la *Doctrina Apostolorum* syriaque qui, d'après Burkitt, proviendraient de milieux édessiniens des III-IVe siècles : il s'y trouve une prescription, reprise plus tard dans la législation canonique syriaque, où l'orientation de l'attitude dans la prière est rattachée à Mt. 24[27]. D'autres fondements scripturaires de cet usage sont fournis par une compilation grecque du VIIe siècle éditée par Bardy sous le titre *Les Trophées de Damas* Patr. orient. 15 f. 2 p. 336 (Ps. 112 (113) 3), par l'ouvrage syriaque traduit par Mingana dans le Bulletin of the John Rylands Library vol. 5 (1919), no 3-4 (Ezech. 34[1-4]).

Dans ses développements, l'auteur n'a songé qu'à faire son profit des suggestions à lui faites, à l'apparition de son livre. Cette disposition nous engage à attirer son attention sur deux textes récemment mis en œuvre par Dom B. Capelle : La Fête de l'Assomption dans l'histoire liturgique. Ephem. Theol. Lovan. 3 (1926) p. 33-45. Le premier est de Leucius *Acta Johannis* (Zahn, p. 250) ; le texte authentique a été conservé : « S'étant tourné vers l'orient, il rendit grâces, tout illuminé de clarté, et dit: Sois avec moi, Jésus-Christ mon Sauveur ! et il descendit dans le tombeau où déjà il avait étendu ses vêtements et nous ayant dit : La paix soit avec vous ! il remit son âme dans la joie ». Ce court récit de la mort de l'apôtre a son pendant dans celui du trépas de Marie, rapporté dans le plus ancien des apocryphes coptes de l'assomption, celui du Pseudo-Cyrille de Jérusalem (Texte complet dans Budge. Miscellaneous Texts, 1915, p. 642 et suiv.). Ici encore c'est tournée vers l'orient que la Vierge rend l'âme à Dieu. Or, l'apocryphe copte dérive d'*Actes* perdus de Leucius et la similitude de circonstances qui marquent la mort de Jean et celle de Marie (cfr. D. Capelle a. c. p. 44) engage à voir dans cette partie du récit un trait original de l'œuvre de l'encratite du IIe siècle.

Avec cette seconde édition, le caractère de l'ouvrage n'a pas changé. Dans la Table, les paragraphes s'alignent toujours en rang compact, sans que rien, depuis le premier jusqu'au vingtième, n'indique un groupement logique que réclame pourtant une matière aussi vaste et que le lecteur ne souhaite pas moins, et on s'étonne de ce que l'auteur n'ait pas traité *ex professo* des origines de la fête de Noël, étude qui rentrait naturellement, semble-t-il, dans le cadre de son travail.

La liturgie, prière de la communauté chrétienne, suppose et traduit à sa manière la croyance qui fait l'unité de l'Église, foi immuable dont au cours des âges, l'expression a trouvé des formules et des accents variés. Il est donc possible d'étudier la liturgie du point de vue théologique et de l'histoire des dogmes. L'ouvrage du R. P. Jungmann est une contribution à cette étude ; et même, une contribution fondamentale, puisqu'elle a pour objet la personne du Christ Jésus centre de la liturgie, médiateur unique nécessaire universel.

Deux parties composent le livre : la première analyse du point de vue mentionné, et en se bornant en général à la liturgie eucharistique, tous les anciens monuments du culte chrétien. Le détail de cette analyse est repris dans la

Digitized by Google

seconde partie, groupé en synthèse théologique et historique. Comme point de départ sont exposés les fondements scripturaires de la place du Christ dans la liturgie. Dès son origine au IVe siècle, c'est surtout le rôle d'intermédiaire du Christ qui est mis en relief ; le titre de grand-prêtre lui est réservé par excellence ; on rattache volontiers à la qualité de logos ces prérogatives, et les ariens y chercheront bientôt une preuve soi-disant traditionnelle du subordinatianisme ontologique entre le Christ et le Père. Ces abus amènent des catholiques à préciser leurs formules, particulièrement en matière de doxologie : le Fils, non moins que le Père, avec le Christ en lui et par lui objet d'adoration, de louange, etc., et la préoccupation de dissiper à ce sujet toute équivoque se fera constamment sentir dans les développements ultérieurs de la liturgie.

Avec une belle confiance, le R. P. Thibaut soulève le voile qui nous cache les lointaines origines de la liturgie romaine. Tel qu'il apparaît à l'auteur à travers les documents primitifs, l'ordo de la Messe dériverait du Grand Hallel de la Pâque juive (mise au point de la thèse de Bickell); son ordonnance serait la traduction pratique du précepte de Tim. II, 1-2 : *obsecro igitur primum omnium fieri obsecrationes, orationes, postulationes, gratiarum actiones pro omnibus hominibus: pro regibus,* etc. Les quelque cent pages où cette thèse est exposée abondent en assertions originales dont les preuves sérieuses et solides restent à désirer et que nous serons heureux de trouver dans l'ouvrage en préparation sur *La constitution et la généalogie des liturgies chrétiennes* dont le livre présent est un « modeste essai ». Rapprocher sur colonnes parallèles les psaumes du Hallel et un texte des constitutions apostoliques, ne constitue pas des prémisses suffisantes pour conclure à un rapport évident. Voir dans I Tim. II 1-2, une ordonnance liturgique stricte est une interprétation suspecte ; l'autorité et l'exemple de saint Augustin dont on se réclame ne suffisent pas : en matière d'exégèse le grand Docteur n'avait pas nos scrupules. L'identification de la *Didascalie des apôtres* avec le traité perdu d'Hippolyte *sur les Charismes* ne s'impose pas aussi facilement qu'on le souhaiterait, et ainsi de suite.

Il est juste et agréable de signaler de ci de là, surtout dans les deux derniers chapitres : *la liturgie romano-africaine* et *la liturgie romaine latine*, nombre d'observations utiles sur les éléments romains de la littérature pseudo-clémentine, les renseignements liturgiques que fournissent les écrits de saint Cyprien et de saint Augustin, l'influence de la liturgie alexandrine sur le Canon romain. Ces remarques judicieuses supposent chez le R. P. une réelle érudition qui, servie par plus de prudence et de réserve, eût donné quelque chose d'excellent.

De nombreuses fautes d'impression se sont glissées : par ex. : p. 16 note 2 (Gaudete) pour (Laetare) ; p. 17. Ps. CXXXIII pour CXXIII, etc.

Les Bénédictins de Maria-Laach publient sous le titre de *Mysterium* une série d'exposés, à tendance vulgarisatrice, sur des sujets de théologie, d'histoire et d'art en connexion avec la liturgie. Le volume, fort bien édité, débute avec les pages du Rév. D. Herwegen : *Kirche und Mysterium.* D. Casel traite successivement des rapports entre l'antiquité et le culte de l'Église primitive, des saints mystères, des fêtes liturgiques. Une étude de D. Stricker sur l'année ecclésiastique, de D. Wintersig sur la place de la sainte Église dans la liturgie, de D. Hammenstede sur l'Art dans le renouveau liturgique terminent l'ouvrage qui n'a de mystérieux que son titre, le reste étant à portée des moins initiés.

D. C. L.

Digitized by Google

ORIENTALIA.

A. MEILLET. **Trois conférences sur les Gâthâ de l'Avesta.** — Paris, Geuthner 1925 ; 72 p. 12°. Fr. 7.

Avec netteté et clarté parfaites, M. Meillet développe ses idées sur les Gâthâ. Ces pièces de vers enchassées dans l'Avesta ne sont pas, comme l'a cru Darmesteter, aussi tardives que leur cadre, mais représentent un stade de la pensée iranienne bien plus ancien.

Au point de vue historique les Gâthâ peuvent servir à établir que la date de Zoroastre est approximativement celle que lui assigne la tradition. Au point de vue littéraire il est manifeste que les strophes ne forment pas un tout mais étaient séparées par des morceaux en prose. Au point de vue religieux leur moralisme pacifique les distingue des Veda. D. B. L.

CARRA DE VAUX. **Les Penseurs de l'Islam.** *III. L'Exégèse, la Tradition et la Jurisprudence. — IV. La Scolastique, la Théologie et la Mystique. La Musique.* — Paris, Geuthner, 1923; 384 et 424 p. 8°. Prix de la collection t. I-V : 75 fr.

Le 3e volume des *Penseurs de l'Islam* devra faire connaître avant tout le milieu qui a vu Mahomet naître, vivre et agir. En effet, chez les Musulmans, exégèse, tradition et jurisprudence se rattachent étroitement au Coran et à son auteur. Le présent volume traitera, par conséquent, de la Perse et de l'Arabie avant l'Islam, de leurs religions surtout, décrira la vie de Mahomet, parlera du Coran, racontera en passant la conquête arabe et le règne des premiers Califes pour s'occuper enfin des branches de la science musulmane annoncées par le titre.

Les temps préislamiques ainsi que les origines de l'Islam ayant été ces dernières années l'objet d'études incessantes, mainte certitude universellement admise a été ébranlée par des critiques perspicaces et hardis, dont un des plus avancés est, sans contredit, le P. Lammens. Sans se rallier aux vues de cette critique moderne, C. de Vaux lui fait de ci de là quelques concessions prudentes. Il admet encore l'authenticité d'un large fonds de traditions. Toutefois, il n'ose maintenir l'historicité de la vie de Mahomet telle qu'il l'a écrite il y a vingt ans. Le Coran aussi, il le reconnaît, présente encore bien des problèmes à résoudre et sa composition ne s'est pas effectuée de la manière supposée naguère encore. Il appartient bien, dans son ensemble, à peu près à l'époque ma hométane, mais à sa toute dernière phase et paraît être plutôt la paraphrase et le commentaire du « Livre » que celui-ci même. Le « Livre » était probablement une traduction arabe de la Bible ou de l'Évangile, dont le Coran a fini par prendre la place.

Alors que les volumes précédents avaient fait ressortir un peu trop exclusivement peut-être, l'influence de la Grèce antique sur la civilisation arabe, celui-ci marque aussi ce qu'elle doit à la Perse sassanide et à la Grèce byzantine tant au point de vue politique et administratif que par rapport à l'art et à la littérature.

Plus encore que ses prédécesseurs, le 4e volume des « Penseurs de l'Islam » est fait pour captiver l'intérêt du lecteur curieux des choses d'Orient. Il renferme, pour ainsi dire à chaque page, des noms connus en Occident, les uns dès le Moyen-Age, les autres depuis les époques moderne et contemporaine. On

Digitized by Google

y trouve consignée de main de maître l'influence parfois considérable exercée sur notre Occident par des philosophes tels que Kindi, Farabi, Ibn Tufail, Avicenne, Averroès, des théologiens comme Gazali, des mystiques comme Ibn Arabi, des poètes enfin comme Kheyâm et Hâfiz. Le Robinson Crusoe de Daniel de Foë est inspiré principalement par le Philosophus autodidactus de Pococke, traduit lui-même du roman philosophique d'Ibn Tufail, intitulé Hay ben Yaqzan. Averroës n'est plus pour l'arabisant moderne l'impie qu'il a été pour le Moyen-Age, mais plutôt un syncrétiste qui cherche à concilier de son mieux des opinions et des idées en apparence très dissemblables.

Les sociétés secrètes musulmanes présentent toutes un caractère philosophique. C'est à la philosophie hellénisante, gnosticisme et néo-platonisme, que se rattachent les sciences occultes. Tout n'y est pas absurde et déraisonnable. A propos des talismans, l'auteur se prononce pour l'origine astronomique de la légende des sept Dormants qui ne seraient autre chose que les sept astres sédentaires, c'est-à-dire la Grande Ourse, leur chien étant l'étoile polaire.

Comme le volume précédent, celui-ci note la part qu'a eue la Grèce byzantine dans le développement de la pensée musulmane : Le Kalâm ou théologie spéculative de l'Islam a sans doute une origine chrétienne et plus spécialement byzantine. C'est ainsi que p. ex. le Coran étant la parole même de Dieu, devait être incréé et éternel comme Dieu, à l'instar du logos de Plotin ou du christianisme. De même Gazali, l'éminent théologien, a beaucoup puisé dans Plotin et les chrétiens. Par contre, Miguel Asin, lui attribue l'origine du fameux pari de Pascal. Sa « Sottise ou Vanité des Philosophes » a été connue de Raymond Lulle.

Des emprunts importants faits au Christianisme caractérisent la vie et la mort du mystique musulman El-Helladj. Sa passion a un rapport étroit avec celle du Christ. Massignon lui a consacré un travail considérable. Il a aussi écrit un essai sur les origines du lexique technique de la mystique musulmane. C. de Vaux refuse de dériver avec lui du Coran les termes techniques du soufisme. Il leur assigne une origine chrétienne ou néoplatonicienne. Le Coran n'aurait été appelé au secours que pour se mettre en règle avec l'orthodoxie.

En présence de tous ces faits, il est permis de parler d'une certaine compénétration mutuelle du Christianisme et de l'Islamisme à certaines époques de leur histoire. Raymond Lulle n'a-t-il pas avoué sa dépendance par rapport aux mystiques musulmans, en rédigeant son livre sur les cent noms de Dieu ? Son système mystique présente maintes analogies avec celui d'Ibn Arabi. Ce dernier aurait aussi, dans une large mesure, inspiré le poète chrétien par excellence, le Dante, à en croire du moins M. Asin, dont on connaît le fameux livre : la *Escatalogia Musulmana en la Divina Comedia*. Du reste si, comme le prétend C. de Vaux, Lammens a recueilli avec plaisir tous les indices capables de rabaisser les grands hommes de l'Islamisme primitif, M. Asin se plaît à trouver des antécédents musulmans aux œuvres chrétiennes, à celles du Moyen-Age en particulier.

Récemment encore Fitz-Gerald en Angleterre et Goethe en Allemagne ont popularisé par leurs adaptations le premier Khéyâm, le second Hâfiz, les deux poètes sceptiques de la Perse.

Le chapitre consacré à la musique constate qu'elle dérive de celle des Grecs et des Persans, au moins pour la théorie. Condamnée par les théologies puristes, elle n'en est pas moins cultivée et pratiquée avec ardeur.

Quoique déjà trop longue, cette analyse est loin de relever toutes les particularités dignes de remarque du volume. La sûreté de l'érudition s'y unit au charme de la langue et à la clarté de l'exposé pour en faire un livre à la fois agréable et utile.

D. M. LANG.

Digitized by Google

PHILOSOPHIE.

P. Glorieux. **La littérature quodlibétique, de** 1260 **à** 1320. (Bibl. Thom. V). — Kain, 1925 ; 382 p. 8°. Fr. 25.

G. Théry, O. P. **Autour du décret de** 1210. **I. David de Dinant.** Étude sur son panthéisme matérialiste. **II. Alexandre d'Aphrodise.** Aperçu sur l'influence de sa noétique. (Bibl. Thom. VI et VII). — Kain, 1925 et 1926 ; 160 et 120 p. 8°. Fr. 12 chacun.

La majeure partie du premier ouvrage est formée par une liste d'environ 3000 *incipit* de questions appartenant à 154 quodlibets et à 33 auteurs différents. Pour une période de 60 années à peine, ce sont là de gros chiffres. Et l'auteur nous avertit que sa liste n'est pas complète. Matériellement, si l'on peut dire, la litterature quodlibétique a donc une grande importance. Mais sa qualité est-elle en rapport avec sa quantité ? L'auteur va nous le dire dans une étude préliminaire très précise et très soignée. Le quodlibet n'a pas bon renom. En dépit des grands maîtres qui le cultivèrent, il passe pour être un genre inférieur, à l'usage des apprentis philosophes ou théologiens. Sans compter que les circonstances mêmes dans lesquelles il paraît, doivent le rendre fort suspect. Contre le premier grief, l'auteur établit que la dispute quodlibétique était, au début, avant tout l'affaire des *magistri*, quelque part qu'y prissent les *baccalarii*. C'est plus tard seulement qu'elle devient, au moins à Paris, l'apanage de ces derniers. Quant à la nécessaire imperfection de ces comptes-rendus de disputes, remarquons d'abord qu'elle n'ôte rien à la valeur des données historiques qu'ils contiennent. Renseignements directs tirés du texte même, ou renseignements indirects fondés sur les usages qui réglaient ces disputes, les uns et les autres méritent toute l'attention de l'historien. En particulier, leur caractère d'actualité doit nécessairement leur donner une valeur très spéciale.

Mais leur importance doctrinale est-elle égale ? Le quodlibet n'est-il pas essentiellement une production hâtive, et par conséquent peu sûre ? Erreur. Même en négligeant les cas, d'ailleurs peu fréquents, où la *disputatio* était arrangée d'avance, le maître devait avoir une opinion bien mûrie sur la plupart des questions qu'on lui faisait, et qui alimentaient les débats quotidiens. En outre, la dispute était suivie, après un ou deux jours, d'une *determinatio* dans laquelle il reprenait avec plus d'ordre et de concision les objections et les réponses. En voilà assez pour réhabiliter le quodlibet.

D'excellentes tables achèvent cet ouvrage. L'étendue de la table idéologique fait assez voir la grande variété des sujets traités dans les quodlibets. Il s'y trouve quantité de références alléchantes qu'on est fâché de ne pouvoir poursuivre au-delà d'un décevant *incipit*. La plupart des quodlibets sont encore inédits, mais on peut prévoir que l'étude de M. l'abbé Glorieux décidera quelqu'érudit à exploiter enfin un coin ou l'autre de ce vaste domaine.

La première des études du P. Théry est un exemple de ce qu'une érudition habile et éclairée peut rendre de vie aux ossa arida d'un système oublié. Pour les étudiants qui ont fréquenté la Somme, David de Dinant est celui qui *stultissime posuit*... C'est son titre distinctif. Pour les historiens de la philosophie médiévale, il était un personnage obscur, dont le nom évoquait celui d'Amaury de Bène, son émule en panthéisme, condamné en même temps que lui.

Digitized by Google

Or, tout compte fait, si les éléments biographiques sur David de Dinant sont extrêmement pauvres, les textes qui le citent ou le réfutent sont assez nombreux pour permettre une reconstitution suffisamment cohérente de son système. Ceci a pour premier effet de séparer nettement la cause de David de celle d'Amaury. Autres sont leurs doctrines, autres leurs patrons. Celui-ci, disciple attardé d'une école mourante, se rattache à Scot Erigène et à Denys. Celui-là, héraut aventureux d'une doctrine nouvelle, « nous apparaît désormais comme une des premières victimes d'une lecture inconsidérée » d'Aristote, l'Aristote du Περι φυσεως et des métaphysiques. Conclusion importante et que l'auteur établit solidement. Les lamentables erreurs de D. d. D., font mieux comprendre ce qu'il a fallu, chez un saint Thomas, de génie pour pénétrer Aristote et de prudence pour l'introduire dans la pensée chrétienne.

Les noms de David de Dinant et d'Alexandrie d'Aphrodise sont fréquemment rapprochés par Albert le Grand. D'après celui-ci, le premier devrait beaucoup au second. Soucieux de vérifier cette thèse, le Père Théry ouvrit une enquête sur le commentateur grec. A défaut d'une étude à laquelle il pût se reporter, l'auteur dut se borner à accumuler des notes dont le nombre et l'importancese trouva bientôt hors de proportion avec le point à décider. Albert le Grand paraît bien s'être trompé : Alexandre n'est pas le parrain de David ; mais l'influence du philosophe grec s'est largement exercée ailleurs, et une connaissance plus approfondie de ce personnage et de ses écrits semble importer beaucoup pour l'histoire de la pensée philosophique au XIIIe siècle. L'auteur ne nous fournit ici que des éléments de solution sur les problèmes que soulève la « pénétration » des écrits d'Alexandre et la formation de la noétique connue sous le nom d'Alexandrisme. A d'autres de « rectifier, compléter et approfondir » ces notes. Soit. Il reste beaucoup à faire. Mais pourquoi le P. Théry renoncerait-il à nous donner lui-même, un jour, cette grande *Histoire de la philosophie au XIIIe siècle* pour laquelle la *bibliothèque thomiste* a déjà tant fait ? D. W. DASNOY.

D. NYS. **La Notion de Temps.** 3e éd., revue, remaniée, augmentée. — Louvain, Institut de philosophie, 1925 ; 312 p. 8o. Fr. 20.

C'est dans le cadre de ses éditions précédentes que M. Nys développe son œuvre et la met à jour.

Fidèle défenseur de la pensée péripatéticienne, il juge de tous points excellente la définition du T., léguée par Aristote.

Étudiant la doctrine de saint Thomas sur l'unité du T. réel, il estime pouvoir conclure que le Docteur Angélique n'a pas spécialement inféodé le T. au mouvement du « premier ciel », — qu'il n'a pas intrinsèquement privilégié ce dernier. L'opinion est assurément soutenable.

Une dissertation fort étendue est consacrée à défendre, et avec succès, la thèse thomiste : « Mundum incoepisse... demonstrative sciri (non) potest ». Mais les écrivains qui essuient ici une réfutation auraient mauvaise grâce à se plaindre : tant est large l'hospitalité que, dans ses pages, l'auteur accorde à leur dialectique obstinée. — Il veut que, sur cette question du commencement du monde, l'on ne fasse qu'un usage très prudent des raisonnements fondés sur le principe de la Dégradation de l'Énergie. Peut-être va-t-il un peu loin dans sa réaction contre les entraînements auxquels ont cédé maints apologistes.

La discussion de la question de la réversibilité du T. lui fournit l'occasion de montrer, contre les Kantistes, que le rapport de *succession* n'est nullement par soi un rapport de *causalité*.

Digitized by Google

La curiosité du lecteur devait nécessairement se porter, dans cette nouvelle édition, sur l'article intitulé : « la relativité du T. ». Au sujet des actualités Einsteiniennes, il trouvera dans l'article en question un ensemble de généralités et un choix judicieux de citations empruntées à des savants qualifiés. M. Nys se tient personnellement sur la réserve, non sans avoir dûment insisté sur la distinction à faire entre la *nature* du T. et sa *mesure* : c'est sur ce dernier point que se produit l'incidence directe de la « théorie de la relativité restreinte ». D'une façon générale les affirmations du physicien ne sauraient être transportées *littéralement* en métaphysique : elles n'y prétendent pas.

Au 3e chap. (*Les Systèmes*), on se demande pourquoi la théorie de Kant sur le T. est étudiée avant celle de Leibniz : la filiation n'est-elle pourtant pas manifeste, de celle-ci à celle-là ?

Si certains aspects psychologiques du problème du T. sont effleurés en plusieurs occasions — notamment à propos de la recherche du moyen de vérifier l'*uniformité* d'un mouvement, et au cours de la réfutation du Bergsonisme —, ce côté du sujet n'est jamais abordé ex professo dans l'ouvrage. Pareillement la question de l'objectivité du sixième prédicament d'Aristote n'est pas touchée du point de vue du logicien.

On est heureux d'apprendre incidemment (p. 141) que le Cours complet de Cosmologie de M. le Chanoine Nys sera prochainement réédité. C'est dans les deux premiers tomes que l'on trouvera, sur les questions vivantes de « la Relativité », des développements dont la place n'était pas indiquée dans le volume (tome III) que nous venons de trop brièvement analyser [1].

D. M. FESTUGIERE.

H. D. NOBLE, O. P. **La conscience morale.** — Paris, Lethielleux, 1923; 300 p. 12°. Fr. 7.

Dom O. LOTTIN. **La définition classique de la loi.** (Commentaire de la 1a 2ae, Quest. 90). Extrait de la *Revue Néo-Scolastique de Philosophie*, mai et août 1925 ; 46 p.

Dom O. LOTTIN. **L'intellectualisme de la morale thomiste.** Extrait de l'ouvrage « Xenia Thomistica », publié à Rome en 1924 ; 17 p.

« Chez les théologiens modernes, la science morale se restreint, le plus souvent, à la mise en valeur des prescriptions, soigneusement cataloguées, des diverses lois de la conduite » (Introd. p. 5). Or, l'étude de la vie morale chez saint Thomas est avant tout un fécond stimulant pour les énergies de notre nature, qui perd singulièrement de sa valeur à être ainsi réduit en barême commode. Le R. P. Noble se propose, en une série d'études que ce volume inaugure, de présenter au public qui ne peut puiser la doctrine thomiste à sa pure source, toute la puissante synthèse du saint docteur. Il ne faut pas chercher en cet ouvrage un exposé des différentes théories sur la conscience : c'est un approfondissement réfléchi que l'auteur nous donne, une spéculation philosophique sur la psychologie de la conscience morale et des degrés de responsabilité, sur ses perfectionnements naturels et surnaturels, sur la « conscience pécheresse » et la « conscience vertueuse ». Fidèle disciple de saint Thomas, le R. P. Noble n'a aucune prétention aux idées originales: grouper et agencer des notions bien

1. p. 48, l. 6 : au lieu de « imaginaire », lire « imaginé » ou « imaginatif ».

Digitized by Google

comprises, voilà tout ce qu'il a en vue. Un tel ouvrage, s'il n'était de lecture un peu aride, serait à recommander à toutes les personnes qui pensent.

Ce que le R. P. Noble a entrepris de faire pour la conscience en recourant au seul texte de saint Thomas, dom Lottin l'a fait pour la loi morale, comme pour plusieurs autres questions déjà, mais d'après une méthode neuve et bien différente de celle qu'ont employée jusqu'à présent les Dominicains. Faire l'exégèse des formules du saint docteur à la lumière des écrits des théologiens qui l'ont précédé, et pénétrer avec plus de précision dans la doctrine énoncée en ses derniers ouvrages en recourant à ses écrits antérieurs, telle est la manière de dom Lottin. Il l'a appliquée ici avec succès à la définition de la loi : Quaedam rationis ordinatio ad bonum commune ab eo qui curam communitatis habet, promulgata. Il est fort souhaitable que le genre de commentaire ébauché par l'auteur soit un jour appliqué à toute la Somme théologique : nous aurions ainsi une reconstitution vivante du milieu où s'est élaborée cette géniale conception.

Toute la valeur de la morale thomiste vient de ce qu'elle cherche dans le fond intime de la nature humaine, dans sa « forme » c'est-à-dire dans la raison, la cause propre et la norme (non point suprême mais immédiate) de la moralité des actes. C'est cette intériorisation, cet intrincésisme de la règle des mœurs, qui donne toute sa cohérence à la morale de saint Thomas, et lui fait exhaler ce parfum de réalisme si rassurant. Dom Lottin, dans son opuscule « L'intellectualisme de la morale Thomiste », expose le rôle de la raison dans les actes humains et son influence régulatrice dans tous les domaines de l'activité morale. Précieuse étude, digne de figurer dans un volume destiné à célébrer la mémoire du grand penseur de notre Église. D. O. R.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

FESTGABE H. FINKE. **Abhandlungen aus dem Gebiete der mittleren und neueren Geschichte und ihrer Hilfswissenschaften.** — Münster, Aschendorff, 1925 ; 517 p. 8°. Mk. 21.

Gros volume qui témoigne par le nombre et par la qualité de ses auteurs, de quelles actives amitiés a su s'entourer le vénérable jubilaire auquel il fut offert. Les 31 travaux qui le composent sont presque tous assez courts, mais non pour autant insignifiants. En voici la brève analyse — seul compte-rendu possible d'une matière si dispersée.

L'histoire ecclésiastique d'Espagne et de Catalogne a fait l'objet de nombreux travaux : *L'Eglise d'Espagne avant les Germains* (Eitel) ; *les collections canoniques catalanes de* 872 *à* 1162 (Valls-Taberner) ; *un codex visigothique de la bibliothèque vaticane* (Kattesbach) — il s'agit de l'Ottob. 1210 récemment étudié par dom De Bruyne ; l'énigmatique *Fray Munio de Zamora* (Garbrois de Ballesteros) ; *la politique espagnole de Jaime II* (Soler) ; *le texte catalan de l'Informatio Beguinorum de Arnau de Vilanova* (d'Alos-Moner) ; *une relation inédite du voyage de Frédéric III à Naples en* 1452 (Martorell) et quelques monographies d'intérêt plus local.

L'histoire de la Papauté est représentée par une étude sur le *Liber diurnus* du VIIIe au XIe siècle (Santifaller) ; sur la *Cessio donationum*, faux antipapal forgé au cours de la querelle des Investitures (Schneider) ; une brève note de N. Hilling sur l'interprétation des *paria litterarum* ; une autre plus importante sur le *tetragonus Aristotelis* au temps du Schisme (Bartos) ; enfin un travail,

Digitized by Google

particulièrement intéressant pour nous, sur les efforts d'Adrien VI pour réprimer la vénalité des charges (Göller).

Parmi les autres articles de ce riche recueil il convient de signaler deux contributions à l'histoire du Concile de Constance et la publication d'une correspondance de Bessarion.

La présentation typographique est d'une clarté parfaite. D. B. CAPELLE.

Corpus der griechischen Urkunden des Mittelalters und der neueren Zeit. Reihe A. Regesten. Abteilung I : Regesten der Kaiserurkunden des Oströmischen Reiches bearbeitet von FR. DOELGER. 1 Teil. Regesten von 565-1025. — Munich, Oldenbourg, 1924; XXIX-136 p. 4°. Mk. 13.

Si l'heureuse initiative du prof. Krumbacher de procéder à un relevé complet de tous les actes de la diplomatique de l'Empire romain d'Orient, complétés par les renseignements fournis par l'historiographie des autres pays, peut réussir, et on ne voit pas pour quels motifs, sauf peut-être la question financière, elle ne pourrait être menée à bonne fin, la science historique aurait fait d'immenses progrès. La diplomatique des États européens a renouvelé en partie leur histoire; celle d'Orient doit produire le même effet. Le recueil systématique des actes publics et privés, leur ordonnance chronologique est de nature à favoriser le développement des études historiques sous leurs divers aspects: histoire civile et ecclésiastique, histoire sociale, histoire juridique et économique, histoire administrative, géographie.

La confection de regestes permet au travailleur de prendre connaissance d'une foule de documents disséminés, de pièces égarées ou perdues : des analyses substantielles et une bibliographie soignée rendront cet instrument de travail aussi utile qu'indispensable.

Le premier fascicule des « Regestes des diplômes impériaux » comprend les années 565 à 1025 avec 821 analyses. Un rapide coup d'œil fait découvrir ce que l'histoire ecclésiastique et l'histoire religieuse auront à y glaner. L'exécution ne laisse rien à désirer. D. U. BERLIÈRE.

C. PLUMMER. **Miscellanea hagiographica hibernica.** (Subsidia Hagiographica 15). — Bruxelles, Bollandistes, 1925; 288 p. 8°.

Ce volume fournit ce que l'on pouvait attendre du savant éprouvé qu'est M. Plummer : la richesse et l'exactitude se trouvent ici unies à la concision. Voici d'abord trois vies irlandaises de saints irlandais: Mac Creiche, Naile, Cranat.

L'histoire n'a pas beaucoup à tirer de ces compositions fantaisistes. La vie de saint Naile surtout est très mauvaise à tous points de vue. La tâche était ardue de présenter les textes à peu près corrects car les deux premières Vitae ne sont conservées que dans un seul ms ; la troisième est un peu moins mal partagée. De courtes introductions disent l'essentiel sur ces documents curieux.

L'intérêt le plus réel du volume réside dans le catalogue de l'hagiographie irlandaise qui le termine. Il est le fruit de longues années d'étude.

Divisé en six sections, il classe successivement : 1) Les vies irlandaises de saints irlandais. 2) Les fragments, histoires et anecdotes provenant en partie de vies complètes. 3) Les pièces hagiographiques autres que les vies (martyrologes, généalogies etc.). 4) Les hymnes et poèmes historiques. 5) Les vies latines de saints irlandais. 6) Les vies irlandaises de saints non-irlandais.

Digitized by Google

La cinquième section — celle qui intéresse davantage nos lecteurs — a déjà partiellement été publiée par les Bollandistes, mais M. Plummer ajoute beaucoup et corrige parfois. Son plan est aussi un peu différent.

On voit de quels solides et précieux outils se garnit peu à peu l'admirable atelier des *Acta Sanctorum*. D. B. C.

W. W. Rockwell. **Liber Miraculorum Ninivensium Sancti Cornelii Papae.** Ein Beitrag zur Flandrischen Kirchengeschichte. — Göttingen, 1925; VIII-130 p. 8° et 1 pl.

C'est une excellente fortune pour l'historiographie monastique belge que la publication d'un texte du XIIe siècle, dont le manuscrit original est aujourd'hui conservé à New-York ; il s'agit du *Liber Miraculorum S. Cornelii* patron de l'abbaye norbertine de Ninove. A part le *De fundatione Ninivensis abbatie* (ff. 16-21), tout le manuscrit est écrit de la même main, qui serait celle du calligraphe des diplômes de Ninove entre 1182 et 1196 ; la *Fundatio* est de différentes mains. Vouloir préciser les noms du calligraphe et de l'auteur des *Miracula* est un effort louable, mais qui ne peut dépasser le champ de l'hypothèse.

Les textes mis au jour dans leur intégralité, car des fragments en étaient connus, étudiés avec un zèle peu commun, ont une réelle importance pour l'histoire religieuse du XIIe siècle : outre les renseignements précis qu'ils apportent sur le milieu social dans lequel la jeune abbaye se développa, sur les agressions multiples de seigneurs et de paysans, sur les fermes du monastère, et notamment sur celle de Renissart, sur les pèlerinages et les assainteurements, ils apportent des détails précieux sur les origines et les développements de Ninove, sur la vie de ses abbés et de ses religieux, et l'on notera avec intérêt le talent de prédication qui en distinguait plusieurs. Les passages concernant Gilles de Trazegnies, Sohier du Rœulx, Bernard de Seneffe, les Grimberghe attireront l'attention.

L'édition des textes est soignée ; l'annotation abondante témoigne d'une utilisation aussi complète que possible des anciennes archives de l'abbaye de Ninove. D. U. BERLIÈRE.

W. S. J. Hope. **The history of the London charterhouse** from its foundation until the suppression of the monastery. — Londres, S. P. C. K., 1925 ; XIV-202 p. 4°, avec plan et pll.

Convertie au XVIIe siècle en une maison d'éducation par Thomas Sutton, la Chartreuse de Londres survit dans le souvenir des Anglais. Nous ne pouvons oublier que l'avant-dernier prieur, D. Jean Houghton, fut martyrisé à Tyburn le 4 mai 1535, que dix autres moines qui avaient refusé le serment de suprématie royale périrent misérablement dans la prison de Newgate, qu'un frère convers, Guillaume Horn, fut aussi pendu à Tyburn.

L'intérêt de ce volume, bien illustré, réside dans le fait que l'auteur a pu tirer un large profit d'un recueil manuscrit du XVIe siècle, qui a conservé la chronique du monastère et consigné des renseignements précieux sur les fondateurs de cellules et d'obits. L'auteur en a publié le texte latin et la traduction en les enrichissant de notes sur les personnages. En outre il a pu reconstituer l'histoire des constructions et du mobilier qu'il a écrite avec un intérêt passionné. On sent que le vieux monastère exerce sur lui une réelle attirance, et que

Digitized by Google

chacune des pierres qui en restent méritait d'être examinée, comme chacun de ses souvenirs pieusement recueilli. La Chartreuse de la Salutation de Marie fondée en 1371, supprimée en 1537, fut gouvernée par treize prieurs ; elle n'a donc pas eu une longue existence. D. U. BERLIÈRE.

J. ÉVANS. **Life in Mediaeval France.** — Oxford, Univ. Press, 1925 ; 234 p. 8°, 48 photogr. et plans, relié. Sh. 15.

En histoire comme en architecture, c'est la netteté des lignes qui frappe. L'étude des détails peut révéler les faiblesses et les défectuosités de l'œuvre ; vue à distance, celle-ci ne laisse voir que ses grandes lignes. Les grandes lignes en histoire sont l'idéal, les manifestations de la pensée, de l'art, de l'héroïsme, les personnalités qui ont marqué de leur empreinte l'époque où elles ont vécu et agi. Il est des moments et des œuvres dans lesquels il importe de ménager les ombres et de laisser transparaître davantage la lumière. Et tel me paraît bien être le caractère dominant de l'ouvrage de M. Évans. L'auteur a su comprendre et saisir la grandeur et la beauté de la civilisation française dans son ensemble à travers les siècles du Moyen-âge et son rayonnement au dehors, spécialement en Angleterre. Il en a retracé la vie et la marche dans ses principaux éléments : la fusion de l'élément teutonique avec l'élément gallo-romain, la société féodale avec son idéal de chevalerie et les abus d'un pouvoir plus ou moins arbitraire, la vie urbaine et communale avec ses affranchissements progressifs, la vie monastique avec la transformation de la vie cénobitique en vie apostolique, les pèlerinages et les croisades, la science et l'instruction dans les cloîtres et les universités, l'art dans ses rapports avec la religion, cette merveilleuse germination des grandes cathédrales unique en son genre. Il suit le déclin de la prospérité de la France dans cette terrible guerre de cent ans, dont les conséquences sur la vie agricole, la vie religieuse et sociale, sur la vie scientifique et artistique furent si terribles pour ce pays. Un nouveau monde se prépare, celui de la Renaissance et de la Réforme ; la pensée païenne tend à reprendre le dessus dans les lettres et les arts et les mœurs.

Tous ces tableaux sont tracés allégrement, avec sympathie, et le peintre sait y mettre de la couleur. Je ne dis pas que l'érudit de métier ne réclamerait pas de temps en temps des nuances, mais comme il s'agit surtout d'un tableau d'ensemble et d'une synthèse générale, on comprend que l'écrivain s'en tienne aux grandes lignes.

Ajoutons qu'une riche illustration de 43 planches parfaitement exécutées fait passer sous les yeux du lecteur une suite de manuscrits, d'œuvres d'art, de scènes de la vie journalière qui font mieux comprendre la pensée de l'auteur.

D. U. BERLIÈRE.

PL. LEFÈVRE. **L'abbaye Norbertine d'Averbode pendant l'époque moderne** (1591-1797). Tome I. L'organisation constitutionnelle et la vie religieuse. — Louvain, Uytspruyst, 1924 ; XXIII-240 p. 8°.

Lorsque M. Lefèvre, religieux d'Averbode, aura mené à bonne fin son travail sur le grand monastère Campinois, en publiant les volumes consacrés à l'étude du domaine et des finances, ainsi qu'à la description archéologique de l'église abbatiale et des édifices conventuels, il aura rendu un service signalé à l'historiographie monastique de notre pays. Par son ancienneté, la richesse de ses archives, le nombre de ses religieux, l'étendue de ses domaines et le rayonnement de son ministère paroissial, comme par sa position politique et le rôle

Digitized by Google

de ses abbés, Averbode mérite d'attirer l'attention de l'historien. Nous avons déjà d'excellents modèles de monographies médiévales dans les travaux de M. Lamy sur Tongerloo, du P. de Moreau sur Villers, de M. Warichez sur Lobbes, de M. Baix sur Stavelot ; il nous manque encore une monographie de grande envergure sur la période moderne d'un monastère important.

L'histoire externe d'Averbode, dans ce volume, embrasse la période qui s'étend de la fin du XVIe siècle à la suppression en 1797. Pour chacun des abbés l'auteur donne un bon exposé de leur gestion matérielle et spirituelle. Une seconde partie fait connaître l'organisation constitutionnelle : juridiction territoriale, exemption, autorités de l'ordre ; chapitre général et abbé-général, chapitre provincial et circarie du Brabant, rapport de filiation vis-à-vis du père-abbé ; hiérarchie locale : abbé et officiaux, membres de la communauté. La troisième partie expose la nature de la vie conventuelle au point de vue de la vie commune, des observances claustrales, de l'ascèse et de la spiritualité, puis de la vie liturgique et intellectuelle. La quatrième est consacrée au ministère pastoral. Sur chacun de ces points, l'auteur, qui avait à sa disposition une riche documentation, a pu fournir un ensemble remarquable de renseignements qui permettent de pénétrer dans la vie intime des monastères norbertins de la période moderne. Écrite avec un souci visible d'objectivité historique, la thèse de M. Lefèvre se recommande à l'attention de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire religieuse de notre pays. D. U. BERLIÈRE.

H. FOUQUERAY, S. J. **Histoire de la Compagnie de Jésus en France.** *Tome IV. Sous le Ministère de Richelieu*, de 1624 à 1634. *Tome V. Sous le Ministère de Richelieu*, de 1634 à 1643. — Paris, Bureau des Études, 1925 ; XIII-442 et 478 p. 8°.

La *Revue* a signalé en 1910 p. 421, 1913 p. 485 et 1923 p. 225 l'apparition des premiers tomes de cet important ouvrage. En voici deux autres, les derniers que l'éditeur actuel nous donnera ; avec le récit de ces vingt années environ se termine le travail assigné par son supérieur au R. P. Fouqueray. Un autre continuera sa tâche ; on nous annonce que les volumes suivants sont déjà en préparation.

« Finis coronat opus ». Est-ce le voisinage du grand Cardinal ? Est-ce l'intérêt des matières ? Toujours est-il que le talent de l'écrivain est allé en progression : ces gros in-octavos se lisent avec agrément.

L'auteur a eu raison de dater son œuvre du ministère de Richelieu : le tout-puissant ministre est bien l'âme de toute cette période. Instinctivement, au fur et à mesure des tribulations subies par la Compagnie sous son gouvernement, on se demande quelle va être l'attitude de ce ministre-cardinal, qu'il s'agisse des ennuis suscités aux Jésuites par la jalousie des Universités, ou de l'hostilité mortelle du gallicanisme parlementaire, ou des conflits entre séculiers et réguliers. Malgré tous leurs efforts, les ennemis des Pères ne réussirent pas à le brouiller avec lui ; au total, R. fut plutôt favorable, et l'auteur, avec raison, l'appelle un puissant protecteur.

Plus intéressant encore nous paraît le tableau de l'histoire intérieure : la description de la vie religieuse des Jésuites, de leur activité apostolique et littéraire, des fondations nouvelles — une trentaine, — des controverses doctrinales, du mouvement des missions, au Canada, dans le Levant et en Asie mineure.

Digitized by Google

Ce n'est pas sans un long et dur labeur que le P. Fouqueray a réussi à composer l'histoire de la Compagnie en France depuis sa fondation officielle en 1540 jusqu'à la mort de Louis XIII; il peut nourrir l'espoir d'avoir élevé un monument durable à la gloire de son illustre Institut.

B. Arens, S. J. **Manuel des Missions catholiques.** (Édition française). — Louvain, Musæum Lessianum, 1925 ; XIII-490 (93) p. 8°. Fr. 24.

Th. Grentrup, S. V. D. **Jus Missionarium.** T. I. — Missionsdruckerei Steyl, 1925 ; XVI-544, p. 8°. Mk 20.

J. Schmidlin. **Katholische Missionsgeschichte.** Ibid. 1925 ; XII-598 p. 8°. Mk. 12.

B. Altaner. **Die Dominikanermissionen des 13 Jahrhunderts.** — Frankes, Habelschwert, 1924 ; XXI-248 p. 8°.

Les aspirations indigènes et les missions. *Compte-rendu de la 3e Semaine de Missiologie de Louvain.* — Louvain, Lessianum, 1925 ; 200 p. 8°. Fr. 10.

L'ouvrage du P. Arens a pour but « de permettre à tous de se renseigner rapidement et sûrement sur les questions les plus importantes de la missiologie catholique, en donnant un bref aperçu de la situation des missions dans les différentes parties du monde » (Préface). Ce programme a été rempli au-delà de ce qu'on pourrait attendre, tant pour le nombre que pour l'exactitude des renseignements y consignés. En vérifiant quelques données que nous étions à même de contrôler aisément, celles par exemple qui regardent la Belgique, nous n'avons pu y relever aucune erreur. Voici, en abrégé les titres des 10 parties qui constituent l'ouvrage : 1. La haute direction centrale, locale. 2. Les prêtres-missionnaires : européens séculiers et réguliers, indigènes. 3. Les auxiliaires, européens et indigènes (religieux laïcs, religieux, médecins). 4. Formation du personnel, européen, indigène (études, séminaires, etc.) 5. Le champ d'action (géographie et statistique). 6. Les ressources des missions (dépenses, recettes, moyens de propagande). 7. Les associations en faveur des missions. 8. Études modernes sur les missions : la missiologie et ses diverses branches. 9. Relations des missions avec la mère patrie, moyens de transport, adresses. En appendice vue d'ensemble sur les missions en 1923. Souvent les matières traitées sont présentées en tableaux, le volume en compte 78, dont quelques-uns de grande étendue, tels tableau 7 : Les Ordres religieux anciens dans les missions, p. 32-62, tabl. 8 : Les Congrégations récentes, p. 62-79 ; tabl. 10 : Les Instituts fondés exclusivement pour les missions, p. 78-90. Très longue aussi est l'énumération des Instituts de femmes p. 121-183, bien que l'auteur déclare n'avoir pu l'obtenir complète. Chaque Ordre ou Institut comporte une notice concernant sa nature, son ancienneté, son importance numérique, ainsi que le relevé des missions dont il est chargé et s'il y a lieu la nationalité des missionnaires. Ce ne sont là que des citations, mais elles font bien juger, pensons-nous, quelle est l'abondance des matériaux fournis par le manuel. D'ailleurs la statistique n'en est pas le tout, et là même où il n'y a que statistique, des conclusions s'en dégagent, comme dans la question fort actuelle de la part respective du clergé indigène dans l'évangélisation. L'aperçu sur les sciences missiologiques donne les premières notions sur ces matières, nous y voyons qu'on distingue l'enseignement théologico-missiologique, et l'histoire des missions : or voici qu'après le Manuel du P. Arens nous avons à présenter

Digitized by Google

deux ouvrages concernant chacune de ces branches, le Jus Missionarium du P. Grentrup, et l'histoire des missions du Dr. Schmidlin.

Le *Jus Missionarium* n'est pas une science nouvelle par les matériaux qui la constituent, mais bien par la forme systématique que lui donne le P. GRENTRUP, missionnaire de la Soc. du Verbe divin. Et comme c'est la systématisation qui fait la science, on peut dire avec raison que le Droit missionnaire est une science nouvelle, et que l'auteur du présent ouvrage est le premier qui en ait entrepris l'exposé. Procédant à la manière des philosophes, il cherche d'abord la définition de son sujet, il distingue les sens divers du mot *Mission*, et dans le sens strict le définit comme « la partie du ministère ecclésiastique qui travaille à implanter et à consolider la foi parmi les acatholiques ». L'ensemble des lois qui régissent les missions constituera le *Jus Missionarium*, ses sources seront les unes matérielles, tels les auteurs du droit (le Pape, les Conciles, etc.), les autres formelles, comme le Code du Droit Canon, les collections des Décrets du S. Siège. Toutes ces notions font l'objet de l'Introduction, la 1e partie de l'ouvrage traite du droit et du devoir de travailler à la propagation de la foi. Du Droit, il n'y a pas de difficulté, mais concernant le devoir, il se présente des questions délicates. Les simples fidèles, notamment sont-ils obligés à collaborer au moins par leurs aumônes à l'œuvre des missions ? Le droit naturel qui oblige les membres d'une société à contribuer à la fin de celle-ci, ne peut exiger que chacun des membres individuellement y collabore dans une proportion déterminée. La charité à son tour, ne semble pas obliger tous et chacun à la contribution par l'aumône. Telle est la conclusion de l'auteur qui nous paraît devoir être approuvée, en se rappelant que la discussion ne porte que sur l'obligation stricte, qu'il ne faut pas exagérer sans raisons péremptoires.

La seconde partie du livre, la plus considérable, considère les relations qui existent d'abord entre les missions et l'État non chrétien (Chine, Japon), ensuite entre l'État chrétien et les missions coloniales (Portugal, Espagne, France, Allemagne, etc.) et entre l'État chrétien et les missions érigées sur son propre territoire (Républiques de l'Amérique méridionale).

Enfin, au Tit. III nous trouvons développées les questions du droit qui résulte de conventions conclues entre nations chrétiennes et non chrétiennes, telles les questions de protectorat en Turquie et en Extrême-Orient ; puis les conventions conclues entre nations chrétiennes au sujet des missions, la convention du Congo, de 1885, la Convention de Bruxelles de 1890 concernant la traite des nègres, d'autres encore, pour terminer par les articles du Traité de Versailles qui regardent les missions allemandes. L'histoire de ces diverses transactions est souvent fort complexe et présente des phases que l'auteur décrit avec une compétence et une érudition tout à fait remarquables.

L'histoire des missions occupe donc une place importante dans le droit des missions, mais à un point de vue spécial, juridique ; l'auteur du 3e ouvrage annoncé ci-dessus, le Dr. SCHMIDLIN, fait formellement l'office d'historien. Sa qualité de professeur d'histoire des missions à Munster, où en premier lieu une chaire a été affectée à cette branche d'enseignement, ainsi que de nombreux travaux déjà antérieurement publiés par lui, le mettaient à même d'écrire un ouvrage d'ensemble, retraçant les phases essentielles du développement des diverses missions, et indiquant les sources et les documents à consulter pour une étude plus détaillée. Il fait d'ailleurs avec soin la critique de ces documents, ainsi pour les missions de l'âge apostolique il donne une longue analyse des travaux de Harnack sur cette époque, mais distingue soigneusement entre la

Digitized by Google

valeur des renseignements objectifs fournis par l'historien protestant, et la valeur de ses appréciations subjectives. Pour le moyen-âge il insiste surtout sur l'évangélisation de l'Allemagne, après avoir décrit les progrès de la foi chez le groupe des peuples qu'il comprend sous le nom de Germains. L'époque moderne, depuis la révolution protestante apparaît d'abord glorieuse par le succès des missions d'Orient et d'Amérique, mais au XVIIIe siècle un déclin notable se produit, dont l'auteur indique les causes multiples, en insistant surtout sur l'affaiblissement de la discipline de l'Église et des Ordres religieux en Europe. L'époque contemporaine se signale par l'universalité des missions, il n'y a pas de peuple infidèle qui ne possède les siennes.

Pour juger du souci d'exactitude et d'impartialité qui animent l'ouvrage, on peut lire par ex. l'histoire si intéressante des réductions du Paraguai, ou celle des rites chinois qui ont prêté à tant de dissensions au XVIIe siècle ; pour l'époque moderne l'auteur rend hommage à la générosité des Français, comme aussi des Belges à l'égard des missions (p. 433, 438). Un ouvrage embrassant un plan si vaste ne pouvait tout donner, on en conviendra, quelques-uns cependant trouveront peut-être des lacunes dans la partie qu'ils connaissent de plus près, c'est ainsi que à propos de la « contreréformation » les noms de saint François de Sales, apôtre du Chablais, et de saint Canisius eussent pu être cités. Deux tables alphabétiques, qui n'ont pas été composées par l'auteur lui-même, l'une des matières, l'autre des noms terminent le volume. La dernière surtout est très étendue (p. 565-598), néanmoins elle présente des lacunes et des inégalités. Ainsi les articles *Bénédictins* et *Franciscains*, mentionnés il est vrai dans la 1e table, ne paraissent pas dans la seconde, tandis que *Dominicains* et *Jésuites* paraissent avec de nombreuses références dans l'une et l'autre.

Une histoire générale renvoie le spécialiste aux ouvrages particuliers sur telle ou telle partie, nous pouvons en voir ici un exemple à l'occasion du livre du Dr. B. Altaner, prof. à l'Université de Breslau, qui a pour objet les missions dominicaines du XIIIe siècle. Quoique limité, le sujet reste encore très considérable, vu l'activité intense du travail des missionnaires dominicains de ce siècle si glorieux de leur histoire. On les voit à l'œuvre parmi les chrétiens d'Orient, les Mahométans de divers pays, les Tartares, les Hongrois, les Schismatiques des Balkans. L'auteur s'arrête à retracer la carrière missionnaire de plusieurs personnages remarquables en particulier de saint Hyacinthe, auquel il consacre une étude critique spéciale, ayant pour but de déterminer les sources critiques de la vie du Saint de la Haute-Silésie et d'en fixer la chronologie.

En même temps que les ouvrages précédents, nous signalons le *Compte-rendu de la* 3e *Semaine de Missiologie* tenue à Louvain en 1925. La publication est due aux soins des RR. PP. Charles et Meulenyzer S. J., secrétaire et secrétaire-adjoint de la dite assemblée, qui leur doit en grande partie le plein succès dont elle a été couronnée.

Dans les Semaines de 1923 et 1924 les rapports des collaborateurs ont convergé vers un objet central déterminé à l'avance par le Comité, il en a été de même cette fois, c'est au point de vue des aspirations indigènes des populations que chacun des missionnaires conférenciers a étudié son sujet. Les rapports présentés à la Semaine sont au nombre de 21, ils sont tous œuvre de spécialistes, qui non seulement connaissent les questions qu'ils traitent, mais qui les ont vécues et souvent ont consacré le meilleur de leur vie d'apôtre à en hâter la solution. Il serait trop long d'entrer ici dans le détail, bornons-nous à relever

Digitized by Google

les conclusions du Président, le P. Ulrix, dans le discours de clôture. Le fait, dit-il en substance, qui a été mis en évidence dans l'ensemble des rapports c'est que le missionnaire catholique peut se trouver en face d'aspirations indigènes de trois sortes : Celles qui procèdent du fond même de la religion, comme dans l'Islamisme, celles qui ont germé dans les pays où le protestantisme a exercé son influence, celles enfin qui relèvent de l'esprit national, comme en Chine ou dans l'Inde. Il y aura des difficultés à vaincre, sans doute, mais elles ne seront pas de nature à arrêter le travail de la vérité et de la grâce de Jésus-Christ.

D. RAPHAEL PROOST.

VARIA.

TH. ZIELINSKI. **La religion de la Grèce antique.** — Paris, Ed. « Les belles-lettres », 1926; VIII-191 p. 8°. Fr. 10.

« La cause première de l'admirable développement de la pensée qui caractérise la Grèce » écrivait, en 1905, Elisée Reclus [1], « doit être cherchée dans la faible influence de l'élément religieux ». Zielinski a-t-il voulu prendre le contrepied de cet aphorisme paradoxal ? On le croirait. Avec une enthousiaste sympathie qu'il ne cherche pas à déguiser, il montre la religion, le sentiment religieux enraciné dans l'âme grecque et pénétrant, consacrant toutes les manifestations de la vie hellénique. L'abondante et claire érudition de l'auteur lui rendait la synthèse facile : sous sa plume vibrante, les faits s'assouplissent et s'ordonnent; et il n'y a pas de doute que les lecteurs instruits — auxquels seuls il s'adresse — ne retirent jouissance et profit de cette riche et large étude.

Mais l'œuvre entreprise est de celles où l'on ne peut apporter trop de prudence : l'idée directrice d'une si vaste synthèse doit être assez ample pour embrasser tous les faits. Zielinski suit l'esprit religieux de la Grèce, en contact intime avec la nature, source de son inspiration et de sa vie, dans ses révélations de beauté, de pensée, de bonté, d'où naît le culte de la divinité, dans les phénomènes naturels et les fêtes, dans la vérité philosophique, dans la pureté rituelle et morale, dans la fraternité humaine et l'amour des dieux. Pour arriver à cette religion idéale, il lui faut d'abord éliminer la mythologie, — ou, du moins, l'expurger. D'autres avant lui avaient suivi cette voie, et marqué une distinction tranchée, presque une opposition, entre la mythologie populaire et le « dogme », c'est-à-dire le fond de religion naturelle qui sauvegarde l'esprit religieux et la morale. Sans doute, sa nature flottante, les variations arbitraires que lui faisaient subir des poètes au gré de leur fantaisie épique ou dramatique, lui devaient enlever tout crédit auprès des esprits philosophiques ou simplement cultivés. Mais la religion n'est pas la philosophie ; il s'agit ici de la religion du peuple grec, et l'âme religieuse du peuple ne vit pas d'abstractions : les mystères tour à tour terribles, — Kronos dévorant ses enfants, Œdipe et Oreste poursuivis par la fatalité implacable — ou licencieux, comme les amours de Zeus et les généalogies locales de nymphes séduites, pénétraient davantage le culte, et retentissaient plus profondément chez les simples, dans la masse, que les théories de Platon et les interprétations allégoriques de l'Evhémérisme. D'autre part les épithètes poétiques, telles que διίφιλος, ou les appels pathétiques de Philoctète à la terre nourricière ne suffisent pas à généraliser vis-à-vis des dieux dans la religion des IVe-IIIe siècles, un réel sentiment affectif, comparable par exemple à la piété chrétienne. Et les mystères, avec leur effort

1. *L'Homme et la terre*, t. II, p. 259.

Digitized by Google

vers la perfection intérieure, prouvent par l'exception que cette pensée était étrangère au paganisme grec. Malgré toute sa science, sa sympathie, sa « foi », Zielinski ne peut enlever à la « piété » du *peuple* grec son caractère formaliste et la crainte latente qui en exclut l'amour vrai.

Zielinski affectionne les rapprochements, si faciles à multiplier en histoire des religions, et qui, ordinairement, ne prouvent rien de plus que l'existence d'un fonds commun de sentiment religieux : il a le tort de les présenter de telle manière qu'on se demande s'il ne voit pas dans l'hellénisme l'origine même de croyances ou de pratiques plus ou moins généralisées dans l'Église catholique (par exemple p. 2, la Mère des Douleurs « héritière directe de l'antique déesse Déméter »; p. 57, l'image du Christ continuant celle d'Asclépios, le dieu-sauveur; p. 85, assimilation du Jour des morts aux Anthestéries [1]; p. 103, à propos des sacrifices expiatoires : « c'est là l'idée significative qui est passée dans le très saint mystère de la religion chrétienne »; et p. 158 s. l'inévitable Λόγος. D'ailleurs, pour Zielinski, la souche réelle du christianisme n'est pas le judaïsme intolérant, hostile aux joies de la nature, courbant ses fidèles sous le joug de la terreur, mais l'esprit religieux de la Grèce. Le christianisme est une réaction de l'hellénisme, implanté en Judée, contre la religion juive — dont malheureusement il a gardé des traces, « le poison introduit par le judaïsme dans le christianisme » (p. 13) : intolérance, mépris de ce monde et mortification.

Ces réserves faites, on ne peut qu'admirer la ferveur passionnée avec laquelle Zielinski a évoqué le lumineux mirage de poésie, l'âge d'or de la « bonne vie naturelle » où les Hellènes, puisant avec une joie exubérante dans les trésors de la Terre-Mère, vivaient heureux, beaux et bons; — et l'on cherche à oublier pour un moment les tristes misères de cette civilisation, qui ne sont pas exclusivement imputables, comme voudrait le croire l'auteur (pp. 161-162) à la décadence politique et économique, et au déclin des fêtes qui soutenaient l'âme grecque de leur élan joyeux. D. B. LEBBE.

L. Homo. **L'Italie primitive et les débuts de l'impérialisme Romain.** (Bibliothèque de synthèse historique, XVI). — Paris, Renaissance du livre, 1925; XIII-439 p. 8°, avec cartes et plans. Fr. 20.

Ce volume commence, dans la collection historique « l'Évolution de l'humanité » publiée sous la direction de M. Henri Berr, la série des ouvrages consacrés à l'étude du monde romain. Pareil début semble riche en promesses. Le nom des collaborateurs qu'a su réunir cette publication est bien fait pour rassurer ceux que son titre, par l'ampleur même du programme qu'il énonce, pourrait mettre en défiance.

L'autorité de M. Homo, archéologue éminent et l'un des maîtres de la topographie romaine, n'est plus à établir. Dans cette étude si vivante de la primitive Italie, il nous donne en une puissante synthèse le résultat de 25 années de recherches. La méthode qui le distingue s'affirme surtout dans le livre I lequel traite de la préhistoire de la péninsule. Très défiant à l'endroit de la vieille lit-

1. « Cette fête (le jour des Morts) se célèbre vers la fin de l'année ecclésiastique, le 2 novembre; la religion grecque, au contraire, fidèle à son union intime avec la nature, célébrait ses Anthestéries (c'est-à-dire la « fête des fleurs ») en février... avec les premières fleurs printanières... etc. ». Pourquoi ne pas rappeler les peintures des Catacombes, où les défunts sont représentés « en saintes fleurs », selon la poétique expression de nos Chansons de Geste ?

Digitized by Google

térature annalistique qui seule s'essaie tant bien que mal à nous conter les origines de Rome, M. H. entend bien n'utiliser qu'après contrôle sérieux ses assertions. C'est l'archéologie, dont le domaine s'est notablement enrichi au cours des fouilles de la Voie Sacrée (1903) et du Palatin (1907), qui lui servira de pierre de touche et l'aidera à déterminer la valeur des diverses traditions en cours.

« Sans doute, bien des lacunes ne seront pas comblées... mais du moins le problème des origines de R. se trouvera désormais placé sur un terrain solide... Nous savons peu sans doute mais nous commençons à le savoir bien » (p. 29).

C'est ainsi que, rectifiant les données jadis reçues, M. H. recule de près de deux siècles l'invasion grecque en Italie, Cumes n'ayant été fondée qu'à la fin du IXe siècle. Les narrations traditionnelles de la fondation de R. sont évidemment légendaires ; deux faits seuls subsistent hors de conteste : l'origine albaine de la première colonie et son établissement sur le Palatin.

La tradition ancienne n'est certes pas toujours absolument inexacte, mais fréquemment elle anticipe — p. ex. en nous parlant, dès avant la conquête étrusque, de la « ville » de Rome, alors que l'idée d'une unité urbaine était encore inexistante ; ou bien elle exagère — notamment l'extension de l'agglomération, ou la part qui revient aux armes romaines dans certaines entreprises guerrières (prise d'Albe... colonisation d'Ostie etc.). De même l'existence d'une « dynastie » de Tarquins paraît controuvée, la domination de ces chefs étrusques n'ayant été qu'intermittente ; et c'est à tort aussi qu'on leur attribue les grands travaux de la Cloaca Maxima et du Mur de Servius Tullius dont ils n'ont réalisé que l'ébauche. La part de l'Etrurie dans la formation romaine n'en reste pas moins très importante ; elle fut vraiment l'éducatrice de Rome « et aurait droit au nom de « grand-mère des peuples latins » (p. 154-155).

Si ces rectifications sont moins nombreuses dans les deux dernières parties de l'ouvrage, celles-ci n'en diminuent pas d'intérêt ; toute l'évolution de la future puissance romaine y est analysée de maîtresse façon. Les différentes phases de l'unification italienne et l'extension toujours plus large du programme annexioniste ou protectioniste y trouvent une exposition claire en des chapitres concis et substantiels. L'auteur excelle à nous exposer la complexité des problèmes que rencontre Rome, à nous montrer à l'œuvre les facteurs de son étonnante prospérité. Quelles pages nerveuses et vivantes nous narrent, par exemple, l'aventure de Pyrrhus en Italie. De tout ceci se dégage une thèse qui semble bien prouvée. L'extension constante de Rome, son impérialisme, n'est pas, comme on l'a souvent dit, le résultat d'un plan à longue portée, mais doit sa réalisation « à une série de conduites particulières issues des nécessités du présent ou du lendemain, qu'avec leur sens pratique et leur génie réalisateur les Romains se sont attachés à résoudre les unes après les autres » (p. 415) ; méthode strictement réaliste et qui convenait bien à leur mentalité.

En résumé, ouvrage très instructif et synthèse extrêmement intéressante. Signalons en terminant qu'un autre volume du même auteur exposera dans la même collection les institutions Politiques Romaines et qu'une étude de M. V. Chapot nous est promise sur l'Empire Romain. Nous souhaitons pouvoir à bref délai les présenter à nos lecteurs. D. B. D.

E. A. Stückelberg. **Denkmaeler des Kœnigreichs Hochburgund vornehmlich in der Westchweiz** (888-1032). — Zurich, Mitteilungen der antiquarischen Gesellschaft, XXX (1925) 1 ; 45 p. 4°.

Quelques monuments Suisses remontant à l'époque du royaume de Bour-

Digitized by Google

gogne Transjurane nous sont présentés par M. Stückelberg dans un intéressant ouvrage où il en donne une excellente analyse. Une étude sur les sceaux, monnaies, sculptures, peintures, objets d'orfèvrerie, etc. se rattachant à la même époque et un aperçu relatif aux gloires de la maison des Rodolphe et au culte des anciens saints en Bourgogne Transjurane, ainsi qu'un utile index topographique complètent ce travail, dont on saura gré au distingué archéologue bâlois. De nombreuses planches hors texte, d'un grand intérêt, permettent au lecteur de suivre aisément l'auteur dans ses explications.

La partie la plus importante de l'ouvrage est consacrée à quelques églises, la plupart situées sur les bords du lac de Thoune ou au pays de Vaud et seuls monuments encore debout de l'époque reculée à laquelle l'auteur les attribue en toute certitude.

M. S. n'a pas en vue d'établir l'existence d'un style national. Tout en tenant compte des influences venues de Lombardie où les Rodolphe résidèrent de temps à autre, de celles de Germanie et des influences françaises (fondation Clunisienne à Romainmotier au canton de Vaud), l'auteur se donne pour tâche de rechercher les caractéristiques des constructions du Xe siècle en son pays.

Il étudie d'abord les églises paroissiales de Scherzlingen et Einigen. Leur plan comprend une tour, une nef rectangulaire avec fenêtres cintrées et une abside surélevée à l'intérieur. Certaines modifications n'empêchent pas de retrouver l'ensemble primitif. A Einigen il y a encore une source dans l'église et un « paradis ». A Wimmis la nef unique se termine par trois absides pour une raison inconnue. Peut-être la nécessité de célébrer plusieurs messes en même temps ?

L'auteur passe ensuite à une description plus étendue d'églises destinées à des fondations monastiques (Stiftskirchen). Amsoldingen et Spiez — plus petite — se caractérisent par trois nefs que séparent des piliers carrés supportant des arcades à plein cintre. De petites fenêtres cintrées éclairent les nefs et le chœur — quelques-unes dans leur état original à Spiez. Il n'y a pas de voûte, mais un plafond de bois. Trois absides, de deux travées à Amsoldingen et d'une à Spiez ; l'abside centrale précédée d'un chœur sous lequel on trouve une crypte voûtée — avec niche et cataracte à Amsoldingen. Disons que le tout est fort semblable à nos églises monastiques mosanes du XIe siècle de Hastière et de Celles-lez-Dinant. L'ornementation est très primitive : il reste quelques sculptures en stuc et des vestiges de peinture murale.

L'église abbatiale de Saint-Maurice (Valais), probablement autrefois la plus importante de tout ce groupe, a subi des modifications radicales répétées ; elle est citée pour mémoire. La tour seule demeure intacte, à part la toiture, et est remarquable de forme et par une ancienne chapelle avec niche au deuxième étage (fig. IV). De l'église de Romainmotier (Vaud) les parties conservées et certains murs de fondation mis à jour permettent de reconstituer le plan. Seule elle a un transept, sans doute d'influence clunisienne, sur lequel s'ouvraient trois absides. La nef centrale est séparée des collatéraux par des colonnes. Il n'y a de piliers qu'au transept, soutenant sans doute la grande tour remarquable par sa décoration de bandes verticales et d'arcades. La tour de Bourg-St-Pierre, à mi-route du Grand St-Bernard, est d'un dessin sobre et élégant. Quant à l'église clunisienne de Payerne, fondée en 961 par la reine Berthe, les parties existantes permettent de la rattacher au groupe décrit. Elle renferme des sculptures très antiques. L'église de St-Imier semble seule avoir gardé sa toiture originale en forme de pyramide.

Nous ne nous étendrons pas sur la suite de l'ouvrage. A la lecture on se rend

Digitized by Google

compte de la haute compétence de l'auteur dans les domaines les plus variés de l'archéologie dont il a bien mérité. D. G. F.

G. Cohen. **Le livre de conduite du régisseur et le Compte des dépenses pour le Mystère de la Passion joué à Mons en** 1501. (Public. de la Fac. des Lettres de l'Université de Strasbourg. Fasc. XXIII). — Strasbourg-Paris, Istra, 1925 ; CXXVIII-728 p. 4°. Fr. 90.

Encore que plus d'un ouvrage important sur le théâtre médiéval omette de la mentionner, Mons, la vieille cité wallone, a connu au cours des XVe et XVIe siècles une intense activité théâtrale. A en juger par la fréquence des spectacles qu'elles organisèrent, sa Chambre de Rhétorique et sa société de « Compagnons » semblent avoir été des organismes bien vivaces et dignes du renom qui reste acquis à plusieurs de leurs rivales. L'important travail que publie M. Cohen, professeur à l'Université de Strasbourg, ne manquera pas d'attirer sur le vieux théâtre montois l'attention des médiévistes et des historiens du théâtre.

Parmi les représentations de Mystères dont jadis Mons eut le spectacle, une des plus importantes paraît avoir été celle de l'an 1501 où fut jouée, en l'espace de huit journées (du 5 au 12 juillet) la « Passion de Notre-Seigneur ».

M. Cohen découvrit en 1913 à la bibliothèque de Mons un manuscrit, délaissé par tous les chercheurs, et qui sous des apparences fort modestes constitue un document de toute première importance pour l'étude du théâtre au moyen-âge. Il fournit en effet les éléments de la minutieuse reconstitution scénique d'un de ces grands drames qui jadis concentraient l'attention de la cité et à l'élaboration desquels les préoccupations littéraires et religieuses de nos ancêtres apportaient leurs concours.

Ce précieux document s'intitule l' « Abregiet » et n'est autre que la série des livrets dont faisait usage au cours de la représentation, le régisseur chargé de la haute direction du spectacle.

L' « Abregiet » ou « Livre de conduite du Régisseur », loin de nous rapporter le texte intégral du « Mystère », se borne à mentionner, de chaque tirade récitée, le premier et le dernier vers, signalant en outre le nombre de vers qu'elle comportait. Par contre, et c'est ce qui en fait toute la valeur, il nous livre sur l'ordonnance et la technique d'exécution du spectacle quantité de renseignements très détaillés. Mouvements de scène, entrée des acteurs, leurs différents gestes et attitudes, groupement des figurants, manœuvre des fameux « secretz » ou machines de coulisses, tout se trouve indiqué dans cet aide-mémoire du régisseur avec une précision qui nous permet de nous faire aisément une idée des nombreuses scènes de cette « Passion ». On conçoit sans peine l'intérêt tout particulier que présentait pour un spécialiste tel que M. C., auteur d'une remarquable « Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux français du moyen-âge » (2e édition Champion 1925) un document de ce genre. La bonne fortune qui lui avait mis entre les mains les précieuses pages de l'Abregiet lui fit découvrir en outre, aux archives communales de la même ville, une autre pièce, le compte détaillé des « Despenses de la Passion », annexé au compte de la massarderie, et qui complète à point nommé la précédente. Le cahier des dépenses abonde en effet en renseignements relatifs à la statistique du spectacle et son assise permanente ; il nous indique p. ex. la position du « Hourt » (scène) du « Parcq » (salle), et en décrit par le menu toute l'organisation matérielle. La minutie d'un comptable scrupuleux nous vaut le détail de tous les préparatifs de cette grande représentation et ne nous laisse ignorer ni les démarches préli-

Digitized by Google

minaires, voyage à Amiens pour y quérir les manuscrits, à Chauny où l'on engage des « conducteurs de secretz », invitations adressées aux cités voisines, le coût des nombreux décors et les matériaux dont ils sont faits, leurs dimensions, le montant des recettes, le nombre d'acteurs, leurs coutumes, les repas pendant ou après la représentation, etc. etc.

Ces deux pièces constituent chacune en leur genre « un document unique » tel que n'en connaissait point notre littérature. Ceux qui s'en rapprochent le plus appartiennent à la littérature allemande (Die Frankfurter Dirigierrolle (XIVe siècle) et les Denck-Rödel de Lucerne (XVIe siècle) mais sont loin d'atteindre la richesse de nos livrets montois.

Une lacune peut sembler regrettable : l'absence du texte in extenso du mystère, auquel renvoient constamment les citations initiales de l'Abregiet. On n'en a retrouvé qu'un fragment de peu d'étendue contenant des scènes de la IIIe matinée. M. C., et ceci atténue nos regrets, put y reconnaître sans peine une compilation de deux passions célèbres, celle de Gréban (publiée en 1878 par G. Paris et G. Raynaud. Paris Vieweg), et celle de Jean Michel encore inédite mais que M. C. compte publier prochainement. La confrontation des sommaires de l'Abregiet et des textes susdits confirme cette parenté mais révèle de ci de là des modifications partielles ou des ajoutes parfois très significatives, notamment l'adjonction d'un rôle allégorique nouveau « Humain lignage » qui comme le chœur grec paraît incarner la foule et participer à l'action au double titre d'acteur et de spectateur.

L'édition de M. C. reproduit l'Abregiet avec la plus scrupuleuse exactitude ; les abréviations ont été résolues, mais les graphies des scribes malgré leur fantaisie ont été respectées. Les « didascalies » ou indications scéniques qui forment l'élément intéressant sont imprimées en italique, l'emploi des signes diacritiques est très restreint et l'on omet ceux-ci partout où leur présence eût pu faire préjuger de la prononciation. Même rigueur pour l'édition du « Compte des dépenses » où néanmoins la ponctuation a été ajoutée ; l'italique ici fait ressortir les détails intéressant le plus la mise en scène. En un mot l'édition est d'une parfaite tenue scientifique et les nombreuses notes d'ordre critique et philologique qui l'illustrent font honneur à l'érudit qui nous la présente.

5 planches hors texte dont deux miniatures de l'époque contribuent à la clarté des exposés, en outre 4 indices, un tableau grammatical et un copieux glossaire de 50 pages faciliteront l'utilisation de l'ouvrage.

Bien qu'elle intéresse avant tout l'histoire du théâtre religieux du moyen-âge, cette publication fournira aussi un apport très précieux à d'autres sciences ; à la philologie tout d'abord à qui elle procure un important texte dialectal. En effet, si les citations sommaires de l'Abrégiet sont d'origine française, les rubriques et indications scéniques, et surtout le volumineux cahier des dépenses ont un tour nettement picard, et l'abondante variété des termes s'accuse assez par l'étendue du glossaire en appendice. L'histoire régionale et l'onomastique pourront tirer profit des noms de lieux et de personnes que leur présente un index spécial et le folklore trouvera à glaner dans mainte page de ce volume. Une mise en valeur de cette riche documentation est amorcée dans une longue préface où M. C. fait le relevé des éléments nouveaux et surtout des précisions qu'apporte à divers points de l'histoire du théâtre l'étude de ces deux documents. Bien entendu il s'agit moins d'une révolution dans nos connaissances sur la technique théâtrale au moyen-âge que d'un notable enrichissement. Le principe de la mise en scène simultanée est clairement confirmé et le détail de ce procédé intéressera le théâtre contemporain qui a tenté timide-

Digitized by Google

ment parfois de le ressusciter. La grande révélation qu'apportent ces « témoins », c'est celle de la richesse de la mise en scène médiévale et celle aussi du soin, de la minutie consacrés à la réglementation de l'action scénique.

Relevons aussi de brèves conclusions sur l'unité littéraire picarde maintenue en dépit des modifications des frontières politiques ; sur le rôle littéraire de la France à l'extérieur et inversement, du Hainaut en France ; terminant cette préface d'une ample érudition elles montrent bien, que loin de n'offrir d'intérêt que pour l'histoire de la mise en scène médiévale, l'excellente édition de l' « Abregiet » et des « Despenses de la Passion » s'impose à l'attention des romanistes et de tout historien des lettres. D. B. D.

F. SARASIN. **Œuvres** *rassemblées par P. Festugière*, Tome Ier. Poésies. Tome II. Œuvres en prose. — Paris, Champion, 1926 ; X-488-568 p. 12°.

Certes, Sarasin était peu connu, sinon de quelques critiques et peut-être de rares amateurs. Il ne rappelait aucune date dans l'histoire de notre poésie et autour de son nom aucun rayonnement particulier ne s'attachait. On le rapprochait volontiers de Voiture, tout en ne consacrant à ce poète enrubanné qu'une admiration très relative. D'ailleurs les éditions de ses œuvres avaient été rares et incomplètes, nombre de morceaux s'obstinant à demeurer dans l'ombre, d'autres rassemblés ou plutôt juxtaposés avec plus ou moins de bonheur.

L'édition de M. Paul Festugière marque sur les précédentes un très réel progrès, vraisemblablement décisif, l'auteur y ayant apporté une conscience, une sollicitude d'érudition au-dessus de tout éloge. La poésie et la prose ont été publiées séparément en 2 volumes.

Cette prose de Sarasin, qui la connaissait ? Eh bien ! lisez, vous ne vous en repentirez pas. Morceaux assurément très divers par ce qui en constitue le fond mais qui ont de commun un style singulièrement savoureux, ample et souple à la fois, chargé d'incidentes, mais d'un si bel équilibre, qu'elles n'enlèvent rien à la grâce de l'ensemble, car c'est par là que paraît encore l'emporter cet auteur, qui unissait à la forme la plus exquise des qualités solides et un savoir étendu.

Quant à la poésie, c'est une révélation, et nous pensons bien que d'autres partageront notre sentiment. Quelle variété merveilleuse, nous ne dirons pas dans l'inspiration, qui, à l'habitude, est simplement amoureuse, mais dans la structure des pièces et la coupe des vers, dans l'expression nuancée à l'infini des mêmes sentiments. Deux fragments de poème épique nous font même croire que le talent de Sarasin eût pu se surpasser. Il triomphe dans l'églogue, celle-ci toute virgilienne d'allure, dans l'élégie, les stances, la chanson, d'une touche particulièrement délicate— et dans cette poésie où un esprit enjoué peut se donner libre carrière : sonnet, ballade, épître, épigramme, enfin, dans cette délicieuse fantaisie : « Dulot vaincu ».

Cette édition s'ouvre par la vie de Sarasin et contient foule de notes littéraires, historiques, philologiques, qui illustrent très utilement l'œuvre.

D. HADELIN DE MOREAU.

A. MÜLLER, S. J. **Nos responsabilités sociales.** — Paris, éd. Spes, 1924 ; 108 p. 8°. Fr. 5.

Cette brochure est une sorte d'introduction aux archives du Manuel social. L'auteur y traite en quatre chapitres : I. de l'Ordre social ; II. de la Crise sociale ; III. des Responsabilités ; IV. des Remèdes.

Digitized by Google

Le R. Père Müller nous semble tenir le juste milieu entre les catholiques « libéralisants » et les catholiques « socialisants ». Tout en évitant les excès de certains démocrates, il est franchement démophile.

S'adressant aux classes dirigeantes, il relève surtout leurs torts, mais expose loyalement aussi ceux de la classe ouvrière. Il craint, et non sans raison, que devant les améliorations considérables accordées à l'ouvrier et surtout à cause des abus et des contrecoups entraînés par ces avantages mêmes, la bourgeoisie ne se dégoûte de l'action sociale, si en honneur avant la guerre, et ne se déclare anti-démocrate.

Nous aurions aimé rencontrer ici la distinction entre la démocratie politique et la démocratie sociale, qui est de nature à mettre de la lumière dans le conflit. Nous nous étonnons également de ce que l'auteur ne souffle mot de la noblesse qui a encore, croyons-nous, quoi qu'on en dise, un beau rôle à jouer dans la pacification de la crise sociale : Un château, un grand nom, de la fortune, des traditions de charité chrétienne que la grande révolution n'a pas diminués, plus de grandeur d'âme et de désintéressement, des loisirs, permettent à cette classe de reprendre une influence bienfaisante sur la vie politique et sociale de nos populations.

Dans le premier chapitre, l'auteur montre qu'une meilleure exploitation des liens naturels, sociaux et surnaturels, tout en laissant subsister les inégalités voulues par Dieu, permettrait cependant à ses plans de se mieux réaliser en donnant à tous plus de bonheur.

Dans le second, sur la Crise sociale, restreignant son sujet à la question ouvrière, l'auteur montre fort bien que le mal vient principalement du fait qu'aujourd'hui l'argent est devenu le but, tandis qu'au moyen-âge, suivant la doctrine catholique, il n'était qu'un moyen ; on gagnait pour vivre et nous vivons pour gagner. A l'usine le fer brut sort poli et l'homme poli sort abruti.

L'auteur reprend dans son troisième chapitre sur les responsabilités bien des choses qu'il nous a déjà dites. (L'ouvrage eût gagné en clarté et en force à être débarrassé de ces redites que l'on rencontre en plusieurs endroits). Il reproche surtout aux classes dirigeantes d'avoir négligé l'éducation populaire dont se sont emparés nos ennemis, d'avoir abusé de leur supériorité politique et financière, en se laissant guider par les principes libéraux qui ne voient en toute chose que l'intérêt de l'individu. Les attaques du libéralisme nous ont particulièrement paru heureuses.

Les Remèdes sont simples à exposer... De la part des classes ouvrières : modestie, patience, travail de bon cœur, soumission. De la part des classes dirigeantes: générosité, loyale et cordiale collaboration, revision des privilèges, compréhension du peuple : de sa défiance, de son désir d'amélioration, de ses obstinations utopiques d'enfants, mais aussi de ses vertus très réelles. Pour comprendre le peuple il faut auparavant l'aimer.

L'auteur conclut, après une attaque assez vive de la presse, trop libérale bien souvent (p. 89), au devoir pour tous de travailler à solutionner le problème social. Et pour ce faire il nous donne cet excellent conseil d'Ozanam qu'on ne saurait trop méditer: « Le meilleur moyen de bien juger les affaires de la vie et d'y porter le calme et le désintéressement, c'est de les considérer de haut et comme des intérêts étrangers. C'est là-haut qu'est la réalité de la vie ». D. H. D.

KLEIJNTJENS (J.) S. J. en J. H. VAN HAAREN. — **Van Gouw tot Koninkrijk** *Platenatlas der nederlandsche geschiedenis.* — Leyden, Van Lith, 2e éd., 200 p., 4o. 539 grav.

Il faut rendre cette justice au R. P. Kleijntjens qu'il a parfaitement orga-

Digitized by Google

nisé l'enseignement de l'histoire dans les établissements de l'enseignement moyen. Ses manuels se distinguent par leur solidité, leur clarté, leur précision et leur concision. L'atlas historique qu'il vient de publier avec J. H. Van Haaren mérite les plus grands éloges : le nombre et le choix des gravures en font un résumé intuitif de l'histoire néerlandaise. Portraits, cartes, objets, tableaux, monuments, tout sert à faire revivre sous le regard de l'élève la vie politique, sociale, religieuse, littéraire, artistique, économique, militaire du pays. Ces gravures sont enchâssées dans un texte suivi. D. U. B.

KLEIJNTJENS, J. (S. J.) et H. I. DE BIE. **Overzicht onzer huidige staatsinrichting.** — Leyden, Dieben, 1925 ; 64 p. 8° avec grav.

Exposé sommaire, mais substantiel, de la Constitution néerlandaise et des institutions du pays et de ses colonies, enrichi de gravures. Un recueil de ce genre pour notre enseignement moyen rendrait service. D. U. B.

J. KLEIJNTJENS, S. J. **R. K. Wie is dat ?** Biografisch Lexicon van bekende nederlandsche roomsch-katholieke tijdgenooten. Leiden, Dieben, 1925, 8°, 170 p.

Ce volume, dû à l'intelligente initiative du R. P. Kleintjens, S. J., veut donner pour la Hollande ce que les catholiques d'Angleterre et d'Amérique ont dans leur *Who's who*, les Allemands dans leur *Wer ist*, un lexique alphabétique des personnalités marquantes du monde contemporain religieux, artistique, littéraire, politique et social des Pays-Bas. Les notices bibliographiques sont concises, mais complètes et pratiques. D. U. B.

Nous avons reçu les deux communications suivantes:

The **Mediaeval Academy of America** has just been incorporated, with the purpose of conducting and encouraging research and instruction in all departments of the arts, letters and life of the Middle Ages. The president is Professor E. K. Rand of Harvard; the vice-presidents Professors Manly (Chicago), Haskins (Harvard) and Willard (Colorado); the treasurer Mr. John Nicholas Brown; and the clerk Dr. Ralph Adams Cram. It maintains a quarterly journal, SPECULUM. Any person in America or elsewhere interested in membership in it may obtain further information from the office of the Academy, Room 312, 248, Boylston Street, Boston, Massachusetts.

Scholastik. *Vierteljahresschrift für Theologie und Philosophie*, herausgegeben von den Professoren des Ignatiuskollegs in Valkenburg.

Die « Scholastik » will mithelfen, die verschütteten Schätze vergangener Denkarbeit zu heben und in kursfähige Münze umzuprägen. Damit ist ihr von selbst die Aufgabe historischer Forschung sowohl literar- als ideengeschichtlicher Natur gestellt.

Die « Scholastik » wendet sich an all jene, die ein wissenschaftliches Interesse an den Fragen scholastischer Theologie und Philosophie in dem eben gekennzeichneten Umfang besitzen, mögen sie nun selbst forschen, lehren oder aufnehmen.

Die Zeitschrift wird viermal jährlich im Gesamtumfang von etwa 600 Seiten erscheinen.

Digitized by Google

271.1
R45
NOV 30 1926

XXXVIIIe Année. N° 4. Octobre 1926

REVUE BÉNÉDICTINE

SOMMAIRE

D. A. Dold. Liturgie-Fragmente aus den beiden Palimpsesten Cod. Aug. CXCV und Clm. 14429 273

D. U. Berlière. Le sceau conventuel. 288

D. A. Wilmart. Exorde et conclusion du traité de Jean l'homme de Dieu. 310

D. B. Capelle. Le cas du pape Zéphyrin 321

D. A. Wilmart. La destinataire de la lettre de S. Anselme sur l'état et les vœux de religion 331

COMPTES RENDUS (*Sommaire* aux pages 2 et 3 de la couverture) 335

D. Ph. Schmitz. Bulletin d'histoire bénédictine... ... ... 161*-176*

DIRECTION ET ADMINISTRATION :

ABBAYE DE MAREDSOUS (Belgique)

Dépositaire :
PARIS VIe
H. CHAMPION
Quai Malaquais

Dépositaire :
FRIBOURG en Brisgau
HERDER et Cie

Digitized by Google

COMPTES RENDUS

SOMMAIRE

Bibliothèques.

EUSTRATIADES. *Catalogue of mss of the Laura* (D. O. Rousseau). 335
W. SENSBURG. *Die bayerischen Bibliotheken* (D. Ph. Schmitz). 336

Écriture-Sainte.

L. RADERMACHER. *N. T. Grammatik.* 2te Aufl. (D. M. Lang). 337
A. VACCARI. *I libri poetici della Bibbia* (H. Duesberg) 338
H. HÖPFL. *Introductionis compendium. I Introductio generalis. II Intr. spec. in N. T.* 2a ed. (H. D.) 338
JACKSON-LAKE. *The Acts of the Apostles. III. The Text* (ed. Ropes) (D. De Bruyne) ... 338
E. LOHMEYER. *Die Offenbarung des Johannes* (D. H. Duesberg) 340

Ancienne littérature chrétienne.

J. COAN. *The rule of faith in the first two centuries* (D. B. C.) ... 340
R. DRAGUET. *Julien d'Halicarnasse* (D. J. Chapman) 341

Théologie historique et didactique.

H. RÜCKERT. *Die Rechfertigungslehre d. trident. Konzils.*
K. D. SCHMIDT. *Studien z. Konzil von Trient* (D. B. Capelle)... 345
L. LERCHER. *Institutiones theolog. dogmat.* (II et III) (D. R. Proost). 347
THOM. A ZEIL. *De satisfactione* (D. A. S.)... 348

Orientalia.

A. UNGNAD. *Das Wesen des Ursemitischen* (D. M. Lang). ... 348

Philosophie.

O. DITTRICH. *Die System der Moral* (D. R. Proost). 349
H. DÖRRIES. *Erigena u. der Neoplatonismus* (D. R. Proost). 351

Histoire ecclésiastique.

Bulletin de l'Institut historique belge de Rome. 5e f. (D. U. Berlière)... 352
Papstum und Kaisertum (D. U. Berlière) 352
J. M. CANIVEZ. *L'ordre de Cîteaux en Belgique.*
PLOEGAERTS-BOULMONT. *L'abbaye de Villers, du XIIIe siècle à la Révolution.*
J. LAVALLEYE. *L'abbaye de Valduc.*
TH. PLOEGAERTS. *L'abbaye de Wauthier-Braine.*
L. VAN PUYVELDE. *La biloke de Gand* (D. U. Berlière) 356
G. R. GALBRAITH. *The constitution of the dominican Order.*
B. E. R. FORMOY. *The dominican Order in England* (D. U. Berlière)... 359
PHILIPPE DE COMMYNES. *Mémoires,* II et III (D. B. D.)... 361
J. SCHNITZER. *Peter Delfin* (D.U. Berlière.) 361
M. PIETTE. *La réaction wesleyenne* (D. Fr. Izard.)... 363
Z. GIACOMETTI. *Quellen z. Geschichte der Trennung von Staat und Kirche* (G.) 366
E. RENARD. *Le cardinal Mathieu* (D. Ph. Schmitz) 366
L. J. M. CROS. *Histoire de N.-D. de Lourdes* I (D. Fr. Izard.) ... 367

Ascétique. Hagiographie.

The ascetic works of S. Basil (D. B. C.) 368
J. J. SURIN. *Lettres spirituelles* I (D. I. R.) 369
O. HARDMAN. *The ideals of Asceticism* (D. B. C.) 369
A. BUTLER. *The lives of the Saints*

Digitized by Google

LITURGIE-FRAGMENTE AUS DEN BEIDEN PALIMPSESTEN COD. AUG. CXCV UND CLM 14429.

I. DIE TEXTE AUS COD. AUG. CXCV.

Im Früjahr 1921 wurde dem Palimpsestinstitut Beuron auf Veranlassung von Prof. Karl Strecker (Berlin) der Codex Augiensis CXCV zugesandt, um daraus von der Versoseite des nicht zum eigentlichen Codex gehörenden ersten Blattes ein in kontinentaler Schrift geschriebenes, aber fast gänzlich erloschenes Gedicht, wenn möglich, wieder lesbar zu machen. — Die Hoffnung, dieses Ziel zu erreichen, war äusserst gering, denn A. Holder *(Die Reichenauer Handschriften* I S. 439) hatte davon nur wenige Zeilen zu entziffern vermocht, und nach ihm war es K. Preisendanz und K. Strecker nur mit grosser Mühe gelungen, dessen zweite Hälfte wenigstens der Hauptsache nach zu entziffern. Dennoch wurde die Aufnahme mittels der Fluoreszenzmethode versucht, und das Resultat war, dass mir die Lesung der nun in den schattenhaftesten Umrissen sichtbar werdenden Schrift bis auf einige wenige Wörter gelang. Ein kulturgeschichtlich ungewöhnlich interessantes, aber auch manche Rätsel bietendes poëtisches Erzeugnis war damit wiedergewonnen, und Prof. K. Strecker veröffentlichte es mit entsprechenden Ausführungen in der Zeitschrift für romanische Philologie (XLI, S. 566-573) unter dem Titel : *Ein neuer Dungal ?*, da sich die Dichtung mit einem nicht sicher zu identifizierenden Abt Dungal befasst.

Dieser unerwartete Erfolg weckte nun auch die Hoffnung, in dem eigentlichen Codex, einer 47 Blätter umfassenden irischen Handschrift[1] des beginnenden 9. Jh. mit Augustinusschriften und kirchlichen Hymnen den Inhalt der darin von A. Holder als Palimpsest bezeichneten Blätter 7, 18, 19-21, 32-35 u. 39-42 vielleicht näherhin feststellen zu können. Holder hatte über sie

1. Das Format der Handschrift und somit auch der Palimpsestblätter ist heute 26.3 × 16.5 cm ; doch sind die Palimpsestblätter — wenigstens die mit der ehemaligen liturgischen Beschriftung — sämtliche ziemlich beschnitten worden, woraus sich auch bei einigen Blättern das Fehlen der ersten Zeile erklärt.

Digitized by Google

lediglich die Angabe gemacht, dass darauf in zwei Kolumnen zu je 29 Linien Text aus dem Psalterium Gallicanum stehe. Wie weit diese Angabe der Wirklichkeit entspricht, werden wir hören.

Palimpsestblätter, die in irischer Schrift aus so früher Zeit wiederbeschrieben sind, mussten natürlich die Neugierde gewaltig erregen. Doch der Zustand der Blätter war so trostlos, dass nur bei den am meisten Aussicht auf Erfolg bietenden Blättern tastende Versuche der Aufnahme gemacht werden konnten, die leider nur in den wenigsten Fällen zu einem erspriesslichen Resultate führten. Bei anderen noch schlechter erhaltenen Blättern waren darum solche Versuche von vornherein gänzlich aussichtslos [1].

Unzweifelhaft zeigten aber schon die wenigen Aufnahmen — es wurden solche von den Seiten 7r, 19r, 33r, 33v, 35v u. 41r gemacht — dass neben Psaltertext, der auf Fol. 7r auf 29 Linien je nach der Grösse der Vershälften in Ganz- und Halbzeilen — also nicht in zwei Kolumnen — einst eingetragen war und jetzt ebenfalls entziffert wurde, hauptsächlich ehemalige *liturgische Texte* auf den Blättern verborgen waren. Sowohl der Psaltertext als die Liturgiestücke erschienen in einer irischen Halbunziale, die ich zum mindesten ins frühe 7. Jh. weisen zu dürfen glaube, und liessen deshalb die Texte selbst, vorab die liturgischen, besonders wertvoll erscheinen. Aber der Versuch der Entzifferung selbst verursachte grosse Geduldsproben. Viele, viele Male habe ich die Blätter zur Hand genommen, um nach halben und ganzen Stunden sie wieder wegzulegen, ohne in der Entzifferung, die oft unbedingt erreichbar zu sein schien, viel weiter gekommen zu sein. Erst im Laufe der seither verflossenen Jahre und oft nach langen Zwischenzeiten gelang endlich, einmal hier einmal dort, wiederum die Lesung eines Wortes oder gar einer Zeile; nur auf Bl. 33v und 41r jedoch liess sich allmählich ein einigermassen zusammenhängender Text gewinnen, während die Lesung von Bl. 19r, 35v und 33r nur wenige sichere Worte ergab. Dennoch konnte z. B. auf Bl. 19r an dem Worte ' cereum ' und im Zusammenhang damit am weiter oben gesichteten Wort ' lumen ' auf ein Karsamstagsliturgiestück geschlossen werden, auf Bl. 35v aber waren nur die wenigen Worte : '(gra?)tias tibi agamus dne ' und eine Zeile weiter unten 'qui pro nobis d... ' zu erkennen.

Auf den genannten beiden Blättern 41r u. 33v aber, in etwa

1. Das grösste Hindernis für eine erspriessliche Entzifferung der alten Texte — des Aug CXCV sowohl als des Clm 14429 — ist die über ihnen stehenden neue Beschriftung, die dichtgedrängt beim Aug bis zu 43, beim Clm bis zu 56 Zeilen füllt.

Digitized by Google

auch noch auf Bl. 33r — alle drei Blätter sind kopfstehend zur alten Schrift wiederbeschrieben, so dass also 41r Versoseite, 33v Rectoseite und 33r wiederum Versoseite war — sind Stücke von 3, bezw. von 4 Gebetstexten erhalten, die wohl alle zur Verehrung heiliger Martyrer geschaffene Formeln darstellen.

Soweit sie sich entziffern liessen, lauten die Texte, die auf jeder Seite einst 17 Zeilen füllten, folgendermassen :

a) auf Fol. 41r (= alte Versoseite)

1 a). . . . . .
1 Ds qui scos tuos eui b)
3 ..... probas et
sus?c.... c)... d gloriam
5 cuius praecepta d) firma
habitatio praestatur
7 e).... finem? non habent f)
exaudi per illorum me
9 rita praeces nostras
et tribue ut eorum pa
11 trocinia adiuuent nos
ut fideles prof*icientes* per
13 bonorum operum fruc
tum ad prosperantis
15 u*itae*? *g*audia? bib... g)
.....lum ad religio
17 nis cultum ad diuin..

b) auf Fol. 33v (= alte Rectoseite)

1 2 a).....
non memeremur b) qui regnas
3 c).....
3 Ds qui das palmam glo
5 riae scis tuis qui inter
regna huius mundi no
7 men tuum praeclarum
confessi sunt et eos ad ce
9 *lu*m ire praecipisti quoru*m*
etiam suffragia postulamus
11 *illo*rum fidei et passionis
participes esse mereamur
13 qui regnas in saecula
4 Sci et gloriosi mirabiles
15 martyres adq ; d) potentis e)
quorum in operibus *gau*?
17 det.....git....

c) auf Fol. 33r (= alte Versoseite)

und demnach Rückseite von Fol. 33v lassen sich auf den ehemaligen Zeilen 2, 3 u. 4 lediglich noch folgende Worte festlegen, die somit unzweifelhaft einst zum 4. Gebet gehört haben.

1 .....
..... o intercessores
3 o be*ati* et fortissimi protec
tores.....

Die übrigen Zeilen sind bis auf wenige Worte unleserlich.

---

a) Hier war eine jetzt nicht mehr lesbare Ueberschrift. b) Vielleicht eui(dentissime). c) Vielleicht : susc(itas dein a)d d) So für : praecepto e) Vielleicht : quae f) So für : habet. g) Ich dachte als Ergänzung an : bib(enda et popu)lum, doch scheinen in Zeile 15 noch mehr Schriftreste vorhanden als für ' bibenda ' allein in Betracht kämen.

a) Von dieser ersten Zeile sind infolge Beschneidens des Blattes nur noch wenige Spuren von Buchstaben sichtbar. b) So fälschlich für : meremur. c) Hier war eine jetzt nicht mehr lesbare Ueberschrift. d) So für : atque. e) So für : potentes.

Digitized by Google

***

Den Wert dieser Liturgiestücke — wie auch des unten aus Clm 14429 unter **6** folgenden — erblicke ich nun hauptsächlich darin, dass sie Gedankengänge darbieten, die geeignet sind, einen Einblick zu gewähren, welche Momente die Gestalter der vorliegenden Liturgie gerade in Bezug auf die Verehrung der Martyrer beschäftigten.

Im Gebet **1**, so unvollständig es auch ist, kommt klar zum Ausdruck, wie die ' probatio ' (probas) Voraussetzung der ' gloria ' ist, und wie diese vor allem gipfelt in der ' firma habitatio ', die ' finem non habet '.

Gebet **3** zeigt wiederum die Bedingung des Bekenntnisses auf — qui inter regna mundi nomen tuum praeclarum confessi sunt —, die den Heiligen den Palmzweig der Glorie in die Hände drückt — qui das palmam gloriae scis tuis —. Unwillkürlich erinnert man sich da der gleichen Gedankengänge in der Palmweihepräfation, deren Geschichte mit ihren alten Parallelen aus dem Missale Gothicum, der ambrosianischen Liturgie und anderen Liturgietexten schon in einigen Miszellen in verschiedenen Bänden des Jahrbuchs für Liturgiewissenschaft (vgl. II. Bd., S. 107-110, III. Bd., S. 120, IV. Bd, S. 183-185) Gegenstand der Untersuchung war. Ob nicht vielleicht gar eine einer solchen Präfation vorangehende Oration mit einem Wortlaut wie dem der unsrigen, die von der Glorien*palme* spricht, einem Redaktor einer *Palm*weihepräfation Veranlassung dazu bot, gerade nach einer Martyrerpräfation zu greifen ? — Wie stehen sich doch das ' qui inter regna mundi nomen tuum praeclarum confessi sunt ' unserer Oration und das in mancherlei Variationen in den genannten Präfationen[1] wiederkehrende ' qui magnum illud unigeniti nomen (—) coram regibus et potestatibus huius saeculi conf(essi sunt) ' so nahe ! — Wir könnten vielleicht noch tiefer derlei Zusammenhänge ergründen, wenn unsere Texte uns verraten würden, auf welche heiligen Martyrer sie sich beziehen; doch sie schweigen darüber. —

Unser **4**. Gebet, das mit **3** sicher zum gleichen Formular gehörte, erweckt ganz den Eindruck, dass es für *hochverehrte Blutzeugen*

1. Auch die unten aus Clm 14429 zum Abdruck kommende Formel **6** tritt wegen des in ihr ebenfalls vorkommenden Eingangs-Passus ' qui gloriaris in conuentu scorum tuorum ' und wegen der Erwähnung der ' *palma* martirii ' an ihrem Ende in gewissen Sinn ebenfalls in den Kreis dieser Texte.

Digitized by Google

bestimmt war. Mit lyrischem Schwung hebt es geradezu antiphonartig an ' Sancti et gloriosi martyres atque potentes ' und verrät so deutlich die Begeisterung des Verfassers, die sich gleichsam noch steigert, wenn er gar endlich in die zugehörigen glücklicherweise noch lesbaren Worte ausbricht : ' o intercessores, o beati et fortissimi protectores '. —

Die in den Gebeten **1** und **3** angefügten Bitten nehmen schön auf die schon ausgedrückten Gedankengänge Bezug. Im ersten wird auf Grund der durch die bestandene ' probatio ' der Martyrer erworbenen ' merita ' zu ihnen um Erhöhrung der angefügten Bitten gefleht, nämlich um ihren hülfreichen Schutz und nach ihrem Vorbild um Fortschritt in treuer Ausübung guter Werke, auf dass der himmlische Freudenbecher ewigen Lebens ihren Verehrern auch zuteil werde. — Das dritte Gebet aber birgt in seiner Bitte vielleicht gar noch einen Zug aus der Verfolgungszeit, denn es fleht seinem Wortlaut nach direkt um Gewährung der Teilhabe an der Martyrer Glaubensbekenntnis und ihrem Leiden und kann somit als Bitte der Beter um die Gnade des Martyriums aufgefasst werden.

Beachtung verdient auch der einfache Schluss von Gebet **3**, qui regnas per saecula. Leider ist der anfangs gleichlautende Schluss des nur in seinen Endworten erhaltenen Gebetes **2** nicht weiter ausgeschrieben.

Die wenigen aus den Palimpsestblättern des Codex Aug. CXCV gewonnenen Texte aber werden im Lichte dieser Untersuchung doch zu nicht zu verachtenden Zeugen einer uralten Liturgie.

***

2. DIE TEXTE AUS CLM 14429.

Der zweite Palimpsest, über dessen frühere liturgische Beschriftung hier — wenn auch noch keineswegs erschöpfende — Mitteilung gemacht werden soll, ist Codex latinus Monacensis 14429, eine Handschrift aus St. Emmeran in Regensburg.

Schon im Jahre 1912 war derselbe zur Untersuchung mittels der neuen photographischen Kunst vom Palimpsestinstitut Beuron erbeten und daraus eine Anzahl Erfolg versprechender Seiten aufgenommen worden, doch schreckte der Zustand der Palimpsestblätter, die früher zum Teil sehr stark mit Reagentien behandelt worden waren, und die Schwierigkeit der Lesung der

Digitized by Google

aufgenommenen Seiten damals vor weiteren Versuchen zurück. Erst im Laufe der Jahre 1920-21 widmete ich den einst gemachten Aufnahmen nähere Beachtung und suchte allmählich in immer wiederholten Ansätzen Klarheit über den Inhalt der alten Beschriftung zu gewinnen. Es waren nämlich auf den Blättern ebenfalls liturgische Texte in irischer Halbunziale enthalten, aber auch sie waren so schwer entzifferbar, dass ich den Mut, sie weiter erschliessen zu können, mehr denn einmal sinken liess. Ganz allmählich konnte ich aber doch etwas Zusammenhang in die Bruchstücke meiner Lesungsversuche bringen, und ich erbat mir darauf von meinem Mitbruder P. Justin Uttenweiler, der damals in München studierte, über verschiedene den Codex berührende Fragen noch nähere Auskunft. —

Zu meinem Erstaunen meldete mir der Genannte bald, dass der Versuch der Entzifferung der alten liturgischen Texte schon eine ganze Geschichte habe und Herr Professor P. Lehmann (München) sich einst schon als Student in den Jahren 1906 oder 1907 im Seminar von Prof. Ludwig Traube eingehend mit der Handschrift, bezw. mit dem Palimpsest beschäftigt habe und darüber aus jener Zeit noch ein Referat aufbewahre. Auf meine Bitte hin stellte Prof. Lehmann mir seine damals gemachten Aufzeichnungen in bereitwilligster und dankenswertester Weise zur Verfügung. Diese enthielten auch die von ihm auf Bl. 2v und Bl. 8v in mühsamster Entzifferungsarbeit festgestellten Texte, die unten als N. **4**, **5** u. **6** mit den von mir aus den Beuroner Aufnahmen gelesenenen zum Abdruck gebracht werden.

Doch schenken wir, ehe wir die Texte selbst mitteilen, der Geschichte des Palimpsests an Hand der Aufzeichnungen von Prof. Lehmann und einigen neuen Angaben, die P. Uttenweiler mir gütigst erhob, noch etwas Beachtung.

Lehmann stellt zunächst fest, dass E. Chatelain in *Les Palimpsestes latins* (École pratique des hautes études, Annuaire 1904, [Paris, 1903]) den Clm 14429, von dessen grösstenteils in irischer Minuskel des 9. Jhs. beschriebenen, einen ' liber glossarum ' bietenden Blättern die ersten 82 Folia reskribiert sind, nicht aufgeführt habe[1]. Ueber den Inhalt der unteren Schrift sei —

1. Die Tatsache selbst, dass in der Handschrift palimpsestierte Blätter sind, ist schon im Catalogus Codd. lat. Bibliothecae Regiae Monacensis IV 2, S. 171 (München, 1876) mit den Worten bemerkt : Plura de hoc codice, cuius priora 82 folia sunt palimpsesta, disseruerunt H. Kettner in *Kritische Bemerkungen zu Varro* (Programm der Klosterschule Rossleben [Halle, 1868], pg. 25 sqq) und H. Usener im *Mus. rhen.* XXII, 442 sqq. et XXIV, 111. — Ueber die Hand-

Digitized by Google

berichtet Lehmann weiter — zunächst lediglich von G. Götz in seiner Abhandlung *Der Liber glossarum* (Abhdlg der K. S. Gesellschaft der Wissenschaften, Philol. histor. Kl. XIII [Leipzig, 1891]) die Vermutung ausgesprochen worden, man habe es mit einem Palimpsest in alter Halbunziale zu tun und zwar anscheinend mit einem kirchlichen Texte, später habe sich dann Prof. Bannister in Oxford mit der Handschrift beschäftigt und den Vorstand der Handschriftenabteilung, Herrn Dr Leidinger ersucht, den Palimpsest mit Reagentien zu behandeln. —

Dass wirklich ein Liturgiebuch vorlag, ergab sich für Lehmann bald aus der Tatsache, dass er auch ohne Lupe auf jedem zweiten Blatt Ausdrücke wie 'collectio missae', 'nunc collectio', 'collectio sequitur', 'immolatio missae', 'ordo missae' etc. erkannte, die Ueberschriften darstellten, welche aus dem Grunde dem Bimstein des Abschabers erfolgreicher getrotzt hatten, weil sie grösser als die übrige Schrift und farbig [mit Minium?[1]] eingezeichnet waren. Ueber die Lesung der eigentlichen, von ihm entzifferten Texte aber schreibt Lehmann, dass jeder einzelne Buchstabe mit Hilfe eines guten Vergrösserungsglases mühevoll enträtselt werden musste, oft sei keine Spur von Tinte mehr zu erkennen gewesen, dafür aber zuweilen die Umrisse der Buchstaben, die sich in das Pergament hineingedrückt hätten. Und dennoch wäre sicherlich alle Anstrengung umsonst gewesen, hätten nicht einzelne entzifferte Wendungen an Gebete des Missale Gothicum (cfr. Muratori, Liturgia Rom. Vetus II [Venetiis 1748]) erinnert. —

Wie Lehmann des weiteren feststellte, sind die 24×17 cm. messenden und in je 21 Langzeilen auf einer Fläche von 18,5 × 12,5 cm beschriebenen Blätter des ehemaligen, heute wohl kaum mehr ganz vorliegenden Buches bei ihrer Wiederverwertung nach der Schabung natürlich nicht mehr in der alten Ordnung, sondern ganz willkürlich in den neuen Codex verteilt worden. Als Grund für die Tilgung des alten Schriftwerkes, das — wohl im 7. Jh. geschrieben — einst durch zahlreiche Initialen geschmückt war, von deren Aussehen man sich bei der Dürftigkeit der noch vorhandenen Umrisse jedoch nurmehr ein schwaches Bild machen

---

schrift als *liturgischen Palimpsest* hat indes in den Sitzungsberichten der K. Bayr. Akad. der Wissenschaften (Philos.-philol. u. histor. Classe 1889, Bd. 1, S. 373) schon Sittl kurz berichtet. Wir werden in unseren Ausführungen auf einige Angaben von ihm noch zu verweisen haben.

1. *Purpurtinte* nennt Sittl (a. a. O. [s. Schluss der obigen Note]) den Schreibstoff der Ueberschriften. Ich möchte die Richtigkeit dieser Angabe bezweifeln.

Digitized by Google

kann, nennt er wohl mit Recht die Einführung eines neuen kirchlichen Ritus, der den alten, in den geschabten Texten vorliegenden verdrängt hat.

Ueber die Schriftheimat der Texte bringen die Aufzeichnungen Lehmanns keine Ausführungen, er hebt nur an Hand der von ihm gelesenen beiden Präfationen, deren Wortlaut er im Missale Gothicum bis auf einige wenige Stellen belegen konnte, ihre nahe Verwandtschaft zu diesem gallischen Buche hervor, ja vermutet sogar diese Verwandtschaft auch für die übrigen unentzifferbaren Texte. Dass diese Vermutung jedoch nicht voll und ganz zutrifft, ergibt nun die Lesung weiterer Texte, zu denen eben keine Parallelen aus dem Missale Gothicum beigebracht werden konnten.

Unzweifelhaft sind die Schriftzüge, in denen die alten Texte uns entgegentreten, irisch und legen so an und für sich auch den Gedanken an ihre irische Provenienz nahe, falls sie nicht von einem Iren auf dem Kontinent geschrieben sind, was jedoch schwer zu erweisen sein dürfte. Dom Germain Morin, der in seinem Artikel *Un recueil gallican inédit de* BENEDICTIONES EPISCOPALES *en usage à Freising aux VII*e*-IX*e *siècles* (Rev. bénéd., 1912, T. 29, S. 184) auch unseren Palimpsest erwähnt und an Hand der Beobachtungen von Lehmann sowie einiger aus dem Nachlass von Adalbert Ebner stammender Photographien [1] auch von den Beziehungen seiner Texte zur gallischen Liturgie spricht, bezeichnet freilich ihre Schrift als eine Halbunziale des ausgehenden (?) 7. Jhs[2] " mit gewissen Eigentümlichkeiten, die nach Traube insularen Einfluss dartun ". Da er aber die genannten von Ebner stammenden Photographien, aus denen er sich allem Anschein nach sein Urteil bildete, als unglücklicherweise sehr undeutlich (fruste) bezeichnet, so zweifle ich nicht, dass er nach Einsicht besserer Schriftbilder auch direkt von insularer Schrift gesprochen hätte. Wenigstens insularen Einfluss in den Schriftzügen hebt Morin offenbar im Gegensatz zu Sittl hervor, der dieselben als dem Facsimile eines 509-10 in Calaris geschriebenen Hilariuskodex nahestehend erklärt. Ebenso tritt Morin gegen Sittl, der Beziehungen weder zum Missale Gallicanum noch zum Missale Gothicum wahrnehmen zu können glaubte, auf Grund

1. Von diesen Photographien berichtet auf einem in unserem Kodex eingeklebten Zettel ein Eintrag von Prof. Leidinger.

2. Ich selbst möchte die Schrift bei ihrer ganzen Schlichtheit und der schon erwähnten einfachen Technik der Initialen schlechthin ins 7. Jh., allenfalls auch in dessen Anfang ansetzen.

Digitized by Google

des Vorhandenseins der annähernd gleichen Präfationen für Weihnachten und für den Stephanstag in unserem Palimpsest und im Missale Gothicum und mehrerer anderer gemeinsamen Collecten [1] für eine Verwandtschaft ein und hält unseren Palimpsest für ein neues Beweisstück des Eindringens gallikanischer Liturgie nach Bayern, das er durch *keltische* Missionäre vermittelt glaubt.

Die zu den beiden von Lehmann entzifferten Präfationen durch meine Lesung weiter hinzugekommenen Texte lassen sich nun aber nicht gleicherweise im Missale Gothicum belegen. Nur ein Präfationsschluss zeigt noch mit einem im Gothicum nachweisbaren Uebereinstimmung, er gehörte aber wie der Zusammenhang mit dem folgenden Gebete beweist, sicher einer anderen Präfation an.

Durch diesen neuen Tatbestand wird also die schlechthinige Annahme einer Verwandtschaft mit dem Missale Gothicum eingeschränkt. Die Texte des Palimpsestes zeigen auch Eigengut, das sich bis jetzt nur bei ihnen findet. Aber woher stammt dieses ? Und wo ist für die Texte, die sich im Palimpsest *und* im Missale Gothicum finden, die Priorität ? — Ich stelle diese Fragen, ohne auf sie eine sichere Antwort finden zu können und bitte daher die Leser, sich an ihrer Lösung zu beteiligen.

Und nun mögen zunächst die entzifferten Texte — die von Lehmann wie die von mir gelesenen — alle folgen. Soweit Anhaltspunkte für die Einreihung der Texte im Kirchenjahr sich zeigten, folge ich, um sie einigermassen systematisch bieten zu können, den Festen des Kirchenjahrs und füge dann noch Texte dreier weiterer Blätter hinzu, auf deren erstem wir, so viel sich sagen lässt, auf leider sehr verstümmelte Anrufungen der Gottesmutter stossen, während die des zweiten Blattes — obgleich fast ganz entziffert — ihre Zugehörigkeit zu einem bestimmten Fest nicht recht erkennen lassen, die des dritten Blattes dagegen Totengebete aufzeigen. Dem Schriftgepräge nach dürften auch die Texte dieses letzten Blattes dem gleichen liturgischen Buch angehören, obgleich sie nicht wie die der übrigen Blätter (mit Ausnahme von Bl. 31r, wo wir 22 Zeilen zählen) auf je 21 Zeilen stehen, sondern plötzlich deren 26 füllen.

---

1. Diese werden freilich nirgends namhaft gemacht.

Digitized by Google

I. *Die Texte auf Fol. 4 v*

1 **1** uenit ? .....are ad salu
tem et ad uitam et [a])eternam conuerte
3 re dignetur per dnm nm ihm xpm
[b]) ..... LI..... SEQUITUR.....
5 **2** Omnipotens aeterne ds qui
nobis filium tuum ad redemp
7 tionem populi tui de caelo misisti
ideo enim huc aduenerat qui [c]) nos
9 habitantes in miseris [d]) saluaret et
omnia ostensa famulo tuo moisi
11 mandata qu*ae* docuisti in monte
sinai per quadragenta dies man
13 dasti ipse enim solus filius tuus per
oboedientiam et natiuitatem suā
15 ex maria uirgine uniuersa adin
pleuit miserere nobis
17 [e]).....
3 Agius pater scs conditor uni
19 u*er*sorum ds qui bea*tam* noc
tem [f]) et caliginem p..... duplicem ?
21 semper ?..... dignam.....

II. *Die Texte auf Fol. 8 v *)*

1 .....
PRAEFATIO MISSAE
3 **4** Sacroscm beate nati
uitatis diem in quo nas
5 cente do uirginalis uteri arca
na laxata sunt incorruptorum
7 q; genitalium pondus saeculi leua
men effusum est sicut exobtauimus
9 uotis ita ueneremur et gaudis [a] hic
namq; hortus [b]) die splendidior luce
11 coruscantior sole *ruti*lantior est
..... ill ..... corpori.....
13 ..... hic ..... claritate ille
..... adq..... hic inluminat
15 ..... ad hoc omnipotentem
dm qui terrenam fragilemq; mate
17 riam causa nostra redem
ptionis adsumpsit supplices depre
19 camur uti nos quos ortu corporis
uisitauit societate conuersationis
21 edocuit praecepto praedicationis

III. *Die Texte auf Fol. 2 v. *)*

1 **5** quidquid scorum meritis contulis
ti..... e.emplum dilegi. [a]) quae
3 .....re in maculis qui
.....
5 **6** Dignum et iustum est aequum
et iustum est te laudare
7 te benedicere tibi gratias
agere omnipotens aeterne ds
9 diebus ac noctibus horis adqui [b])
momentis qui gloriaris in conuen
11 tu scorum tuorum quos ante
mundi constitutionem praeelec
13 tos spiritali in caelestibus benedic
tione signasti quosq; unigenito
15 tuo per adsumptionem carnis
et crucis redemptionem sociasti
17 in quibus spm tuum scm regnare
fecisti per quem ad felicis martiri [c])
19 pal*m*am pietatis tuae fauore
uenerunt digne igitur tibi dne
21 uirtutum festa sollempnitas

I. a) Dieses ‘ et ’ fälschlich eingetragen. b) Ueberschriftszeile c) ‘ qui ’ scheint mir, obgleich das ‘ q ’ sehr sonderbare Form hat, sicher. d) So für : miseriis. e) Ueberschriftszeile ! f) ‘ noctem ’ nach Lesung von der Platte sicher.

II. *) Von Professor P. Lehmann gelesen. a) So für : gaudiis. b) So für : ortus.

III. *) Von Professor P. Lehmann gelesen. Die Texte wurden an Hand einer Photographie der Handschriftenabteilung der Bayrischen Staatsbibliothek nochmals verglichen u. an einigen wenigen Orten ergänzt bezw. berichtigt. a) Wahrscheinlich ‘ dilegis ’ statt ‘ diligis ’. b) So für : atque. c) So für : martyrii.

Digitized by Google

IV. *Die Texte auf Fol. 11 r*

1 **7** titubauit ad ea*m* usque rerum no
uitatem curiosus ubi chaldeorum
3 ignoram prudentiam requisiuit :
nascentium puerorum persecuta
5 imfantia. credens uidelicet quod
lex humana dm unum mortalem
7 mortalis inueniret sic paruulos ab
uberibus pueri cum ereptos quid.m [a])
9 necdum iussum exiguos ara... [b]) ma
tris iustitiae persecutor et innocen
11 tiae parricidio iugulauit .d.....
tas necdum uirtute.....
13 bu. *accu*satio [c]) ad coronam rapie
b*antur* ad necem paruuli et perse
15 cu*f*orum suorum colla complexa
lambabant [d]) quasi honorem mar
17 tirii sentientes deuotas tibi .....er [e])
plic
19 inscie ?
cor
21 xpo dno ? ante

V. *Die Texte auf Fol. 26 v*

1 **8** ecce... uple... et. eo.d.....
elie harigiam et nomen tuum inuo
3 ..... Ueni ergo cum..... [a]) ne
bu*l*am Ueni uiscera perfacta [b])
5 U*eni* cum merito ueni Ueni o uirgo? [c])
*di sa*cramento electa Ueni fons ? [c])
7 scs?[c]) que fuisti. in omnibus gēna*tionib.*
fuisti ? similis propugnatoris [d]) Ueni
9 amabilis camp*us* electi Ueni...
..... nelas .....
11 ..... uel ..... in.....
Ueni qui secre..... reuel.....
13 p..is quae ..... oli... b.....
e limo pullos genuisti Ueni qui.....
15 ..... qui .....
.....us.per .....
17 ..... et pacem.....
..... erendum ? .....unica
19 ..... ingua ? .....
.....
21 qui..... uoc.....

VI. *Die Texte auf Fol. 31 r.*

1 **9** et qui semper dm orabat semper pa
trocinium..... [a]) at per dnm nm
3 *PRAEFA*TIO MISSAE
10 um et
5 ..... [b]) est iust*um* ds
omnipotens laudes impen
7 dere uota persoluere gratias
agere sal*tem* ut possumus quia
9 non possumus ut debemus siquidem
ut per omnia beneficia tua quae
11 in prima conditione nostra nobis
innumera contulisti tum demum
13 in reformatione nostra clemen
tissimam bonitatis tuae pruden
15 tiam agnoscimus quod unigenum
filium tuum uerbum tuum scm ? car
17 ne mortali pro uiuificandis mortali
bus gratis ? mittis ut non solum ope
19 ra tua sed et operatricem sapientiā
nobis indignis donares quae mor
21 tem et imaginem sci..... ioha
nis..... de praem..... imaginib.

IV. a) Wahrscheinlich ‘ quidam ’ b) Der Text scheint hier stark entstellt.
c) So wahrscheinlich ; auch *excu*satio wäre nach den Schriftresten vielleicht möglich.
d) So fälschlich für : lambebant. e) Vielleicht : (iugit)er.

V. a) Hier ist ziemlich deutlich zu lesen : in uinea. b) So für : perfecta.
c) So wahrscheinlich. d) So für : propugnatoriis.

VI. a) Vielleicht : ‘ suum ’ oder ‘ nobis ’ tribuat. b) Vor ‘ est ’ lese ich ziemlich deutlich ‘ deorum ’, sicher nicht ‘ decorum ’.

Digitized by Google

VII. *Die Texte auf Fol. 82r.*

1 **11** *) uenisti ? .....
..... recipias susti ?
3 per p.....om
nipotens ds..... caelesti
5 ..... habiles
..... hōsa sine cessatione
7 proclamant dicentes SCS SCS SCS

9 **12** Te dne *sceet?* ds petimus et *rog*amus
quod cum pro omnibus qui
11 per uniuersum mun*d*um in pace
tua requiescunt ..... a) pro his spe
13 cia*l*iter qu*or*um commemoratio
nem facimus depraecemur tu scos
15 mit*te* electos tuos *qui* muniant
quorum numerum tu solus *cog*nos
17 *cis* dignaris peculiari*ter* pro *caro* ?
no*stro* ? b) Cuius hodie depossitionem
19 facimus depraec*antes* : ut *ill*um in sinu
abrachae isaac et *iac*ob collocare
21 digneris et in prima c) .....
tuis..... is susci... *q*... *tempori*
23 bus..... str..... tiones ? p.....
... presumimus *quas* dns ds noster ihs
25 xps filius tuus primus instituit adq;bene
dixit qui pridie.

NB : Zum Abschluss der Texte sei ergänzungsweise noch mitgeteilt, dass Prof. Lehmann auf Fol. 14 r das ehemalige Vorhandensein der ' Missa in Circumcisione Christi ' feststellte.

Soweit die Texte ! Gerne hätten wir ihre Zahl vermehrt, aber der Zustand des Palimpsests und die Schwierigkeit der Lesung selbst dieser besseren Seiten schreckte bis heute vor weiteren Untersuchungen ab.

Aber auch diese wenigen Proben schon geben uns Zeugnis von einem so hochinteressanten liturgischen Gut, dass wir dessen Verlust nur aufs tiefste bedauern können.

***

Wir fügen nun zu diesen Texten noch einige Erläuterungen bei.

Nach Gebet **1**, von dem leider nur noch der Schluss lesbar war, folgte in Zeile 4 eine Rubrik, von der aber auch nur wenige Buchstaben noch zu sehen sind. In der zweiten Zeilenhälfte ist das Wort ' sequitur ' noch mit grösster Wahrscheinlichkeit zu erkennen, nicht mehr aber was darauf folgt. Ich vermute jedoch das Wort ' missa '. Von der ersten Zeilenhälfte sind nur noch die Buchstaben ' li ' zu sichten, die ich mit den schon genannten Worten aus dem nachfolgenden Grunde zu der Ueberschrift ' (De

---

VII. * Von Gebet **11** sind noch manche einzelne Buchstaben zu erkennen, doch wollte es nicht weiter gelingen, sie zu sicheren Worten zu verbinden.

a) Hier stand vermutlich bezw. wahrscheinlich ' ac ' (nicht ' et '). b) Die Lesung beider Wörter ist nur wahrscheinlich ; es wäre immerhin möglich, dass ein Name (vielleicht CAIO ?) eingetragen war. c) Für die folgenden Zeilen wurden schon die verschiedensten Ergänzungsversuche gemacht, doch waren alle mit den noch vorhandenen weiteren Buchstabenresten kaum in Einklang zu bringen. Z. B. läge der Gedankengang nahe : et in prima resurrectione tuis gaudiis suscitas, quando his temporibus nostris oblationes pro iis facere praesumimus.

Digitized by Google

nata)li (dni). sequitur missa ' zusammenstellen möchte. Der Wortlaut des folgenden Gebetes **2** bezieht sich nämlich — freilich mit ungewohnten weiteren Ausführungen, die gar die Gestalt des Propheten Moses uns vor Augen führen und vielleicht selbst eine Art Quadragesima vor Weihnachten ahnen lassen — unzweifelhaft auf das Weihnachtsgeheimnis. Wir haben somit die erste Formel des Weihnachtsformulars vor uns. Der schon im Inhalt des Gebetes sich offenbarende ungewohnte Charakter zeigt sich in ganz unerwarteter Weise nochmals am Ende. Es zeigt nicht eine der gewöhnlichen Konklusionen auf, sondern schliesst mit ' miserere nobis '. Es gelang mir nicht, diesen Orationsschluss anderweitig zu belegen, ebensowenig ist ersichtlich, ob er vom Priester gesprochen oder allenfalls vom Volk gebetet wurde.

Fremd klingt uns auch der Anfang von Gebet **3** mit seinem Agius pater, sce conditor, uniuersorum ds, dessen weiterer Text unglücklicherweise teils nicht mehr entzifferbar ist, teils überhaupt abbricht. —

Die gebotene Formel **4** führt sich mit ihrer Ueberschrift als ' praefatio missae ' ein und ist zum grössten Teil mit der Weihnachtspräfation des Missale Gothicum (cfr. Muratori, l. c. II, 520) identisch, war jedoch einst, wie aus den nicht mehr ganz entzifferbaren Ueberresten auf Zeile 11-16 hervorgeht, noch reicher. In Zeile 11 dürfte die Ergänzung ' sole (ruti)lantior ' mehr als Wahrscheinlichkeit für sich haben. —

Ob wir im mangelhaft erhaltenen Gebet **5**, das der wiederum im Missale Gothicum nachweisbaren Präfation auf den hl. Laurentius (cfr. Muratori, l. c. II, 524-525) vorangeht, auch eine ' Collectio ad pacem ' vermuten dürfen, lässt sich nicht mehr feststellen.

Merkwürdiger Weise bringt der Eingangspassus unserer Präfation **6**, der sich zum Teil mit dem der meisten für die Geschichte der Palmweihprozession oben S. 276 zitierten Präfationen deckt, das Wort ' martyrum ' nicht. Dafür ist darin wieder von der ' martyrii *palma* ' die Rede.

Interessante Reste bringt unsere Formel **7** für das Fest der unschuldigen Kinder. Sie dürften, ihrem Umfange nach zu schliessen, auch einer ' praefatio ' angehört haben.

Von ihr, wie auch von Formel **8**, deren Inhalt sich als ein sehnsüchtiges Flehgebet nach Maria bezeichnen lässt, regt sich im Herzen der leider unerfüllbare Wunsch, dass sich beide hätten ganz entziffern lassen sollen. In Zeile 2 von 8 sind deutlich die beiden Worte ' elie harigiam ' zu lesen. Ich vermute in dem

Digitized by Google

zweiten eine unbekannte mit dem Worte ' auriga ' irgendwie stammverwandte Form für den ' Wagen ' des Elias ; das Wort konnte nämlich weder bei Forcellini noch im Thesaurus linguae latinae (unter : arigia) festgestellt werden. In Zeile 14 ist offenbar auf die aus der apokryphen Historia infantiae Iesu bekannte Legende angespielt, die erzählt, dass von der Gottesmutter auf der Flucht nach Ägypten zum Spiel mit dem Jesuskind in die Luft geworfene Erdkügelchen in Vögelein sich verwandelt hätten.

Formel **9** als Oration und **10** als Präfation waren für ein Fest bestimmt, über dessen Charakter ich mir nicht klar werden konnte. In **10** begegnet gegen Ende der Seite der Name iohanes, ohne dass jedoch Beziehungen zu einem der beiden Träger dieses Namens (Evangelist und Täufer) sich bemerkbar machen. Ob die in Zeile 21 bezw. 22 stehenden Worte ' imaginem ' bezw. ' imaginibus ' mit diesem Namen in Verbindung zu bringen sind ? Die im Gebet **9** sich findenden Worte ' qui semper dm orabat ' lassen fast nicht zu, an ein Heiligenfest zu denken, wie auch der Inhalt der Präfation sich mehr mit der ganzen Heilsökonomie beschäftigt als mit Beziehungen auf ein solches Fest. Zeile 15-20 bringen in gewisser Beziehung Weihnachtsgedanken.

Formel **11** gehörte, dem lesbaren Schluss zufolge, einer Präfation an. Dieselben Endworte ' sine cessatione proclamant dicentes Sanctus, sanctus, sanctus ', aber ohne unser vorausgehendes ' hosanna ', finden sich im Missale Gothicum in der oben schon zitierten Präfation des hl. Stephanus. Da unsere Formel **11** aber, wie das nachfolgende am Schluss zum ' qui pridie ' überleitende Kanongebet **12** ' Te dne ' beweist, zu einer Totenliturgie gehört, so hat sie nichts mit jener Stephanuspräfation zu tun. In Formel **12** verdienen die beiden Schreibungen ' depossitionem ' (Zeile 18) und ' abrachae ' (Zeile 20) Beachtung. Die Verdoppelung des s ist in irischen Handschriften keine Seltenheit und der Schreibweise des Patriarchennamens begegnen wir auch in den eingangserwähnten Psaltertexten des Cod. Aug. CXCV, f. 7r (Psalm 104, 6).

Noch eine Beobachtung, die an irische Gewohnheiten erinnert, möchte ich hier mitteilen. Es handelt sich um die von den Iren gerne gebrauchten Dreiteilungen. Solche finden sich auch in unseren Texten, so z. B. : in **3** : Agius pater (1), scs conditor (2), uniuersorum ds (3) ; in **4** : hic namque (h)ortus die splendidior (1), luce coruscantior (2), sole rutilantior (3) est ; in **6** : te laudare (1), te benedicere (2), tibi gratias agere (3); in **10** : laudes impendere (1) uota persoluere (2), gratias agere (3) ; im Aufbau von **12** : pro

Digitized by Google

omnibus... (1), pro his specialiter... (2), peculiariter pro caro nostro... (3).

Ob aus den angeführten Stellen sich irgendwelche Schlüsse für die Beantwortung der Fragen nach dem Heimatsland unserer Liturgiestücke bezw. nach der Priorität der gleicherweise im Palimpsest und im Missale Gothicum sich findenden Texte gewinnen lassen, sei dahingestellt.

Mögen nun, bis vielleicht neue Lesungsversuche nochmals weitere Textteile des alten Kirchenbuches vor die Öffentlichkeit bringen, die wenigen mitgeteilten Stücke der liturgischen Forschung doch in etwa ein Bild dieser mit ihrer Schabung einst der Vergessenheit und beinahe völligem Untergang geweihten Liturgie vermitteln.

Beuron. D. A. DOLD.

Digitized by Google

LE SCEAU CONVENTUEL.

D'après la Règle de saint Benoît, l'administration du monastère est tout entière entre les mains de l'abbé : celui-ci choisit librement les officiers, il gère les biens de la communauté, mais il doit s'entourer du conseil des anciens, et, dans les affaires importantes, faire appel aux lumières de tous les frères. Les moines donnent leur avis *(consilium)*, mais la décision finale est remise à l'abbé *(in abbatis pendeat arbitrio)*[1]. Cette conception juridique ne fit que s'accentuer lorsque l'*abbatia* fut considérée comme un bénéfice à la nomination du roi ou dépendant d'une élection autorisée par le prince ou par l'évêque. Pour échapper aux abus qui pouvaient résulter de l'accaparement par l'abbé de la majeure partie des revenus et assurer l'avenir des communautés, on en arriva, dès le IXe siècle, à une division des menses, en vue de sauvegarder les intérêts des deux parties. Toutefois l'abbé resta toujours le chef et le représentant attitré de la communauté, la personne juridique munie du pouvoir de passer des actes publics, de recevoir, de vendre, d'échanger, de donner.

Mais le *consilium fratrum* se transforme graduellement en *assensus* ou *consensus capituli*. La mention du *totus conventus* avec l'abbé dans les transactions aura pour conséquence, d'abord l'attestation de la légalité de l'acte par la souscription des religieux, puis, quand le sceau sera considéré comme un signe de légalisation des actes, l'introduction du sceau capitulaire ou conventuel, complètement distinct du sceau de l'*ecclesia* et du sceau de l'abbé. L'examen des chartes permet de constater que le *capitulum* ou le *conventus*, qui ne fait qu'une *ecclesia* avec l'abbé, intervient dans les actes qui concernent sa part de biens et de revenus. Il se crée de la sorte une tradition, une jurisprudence coutumière qui se propage dans les monastères, alors même que les réformes des Xe et XIe siècles, en renforçant la vie commune et en dégageant mieux le caractère spirituel de la charge abbatiale, auraient pu

1. *Reg.* c. 3. De sceau il n'est naturellement pas question ; c'est donc par distraction que Posse *(Lehrbuch von den Privaturkunden.* Leipzig, 1887, p. 147) attribue à saint Benoît une ordonnance au sujet de la garde du sceau dont aucun des frères ne peut se servir à l'insu de l'abbé.

Digitized by Google

avoir pour résultat de rétablir l'ancien pouvoir discrétionnaire de l'abbé.

L'introduction du sceau conventuel et la reddition annuelle obligatoire des comptes devant une délégation du chapitre, sont les points capitaux introduits par la Papauté à partir du XIIe siècle dans la jurisprudence des réguliers.

Le sceau épiscopal fit son apparition avant celui des corporations religieuses, et avant le sceau personnel des abbés, qu'on rencontre dès la fin du XIe siècle. Seul l'examen des sceaux originaux,dans les chartriers des différents pays, permettra de fixer l'époque d'apparition et la nature des sceaux monastiques. Lorsque dans un acte passé par un abbé et son *conventus*, il est fait mention du *sigillum nostrum*, cela ne veut pas nécessairement dire qu'il s'agit du sceau personnel de l'abbé. Dans la plupart des cas, au début du XIIe siècle, le *sigillum nostrum* désigne le sceau de l'*ecclesia*, commun à l'abbé et à son chapitre. Le relevé que j'ai fait des mentions contenues dans les cartulaires ou chartes d'un certain nombre d'anciens monastères bénédictins de France et de Belgique, permettra de suivre l'évolution des sceaux monastiques. Toutefois il y a lieu de faire remarquer que les copies de chartes dans les cartulaires ne doivent pas être exemptes d'erreurs. Il peut se faire que le copiste ait écrit *sigillum*, alors qu'il aurait dû mettre *signum*. De même il a dû arriver que le rédacteur des documents ait employé indifféremment le mot *capitulum* pour *ecclesia* ou *conventus*, et vice versa.

Un coup d'œil chronologique sur les chartes d'un certain nombre de monastères permettra de suivre l'introduction graduelle du sceau abbatial et du sceau capitulaire ou conventuel, distincts du sceau commun de l'*ecclesia*.

ABBAYE DE CLUNY (France, Côte d'Or) :

1108. Accord avec l'abbaye de Tournus : Sigillo parili multumque credibili consignata ; suivent les signatures d'un cardinal, d'un évêque et de dignitaires ecclésiastiques. (BRUEL. *Recueil des chartes de Cluny*, t. V, p. 222.)

1128-1134. Sceau de l'abbé Pierre le Vénérable[1] (ib., p. 358).

1151. L'abbé Pierre : sigilli nostri impressione (ib., p. 517).

1155. Sceaux de l'abbé Pierre et de Guy, prieur de Gigny (ib., p. 531).

1173. Sceau de l'abbé et du *conventus* (ib., p. 599).

1. Un sceau de Pierre le Vénérable : † *Petrus abbas Cluniacensis* est conservé au Musée de Cluny à Paris (*Bull. de la Soc. des Antiquaires de France*, 1913, pp. 335-336 ; 1914, p. 254).

Digitized by Google

1188. L'abbé Hugues : sigilli nostri et sacri *conventus* Cluniacensis auctoritate (ib., p. 692).
1196. Sceau de l'abbé Hugues et du *capitulum* (ib., p. 726).
1200-1207. Sceaux de l'abbé et du *conventus* (ib., p. 754, 801).

Il y a donc sceau personnel de l'abbé vers 1130 au plus tard et sceau conventuel au moins à partir de 1173.

ABBAYE D'AFFLIGHEM (Belgique, Brabant) :

1106-1121. L'abbé Fulgence parle de *sigillum nostrum*, très probablement celui dont on use en 1158. (E. DE MARNEFFE. *Chartes de l'abbaye d'Afflighem*, p. 32).
1158. Sceau représentant les Apôtres SS. Pierre et Paul, patrons du monastère, donc sceau de l'*ecclesia* (ib., p. 161).
1159. Acte de l'abbé : *sigillum ecclesie nostre* (p. 165, cf. 162).
1164. Acte de l'abbé Arnoul : *sigillum nostrum* et attestation du chapitre (p. 188).
1166. De même (p. 190).
1170. L'abbé Arnoul parle de *sigillorum appositio* (p. 203).
1172. Acte de l'abbé Arnoul : *sigillum nostrum* (p. 216).
1188. *Nos* sceaux (p. 271).
1189. Deux sceaux, celui de l'abbé et celui du couvent (p. 282).
1190. Sceau de l'abbé (p. 288).
1199. Le sceau dont parle l'abbé est celui qui représente SS. Pierre et Paul (p. 315).
1203. Sceau de l'abbé (p. 326).
1204. Sceau de l'abbé et du couvent (p. 327).
1207. Sceaux de l'abbé d'Afflighem et du prieuré des moniales de Forest qui dépend de lui (p. 339).

Il semble bien que l'unique sceau avant 1166 soit le *sigillum ecclesie*, qu'à partir de 1170 l'abbé ait un sceau personnel, de même que le couvent.

ABBAYE D'EENAME (Belgique, Flandre orientale) :

1150. Sceau personnel de l'abbé (PIOT. *Cartulaire d'Eename*, p. 41).
1206. Sceau de l'*ecclesia* (ib., p. 91).
c. 1207. Sceau de l'abbé Wautier (D'HERBOMEZ. *Chartes de St-Martin de Tournai*, t. I, p. 195, cf. 197).
1230. Sceaux de l'abbé Henri et du couvent (ib., p. 370).

Dès le milieu du XIIe siècle l'abbé a son sceau personnel ; le sceau de l'*ecclesia* mentionné en 1206 est sans doute remplacé dès 1230 par le sceau conventuel.

ABBAYE DE GEMBLOUX (Belgique, prov. de Namur) :

1172. Sceau personnel de l'abbé Jean et sceau du chapitre (ROLAND. *Chartes de l'abbaye de Gembloux*. Gembloux, 1921, p. 66.)
1240, 1242, 1250. Sceau du chapitre (ib., p. 120, 122, 131).
1261. Acte de l'abbé Raoul, sceau du chapitre.(Archives de l'État à Liége, chartrier de St-Jacques, orig.).
1318. Acte de l'abbé Godefroid, sceau du chapitre (ib.).
1533. Sceau renouvelé (matrice au Séminaire de Bonne-Espérance).

Digitized by Google

L'abbé de Gembloux a donc un sceau personnel dès le troisième quart du XIIe siècle, de même que le chapitre. La matrice de ce dernier sceau date de la fin du XIIe siècle : *Sigillum capituli Gemblacensis*, et représente le patron du monastère, saint Pierre. Elle était encore en usage en 1264 et en 1318, peut-être même jusqu'en 1533, date de la rénovation du sceau[1].

ABBAYE DE LOBBES (Belgique, Hainaut) :

1143. Transaction entre les abbayes de Lobbes et de Liessies ; il y est question de *sigilli nostri*. (BERLIÈRE. *Documents inédits*, t. I, p. 294.)
1159. *Sigillum beati Petri* (ib., p. 295), donc sceau de l'*ecclesia*.
1159. Sceau de l'abbé Francon (ib., p. 296).
av. 1162. Acte de l'abbé Jean, où il est question de *sigilli nostri* (ib., p. 297).
1162. Sceaux de l'abbé Jean et de l'*ecclesia* (ib., p. 298).
1163. Sceau de l'*ecclesia* (ib., p. 299).
1170. Acte de l'abbé Jean, *sigillum nostrum* (ib., p. 300).
1188. Acte de l'abbé Wéry, sceau de l'*ecclesia* (ib., p. 303).
1193. Acte de l'abbé Wéry : *nostro capitulique sigillis* (ib., p. 304).
1214. L'abbé Robert et le chapitre de l'église : *sigilla nostra* (ib., p. 306).

Il y a un sceau personnel de l'abbé dès 1159 ; avant cette période l'abbé use du sceau de l'*ecclesia*,et celui-ci reste en usage jusque vers 1193, quand apparaît un sceau capitulaire.

ABBAYE DE ST-BERTIN (France, Nord) :

Au XIe siècle les actes sont munis du *signum* de l'abbé et des moines. (HAIGNERÉ, *Chartes de St-Bertin*, t. I, p. 22, 25, 38.)

c. 1126. Sceau de l'abbé (ib., t. I, p. 63).
1232. Sceaux de l'abbé et du couvent (ib., I, p. 358).

ABBAYE DE ST-BAVON DE GAND (Belgique, Flandre orientale) :

1210. Sceaux de l'abbé et du chapitre (SERRURE. *Chartes de St-Bavon*, p. 83).
1217. Sceau conventuel (ib., p. 97).

ABBAYE DE ST-HUBERT (Belgique, Luxembourg) :

1211. Sceaux de l'abbé et de l'*ecclesia* (KURTH. *Chartes de St-Hubert*, t. I, p. 209 ; HALKIN et ROLAND. *Chartes de Stavelot*, t. I, p. 8).
1212. De même (ib., p. 9).

ABBAYE DE ST-MARTIN DE TOURNAI (Belgique, Hainaut)

1140. L'abbé Gautier parle de *sigillum nostrum* (D'HERBOMEZ. *Chartes de St-Martin de Tournai*, t. I, p. 58.)
1149. Le même de *sigilli nostri* (ib., t I, p. 71).

---

1. Une description en a été donnée par le vic. Baud. de Jonghe avec pl. (*Annales de l'Acad. royale d'archéologie de Belgique*, 5e série, t. II, 1899, pp. 33-34).

Digitized by Google

1159. Transaction entre les abbayes de St-Vincent de Laon et de St-Martin de Tournai : *ecclesiarum sigillis* (p. 86).
1159. Transaction avec l'abbaye de St-Martin de Laon : *sigillum ecclesie S. Martini Tornacensis* (p. 87).
1168. Transaction avec l'abbaye de St-Jean de Laon : *sigillo utriusque ecclesie* (p. 108).
1180. Acte de l'abbé Yves... *consilio et assensu fratrum nostrorum... sigilli nostri* (GORDIÈRE. *Le prieuré de St-Amand de Thourotte.* Compiègne, 1886, p. 187).
1187. Transaction avec l'abbaye de Fervacques : *sigillo utriusque ecclesie* (D'HERBOMEZ, p. 149).
1189. L'abbé Jean et le chapitre : *nostri ymagine sigilli* (ib., p. 159).
1191. Le même : *ecclesie nostre sigillo* (p. 164).
1193. Transaction avec l'abbaye d'Ourscamp : *utriusque ecclesie sigillorum* (ib., p. 170).
1216. Sceaux de l'abbé et du couvent (ib., p. 245).
1217. » » » (ib., p. 256).
1219. » » » (ib., p. 269).
1220. Sceau de l'abbé Jean (GORDIÈRE, p. 209).
1403. *Sigillum capituli Sancti Martini Tornacensis* (GORDIÈRE, p. XI).

Il semble bien qu'à St-Martin de Tournai jusqu'à la fin du XIIe siècle il n'y a qu'un seul sceau, celui de l'*ecclesia* ; un sceau personnel de l'abbé et un sceau conventuel font leur apparition dès 1216.

ABBAYE DE ST-PIERRE DE GAND (Belgique, Flandre orientale) :

1142. Acte de l'abbé Siger, sceau avec image de saint Pierre (VAN LOKEREN. *Chartes et documents de l'abbaye de St-Pierre de Gand.* Gand, 1868, t. I, p. 140).
1163-1177. Sceau représentant saint Pierre (ib., p. 165).
1163-1177. L'abbé Hugues et le couvent, seul sceau de l'abbé (ib., p. 165-166).
1168. L'abbé et la *congregatio*, seul sceau de l'abbé (ib., p. 176).
1189. L'abbé et le couvent, seul sceau de l'abbé (ib., p. 197).
1190. L'abbé et le couvent, sceaux des deux (ib., 199, cf. 200, 201).
1197. L'abbé Hugues et le couvent : *Sigillu Petri apli G(ande)nsis aecle.* (CALLEWAERT. *Chartes anciennes de l'abbaye de Zonnebeke.* Bruges, 1925, p. 32, orig.)
1249. L'abbé et le couvent : *sigilla nostra* (VAN LOKEREN, I, p. 289).
1252. L'abbé et le couvent : deux sceaux (ib., p. 304).

Dès le milieu du XIIe siècle l'abbé a un sceau personnel, dont il se sert dans des actes passés avec le couvent ; celui-ci a le sien dès 1190, mais il semble bien que jusqu'à la fin du XIIe siècle, au plus tôt, le sceau conventuel n'est autre que le *sigillum ecclesie.*

ABBAYE DE ST-TROND (Belgique, Limbourg) :

1138. Sceau de l'abbé Folcard (PIOT. *Cartul. de l'abbaye de St-Trond*, t. I, p. 48).
1140. Sceau du même (ib., p. 60).
1145-1155. Sceau de l'*ecclesia* (p. 68).

Digitized by Google

1150. Acte de l'abbé Gérard : *sigilli nostri* (p. 81).
1151. Acte du même : *nostre auctoritatis sigillo* (p. 82), de même dans des actes de 1153, 1154 (pp. 84, 85), ce qui indique un sceau personnel.
1158. Sceau de l'abbé Wéry (p. 91), qui, en 1167, a pour exergue : *Wiric' — Dei gra — abbas S. Trudon.* (p. 113).
1171. Le même : *sigilli nostri* (p. 117).
1175. Le même : sceau de l'*ecclesia* (?) (p. 122).
1180-1193. Sceau de l'abbé Nicolas (p. 139, 140).
1192. Acte de l'abbé Nicolas, sceau de l'*ecclesia* (p. 153).
1200. Sceau de l'abbé Chrétien et sceau de l'*ecclesia* (p. 158).
1203. De même (p. 159).
1211. Sceau de l'abbé et du *conventus* (p. 167).
1227. » » » (p. 186).
1230. » » » (p. 190).
1247. » » et du *monasterium* (p. 228).
1247. » » et du *conventus* (p. 233).

A St-Trond il y a sceau personnel de l'abbé dès le second quart du XIIe siècle ; le sceau de l'*ecclesia* est en usage jusqu'au début du XIIIe siècle, peut-être même est-il encore employé plus tard comme sceau du *conventus* ou *monasterium*.

Abbaye de Saint-Vaast d'Arras (France, Pas-de-Calais) :

1091. Sceau de l'abbé Alard : *sigillum Alardi abbatis Atrebaten.* (A. de Cardevacque. *L'abbaye de St-Vaast.* Arras, 1868, t. II, p. 167).
1147-1155. Sceau du chapitre (Piot. *Cartul. de St-Trond*, t. I, p. 75).
1172. Sceau de l'abbé Martin : *sigillum Martini abbatis eccl. Sancti Vedasti* (de Cardevacque, p. 167).
1195. Sceau de l'*ecclesia* (ib., p. 164).
1212-1532. Sceau du chapitre (ib., p. 165).

C'est ici que je rencontre la plus ancienne mention d'un sceau personnel et nominal de l'abbé ; quant au sceau conventuel, il semble se confondre au XIIe siècle avec celui de l'*ecclesia*.

Abbaye de Stavelot-Malmedy (Belgique, prov. de Liége) :

1104. Sceau de l'abbé (Halkin et Roland. *Chartes de Stavelot*, t. I, p. 273).
1138. Sceau de l'abbé Wibald et *commune ecclesie sigillum* (ib., p. 341).
1153. Sceaux de l'abbé Wibald et de l'*ecclesia* (ib., p. 469).
1160. Sceau des deux églises de Stavelot et de St-Remi de Reims, et sceau de l'abbé Erlebald ; celui de l'*ecclesia* de Stavelot représente SS. Pierre et Remacle (ib., p. 481, 482).
1173. Sceau de l'abbé et de l'*ecclesia* de Malmedy (ib., p. 503).
1182, 1187. Sceau de l'abbé et de l'*ecclesia* de Stavelot (ib., p. 513).
1187. Sceau de l'abbé et de l'*ecclesia* de Malmedy (ib., p. 517).
1198. De même (p. 525).
1209. Sceaux de l'abbé et des deux églises de Stavelot et Malmedy (t. II, p. 5).
1212-1213. De même (p. 11, 12).

Digitized by Google

A Stavelot, abbaye impériale, l'abbé a son sceau dès 1104, mais très probablement avant cette date. Le sceau de l'*ecclesia* est à l'usage commun de l'abbé et du chapitre, puis exclusivement à l'usage du chapitre [1].

Cette nomenclature permet de distinguer différents sceaux : le sceau personnel et nominal de l'abbé, dont on a un exemple à Arras en 1091 ; le sceau d'une *ecclesia*, monastère de moines ou de chanoines réguliers, contenant d'abord dans la légende le seul nom du patron et du lieu, sans spécification d'*ecclesia*, de *capitulum* ou de *conventus* ; puis le sceau d'une *ecclesia* déterminée ; enfin le sceau du *capitulum* ou du *conventus* d'un lieu déterminé, parfois avec addition du mot *ecclesia* ou *monasterium*.

De l'ensemble de ces textes il semble bien résulter que le sceau le plus anciennement en usage fut celui de l'*ecclesia*, et c'est de lui qu'il est ordinairement question dans la première moitié du XIIe siècle lorsqu'on parle de *sigillum nostrum*. Dès la fin du XIe siècle on voit apparaître des sceaux personnels et nominaux d'abbés, puis, dans le cours du douzième, le *sigillum capituli* ou *conventus* qui parfois semble se confondre avec celui de l'*ecclesia*, mais qui deviendra bientôt un sceau distinct. Du jour où le sceau authentique d'une personne ou d'un corps juridique est déclaré valable pour attester l'authenticité de « scripta » dont les témoins ont disparu [2], ces sceaux particuliers iront en se généralisant. D'autre part, les abus auxquels donnait lieu l'usage simultané d'un sceau unique de la part de personnes juridiques intéressées, chacune de leur côté, à faire valoir et à sauvegarder leurs droits respectifs, devaient amener l'adoption de sceaux distincts pour chacune des parties.

C'est ainsi qu'on voit le pape Alexandre III confirmer au *conventus* du monastère de Saint-Augustin de Cantorbéry l'usage du sceau employé « secundum antiquam monasterii,... consuetudinem », et déclarer invalide toute donation faite sous le témoignage de ce sceau, à son insu et sans consultation préalable [3]. Il semble bien qu'il s'agit du sceau de l'*ecclesia*, dont l'abbé aurait pu abuser.

---

1. Sur les sceaux de Stavelot voir Fr. Alvin. *Contributions à la sigillographie nationale (Revue belge de numismatique*, 1913, pp. 241-252).

2. Alexandre III *(Decret. Gregorii IX*, Lib. II, tit. xxii de fide instrumentorum, c. 2).

3. Thomas de Elnham. *Historia monasterii S. Augustini Cantuariensis*. Londres, 1858, p. 425 ; Jaffe-Loewenfeld, 13120.

Digitized by Google

C'était aussi le cas à Saint-Denis en 1173, où l'abbé n'avait pas encore de sceau particulier[1]. Il fallut une décision d'Alexandre III pour déclarer qu'il n'était ni honorable ni convenable pour l'abbé d'être privé d'un sceau personnel[2]. Jusque-là, au dire d'un règlement de l'abbé Guillaume, les abbés, ses prédécesseurs, gardaient dans leur chambre le sceau du monastère et s'en servaient indifféremment pour leurs affaires particulières et pour celles de la communauté, d'où l'abus de faire passer pour des actes communs des transactions faites par l'abbé seul ou avec la connivence de quelques religieux à sa dévotion. Il fut donc décidé que l'abbé aurait son sceau particulier, et le chapitre le sien, de façon que ce dernier ne serait appliqué aux documents à côté de celui de l'abbé, qu'après lecture des pièces et approbation par les moines.

Que le sceau commun pût donner lieu à des abus, une lettre d'Alexandre III, du 28 avril 1173 ou 1174, relative à l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne, le prouve surabondamment. Le chapitre séculier de Compiègne avait été supprimé et remplacé par une colonie de moines de Saint-Denis. Comme les chanoines survivants avaient gardé en leur possession l'*antiquum et commune sigillum*, donc le sceau de l'*ecclesia*, les moines exposèrent au pape leur crainte de voir les chanoines se servir de ce sceau pour la confection d'actes qui leur seraient préjudiciables. Le pape chargea l'archevêque de Reims d'interdire aux chanoines de faire buller des documents à l'aide de ce sceau, et de déclarer que tout acte muni de ce sceau, qui n'aurait pas reçu l'assentiment de l'abbé et des moines, serait de nulle valeur[3].

C'est pour remédier à un abus de cette nature, commis dans le premier quart du XIIIe siècle par le prévôt de Lauterberg, qui avait scellé des lettres privées avec le sceau du monastère, qu'il fut décidé que le prévôt et le *conventus* auraient chacun leur sceau, et que le prévôt ne pourrait user du sceau de l'*ecclesia* qu'avec le consentement du couvent[4]. C'est aussi le cas à Nivelles, où, en décembre 1233, le sceau de l'église est commun à l'abbesse et au chapitre ; en 1240 on reconnaît la nécessité d'avoir deux

1. Un acte de l'abbé Yves de 1170 est muni *sigilli nostri auctoritate* et des souscriptions des moines (D. FÉLIBIEN, *Hist. de l'abbaye royale de St-Denys en France*. Paris, 1706, p. CXI), ce qui doit s'entendre du sceau de l'*ecclesia*.

2. D. FÉLIBIEN, pp. 201-202.

3. P. L. 200, col. 940 ; MOREL. *Cartulaire de l'abbaye de St-Corneille de Compiègne*. Montdidier, 1904, t. I, p. 205 ; JAFFE., 12273.

4. *Chronicon Montis Sereni*, 1220 (MGH, t. XXIII, p. 197).

Digitized by Google

sceaux distincts ou de confier la garde du sceau commun à trois personnes de confiance [1].

Les statuts de réforme de Grégoire IX pour l'ordre bénédictin en 1235 exigent pour la validité des contrats l'apposition du sceau du chapitre. C'était la généralisation d'une mesure décrétée par les abbés visiteurs du monastère de Bourgueil et approuvée par Innocent III le 7 juillet 1198 [2]. Lors du concile de Londres de 1237 le légat Otton, pour remédier au défaut de tabellionat qui n'existait pas en Angleterre, règle l'usage du *sigillum authenticum* des institutions et des supérieurs : les abbés et prieurs conventuels, les chapitres et couvents doivent avoir leur sceau « commun avec leurs supérieurs ou distinct suivant leur coutume ou leurs statuts [3]. »

Les monastères eurent donc soit un sceau commun avec l'abbé : *S. abbatis et conventus*, ou *S. abbatis et ecclesie*, ou *S. commune abbatis et conventus*, comme on peut le constater en France, en Belgique et en Angleterre aux XIIIe et XIVe siècles [4], ou, ce qui est le cas le plus ordinaire, leur sceau conventuel distinct de celui de l'abbé. Les uns l'eurent assez tôt dans le cours du XIIe siècle, d'autres au XIIIe [5].

Le couvent de Saint-Jean de Réome (Moutier-Saint-Jean) n'en a pas encore en mars 1234 et appose à côté du sceau de l'abbé celui du doyen de Montbar [6] ; neuf ans plus tard il possède son sceau particulier [7]. Vers 1240 l'abbesse de Notre-Dame de Soissons demande un sceau personnel distinct de celui de l'église jusque-là commun [8]. A Tulle, en 1253, le couvent n'a pas encore de sceau et se sert de celui de l'abbé [9]. A l'abbaye de Muri (Suisse) on agit

---

1. M. Nicodème. *La garde et l'usage des sceaux du chapitre de Nivelles* (Revue belge de numismatique, LXXVI, 1924, pp. 175-176).

2. Epist. I, 311 (P. L. 214, col. 270-271) ; Potthast, 321 ; epist. X, 14 (P. L. 215, col. 1111-1113 ; Potthast, 3037); Auvray. *Reg. de Grégoire IX*, t. II, col. 325-326.

3. N° 27-28 (Mansi. *Concilia*, t. XXIII, col. 461-462).

4. Voir le tableau placé en annexe.

5. *Casus S. Galli* (MGH. t. II. p. 173) ; Chaussier. *L'abbaye de Gorze*. Metz. 1894, p. 189.

6. Et quia nos conventus sigillum non habemus, sigillo decani Montisbarri praesentes litteras fecimus sigillari (Roverius. *Reomaus seu historia monasterii S. Joannis Reomaensis*. Paris, 1637, p. 257).

7. Acte de 1243 (*ib.*, p. 270).

8. *Gallia christ.*, t. IX, col. 445.

9. Lettre du 9 avril 1256 (Bourel de la Roncière. *Reg. d'Alexandre IV*, n. 1280).

Digitized by Google

de même en 1257 pour sceller un acte conventuel[1] ; en 1319 le couvent a son sceau particulier[2]. A l'abbaye de Saint-Gilles on use d'un sceau commun à l'abbé et au couvent, ce qui était une source de difficultés. Pour y remédier le pape Clément IV, originaire de cette ville, offrit le 4 février 1266 au prieur et au couvent un sceau particulier d'argent qu'il avait fait fabriquer lui-même[3]. Des cas de ce genre se reproduisent même au XIVe siècle. En voici un exemple curieux. Le 30 avril 1306 le couvent de l'abbaye de Zonnebeke, de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin, déclare que jusqu'ici il n'a pas eu de sceau propre, « ce qui n'est ni décent ni honnête » et qu'à l'avenir il ne veut plus rester sans un sceau de ce genre. Il y avait un *sigillum ecclesie* dont il est question dans les actes des XIIe et XIIIe siècles, de même qu'un sceau abbatial qui apparaît dès 1232[4]. Dans un acte de septembre 1262 l'abbé Jean appose *sigillum nostrum* et déclare que « sub sigillo nostro comprehendimus conventum nostrum »[5], ce qui paraît se rapporter à son sceau particulier, puisque cette remarque n'aurait guère de raison d'être avec le *sigillum ecclesie*. Le couvent revendique donc un sceau particulier, et dans l'acte susdit de 1306, il communique sa décision, prise d'accord avec l'abbé, et fait connaître au public le dessin et l'exergue adoptés par lui : c'est une Vierge assise tenant l'enfant Jésus de la main gauche sur son sein, et de la droite une fleur de lys, avec l'inscription : *Sigillum conventus Beate Marie de Zinnebeka*[6].

Pour prévenir les abus on fut obligé de limiter le nombre des sceaux, de prévenir les falsifications, les détournements frauduleux, l'emploi irrégulier, et de réglementer leur conservation.

L'usage d'un sceau personnel est en principe interdit aux simples religieux[7]. Ce n'est que dans les grands monastères, comme Cluny, Cantorbéry, Bury-St-Edmond, que le prieur est autorisé à avoir son sceau. C'est le cas à Bury-St-Edmond dès 1182, année où l'on voit le nouvel abbé Samson, qui n'a pas encore son nouveau sceau abbatial où il sera représenté avec la mitre,

---

1. M. Kiem. *Geschichte der Benedictiner-Abtei Muri-Gries*. Stans, 1888, t. I, p. 107.
2. *Ib.*, p. 135.
3. *Gallia christ.*, t. VI, instr. 203 ; Potthast, 19535.
4. C. Callewaert. *Chartes anciennes de l'abbaye de Zonnebeke*. Bruges, 1925, p. 73 ; voir p. 53, 95, 97, 109, 119, 120, 129.
5. *Ib.*, p. 107.
6. *La Flandre*, t. I, 1867-68, pp. 93-94, avec pl.
7. Concile de Florence de 1346 (Mansi. *Concilia*, t. XXVI, col. 48).

Digitized by Google

se servir du sceau du prieur, mais en indiquant au bas des lettres qu'il n'a pas encore de sceau propre [1]. Le prieur de Cluny reçoit son sceau personnel distinct de celui du couvent en 1200 [2], et cet usage se généralisa même pour d'autres officiers au cours du XIIIe siècle [3]. Cependant en 1224 Honorius III avait interdit aux chapelains de Jouarre d'avoir un sceau particulier [4], et, dans les statuts de réforme de l'abbaye de St-André d'Avignon en 1253 il est défendu aux moines administrateurs de biens d'avoir leur sceau [5], mais l'individualisme battait de plus en plus en brèche le principe de la vie commune, et l'on fut impuissant à combattre les abus.

Les falsifications de sceaux, comme celles des documents, ont dû se produire dès leur introduction [6]. Déjà saint Bernard se plaint de l'abus qu'on a fait du sien. En 1151 il accuse le moine Nicolas de lui avoir enlevé son sceau « non antiquum sed novellum », et celui-ci donnait le nom et l'image de l'abbé [7]. Le concile de Rouen en 1189 excommunie les faussaires de sceaux [8]. En 1220 Honorius III punit deux moines de Nienburg, qui ont volé le sceau du monastère et l'ont prêté à un prévôt, complice du comte d'Anhalt, pour s'en servir contre l'abbé [9]. A Cluny, en 1228, des actes passés à l'insu du couvent et munis du sceau conventuel ont dû être déclarés nuls [10]. A Sainte-Colombe de Sens, en 1225, c'est l'abbé Eudes qui s'est emparé par force du sceau, l'a emporté aux foires et a scellé des engagements ruineux pour le mona-

---

1. *Chronica Jocelini de Brakelonda*, ed. J. G. Rokewode. Londres, 1840, p. 19. Sous l'abbé Hugues les officiers avaient un sceau dont ils abusaient ; l'abbé Samson n'en ramassa pas moins de trente-trois (*Gesta abbatum*, II, app., p. 442 ; R. H. SNAPE. *English monastic finances*. Cambridge, 1926, p. 133).

2. Statuts de l'abbé Hugues (MARRIER. *Bibl. Cluniacensis*, col. 1477). On rencontre les sceaux de Wautier, prieur de Christchurch à Cantorbéry en 1218 (HAIGNERÉ. *Chartes de St-Bertin*, t. I, p. 246), de Thomas prieur de S. Grégoire de Cantorbéry (*ib.*, p. 340).

3. En 1284 à St-Martin de Tournai (GORDIÈRE. *Le prieuré de St-Amand*, p. VIII) ; voir d'autres exemples dans DEMAY. *Sceaux de Flandre et d'Artois*, *Sceaux de Picardie* et dans G. PEDRICK. *Monastic seals of the XIIIth century*. Londres, 1902.

4. PRESSUTTI. *Reg. Honorii III*, n. 4669, 4708.

5. DACHERY. *Spicilegium*. Paris, 1723, t. III, p. 632.

6. POSSE, pp. 143-146.

7. Epist. 284 (P. L. 182, col. 491) ; epist. 298 (col. 491) ; VACANDARD. *Vie de S. Bernard*. Paris, 1895, t. II, p. 542-549.

8. MANSI. *Concilia*, t. XXII, col. 586.

9. PRESSUTTI, 2680 ; POTTHAST, 6349, 6384. A St-Germer de Fly le sceau conventuel a été aussi enlevé par des religieux pour contracter des emprunts (PRESSUTTI, 5554).

10. AUVRAY. *Reg. de Grégoire IX*, n. 222.

Digitized by Google

stère[1]. Mêmes abus de la part de l'abbé Ulric de Garsten (Autriche), à St-Evroult, à Jumièges[2]. A propos de faits survenus en 1225 ou 1226 Conrad de Fabaria, dans les *Casus S. Galli*, avertit ses confrères de ne jamais prêter le sceau du couvent à l'abbé ou à un moine sous n'importe quel prétexte, car l'expérience était là pour montrer les abus que cette faiblesse avait engendrés[3].

Des mesures sont prises pour éviter les malversations. Ainsi un abbé démissionnaire doit remettre son sceau[4]. De même, dans l'ordre de Cîteaux, pendant la vacance du siège abbatial, le sceau de l'abbé défunt était mis en sûreté[5]; ou bien encore on détruisait publiquement ce sceau, et le nouvel élu en faisait exécuter un nouveau avec son nom. Tout abbé démissionnaire doit remettre son sceau[6].

Le 2 mars 1232, Grégoire IX avait dû prendre des mesures contre l'abus du sceau des prélats ou des communautés qu'on prêtait parfois à des séculiers[7]. Le 14 août 1251 l'évêque Jacques d'Arras rappela l'interdiction portée dans un concile de Reims à l'abbé de Marchiennes signalé comme étant en défaut[8]. Malgré cette interdiction on verra le comte Guy de Flandre abuser de son pouvoir pour exiger en 1291 la remise du sceau de l'abbaye de Cysoing[9].

On proclame donc devant les autorités compétentes les sceaux perdus, pour les révoquer et déclarer qu'ils sont hors d'usage et n'ont plus de valeur, comme on fait aussi connaître les changements survenus dans la confection des sceaux[10]. Le 30 novembre

---

1. Lettre d'Honorius III du 10 septembre 1225 (PRESSUTTI, 5637 ; POTTHAST, App. 7476[a] ; N. VALOIS. *Guillaume d'Auvergne évêque de Paris*. Paris, 1880, p. 93).

2. G. FRIESS. *Geschichte des Benediktinerstiftes Garsten...* (STUDIEN UND MITTHEIL. AUS DEM BENED. UND CISTERC. ORDEN, 1880, t. II, 2. pp. 82-84); BONNIN, p. 202, 607.

3. MGH. t. II. p. 173.

4. P. ex. à St-Laurent d'Aversa en 1222 (PRESSUTTI, n. 4008); en Normandie (BONNIN, *Journal des visites pastorales d'Eude Rigaud archev. de Rouen* 1248-1269. Rouen, 1847, p. 380, 410).

5. MARTÈNE. *Thesaurus*, t. IV, col. 1366.

6. Actes de 1199, 1200, 1440 (G. MÜLLER. *Von den Siegeln im Orden* (CISTERCIENSER-CHRONIK, XXXI, 1919, p. 4).

7. POTTHAST, 8886 ; SNAPE, p. 133.

8. DEHAISNES. *Documents et extraits concernant l'histoire de l'art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut*. Lille, 1886, t. I, p. 59 ; POSSE, p. 153.

9. DE COUSSEMAKER. *Cartulaire de l'abbaye de Cysoing*. Lille, 1886, p. 913.

10. DU CANGE. *Thesaurus*, t. I, col. 972-973; POSSE, pp. 153-154. Voir l'étude de L. MIROT. *Documents relatifs à des révocations de sceaux, fin XIVe - début XVe s.* (MOYEN AGE, t. XXVIII, 1915, pp. 97-136). — Annulation du sceau de Bruges et adoption du nouveau, 24 avril 1305 (GILLIODTS-VAN SEVEREN. *Invent. des*

Digitized by Google

1232, le doyen de Reims atteste que le sceau de l'abbaye de St-Remi de Reims, en os ou en ivoire, a été brisé par l'archevêque treize ans auparavant et que pour plus de sécurité on en a confectionné un nouveau[1]. A Marmoutier, vers 1236, on a constaté des abus de confiance de la part de certains religieux. Des lettres avaient été scellées à l'insu de l'abbé et du couvent et à leur détriment : ordre fut donné par le pape Grégoire IX de remettre les lettres qui auraient été scellées à l'aide de ce sceau. Le sceau fut renouvelé, et il fut statué qu'à l'avenir on ne pourrait s'en servir qu'en présence de l'abbé et avec l'assentiment du couvent[2]. Un cas de ce genre se présenta à l'abbaye d'Helsmarshausen après 1322. L'évêque Bernard de Paderborn, pour mettre fin aux dissensions qui troublaient le monastère, ordonna de détruire le nouveau sceau confectionné par quelques conventuels pendant ces troubles, et de reprendre l'ancien sceau[3]. Parfois le sceau renouvelé porte l'indication de la date ; c'est le cas pour celui de l'abbaye de Gembloux de 1533[4].

On comprend dès lors les mesures de précaution prises pour mettre le sceau à l'abri d'un coup de main[5]. A Cluny, en 1200, on décrète que le sceau conventuel doit être gardé « cum solemnitate non modica », mais sans aucune spécification[6]. Deux ans auparavant Innocent III, confirmant un règlement porté pour l'abbaye de Bourgueil par l'évêque de Rennes, sur l'ordre du cardinal légat Melior, du titre des SS. Jean et Paul, exige pour la validité des actes l'apposition du sceau capitulaire, et celui-ci doit être gardé par deux moines de bonne vie et d'âge mûr[7]. Le 9 mars 1207, confirmant les statuts d'une visite faite dans ce

---

chartes de Bruges. 1re série, t. I, p. 200 ; *Annales de la Soc. d'Emulation* de Bruges, t. I, p. 77) ; nouveau sceau du chapitre de Cambrai (DEHAISNES. *Documents*, t. I, p. 187), du chapitre de Nivelles en 1580 (M. NICODÈME, pp. 179-180) ; notification de la disparition du sceau abbatial de St-Laurent de Liége en 1455 (*Analectes pour servir à l'hist. eccl. de Belgique*, t. XXIII, 1893, p. 478).

1. MARTÈNE. *Thesaurus*, t. I, col. 972-973 ; VARIN. *Archives administr. de Reims*, t. I, p. 559.

2. AUVRAY, n. 3008, 3014 ; MARTÈNE, *Hist. de l'abbaye de Marmoutier*. Tours, 1875, t. II, pp. 210-211.

3. LINNEBORN. *Inventar des Archivs des Bischöflichen Generalvikariats zu Paderborn*. Munster, 1920, p. 45.

4. La matrice est conservée au Séminaire de Bonne-Espérance (*Annal. de l'Acad. royale d'archéol. de Belgique*, LII, 1899, p. 34).

5. Je n'ai pu me procurer l'éphémère *Revue internationale de sigillographie* où se trouvait un article de DE BARCEVAL. *La législation monastique sur les sceaux*, t. I, pp. 49-58.

6. Statuts de l'abbé Hugues (MARRIER. *Bibl. Cluniacen.*, col. 1477).

7. 7 juillet 1198 (P. L. 214, col. 271 ; POTTHAST, 323).

Digitized by Google

monastère par deux abbés Cisterciens et un chanoine d'Angers, le même pape veut que le sceau capitulaire soit gardé sous trois clefs, dont une confiée à l'abbé, les deux autres à deux moines élus en chapitre général et jurés ; on n'apposera ce sceau qu'avec le consentement du chapitre présent, et lecture nouvelle en sera faite au chapitre général suivant[1]. A Jumièges, en 1208, d'accord avec l'archevêque de Rouen et l'abbé, il est décidé que le sceau conventuel sera conservé sous trois clefs, gardées l'une par l'abbé, la deuxième par le prieur, la troisième par un moine[2].

A La Couture du Mans, en 1213, il y a trois clefs gardées par l'abbé, le prieur et un moine désigné de commun accord par l'abbé et le couvent ; pour la validité des actes passés en chapitre, il faut l'apposition simultanée du sceau de l'abbé et de celui du chapitre[3]. A l'abbaye de St-Denis-en-Broqueroie on décide en 1238 que l'abbé aura son sceau particulier ; l'ancien sceau, sans doute celui de l'*ecclesia*, servira pour le couvent et sera conservé dans un meuble à trois serrures : l'abbé garde une clef, le prieur une autre et la troisième est remise au couvent lui-même, lequel était sans doute représenté par un moine élu en chapitre[4].

Lors de la visite de l'abbaye de Westminster en 1234 il fut décrété que le sceau conventuel serait gardé par trois moines[5], mais, en 1252, on décida qu'il y aurait quatre gardiens : un moine choisi par l'abbé, le prieur, le sous-prieur et le quatrième au choix des moines[6]. A Garsten, où des difficultés ont surgi entre l'abbé et le couvent, l'évêque Otton de Passau rétablit la paix en 1261 en décidant qu'à l'avenir le sceau conventuel serait gardé sous trois clefs, dont une serait remise à l'abbé, une autre au prieur, la troisième à un moine élu par la communauté[7]. A St-Remi de Reims, en 1269-1270, à la suite de contestations sur l'emploi et la garde du sceau conventuel, il fut statué que celui-ci serait gardé, suivant la coutume en vigueur jusque-là, par l'abbé, le prieur et le trésorier, chacun d'eux ayant sa clef, et qu'avant de sceller

---

1. Epist. X, 14 (P. L. 215, col. 1112).

2. D. Dubucq, *Histoire de l'abbaye de Jumièges* publ. par J. Loth. Rouen, 1882, t. I, p. 328.

3. D. Rigaux, *Cartulaire des abbayes de St-Pierre de la Couture et de St-Pierre de Solesmes*. Le Mans, 1881, p. 173.

4. Devillers. *Cartulaires et chartriers*, t. V, n. 90, p. 156.

5. Auvray, *Reg. de Grégoire IX*, n. 2293.

6. Pearce. *Walter de Wenlock abbot of Westminster*. Londres, 1920, p. 141 ; pour l'Angleterre, voir Snape. *English Monastic finances*. Cambrigde, 1926, p. 58.

7. *Monum. boica*, t. XXIX, 2e partie, pp. 433-434.

Digitized by Google

des lettres, celles-ci seraient lues publiquement en chapitre et approuvées par l'abbé et la majeure partie du couvent[1].

A l'abbaye de St-Jacques de Liége, entre 1283 et 1287, le couvent possède un sceau dont doivent être munies, conjointement avec le sceau abbatial, toutes les lettres d'obligations et de procurations. Ce sceau est gardé en lieu sûr sous quatre clefs, remises à l'abbé, au prieur, au sous-prieur et à un moine[2]. Dans la bulle de réforme de l'ordre de Cluny, du 11 septembre 1289, Nicolas IV rappelle que le *commune sigillum* est conservé dans l'*archa communis*, et décrète qu'aucune lettre ne peut être scellée du sceau du couvent de Cluny ou d'un autre couvent du même ordre, à moins d'avoir été lue préalablement en chapitre devant le couvent en langue vulgaire et en latin ; c'est alors seulement qu'elle sera scellée, et, après apposition du sceau, si la lettre est ouverte, on la lira de nouveau devant tous les moines présents en chapitre[3].

En 1291, à l'abbaye de Cysoing, c'est un chanoine qui est chargé par l'abbé et le couvent de garder le sceau du chapitre[4]. En 1293, à l'abbaye de Montmajour, on fixe l'emploi des trois clefs qui ferment le coffret dans lequel est déposé le sceau du couvent, de la manière suivante : une des clefs est confiée à l'abbé ou à son délégué, les deux autres à deux moines *(boni viri)* élus en assemblée générale. Le représentant de l'abbé et les deux élus doivent jurer sur les Évangiles qu'ils n'apposeront jamais le sceau sur un document qui n'aurait été au préalable lu en présence des moines assemblés et approuvé par eux et qu'après que mission leur aurait été donnée de sceller[5].

A l'abbaye des moniales de Romsey, lors de la visite faite le 21 février 1302 par l'évêque de Winchester, le sceau capitulaire fut confié à trois religieuses[6]. En 1338, à l'abbaye de Thorn, les deux sceaux du monastère sont déposés dans un coffre solide à trois clefs gardées par l'abbesse, la doyenne et un chanoine[7].

En 1330 un notaire apostolique, pour garantir la procuration

---

1. VARIN. *Archives administr.*, t. I, pp. 901-902 ; v. BONNIN, p. 57, 251.

2. P. PAUL VOLK. *Der Liber ordinarius des Lütticher St-Jakobs-Klosters*. Münster, 1923, p. 126.

3. J. DU BREUL. *Bullae tres Romanorum pontificum*. Paris, 1604, p. 26 ; POTTHAST, 23077.

4. DE COUSSEMAKER. *Cartulaire de l'abbaye de Cysoing*. Lille, 1886, p. 913.

5. *Histoire litt. de la France*, t. XXXIV, p. 55.

6. C. DEEDES. *Reg. Johannis de Pontissara episcopi Wyntoniensis* (Canterbury and York Society). Pars I, p. 127.

7. HABETS. *De archieven van het Kapittel der rijksabdij Thorn*, t. I, p. 168. Pour les usages suivis à Nivelles, voir l'article de M. Nicodème signalé plus haut.

Digitized by Google

donnée par l'abbé et par le couvent de St-Martin d'Aumale, fait une description minutieuse de leurs deux sceaux[1].

Les mêmes mesures de précaution continuent d'être prises au cours du XIVe siècle et des siècles suivants. Le 25 mars 1343, à l'abbaye de Pfävers, on décide que le sceau conventuel sera conservé dans la sacristie sous deux clefs, dont l'une sera remise à l'abbé et l'autre à un moine élu par le chapitre. S'il y a désaccord entre les gardiens des clefs pour l'apposition du sceau, on aura recours à un arbitre[2]. En 1451, à Niederaltaich, les visiteurs de l'observance de Melk, commissionnés par le cardinal Nicolas de Cuse, exigent la garde du sceau conventuel dans un coffre à trois clefs, dont deux seront gardées par des moines : ils requièrent la lecture publique des documents à sceller et l'approbation de la majeure partie du couvent[3]. Des dispositions analogues sont prises lors de la visite de St-Emmeram de Ratisbonne en 1452[4], et on peut conclure de ces textes que telle était la pratique des monastères de la réforme de Melk.

Dans la congrégation bénédictine de Bursfeld, l'abbé a son sceau privé et le couvent a le sien. Toute lettre importante concernant la communauté doit être munie de l'un et de l'autre sceau. Le sceau conventuel est conservé dans un coffre à trois clefs différentes, qui sont gardées par l'abbé, le prieur et un moine choisi parmi les anciens d'accord avec l'abbé et la communauté[5]. Louis de Blois, abbé de Liessies, dans ses *Statuta* publiés en 1539, déclare que le *sigillum conventus* sera conservé dans l'*arca communis*, et que celle-ci est munie de six serrures différentes : les clefs sont gardées par l'abbé, le prieur, le sous-prieur et trois moines élus par le chapitre[6] Dans la congrégation du Mont-Cassin on distingue le grand sceau, dont on fait usage pour passer les actes au nom du prélat et du couvent, et le petit à l'usage personnel du supérieur ; tout abus est sévèrement puni[7]. Les modifications apportées dans les temps modernes à la situation légale des monastères ont amené des changements dans l'administration de leurs biens.

Avant de terminer cet exposé, je crois utile d'appeler l'attention

1. MABILLON. *Annal. benedict.*, t. VI, p. 654.
2. EICHHORN. *Episcopatus Curiensis*. St-Blaise, 1797, p. 285.
3. *Studien und Mitteil. aus dem Bened. Orden*, t. X, 1889, pp. 11-12.
4. Ib., 1882, t. I, p. 318.
5. Cerimoniae. Dist. I, c. 16 (*Ceremoniale Benedictinum*, ed. Jac. du Breul. Paris, 1610, pp. 272-273).
6. Cap. XXIII (ms. à l'abbaye de Maredsous, f. 65).
7. Declarationes in cap. XXXII. Reg., n. 12.

Digitized by Google

sur l'usage adopté dans un certain nombre de monastères bénédictins, cisterciens et norbertins d'avoir un sceau commun à l'abbé et au chapitre ou couvent pour les actes conventuels intéressant au même titre le chef et les communautés : on en rencontre à Marchiennes en 1311[1], à St-Augustin de Thérouanne en 1206 et au XIVe siècle[2], à Chaumont en 1215[3], à Croyland, Bradsole, Langdon et ailleurs en Angleterre[4].

Dans l'ordre de Cîteaux, au moins jusque dans la seconde moitié du XIIIe siècle, la règle générale fut que par monastère il n'y avait qu'un sceau, celui de l'abbé sans indication de nom[5]: *Sigillum abbatis de Alna, de Camberone, Clarevallis* etc.[6]. Des exceptions sont cependant signalées, notamment pour saint Bernard, dont le premier sceau portait *Signum abbatis Clarevallis*, et dont le second, exécuté en 1151, à la suite de la falsification du précédent, portait : *Sigillum Bernardi abbatis Clarevall.*, avec l'image de l'abbé revêtu de la coule et assis[7]. A la fin du XIIe siècle l'uniformité est compromise, et le chapitre général de 1200 exige le retour immédiat à l'unité : pas de nom personnel de l'abbé, son image et le bâton pastoral[8], ou bien sans image, mais le bras étendu avec la crosse, comme c'est le cas pour le sceau de saint Bernard : un sceau, différent de ce type, serait considéré comme faux. C'est ce que l'abbé Gaucher de Cîteaux fait savoir en 1228 au comte de Champagne à propos d'un sceau de l'abbé de Buzay qui circule en Champagne, et qu'il considère comme faux, puisqu'il porte le nom personnel de l'abbé[9]. Nous en avons d'autres preuves dans une lettre de Grégoire IX, du 24 novembre 1234, déclarant que l'unique sceau du monastère de Roche-Abbey, conformément à l'usage de l'ordre, est sous le nom de l'abbé et non du couvent, mais qu'il doit suffire à faire foi en justice quand il s'agit de donner une caution au nom du couvent[10]. De même, en 1243, le couvent du Miroir déclare qu'il n'a pas d'autre sceau authentique que celui de son abbé « selon la coutume de notre ordre », et il reconnaît

1. DEMAY, *Artois*, 2609.
2. *Ib.*, 2612, 2613.
3. DEMAY, *Picardie*, 1316.
4. PEDRICK, p. 34, 62, 89, 95, 96, 99, 101, 111, 113, 120, 130, 140.
5. Je renvois à l'étude du R. P. Grégoire Müller. *Von den Siegeln im Orden* (CISTERCIENSER CHROEIK, t. XXXI, 1919, pp. 1-11, 23-27).
6. DEMAY, *Sceaux de Flandre*, nos 6864, 6868, 6870, 6871, 6933, 6934, 6981, etc.
7. P. L. 184, col. 1825 ; VACANDARD. *Vie de S. Bernard*. Paris, 1895, t. II, pp. 542-549.
8. MARTÈNE, *Thesaurus*, t. IV, col. 1294.
9. DU CANGE, *Glossarium*, t. VI, p. 243 ; MARTÈNE, *Thesaurus*, t. I, col. 946.
10. AUVRAY, *Reg. de Grégoire IX*, n. 2557.

Digitized by Google

la validité d'une vente attestée par le sceau de son dit père et abbé[1]. Aussi, quand dans certaines transactions entre un monastère cistercien et une maison d'un autre ordre, il est question de *sigilla ecclesiarum nostrarum*[2], je crois que pour la maison cistercienne, en tout cas au XIIe siècle, il faut entendre *sigillum ecclesie* dans le sens qu'on emploie le sceau de l'abbé, lequel, en vertu des règles de l'ordre, représentait le monastère.

A partir du XIIIe siècle on voit des images d'abbés mitrés ou revêtus d'habits sacerdotaux sur des sceaux cisterciens.

A la même époque, en Angleterre, on rencontre des sceaux communs à l'abbé et au couvent, par exemple à Holm Cultram : *sigillum abbatis et conventus de H.*[3], *sigillum commune abbatis et conventus* à Kirkstead[4], à Newminster[5]. On rencontre même à Comte un *sigillum commune capituli monachorum de Cumba*[6]. Une évolution s'est donc produite dans l'ordre cistercien, comme jadis dans l'ordre bénédictin ; les communautés tiennent à sauvegarder leurs droits contre des abus possibles.

Les chapitres généraux avaient lutté contre cette innovation en l'interdisant en 1218[7]. Des monastères, comme celui d'Igny, en 1300, restaient fidèles à la vieille coutume[8], mais l'introduction d'un sceau conventuel, qui semblait réclamée de plus en plus vivement pour la légalité des actes, se généralisait[9]. Cette mesure est même exigée en Angleterre par le pouvoir civil[10]. Benoît XII, dans sa bulle de réforme de l'ordre cistercien (12 juillet 1335), demande que pour plus de garantie chaque abbé inscrive son nom personnel sur son sceau et il autorise les communautés à avoir un sceau conventuel[11]. La garde en fut confiée à ceux qui en vertu de la constitution pontificale avaient celle de l'argent provenant des ventes : l'abbé, le boursier, le prieur et un moine élu par le

---

1. Du Cange, t. VI, p. 243.
2. Entre 1144 et 1151, et en 1164 pour Vauclair et St-Hubert (Kurth. *Chartes de St-Hubert*, t. I, pp. 111, 122); en 1172-73 entre St-Nicolas-des-Prés et Foigny (Stein. *Cartulaire de l'ancienne abbaye de St-Nicolas des Prés sous Ribemont.* St-Quentin, 1884, p. 161).
3. Pedrick p. 89.
4. *Ib.* p. 95.
5. *Ib.*, p. 113.
6. *Ib.*, p. 55.
7. Martène. *Thesaurus*, t. IV, col. 1322.
8. Péchenard. *Histoire de l'abbaye d'Igny.* Reims, 1883. p. 280.
9. Müller pp. 5-7.
10. R. H. Snape. *English Monastic Finances in the later Middle Ages.* Cambridge, 1926, p. 58.
11. *Bullarum RR. pontif. Ampl. coll.* Rome, 1741, t. III, P. II, p. 204.

Digitized by Google

couvent[1]. Plus tard on adopta des mesures analogues à celles qui avaient été prises dans les monastères bénédictins pour la garde des clefs [2].

L'ordre de Prémontré semble avoir adopté les usages de l'ordre bénédictin. Le sceau le plus ancien doit avoir été celui du patron du monastère, avec ou sans le mot *ecclesia :* c'est le cas à St-Martin de Laon en 1148[3], à Vicogne en 1149[4], à Bonne-Espérance en 1166[5], à Averbode en 1173[6]. Le mot *ecclesia* figure dans le premier type du sceau de Tongerloo : *Sigillū eccl(es)ie S. M(ar)ie ī Tungerlo*, appliqué à des actes de 1133 et 1175[7]. C'est de ce sceau que se sert l'abbé en 1133 en le désignant par les mots : *sigilli nostri impressione*[8].

Le second type employé à Tongerloo vers le second quart du XIIIe siècle porte : *Sigillum conventus beate Marie de Tonger(lo)*[9]. Ce type se rencontre à Floreffe au début du XIVe siècle[10], en 1547[11] ; à Château-l'abbaye en 1290[12] ; à Mont-St-Martin en 1300[13], à Tronchiennes en 1306[14], à Vicogne en 1316[15], à St-Augustin de Thérouanne en 1386[16], à St-Foillan du Rœulx en 1427[17] ; ou encore *sigillum conventus ecclesie* comme à Bonne-Espérance en 1246 et 1315[18]. Et dans ces deux derniers cas, quand les actes mentionnent le *sigillum capituli*, comme en 1240 et 1242 pour Floreffe et Bonne-Espérance[19], cela doit s'entendre en réalité du *sigillum conventus*.

Le sceau abbatial, sans désignation de nom de l'abbé, fait son apparition dans le cours du XIIe siècle ; à Floreffe en 1161[20]

1. Décision du chapitre général de 1336 (*Studien und Mitteil. aus dem Bened. und Cisterc. Orden*, 1885, t. II, p. 255).
2. MÜLLER, p. 7.
3. DEMAY. *Sceaux de Flandre*, n. 6760.
4. Ib., n. 6811.
5. Ib., n. 6708.
6. HALKIN et ROLAND. *Chartes de l'abbaye de Stavelot*, t. I, pp. 502-503.
7. LAMY. *L'abbaye de Tongerloo depuis sa fondation jusqu'en* 1263. Louvain, 1914, p. 246.
8. Ib., p. 246, note 3.
9. Ib., p. 246 ; en 1405 (DEMAY, n. 6800).
10. V. BARBIER. *Hist. de l'abbaye de Floreffe*. Namur, 1892, t. I, pl. I.
11. DEMAY, n. 6746.
12. *Ib.*, n. 6727.
13. DEMAY, n. 6779.
14. *Ib.*, 6803.
15. *Ib.*, 6812.
16. *Ib.*, 6798.
17. *Ib.*, 6784.
18. *Ib.*, 6709, 6710.
19. ROLAND. *Chartes de l'abbaye de Gembloux*, pp. 120, 125.
20. PIOT. *Cartulaire de l'abbaye de St-Trond*, t. I, p. 104.

Digitized by Google

jusqu'à la fin du XIVe siècle au moins[1], à St-Foillan du Rœulx et Bonne-Espérance en 1193 au plus tard[2], à Tongerloo au début du XIIIe siècle jusqu'en 1288 au moins[3].

En Angleterre, on rencontre, comme dans l'ordre de Cîteaux, des sceaux communs à l'abbé et au couvent, tel celui de l'abbaye de Bradsole : *sigillum abbatis et conventus Sancte Radegundis*[4]. Lorsqu'on trouve, comme à l'abbaye de Langdon, un *sigillum commune monasterii ecclesie B. M. de Langedon*[5], cette dernière appellation doit se référer au sceau conventuel, comme on peut le conclure de plusieurs autres sceaux bénédictins, cisterciens[6] et même norbertins[7].

Les statuts de l'ordre, en 1290, disent que le *sigillum conventus* est confié par l'abbé, sur le conseil des anciens, à deux chanoines recommandables et dignes de foi. Ce sceau est renfermé en lieu sûr sous trois clefs, dont une reste aux mains de l'abbé et les deux autres sont remises à chacun des deux religieux désignés[8].

Nous ne poursuivrons pas l'examen des sceaux et des usages des monastères de chanoines réguliers de l'ordre de St-Augustin, qui sont en général les mêmes que ceux des anciens monastères bénédictins ; l'ordre des Chartreux eut ses usages propres[9] ; il en fut de même des ordres mendiants.

ANNEXE.

TABLEAU DES INSCRIPTIONS DES SCEAUX.

I. Sigillum au nom du patron sans le mot ecclesia.

BÉNÉDICTINS : Hasnon 1088 (DEWEZ, *Hist. de l'abbaye de St-Pierre d'Hasnon*. Lille, 1890. p. 106); St-Amand 1123-1145 (D'HERBOMEZ, *Chartes de St-Martin de Tournai*, I, 40), 1166 (DEMAY, *Sceaux de Flandre*, 6786) ; St-Nicolas-au-bois 1144 (*ib.*, 6794) ; Maroilles, 1162, 1288. 1304 (*ib.*, 6773-6775) ; St-André du Câteau 1168 (*ib.*, 6724) ; St-Martin de Tournai 1173 (ib., 6801) ; St-Vincent de Laon 1182 (*ib.*, 6761) ; St-Sépulcre de Cambrai XIIe s. (*ib.*, 6716) ; Hasnon XIIe siècle (*ib.*, 6751) ; St-Crépin de Soissons 1202 (*ib.*, 6797) ; Bergues-St-Winoc 1206, 1232 (PRUVOST, *Chron. et Cartul. de l'abbaye*

1. V. BARBIER. *Histoire de l'abbaye de Floreffe*, t. I, 1892, pll. I, II, pp. 151, 306.
2. BERLIÈRE. *Documents inédits*, t. I, p. 304. A Bonne-Espérance on trouve *sigillum abbatis ecclesie* en 1246, 1315, 1328 (DEMAY, n. 6874).
3. LAMY, pp. 256-247.
4. PEDRICK, p. 34.
5. *Ib.*, p. 99.
6. *Ib.*, pp. 55, 62, 67, 77, 87.
7. Ib., p. 59 : *sigillum commune capituli de Coverham*.
8. LE PAIGE. *Bibl. Praemonstratensis*. Paris, 1633, p. 828.
9. G. VALLIER. *Sigillographie de l'ordre des Chartreux et Numismatique de S. Bruno*. Montreuil-sur-Mer, 1891, 8°.

Digitized by Google

de Bergues-St-Winoc. Bruges, 1875, pp. 182, 223) ; St-Ghislain 1217, 1476 (DEMAY, 6792, 6793) ; Forest 1221 (*ib.*, 6747) ; Blangy 1226 (HAIGNERÉ, *Chartes de St-Bertin*, I, 300) ; Crespin 1264 (DEMAY, 6732) ; Liessies 1278 (*ib.*, 6765).

CHANOINES RÉGULIERS : St-Aubert de Cambrai 1143, 1180, 1444 (*ib.*, 6711, 6712) ; Arouaise 1153, 1197 (*ib.*, 6705, 6706) ; Eaucourt 1162 (*ib.*, 6741) ; Loo 1164 (*ib.*, 6705) ; Cantimpré 1207, 1452 (*ib.*, 6722, 6723).

PRÉMONTRÉS : Clairfay 1245 (*ib.*, 6729) ; Mont-St-Éloi 1409 (*ib.*, 6778).

II. Sigillum ecclesie.

BÉNÉDICTINS : St-Martin-des-Champs à Paris 1134 (KURTH, *Chartes de St-Hubert*, I, 102) ; St-Hubert 1134, 1144-1151, 1145, 1159, 1164, 1181-1189 (*ib.*, 102, 116, 119, 124, 137) ; St-Vincent de Laon 1159 (*ib.*, 119) ; Anchin 1161, 1166, 1429 (DEMAY, 6700-6702) ; Marchiennes 1167, 1187 (*ib.*, 6769, 6770) ; St-Nicaise de Reims 1174 (KURTH, t. I, 130) ; Mont-St-Quentin 1177 (DEMAY, 6780) ; St-Vaast d'Arras 1195 (DEMAY, *Artois*, 2594) ; Stavelot 1211 (KURTH, I, 209) ; St-Sépulcre de Cambrai 1223, 1320, 1597 (DEMAY, 6717-6719) ; St-Pierre de Gand 1287 (*ib.*, 6749) ; St-André du Câteau 1303, 1619 (*ib.*, 6725, 6726); Hasnon 1427 (*ib.*, 6752) ; St-Bavon de Gand 1448 (*ib.*, 6748) ; Fesmy 1516 (*ib.*, 6745).

CHANOINES RÉGULIERS : Cisoing 1129-1181 (*ib.*, 6733) ; St-Jean de Valenciennes 1180, 1328 (*ib.*, 6804, 6805) ; Zonnebeke 1171, 1273 (CALLEWAERT, p. 17, 129) ; Malonne XIIIe s. (DEMAY, 6768) ; Henin-Liétard 1468 (*ib.*, 6755).

PRÉMONTRÉS : Tongerloo 1133, 1175 (LAMY, 246).

III. Sigillum capituli.

BÉNÉDICTINS : St-Benoît-sur-Loire 1147, 1167, 1170 (PROU et VIDIER, *Recueil des chartes de l'abbaye de St-Benoît-sur-Loire*. Paris, 1904, I, 347 ; II, 23, 28) ; St-Corneille de Compiègne 1181 (GORDIÈRE, 191) ; St-Riquier 1180 (*ib.* 181) ; St-Médard de Soissons 1187 (*ib.*, 194, et III) ; Corbie 1188 (DEMAY, 6731) ; St-Aubin d'Angers XIIe s. (B. DE BROUSSILLON. *Cartul. de l'abbaye de St-Aubin d'Angers*. Paris, 1903, t. II, p. XIV) ; St-Hubert 1200, 1221 (KURTH, I, 178, 229) ; Honnecourt 1201, 1275, 1389 (DEMAY, 6756-6758) ; St-Martin de Tournai 1244 (*ib.*, 6802) ; St-Nicolas-au-bois 1255 (*ib.*, 6795) ; St-Amand 1290 (*ib.*, 6787) ; St-Vaast d'Arras 1301 (DEMAY, *Artois*, 2595) ; St-Remi de Reims 1363-1394 (DEMAY, *Flandre*, 6783) ; St-Denis-en-Broqueroie 1427 (*ib.*, 6790) :

CHANOINES RÉGULIERS : Cisoing 1215, 1286, 1442 (*ib.*, 6734, 6735, 6737) ; Eaucourt 1217 (*ib.*, 6742).

IV. Sigillum capituli ecclesie.

Marchiennes 1224 (*ib.*, 6771).

V. Sigillum conventus.

BÉNÉDICTINS : Admont 1198, 1224 (WICHNER, *Geschichte des Benediktinerstiftes Admont*. Graz, 1876, t. II, p. 259, 287); Gladbach 1205, 1243 (BRASSE, *Urkunden und Regesten*. Gladbach, 1914, t. I, p. 35, 46) ; Einsiedeln, 1re moitié du XIIIe s. (RINGHOLZ, *Gesch. des Benediktinerstiftes U.L.F. zu Einsiedeln*. Einsiedeln, 1888, t. I, p. 100); St-Claude

Digitized by Google

1302 (D. Benoît. *Hist. de l'abbaye et de la terre de St-Claude.* Montreuil, 1892, II, 25) ; Hautmont 1427 (Demay, 6754) ; Anchin 1660 (*ib.*, 6704) ; Vlierbeek 1635 (*ib.*, 6813).

Cisterciens : Loos 1351 (*ib.*, 6766) ; Vaucelles 1395 (*ib.*, 6807) ; Clairmarais 1493 (*ib.*, 6730) ;

Chanoines réguliers : Val des Écoliers à Mons 1601 (*ib.*, 1601).

Prémontrés : Tongerloo XIIIe s. (Lamy, 246), 1405 (Demay, 6800) ; Floreffe XIVe s. (Barbier, I, pl. 1), 1547 (Demay, 6746) ; Château-l'abbaye 1290 (*ib.*, 6727), etc. Voir plus haut, p. 306-307.

VI. Sigillum conventus ecclesie.

Bénédictins : Lobbes 1220 (Haigneré, *St-Bertin*, I, 255) ; Westminste XIIIe s. (Pedrick, 138) ; Chertsey XIIIe s. (*ib.*, 50).

Cisterciens : Moncel, XIIIe s. (Demay, 6776) ; Loos 1351, 1567 (*ib.*, 6766, 6767).

Chanoines-réguliers : Cisoing 1361 (ib., 6736) ; St-Aubert de Cambrai 1601 (*ib.*, 6715).

Prémontrés : Bonne-Espérance 1246, 1315 (*ib.*, 6709, 6710).

VII. Sigillum conventus monasterii.

Bénédictins : Lérins, fin XIIIe s. (Moris. *L'abbaye de Lérins.* Paris, 1909, p. xliv); St-Evre de Toul XIVe s. Demay, 6791) ; Vlierbeek 1635 (*ib.*, 6813).

Cisterciens : Cambron 1427, 1476 (*ib.*, 6720, 6721) ; Vaucelles 1620 (*ib.*, 6808).

VIII. Sigillum abbatiae.

Cisoing XVIIIe s. (*ib.*, 6739).

IX. Sigillum abbatis et capituli.

Marchiennes 1311 (Demay, *Artois*, 2609), 1583 (Spriet. *Marchiennes, son abbaye.* Orchies, 1898, p. 63).

X. Sigillum abbatis et conventus.

Saint-Martin de Troarn 1271 (Sauvage. *L'abbaye de St-Martin de Troarn.* Caen, 1911, p. 114).

St-Aubert de Cambrai 1282, 1381 (Demay, *Flandre*, 6713, 6714) ; Bradsole XIIIe s. (Pedrick, p. 31) ; Holme Cultram, Oseney, Torr XIIIe s. (*ib.*, 89, 120, 130 ; de même pour des prieurs et couvents (*ib.*, 96, 101, 111, 140) ; ou prévôt et couvent : St-Martin d'Ypres 1361 (Demay, *Flandre*, 6815).

XI. Sigillum abbatis et ecclesie.

Oudenbourg 1197 (d'Herbomez, *St. Martin de Tournai*, I, 174).

St-Augustin de Thérouanne 1206, XIVe s. (Demay. Artois, 2612, 2613) ; Chaumont 1215 (Demay, *Picardie*, 1316).

XII. Sigillum commune abbatis et conventus.

Kirkstead, Newminster, Croyland XIIIe s. (Pedrick, p. 62, 95, 113).

XIII. Sigillum commune capituli.

Combe, Zoverham, Elstow, Haghmond XIIIe s. (*ib.*, 55, 59, 67, 87).

XIV. Sigillum commune monasterii.

Faversham, Langdon XIIIe s. (*ib.*, 87, 99).

D. URSMER BERLIÈRE.

Digitized by Google

EXORDE ET CONCLUSION DU TRAITÉ DE JEAN L'HOMME DE DIEU.

Le traité de Jean *Homo Dei*, premier abbé de Fruttuaria, sur la formation morale des jeunes religieux mériterait d'être réédité entièrement, et de prendre place dans une bibliothèque où l'on voudrait réunir les meilleurs ouvrages spirituels du moyen âge [1]. Écrit en la première moitié du XIe siècle par un disciple avoué du puissant réformateur que fut le B^x Guillaume de Saint-Bénigne [2], il nous fait pénétrer les sentiments intimes de ces ascètes qui s'employèrent à propager les idées et les méthodes de Cluny touchant l'état monastique. Le texte accrédité par Mabillon, que nous lisons parmi les œuvres attribuées à saint Bernard [3], ne diffère pas considérablement du texte imprimé à Brescia et à Venise en 1495 [4]. Ayant eu l'occasion d'énumérer les principaux manuscrits qui subsistent [5], j'ai pensé qu'il serait profitable de collationner partiellement les plus anciens, soit afin d'éprouver la valeur de l'édition reçue, soit même (est-ce trop d'ambition ?) pour préparer les voies à une édition définitive.

---

1. Voir l'appréciation du P. de GUIBERT, *Revue d'Ascétique et de Mystique*, avril 1925, p. 195 sq.

2. Voir dans la *Revue Mabillon*, 1925, p. 3-27 : *Jean l'Homme de Dieu auteur d'un traité attribué à S. Bernard;* cité plus loin : *RM*. Il y aurait des fautes d'impression à corriger : p. 4, l. 15 lire *huitième;* p. 19, avant-dernière l., effacer *en;* p. 24, l. 6 en bas, lire : *Les exemplaires du* XIIe siècle...

3. Dans MIGNE, P. L., CLXXXIV, c. 559-584 ; cf. *RM*, p. 19.

4. Sur la suite des éditions depuis le texte *princeps* (Modène 1491) jusqu'à Mabillon, cf. *RM*, p. 15 sqq. On verra plus loin le rapport exact des éditions de Modène et de Brescia-Venise, et de cette dernière avec le texte « reçu » ; la continuité est sensible d'un bout à l'autre et, somme toute, le travail des éditeurs modernes, c'est-à-dire d'Horstius et de Mabillon, se réduit à peu de chose, si l'on ne considère que la teneur du traité. Ce jugement peut être étendu sans injustice à la collection entière des œuvres de saint Bernard ; il vise particulièrement les apocryphes. L'étude de la Lettre aux Frères du Mont-Dieu et de l'opuscule intitulé *Scala claustralium* m'a convaincu de même de l'insuffisance des dernières éditions, qui ne sont guère qu'une faible révision des premières.

5. J'en ai compté trente, avec celui de Copenhague ; cf. *RM*, p. 21-24. Depuis lors, j'en ai noté un autre à Stuttgart : *H. B. VII. 53*, XVe siècle, de Weingarten, avec le titre ordinaire des manuscrits germaniques : *Bernardi de moribus adolescentum*.

Digitized by Google

Le choix des morceaux était indiqué d'avance. L'exorde, qui présente nettement le sujet et les intentions de l'auteur, coïncide à peu près avec le précieux fragment de Talloires publié par Martène [1], grâce auquel l'identité de l'Homme de Dieu peut s'établir [2]. Le fragment est donc ici un témoin de premier ordre, et il y a grand intérêt à le rapprocher des exemplaires complets. La conclusion, bien marquée et plus brève (telle que nous la lisons), n'est pas seulement symétrique à l'exorde ; je crois avoir montré, précédemment, que les éditions nous l'offrent tronquée, conformément, d'ailleurs, à la masse des manuscrits [3] ; on pouvait espérer, cependant, que les plus anciens nous eussent conservé la rédaction primitive. C'était un devoir impérieux de tenter cette chance. J'ai constaté, malheureusement, que toute la tradition était uniforme à cet égard, si ce n'est au sujet des deux mots qui annonçaient la prière perdue et, manquant ainsi de sens, furent de bonne heure supprimés. Nous voilà du moins renseignés ; à moins d'un hasard, fort invraisemblable désormais, il faudra se contenter d'un texte amoindri. J'ai rapporté seulement d'un manuscrit de Bruxelles une prière qui est évidemment apocryphe. En revanche, cette recherche infructueuse m'a donné l'idée d'une hypothèse qui, peut-être, mérite d'être retenue.

On connaît déjà les manuscrits qui devaient être examinés en premier lieu [4] : celui du Mont-Saint-Michel, qui remonte bien au XIe siècle, et les trois manuscrits parisiens du XIIe (Saint-Martin-des-Champs, Saint-Victor, Notre-Dame-du-Val), où l'on ne rencontre pas encore l'attribution du traité à saint Bernard. Ils donnent ensemble un texte que l'on peut dire satisfaisant, si on l'oppose aux nombreuses déformations des exemplaires plus récents et des éditions, — et certain, tant que ces témoins sont d'accord ; ce qui est le cas ordinaire. Encore doit-on ne pas trop généraliser en vue de l'édition future, et distinguer les coups de sonde ici donnés de ce que fournirait une collation plus étendue ; puis, reconnaître franchement que les fautes apparaissent de toutes parts dès ce premier stade de la tradition. Le travail complet ne serait donc pas tout simple et demanderait une grande

1. *Thesaurus Anecdotorum*, I, 1717, col. 163 sq.

2. Voir *RM*, p. 3-5, et p. 25 n. 2 (sur la relation possible avec l'original de Fruttuaria).

3. *Ib.*, p. 16 sq. ; je ne reviendrai point ici sur les « sentences » bernardines qui distinguent l'édition *princeps* ou la tradition italienne représentée par le manuscrit Burney.

4. *Ib.*, p. 24 ; noter ce qui est dit de l'origine possible du manuscrit du Mont, ce monastère étant entré dans la réforme de Saint-Bénigne.

Digitized by Google

circonspection. Je me borne à définir les positions observées.

Pour l'exorde, grâce au concours du fragment de Talloires, qui est loin, pourtant, d'être irréprochable [1], on est presque sûr de retrouver la forme de l'archétype. En cas de doute, il est préférable, semble-t-il, de suivre Talloires et ses adhérents [2] ; ceci oblige d'admettre, en toute hypothèse, une déviation très ancienne, qui se manifeste encore dans nos manuscrits.

Le morceau final a une base moins ferme, matériellement. Le manuscrit de Saint-Victor, qui serait fort utile, fait défaut [3]. D'autre part, ceux de Saint-Martin et du Val, étroitement liés, représentent la même recension [4] ; leur accord, qui est à peu près constant, ne vaut donc qu'une seule voix.

Pour augmenter un peu cette documentation et montrer aussi le développement des variantes, j'ai fait intervenir le manuscrit de Bruxelles du XIIIe siècle et un manuscrit italien du XVe, conservé à Londres ; en outre, le texte *vulgatus* et ce qu'on peut appeler les deux formes du texte *princeps*. On pourra mesurer ainsi le chemin parcouru depuis le XIe siècle et s'orienter à travers le dédale des éditions.

Le texte de Bruxelles, chargé de fautes, est typique de la tradition bernardine, en dépit de ses particularités. Celle-ci, d'ailleurs, trouve déjà plusieurs de ses caractères dans le texte de Saint-Victor ; on tient donc son point d'insertion. L'exemplaire de Londres sert à fonder l'édition de 1491. Cette édition est réelle-

---

1. Il n'est pas improbable que le texte transcrit par Martène ou pour lui (s'il a été transcrit fidèlement) ait été revisé tardivement ; mais ceci n'explique pas toutes les bévues.

2. Cas du dualisme : TV etc. *versus* AM.

3. Le texte du traité finit en plein de développement vers le milieu du § 25 (*P. L.*, c. 576 c 14) ; cf. *RM*, p. 23, n° 20. La disparition de la seconde partie est masquée assez habilement par le morceau suivant, dont j'ignore autrement la provenance : « Multa itaque necessaria et utilia huic libello inserere potuissem, nisi fastidium lectoris animo parerent. Sed quia sermoni huic finem imponere decreuimus, sciendum nobis est, dum uite huius munere fruimur, contra aereas potestates et spiritualia nequitiae pugnare debemus. Vnde, quia non est uirium nostrarum in huius modi lucta sufficere, orandum nobis et uigilandum summo opere est, ut nobis diuinum in omnibus presentis uite laboribus mereamur adesse auxilium ».

4. Le contexte est identique : avant le traité, des ouvrages de saint Ambroise : *De patriarchis*, *De paenitentia* et quatre lettres ; après, plusieurs morceaux anonymes et des extraits des *Moralia*. Le texte de la Mazarine est mal décrit dans le Catalogue officiel, qui ne distingue pas les morceaux suivants : *Credendum est de infelici libidine... cuius misericordia plena est terra amen* (fol. 76^v-77^r) ; *Cotidie eucharistiae communionem nec laudo nec uitupero... Sed de illo dico quem mortalia peccata non aggrauant* (fol. 77^r) ; on les a de même dans B. N. 17354, fol. 157^v-160.

Digitized by Google

ment si imparfaite qu'on aurait volontiers imputé à la maladresse de l'imprimeur ses traits les plus étranges ; en fait, elle est contrôlée presque partout par le manuscrit. Le texte de Modène a désormais une valeur nette. Celui de Brescia, qui fait suite [1], se présente comme une révision attentive, vraisemblablement d'après un assez bon manuscrit de la même famille. L'édition finale du XVIIe siècle est une simple mise au point, plutôt médiocre, de l'édition de 1495 ; çà et là, des manuscrits ont dû être consultés, notamment un manuscrit semblable à celui de Saint-Victor, non sans donner occasion à des variantes trompeuses ; mais l'on reste bien, pour l'ensemble, dans la perspective italienne de la fin du XVe siècle.

De là, les références suivantes, qui expliquent l'appareil des notes critiques :

A : Avranches 58 (Mont-Saint-Michel), XIe siècle, fol. 83^v-101^r ;
B : édition de Mabillon (1690), d'après Migne [2] ;
G : Bruxelles 19387 (acquis à Gand), XIIIe siècle, fol. 35^r-54^r ;
L : Musée Britannique, Burney 299, XVe siècle, fol. 1^r-28^v ;
M : Bibliothèque Nationale 17354 (Saint-Martin), XIIe siècle, fol. 141^r-157^v ;
N : Mazarine 568 (Notre-Dame-du-Val), XIIe siècle, fol. 60^v-76^v [3] ;
P^1 : édition de Modène (1491) [4] ;
P^2 : édition de Brescia-Venise (1495) ;
T : fragment de Talloires, d'après Martène (1717) [5] ;
V : Bibliothèque Nationale 14984 (Saint-Victor), XIIe siècle, fol. 1^r-15^v.

Pour l'orthographe j'ai dû adopter un moyen terme, faute de pouvoir accorder les manuscrits dans le détail ; tant qu'il s'agit de la forme des mots, je m'en tiens à la rédaction du Mont ; mais je ramène celle-ci habituellement aux usages classiques pour le vocalisme et quelques autres minuties verbales, au sujet desquelles l'accord n'était pas déjà fait au XIe siècle.

---

1. « Venise », qui est postérieure de quelques mois (17 octobre), est une réimpression fidèle de « Brescia » (18 mars). Mabillon lui-même ne les a connues que par l'intermédiaire de l'édition parisienne de 1508.
2. Voir ci-dessus la référence ; je négligerai les faits d'orthographe.
3. Je n'indiquerai N que dans la mesure où il diffère de M ; ce sont de simples retouches.
4. P signifie l'accord des deux textes P^1 P^2.
5. Voir ci-dessus la référence ; je noterai la plupart des faits d'orthographe.

Digitized by Google

Les anciens éditeurs ont laissé beaucoup à faire relativement aux allusions bibliques ; j'ai tâché d'indiquer le principal à cet égard. Il pourrait y avoir aussi quelques réminiscences de la Règle bénédictine, comme c'est un fait incontestable ailleurs ; mais, en l'un et l'autre morceau, ce qu'on aurait à noter concerne plutôt les idées que les termes et, par suite, reste douteux.

Voici dès maintenant la justification du titre adopté, de manière à décharger l'apparat. Il est rapporté d'après A. *Institutione*, qui est curieusement contredit par l. 4 *(instructione)* est trop fréquent dans le reste de la tradition (voir *RM*, p. 21 sq.) pour n'être pas, à mon avis, authentique ; son anomalie même le garantit ; je l'expliquerais donc par une seconde pensée de l'auteur (si l'on admet qu'il est de l'auteur : ce qui ne peut être prouvé et reste seulement probable ou possible) : il aura pensé finalement que *morum institutio* s'entendait mieux que l'expression employée dans l'exorde ; que si cette définition ne remontait pas à l'auteur lui-même, elle proviendrait du premier éditeur. — M fait lire dans la marge, de première main : *Tractatus de u. o. morumque instructione ;* ici, l'on pourrait donc regarder *morumque i.* comme une retouche du copiste pour conformer le titre à l'exorde ; la même rédaction devait être reproduite en pleine page ; elle a été grattée et remplacée, à la fin du XIIe siècle, par cette fausse rubrique : *Liber qui uocatur disciplinale Hugonis de Sancto Victore ;* le même faussaire a noté dans la marge, au-dessous de la note originale, pour le rubricateur : *Tractatus magistri Hugonis de Sancto Victore de u. o. et m. instructione.* — N, qui est un frère de M, n'a point de titre. — V donne : *Libellus de doctrina puerorum et correctione morum ;* ce qui est une approximation sans valeur traditionnelle. — G : *Incipit libellus sancti Bernardi abbatis de institutione morum et ordine uite.* Tel est en effet, à peu près, le titre commun de la tradition bernardine, fidèle, somme toute, à la rédaction originale. Et c'est aussi celui qu'on trouve dans B, fixé, comme je l'ai indiqué, depuis l'édition de 1491, dont L fournit le type : *(Incipit* P[1]) *tractatus (sancti Bernardi* LP[1] *abbatis Clarauallensis* P[1]*) de ordine uitae et morum institutione* BLP[1] ; *Diui B. abb. de o. u. et m. i. tractatus* P[2]. — Au sujet du titre propre à T, je me suis déjà suffisamment expliqué dans *RM*, p. 5 et 25 sq.; et pour les autres divergences de la tradition, voir *ib.*, p. 21 sqq.

LIBER DE VITAE ORDINE ET MORVM INSTITVTIONE

Hortatur quidem timidam mentis meae imperitiam quam saepe fraterna caritas ut de uitae ordine morumque instructione breuiter loqui debeam.
5 Sed quia tempus est ut, ipso qui inspirauit opitulante, opus aggrediar, exordium sumere necessarium duxi ab illa laudabili uirtute quae dicitur uerecundia ; quae cum sit omnibus aetatibus, personis, temporibus et locis apta, tamen adolescentes et iuueniles animos maxime decet. Tres uero uirtutes sunt quae pueris et adolescentibus magis congruunt : uere-
10 cundia, taciturnitas et obedientia. Non est autem dubium, si has studeant

---

3 *quam saepe* om. BLP *fraterna*] *trina* P[1] 4 *ordine* om. T *et morum* BP[2] *institutione* BLP *loq. breu.* M 5 *tempus*] *opus* LP[1] *opitulante*] *hoc* add. T 6 *nec. duxi ex. sum.* T 8 *apta* om. LP[1] *tam. adol.* om. G 9 *uero*] *enim* BP[2], om. G *sunt uirt.* G *et* om. BLP *uerec.*] *et* add. V 10 *et* om. N[1] *autem* om. GP[1] *has* om. P[1] *studuerint* BLP

Digitized by Google

habere, quin possint, Christo duce, ad culmen perfectionemque uirtutum ascendere.

Morum enim insignia et ornamenta uirtutum in illis proculdubio cernimus senibus qui, ab ipso tirocinio primaeuae aetatis usque ad perfectum uirum [1] disciplinis caelestibus exercitati, per uiam domini fortiter cucurrerunt [2]; quorum scilicet sapientia tantum uiget et lucet quantum senectus ipsa aetate fit doctior, usu tritior, processu temporis prudentior. Haec autem ueterum studiorum dulcissimos fructus edit et alios reficit. Multi namque senes, diu uiuentes et nihil proficientes, quia nullas sibi in oportuno tempore diuitias congregarunt [3], inopes omnium uirtutum animos iuuenum reprobae uitae morbo inficiunt; sicut enim per senem uitiosum et fatuum [4], ita et per adolescentem inuerecundum et temerarium religio sancta destruitur. Post indoctos namque malosque praelatos in sancta ecclesia nulla pestis ad nocendum infirmis ualentior inuenitur. Denique talium hominum genus ista de quibus apostolus praedixit tempora [5], pro dolor, sine numero ferunt, quando omnia ferme quae bona sunt et sancta pessumdari confundique uidemus; et quoniam senes in melius mutari ab illa inolita uitiorum consuetudine difficillimum est, debemus adolescentibus manum porrigere, qui, si dare operam uolunt omni depulso tepore, possunt utique per gratiam Christi uitam corrigere, mores componere actusque suos in omnibus meliorare.

Iccirco diu est quod desideraui propter iuniorum salutem, eorum praecipue cum quibus uiuo, ex opusculis patrum pauca quaedam deflorando colligere, quae tenerae aetati eorum specialiter uideantur consulere.

Est enim mihi, fateor, tristitia magna et continuus dolor super caecitate cordis eorum [6], quia, cum didicerint in scola Christi qualiter debeant et uitia propulsare et sanctis uirtutibus insudare [7], heu, rebellionis spiritu armati, tam praecipiti impetu per abrupta uitiorum currunt ad mortem ut eos auriga praesidens nullo freno disciplinae ualeat cohibere. Deberent utique in domo dei ad cultum diuini honoris super omnem ornatum tamquam uasa aurea [8] refulgere [9]. Cur autem ab ipsis primis rudimentis infantiae educati sunt tanta cura tantoque labore, nisi ut, fortes in bello

1. Cf. Eph. iv, 13. 2. Cf. Ps. cxviii, 32. 3. Cf. Prov. xxxi, 29. 4. Cf. Eccli. xxv, 4. 5. Cf. I Tim. iii, 1. 6. Cf. Eph. iv, 18. 7. Cf. Greg. M. Hom. iv. in Ev. xiii, § 1. 8. Cf. II Tim. ii, 20. 9. Cf. Eccli. l, 7.

11 *que* om. G 12 *conscendere* M 13 *enim* om. G 14 *sensibus* T *tyroc.* MT *usque... cael.* om. V *ad* om. A *perfectiorem* G 15 *fortiter*]*feliciter* M 16 *sap.*] *iam* add. T 17 *sit. doct. et.* G *tricior* MV *tristior* A *tucior* G *certior* B *exercitatior* LP 18 *ed. fr.* G *et alios* add. L sec. m. *reficit* om. LP[1] 19 *diu*] *diuites* add. N[1] *in op. t.* om. LP; *opport.* T 20 *congregauerunt* LP (*et* add. P), *aggregauerunt* G *omni* P[2] *animos*] *etiam* add. LP 21 *iuniorum* T et add. *cum eis uiuentium* *reprobo* LP[1] *uite*] *sue* add. LP[1] *uit. sen.* LP[1] 22 *et* 2° om. BGLP 23 *post*] *per* M *namque* om. T *prael. malosq.* BLP *prel. et malos* G 25 *apost.* om. LP *praedixi* LP 26 *ferme* om. BLP 27 *et sancta* om. T *uidentur* V 29 *man. adol. p.* B *man. p. adol.* P[2] *se* G *quando* add. V *op. d. uol.* V *d. uol. op.* A(G)BLP *uelint* G *o.t.dep.* M 30 *topore* LP[1] *t(em)pore* P[2]GV *mores*] *que* add. AMP[2] 32 *idc.* T *sal. uiuorum* G 33 *deflorendo* A 34 *teneri*, GP[2] *eor. et.* G 35 *cecitatem* AM 36 *quia*] *qui* BP[2] *didicerunt* B *schola* P[1]T *et* om. GV 37 *heu* om. V *spir* om. LP[1] 38 *arrupta* AP[2] 39 *fraeno* T *disc.*] *misericordie* G 40 *hon.*] *timoris* G 41 *uas aureum* BLP *autem*] *qui* add. GLP *inf. rud.* G *inf. annis* P[2] *cunabulis inf.* LP[1] 42 *labore*] *indigent* add. GLP *in bello* om. LP[1]

Digitized by Google

facti [10], contra mundum et eius concupiscentiam [11], contra carnem et eius desideria [12], contra diabolum [13] et eius multiplicia temptamenta
45 uiriliter pugnent ? Sed, quod admirandum est et dolendum, plus eis quam ceteris grauis et austera uidetur disciplinae regula. Quare hoc, nisi quia saecularem magis diligunt uitam? Certe uel nullus uel rarus inter eos inuenitur qui libenter sequatur patris institutum et maiorum uitam diligat, aut quia laboriosus deterret actus, aut quia in lubrica aetate difficilior
50 est abstinentia, aut quia alacri adolescentiae uidetur uita obscurior; et ideo ad ea conuertuntur studia quae plausibiliora arbitrantur.

Praesentia quippe plures quam futura praeferunt. Sed meminisse debent quia non praesentibus, sed futuris militant. Vnde quo praestantior causa, eo debet esse cura attentior. Infelix qui legem uitae et disciplinae [14]
55 abicit et maiorum gubernari magisterio refugit. Iste uero non secundum deum [15], sed secundum se uiuit qui, si potuerit, est cum quibus uult, pergit quo uult, dormit quando et quamdiu uult, loquitur quae uult et ubi uult, manducat et bibit quando et quod uult et quantum uult, ridet ac iocatur inter quos uult et ubi et quando uult, postremo quicquid naribus suaue
60 est, quicquid tactui blandum, quicquid oculis delectabile, quicquid ceteris sensibus carnis suae iucundum exercet ac sequitur. Ille autem qui secundum deum uiuit non quod eum carnaliter delectat, sed quod spiritualiter aedificat facit, et quicquid cupit aut agit non uult ex sua, sed ex dei uoluntate maiorumque suorum iussione procedere.

65 Nemo tamen positus uel in adolescentiae uel intemperantiae lubrico de sui conuersione desperet. Oleaster enim oliuae insertus [16], amissa amaritudine, efficitur fructuosus. Si ergo agricultura conuertit stirpium qualitatem, nonne studia doctrinae et disciplinae assiduitas mitigare possunt quaslibet aegritudines passionum ? Sed ne puerilis uita uariis
70 lapsibus uitietur, oportet teneros annos praefatis diligenter mancipari uirtutibus, quatinus bona consuetudo cum aetate adcrescat simul.

---

10. Cf. Hebr. xi, 34. 11. Cf. I Ioa. ii, 17. 12. Cf. Gal. v, 16, etc. 13. Cf. Eph. vi, ii, etc. 14. Cf. Eccli. xlv, 6. 15. Cf. Eph. iv, 24, etc. 16. Cf. Rom. xi, 17.

---

43 *contra... conc.* om. T ; *concupiscentias* BV 44 *mult.* om. G *tentam.* T 45 *quid* P¹ *pugnentur* G *ammir.* T 47 *saec.*] *singularem* G *uit. m. dil.* V *rarus uel ullus* G 48 *seq. patris*] *seq. antiquorum patrum* B *antiquorum patrum seq.* V *instituta* BV 49 *aut*] *ac* G *quia*] *ordo* add. M *laboriosus*] *labor* G *labor eos* LP¹ *labor eum* LP¹ *terret* BLP *actus* om. BGLMP 50 *aut*] *ac* G 51 *plausib.*] *plus sibi letiora* LP ; *sunt et* add. G 52 *plus* LP ; *diligunt* add. G *praef.*] *prospiciunt* LP *sed... militant* (53) om. T 53 *militamus* BP² 54 *eo*] *et* G *cura esse* LP² *circa esse* P¹ *adtent.* T *et*] *tenet* T 55 *uero* om. G 56 *poterit* BGP *est*] *esse* V 57 *quo uult*] *et quantum uult* add. GLP¹ *dormit... ubi uult* (57) om. ABGLP *quando*] *uult* add. M sol. (non N) *ubi uult*] *et* add. M 58 *manducat... quod uult* om. BP² *quando*] *uult* add. G *quando... quantum uult* om. V *ac*] *et* BP²VT *accipiet* N¹ 59 *uult* 1° om. BGLP *sua. nar.* LP¹ *nar.*] *fratribus* B 60 *tactu* V *q. oc. del.* om. LPV 61 *car. s. sens.* V *suae*] *seu* G *exc(er)tetur* G *autem*] *uero* ABGLP 62 *carn. del. eum* G *quod* 2°] *eum* add. LP¹ 63 *sua*] *uoluntate* add. N¹ *dei*] *maiorum* add. N¹ 65 *uel* 1° om. BLPV 66 *conuersatione* ALP 67 *stipium* V 68 *studia* om. P² 69 *posset* T *aegritudinis passiones* ABP *puerulis* A 70 *uitietur*] *perdatur* T *annos*] *animos* BMG *sensus* LP *praef.* om. LP *uirt. manc.* V *mancipare* BLP 71 *quatenus* T *crescat* P² *simul accrescat* BGV ; hic finit T

Digitized by Google

Vt igitur clarius patescat quanta et qualis sit uirtus uerecundia, patris Ambrosii magna ex parte ponamus sensus et uerba, ne, si me forte parui penderint stultum homuntionem, magnum Ambrosium, immo in Ambrosio Christum deum non audeant spernere.

* * *

Quapropter non pigeat te, bone frater, quantum potes, sanctis actibus insistere, ut laboris tui fructus quandoque possis recipere. Hoc solum attende quod monachus factus es ; et ideo ea age quae monachi sunt. Inter eos cum quibus uiuis sectare meliores. In omni gradu et ordine optimis permixta sunt pessima. Animosos et pertinaces senes, quos uides habundare in istis periculosis temporibus [1], noli imitari. Mores uitamque eorum fuge, ne tibi sint in laqueum et in ruinam [2]. O quam multos senes et iudices Israel, turpiter uiam suam neglegentes, rex Babilonis in terra captiuitatis [3] et confusionis possidet ; et quam multi iuuenes spiritu feruentes, domino seruientes [4], uim faciunt caelo totisque uiribus sibi diripiunt illud [5]. Vtinam talium praeconia iuuenum nostri imitarentur senes, ut annosa redderet senecta quod tenera sponte fert adolescentia. Si tu uis proficere, non respicias quid mali faciant alii, sed quid boni ipse facere debeas. Nonne cernis negociatores et milites multa sustinere pericula, ut ad incertos honores [6] et perituras diuitias perueniant ? Isti quippe seruant cum animae discrimine quae cum pluribus tribulationibus inuenerunt. Quid tibi, dic rogo, faciendum est, qui, uenditis omnibus, preciosam quaeris margaritam et emptum habes agrum ubi thesaurus latet [7], quem fur auferre non potest ? [8] Necesse est tibi omnes insidias sollicite praecauere, ne, si ruinam passus fueris, pro gloria habeas ignominiam [9]. Quamuis sis in tuto, noli esse securus. Frequenter in media tranquillitate uitiorum sirtibus incauti et desides obruuntur. Quanta, pro dolor, animantia nutrit huius saculi desertum, quae neglegentes monachos diris morsibus depascuntur.

Et, quoniam credo plus te posse proficere oratione quam ista nostra exortacione, addam et formulam orandi, ut legendo et orando esurienti

1. Cf. II Tim. iii, 1. 2. Cf. Is. viii, 14. 3. Cf. IV Reg. xxiv, 15. 4. Cf. Rom. xii, 11. 5. Cf. Lc. xvi, 16. 6. Cf. I Cor. ix, 26. 7. Cf. Mt. xiii, 44, 46. 8. Cf. Lc. xii, 33. 9. Cf. I Mac. i, 42.

72 *igitur*] *ergo* G *pateat* LP¹ *sit et qual.* LP¹ *uirtus sit* BP² *uerecundie* LP¹ *patris*] *prius* GLP¹ 73 *forte si me* LP¹ *si forte me* BGP² 74 *hominem* G 75 *deum* om. BLPV *audeat* G

1 *te pig.* LP¹ *act. sanc.* BLP *act. bonis* G 2 *h(ae)c* G 5 *permista* B *sen. et part.* BGLP 6 *peric. in istis* N¹ *in his (hiis* G) *abund.* BGLP *eorum uit.* G ; *illorum* BP² 7 *in* 2° om. BGLP *sen. et* om. LP 8 *uitam* BGLMP *terram* LP 9 *captiuitas* N¹ *spiritui* B 10 *sibi* om. G 12 *fert spon.* BLP 13 *faciunt* GP¹ 15 *peru. hon. et perit. d.* G *ista* P¹ 16 *discr. an.* G *inueniunt* BLP 17 *quid*] *ergo* add. B *dic* om. G 18 *quaeris* om. G 19 *potest*] *ualet* M *o. i. praec. soll.* BLP *cauere o. i. soll.* G *ins.*] *diaboli* add. M 22 *uit.*] *in* add. G 23 *h. s.* om. G *mon. negl.* G ; *neglegenter* M *duris* BLP 24 *depascunt* BLM²P 25 *te posse plus* BLP *orationibus* M

Digitized by Google

animae duplicem tribuas refectionem et quod desideras apud deum facilius ualeas obtinere. Nimio enim coactus desiderio quod de saluatione tua habeo, istud supra uires meas assumpsi negotium, ut uinculis uerborum
30 meorum ad instructionem tuam patrum sententias colligarem. Haec tu meditare [10] ; haec in tabulis cordis [11] tui scribe. Et, ut scias uiam per quam incedere debeas et ut perficere possis opere quod discis lectione, clama ad deum, sine quo nihil boni agitur. Clama, precor, clamore magno in toto corde tuo, et flebilis supplexque tu ora hoc modo.

***

En guise de « formule », le manuscrit de Bruxelles donne une prière à la Vierge (*fol.* 54ᵛ-55ʳ). Je la publie à titre de curiosité, puisqu'aussi bien les recueils de *Preces* médiévales que j'ai eu l'occasion d'analyser ne la comprennent pas ; le style, au surplus, n'en est pas mauvais [1].

O beata Maria et benedicta uirgo, inuentrix gracie, genitrix uite, mater salutis, per te accessum habeamus ad filium tuum dominum Iesum, ut per te nos suscipiat, qui per te datus est nobis.

Excuset apud ipsum integritas tua culpam corruptionis nostre, et humilitas deo grata nostre ueniam impetret uanitati.

Copiosa tua caritas nostrorum cooperiat multitudinem peccatorum, et fecunditas gloriosa fecunditatem nobis conferat meritorum.

Domina nostra, mediatrix nostra, aduocata nostra, tuo filio nos commenda, tuo nos filio reputa. Fac, o benedicta, per graciam quam inuenisti, per prerogatiuam quam meruisti, per misericordiam quam peperisti, ut qui, te mediante, fieri dignatus est particeps infirmitatis et miserie nostre, te quoque intercedente, participes nos faciat glorie et beatitudinis sue : Iesus Christus dominus noster filius ⟨tuus⟩ qui est super omnia deus benedictus in secula seculorum amen.

Il ne peut être sans doute question d'une prière à la Vierge, au terme du traité ; sinon, l'auteur nous aurait informés de son dessein. C'est un appel à Dieu qu'il propose à son disciple, appel suppliant, gémissant et venu du cœur. Il laisse entendre aussi que cette prière aura un tour assez large ; mais encore ne

10. Cf. I Tim. iv, 15. 11. Cf. II Cor. iii, 3.

27 *et*] *ut* G 28 *salute* BLP 29 *habes* P¹ *sumpsi* G 30 *tuam*] *te salubriter constringerem quo de diuersis* add. G *sententiis* G et add. *studiose colligerem* BLP *collegeram* G 31 *per quam uiam* BLP 32 *clama* om. GM *ad deum... agitur* (33) om. G 33 *ag. boni* M 34 *flebilis*] *flexus* G *que* om. G *tu* om. GM *hoc modo* om. BM

1. Bruxelles 19387. ; les second et troisième paragraphes sont distingués par le copiste lui-même au moyen d'un signe.

Digitized by Google

pouvait-elle être très longue, puisqu'elle complétait seulement la fin du traité, comme pour résumer celui-ci. Par quel accident ce texte a-t-il été détaché, de manière à disparaître de son contexte dès le XIe siècle, c'est ce que nous n'avons plus aucun moyen d'expliquer. Mais il serait assez étonnant qu'on ne l'ait pas connu ni conservé dans les milieux dévots de l'observance du B^x Guillaume.

Or il existe une prière de cette espèce qui répondrait assez bien aux conditions du problème. Elle a fini par trouver place dans le grand recueil des *Méditations* attribuées à saint Augustin, dont elle forme maintenant l'avant-dernier ou XLme chapitre [1]. Elle est étrangère, comme les deux chapitres qui l'encadrent (XXXIX et XLI), à la tradition de cet intéressant recueil, dont je compte expliquer prochainement la genèse. Mais à la différence des morceaux voisins, qui sont empruntés à saint Anselme, celui-ci est original [2], et l'on rejoint sa trace plus avant.

On le rencontre isolé, assez souvent, du XIIe au XVe siècle. Dans les premières éditions des *Méditations* [3], il a pour titre-rubrique : *Oratio utilis et dirigitur ad patrem* [4]. La plus ancienne copie que j'en connaisse actuellement est un autre manuscrit de Bruxelles qui remonte au XIIe siècle et provient de Saint-Martin de Tournai [5]. Il y précède un groupe de prières authentiques de saint Anselme et s'appelle dans ce contexte : *Oratio pro se et pro omni aecclesia dei.* La rédaction est notablement plus brève que le texte imprimé. Voici le début et la fin, qui permettront d'apprécier la différence :

---

1. *P. L.*, t. XL, c. 938-940. Cette division remonte à l'édition de Sommalius (Douai, 1608) ; précédemment. on a 40 chapitres en tout.

2. Il est vrai seulement que l'auteur a repris plusieurs passages des *Preces* carolingiennes qui portaient les noms fameux de saint Jérôme, saint Augustin, saint Grégoire. Les références des Mauristes n'ont pas d'autre sens. D'ailleurs, Alcuin lui-même doit être mis hors de cause ; le prétendu « *Officia per ferias* » (*P. L.*, CI, 509 sqq.) est un trompe-l'œil qui devrait être dénoncé depuis longtemps. Le début de la prière dépend directement d'une « *Oratio sancti Gregorii* » fort connue (*ib.*, 589 sq.) ; ce que les Mauristes ont omis de faire remarquer. Que l'auteur ait puisé à ces sources, qui étaient encore courantes au XIe siècle, rien de plus naturel. Et si cet auteur est l'Homme de Dieu, celui-ci restait fidèle à ses principes, en démarquant « les Pères ».

3. La plus ancienne, due à « Masellus Beneventanus », est rapportée à Milan (Ant. Zarotus), vers 1475 ; j'ai pu la consulter. La suivante est celle de Venise 1483. Sommalius semble dépendre de l'édition de Venise 1512 ou d'un type analogue.

4. Les deux premiers mots ont seuls subsisté dans la recension de Sommalius, à qui nous devons le texte reçu.

5. Bruxelles, II. *1002*, fol. 140^r.

Digitized by Google

Domine deus omnipotens, qui es trinus et unus, qui es semper in omnibus et eras ante omnia et eris per omnia deus benedictus in secula, commendo animam meam in manus potentiae tuae, ut custodias eam diebus ac noctibus, horis atque momentis. Exaudi me domine per orationes patriarcharum...

...Necnon et illud magnopere supplico ut, cum dies mortis meae aduenerit, tu ipse qui es iustus iudex contra accusatorem stas meus defensor qui es benedictus in saecula saeculorum.

Toutefois, je ne donne pas pour certain que le texte bref soit le plus ancien. Quoi qu'il en soit, cette « formule » qui se tient dans la tradition des *Preces* carolingiennes [1], paraît appartenir au même temps, approximativement, que le traité de l'Homme de Dieu et lui donnerait sa juste conclusion. Ce n'est qu'une simple conjecture, et j'ai garde de la proposer comme vérité, pour si peu que ce soit ; mais elle nous rendrait un double service : expliquer les derniers mots de l'abbé de Fruttuaria ; donner un emploi à cette prière en déshérence, qui, comme plusieurs autres de ce genre, intriguent maintenant l'historien.

ANDRÉ WILMART.

---

1. Une formule de même espèce est celle qui figure en premier lieu dans la série moderne des « *Orationes* » de saint Anselme : *Adesto sancta trinitas... (P. L.*, CLVIII, c. 855-858). Elle est déjà comprise en effet dans le grand recueil anselmien du XIVe siècle, dont un exemplaire fut employé par Th. Raynaud. On ne l'atteint pas ailleurs, à ma connaissance ; elle est donc sûrement fourvoyée, et doit avoir une origine analogue à celle de la prière *Domine deus omnipotens qui es trinus...* ; mais elle s'accorderait moins bien, au total, avec les préoccupations de l'Homme de Dieu.

Digitized by Google

LE CAS DU PAPE ZÉPHYRIN.

On a diversément interprété le passage de son Elenchos[1] où saint Hippolyte accuse le pape Zéphyrin d'avoir, sur l'instigation de Calliste, adhéré au modalisme patripassien et professé publiquement cette hérésie. Les juges bienveillants font observer que les propos prêtés au pape sont susceptibles d'un sens orthodoxe et n'expriment, au fond, que la foi traditionnelle[2]. Pour d'autres, le modalisme de la déclaration est évident, voire extrême[3].

Les textes utiles ayant été publiés et les arguments en faveur de chaque thèse longuement développés, reprendre le problème sur les bases connues serait assez superflu. Mais la critique textuelle des documents eux-mêmes n'a jamais été pratiquée avec soin. Or, si je ne me trompe, elle fournit des éléments de fait assez importants pour renouveler la question et aider à la résoudre. C'est donc faire œuvre opportune que de dégager ces données nouvelles et d'en montrer les conséquences.

***

Il faut partir de la notice d'Hippolyte sur l'hérésie de Noet. Elle se trouve dans le long fragment, publié à tort comme une Ὁμιλία Ἱππολύτου εἰς τὴν αἵρεσιν Νοήτου τινός d'après un ms vatican du XIIIe siècle[4], en réalité section finale d'un ouvrage plus considérable. Appelons-le l'Antinoet. L'Antinoet a été exploité assez servilement par saint Épiphane, pour son Panarion[5]. Ses premiers chapitres sur l'hérésie noétienne (haer. 57) sont une transcription presque verbale du traité d'Hippolyte. Nous avons ainsi pour

1. L'*Elenchos* a longtemps été connu sous le nom de *Philosophoumena*. L'édition citée ici est celle de P. WENDLAND dans le *Corpus* de Berlin, Bd. 26 (1916).

2. Voyez : J. DÖLLINGER, *Hippolytus und Kallistus*, Ratisbonne, 1853 ; (Anonyme) *Der Monarchianismus und die römische Kirche im 3e Jahrh.* dans *Katholik* 85 (1905) II, 198-201 ; L. DUCHESNE. *Histoire ancienne de l'Église*, I, p. 312.

3. Ainsi, tout récemment encore, A. VON HARNACK, dans une communication à l'académie de Berlin. Voir les *Sitzungsberichte* de 1923, p. 51-57.

4. On trouvera ce fragment dans Migne P. G. 10 c. 803-830. Achelis a vérifié le ms vatican (Vat. lat. 1431) et deux autres du XVIe siècle environ (ap. HARNACK. *Geschichte der altchristl. Liter.* I, 623 où aucune variante n'est signalée).

5. L'édition citée est celle du *Corpus* de Berlin (Bd. 31) due à K. HOLL.

Digitized by Google

certains passages deux textes parallèles. A priori, la dérivation du Panarion offre moins de garantie que le texte direct — ainsi s'explique qu'on se soit abstenu jusqu'ici d'un examen comparatif sérieux. Cependant le ms vatican de l'Antinoet étant trop tardif pour inspirer parfaite confiance, un contrôle ne peut qu'être utile. On va voir qu'il est singulièrement révélateur.

Ce fut à Smyrne que Noet prêcha le modalisme. Il n'avait pas encore de disciple que déjà le collège presbytéral s'inquiétait et le faisait comparaître, mais il réussit à se disculper. Ayant repris sa prédication et fait quelques adeptes, il se mit à dogmatiser avec audace. Sa doctrine se répandait maintenant rapidement. Les presbytres, voulant en finir, le mandèrent une seconde fois.

Voici le récit de l'entrevue et de ses suites, tel qu'on le lit dans l'Antinoet et dans Épiphane.

ANTINOET (I, c. 803)

Ὃν πάλιν προσκαλεσάμενοι οἱ μακάριοι πρεσβύτεροι ἤλεγξαν. Ὁ δὲ ἀνθίστατο λέγων· « Τί οὖν κακὸν ποιῶ δοξάζων τὸν Χριστόν ; » Πρὸς ὃν ἀνταποκρίνονται οἱ πρεσβύτεροι· « Καὶ ἡμεῖς ἕνα θεὸν οἴδαμεν ἀληθῶς, οἴδαμεν Χριστόν, οἴδαμεν τὸν Υἱὸν παθόντα καθὼς ἔπαθεν, ἀποθανόντα καθὼς ἀπέθανεν, καὶ ἀναστάντα τῇ τρίτῃ ἡμέρᾳ, καὶ ὄντα ἐν δεξιᾷ τοῦ Πατρὸς καὶ ἐρχόμενον κρῖναι ζῶντας καὶ νεκρούς. Καὶ ταῦτα λέγομεν ἃ ἐμάθομεν ». Τότε τοῦτον ἐλέγξαντες ἐξέωσαν τῆς ἐκκλησίας.

ÉPIPHANE (I, 7-12 : p. 344)

Πάλιν δ' αὖ οἱ αὐτοὶ πρεσβύτεροι προσκαλεσάμενοι αὐτὸν... ἠρώτων... Ὁ δὲ... ἀντέλεγε φάσκων ὅτι « τί γὰρ κακὸν πεποίηκα ὅτι ἕνα θεὸν δοξάζω ; ἕνα θεὸν ἐπίσταμαι καὶ οὐκ ἄλλον πλὴν αὐτοῦ γεννηθέντα πεπονθότα ἀποθανόντα. » Ὡς οὖν ἐν τούτοις ἔμενεν ἐξέωσαν αὐτὸν τῆς ἐκκλησίας... [Ἐτελεύτα δὲ αὐτὸς ἔναγκος ἅμα τῷ ἰδίῳ ἀδελφῷ, οὐχ ὡς Μωυσῆς ἐν δόξῃ οὐδὲ ὁ αὐτοῦ ἀδελφὸς ὡς Ἀαρὼν ἐν τιμῇ ἐτάφη. Ἐρρίφησαν γὰρ ὡς παραβάται καὶ οὐδεὶς αὐτοὺς τῶν θεοσεβῶν περιέστειλε. Μετὰ τοῦτο οἱ ὑπ' αὐτοῦ τὸν νοῦν φθαρέντες ἐκράτυναν τουτὶ τὸ δόγμα, τούτοις τοῖς ῥητοῖς ὑπαχθέντες οἷς καὶ ὁ αὐτῶν κακοδιδάσκαλος ἐξ ἀρχῆς. Ὅτε γὰρ ἐρωτώμενος ἀπὸ τοῦ πρεσβυτερίου ἔφη ἕνα θεὸν δοξάζειν, ἤκουε παρ' αὐτῶν φιλαλήθως ὅτι] ἕνα θεὸν δοξάζομεν καὶ αὐτοί, ἀλλ' ὡς οἴδαμεν δικαίως δοξάζειν.

Digitized by Google

καὶ ἕνα Χριστὸν ἔχομεν, ἀλλ' ὡς οἴδαμεν ἕνα Χριστόν, υἱὸν θεοῦ, παθόντα καθὼς ἔπαθεν, ἀποθανόντα καθὼς ἀπέθανεν, ἀναστάντα, ἀνελθόντα εἰς τὸν οὐρανόν, ὄντα ἐν δεξιᾷ τοῦ πατρός, ἐρχόμενον κρῖναι ζῶντας καὶ νεκρούς. Ταῦτα λέγομεν μεμαθηκότες ἀπὸ τῶν θείων γραφῶν, ἃ καὶ ἐπιστάμεθα.

La comparaison des deux documents suggère les remarques suivantes :

1. La rédaction d'Épiphane se distingue par une interpolation évidente : la phrase ironique sur le triste sort de Noet et de son frère[1] a disloqué la scène de la comparution devant les presbytres dont la riposte, rejetée en queue, se trouve assez maladroitement soudée à ce qui précède. La source utilisée ici par Épiphane paraît être un autre ouvrage d'Hippolyte, (peut-être le Syntagma) car plusieurs marques de son style s'y retrouvent[2] : ἐρρίφησαν ὡς παραβάται cf. κατηνορεῖσθαι ὡς παραβάντα... (*Elenchos* IX, 12, 16) ; — τὸν νοῦν dans le sens de *doctrine*, cf. *Elenchos* V, 9, 7 ; IX, 10, 2 ; *Antinoet* IX ; — ἐκράτυναν τουτὶ τὸ δόγμα, cf. ταύτην τὴν αἵρεσιν ἐκράτυνε Κάλλιστος (*Elenchos* IX, 11, 1) ; — κακοδιδάσκαλος, cf. κακοδιδασκαλίαν (*Elenchos* IX, 8, 1).

2. Par contre, la rédaction de l'Antinoet, ordinairement limpide, est obscure sur deux points. Noet n'explique pas aux presbytres comment son système δόξαζει τὸν Χριστόν, et l'on ne comprend pas pourquoi ceux-ci peuvent répliquer : « *nous aussi*, καὶ ἡμεῖς, nous reconnaissons un seul Dieu, ἕνα θεὸν οἴδαμεν », puisque Noet n'a parlé ni de reconnaître quelque chose, ni de l'unité divine.

3. Tout s'éclaire si l'on adopte la rédaction d'Épiphane. On comprend, en effet, que Noet ait établi sa défense sur le terrain de l'εἷς θεός en disant non pas Χριστὸν mais ἕνα θεὸν δοξάζω : là était sa seule vraie force. Et s'il a dit : « je reconnais un seul Dieu, et celui-là même qui est né, a souffert et est mort »; on conçoit l'émotion des presbytres ; alors seulement leur cri : καὶ ἡμεῖς, inintelligible autrement, devient vivant et chaque article de leur protestation répond à chacune des affirmations de Noet :

Noet	*les presbytres* (καὶ ἡμεῖς)
ἕνα θεὸν	ἕνα θεὸν
ἐπίσταμαι	οἴδαμεν,
(Χριστὸν) [?]	οἴδαμεν Χριστόν,

1. Mise entre crochets dans notre texte.
2. Les parallèles sont choisis à dessein dans le contexte immédiat de l'*Elenchos*.

Digitized by Google

καὶ οὐκ ἄλλον πλὴν αὐτοῦ,
γεννηθέντα οἴδαμεν τὸν Υἱὸν [1]
πεπονθότα, παθόντα καθὼς ἔπαθεν,
ἀποθανόντα ἀποθανόντα καθὼς ἀπέθανεν.

Le cadre de l'Antinoet exige donc absolument qu'on y restaure le texte d'Épiphane. C'est tellement clair qu'on se demande pourquoi l'on n'a pas depuis longtemps opéré cette restitution nécessaire.

4. Plusieurs considérations renforcent l'argument en excluant l'hypothèse d'une harmonisation due à Épiphane.

a) La série des raisons scripturaires invoquées par Noet et ses partisans est longuement réfutée dans l'Antinoet (ch. II et suivants). Or, toutes tendent à démontrer *l'unité divine*. « Οὕτω, dit Hippolyte [2], φάσκουσιν συνιστᾷν ἕνα θεόν ». C'était donc bien δοξάζω ἕνα θεόν et non δοξάζω τὸν Χριστόν qu'avait allégué Noet pour sa défense.

b) La déclaration de Noet et la réplique des presbytres se font suite dans l'Antinoet. Épiphane les a inutilement séparées par sa longue interpolation. Sans doute n'apercevait-il pas l'intérêt du rapprochement. Indice assez clair que le parallélisme des deux phrases n'est pas son œuvre, car il n'a pu tenter d'harmoniser ce qu'en même temps il s'appliquait si bien à démembrer.

c) Les mots mêmes de Noet dans Épiphane : γεννηθέντα, πεπονθότα, ἀποθανόντα se retrouvent, employés déjà par Hippolyte pour caractériser la doctrine de l'hérésiarque : [3] « Ἔφη τὸν Χριστὸν αὐτὸν εἶναι τὸν Πατέρα καὶ αὐτὸν τὸν Πατέρα γεγεννῆσθαι καὶ πεπονθέναι καὶ ἀποτεθνηκέναι. » Ce résumé reflète manifestement la déclaration aux presbytres, mais seulement suivant le texte du Panarion car celui qui nous est parvenu de l'Antinoet n'a rien de semblable.

d) Enfin — fait capital dont les conséquences seront développées plus bas — la formule d'Épiphane est presqu'identiquement *celle qu'Hippolyte, dans son Elenchos* [4], *reproche au pape Zéphyrin* :

---

1. Ce n'est pas sans hésitation que Υἱόν est mis en parallèle avec γεννηθέντα. Cela suppose que les presbytres ont entendu ce terme dans le sens de la génération éternelle. Il reste possible que l'insertion de Υἱόν soit simplement l'essentielle mise au point par laquelle les presbytres contredisent l'hérésie de Noet.

2. Antinoet, ch. II, c. 805

3. Antinoet, ch. I, c. 803.

4. IX, 11, 3 (Wendland, p. 246).

Digitized by Google

Noet (dans Épiphane)	*Zéphyrin* (dans Hippolyte)
Ἕνα θεὸν ἐπίσταμαι (Χριστὸν) [?] καὶ οὐκ ἄλλον πλὴν αὐτοῦ. γεννηθέντα, πεπονθότα, ἀποθανόντα	Ἐγὼ οἶδα ἕνα θεὸν Χριστὸν Ἰησοῦν καὶ πλὴν αὐτοῦ ἕτερον οὐδένα γεννητὸν καὶ παθητόν

Profession de foi de facture très individuelle — par l'idée maîtresse : identification de εἷς θεός avec le Christ-homme, — par la répétition de ἕνα sous forme négative insistante : οὐκ ἄλλον πλὴν αὐτοῦ — enfin par l'adjonction des participes si concrets empruntés au symbole : γεννηθέντα etc. Les trois traits sont dans Zéphyrin comme dans Noet, avec d'insignifiantes variantes [1].

L'hypothèse d'une coïncidence fortuite étant à écarter quand il s'agit d'une formule aussi réfléchie, aussi habilement équivoque, la rencontre des deux textes fournit la preuve matérielle que la phrase existait quelque cent-cinquante ans avant Épiphane, et telle qu'on la lit dans son Panarion. La rédaction transmise par notre ms de l'Antinoet est donc condamnée, à moins de supposer Épiphane combinant ici deux documents et empruntant précisément la formule de Noet à un autre ouvrage d'Hippolyte — mettons le Syntagma, d'où il a tiré l'interpolation signalée plus haut. — Hypothèse peu probable. Mais, fût-elle vraie, la déclaration conforme au texte d'Épiphane était attribuée dans ce document à Noet, et au moment de sa comparution : ainsi l'exigent le καὶ ἡμεῖς des presbytres et leur réplique, si exactement opposée à la phrase captieuse et hardie de l'hérétique.

De quelque côté donc qu'on se tourne, il ressort des faits que Noet aurait dit aux presbytres à peu près ceci :

> Τί οὖν κακὸν πεποίηκα ὅτι ἕνα θεὸν δοξάζω ; Ἕνα θεὸν ἐπίσταμαι καὶ οὐκ ἄλλον πλὴν αὐτοῦ, γεννηθέντα, πεπονθότα, ἀποθανόντα.

Je dis « à peu près ». Il est en effet probable que ἐπίσταμαι doit être remplacé par οἶδα car 1) la réponse des presbytres le suppose : καὶ ἡμεῖς ἕνα θεὸν οἴδαμεν, 2) ainsi porte la déclaration parallèle de Zéphyrin, 3) Épiphane aime employer ἐπίσταμαι, et ses dé-

1. Encore est-il probable que plusieurs sont dues à Épiphane. Voir plus bas la discussion sur ἐπίσταμαι et Χριστόν. Si l'on croit pouvoir admettre que le texte de Zéphyrin ajoute à celui de Noet Χριστὸν Ἰησοῦν, cette addition n'a aucune portée dogmatique car γεννηθέντα etc. garantissent assez qu'il s'agit du Christ. Il en serait autrement si le texte de Zéphyrin portait Υἱόν.

Digitized by Google

rivés, cf. dans le contexte immédiat ἐπιστάμεθα (1, 12), ἐπιστάτου (2, 7).

Très probablement aussi, Noet ajoutait à οἶδα (ou ἐπίσταμαι) le mot Χριστόν. Ainsi s'explique 1) que dans l'Antinoet la formule se soit condensée en ces mots : δοξάζων τὸν Χριστόν, 2) que dans leur réplique les presbytres aient dit : καὶ ἡμεῖς .. οἴδαμεν Χριστόν, 3) qu'à son tour Zéphyrin mentionne Χριστόν (il ajoute Ἰησοῦν suivant le texte du symbole romain).

Deux mots encore avant d'en venir à Zéphyrin. Quelle créance mérite le récit de la comparution dans Hippolyte ? On ignore à quelle source il a puisé. Mais si l'on admet, comme c'est probable, que Noet et ses adeptes ne parlaient de patripassianisme qu'acculés par la logique de leur position, et que leurs affirmations franches portaient plutôt sur l'unité, sur la « monarchie » divine, il faut reconnaître à la notice d'Hippolyte un cachet frappant de vérité : tant la formule de Noet que les arguments qui la fondent sont explicites sur la monarchie et presque muets sur le patripassianisme. L'exclamation du collège presbytéral est aussi très naturelle et très vivante. On serait donc tenté de supposer qu'Hippolyte utilise les *Acta* de la séance. Il y en eut, en effet, et suivant la coutume déjà en usage alors on les dut transmettre à Rome, puisque l'affaire se conclut par une excommunication [1].

Celle-ci semble avoir eu lieu vers 200 : D'une part, l'Antinoet, qui peut dater de 210-215 [2], raconte sommairement l'histoire de Noet comme appartenant au passé, un passé d'ailleurs encore assez

1. Personne n'a pris garde jusqu'ici que, pour expliquer comment Zéphyrin s'est laissé amener à prononcer la déclaration patripassienne, Hippolyte assure qu'il était « ignorant des décisions ecclésiastiques ἄπειρος τῶν ἐκκλησιαστικῶν ὅρων » (*Elenchos*, IX, 11, 1). Cela suppose qu'il y en avait eu frappant le patripassianisme. Or Hippolyte ignore toute l'histoire de Praxeas, tandis que son Antinoet mentionne la condamnation de Smyrne. C'est donc à celle-là qu'il fait allusion ici et il en parle comme d'une décision que, normalement, Zéphyrin aurait dû connaître. « La condamnation de Noet à Smyrne fut immédiatement connue à Rome » écrit M. Harnack (*Die Briefsammlung des Apostels Paulus*... Leipzig, 1926, p. 80).

2. On admet et E. Rolffs a bien montré (T. und Unters. 12, 4a, p. 126) que l'Antinoet est antérieur à l'*Elenchos*.

Harnack a lancé (*Monarchianismus*, dans l'encyclopédie de Hauck (1903) p. 326) l'invraisemblable hypothèse que l'excommunication de Smyrne serait postérieure à toute la controverse romaine. Personne n'a adopté ce renversement des dates. Il est en effet impossible que les presbytres, si vigilants à interroger une première fois Noet dès avant 200 (puisqu'alors il n'avait pas de disciple et que, d'autre part, Épigone vint à Rome vers 200), aient ensuite laissé dogmatiser l'hérétique pendant plus de vingt-cinq ans sans l'inquiéter. De plus, si la remarque faite dans la note précédente est juste, l'*Elenchos* mentionne la condamnation de Smyrne comme antérieure à toute l'affaire de Zéphyrin.

Digitized by Google

proche, οὐ πρὸ πολλοῦ χρόνου [1]. D'autre part, lorsque vers 215 Zéphyrin aurait, d'après Hippolyte, encouragé à Rome le monarchianisme, la propagande hérétique y avait déjà depuis longtemps agité les esprits. C'est donc aux environs de 200 qu'on placera l'arrivée d'Épigone, disciple de Noet et fauteur de ces troubles religieux. Peut-être avait-il quitté Smyrne lorsque la situation des noétiens y était devenue critique. C'est à peu près tout ce que nous savons sur la chronologie, encore obscure, de cette période. Ce qu'elle comporte d'utile pour le présent travail se résume dans cette phrase de Duchesne : [2] « Les idées modalistes avaient déjà subi deux condamnations, à Carthage et à Smyrne, lorsque, pour la seconde fois, elles tentèrent la fortune à Rome ».

***

C'est ici que se place l'intervention du pape Zéphyrin. D'après l'Elenchos d'Hippolyte elle serait due à l'astucieux et intrigant Calliste, qui voulait donner des gages à la fois aux modalistes et à leurs adversaires extrêmes, les théoriciens du logos compris à la façon des apologistes, suivant un système d'οἰκονομία divine teinté de subordinatianisme.

Pressant Zéphyrin, dit Hippolyte [3], Calliste

> δημοσίᾳ ἔπειθε λέγειν· « Ἐγὼ οἶδα ἕνα θεὸν Χριστὸν Ἰησοῦν, καὶ πλὴν αὐτοῦ ἕτερον οὐδένα γεννητὸν καὶ παθητόν ». Ποτὲ δὲ λέγων· «Οὐχ ὁ Πατὴρ ἀπέθανεν, ἀλλὰ ὁ Υἱός », οὕτως ἄπαυστον τὴν στάσιν ἐν τῷ λαῷ διετήρησεν.

On a considéré jusqu'ici la première de ces deux déclarations comme originale et raisonné en conséquence [4]. Mais si elle n'est, comme nous l'avons montré plus haut, que la reprise, mot pour mot, de la formule opposée par Noet aux presbytres de Smyrne, tout change. En effet, cela posé :

---

1. Antinoet, ch. I, c. 804. Cette dernière indication achève de montrer qu'Hippolyte, en parlant des événements de Smyrne, décrit une situation réelle. La supposition de Rolffs (p. 130-131), suivant laquelle l'Antinoet est une réponse à la déclaration de Zéphyrin et derrière un Noet de fantaisie viserait le pape de Rome, est sans base.

2. *Histoire ancienne*, I p. 310.

3. IX, 11, 3.

4. « Que dans cette phrase nous ayons une profession dogmatique de Zéphyrin dans sa teneur originale, c'est ce qui jusqu'ici n'a été contesté par personne, et à bon droit ». (HARNACK. *Sitzungsber.* de Berlin 1923, p. 52).

Digitized by Google

Il est impossible d'y voir une profession ouverte de modalisme — d'après Harnack[1] d'un modalisme extrême et farouche — puisque Noet l'avait présentée pour sa défense (τί κακὸν πεποίηκα ;) devant les presbytres. Ceux-ci s'y étaient même vivement associés, non sans une précision capitale, d'ailleurs, la mention expresse que c'est le Fils qui a souffert. Ils dénonçaient ainsi la savante équivoque de la phrase mais marquaient en même temps qu'elle est susceptible d'un sens orthodoxe. Si l'on n'a donc que la déclaration toute semblable de Zéphyrin pour démontrer que le modalisme fut, à un moment, la doctrine officielle de l'Église romaine[2], on n'a, en réalité, aucune preuve. Quant à prétendre que le pape employa volontairement une formule ambigue et qu'il était, comme l'affirme Hippolyte, secrètement modaliste, c'est là proprement un procès de tendance, non un fait constaté et, dût-on se fier en cela à son suspect et passionné contradicteur, il resterait qu'une opinion secrète n'est pas une doctrine officielle.

Il faut aller plus loin. Le fait que la formule de Zéphyrin est celle même de Noet engendre fatalement le doute sur l'authenticité de cette formule. Zéphyrin a-t-il pu s'exprimer ainsi ? Le pape de Rome a-t-il pu s'approprier publiquement les termes d'une doctrine condamnée par un concile en communion avec lui ? Tel est, au concret, le cas de Zéphyrin, si l'on admet notre restauration du texte de Noet.

Évidemment il n'a pu le faire consciemment. Neutre en soi — encore que d'une neutralité troublante — la phrase de Noet était, depuis le jugement de Smyrne, rejetée comme un hypocrite véhi-

---

1. L. c. passim. Le décret de Zéphyrin aurait exclu et interdit « de spéculer non seulement sur le Pneuma et le Logos mais, bien plus, même sur le Fils » (p. 53). Ce fut un effort un peu naïf pour « restreindre le problème de Dieu au Christ historique » (p. 54).

2. Dans sa *Dogmengeschichte* Harnack ne se base que sur l'*Elenchos* (« comme nous le savons aujourd'hui par les Philosophoumena » I p. 694). Dans l'article *Monarchianismus* de l'encyclopédie de Hauck, simple mise au point du premier travail, il ajoute comme preuve (p. 325) les prologues monarchiens conservés dans les bibles. Confirmation sans valeur : la présence, bien plus fréquente, des prologues marcionites prouve-t-elle que l'Église romaine ait jamais adopté officiellement l'erreur de Marcion ? Il faudrait, pour conclure quoi que ce soit, connaître l'histoire de ces surcharges.

Dans l'*Elenchos*, le seul acte officiel rapporté est le décret de Zéphyrin ; le reste est d'ordre populaire ou personnel. C'est donc sur ce décret seul que repose toute l'affirmation. Voir dans d'Alès. *La théologie de saint Hippolyte* (Paris, 1906) p. 13-14 la fine et ferme défense de l'opinion soi-disant hérétique qu'Hippolyte attribue à Calliste. Harnack accorde, au reste, que la formule élaborée par Calliste était orthodoxe (cf. l. c. p. 56).

Digitized by Google

cule de l'hérésie. La seule hypothèse tolérable serait celle que soutient Hippolyte : Zéphyrin, « ignorant des décisions ecclésiastiques » et se laissant dicter la formule par Calliste, sans en connaître l'origine. Mais cela même est-ce admissible ? Pareille déclaration officielle (δημοσίᾳ), aussitôt relevée par les habiles théologiens de l'οἰκονομία, par Hippolyte tout le premier, eût fait scandale et provoqué la protestation indignée du presbyterium de Smyrne car, en somme, l'histoire ne fournit guère de mépris plus flagrant de la solidarité ecclésiastique. Or Smyrne n'a pas bougé. Hippolyte lui-même ne signale rien et, d'ailleurs, le conflit eût été assez grave pour que nous en eussions d'autres échos. La mémoire de Zéphyrin est intacte : Eusèbe, saint Jérôme, le *Liber pontificalis* n'en parlent qu'avec respect, le martyrologe hiéronymien le range parmi les saints.

Dans ces conditions, il paraît évident que Zéphyrin n'a pas prononcé la phrase qu'on lui prête. Non qu'Hippolyte ait menti. Le pape a dû formuler une déclaration blâmant les excès de la théologie de l'οἰκονομία — peut-être a-t-il rejeté le terme ἕτερος θεός. Hippolyte, qui identifiait l'orthodoxie avec son système, en aura conclu que Zéphyrin avait parlé en modaliste, disciple de Noet. C'est probablement tout ce qu'il a voulu dire en mettant dans la bouche du pape la formule même de l'hérésiarque. Si Hippolyte ne savait pas au juste quels termes avait employés Zéphyrin, le procédé n'est pas calomnieux. Il est certes parfaitement discourtois, mais ce pamphlétaire n'y regardait pas de si près !

Ainsi donc, quelle qu'ait été l'attitude d'Hippolyte, celle du pape Zéphyrin peut être dégagée maintenant dans une lumière moins confuse. Il ne paraît pas douteux que son règne fut marqué, sur la question trinitaire, par un coup de barre dans un sens opposé aux apologistes [1]. Leur théorie de l'οἰκονομία entre les Personnes s'était fort répandue ; elle fut jugée compromettre la « monarchie » divine. C'était, assure Tertullien, les « simples » qui avaient d'abord protesté, ne reconnaissant plus leur foi en un seul Dieu dans ce système d'hypostases subordonnées [2]. Probablement le modalisme supprimant en Dieu toute distinction réelle fut-il la réaction extrême, car il apparaît précisément quand la théorie des

1. On peut se demander si ce n'est pas cette orientation nouvelle que rappelle Artémon lorsqu'il dit (d'après le *Petit Labyrinthe* d'Hippolyte, V, 28, 3) : Ἀπὸ τοῦ διαδόχου αὐτοῦ (= Βίκτορος) Ζεφυρίνου παρακεχαράχθαι τὴν ἀλήθειαν.

2. Voyez *Adv. Praxeam*, 3.

Digitized by Google

apologistes semble se généraliser [1]. On comprend dès lors son succès, quelle force il puisait dans l'εἷς θεός traditionnel, et aussi quelles agitations dut engendrer la lutte des deux systèmes.

Mais entre eux il y avait place pour une doctrine moyenne, maintenant la monarchie sans nier la distinction des hypostases. C'est, de l'aveu de tous, la position d'Irénée [2], très caractéristique car lui qui s'inspire tant de Justin a dû réagir délibérément [3] pour écarter si net la spéculation sur le logos. C'est aussi la position des presbytres de Smyrne confessant avec Noet l'unité divine, mais définissant contre lui que c'est le Fils qui a souffert. Et c'est encore la position de Zéphyrin : il refusa de reconnaître l'ἕτερος θεός mais ajoutait, suivant Hippolyte lui-même, οὐχ ὁ Πατὴρ ἀπέθανεν ἀλλὰ ὁ Υἱός. Ce sera, quelque quarante ans plus tard, la position du pape Denys dans un document [4] qui clôt avec autorité le débat. L'on sent dans ses paroles qu'il a conscience d'exposer une croyance traditionnelle du siège apostolique.

Que, dans les simples de Rome, il y en ait eu, et beaucoup, chez qui la réaction en faveur de la « monarchie » se soit entachée de modalisme, c'est possible et probable : la question n'était pas facile. Mais il est d'autant plus notable que les représentants, soit privés (Irénée) soit publics (presbytres de Smyrne, Zéphyrin, Denys) de la tradition, aient évité l'excès et se soient préoccupés si soigneusement de se maintenir au-dessus des disputes d'école [5].

D. B. CAPELLE.

---

1. On la trouve à Rome (Tatien), à Antioche (Théophile), à Athènes (Athénagore).

2. Les textes sont soigneusement rassemblés dans N. BONWETSCH. *Die Theologie des Irenäus* (Gütersloh, 1925) p. 57-65. Noter, p. 62, l'intéressante remarque : « En dépit de la distance qui sépare Irénée, théologien de haute culture, et l'évêque de Rome Zéphyrin, naïf (d'après Hippolyte) et illettré, Irénée partage le sentiment fondamental religieux (religiöse Grundstimmung) de ce dernier: ἐγὼ οἶδα ἕνα θεὸν Χ. Ἰ. κτλ. ».

3. Cf. BONWETSCH, p. 61.

4. Le texte dans ROUTH, III, 377.

5. Au moment de corriger les épreuves je m'aperçois (cf. DUCHESNE. *Les origines chrétiennes* [lithogr.] p. 280) que J. B. De Rossi avait, dès 1866, contesté l'authenticité de la formule de Zéphyrin, en se basant comme moi sur son identité avec celle de Noet, transcrite dans Epiphane. Duchesne a rejeté la thèse de De Rossi parce que la formule rapportée par Epiphane n'est pas conforme au texte de l'Antinoet. Il suffisait donc de montrer que notre rédaction de l'Antinoet est ici infidèle, pour rendre toute leur force aux considérations de l'éminent archéologue italien. C'est une sécurité que de pouvoir s'abriter sous un aussi considérable patronage.

Digitized by Google

LA DESTINATAIRE DE LA LETTRE DE S. ANSELME SUR L'ÉTAT ET LES VŒUX DE RELIGION.

La correspondance de saint Anselme comprend une lettre assez connue [1], dans laquelle l'archevêque de Cantorbéry (1093-1109) adjure la destinataire, « *femina nobilis* », de sang royal apparemment, de reprendre l'habit religieux qu'elle avait longtemps porté, et de venir ainsi réparer avec courage une grave erreur de conduite. Dans le texte reçu, l'identité de cette personne n'a pas été révélée, peut-être à dessein ; nous avons cette simple référence : « *ad quamdam dominam* ».

M. Rule tient pour certain qu'il s'agit d'Édith, fille de Malcolm III, roi d'Écosse, et de sainte Marguerite, qui devait épouser le 11 novembre, sous le nom de Mathilde, Henri I Beauclerc. De quoi, l'historien ne peut fournir la moindre preuve [2] ; il tire seulement parti d'une coïncidence, remarquable il est vrai [3].

Dans un manuscrit de Bruxelles, qui réunit six lettres de saint Anselme, j'ai noté cette adresse complète [4] :

> Anselmus dei ordinatione archiepiscopus Cantuariae sorori et filiae dilectae, *regis Haroldi secundum carnem filiae, Guimildae :* mundum non Christum contempnere et Christum plus quam mundum diligere.

Guimilda est une faute de lecture, facile à commettre, pour *Gunnilda*, qui est un nom saxon bien attesté [5].

---

1. *Ep.* III, 157 : *P. L.* t. CLIX, c. 189-194.

2. *The Life and Times of St. Anselm*, t. II (1883), p. 260-263 (noter p. 262, n. 1 : « I have not a shadow of a doubt... »).

3. Sur l'affaire du mariage de Mathilde, voir EADMER, *Historia Nouorum*, c. III (éd. M. RULE, 1884, p. 121-126).

4. Bibliothèque Royale *8368-96* (nº 1111 du catalogue de v. d. GHEYN), fol. 216ᵛ-217ᵛ. Ce volume est de la fin du XIIᵉ siècle et pourrait provenir d'Angleterre. Le texte de la lettre III, 157 offre quelques leçons intéressantes ; il est moins bon pourtant, dans l'ensemble, que l'imprimé, par suite de nombreuses omissions; en revanche, on lit tout à la fin cette phrase, qui doit être authentique : «... *filia karissima)*. Rogo manda michi per epistolam quomodo suscipias hanc paternam monitionem meam ».

5. Cf. W. G. SEARLE, *Onomasticon Anglo-Saxonicon* (Cambridge 1897), p. 271² : « Gunhild ». La forme germanique était « Cunihild » ; cf. F. FOERSTEMAN, *Altdeutscher Namenbuch*, I (1900), c. 381.

Digitized by Google

Sur les enfants du roi Harold, qui fut tué à Hastings par les soldats de Guillaume le Conquérant (14 octobre 1066), E. A. Freeman a écrit une petite dissertation, plutôt faible à mon avis [1]. Il sait qu'Harold, né vers 1022, eut d'une *cubicularia*, très probablement, nommée Eadgyth (Édith), trois fils et deux filles, et que celles-ci s'appelaient Gunhild et Gytha. Au sujet de la première, il ne donne aucune information et l'on peut se demander comment il a découvert son nom [2]. Je croirais qu'il répète seulement, sans y avoir regardé davantage, une vague tradition reçue de même par ses devanciers. Car c'est un fait que les chroniques du temps qu'on a coutume de consulter ne mentionnent pas Gunhild.

La lettre de saint Anselme, telle qu'on la retrouve à Bruxelles confirme donc le dire de Freeman, tout en le complétant d'une manière appréciable. Gunhild est désormais plus qu'un nom.

Mais il y a encore autre chose pour achever notre instruction. Guillaume de Malmesbury († v. 1143) est l'auteur d'une vie de saint Wulstan, évêque de Worcester (1062-1095), dont Wharton a négligé de publier plusieurs chapitres relatifs aux miracles [3]. Dans l'un de ces chapitres précisément, nous avons le récit, aussi circonstancié que possible, d'une guérison que « Gunnildis », fille du feu roi Harold, pour lors moniale à Wilton et souffrant d'un mal d'yeux, dut à la bénédiction de Wulstan [4].

Wilton était une abbaye bénédictine, située à quelques milles de Salisbury, à laquelle les derniers rois saxons s'intéressèrent souvent [5]. Édith, fille du roi Edgar, s'y était retirée († 984). Une autre Édith plus illustre encore († 1075), la femme d'Édouard le Confesseur (en 1045) et la propre sœur d'Harold, y avait été élevée et en avait reconstruit l'église [6] ; on peut supposer qu'elle

---

1. *The History of the Norman Conquest of England*, t. IV (1871), p. 754-757, et cf. p. 142.

2. La phrase du *Domesday Book* (28b, col. 2, l. 9 : « Gunnild tenuit de Heraldo », concernant 7 *hides* de terre à Chingestune (Kingston) en Sussex, ne peut servir à rien selon moi, les personnages n'étant pas qualifiés ; et ce n'est pas la région où l'on attendrait le nom du roi Harold.

3. *P. L.*, t. CLXXIX, 1733-1770 ; cf. *Bibl. Hag. Lat.*, n° 8756. Rapprocher l'abrégé du *Noua Legenda Anglie* (éd. C. Horstman, Osford, 1901, t. II, p. 522 sq.).

4. Voir le résidu de ce récit dans l'édition de Wharton, l. II, c. 11 (*P. L.*, ib., 1754) ; car ce n'est pas un titre de chapitre, mais bien la rédaction de Wharton. Voir, d'autre part, le résumé du *Noua Legenda Anglie*, fait au XIVe siècle (*op. l.*, p. 525, l. 34-37).

5. Cf. W. Dugdale, *Monasticon Anglicanum*, II (1846), p. 315-332 ; J. Offer-R. C. Hoare, *The History of modern Wiltshire*, II (1825), p. 77-116.

6. *Vita Aeduuardi regis qui apud Westmonasterium requiescit* (éd. H. R. Luard, *Lives of Edward the Confessor*, 1858, p. 389), l. 488, 1014 sq.

Digitized by Google

y attira sa nièce, vraisemblablement dès avant la conquête. Il est assez curieux de voir que c'est aussi à Wilton que la troisième Édith, la future épouse d'Henri I, reçut une éducation assez brillante pour mériter les hommages des poètes, et porta imprudemment le voile [1], au point de mettre ensuite dans l'embarras les canonistes ainsi que l'historien de saint Anselme. Il paraît que ce milieu aristocratique causa quelquefois des soucis à l'autorité responsable.

Je n'ai pas le loisir de m'étendre davantage sur la famille de Godwin et de Gytha, les grands-parents de Gunhild, qui jouèrent un rôle considérable à la fin de la monarchie saxonne. Mais un dernier point doit être marqué. Gytha l'aïeule, noble Danoise [2] d'une rare énergie, lutta jusqu'à l'extrémité contre le Conquérant. En 1069, semble-t-il, après l'échec définitif d'Exeter où presque toute la famille devait être réunie, elle s'enfuit à Flat Holm sur le canal de Bristol, ensuite dans les Flandres, à Saint-Omer, tandis que les trois petits-fils, Godwin, Edmond et Magnus, s'allaient réfugier à Dublin [3]. Elle était très probablement accompagnée d'une de ses filles, une autre Gunhild, et de la petite-fille qui portait son nom. Il ne faudrait pas confondre Gunhild la tante avec la malheureuse moniale de Wilton. Celle-là, qui ne devait pas être beaucoup plus âgée, avait également fait vœu de virginité (« *adhuc puella* »), mais tout en restant dans le monde pour se livrer aux œuvres de charité. Elle vécut ainsi à Saint-Omer, puis pendant quelques années à Bruges, où elle mourut le 24 août 1087. Nous sommes très exactement renseignés par son épitaphe, qui se trouvait dans l'église Saint-Donat à Bruges, aujourd'hui détruite [4].

Voici maintenant, puisqu'il est encore inédit, le chapitre de la *Vita sancti Wulstani*, relatif à Gunhild, la bénédictine de Wilton, que saint Anselme fut forcé plus tard de morigéner. Le miracle eut lieu quelque temps après la conquête. La lettre ne peut être antérieure à 1093. A cette date, Gunhild n'était certainement plus dans sa première jeunesse. Il est peu croyable qu'Henri I

---

1. GUILLAUME DE MALMESBURY, *Gesta regum Anglorum*, l. V, § 418 (éd. W. STUBBS, II, 1889, p. 493 sq.).

2. M. K. SISAM m'assure qu'il convient de regarder Gytha, la mère d'Harold, comme une Danoise ; elle était, en effet, la sœur du comte (*earl*) « Ulf », nom danois typique, correspondant à l'anglais « Wulf ».

3. Pour tout ceci, voir la Chronique Anglo-Saxonne, celle de Florence de Worcester et l'Histoire d'Orderic Vital.

4. Cf. *Archaeologia*, XXV (1834), p. 398-410, avec une lithographie ; voir aussi le texte dans FREEMAN, *op. l.*, t. IV, p. 756 sq.

Digitized by Google

l'ait sollicitée en mariage. Nous ne savons pas comment ell accueillit les objurgations de l'archevêque ; toutefois, si sa conduite avait fait scandale, on peut douter que l'hagiographe eût fait connaître son nom ou l'eût laissé passer sans blâme.

J'emploie le manuscrit Cotton *Claudius A. V*, qui remonte, au plus tard, au début du XIIIe siècle, non pas au XIVe, comme porte le catalogue imprimé. Les chapitres sont distribués sans titres particuliers ; mais la division en trois livres est exacte, comme la propose Wharton.

VITA SANCTI WLSTANI EPISCOPI ET CONFESSORIS I. II (fol. 176^v-177^r).

Huic miraculo [1] illud proxima similitudine accedit quod Wiltonie fecit. Venerat eo : an quod eum animus ferret uel quod uia conduceret, incertum mihi. Frequenti santimonialium exceptus leticia inter eas assedit. Erat eiusdem congregationis femina Gunnildis dicta : regis Haraldi de quo superius [2] sermo se intulit filia. Huius oculos adeo infestus tumor inuaserat : ut et moles palpebrarum uisum obduceret : et massa carnea oppleret. Hic querimonia delata pontifici : iussa est adduci. Nam et memorie paterne nonnichil deferendum arbitratus : dignam uirtutibus suis misericordiam exhibuit, totis pro miseria mulieris uisceribus turbatus. Oculis igitur signum crucis pretendit : et ne multo uerborum circumitu citum retardem miraculum : continuo detectis et erectis palpebris lucem serenam infudit.

ANDRÉ WILMART.

1. L'auteur vient de raconter la guérison d'un aveugle près de Worcester.
2. Au début du livre II, Guillaume a rappelé la bataille d'Hastings ; ceci a été publié, cf. *P. L.*, CLXXIX, 1751 B.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS.

BIBLIOTHÈQUES.

SPYRIDON AND SOPHR. EUSTRATIADES. **Catalogue of the greek manuscripts in the library of the Laura on Mount Athos**, (Harvard theological studies, XII) — Cambridge (U. S. A.), Harvard University press (Paris, Champion ; Londres, Milford), 1925 ; IV-515 p. 4°. Fr. 400.

Ce catalogue est le complément de celui qui parut, il y a un an, par les soins de la même société, et dont nous avons donné un compte-rendu ici même [*Rev. bén.*, 1925, p. 288-289], y détaillant les circonstances qui en favorisèrent la publication. Grâce à ces deux volumes, venus s'adjoindre aux deux autres du prof. Lambros, nous possédons à présent un catalogue complet de toutes les bibliothèques de l'Athos. Et voici dès lors toutes nos illusions dissipées : car les mystérieuses richesses de la sainte montagne ne se révèlent en somme qu'assez minces. Nos esprits d'occidentaux sont en effet singulièrement étonnés de constater que sur un total de 2046 mss que possède le fonds de la Laura, il y en a plus de 1500 qui sont écrits sur papier et datent des tout derniers siècles. Un bon nombre des plus anciens contiennent les évangiles ou les actes des apôtres. Beaucoup d'entre eux sont renseignés comme étant du Xe siècle ; 7 seraient du IXe, 3 du VIIIe (86, 87, 92) et 3 du VIIe (55, 56, 108). Les mss du nouveau testament nous étaient déjà tous connus : M. Gregory en avait fait une description plus minutieuse que celle ici livrée (*Textkritik des neuen Testamentes*, 1909), et dont on pourrait peut-être reprocher aux auteurs de n'avoir point assez profité. Notons aussi que Gregory s'était montré beaucoup plus sévère pour dater les mss ; d'après lui, aucun ne remonterait au delà du Xe siècle. Parmi les mss récents, dont la plupart ne sont que des transcriptions de livres liturgiques, de chroniques ou d'ouvrages des Pères, on découvrirait sans doute quelques récits inconnus ou quelque traité édifiant ; mais toutes ces riches collections semblent, hélas, bien muettes sur l'antiquité byzantine. On sait que l'ignorance et l'incurie des moines qui allaient parfois jusqu'à transformer en appâts pour les poissons les meilleurs feuillets de parchemin, ne sont pas les seules causes de la disparition d'anciens trésors de littérature, signalés par les voyageurs des siècles passés : l'invasion turque et la révolution grecque ont anéanti pas mal de ces richesses, dont il n'y a plus qu'à déplorer la perte. Le classement de la bibliothèque de la Laura existait : nos auteurs n'ont eu qu'à reviser l'ancien catalogue, auquel ils ont ajouté une nouvelle numérotation. En 1er appendice, le Rév. Eustratiades a inséré sous le titre Ἁγιορειτικῶν κωδίκων κατάλοιπα : 1° la liste de quelques mss non signalés par Lambros, appartenant aux églises principales (Καθολικά) des monastères d'Ivéron, de Pantokrator et de Stavronikita ; 2° la description en détail de deux mss de sa bibliothèque personnelle, dont le second surtout mérite d'être signalé : il contient entre autres 18 lettres de Théophane de Médie, personnage ecclésiastique très influent dans le monde byzantin sous le patriarcat de

Digitized by Google

Scholarios (XVe siècle) ainsi qu'un traité de la Providence (περὶ πρόνοιας), dont le Rév. Eustratiades nous livre le texte complet. Non pas que ces écrits soient inédits : Papadopoulos-Kerameus et Lambros les avaient déjà publiés ; mais le ms ici utilisé, trouvé à Paris dans la boutique d'un brocanteur arménien, et acheté à bon compte, semble, tout mutilé qu'il est, porter une version plus sûre que celle connue jusqu'à présent. En un 2e appendice, sont renseignés, par ordre alphabétique, tous les mélographes ecclésiastiques dont les mss des bibliothèques les plus importantes portent les noms et les œuvres. Des tables soigneusement rédigées terminent cette importante publication.

Il faut savoir gré à la société française d'imprimerie et de publicité d'Angers d'avoir réalisé avec une rare perfection la typographie d'un pareil ouvrage : on sait combien les éditions en langue grecque coûtent de patience à nos imprimeurs occidentaux. D. O. ROUSSEAU.

W. SENSBURG. **Die Bayerischen Bibliotheken.** — Munich, Bayerland-Verlag, 1926 ; VIII-172 p., 8o.

En Allemagne, la Bavière est particulièrement riche en bibliothèques, et Munich possède des incunables et des manuscrits plus nombreux et plus précieux que ceux de l'immense bibliothèque de Berlin. Dire l'intérêt que présente l'histoire de ces groupements de livres est superflu : c'est une partie, et des plus nobles, de l'histoire de la civilisation.

M. Sensburg a tenté de nous tracer une esquisse de cette vaste histoire. L'introduction (p. 1-6) donne, à grands traits, l'historique des bibliothèques bavaroises en général. Au moyen âge, elles étaient toutes monastiques ou ecclésiastiques. Ce n'est qu'à la Renaissance, que les villes et les humanistes acquirent, à leur tour, des collections de livres. Lors de la réforme et de la suppression des monastères, au XVIe et au XIXe siècle, la spoliation des abbayes vint enrichir les dépôts encore modestes de l'État ou des villes. D'une manière générale on peut affirmer que ce qui fait la valeur des grandes bibliothèques, en Bavière, ce sont les fonds provenant des anciens couvents. Ceci ressort, en toute évidence, de la lecture des 44 notices qui suivent l'introduction. Je n'en veux pour preuve que ce seul fait : plus de 150 couvents ou collégiales ont vu leurs bibliothèques incorporées, en tout ou en partie et toujours en ce qu'elles possédaient de plus rare, à la Staatsbibliothek de Munich. — Les notices,disposées par ordre alphabétique, sont consacrées aux bibliothèques scientifiques accessibles au public, à l'exclusion de toute autre bibliothèque quelle qu'elle soit. D'elles, l'auteur nous raconte l'histoire, brièvement, trop brièvement. Ce sont les origines, les divers accroissements, les déménagements, l'installation définitive ; le nombre des volumes, des incunables, des manuscrits ; quelles sont les raretés du dépôt ; quels en furent les plus illustres bibliothécaires et les plus généreux bienfaiteurs. Pour les grandes bibliothèques, on trouvera quel est le personnel attaché à l'administration et des statistiques sur le mouvement de la bibliothèque.

Du point de vue bénédictin il faut remarquer les notices sur les bibliothèques actuelles d'Augsbourg, Metten et Saint-Boniface à Munich. (Je ne sais pas pourquoi l'auteur ne parle pas d'Ottobeuren et de Scheyern.) De plus on trouvera, disséminées çà et là, des bribes d'histoire sur les bibliothèques qui appartenaient à Scheyern, Thierhaupten, Tegernsee, Benediktbeuern, Banz, Amorbach, Elchinger, Saint-Emmeran de Ratisbonne, etc., dont les livres ont échoué dans une des bibliothèques en question. A signaler aussi les bénédictins qui,

Digitized by Google

après la suppression, ont accompagné jalousement leurs chers livres dans les dépôts où on les versait et dont ils sont devenus les intelligents gardiens : tels Basile Sinner, M. v. Schenkl, M. Schrettinger, M. Harter, etc.

Je regrette qu'il n'y ait pas de références en bas des pages. Souvent on voudrait, non pas contrôler, mais approfondir telle donnée. L'index alphabétique doit présenter quelques lacunes : j'y ai cherché vainement le nom du P. Lindner qui est cependant cité plusieurs fois dans le volume. Peut-être aussi l'auteur n'a-t-il pas mis suffisamment à profit les travaux de ce remarquable bibliographe. D. PH. SCHMITZ.

ECRITURE-SAINTE

L. RADERMACHER. **Neutestamentliche Grammatik.** (Handbuch z. N. T., herausg. v. H. Lietzmann, 1.) Zweite erweiterte Auflage. — Tübingen, Mohr, 1925 ; 248 p. 8°. Mk. 6,40.

Le grec du N.-T. appartenant à la κοινή, le linguiste ne saurait le décrire sans étendre ses recherches aux différents documents contemporains : inscriptions, papyrus, écrivains. De plus, il ne doit jamais perdre de vue que les langues sont toujours en plein développement et que, par conséquent, en exposer l'histoire est en donner la meilleure théorie.

C'est la méthode adoptée par R. Elle l'incite à chercher jusque dans le grec classique l'origine modeste de maints phénomènes devenus d'un emploi général dans le grec du N.-T. ; elle le fait de même descendre plus d'une fois le cours des âges pour trouver dans le grec moderne l'aboutissement final de telle particularité à peine engagée dans ses premiers commencements à l'époque néotestamentaire. D'où le grand avantage de montrer à l'œuvre l'agent indispensable à tout parler humain, créateur et perturbateur à la fois de ses mots et de ses expressions : l'analogie linguistique. En même temps l'auteur observe avec soin les facteurs propres à l'époque du N.-T., comme les emprunts faits au latin et l'influence, parfois subtile et difficile à démêler avec la netteté désirable, de l'idiome araméen parlé par les écrivains sacrés. Sa tendance est de diminuer le nombre des aramaïsmes du N.-T. Dans les cas où grec et araméen ont la même construction, le N.-T. en multiplie l'emploi et c'est la fréquence qui constitue alors, à en croire Radermacher, l'idiotisme sémitique. On cherche en vain parmi les sémitismes signalés par l'auteur l'expression προστίθεμαι avec l'infinitif, marquant la continuation, l'augmentation ; elle est évidemment modelée sur l'hébreu wajjôseph le + infinitif. Remarque de philologie générale : on peut rapprocher de la « forme fossile » du participe latin *alumnus* une autre : *amamini*, *hortamini*, entrée dans la voix passive et déponente des verbes.

Les notes bibliographiques précédant et accompagnant les différents chapitres de la grammaire sont d'une richesse et d'une abondance extraordinaires. A côté des deux ouvrages de J. Psichari sur le grec des Septante, l'auteur aurait pu citer encore ses Études de philologie néogrecques, en raison des données qu'on y trouve sur ἐν et εἰς, sur l'influence latine, l'infinitif, etc.

La grammaire de R. n'est certes pas allongée et alourdie par un trop grand nombre d'exemples ; elle en offre cependant assez pour appuyer les règles énoncées. Grâce aux appendices placés au bout des différents chapitres et consacrés exclusivement au grec du N.-T., la 2e édition justifie plus encore que la 1e le titre de l'ouvrage. D. M. LANG.

Digitized by Google

A. VACCARI, S. J. **I libri poetici della Bibbia** tradotti dai testi originali.— Rome, Pontificio Istituto Biblico, 1925 ; XVI-416 p. 8°. Lire 10.

Le 2e volume de la Bible italienne comprend les « livres poétiques » qui sont Job, les Psaumes, les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique, la Sagesse et l'Ecclésiastique. La traduction est du P. Vaccari. Je la crois fort élégante et fort claire ; elle est assurément personnelle et l'auteur a critiqué son texte. Il suffit de lire le Ps. 110 pour s'en apercevoir. (Je suppose que la mention : de David, a été omise par oubli.)

Les Introductions sont brèves et suffisantes. Elles sont modérément progressives : l'Ecclésiaste n'est pas de Salomon, l'attribution du Cantique à ce personnage souffre de grandes difficultés. L'auteur a utilisé le texte hébreu de l'Ecclésiastique, mais je ne sais pourquoi il rejette les 16 versets qui manquent dans le grec, après 51, 12. La condamnation est un peu sommaire; il n'est pas difficile de concevoir qu'un traducteur du temps des Hasmonéens ait omis ce passage où l'on exaltait les vieux Sadocides déchus, et à la suite de quelle crise !

On peut entrevoir le jour où, grâce à l'initiative prudente du P. Vaccari, les catholiques italiens auront leur Bible en un seul volume, traduite sur les textes originaux. C'est un événement dans l'histoire religieuse d'un peuple. L'étonnante modicité du prix et l'élégance de l'impression aideront à répandre cette belle œuvre. H. DUESBERG.

DOM H. HÖPFL, O. S. B. **Introductionis in sacros utriusque Testamenti libros compendium. I. Introductio generalis. III. Introductio specialis in libros N.T.** Editio altera. — Rome, Spithoever, 1926 ; 339 et 448 p. 8°.

La 2e édition de l'Introduction générale ne diffère pas beaucoup de la 1e dont la Rev. bén. a donné une recension. (1923, p. 28. D. De Bruyne.) On n'a guère tenu compte des remarques qui y furent faites. Pour le chapitre de la Vulgate le livre de Dom Quentin a été utilisé.

La nouvelle édition de l'Intr. au N. T. reproduit la première. La bibliographie a été complétée mais non utilisée. On est resté fidèle à la méthode du Compendium : exposé objectif et calme, information complète, solution traditionnelle et prudente. L'étudiant ne peut mieux désirer. On lui donne les moyens de chercher davantage s'il veut tenter l'aventure et il a en mains un guide qui le renseigne et l'avertit.

On semble porté à résoudre le problème synoptique par la théorie de la dépendance mutuelle : Mc. dépend de Mt., Mt. grec de Mc., Lc. de Mc. et peut-être de Mt. — Jo 7, 53-8, 11, est-il de saint Jean ? le problème n'est ni clairement tranché ni même clairement exposé. Jo 5, 3_b-4, est authentique. Jo 21, 24-25, pourrait être d'une autre main que de saint Jean. L'hypothèse qui fait des Laodicéens les destinataires de notre épître aux Éphésiens sourit peu à D. Höpfl. Le décret du Saint-Office du 12 juin 1897 avait pour but d'empêcher que des éditeurs non officiels retranchent le comma Joanneum de leurs éditions. Il est purement disciplinaire.

Les éditions qui se succèdent rapidement font mieux que nous l'éloge de cet ouvrage. H. D.

P. J. FOAKES JACKSON ET KIRSOPP LAKE. **The Acts of the Apostles** (The beginnings of Christianity, I). Vol. III : **The Text** edited by J. H. ROPES. — Londres, Macmillan, 1926 ; CCCXX-464 p. 8°. Sh. 30.

Digitized by Google

M. Ropes, professeur de théologie à Harvard, croit qu'il n'est pas encore possible de donner une bonne édition des Actes. Aussi se contente-t-il d'imprimer face à face le texte du *Vaticanus*, expurgé de quelques erreurs évidentes et le texte du *Codex Bezae* pareillement corrigé. Les erreurs corrigées dans le texte sont indiquées en note. Viennent ensuite sous le *Vaticanus* : 1. les leçons admises par Westcott-Hort, par von Soden ou par Ropes lui-même qui diffèrent de B ; 2. les variantes de « l'ancien texte oncial » d'après les mss Sinait. AC 81 et quelques papyrus ; 3. les variantes du « texte antiochien » d'après les mss SHLP et d'après l'édition de Rob. Estienne. Sous le *Codex Bezae* on a : 1. tout le texte latin de ce ms bilingue ; 2. tout le texte du palimpseste de Fleury ; 3. les citations de Tertullien, Irénée, Cyprien, Augustin ; 4. les variantes « occidentales » et les mots sous astérisque de la version héracléenne. Enfin sous les deux pages sont données d'abondantes et intéressantes notes de critique textuelle. Cinq notes, trop longues pour trouver place au bas de la page, sont imprimées p. 256-270. Les appendices donnent : 1. le texte du papyrus Wessely 237 ; 2. les variantes de la Vulgate par rapport à B et l'indication des mss grecs qui les appuient ; 3-5. pareillement les variantes de la Peshitto, de la version sahidique, de la bohaïrique et leurs représentants grecs. Enfin on trouve p. 373-453 la traduction latine du commentaire de saint Éphrem sur les Actes récemment découvert par Conybeare dans une version arménienne du Ve siècle. Tout cela est donné d'une manière objective sans parti pris et forme un excellent point de départ pour une étude critique du texte.

Une longue introduction fait connaître d'abord les documents (mss, versions, citations grecques), ensuite l'histoire du texte. Dans celle-ci la question la plus difficile et la plus discutée regarde l'origine et la valeur du texte « occidental ». Avec raison Ropes ne voit pas dans ce texte l'ouvrage original de saint Luc (contre Blass), ni un texte se développant à l'état sauvage et qu'il faut d'abord expurger pour en faire un parallèle de H et de K (contre von Soden), mais un remaniement intentionnel, homogène, très ancien. Il émet ensuite l'hypothèse que la formation de ce texte coïncide avec la réunion des écrits apostoliques dans le canon du Nouveau Testament.

Ropes a lu à peu près tout ce qui a été écrit au sujet du texte des Actes. Il parle même d'un colophon « which claims to be by Jerome and may be genuine » (p. CXXVIII, n. 1) que j'ai publié en 1913. J'ai fait en 1919 une rétractation publique : le vrai texte de ce colophon se trouve dans le ms G, or là il ne se présente pas du tout comme écrit par Jérôme, il est l'œuvre d'un espagnol, probablement de Peregrinus. Je ne trouve qu'une omission importante à signaler : le palimpseste de Vienne (s) a été réédité avec des variantes notables par Th. Bick *Wiener Palimpseste* (Sitzungsb., phil. hist. Kl., 159,7). Je remarque encore que R le ms 6 de Paris vient de Roda en Catalogne, non de Rosas, encore moins de Ripoll (p.CXII, n. 4); c'est le Vatic. 5729 qui vient de Ripoll. Le dernier chapitre de l'Introduction est intitulé *Tasks*, c'est une liste de 34 sujets de travaux à faire avant que l'on puisse donner une édition définitive des Actes. Avis aux jeunes gens à la recherche d'un sujet pour leur dissertation doctorale ! Je me permets d'y joindre un 35e : Qui est l'auteur de la Vulgate des Actes, ou du moins où et quand la Vulgate a-t-elle été faite, quel texte latin a servi de base, quel texte grec a servi de règle ?

Je remarque que dans d les noms propres sont écrits sans majuscules, dans h avec majuscules, pourquoi ? D. DE BRUYNE.

Digitized by Google

E. LOHMEYER. **Die Offenbarung des Johannes** (Hand. z. N. T. 16) Tübingen, Mohr, 1926 ; IV-203 p. 8°. Mk. 6.30.

Un livre unique parmi ceux du N.-T. ; telle est l'Apocalypse, au jugement de Lohmeyer. Son commentaire est assurément un des plus compréhensifs qu'on ait fait de ce livre. Conformément au programme de la collection Lietzmann, on a tenté d'expliquer l'Ap. par une comparaison diligente avec les vestiges religieux des premiers siècles et par une divination hardie de la théologie à cette époque. Fidèle au plan de la collection, Lohmeyer nous donne une traduction avec un commentaire fourré de rappels et de comparaisons, huit excursus et un appendice de textes difficiles à atteindre. Vingt pages d'introduction y joignent une synthèse précieuse.

Lohmeyer y détermine d'abord la forme de l'Ap. Elle est aussi strictement une que variée. L'hypothèse fragmentaire n'existe pas. Si contradictoire ou si bigarrée que puisse paraître l'imagerie apocalyptique, elle porte en elle un principe d'unité : le nombre sacré de sept. Il est l'âme de la composition et rattache entre eux les épisodes. On analyse ensuite le contenu doctrinal de l'Ap. Ces pages sont remarquables de finesse et de compréhension. Dieu, le Christ, le monde, tous ces acteurs sont observés et c'est sans aucune gêne que Lohmeyer dégage les " Johannismes " qui éclatent à chaque ligne. Suit une étude des sources de l'Ap., de ce qu'elle doit à l'A. T. ou aux apocryphes. Tout y est fort bien dit, mais Lohmeyer qui dessine si bien d'après nature et sait comprendre son modèle aurait dû nous épargner l'audition des faux témoins manichéens.C'est qu'il fallait remettre dans son centre historique cet écrit singulier qu'est l'Ap. Pour ce faire, on a dessiné un courant judéognostique dont le quatrième évangile, les odes de Salomon, les écrits manichéens, et l'Ap. seront les affluents. Je préfère les quelques lignes sur le sens traditionnel et novateur tout ensemble de l'eschatologie dans l'Ap.

La question d'auteur est traitée elle aussi d'une manière originale. Ce ne sera pas Jean de Zébédée que cet écrivain mystique et savant, sorti des milieux sacerdotaux, mais c'est tout de même un palestinien, et son œuvre et le quatrième évangile se subordonnent mutuellement. Il date de la fin du I siècle. On n'a jamais été si proche et si loin de la tradition ecclésiastique.

D. H. DUESBERG.

ANCIENNE LITTÉRATURE CHRÉTIENNE.

A. J. COAN, O. M. F. **The rule of faith in the ecclesiastical writings of the first two centuries.** — Washington, Cath. University, 1924 ; 116 p. 8°.

Il faut croire qu'il existe encore un protestantisme orthodoxe où l'on soit resté aux préjugés d'antan sur la *Regula fidei* de l'Église primitive, puisque le P. Coan s'est donné la peine de réfuter à nouveau cette opinion surannée. Son livre est bon, sans être très pénétrant. Il examine l'un après l'autre les témoignages de saint Clément romain, de la Didaché, de saint Ignace, de saint Polycarpe, pour finir par Irénée et Tertullien.

Ces deux derniers attachent tant d'importance, et si évidemment,au principe ecclésiastique, à la règle traditionnelle, qu'on pouvait presque se passer, semble-t-il, de longuement détailler ce dont nul ne peut douter. Cependant l'apologie, par Tertullien, de son attitude schismatique pose un problème qu'on eût aimé voir résolu soigneusement.

Digitized by Google

Les Pères antérieurs, surtout la Didaché et saint Clément n'énoncent pas de doctrine. On doit conclure de leur pratique, ce qui est parfois délicat. Un argument négatif aurait pu être mis en valeur: Clément ne paraît pas arguer de l'Écriture du N. T. comme il le fait pour l'Ancien, le Corpus néotestamentaire étant encore en voie de formation; la *Regula fidei* demeurait donc alors avant tout vivante. D. B. C.

R. Draguet. **Julien d'Halicarnasse et sa controverse avec Sévère d'Antioche sur l'incorruptibilité du corps du Christ.** Étude d'histoire littéraire et doctrinale, suivie des fragments dogmatiques de Julien (texte syriaque et traduction grecque). — Louvain, Smeesters, 1924 ; XI-275-78*, p. 8°.

Of Julian of Halicarnassus very little has been hitherto known, except that he was the leader of the Incorruptibilists against the Corruptibilists, and that he was severely attacked by the violent and voluble Severus of Antioch. This publication of considerable Syriac fragments of the controversy, preceded by a very long and careful investigation of its history and its course, has changed the state of the question. We now know a good deal about Julian, his action and his views, thanks to the hard work of Dr Draguet.

The theological questions involved are intricate. Dr Draguet, on the same lines as Professor Lebon, argues that Julian, like Severus and most of the more moderate Monophysites, held orthodox views on the Incarnation, but expressed them in words which the Chalcedonians or Dyophysites used in a different sense, or else approached the subject from a different point of view.

We are told that the Monophysites used φύσις in the sense of ὑπόστασις and πρόσωπον, and were therefore right to insist on saying μία φύσις. I have not seen any justification for this theory.

There are three meanings to be considered : they are represented in scholastic philosophy by 1. *substantia prima* or *res naturae*, which is divided by our minds into 2. its *subsistentia* or *hypostasis* and 3. its essence, οὐσία or nature. Until the end of the fourth century, οὐσία was more used for 1. than for 3, and ὑπόστασις for 3 rather than for 2. But from S. Gregory Nazianzen onwards the use of οὐσία and ὑπόστασις was fixed in the doctrine of the Holy Trinity (" in the Theology " as the phrase went in Greek), — three *hypostases* or subsistences, and one *usia* or essence.

The word φύσις " in the Theology " was used for the one essence : one φύσις or οὐσία, three πρόσωπα or ὑποστάσεις.

But when Nestorius was to be refuted, the question arose how was φύσις to be used " in the economy ", that is, in the doctrine of the Incarnation. The Catholics still used it in its ordinary abstract sense, and said that Christ has two φύσεις united to one hypostasis. The Monophysites were so called because they declared for one φύσις. What did they mean?

The first to be called to book was Eutyches. He seems to have misunderstood the doctrine he upheld. His view was elicited that " after the henosis " there was one nature ; that the infinitely insignificant Humanity was but a drop in the ocean of the Divinity, even to the extreme result that Christ should not be considered consubstantial with us, his Humanity being merged in the Divine. It is possible that Eutyches had no idea of any but the ordinary abstract meaning of φύσις.

But the Egyptians followers of S. Cyril were horrified at this destruction

Digitized by Google

of the foundation of Christianity. They had been brought up as Christians believing in the Incarnation ; but they had attached themselves to the Apollinarian forgeries which had deceived S. Cyril, because of the authoritative names under which these sailed of Athanasius, Pope Julius and Pope Felix ; and they had to approach the refutation of Nestorianism from the Apollinarian point of view, using Apollinarian formulae. None fell into the absurdities of Eutyches; but the more extreme of them were none the nearer to orthodoxy. Starting from the misleading watchword that the Divine φύσις (instead of saying the second hypostasis of the Holy Trinity) was incarnate, they seemed (under the leadership of Peter Fullo) to be new Patripassians, singing in the Trisagion that the Holy Trinity was crucified, in that the Divine Essence suffered ; — these were called derisively, Theopaschites. The Actistetae and the Niobites went yet further in the same direction.

The opposite extreme was the worst of all. Perceiving that, if there was but one φύσις in Christ, then the Divine Nature was incarnate and crucified, and consequently the Father and the Son also, they declared for three μεριχαὶ οὐσίαι in the Holy Trinity, and were denominated Tritheists. Yet they were very eminent philosophers.

The whole difficulty obviously arose because φύσις simply means 3, essence, as nature does in English. It could with difficulty be used in a concrete sense to mean 1, a subsistent nature, but it could not possibly be used to mean 2, the hypostasis or subsistence of an essence, nor does it appear that any one ever attempted to do so. It makes no difference whether the Theopaschites and the Tritheists used φύσις in the abstract or in the less obvious concrete sense ; their errors remain very much the same in either case.

But the main body of would-be Cyrillians, especially Aelurus and eventually the irrepressible Severus, tried to find a mean between these positions. Severus declared that as *in creatis* there is no such thing as a φύσις without a hypostasis, so it was only " in the Theology " that φύσις could have an abstract sense, and " in the economy " he takes it in the concrete. Thus μία φύσις means for him " one subsistent nature ". He is obviously quite well aware that the Council of Chalcedon did not mean δύο φύσεις as two subsistent concrete natures. But he declares that φύσις is to have and must have this signification " in the economy ". This is evidently a mere subterfuge in order to retain μία φύσις, for he admits two οὐσίαι in the economy. Why should οὐσία be used in the same sense in both mysteries, but φύσις in two different senses, except because Severus is obliged to support the Apollinarian phraseology unfortunately adopted by S. Cyril?

But Severus makes no pretence to make φύσις anything but concrete [1] (*natura* = *res naturae*) ; he never makes it simply the subsistence of a nature, the hypostasis, the Person. The word, in fact, did not lend itself to such a use ; but beyond that, we see that Severus had no wish to give it this signification. Had he simply taught that there are two οὐσίαι in one πρόσωπον or ὑπόστασις, adding that he took φύσις in the sense of ὑπόστασις and not of οὐσία, there would have been no doubt of his orthodoxy so far. But he is not satisfied with this ; he regards it as Nestorian unless we add that this results in one

1. For Severus it implies and includes a hypostasis, but is not equivalent to hypostasis.

Digitized by Google

φύσις. This is precisely the central point of his heresy : he regards the Incarnation not as the taking of a second φύσις by the second Person of the Trinity, so that the two φύσεις are united to one hypostasis, and are united to each other by means of this hypostasis, but as the union of two φύσεις with each other, resulting in one φύσις. He will not see the absurdity and impiety of adding the finite to the infinite, nor can he admit the logic of Eutyches, who perceived that the finite in such a case is lost in the infinite, in proportion to which it is nothing.

It is thus obvious that Severus, persisting in taking φύσις in the concrete sense, was right in regarding δύο φύσεις as Nestorian ; but in this sense μία φύσις was just as heretical and more absurd. He escaped Theopaschism and Tritheism by taking μία φύσις as inclusive of the second Person of the Trinity, and not in the abstract sense ; but thereby he fell into the error characteristic of Eutyches and all the Monophysites short of those two extremes, of uniting the divine and human natures into one subsistent Nature. His admission of δύο οὐσίαι mentally distinguished shows that he was quite capable of seizing the Chalcedonian doctrine. But the admission was futile, since he actually " confounds the natures " by insisting upon one Will in Christ and one ἐνεργεία. He knew that in the Holy Trinity there is but one ἐνεργεία because there is but one φύσις, though there are three Persons ; and he held to the one ἐνεργεία in Christ, in order to establish, not the unity of Person, but the unity of one (concrete or abstract) Nature.

It is disconcerting to find M. Draguet on p. 140 defending the use of μία ἐνεργεία by Severus and Julian. Like Lebon, he holds that " le désir d'éviter la ' division ' nestorienne y distrait l'attention de la considération de la qualité physique pour la concentrer sur celle du sujet agissant... Cette doctrine est en effet essentiellement antinestorienne chez Timothée Élure, Philoxène et Sévère. Elle a la même signification chez Julien d'Halicarnasse ". This is somewhat paradoxical. These heretics were not in the habit of writing against Nestorius or Theodore, but against the Council of Chalcedon and S. Leo. Had they been anxious to preserve the unity of the " active subject ", they would have insisted upon the one hypostasis or one Person and not upon the one concrete φύσις. It was, of course, the latter unity that they were concerned to defend against S. Leo.

They were, in fact, nearer to Nestorius than to S. Leo. Like the former they did not regard the Incarnation as the taking of our humanity by the Son of God, but as the union (ἕνωσις) of two subsistent beings, the Son of God and a man. For Nestorius the moral union, συναφεία, which resulted between these two ὑποστάσεις left both complete, in one Person ; for Severus and Philoxenus and Julian, the union of two concrete Natures resulted in one concrete Nature [1].

But Julian went further than Severus. The latter had admitted two οὐσίαι as mentally distinguished " after the union ". Julian asserts one οὐσία in Christ as well as one φύσις, and will not even admit δύο ἰδιότητες. This is more logical, but far more heretical, since it is scarcely possible to take οὐσία

1 They deny of course, that the Human Nature had any independent existence before the union.

Digitized by Google

in a concrete sense, and quite impossible so to explain ἰδιότης. Thus there will be only one kind of " property " in Christ : all is divino-human ; just as, even to Severus, all His activities, ἐνεργείαι, whether seemingly done as God or as Man, are " Theandric ".

It almost seems on pp. 140-1 as though Dr Draguet thinks that δύο ἐνεργείαι is true from one point of view and μία ἐνεργεία from another point of view. How from any point of view divine actions could be human actions does not appear ; unless we are going to say that " from one point of view " there are three ἐνεργείαι of the Father, the Son and the Holy Ghost. Such a defence of Julian and Severus is perilous. The letter of Honorius to Sergius was condemned as heretical for saying that both expressions, one ἐνεργεία and two ἐνεργείαι, must be dropped ; and the *typus* of Constans which enforced this suggestion of Honorius under severe penalties, was condemned as heresy. For this doctrine Pope S. Martin was martyred ; for this the heroic S. Maximus and his companions suffered exile, torture and death. One would not wish light-heartedly to reverse the error of Honorius, and declare that both expressions are excellent.

In the controversy between Julian and Severus, it seems clear that Julian gets the better of it, in spite of the fact that we only know his arguments through his adversary's refutation of them. It appears that Julian, resting upon S. Peter's quotation from Psalm 15 in Acts II, 25-31, declared that there is no corruption, φθορά, in Christ, who is always ἀφθαρτός. Dr Draguet defends Julian by urging that he starts from the doctrine of original sin, and regards φθορά as a moral evil, including sin and concupiscence, together with suffering and death ; thus not all suffering and death are φθορά ; those of Christ were compatible with ἀφθαρσία. I confess that I do not find this in the fragments of Julian. His view seems to me to be this : φθορά is that tendency to evil which we find in our human nature ; φθορά has thus an active sense, " a corrupting ". Christ took a perfect human Nature which by the ἕνωσις φυσική was one with the Divine Nature, and could have no tendency towards any evil or disorder, moral or physical. But while having no tendency of itself towards bodily or mental suffering, that is, no φθορά, it was not incapable of them, and Christ assumed them voluntarily, not by a necessity of nature, as is the case with us. Therefore to Julian πάθη are not φθορά in Christ, though they are φθορά in us. Severus, like M. Draguet, understood φθορά passively, and considered that the sufferings and death of Christ are φθορά, voluntarily undergone. Hence he professes to regard the bishop of Halicarnassus as denying the reality of Christ's sufferings, and therefore of His Human Nature ; he calls him a Docetes, a Manichaean, a Marcionite. All the great subsequent Monophysite writers echo Severus ; and the Julianists have come down to us as Aphthartodocetae and Phantasiasts.

I still hold the favourable view of Julian's opinions on this point which I gave in the *Catholic Encyclopaedia* under *Eutychianism*[1] (vol. V, p. 635) and again under *Monophysites* (vol. X, p. 491), where I pointed out that the Julianists were more consistent than the Severians (V, p. 635). Justinian,

1. Dr Draguet (p. 175) has quoted me as saying of Julian what I said of Severus.

Digitized by Google

who was a very good theologian, enforced the Julianist doctrine by decree in 565. We hear of no reclamation on the part of the Catholics of Constantinople, nor from the West and Rome. Human nature in itself (*pura natura*) is corruptible ; but perfect human nature, as in Adam, is preternaturally preserved from corruption, and it seems fairly reasonable (I speak under correction) to say that sufferings and death are not the effect of φθορά (in the active sense) when they are voluntarily assumed ; but we may prefer to say that the Will of Christ permitted φθορά to act, by suspending its prevention. Anyhow, for a Monophysite heretic the former is the more logical statement.

Leaving the subject of theology, where discussion tends to be as interminable as with Severus himself, it is pleasant to be able whole-heartedly to praise the pains taking work of M.Draguet, and to thank him for the valuable material he has patiently extracted from various Mss of the lengthy dissertations of Severus and others against Julian. Dom Hugh Connolly tells me that the translating of the Syriac into Greek seems to have been well done. The elaborate literary disquisitions on the unpublished treatises of Severus, especially on the indentity of the Apology for Philalethes, are clear and convincing. I am naturally glad to find my former judgment of the Julianists confirmed by this new material and lengthy discussion ; and scholars and theologians must be grateful for so important a contribution to our knowledge of the most learned, literary, argumentative and versatile heresy (except Protestantism) which the Catholic Church has ever had to encounter.

D. JOHN CHAPMAN.

THÉOLOGIE HISTORIQUE ET DIDACTIQUE.

H.RÜCKERT. **Die Rechtfertigungslehre auf dem tridentinischen Konzil** (Arbeiten z. Kirchengeschichte, 3). — Bonn, Marcus et Weber, 1925 ; VI-281 p. 8° Mk. 15.

K. D. SCHMIDT. **Studien zur Geschichte des Konzils von Trient.** — Tubingue, Mohr, 1925 ; 220 p. 8°. Mk. 8,40.

Le livre de M. Rückert sur le décret *De Justificatione* représente un sérieux et utile travail. Il comprend deux parties, inégales en longueur et en intérêt. La première traite (p. 6-84) de l'histoire extérieure des délibérations conciliaires et des courants, politiques et religieux, qui influèrent sur les débats. Les faits sont là et nul ne songe à les méconnaître ni à les travestir. Il est incontestable que les légats pontificaux ont poursuivi un but, opposé sur plus d'un point à celui de l'empereur : mettre en premier plan les questions dogmatiques contre Luther et éviter la discussion à fond sur ce qui touchait à la constitution de l'Église. L'agitation causée par la théorie conciliaire était encore, à leurs yeux, trop vive pour qu'on pût espérer un traitement serein de ces problèmes. M. Rückert estime cette attitude « indigne » (p. 84). Elle l'eût été si la théorie conciliaire avait représenté l'antique foi. Mais dès lors que le Saint-Siège avait conscience de ne revendiquer que des droits séculaires, ses efforts pour écarter une discussion certainement passionnée et probablement sans conclusion, furent simplement prudence. On n'avait pas trop de toutes ses forces pour combattre l'hérésie, sans s'amuser à les gaspiller en stériles discordes.

Digitized by Google

La seconde partie de l'ouvrage traite des débats eux-mêmes et de l'esprit dont ils furent empreints. Après un chapitre d'ordre général, l'auteur analyse, suivant un plan assez logique, d'abord les délibérations sur la nature de la justification, puis sur ses causes (grâce et libre arbitre, foi et œuvres), sur la certitude de la justification, enfin sur la « duplex iustitia » et le mérite des œuvres du justifié. L'analyse est généralement correcte : les points de vue théologiques divergents, des thomistes, scotistes, nominalistes sont bien marqués. Plus d'une fois il y a profit pour nous catholiques à recueillir le jugement d'un homme du dehors. Quant à l'appréciation générale elle est inadéquate : D'abord, au jugement très compétent de Mgr Ehses (cf. Histor. Jahrb. 1925, p. 568-571), il est injuste de prétendre que les Pères du Concile n'avaient qu'une connaissance insuffisante des doctrines de Luther. Ensuite, il faut regretter que, malgré ses réels efforts, M. Rückert n'ait pas toujours su se placer au point de vue du Concile, pour juger ses actes. Sa façon d'apercevoir les choses, répétée à propos de chaque décret, se trouve clairement formulée ainsi (p. 132) : « Du moment que les enseignements scolastiques ne contiennent rien de directement contraire aux propositions luthériennes, la lutte entre catholiques... éclate. On s'est réuni contre Luther, mais lorsqu'il s'agit d'opposer à la doctrine condamnée un enseignement positif, la Réforme est oubliée et l'on voit se dresser scolastique contre scolastique. Le débat étant purement d'école il sera facile de l'écarter bientôt. On se rappellera qu'on est là non pour décider entre Thomas et Scot mais pour combattre Luther, et sur ceci on est d'accord. Il ne reste qu'à trouver la formule conciliatrice entre les deux partis et sous laquelle chacun puisse s'abriter ». Ce schéma ne manque de justesse que sur un point capital : L'enseignement que le Concile formule contre Luther n'est pas « scolastique » mais « traditionnel » ; les divergences ne commencent pas lorsqu'il s'agit d'opposer un enseignement à la doctrine hérétique : cet enseignement était dans l'Écriture et la Tradition, mais au stade suivant, lorsqu'on veut déterminer ce que les sources révélées n'ont pas défini. Pourquoi le Concile fait-il front contre Luther en défendant la *gratia creata inhaerens* ? Parce que ceci est la foi catholique. Pourquoi les discussions commencent-elles dès qu'on se demande si la *gratia inhaerens* est un *habitus* ? Parce que ce point n'est pas clairement donné par la Tradition. En identifiant celle-ci avec la scolastique et en donnant à entendre que le Concile s'est trouvé arrêté dès qu'il a voulu proposer une doctrine positive, M. Rückert réduit son rôle à une opposition systématique. Il ne s'est pas assez demandé pourquoi cette opposition fut si intransigeante. Il n'a pu comprendre, dès lors, la grandeur d'une assemblée qui, délibérément, ne s'attachait qu'à un point : fixer nettement la foi séculaire rejetant impitoyablement tout ce qui s'écartait de ce but sacré.

Ce manque du sens de la Tradition est plus sensible encore dans le livre de M. Schmidt. Ses deux études s'inspirent d'un sentiment moins dégagé que chez M. Rückert des préjugés antiromains. Le premier travail : *Influence des idées réformatrices de la fin du Moyen-Age durant la première phase du concile de Trente* dénonce les vues « curialistes » des Légats pontificaux. J'ai dit plus haut l'erreur d'interprétation qui dénature en cette matière la portée de faits certains. Le second essai a pour objet l'*Ecriture et la Tradition*. La lecture en est très instructive. La notion de Tradition formulée par Loofs et approuvée par S. (p. 152) est la suivante : « Le lien qui unit le présent avec les origines et maintient au développement le caractère spécifique de ces origines ». Qu'y a-t-il là de contraire au Concile de Trente ? L'idée catholique ajoute seulement à l'affirmation d'un développement homogène, celle d'une institution vivante

Digitized by Google

gardienne de cette homogénéité. Évidemment pareille mission comporte une assistance divine mais ceci n'est pas en question.

M. Schmidt a fait dans son étude plus d'une confusion. Je relève la plus dangereuse : Pour n'avoir pas compris que la Tradition au sens du concile est exclusivement la Tradition apostolique, M. S. n'arrive pas à interpréter les passages où il est question de traditions ecclésiastiques et de l'Église. Il en vient à parler de 4 sources de la foi (p. 209) !

Ce que révèle l'histoire du Concile de Trente et que M. Schmidt — comme M. Rückert — a aperçu sans le comprendre, c'est la volonté de tendre toutes les forces contre l'hérésie et, par suite, d'éviter les questions qui divisaient alors les écoles catholiques. C'était indispensable pour réussir. Les légats du pape ont toujours travaillé dans ce sens, conscients de l'importance de l'unité. C'est cette préoccupation élevée et non pas un mesquin calcul qui a fait ajourner ou écarter d'inutiles débats [1].

Malgré ces lacunes, c'est avec joie que nous voyons la science protestante se soucier aujourd'hui d'un Concile qu'elle a longtemps voulu ignorer. Je ne doute pas que des savants aussi avertis que MM. Rückert et Schmidt n'arrivent à le juger plus équitablement et dès aujourd'hui leurs études sont de celles dont il est prudent de tenir compte. D. B. CAPELLE.

L. LERCHER, S.J. **Institutiones theologiae dogmaticae**, vol. II et III.— Inspruck, Fel. Rauch, 1924, 1925 ; 519, 612 p. 8°.

Ces deux volumes du cours de théologie professé par l'A. à l'Université d'Inspruck, comprennent l'un les Traités *de Deo uno, de Deo Trino, de Deo creante et elevante*, l'autre le *de Verbo Incarnato* et *de Gratia*. Les deux volumes qui le compléteront (théologie fondamentale, vertus et sacrements) sont en préparation.

Il se recommande par l'amplitude de la matière traitée dans un nombre de pages relativement restreint, par la lucidité de l'exposé, en même temps que par la parfaite orthodoxie et l'esprit traditionnel qui l'anime. Il se tient en relation avec les théories scientifiques et les questions philosophiques ou théologiques agitées au temps présent, sa doctrine dans les thèses fondamentales est celle de saint Thomas, on s'en assurera en lisant les preuves de l'existence de Dieu et de ses attributs, l'explication du mystère de la sainte Trinité comme aussi de l'Incarnation. On le trouve plus d'une fois en accord avec le P. Schiffini et le Card. Billot, avec lequel, par exemple, il fait remarquer que la composition d'essence et d'existence dans les créatures est la plus fondamentale de toutes les compositions. Dans la question de la nature de l'union hypostatique, il expose les diverses opinions des scolastiques, sans prendre parti.

Les traités de Dieu et de la Grâce comportent la discussion des fameuses controverses entre Thomistes et Molinistes : touchant la science divine, la prédestination, la grâce efficace, l'A. professe le Molinisme le plus franc : science moyenne, *concursus oblatus* et *collatus*, prédestination *post praevisa merita*. Il a raison, selon nous, d'éliminer les systèmes de conciliation entre les Molinistes et les « Bannésiens » ; mais l'exégèse par laquelle il destitue ces derniers du patronage de saint Thomas et de saint Augustin nous semble fort expéditive. Saint Augustin, pour n'en donner qu'un exemple, dans un passage

1. On lira dans l'*Historisches Jahrbuch* 45 (1925) 351-354 les sérieuses observations de Mgr Ehses sur le volume de Schmidt.

Digitized by Google

bien connu (de bono Vid. 28) nous dit que le monde durera jusqu'à ce que soit atteint le nombre des prédestinés. De là à conclure que Dieu « *quasi exspectat contemplando quomodo homines se gerant*, etc. » (pg. 229) et que S. A. défend la prédestination *post praevisa merita*, il y a de la marge. Mieux encore, voici une maxime (quasi axioma) qui rend bien la pensée de saint Augustin : « *Si non es praedestinatus, fac ut praedestineris* » (p. 230). Certes, il faut respecter en ceci les opinions de chacun ; nous nous bornons à signaler ces points comme caractéristiques de l'ouvrage. D. R. PROOST.

THOMAS VILLANOVA A ZEIL, O. M. C. **Tractatus de satisfactione sacramentali.** — Innsbruck, Rauch, 1926 ; 96 p. 8°. Mk. 1,50.

S'inspirant des plus grands moralistes anciens et modernes ainsi que de la pratique des saints, l'A. offre aux jeunes confesseurs un commentaire solide et bien ordonné du canon 887 sur le devoir du confesseur d'adapter la pénitence sacramentelle non seulement à la gravité et au nombre des péchés, mais aussi et *surtout* à la condition du pénitent. Signalons, au chap. 4, l'article 3 sur les nombreux motifs de diminuer la pénitence, bien fait pour dissiper les anxiétés et les scrupules de plus d'un confesseur. D. A. S.

ORIENTALIA.

A. UNGNAD. **Das Wesen des Ursemitischen.** — Leipzig, Pfeiffer, 1925 ; 30 p. 8°. Mk. 1,60.

Quelques pages seulement, mais combien suggestives ! Pour U. ce n'est pas l'arabe qui doit servir de base aux recherches sur le sémitique primitif, mais bien plutôt l'accadien. Celui-ci, tout en ayant subi l'influence sumérienne, a cependant gardé bien des éléments primitifs, notamment dans les formes verbales.

Delitzsch, dans sa grammaire assyro-babylonienne avait déjà fait ressortir la parenté du nom avec le verbe. U. à son tour fait dériver le verbe du nom. Certaines formes de nom s'accolent à des adverbes de lieu pour désigner une action durative s'il s'agit d'un participe, une action instantanée s'il s'agit d'un infinitif. Ces différentes actions sont ou bien en train de s'accomplir ou bien déjà accomplies, particularité exprimée par le permansif présent et prétérit d'une part, par le présent et le prétérit d'autre part. Pas de temps à distinguer. Les formes mentionnées désignent indifféremment des actions présentes, futures ou passées selon les exigences du contexte.

Il est impossible de suivre ici l'auteur dans tous ses développements. Un mot cependant sur l'explication du soi-disant Énergique ou plutôt du Terminatif ainsi qu'il propose de l'appeler. La terminaison *an* marque, à proprement parler, la direction dans laquelle s'exerce l'action, tandis que la terminaison *un* désigne la direction d'où l'action part. Joint au nom le *un* rend à peu près notre terminaison du nominatif — plus exactement, l'agent d'où provient l'action ; le *in* répond à peu près à notre désinence du génitif, car il marque l'appartenance, le repos ; le *an* tient presque lieu de notre accusatif, puisqu'il note le mouvement vers le but.

Parvenu de la sorte à disjoindre les différents éléments des formes de verbe et de nom mentionnées, U. se croit fondé à voir une langue isolante dans le sémitique primitif. Constatant enfin une parenté étroite entre l'arabe et l'hébreu,

Digitized by Google

d'un côté, entre l'accadien et l'arabe méridional de l'autre, U. s'insurge contre l'opinion de plusieurs érudits qui font de l'Arabie la patrie des *Ursemiten*. Il aboutit ainsi à la même conclusion que Lammens, par exemple, mais par une voie différente, puisque celui-ci invoque des raisons climatologiques contre la thèse en question.

Il semble bien que Ungnad ait indiqué le chemin à suivre dans toute recherche ultérieure relative au sémitique primitif. D. M. LANG.

PHILOSOPHIE.

O. DITTRICH. **Die Systeme der Moral.** — Leipzig, Felix Meiner, 1923 ; 2 vol., VI-372 et VII-312 p. 8°. Mk. 12,80.

L'Auteur, esprit fécond et original, entreprend la publication d'une histoire de la morale, développée selon les exigences de la science contemporaine. Son but n'est pas seulement historique, il veut avant tout répondre à la question que se pose chacun dans le désarroi d'idées actuel : Que nous faut-il faire pour occuper notre place dans l'harmonie universelle ? A cet effet sa méthode consistera à insister sur l'idée générale des systèmes, même si elle ne se trouve pas complètement réalisée par leurs représentants, de cette manière les éléments temporaires des doctrines passeront au second rang, et l'unité supérieure dans laquelle s'incorporent les tendances contraires apparaîtra pleinement.

Il ne nous déplaît certes point de voir faire un effort pour fixer l'élément fondamental de toute morale, bien que laissé dans sa généralité il ne sera pas très efficace pour la vie pratique.

Les systèmes philosophiquement élaborés de morale n'apparaissent que dans la philosophie grecque, longtemps avant déjà régnait la morale théologique, celle des 10 commandements, par exemple, et, depuis toujours, certains préceptes de morale naturelle étaient observés même chez les peuples les plus barbares. L'A. ne négligera pas la morale théologique, mais pour entendre le verdict du genre humain sur l'essence de la morale, il aurait dû consulter les doctrines et les législations des plus anciens peuples, Égyptiens, Babyloniens, etc. et ne pas se borner à en trouver les idées dans la philosophie des Grecs.

L'ouvrage complet comprendra quatre volumes au moins, nous semble-t-il ; nous n'avons jusqu'ici que les deux premiers, dont l'un expose les principes de la morale des grecs depuis l'origine de leur littérature jusque et y inclus Aristote, l'autre embrasse la période de l'hellénisme (Stoïcisme, Néoplatoniciens, etc.) et l'histoire de la morale chrétienne jusqu'au commencement du moyen âge.

Évidemment, l'A. est animé d'une prédilection marquée pour la littérature grecque, qu'il connaît d'ailleurs très bien. Il analyse par exemple les idées morales contenues dans Homère et montre bien que la notion de liberté et de responsabilité s'y allient avec l'ensemble des influences fatales de la « Moira » et même que la justice s'y identifie avec le commandement de Dieu.

C'est dans l'Orphisme (VIe siècle) que l'éthique apparaît d'abord appuyée sur la croyance à l'immortalité, est-il dit (p.49), ce qui est admissible si on se borne à la littérature grecque, mais au dehors de celle-ci, dans les plus anciens hymnes du Veda par exemple (XVe s. a. C.) la même vérité est déjà affirmée explicitement : d'où l'on voit la nécessité, comme nous le disions plus haut, de consulter toutes les traditions de l'antiquité, aussi pour ne pas conclure que telle ou telle nation est entrée dans le Christianisme par une source particulière plus ou moins récente (p. 49).

Digitized by Google

Dans Pindare, c'est la similitude avec les dieux qui est chantée comme idéal de l'homme (p. 60). Chez les grands tragiques, Eschyle, Sophocle, Euripide, dont les œuvres sont analysées une à une, la fatalité joue un grand rôle, cependant ce n'est pas chez Sophocle une fatalité vulgaire, c'est le gouvernement divin qui assure l'harmonie morale du tout, dans lequel chacun a sa place assignée (p. 89). En considérant l'ensemble des œuvres de Sophocle, on voit bien en effet le droit triompher dans Antigone, le malheur faire place au repos dans Œdipe à Colone, mais dans chacune de ses tragédies, cette morale ne se retrouve pas. L'appréciation de l'A. sur ce sujet nous semble donc trop favorable. Les philosophes grecs sont soumis à une étude non moins minutieuse. Chez les précurseurs de Socrate, la morale philosophique n'a pas grande place, on ne doit donc pas trop insister pour l'y découvrir. Socrate, au contraire est le moraliste par excellence, la fin de la vertu c'est la perfection individuelle, la norme c'est la voix de la conscience, voix de Dieu, tout cela est vrai, mais nous ne pensons pas qu'il n'y ait eu qu'une « diesseits Moral » chez Socrate, que l'élément religieux transcendantal y fit défaut, ni que toute la doctrine de l'immortalité contenue dans le Phédon soit exclusivement platonicienne. En tout cas Platon développe et perfectionne la morale de Socrate, en cela M. D. a bien raison, la contemplation du Bien est l'acte moral suprême, l'imitation de Dieu est la norme de la moralité : faire régner la pensée divine dans le monde, c'est là l'idéal intime de Platon (p. 244) ; il reste vrai toutefois d'après nous, d'accord avec H. Maier, que les préoccupations intellectuelles de Platon l'ont souvent empêché de mettre en harmonie la science théorique avec la vie pratique de la société et de l'individu (p. 108).

Quant à Aristote il le rapproche beaucoup de Platon dans sa conception de la divinité, fin dernière de l'univers, qui se confondrait avec l'Idée du Bien. Pour nous cependant, l'Éthique d'Aristote est une « diesseits Moral » la question de la loi morale y est déclarée obscure ; d'autre part nous voyons volontiers l'A. concéder au Dieu d'Aristote une influence sur le monde : La nature est mue par Dieu, au moyen de l'appétit qu'il a mis en elle (p. 283). Le Stoïcisme est bien caractérisé comme morale de développement subjectif ; dans l'exposé de ces doctrines comme dans celle du néoplatonisme nous n'avons de réserves à faire que sur quelques passages relatifs à l'influence de la philosophie ancienne sur le Christianisme ; l'A. n'exagère pourtant pas l'influence du néoplatonisme et dit que le Christianisme l'a accommodé à ses exigences.

La seconde partie de l'ouvrage (t. I, p. 112 ad finem) traite la morale chrétienne : en général d'abord (ch. I), puis la morale du Nouveau Testament (chap. II), celle de l'Église catholique d'Orient et d'Occident (ch. III) jusqu'au VIIe siècle. Notre rôle de critique ici nous mènerait fort loin, car l'A. se renseigne principalement chez les historiens et les théologiens protestants, et il n'y a pas de page pour ainsi dire où il n'y ait, du point de vue catholique, des réserves importantes à faire. Il faut nous borner à quelques remarques caractéristiques. Les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament sont classés d'après le criterium protestant, il en est de même pour leurs auteurs et l'authenticité.

Quant à l'origine de la doctrine catholique, nombreux sont ses éléments qui ne procèdent pas du judaïsme : la théorie des récompenses et des peines même avant le jugement final, le ciel et l'enfer, le Messie préexistant au monde et qui viendra juger les vivants et les morts, tout cela n'est pas juif (p. 148), mais vient de la Perse, en partie à la suite du contact avec Babylone.

Plus loin, la discipline pénitentielle des premiers siècles fait l'objet d'une

Digitized by Google

étude assez étendue, les difficultés inhérentes à la matière sont tranchées résolument. L'institution du monachisme complète la discipline pénitentielle de l'Église.

Signalons encore une doctrine caractéristique de l'Église grecque, celle de la liberté et de la grâce (p. 200). « La grâce divine coopère au salut de l'homme, dès que celui-ci par la force de sa volonté libre, le veut. Il n'y a plus là qu'une apparence de grâce prévenante ; à savoir l'exigence de la loi. Mais cette exigence se confond avec le motif de la volonté libre, qui peut s'y conformer ou non. L'acte moral reste le premier ».

Dans l'Église Occidentale, chez saint Augustin, il en va tout autrement. Chez les Grecs c'est le « synergisme » de Dieu et de la Créature, chez Augustin la prédestination est un « monergisme » de la part de Dieu qui ne laisse plus trace de libre arbitre à l'homme (p. 220).

La doctrine d'Augustin se retrouve mitigée chez saint Grégoire le Grand, qui enseigne, paraît-il, une prédestination fondée sur la préscience des actes libres de l'homme (p. 237). Au reste saint Grégoire est traité avec beaucoup d'estime « La nature de l'Église catholique n'est exprimée d'une façon aussi précise chez aucun autre des Pères de l'Église ». Sa dogmatique est la racine de laquelle est sorti le développement doctrinal ultérieur du catholicisme. En propageant la Règle bénédictine il s'est fait le fondateur du monachisme en Occident. Notre A. explique à propos (et au moins en ce point, pour finir, nous sommes d'accord avec lui), comment saint Grégoire conçoit l'union de la vie active et contemplative selon l'esprit bénédictin.

Quelle conclusion se dégage de cette longue et minutieuse enquête sur les systèmes de morale ? L'A. ne le dit pas, son ouvrage étant loin d'être terminé. Mais d'après une trilogie qui lui est chère, celle de l'Universalisme (tous pour un et un pour tous), de l'Individualisme (chacun pour soi), du Personalisme (tous pour un, un pour tous, mais chacun restant pleinement soi-même) on peut conjecturer que c'est vers cette dernière forme de la pensée morale que viendront converger les systèmes en présence. D. R. PROOST.

H. Dörries. **Erigena u. der Neoplatonismus.** — Tubingue, Mohr, 1925 ; 122 p., 8°. M. 4,80.

Nous n'avons transcrit ci-dessus que le sous-titre de l'ouvrage, qui d'après son titre principal, doit constituer une contribution à l'histoire de la Mystique : « zur Geschichte der Mystik ». Ici il ne s'agit que de la philosophie de Scot Érigène, comparée, surtout au point de vue mystique, à celle de Plotin. L'A. en 6 chapitres, caractérise nettement les doctrines respectives de l'un et de l'autre et fait clairement ressortir les différences,très notables, qui les séparent. Scot a emprunté ses matériaux au néoplatonisme, mais n'en est pas moins un penseur original. Dieu, pour lui, est bien plus immanent au monde que chez Plotin, sans cesser cependant d'être transcendant à l'univers créé. Son système ne serait donc pas panthéiste, mais plutôt panenthéiste. Le mystique, en conséquence, trouverait Dieu dans la nature ; à l'instar des mystiques naturalistes de la Renaissance avec lesquels l'A. a raison de comparer Érigène. Il apprécie beaucoup la profondeur des idées et des tendances du philosophe Irlandais, qui aurait dû, estime-t-il, pour développer pleinement son idée, s'élever au-dessus des traditions de ses maîtres et de l'Église (p. 121). C'est convenir, qu'en principe, sa théorie n'est pas conciliable avec la théologie orthodoxe.

D. R. PROOST.

Digitized by Google

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

Bulletin de l'Institut historique belge de Rome, 5e fasc. — Bruxelles, Imbreghts, 1925 ; 277 p., 8o.

Ce cinquième fascicule débute par une étude de l'abbé A. Pasture sur : « La réforme des chapitres séculiers pendant le règne des archiducs 1596-1633 » (pp. 5-50), dans laquelle l'auteur fait ressortir l'application des décrets disciplinaires du concile de Trente, les luttes pour l'exemption, la restauration du culte et le rayonnement religieux de ces institutions. Le travail de M. Cam. Tihon : « Les expectatives in forma pauperum particulièrement au XIVe siècle » (pp. 51-118), constitue une importante étude de diplomatique pontificale. A l'aide des textes juridiques et des actes soigneusement recueillis, puis d'un registre heureusement découvert aux Archives Vaticanes, l'auteur a pu écrire l'histoire de cette sorte d'expectatives, dont les registres pontificaux, sauf un d'Urbain IV, ont gardé si peu de traces ; il fait ensuite connaître leur mécanisme, la valeur théorique et réelle de ces mandats. En appendice, M. Tihon décrit quelques mss. importants, tels que deux registres d'examinateurs sous Grégoire XII (avec pl.), et Paul II et publie quelques pièces justificatives. La conférence du R. P. Fréd. Callaey, O. Cap., sur « La vie belge au temps jadis d'après les Manuels de conversation » (pp. 119-136) est un curieux tableau de la vie sociale et religieuse de nos ancêtres dans un pays où deux langues se compénétraient pacifiquement.

L'étude qu'a faite Mgr M. Vaes sur « Corneille De Wael (1592-1667 », peintre anversois, ouvre une série de monographies consacrées aux artistes flamands qui se fixèrent en Italie à la fin du XVIe siècle et au cours du XVIIe siècle ou du moins qui y séjournèrent assez longtemps (pp. 137-247). Ce travail, fruit de longues et patientes recherches, nous fait connaître l'activité de C. De Wael à Gênes et à Rome, son étonnante productivité, ses correspondants, son influence. Dans «Suppliques d'Innocent VI,28 août-12 octobre 1354,», pp. 249-262), D. U. Berlière publie, d'après des feuillets retrouvés aux Archives Vaticanes, une série de 16 documents qui complètent l'édition qu'il a jadis donnée dans les *Analecta Vatic. Belgica* (vol. V) des suppliques de ce pape. De son côté M. H. Nélis publie une « bulle d'Eugène IV concernant l'idioma Flandrie, 1435 » (pp. 263-264). Suivent la chronique de l'Institut et la bibliographie.

D. U. B.

PAPSTTUM UND KAISERTUM. *Forschungen zur politischen Geschichte und Geisteskultur des Mittelalters Paul Kehr zum* 65. *Geburtstag dargebracht.* — Hrsg. von A. Brackmann.— Munich, Münchenerdruck, 1926 ; VIII-707 p. 8o, 4 pll., 5 grav. Mk. 25.

Peu d'hommes ont exercé sur l'historiographie de leur temps une influence aussi profonde et heureuse que l'ancien professeur de Göttingen, aujourd'hui directeur des Archives générales de Prusse, des Monumenta Germaniae historica, de l'Institut historique prussien. Son *Italia pontificia* est un monument, et l'élan qu'il donne aux recherches des lettres pontificales jusqu'au début du XIIIe siècle promet une série de volumes aussi importants pour les autres pays. On sait quelle ampleur il a donnée aux recherches de l'Institut historique prussien de Rome, recherches en partie aujourd'hui paralysées par les conséquences de la guerre, comme c'est d'ailleurs le cas pour les autres Instituts.

Digitized by Google

Le volume qui vient de lui être offert peut donner une idée du vaste champ défriché par ses élèves et amis et de l'importance des résultats acquis pour l'histoire religieuse et politique du Moyen-Age. La simple nomenclature des travaux de ce recueil suffirait à en faire apprécier l'intérêt et la valeur :

1. Erich Caspar. *Die alteste römische Bischofsliste* (pp. 1-22) reconnaît l'authenticité de la tradition romaine.
2. K. Silva-Tarouca. *Die Quellen der Briefsammlungen der Briefe Leos des Gr.* (pp. 23-47).
3. Br. Krusch. *Ein Bericht der päpstlichen Kanzlei an Papst Johannes I von* 526 *und die Oxforder Hs. Digby* 63 *von* 814 (pp. 48-58) ; rapport de la chancellerie pontificale important pour l'histoire du cycle dionysien, avec description du ms. et photographies.
4. L. Schiaparelli. *Note diplomatiche sui più antichi documenti Cremonesi*, (sec. VII-VIII), pp. 59-101 ; démonstration des falsifications de A. Dragoni primicier de l'église de Crémone.
5. Enr. Carusi *Briciole archivistiche. Di alcuni monasteri di S. Stefano nell' Abruzzo Chietino*, pp. 102-115 ; les six monastères qui portent le nom de Saint-Étienne dans le comté de Chieti-Frentano sont ramenés à trois dépendances des abbayes bénédictines de Sainte-Sophie de Bénévent, de Farfa et de S. M. dei Tremiti.
6. E. Heymann. *Zur Textkritik der Lex Bajuwariorum* (pp. 116-137).
7. W. Levison. *Analecta Pontificia.* 1. *Neue Bruchstücke der Quesnelschen Sammlung.* 2. *Zum angeblichen Aufenthalt Leos III in Hohen-Syburg* (pp. 138-145); description de fragments d'un ms. de Dusseldorf ; légende de la consécration de l'église de Syburg par Léon III.
8. E. Perels. *Papst Nikolaus I im Streit zwischen Le Mans und St-Calais* (pp. 146-162) ; l'auteur combat ou complète une étude de Mgr Lesne, en reconnaissant l'authenticité de la lettre 111 à Hincmar, et en montrant une falsification dans le privilège pour St-Calais dont la minute aurait passé par erreur dans le registre.
9. A. Mercati. *Frammenti in papiro di un diploma imperiale a favore della Chiesa Romana* (pp. 163-167).
10. Edm. Stengel. *Ueber den Ursprung der Ministerialität* (pp. 168-184) ; l'auteur restreint ses recherches au pays saxon.
11. Fed. Schneider. *Aus San Giorgio in Braida zu Verona* (pp. 185-206) ; notes sur des archives auj. déposées au Vatican et qui sont de valeur pour l'histoire de l'Empire (plus de 6300 parchemins), notamment pour l'histoire de l'antipape Cadalous de Vérone ; l'auteur publie 8 diplômes de 1018-1184.
12. K. Strecker. *Die Oertlichkeit der Königsbegegnung im Ruodlieb* (pp. 207-214) ; s'agit-il vraiment de la rencontre de Henri II avec Robert de France à la Meuse en 1023 ? Est-il même question d'un événement historique ? Il est difficile de le dire.
13. A. Brackmann. *Die Anfänge von Hirsau* (pp. 215-232) ; la réforme clunisienne daterait de 1079 seulement, et, comme on sait, elle ne dura pas ; c'est à ce moment que commencerait la nouvelle politique claustrale de Grégoire VII, comme l'auteur entend le montrer dans le 2e vol. de ses *Studien und Vorarbeiten.*

Digitized by Google

14. BERN. SCHMEIDLER. *Ueber den wahren Verfasser der Vita Heinrici IV Imperatoris* (pp. 233-249) ; remarques sur le style des écrivains de l'entourage d'Henri IV, qui peuvent conduire à de nouvelles découvertes sur les auteurs d'écrits anonymes de ce temps.

15. H. KRABBO. *Eine Schilderung der Elbslawen aus dem Jahre* 1108 (pp. 250-262) ; examen de la lettre collective des évêques de la province de Magdebourg à propos de la lutte contre les Slaves.

16. W. SCHMIDT. *Ueber den Verfasser der drei letzten Redaktionen der Chronik Leos von Monte Cassino* (pp. 263-286) ; intéressant chapitre de l'activité historiographique de Pierre diacre.

17. AD. HOFMEISTER. *Puer, juvenis, senex zum Verständnis der mittelalterlichen Altersbezeichnungen* (pp. 287-316) ; curieux exemples des concepts médiévaux, qui cependant ne sont pas tous indécis ou arbitraires.

18. EM. V. OTTENTHAL. *Die Urkundenfälschungen von Hillersleben* (pp. 317-346) ; monastère épiscopal occupé en 1096 par une colonie de Bénédictins d'Ilsenbung ; on visa à s'assurer l'exemption par une série de falsifications.

19. H. HIRSCH. *Die gefälschten Diplome für die Bracciforte und Rizzoli in Piacenza : zur Entstehungszeit der unechten Kaiserurkunden des Kl. Bobbio* (pp. 347-363).

20. F. VALLS-TABERNER. *Ein Konzil zu Lerida im J.* 1155 (pp. 364-368), d'après un ms de Barcelone ; la plupart des décisions sont des applications du 2e concile de Latran de 1139.

21. W. HOLTZMANN. *Anecdota Veronensia* (pp. 369-375) ; publication de 5 diplômes de S. Giorgio in Braida de 1152/53-1193.

22. FERD. GÜTERBOCK. *Zum Schisma unter Alexander III. Die Ueberlieferung des Tolosanus und die Stellungnahme der Romagna und Emilia* (pp. 376-397) ; Faenza fut un boulevard du parti adverse ; raisons pour lesquelles l'épiscopat de la Romagne et de l'Émilie embrassa le parti d'Alexandre III lors de l'extinction du schisme en 1177.

23. W. ERBEN. *Die erzählenden Sätze der Gelnhauser Urkunde* (Stumpf 4301) (pp. 398-414) ; diplôme de Frédéric I relatif au procès de Henri le Lion et du partage du duché de Saxe, reconstitution d'une partie du texte et mise en relief des résultats acquis.

24. K. WENCK. *Die römischen Päpste zwischen Alexander III und Innocenz III und der Designationsversuch Weihnachten* 1197 (p. 415-474). Les 20 années qui suivent le schisme de 1177 constituent une époque de recul dans la puissance de la curie, d'appauvrissement, de diminution de son autorité morale ; la Papauté est sous l'influence des courants divers qui marquent la fin du XIIe siècle. C'est une étude qui est autant le résultat d'une remarquable érudition que d'observations psychologiques faites dans l'examen de documents trop peu remarqués jusqu'ici. Ce travail, le plus long de ceux que contient le recueil, nous donne une caractéristique bien nette des papes de ce temps, Lucius III, Urbain III, Grégoire VIII, Clément III, Célestin III et de leur entourage, des courants d'idées qu'on y constate, des faits caractéristiques. On est à un tournant de l'histoire ; à côté des faiblesses, on sent se préparer de nouvelles forces. Sous Célestin III le promoteur d'une politique plus énergique n'est pas tant le cardinal Lothaire de Segni, le futur Innocent III, mais plutôt le cardinal Jean de Saint-Paul, moine de l'abbaye de ce nom à Rome, qui joua un rôle dans la lutte menée

Digitized by Google

pour conserver le chapitre de Cantorbéry aux moines noirs et dont les relations avec le fondateur des Frères Mineurs apparaissent ici sous leur vrai jour. Dans l'ensemble, travail vraiment remarquable, et dont les résultats renouvellent l'histoire de la Papauté dans le troisième quart du XIIe siècle.

25. J. HALLER. *Innocenz III und Otto IV* (pp. 475-507) ; examen de la double rédaction de la capitulation d'Othon IV.

26. E. STHAHMER. *Die vatikanischen Handschriften der Konstitutionen Friedrichs II für das Königreich Sizilien* (pp. 508-525).

27. H. NABHOLZ. *Die neueste Forschung über die Entstehung der schweizerischen Eidgenossenschaft* (pp. 526-548).

28. H. BRESSLAU. *Die erste Sendung des Dominikaners Nikolaus von Ligny, später Bischofs von Butrinto an den päpstlichen Hof und die Promissionsurkunden Heinrichs VII von Hagenau und Lausanne* (pp. 549-560).

29. N. KLINKENBORG. *Die Urkunden des Domkapitels zu Brandenburg über seine Rechte an den Havel* (pp. 561-570), à propos d'un procès en falsification 1370-1400.

30. P. GUIDI. *La coronazione d'Innocenzo VI* (pp. 571-590), d'après les comptes de dépense conservés dans les Collect. nº 462 aux Arch. Vaticanes.

31. G. LEIDINGER. *Ein Bruchstück einer unbekannten deutschen Chronik des 14 Jahrh.* (pp. 591-594) ; auj. à la Bibl. nat. de Munich, Cod. germ. 5250/54, provenant peut-être de la Franconie.

32. RICH. SCHOLZ. *Eine Geschichte und Kritik der Kirchenverfassung vom Jahre* 1406, *nach einer ungedruckten Reformschrift besprochen* (pp. 595-621), d'après le « Liber dialogorum hierarchie subcelestis » du Cod. Vat. Regin. 715 ; à signaler les considérations de cet écrivain sur l'origine des chanoines et des moines.

33. EM. GÖLLER. *Die Kubiculare im Dienste der päpstlichen Hofverwaltung vom* 12. *bis* 15. *Jahrh.* (pp. 622-647) ; importante contribution à l'histoire de l'organisation de la curie surtout au XVe siècle.

34. K. SCHOTTENLOHER. *Kaiserliche Dichterkrönungen im hl. römischen Reiche deutscher Nation* (pp. 648-673).

35. K. SCHELHASS. *Wissenschaftliche Forschungen unter Gregor XIII für die Neuausgabe des Gratianischen Dekrets* (pp. 674-690) ; recherches entreprises en 1573-1575 en Italie, France, Belgique et Espagne, et qui eurent une heureuse influence sur les recherches scientifiques.

36. J. MÜLLER. *Neugarts Briefwechsel mit St-Gallen* (pp. 691-705) ; à propos du projet conçu par le P. Trudpert Neugart de Saint-Blaise de publier le Codex Traditionum S. Galli. D. U. BERLIÈRE.

D. JOS. M. CANIVEZ. **L'ordre de Cîteaux en Belgique des origines** (1132) **au XXe siècle.** Aperçu d'Histoire monastique. — Abbaye de Scourmont (Forges-lez-Chimay), 1926 ; XVI-551 p. 8º.

TH. PLOEGAERTS ET G. BOULMONT. **Histoire de l'abbaye de Villers du XIIIe siècle à la Révolution.** — Nivelles, Havaux, 1926 ; XXXII-XIV-573 p. 8º.

J. LAVALLEYE. **Histoire de l'abbaye de Valduc.** — Bruxelles, Dewit, 1926; 192 p. 8º.

Digitized by Google

TH. PLOEGAERTS. **Les moniales cisterciennes dans l'ancien Roman-Pays de Brabant. IVe partie : Histoire de l'abbaye de Wauthier-Braine.** — Bruxelles, De Lannoy, 1926 ; X-145 p. 8o.

L. VAN PUYVELDE. **Un hôpital du Moyen-Age et une abbaye y annexée. La Biloke de Gand.** Étude archéol. (Univ. de Gand). Recueil de travaux publiés par la faculté de philos. et lettres, 57e fasc. — Gand, Van Ryssel-berghe, 1925 ; 120 p. 8o, 51 dessins et photogr.

Cinq ouvrages simultanément sur l'ordre de Cîteaux en Belgique ; ce n'est pas banal ; leur publication montre l'intérêt que depuis quelques années les chercheurs attachent au passé de nos vieux monastères. L'ouvrage du R. P. Canivez est un travail d'ensemble sur les anciens monastères cisterciens en Belgique, précédé d'une excellente introduction, dans laquelle il expose les origines de l'ordre, ses merveilleux développements aux XIIe et XIIIe siècles, son déclin au XIVe, ses tentatives de restauration du XVe au XVIIe siècle, les crises par lesquelles il passa à la suite des troubles religieux du XVIe et des guerres des deux siècles suivants, sa ruine provoquée par la Révolution française, sa restauration au XIXe. Suivent alors, dans l'ordre de leur fondation, des notices historiques sur chacun des monastères, en tout 69, créés de 1132 à 1519 dans nos provinces. Depuis sa restauration au XIXe siècle l'ordre de Cîteaux compte encore douze maisons d'hommes et de femmes en Belgique. Une bibliographie abondante, une illustration variée rehaussent la valeur de cet ouvrage, qui servira de guide à quiconque voudra se rendre compte de l'état de l'ordre cistercien dans notre pays.

— On ne peut que féliciter MM. Ploegaerts et Boulmont d'avoir entrepris et mené à bonne fin l'histoire de l'abbaye de Villers du XIIIe siècle à la Révolution ; c'est la continuation du remarquable travail que le R. P. de Moreau avait consacré aux 130 premières années de ce célèbre monastère. Les deux auteurs avaient là un excellent modèle. Ils ont divisé leur travail en deux parties : l'histoire religieuse, puis l'histoire économique de Villers, et cette deuxième partie a plus d'étendue que la première ; si je ne me trompe, c'est peut-être à cette partie du travail que les auteurs ont donné le plus d'attention.

L'histoire religieuse (pp. 1-178) offre un tableau vivant et fidèle de la vie des moines de Villers et plus particulièrement de l'action de leurs abbés. Les auteurs ont dépouillé soigneusement les chroniques et les documents d'archives ; peut-être aurait-on souhaité qu'ils imitassent la scrupulosité de leur devancier dans les références afin de permettre de contrôler leurs assertions. Je crois même qu'il y aurait eu moyen de préciser certaines dates à propos des élections abbatiales et de compléter certaines notices. Ainsi on peut affirmer que l'abbé Jean de Frasnes résigna avant le 16 mai 1358, jour de nomination de son successeur Nicolas de Brigode (Archiv. Vatic., Reg. Avin. 138, f. 301) et vivait encore le 3 janvier 1368 (ib., 166, f. 494 ; Goetschalckx, *Bijdragen*, t. III, p. 13). Martin de Huy fut nommé le 14 octobre 1370 (Reg. Avin. 172, f. 52), et Gilles Keyenoghe le 30 mars 1425 (*Studien und Mitteil. aus dem Bened. Orden*, t. XV, p. 243). La nomination de Jean Regnault à l'évêché de Mégare eut lieu le 16 mars 1524 (Eubel, t. III, p. 257) et sa mort est antérieure au 27 avril 1526. Pour les difficultés qui ont surgi au sujet des nominations de Laurent Dieu et de Thomas Moniot, les lettres du Nonce de Flandre au cardinal secrétaire d'État en 1676-1677 permettront de se faire une idée de l'opinion qu'on avait de Moniot, qu'il considère, à la date du 12 juin 1677, comme suspect de simonie:

Digitized by Google

« son sort servira d'exemple à d'autres » (Arch. Vatic. Nonciat de Flandre, vol. 65-67). L'affaire n'est pas terminée, et les échos des différends entre Moniot et Straelen occupent souvent le nonce de 1680 (vol. 70) à 1693 (vol. 76, 77, 78, 84).

Les auteurs ont dispersé leurs notices sur la vie intellectuelle à Villers, mais, à côté de l'article incomplet de H. Schuermans sur la bibliothèque de Villers, il y avait lieu, me semble-t-il, d'appeler l'attention sur les mss conservés à Bruxelles, transcrits à partir de 1276, notamment sur la donation faite en mai 1313 au futur abbé Jean de Bruxelles par sa mère pour l'acquisition de livres (Cartul. 88 A, f. 76-76^{v}) ; sur les moines Jean de Saint-Trond, confesseur à Parc-les-Dames (ms Bruxelles 4459-4470, voir *Ann. de la Bibl. royale de Belg.* 1842, pp. 129-140), l'abbé Jean auteur de Sermons (Sanderus, *Bibl. ms. belg.*, II, 188 ; ms Bibl. Bruges n° 276), le prieur Jean Delvaux, dont un cours sur l'état religieux, suivi par Fr. Guillaume van Loen se trouve à la Bibl. de l'Univ. de Liége, ms 336 ; Jean de Waghemaker (*Currificis*), d'Alost, confesseur à Marche-les-Dames, auteur ascétique (Sanderus, *Bibl. ms belg.*, t. I, p. 133 ; De Potter, *Geschiedenis der stad Aalst*, t. IV, pp. 256-257) ; le moine Servais Gillet, auteur de plusieurs ouvrages ascétiques imprimés. Rappelons encore qu'au XVe siècle des moines de Villers étaient envoyés à l'université de Cologne pour en suivre les cours (KEUSSEN, *Matrikel*, t. I, p. 204).

Mais j'ai hâte de dire que l'histoire économique de l'abbaye est du plus haut intérêt. Les auteurs la divisent en quatre périodes 1276-1503, XVe siècle, 1600-1750, 1750-1796. Ils y étudient les transformations du domaine, son exploitation, ses revenus. Pour les XVIIe et XVIIIe siècles l'exposé est plus méthodique et plus détaillé ; il est fait par quartiers, et pour chaque quartier on examine les différentes parties du domaine, les fermages et autres revenus. Cet exposé est d'autant plus précieux qu'il est minutieux. Les aliénations de 1794, la suppression du monastère, les vicissitudes de ses propriétés après la spoliation font l'objet de chapitres spéciaux.

Parmi les appendices on remarquera spécialement les documents relatifs aux élections abbatiales, les listes des religieux à partir de 1276.

— On ne connaîtra la vie des moniales de Cîteaux que lorsqu'on possédera une série de monographies étayées sur des recherches d'archives, dont les résultats particuliers pourront être utilisés pour un travail synthétique. M. Jacques Lavalleye s'est attaché à l'abbaye de Valduc fondée à Hamme-Mille vers 1230 ; il en a examiné les archives, ce qui a échappé aux destructions, avec un soin minutieux, il en a retracé les annales avec érudition. Certes ce que l'on sait du monastère aux XIIIe et XIVe siècles est bien maigre : prospérité au XIIIe siècle, décadence économique et spirituelle au XIVe, n'est-ce pas le reflet de ce qui se passe en général dans tout l'ordre ?

Le XVe siècle marque une époque de restauration matérielle et disciplinaire. L'auteur a eu à sa disposition une série de comptes minutieux à partir de 1401, et c'est une mine qu'il a exploitée avec succès. Les bâtiments sont restaurés, une école est ouverte ; puis avec l'abbesse Élisabeth Baeten (1460-1463) une réforme disciplinaire s'établit à Valduc, qui revit des jours de prospérité et devient un centre de restauration cistercienne. Les pages que M. Lavalleye consacre à ce mouvement sont vraiment intéressantes pour l'histoire de l'ordre cistercien en Belgique. Des chartes de visite permettent de pénétrer dans l'intérieur du cloître ; ce n'est plus certes l'austérité primitive de Cîteaux qui y règne, mais l'ensemble de l'observance est encore digne. Malheureusement les guerres des siècles suivants et les exils des religieuses troublèrent profondément

Digitized by Google

la paix de Valduc ; il y a des alternances de ferveur et de fléchissement, mais il y a encore des pages édifiantes à enregistrer. Les difficultés linguistiques jouent un certain rôle dans les troubles intérieurs du monastère ; il y a de petites coteries, c'est humain, et les bavardages des intéressées ont leur écho dans les chartes de visite ; c'est humain. Nous avons parfois comme des films de certaines situations.

Certes de petites découvertes dans différents fonds d'archives pourront parfois préciser ou compléter l'exposé de M. Lavalleye. Rares sont les mentions d'abbesses aux XIIIe et XIVe siècles. Aux renseignements donnés par l'auteur, j'ajouterai qu'en 1239 il est question de l'abbesse H., peut-être Haleyde, Alice, la première abbesse connue (Cartul. d'Aulne ; DEVILLERS, *Cartul. et chartriers*, t. V, p. 126), qu'à la date du 18 juin 1256, Valduc n'a plus d'abbesse (charte orig. dans le chartrier de la Paix-Dieu à Liége), ce qui permettrait de fixer à cette année peut-être et le décès d'H. et la nomination de Marguerite. On sait que le confesseur de celle-ci fut D. Almeric de Villers, comme on le voit par une concession de suffrages faite par l'abbaye de Groeningue (ms à Amiens ; *Catal. gen. mss Départ.*,XIX, 222). Des actes de 1296, de 1306-1307 sont relatifs aux différends entre Valduc et Aulne au sujet de Grez (Cartul. d'Aulne, pp. 215-216). En 1357-1358 on rencontre les deux sœurs Marie et Catherine Luts, qui obtiennent de la pénitencerie apostolique l'autorisation d'user d'aliments gras à cause de leur paralysie (*Mél. d'archéol. et d'hist.*, XVIII, 46). L'abbesse Catherine figure dans un acte du 16 juillet 1368 pour Isque (*Analectes*, XVIII, 448-454). Une abbesse de ce nom est mentionnée le 20 septembre 1376 (Arch. État Liége, *Cour féodale*, 41, f. 89) ; l'abbesse Helvy de Borsut fait relief à Villers par son mambour le 18 décembre 1396 (ib., 42, f. 169v ; 43, f. 83v). La bibliothèque de Maredsous possède les annonces mortuaires de l'abbesse Thérèse Fiocco, décédée le 26 mars 1768, et de Victoire Schluter décédée le 21 décembre 1795.

On rendra justice à l'auteur ; il nous a donné une monographie de Valduc érudite, autant que le permettait la rareté des documents pour les premiers siècles, plus détaillée à partir du XVe siècle. Venant après les quatre monographies de M.Ploegaerts sur les monastères de cisterciennes du Brabant wallon, elle apporte un nouvel et sérieux appoint à l'histoire de l'ordre de Cîteaux en Belgique.

— La fondation de l'abbaye de Wauthier-Braine, près de Braine-le-Château, fut projetée vers 1231, comme colonie de l'abbaye de Beaupré près de Grammont, et agréée par l'ordre le 20 février 1234 sous la paternité de Villers. On sait peu de chose sur la vie intérieure du monastère au moyen-âge, et l'on n'arrive même pas à dresser une série exacte de ses abbesses. Sous l'influence de l'abbaye de Nizelles, fondation du Jardinet, la vie cistercienne refleurit au XVIe siècle à Wauthier-Braine, qui fournit à Flines quelques-unes de ses réformatrices et donna naissance à l'abbaye de la Vignette à Louvain. Les troubles militaires de la fin du XVIe siècle amenèrent la dispersion de la communauté, et, avec la ruine d'une bonne administration financière, ce fut la ruine morale de la discipline. Ce n'est qu'en 1667 qu'on peut reprendre possession des bâtiments claustraux ; les campagnes sont dévastées, la gêne est extrême. Les logements de troupes sont particulièrement lourds en 1694-1695. Les procès-verbaux d'élections abbatiales et de visites canoniques permettent de se faire une idée assez exacte de la vie intérieure du monastère. La Révolution française mit fin en 1796 à l'existence régulière du monastère,

Digitized by Google

qui se survit dans la maison de Colen rétablie en 1822 par une des dernières religieuses.

— L'abbaye de la Biloke à Gand offre cette particularité qu'elle fut fondée pour assurer la gérance d'un hôpital fondé en 1200 et transféré en cet endroit en 1228. Décidée dès le mois d'août 1228, la fondation de l'abbaye est assurée en octobre par l'acquiescement que donna l'abbé de Clairvaux. L'abbé de Bandeloo était chargé d'y amener une colonie de l'abbaye du Bois (le Vieux-Bois) au pays de Waes, dont l'abbesse avait reçu la gérance de l'hôpital gantois à la fin de 1227. En 1229 la construction du monastère était amorcée, en 1230 la Biloke a son abbesse ; en novembre 1234 l'abbesse du Bois procède à la séparation des biens entre les deux maisons.

M. le Professeur Van Puyvelde a consacré une remarquable étude à faire connaître l'histoire des bâtiments qui constituent le vaste ensemble de l'hôpital de Gand, dont les constructions s'échelonnent sur une période de plusieurs siècles.

De l'hôpital et de la chapelle annexe nous avons des restes du XIIIe siècle, de l'ancienne abbaye des parties du XIVe siècle. Les troubles provoqués par les Calvinistes de 1566 à 1579 ont fait disparaître la majeure partie des anciens édifices, dont il ne reste que le dortoir et le réfectoire.Dans la seconde moitié du XVIIe siècle on érigea des bâtiments conventuels plus confortables ; c'est le couvent actuel.

Les textes qui peuvent servir à fixer les dates de construction sont rares ; les pierres doivent parler. Grâce aux splendides photographies dont l'auteur a enrichi son volume, on peut admirer et apprécier la grande salle avec sa chapelle accolée de l'ancien hôpital et se faire une idée de cette magnifique construction du XIIIe siècle, la construction civile de ce genre la plus ancienne que l'on connaisse.

Des bâtiments de l'abbaye primitive il ne reste rien sauf quelques vestiges de sculptures. Des bâtiments du XIVe siècle on a conservé le dortoir, que M. Van Puyvelde date de 1316-1325, le réfectoire qui est de la première moitié du XIVe siècle (1325-1330). Des restaurations récentes en ont remis en valeur toute la beauté architecturale.

Le réfectoire du XIVe siècle avait une riche sculpture decorative qui « se distingue par une conception intelligente, un goût sûr et un fini extrême de l'exécution ». L'auteur consacre quelques pages bien étudiées à la polychromie décorative. On a laissé intactes les belles peintures qui décorent les murs oriental et occidental du réfectoire : la Dernière Cène, la Bénédiction de la Vierge, S. Jean-Baptiste et S. Christophe, qui marquent dans l'histoire de la peinture flamande de la première moitié du XIVe siècle, et dont M. Van Puyvelde a mis en relief les caractères propres.

En appendice l'auteur a publié quatorze documents (1228-1316) ; il est regrettable qu'il n'ait pu utiliser librement les archives de l'ancien monastère.

D. URSMER BERLIÈRE.

G. R. GALBRAITH. **The Constitution of the Dominican Order** 1216 **to** 1360. — Manchester, Univ. Press, 1925 ; XVI-286 p., 8°. Sh. 12,6.

BERYL E. R. FORMOY. **The Dominican order in England before the Reformation.** — Londres, S. P. C. K., 1925 ; XVI-160 p. 16°. Sh. 6.

Digitized by Google

Dès son origine l'ordre des Frères-Prêcheurs a affirmé son originalité par la netteté de son programme et la parfaite adaptation de son organisme aux nécessités et aux aspirations de son temps. Son programme est, en dehors de la sanctification personnelle de ses membres, le salut des âmes par la prédication. Celle-ci suppose une connaissance sérieuse de la doctrine acquise par une étude approfondie et systématique. Aussi bien que se rattachant aux anciennes familles de chanoines-réguliers, saint Dominique rejette le féodalisme et le prélatisme ; les exercices conventuels, y compris l'ordonnance générale de la liturgie, sont réglés de façon à sauvegarder le but principal de l'ordre, l'étude. La constitution de l'ordre emprunte ses différents éléments à d'autres familles religieuses : le chapitre général, la visite régulière, le maître-général, mais il y a une subordination de pouvoirs qui n'a pas été trouvée jusque-là et une représentation élective qui équilibre heureusement ces pouvoirs. Saint Dominique avait pu largement profiter des expériences faites dans ses rapports avec les autres ordres, à l'époque de transformation sociale et de mouvement religieux qu'était celle dans laquelle il fut amené à créer sa milice de Prêcheurs. La centralisation primitive de Cluny était trop serrée, et les correctifs apportés dans le courant du XIIe siècle insuffisants, d'autant plus que la tendance naturelle des monastères bénédictins est centrifuge. Cîteaux avait établi la subordination des abbayes filiales et la surveillance du chapitre général annuel, mais à mesure que l'on s'éloignait de la simplicité primitive,on courait le risque de voir les monastères de plus en plus puissants s'écarter de la *Charta charitatis* et tenir en échec l'autorité du chapitre général. Les Hospitaliers de St-Jean, avec leur chapitre général souverain, leur maître-général et leurs prieurés quasi provinciaux ont pu fournir des éléments à saint Dominique.

Cependant on constate que c'est aux Constitutions de Prémontré qu'emprunte surtout le fondateur des Prêcheurs, spécialement pour l'organisation de la vie intérieure et journalière, mais si la subordination des maisons filiales et le concept de la circarie peuvent le conduire à l'idée de la province, il assure plus de pouvoir au provincial, et surtout au chapitre général, et, par la représentation élective des intéressés, assure plus de cohésion à son œuvre constitutionnelle.

Les *Constitutiones* dominicaines émanent du fondateur ; revisées dans les chapitres généraux, elles ont subi des retouches dictées par l'expérience, réclamées par les circonstances. Le P. Denifle a publié les rédactions de 1228 et de 1256 ; M. Galbraith édite une autre revision écrite entre 1358 et 1363 (pp. 204-253). En outre, pour contrôler l'application de ces textes, on a les *Acta* des chapitres généraux ou des chapitres provinciaux, les chroniques et les bulles pontificales. L'auteur étudie dans le détail le fonctionnement et les pouvoirs des trois chapitres, que saint Dominique admet dans son ordre : le chapitre conventuel, le provincial, le général, et, il convient aussi de le mentionner, le généralissime, qui a été une exception très rare. L'exposé est clair et précis et permet de se faire une idée exacte de la marche des affaires et de l'élaboration des mesures législatives.

Dans une autre partie, l'auteur étudie le fonctionnement des différentes charges responsables : prieur conventuel, prieur provincial, maître général, vicaires des trois officiers susdits, visiteurs, prédicateurs.

Dans un dernier chapitre l'auteur étudie l'origine et le développement du système adapté par saint Dominique dans ses différences avec celui de Prémontré, mais, comme il a déjà été dit, il importe de noter que Prémontré a emprunté à Cîteaux, à la tradition canoniale antérieure, comme Cîteaux aux anciennes

Digitized by Google

coutumes bénédictines. Examinant les recensions successives, il peut noter les changements survenus, les conflits d'idées. Au XIVe siècle il y a sur bien des points un fléchissement de la discipline ; les tendances personnelles tiendront en échec les décisions des chapitres. L'individualisme accentue ses revendications au détriment de la discipline commune et de l'esprit primitif de l'ordre.

Le document le plus intéressant publié en appendice est certainement la rédaction des Constitutions (1358-1363) contenue dans le Cod.Addit. ms 23935 du British Museum, précédée d'une description de ce manuscrit. D'autres pièces relatives aux chapitres généraux, aux maîtres généraux, etc. pourront servir de guide dans la lecture d'ouvrages sur l'ordre dominicain.

L'Angleterre n'est pas très riche en documents sur l'histoire dominicaine ; c'est une plainte générale. On saura gré à M. Formoy d'avoir rédigé une Notice qui permet de se rendre compte de la vie dominicaine en Angleterre avant la suppression par Henri VIII. Deux chapitres orientent sur l'organisation de l'ordre, que le travail plus développé de G.R.Galbraith a si bien fait connaître, et sur la vie journalière du Frère-Prêcheur en Angleterre,d'après les Constitutions, les *Acta* et autres documents. Les relations des Dominicains avec l'épiscopat, le clergé paroissial, les anciens ordres et les ordres mendiants méritaient une mention spéciale pour faire mieux connaître son rôle dans la vie sociale et religieuse du pays ; bienveillance et heurts, conflits et rivalités, c'est un peu ici comme ailleurs. Le côté politique de leur activité, abstraction faite des rapports avec les fondateurs de couvents et l'acceptation de la suprématie royale par quelques hautes personnalités sous Henri VIII, doit moins retenir l'attention que l'activité intellectuelle et religieuse de l'ordre en tant qu'il organise les études, éduque ses prédicateurs, forme ses hommes d'étude et ses écrivains.

L'ordre a eu sa maison de sœurs, comme Prouille en Languedoc, Saint-Sixte à Rome, à Dartford, et encore cette fondation ne date-t-elle que de 1340. L'auteur en a raconté l'histoire, après avoir fait connaître la discipline suivie par les maisons du second ordre. D. U. BERLIERE.

PHILIPPE DE COMMYNES. **Mémoires** édités par J. Calmette avec la collaboration du Chan. G. Durville. T. II et III. (Coll. des Classiques de l'hist. de France au Moyen-Age. 5 et 6.) — *Paris, Champion*, 1925 ; 351 et 442 p. 12°.

Nous avons signalé lorsque parut le Tome I (cf. R. B., 1925, janv., p. 163) l'intérêt de cette nouvelle édition des Mémoires et les qualités qui la distinguent. Les tomes II et III sont loin d'accuser la moindre défaillance. Ils nous donnent : T. II les livres IV à VI et le T. III les livres VI à VIII. Les éditeurs ont joint en appendice un copieux index de 110 pp. où sont mentionnés tous les noms propres et qui fournit en outre de nombreuses indications au chercheur désireux d'utiliser ces chroniques où s'amassent, à côté de maints détails historiques sur le XVe siècle, quantités d'aperçus de tous genres. D. B. D.

JOS. SCHNITZER. **Peter Delfin.** Ein Beitrag zur Geschichte der Kirchenreform, Alexanders VI und Savonarolas. — Munich, Reinhardt, 1926 ; VIII-459 p. gr. 8°, 5 grav. Mk. 13.

Delfin et Savonarole, quel rapprochement et quels contrastes ! Ces deux figures monastiques se meuvent dans le même cadre politique et religieux,

Digitized by Google

Camaldule et Florence, mais quelle différence dans le relief que l'historien peut et doit leur donner ! Pierre Delfin, le descendant d'une illustre famille de Venise, incarne en quelque sorte l'ancien monachisme dans ce qu'il a de respectable, de cultivé, dans un milieu où la faiblesse humaine, les ambitions mondaines, les convoitises curiales, la commende ont multiplié les ruines matérielles et morales. Général d'un ordre déchu de sa pureté primitive, peu accessible lui-même à l'idéal rêvé par saint Romuald, il se distingue par une culture littéraire plus brillante que profonde, mais il n'est qu'humaniste ; il manque de doctrine théologique, de piété profonde. Son caractère fluctuant, faible et condescendant, le fait plier sous le souffle de la puissance du jour. Il voit la décadence dont souffre son ordre, il se rend compte de certains abus qu'il voudrait éliminer ; mais il n'a pas d'idéal net, et l'eût-il, il n'aurait pas la force de le mettre en pratique et de l'imposer ; il ne peut attaquer les racines du mal, tout au plus peut-il songer à quelques palliatifs. Il manque de psychologie ; il est victime par timidité, par vanité peut-être de choix malheureux, et cependant il rêve d'une réforme pour son ordre et pour l'Église. Rien ne peut donner une idée plus fidèle de l'état malheureux des monastères de l'ordre de Camaldule, et, simultanément, d'une partie des maisons des anciens ordres, que la carrière agitée de ce supérieur majeur, victime de son caractère, du monde ambiant, de la culture classique de surface qui a détrôné la science théologique et miné l'ascèse monastique, plus encore des misères profondes qui affligent l'Église dans ses membres et dans son chef.

Tandis que Delfin écrivait des lettres élégantes dans sa Musolea, à San Marco vivait et prêchait un simple religieux dominicain, rénovateur de l'observance de son ordre, homme d'une vie austère et sans tache, un revenant du prophétisme biblique. Il prêche la réforme des mœurs dans cette ville de Florence, ville des arts et des lettres, qui sous les Médicis vit dans le luxe, les plaisirs et la débauche ; il parle avec feu, il subjugue, il soulève le peuple. Il heurte les puissants du jour, princes, prélats et pape, et le pontife de Rome s'appelait Alexandre VI. Il voit les maux qui vont fondre sur la curie et sur l'Église, il les annonce. Entraîné dans la politique du jour, il est le point de mire des haines d'un parti, il périt sur le bûcher, frappé par le pape et par ses adversaires politiques, victime d'un pouvoir aveuglé.

Delfin, l'épistolier élégant, a suivi la carrière du nouveau prophète ; il a désiré connaître de près le grand prédicateur ; il a pu l'admirer un instant, il ne l'a pas compris, et quand les puissants de la terre se sont ligués contre le frate, Delfin l'a considéré comme un exalté, un rebelle, un coupable ; il s'est dressé contre lui et a justifié sa mort par ses Dialogues contre frère Jérôme de Ferrare. Delfin n'a rien compris à l'œuvre purifiante qui pouvait sauver l'Église des abominations qui souillaient le sanctuaire. Les pages dans lesquelles l'auteur retrace la vie et la mort d'Alexandre VI sont assez éloquentes par elles-mêmes pour justifier la mission de Savonarole. Il fallut la catastrophe du sac de Rome de 1525 pour dessiller les yeux du monde romain, et Luther avait déjà poussé le cri de révolte contre Rome. Le Réformateur allait révéler le chancre qui rongeait l'Église, et cependant la Réforme catholique s'annonçait.

A côté de Sainte-Justine de Padoue, berceau d'une florissante réforme bénédictine, Delfin avait pu saluer l'aube d'une restauration de son ordre. Des vocations de choix étaient venues de Venise à Camaldule. Vincent Quirini et Paul Giustiniani avaient élaboré un plan vraiment remarquable de réforme ecclésiastique et d'apostolat, en partie irréalisable, et l'avaient soumis à Léon X ; on l'avait classé. Mais Giustiniani, comme son compagnon Quirini, avait un

Digitized by Google

idéal, le retour à l'érémitisme de Romuald. Delfin préférait le cénobitisme ; un conflit était inévitable. Delfin dut céder, et l'œuvre de Giustiniani, comme la congrégation observante de Saint-Michel à Venise, prépara les voies à une réforme sérieuse. Par son chef elle a des attaches aux créations de Gaétan de Tiene, de Jean Pierre Carafa, du fondateur des Capucins ; la réforme catholique était en marche.

J'ai eu l'occasion de dire ici ce que je pensais du remarquable travail de Schwitzer sur Savonarole ; celui qu'il vient de nous donner sur Delfin en est un complément. On y revit la vie agitée de Florence sous les Médicis, on y retrouve la grande figure du Dominicain de San Marco palpitante de vie ; on suit avec tristesse le pontificat de Rodrique Borgia, qui déshonora l'Église et le Siège de Pierre. Delfin est un contemporain dont les lettres apportent une nouvelle lumière sur les événements du jour. M. Schwitzer en a publié une série restées inédites jusqu'ici (p. 328-365) et a donné le texte intégral du *Dialogus in Hieronymum Ferrariensem* conservé en une seule copie à Venise (p. 366-399). Comme contribution à l'histoire de Savonarole et d'Alexandre VI le travail de M. Schwitzer a son importance ; comme contribution à l'histoire monastique du XVe siècle, plus spécialement à celle de l'ordre de Camaldule, il se recommande à l'attention de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire religieuse du bas moyen-âge ; les deux chapitres consacrés à saint Romuald et à son ordre sont une excellente introduction à l'histoire Camaldulienne du XVe siècle. D. U. BERLIÈRE.

M. PIETTE. **La réaction wesleyenne dans l'évolution protestante.** Étude d'histoire religieuse. — Bruxelles, Dewit, 1925 ; XV-680 p. 8o. Fr. 25.

The author tells us that he has worked at the production of this volume for some ten years. The result of wading through this prodigious amount of protestant literature, is certainly an interesting and vividly written book.

It is useful occasionally " to see ourselves as others see us ", and so this book treating of the Post-Reformation condition of Religion in England, and the good effected by the " Wesleyan Reaction " gains additional value from the fact that it is written by a belgian catholic, a doctor of Theology of Louvain university, who is consequently less likely to be encumbered with historical prejudice than an english catholic treating of the same subject.

The work is divided into three main sections.

I. The evolution of Protestantism before the XVIIIth century.
II. The XVIIIth century.
III. The Wesleyan Reaction.

The first Part, p. 1-147, is divided into two chapters of several sections, the first deals with the two founders of Protestantism, Luther and Zwingle, the second with the Anabaptist, Nationalistic, and Calvinistic reactions against their teaching. In this section, p. 128, the author gives us his definition of the Church of England. We should imagine he is not a special partisan of the " Conversations of Malines ", and is decidedly sceptical about the prospects of " Corporate Reunion ". The new Anglican Church he says was " A strange creation having a faith dictated by Geneva, a Catholic episcopate and organisation, in which the function of the Pope devolved on the Sovereign, and a liturgy susceptible of diverse interpretations ".

The second Part, p. 149-287. The XVIIIth Century has also two chapters,

Digitized by Google

the first dealing with Europe in general, the second by far the largest dealing with the religious condition of England.

In the first the author suggests that the revolutionary fever did not break out in England owing to the increased religious feeling engendered by Wesley's revival. The suggestion is certainly interesting, and probably contains a good deal of truth.

The second chapter dealing with the condition of England shows in its first section how considerable scientific progress went hand in hand with a terrible moral decadence. Immorality, drunkenness, and gambling were rife from the highest to the lowest class, the Established Church largely impregnated with rationalism, and under political domination being practically unable to effect any definite reform.

The author then devotes a long section describing the condition of the Anglican Church, and a second to the various dissenting sects, presbyterians, congregationalists, baptists and quakers. It is interesting to note that two well known societies, which still exist were founded at this time in spite of the general relaxation of morals ; these were the S. P. C. K. the Society for promoting christian knowledge, 1698, and the Society for the propagation of the Gospel in foreign parts 1701.

The third Part, p. 289-640, deals explicitly with the " Wesleyan Reaction ". In the first place with Wesley himself, then with his religious movement, during his life and subsequent to his death.

It is evident that the author has a veritable enthusiasm for his hero John Wesley, and truly he was a notable character, a veritable leader of men. As so often happens with outstanding figures, he owed a great deal to his mother, who has rightly been termed " The mother of Methodism ". Not only as a young man did he constantly discuss spiritual subjects with her, but also when the methodist movement was commenced it was largely due to her initiative that Wesley separated himself from the Quietists, and later that the system of lay preachers was adopted. In spite of her domestic duties, and they must have been extensive seeing that she had no less than nineteen children, John Wesley being the fifteenth, she devoted much time to prayer and spiritual reading, besides managing the household affairs in a family where rigid economy had to be practised to make both ends meet. She also gave her seven surviving children an excellent educational groundwork, and in the absence of her husband, religious conferences to the parishioners of Epworth. John Wesley went to Oxford University, becoming later a Fellow of Lincoln College, it was there that the term Methodist was first applied to the young men who gathered around him in 1729. What Wesley regarded as his definite conversion did not come until 1738. Wesley always attached considerable importance to this feeling of " Conversion ", and in his preachings which were often attended by much emotional fervour, he always regarded the " physical crises " which not unfrequently occurred as definite marks of God's favour.

It should be carefully noticed that Wesley never separated himself from the Church of England, he and his brother Charles " would abide by the Church until her Articles and Homilies were repealed ". He was neither a disciple of Luther or Calvin, nor a revolutionary. To understand his work it must be placed in its immediate setting, that of the Anglican Church, and in this Church of his baptism Wesley sincerely desired to live and die ; although force of circumstances impelled actions separating him to some extent, such as his open air sermons against the special wish of the anglican bishops,

Digitized by Google

and the ordinations he performed towards the close of his life. The special feature of Methodism was the organisation Wesley fashioned enabling his converts to maintain their religious fervour, and incite them to greater perfection. Wesley's doctrine is specially contained in the XLIV Sermons, and his " Notes on the New Testament-". It may be said that all his theological writings polarise themselves about his personal experiences and those he provoked in his disciples. With regard to these religious experiences our author notes that Wesley's Journal demonstrates that he was of a most extraordinary credulity as regards the extravagant recitals of some of his converts.

Wesley died on March 2nd 1791 at the age of 88. His last sermon being preached only eight days previously. He was a prodigious worker, and seem to think that everybody else should follow suit, for instance in the School he founded at Kingswood near Bristol, the classes lasted the whole of the year without any holiday, and no free time was allotted during the day for recreation. It was computed that during his journeys in Great Britain and Ireland, Wesley had covered more than 250,000 miles, and preached 52,400 times. At his death in 1791 Methodism possessed 136,000 members, and 800,000 adherents. There is no doubt that Wesley's influence was a tremendous factor for good, and largely changed the religious life of England amongst the middle and lower classes.

The author's account of Methodism seems somewhat exaggerated. He talks of Wesley's " influence escaping from the tomb, pacifically conquering the British Empire, and pagan nations all over the world ". Methodism " counts all over the world more than thirty millions of disciples of every colour and tongue ", p. 293, 294. The Methodist Handbook for 1926 gives a total membership of 22,484,573, and then goes on to speak of a vast number of adherents. It should be noticed however that Methodism is divided into no less than 27 distinct bodies, 18 of these being in the United States, and 9 in England and the English Colonies. The Methodist Handbook tells us that " the doctrinal position of all the Methodist Churches is identical " but from the same source we learn that the Canadian Methodist Church has amalgamated with the Presbyterian and Congregational Churches of that land. But as Presbyterians and Congregationalists are very definitely Calvinistic in tendency, it would seem that this identity of doctrine may be somewhat vague. There is little doubt that one bond of union, is a dislike accompanied with great ignorance about Catholicism ; an illustration is given by the Methodist Handbook, which prominently advertises a book entitled " The Great Masquerade. An Historical Survey of the Roman Hierarchy ".

An official decree of the Conference of 1807 laid down that nobody could hold any official post in Methodism who did not accept 1) The total corruption of human nature. 2) The divinity and redemption of Christ. 3) The influence and the witness of the Holy Ghost. 4) Christian holiness as admitted by the Methodists. Certainly a somewhat nebulous creed. As to the first of these there are undoubtedly many Wesleyan Ministers to-day so enamoured with the modern trend for Evolution, that they teach instead of the Fall, a starting point of indefinite progression. In the United States recently the conflicts between the Modernist and Fundamentalist sections have been very bitter.

As to the work of the Methodists on the Foreign Missions, they possess and spend immense sums of money, have well equipped Schools, Colleges and Hospitals, but the converts they make are not numerous.

Digitized by Google

A well known English missioner to non-Catholics recently wrote " The Non-Conformists (the great bulk of whom are Methodists, of one body or another) the height of whose power coincided with the fame of the now defunct Liberal party are a dying people. They have no programme, and little religion that is popular. They are likely to adopt Prohibition as a mixed religious and political question to rally their forces. But even that will not save them. Their brand of Religion is not according to the popular modern taste. It is too narrow. Their former numbers now swell the ranks of the indifferentists and the irreligious ".

If England possessed a Wesley now, would he have the success he had in the XVIIIth century? It is most improbable. Outside the catholic church, the various protestant sects, in the absence of authoritative guidance, are becoming more and more undermined with rationalism, as a result of biblical criticism, and modern scientific hypotheses. This was an aspect of things which Wesley did not have to encounter.

The author may be congratulated on having written a learned, useful and interesting, if somewhat unwieldy book. It is abundantly annotated, and has a good table of contents, but it is little short of criminal to publish an erudite work of this sort without a vestige of a bibliography, or an index.

D. FR. IZARD.

ZACCARIA GIACOMETTI. **Quellen zur Geschichte der Trennung von Staat und Kirche.** — Tubingue, Mohr, 1926 ; XXIV-736 p. 8°. Mk. 21.

L'auteur de cette collection de « sources » a rendu un réel service à tous ceux qui s'occupent de l'histoire moderne de l'Église. Il met à leur portée, réunis en un seul volume, les documents, constitutions, lois, correspondances officielles, voire même discours (Cavour) où ils peuvent puiser des données positives sur la séparation de l'Église et des États. La France ouvre la marche, avec la déclaration des droits de l'homme, et à elle seule, sur les 736 pages du volume, elle en absorbe 408, avec 90 documents. Le dernier est l'encyclique de 1924 de S. S. Pie XI sur les « cultuelles ».

Le reste est à l'avenant quoique moins riche (la Suisse est très bien partagée aussi) et le total des « sources » est de 314. La langue allemande est celle de l'auteur, mais les documents sont polyglottes selon les pays dont ils émanent. Tous ceux qui ne sont pas allemands, sont criblés de fautes d'orthographe, imputables à la négligence de l'imprimeur ou du correcteur. C'est, pour ce volume, une réelle tache, et qui le dépare.

Dans l'introduction, l'auteur nous offre un type de dissertation germanique sur le « Concept » juridique de la séparation de l'Église et de l'État.

G.

E. RENARD. **Le cardinal Mathieu.** 1839-1908. — Paris, de Gigord, 1925 ; VIII-611 p. 8°. Fr. 18.

Grâce à M. l'abbé R., héritier des papiers du cardinal Mathieu, nous possédons une des biographies les plus intéressantes et les plus curieuses qui aient paru en ce premier quart de siècle. Le ton de l'auteur est la sincérité même : il ne fait point œuvre de panégyriste mais d'historien ; il ne cache pas les défauts, il n'exagère pas les qualités du modèle dont il dessine le portrait.

Quel étrange personnage que le cardinal Mathieu, et comme l'on comprend

Digitized by Google

que la légende malicieuse ait déformé ses traits ! Nature extrêmement complexe et contradictoire et par là même incomprise. Des gens du monde mal informés le prenaient volontiers pour un sceptique, légèrement rabelaisien. Né paysan, il était resté fils de paysans. Il ne voulut ou ne put se débarrasser de leur défroque ; il garda toujours leur allure lourde, leurs manières rudes, leur parler trop franc. On lui reprochait en conversation de braver l'honnêteté. Si, pour dérider Léon XIII, le prélat citait Tallemant des Réaux, Dieu sait les anecdotes qu'il contait à ses auditeurs ordinaires. Mais voilà : le cardinal était en avance sur son temps et, aujourd'hui, ses mots piquants paraîtraient assez fades dans ce que nous appelons encore, par routine, le « bon monde ». — On a critiqué les relations qu'il entretint, aussi diverses que ses goûts fantasques. Mais elles répondaient à son caractère, à son origine et à sa situation. Dans ses amitiés, il fit preuve d'un large éclectisme plutôt que d'un choix rigoureux.

Mais ses travers et ses étrangetés étaient de surface. Ils paraissent de si petites choses auprès des qualités rares de son âme. Il eut de l'esprit et du plus fin. Il avait du cœur et il le révèle tout entier dans son admirable correspondance avec sa sœur, bénédictine de Saint-Nicolas-du-Port. Sa piété y apparaît telle qu'elle fut. Non, c'est vrai, il ne goûte pas les longues prières et il avoue être irrégulier dans sa vie spirituelle. Mais il aime Dieu sincèrement et il reste très fidèle aux exercices fondamentaux de sa foi solide. Aux pauvres, il témoigne cette vraie charité qui ne se borne pas à l'aumône mais comporte le don de soi-même. Surtout, il a l'amour de l'Église à qui il veut dévouer sa vie : « pour le Pape, écrit-il, je me jetterais à la Garonne ». C'est d'ailleurs pour mettre à son service cet attachement que Léon XIII, qui sut s'entourer de cardinaux éminents, l'appela à Rome en qualité de cardinal de curie (1899). Les pages qui retracent, dans le menu, les mille incidents de l'activité romaine du prélat sont les plus instructives du volume. On y trouvera une foule de détails inédits sur le monde bigarré du Vatican, le conclave de 1903, les heures tragiques de la séparation de l'Église et de la France. Il y a, dans ces chapitres, des renseignements de valeur pour qui veut étudier l'histoire de l'Église contemporaine. La correspondance du cardinal est une mine précieuse. Je note seulement une lettre de l'ex-abbé Loisy, intriguant pour obtenir l'évêché de Monaco : un modèle du genre ; à classer « parmi les lettres que l'on n'envoie pas ».

Cet homme que la fortune avait gâté et porté de la modeste demeure paysanne au cardinalat et à l'Académie française (1906), ne fut pas heureux. Sur tous ces honneurs, qu'il goûta sans doute, se répandit l'ombre un peu glacée de son esprit inquiet. S'il jouit de quelque contentement, ce fut du bien qu'il fit. Et cela est la meilleure leçon qui nous reste de ce beau livre où, dans un style sobre mais alerte et coloré, M. Renard nous a raconté l'existence d'une des plus pittoresques et des plus remarquables figures de prélats concordataires.

D. PH. SCHMITZ.

L. J. M. Cros. **Histoire de Notre-Dame de Lourdes** d'après les documents et les témoins. I. Les Apparitions. — Paris, Beauchesne, 1925 ; XVII-528 p. Fr. 30.

This is the first volume " Les Apparitions ". 11 Feb.-7th April 1858. It seems that two volumes are to follow. " Les Luttes pour la Grotte, et les Luttes pour la Chapelle ".

It is absolutely certain that any history that may be written about Lourdes

Digitized by Google

and the Blessed Bernadette in the future will have to take as basis these volumes of Père Cros, S. J. It is interesting to note, that though written thirty four years previously this work was finally revised by Père Cros only a few months before his death in 1913.

In the preface to his previous book " Notre-Dame de Lourdes. Récits et Mystères", the author tells us that this work was commenced in 1877, when for a year he was engaged in getting together his evidence. This comprised : 1) The oral or written depositions of nearly two hundred witnesses of the events, chosen from amongst the most reliable and best informed. 2) The more important episcopal documents, which had been supposed lost since the year 1866, but which the author was fortunate enough to rediscover. 3) The reports and correspondence of the Magistrates, Police, and subordinate officials. We are also told that in 1864 and 65 he had personally interrogated Bernadette; her various answers to his questions being immediately written down ; also he was in constant communication with Bernadette at the Convent of Nevers until the month preceding her death in 1879.

" Récits et Mystères " was a popular condensation of the present work made at the suggestion of R. P. Duboé, one of the Fathers of Garaison, and was published in 1901.

This work being practically completed at the close of the year 1879, it may be asked, why there had been this long delay in publication. For the full details, as far as the charity of Père Cros allowed him to discover them, we must refer those interested to the preface of " Récits et Mystères ". Let it suffice to say that many of the publications both about Lourdes and Bernadette, have partaken more of the nature of romance than serious history.

The key note of this work may be found on p. 484, where the author says: " It has been our duty to bring back incidents to those proportions which seemed to us exact ; nothing is beautiful except the truth, and the Church has never loved or desired anything in her books or monuments save absolute truth ". It will be found that the author rejects anything miraculous relating to the discovery of the spring in the Grotto, — it was always there, Bernadette simply brought it to light. He will also not accept what is known as the " Miracle du cierge ". Supposed supernatural occurrences relative to the time Bernadette passed at Bartrès shortly before the apparitions, narrated in more than one book, are rejected by the author who interrogating Bernadette herself about them received the reply : " Il n'y a rien de vrai : tout cela est faux " (p. 62).

The supernatural has always loomed large at Lourdes, and does not need the support of incidents which may be called in doubt.

This book is fascinating reading for those interested in Lourdes, enhanced by the fact that one realises it to be absolute history, with no rhetorical embellishments. We can cordially recommend it to our readers.

ASCÉTIQUE. HAGIOGRAPHIE.

The ascetic works of St Basil, translated into English with Introductory Notes by W. K. L. Clarke. — Londres, S. P. C. K., 1925 ; 362 p. 8°. Sh. 12,6.

Ce volume est de tout point excellent. L'auteur s'est spécialisé depuis plusieurs années déjà dans l'étude de saint Basile et n'a conçu l'œuvre présente que comme un « companion » à sa Vie critique du grand Cappadocien.

Digitized by Google

L'Introduction est pleine de choses dites sobrement. Se basant sur le triple critère des citations bibliques, du vocabulaire et du style, C. admet sans hésiter l'authenticité du *Sermo de renuntiatione saeculi*, avec moins d'assurance celle de la *Praevia institutio ascetica* qui pourrait bien avoir fourni à saint Benoît l'idée de milice monastique par laquelle s'ouvre le prologue de sa règle. Le même critère sert à rejeter le *Sermo de ascetica disciplina* et les *Sermones ascetici*.

Les chapitres suivants traitent des *Dates*, du *Texte biblique* (superficiellement, assez pour fixer un critère d'authenticité), des *Versions latines*. Les rapports avec la Règle bénédictine sont détaillés. Plusieurs parallèles omis par Butler montrent que saint Benoît connaissait une version des Règles basiliennes plus littérale et plus complète que celle de Rufin. Enfin quatre études fouillées sur les usages monastiques achèvent d'introduire le lecteur. La traduction est faite d'après Garnier. Les notes sont riches d'aperçus divers, critiques et littéraires. En somme, modèle de « companion ». D. B. CAPELLE.

Lettres spirituelles au P. JEAN-JOSEPH SURIN, de la Compagnie de Jésus. Édition critique par L. MICHEL et F. CAVALLERA. I (1630-1639). — Toulouse, 1926 ; L-335 p. 8°. Fr. 20.

Ce volume inaugure une collection nouvelle : la « Bibliothèque de la Revue ascétique et mystique ». Cette collection ne vise pas avant tout à l'édification, mais à éditer, avec contrôle des manuscrits et présentation critique, des textes bien établis pouvant être utilisés dans les études d'ascétique et de mystique.

Sur les cent vingt-six lettres publiées dans ce tome,quatre-vingt treize sont inédites. Une mise au point de la biographie, jusqu'ici assez confuse, du P. Surin ; des notices sur ses correspondants, des extraits de lettres inédites du P. Vitelleschi général de la Compagnie relevant les critiques faites sur le compte du P. Surin, le journal spirituel, lui aussi inédit, de Mme du Verger, pénitente du père, tout cet ensemble contribue à faire mieux apparaître la complexité de la physionomie morale de cet extraordinaire jésuite, tantôt pris en suspicion, tantôt exalté et toujours célèbre à cause de son ministère auprès des possédés de Loudun.

Les textes inédits et la haute compétence avec laquelle le R. P. Cavallera présente ses documents font la valeur de ce livre. Au point de vue historique et théologique il contribuera à faire connaître avec plus de vérité la France mystique de la première moitié du XVIIe siècle. Nous souhaitons à cet aîné de la nouvelle Bibliothèque de nombreux frères dignes de lui. D. I. R.

O. HARDMAN. **The ideals of Asceticism.** An essay in the comparative study of religion. — Londres, S. P. C. K., 1924 ; XVIII-232 p. 8°. Sh. 12.

Ce livre de très haute inspiration est en même temps de très simple et claire ordonnance. Le R. Hardman cherche à discerner l'idée générale d'ascétisme et comment on la retrouve, plus ou moins altérée, dans tous les efforts de l'humanité vers un progrès spirituel. Mais il est évident que c'est la Croix qui offre de l'ascétisme le modèle achevé. Le Christ souffrant et mourant unit dans son acte suprême les trois formes de l'ascétisme parfait : l'idéal mystique de l'union divine, l'idéal moral de la rectitude et de la justice, enfin l'idéal sacrificiel de la réparation. Dans la mesure où une vie humaine s'efforce de communier à ces trois idéals, elle participe à l'ascétisme chrétien et s'élève au-dessus d'elle-même. D'où l'excellence de la vie monastique.

Digitized by Google

Chacun trouvera profit à méditer ces grandes leçons. Peut-être eût-il été opportun d'accentuer que ces hauteurs ne sont accessibles à l'homme que moyennant le secours de la grâce divine. D. B. C.

A. BUTLER. **The lives of the Saints**, a new edition by H. THURSTON, S. J. Vol. I, January. — Londres, Burns etc., 1926 ; XIX-412 p. 8°. Sh. 7,6.

Le P. Thurston entreprend la refonte de l'ouvrage classique de Butler. Il suffit de parcourir le premier volume de cette nouvelle édition pour se rendre compte qu'elle a coûté beaucoup de peine : près de la moitié des notices biographiques sont nouvelles ou presqu'entièrement renouvelées. L'adaptation aux exigences de la critique a été réalisée par le P. Th. avec une entière franchise. Nullement technique, son exposé est néanmoins scrupuleux d'exactitude. Il est bref et sobre. Enfin une courte mais substantielle bibliographie adjointe à chaque notice achève de rendre l'ouvrage en tous points excellent.

D. B. C.

Collection « Les Saints » (Paris, Gabalda. Prix : 4 fr. le vol.) :

A. MASSERON. **S. Antonin** (1926), 197 p.

M. VAUSSARD. **Sainte Marie-Madeleine de Pazzi** (1925), 175 p.

H. MEUFFELS. **Sainte Lydwine de Schiedam** (1925), 173 p.

J. M. LAMBERT. **Le Bienheureux Pierre-Julien Eymard** (1925), 184 p.

Maître de son sujet, discernant les matériaux avec compétence, comprenant les hommes et les institutions en psychologue, M. Masseron, à propos de saint Antonin, fait revivre l'effervescente activité de Florence, vers le milieu du quattrocento. Les travaux récents de première main qu'il utilise davantage sont ceux de l'Abbé Morçay et du Père Mandonnet. La physionomie de saint Antonin, dominicain réformateur, fondateur du couvent de San Marco, puis archevêque de Florence, est à la fois populaire et austère ; elle est celle d'un homme d'action d'un dévouement sans bornes, autant que d'un théologien, premier rédacteur d'une somme juridique et morale. Écrit d'une plume rapide et incisive ce livre est digne de l'excellente collection où il a pris place.

Avec sainte Marie Madeleine de Pazzi (1566-1607) nous restons toujours à Florence, mais séparés du monde par la clôture du monastère du Carmel. La vie de la célèbre extatique se passant presqu'entière dans le cloître, elle est pauvre d'événements extérieurs. Les nombreux extraits des écrits de Marie-Madeleine en font le principal intérêt. Bien qu'étant souvent d'un genre assez banal, ils nous font sentir l'âme de la sainte infiniment patiente et douce (malgré les moments de vivacité de son caractère impulsif), son courage tenace, sa fidélité aux petites vertus du cloître et surtout son amour toujours triomphant.

Le cadre où vécut sainte Lydwine de Schiedam est un gros bourg hollandais du XVe siècle. L'auteur évoque discrètement ce cadre pittoresque, mais il s'attache surtout à la personnalité de la sainte, nous faisant voir, à travers la trame de sa vie, ce que fut le miracle de sa patience prodigieuse, de son oraison continue dans une existence de maladies et de souffrances inouïes. Le style de l'auteur est remarquable par sa simplicité et sa précision ; sans imiter le réalisme de K. J. Huysmans, sans égaler son émotion et sa puissance, il l'emporte, croyons-nous, sur lui en clarté, en sérénité, et surtout par un sens plus juste de l'exactitude historique.

Digitized by Google

Les documents sur le Bienheureux Eymard († 1868) sont très abondants : sans vouloir mettre en œuvre tous les renseignements biographiques que contiennent les mémoires réunis pour la canonisation, les lettres, les notes personnelles, les entretiens spirituels, le Rév. Père Lambert a su faire un choix judicieux. Il retrace avec mérite la vie du Bienheureux fondateur des Pères du Saint-Sacrement et les premiers développements de son œuvre d'adoration eucharistique. D. I. R.

VARIA.

I. Arnold. **L'Apparicion maistre Jehan de Meun et le Somnium super materia scismatis d'Honoré Bonet.** (Publications de la faculté des lettres de l'Université de Strasbourg. Fasc. 28). — Paris, Belles-Lettres, 1926 ; LXXVI-135 p. 8°. Fr. 20.

E. Hoepffner et P. Alfaric. **La chanson de Sainte-Foy.** (Même collection. Fasc. 32 et 33.) — Ibid., VI-376 et VI-206 p. 8°. Fr. 40 et 20.

Les travaux qui viennent enrichir la liste déjà longue des publications de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg témoignent de la louable activité qui règne en ce milieu de haute érudition ; signalons parmi eux deux belles éditions de textes littéraires médiévaux.

C'est tout d'abord (fasc.28) une œuvre satirique due au Prieur du monastère de Salons en Provence, Honoré Bonet, connu surtout par son « arbre des batailles ». Personne n'ignore quelle place occupent dans la littérature du XIVe siècle les productions satiriques visant le haut clergé ou la noblesse séculière ; l' « apparicion » est un des bons documents du genre. Le Prieur de Salons y a mis en scène le fameux pamphlétaire du Roman de la Rose, Jean de Meung près duquel 4 personnages viennent formuler leurs griefs contre l'époque où ils vivent et la société qu'ils coudoient. L'intérêt de l'œuvre est certes moins d'ordre littéraire que d'ordre historique.

M. Ivor Arnold qui en a ouvré l'édition s'attache surtout à mettre en lumière l'importance qu'offre ce texte aux romanistes ; Bonet est en effet un provençal d'éducation française et qui écrit au moment où commence à se former lentement le français littéraire ; les détails de sa phonétique, de sa morphologie et de sa versification sont passés au crible d'une minutieuse étude qui forme introduction. Tout en regrettant qu'elle manque parfois un peu de clarté nous ne pouvons qu'en louer l'érudition ainsi que l'à propos des points de vue qu'elle envisage. L'édition se base sur les deux mss de la bibl. nation. (nos 810 et 811) lesquels ne présentent qu'un nombre restreint de variantes. Un copieux glossaire et un index des noms propres s'ajoutent en appendice, de même qu'un texte du « Somnium super materia scismatis » document d'un réel intérêt pour les historiens du grand schisme, découvert en 1901 par Noël Valois et publié d'après le ms de Paris (14643) sans aucun commentaire.

Les fasc. 32 et 33 sont consacrés à la « Chanson de sainte Foy », le fameux poème provençal dont M. Leite de Vasconcellos découvrit le texte intégral voici près de 25 ans à la bibl. de Leyde. Quelque retentissement qu'ait eu cette trouvaille on pouvait encore regretter après un quart de siècle qu'une édition digne de son intérêt documentaire n'eût point été faite. Elle paraît maintenant grâce aux travaux de M. Hoepffner, en un magnifique volume où le distingué Romaniste a rassemblé tout ce qui pouvait faciliter l'étude de ce texte archaïque : outre un fac-similé de XI planches avec commentaire paléographique

Digitized by Google

et un texte abondamment commenté du point de vue de la philologie, nous bénéficions d'une vaste étude des diverses particularités linguistiques fournies par « la Chanson ». La solide érudition et la rare finesse d'analyse du docte professeur ne sont plus à établir; cette œuvre nouvelle viendra certes confirmer encore son renom scientifique. M. P. Alfaric lui a prêté le concours de sa collaboration pour la traduction et le commentaire du précieux texte. Il a su allier à la plus scrupuleuse exactitude une réelle élégance, faite surtout de clarté et de simplicité ; soupçonne-t-on assez quelle souplesse cela suppose? Il s'est patiemment ingénié à résoudre les moindres difficultés et à multiplier les explications là même où leur nécessité n'est nullement évidente ; sa longue introduction constitue une étude littéraire fort complète du sujet ; signalons qu'il assigne comme patrie d'origine au poème la Cerdagne, dans les Pyrénées et 1060 comme date de composition.

Rien n'a été négligé pour donner à cette édition une réelle valeur pratique ; c'est dans ce but que M. Alfaric ajoute en appendice les différents textes latins où il reconnaît les sources de l'auteur de la Chanson. De splendides planches photographiques relatives aux monuments aptes à expliquer le texte illustrent le volume. D. B. DAYEZ.

H. CHERAMY. **Saint-Sébastien-hors-les-Murs.** Avec introduction par Mgr Batiffol. — Paris, Bonne Presse, 1925 ; 85 p. 8°. Fr. 4.

La lecture de cet exposé concis mais bien informé sur l'église et les catacombes de Saint-Sébastien éclairera d'une façon intéressante l'archéologue ou le pèlerin soucieux de faire une visite intelligente de ce lieu vénérable.

L'auteur retrace d'abord l'historique de la Basilique ; celle-ci était primitivement analogue à celle de Sainte-Marie du Transtévère ou de Saint-Laurent-hors-les-Murs. Les restaurations et superfétations de la Renaissance l'avaient rendue banale et sans relief. Des fouilles récentes (1915-1925) savamment conduites ont permis de préciser bien des points de son histoire restés obscurs. Se basant sur ces mêmes fouilles l'auteur établit que les corps des apôtres Pierre et Paul ont séjourné anciennement à cet endroit : de nombreuses inscriptions grecques et latines en font foi.

Enfin un aperçu sur le cimetière « ad catacumbas » appellation d'abord réservée au seul cimetière de Saint-Sébastien puis étendue à tous les cimetières souterrains, comprend l'analyse soignée des hypogées, sarcophages, inscriptions, peintures retrouvés au siècle dernier.

La présentation de ce charmant opuscule est parfaite. H.

H. MARUCCHI. **Le Forum romain et le Palatin**, d'après les dernières découvertes. — Desclée, Paris, Rome, 1925 ; 381 p. 8°, avec 2 plans et illustrations.

La première édition de cet ouvrage date de 1902. A vrai dire, il se présente plutôt comme un travail de haute vulgarisation et s'assigne comme but de fournir aux visiteurs lettrés et cultivés de ces vénérables ruines un résumé instructif des nombreuses études dont elles furent l'objet. C'est donc tout à la fois un guide de visite et un livre d'étude.

Il est regrettable que cette seconde édition reproduise la première de façon un peu trop servile. On eût souhaité en effet que, tenant sa documentation un peu plus à jour et retouchant de ci de là certains exposés, son auteur l'adaptât mieux aux conclusions que certains travaux récents paraissent avoir établies de façon définitive. D. B. D.

Digitized by Google

(ed. Thurston) I (D. B. C.) ... 370
A. MASSERON. *St Antonin.*
M. VAUSSARD. *Ste Marie-Madeleine de Pazzi.*
H. MEUFFELS. *Ste Lidwine de Schiedam.*
J. M. LAMBERT. *Le Bx Eymard* (D. I. R.) 370

Varia.

I. ARNOLD. *L'apparicion Mre Jehan de Meun.*
HOEPFFNER-ALFARIC. *La chanson de Ste Foy* (D. B. Dayez)... 371
H. CHERAMY. *St-Sébastien-hors-les-Murs* (H.) 372
H. MARUCCHI. *Le Forum et le Palatin* (D. B. D.) 372

LIVRES REÇUS.

F. ANIZAN. *Le centre du plan divin.* — Lethielleux, 1925. Fr. 7.50.
DE BUSSIÈRES. *Alphons Maria Ratisbonne.* — Munich, 1926.
Mgr DARBOY. *L'Imitation de J. C. avec réflexions.* — Bonne presse, 1926.
A. DOLD. *Halberstädter Palimpsestblätter* (Zentr. f. Bibliotheksw. 1926).
DOZOUS. *La grotte de Lourdes.* — Bonne presse, 1926.
K. ESCHWEILER. *Eine neue Kontroverse über das Verhältnis von Glauben und Wissen.* — Dusseldorf, Schwann, 1925.
D. FEULING. *Glaubensgewissheit und Glaubenszweifel.* — Beuron, 1926.
D. GORCE. *Beatus vir.* — Desclée, 1926.
KLEIJNTJENS-HUYBERS. *Tooneel der Eeuwen* II. — Leyden, Dieben, 1926.
KLEIJNTJENS-DE BIE. *Het rijk van den tijd* (5e éd.) — Ibid.
KLEIJNTJENS-HUYBERS. *De Blokkade van Zalt-Bommel in* 1574. — Arnhem, Quint, 1925.
R. MACAIGNE. *L'équivoque du laïcisme.* — Téqui, 1926. Fr. 5.50.
B.-H. MERKELBACH. *Le traité des actions humaines dans la morale thomiste* (Rev. des Sc. théol. et philos., 1926).
M. PRIBILLA. *Um die Wiedervereinigung im Glauben.* — Herder, 1926. Mk. 2.20.
E. PRZYWARA. *Gott.* — Munich, Oratorium, 1926. Mk. 4.50.
O. SCHILLING. *Die christlichen Soziallehren.* — Ibid. Mk. 4.50.
Le Cardinal Mercier. Souvenirs intimes. — Esschen, 1926. F. 5.
A. VILAR. *L'autenticitat mariana del « Magnificat »* (Analecta tarraconensia, 1926).
Les malfaisances de l'école unique. — Bonne Presse, 1926.

L'abonnement pour 1927 reste ainsi fixé :

Belgique : l'équivalent de **1.8** *dollar.*
Étranger : l'équivalent de **2** *dollars.*

Digitized by Google

EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE MAREDSOUS.

Derniers exemplaires de :

D. G. MORIN. **ANECDOTA MAREDSOLANA**

SEU MONUMENTA ECCLESIASTICÆ ANTIQUITATIS EX MSS. CODICIBUS NUNC PRIMUM EDITA AUT DENUO ILLUSTRATA

Vol. I. — Liber Comicus, sive Lectionarius Missæ, **quo Toletana Ecclesia ante annos mille et ducentos utebatur.**

Vol. II. — Sancti Clementis Romani ad Corinthios epistolæ versio latina antiquissima.

Vol. III. pars 1. — Sancti Hieronymi presbyteri, **qui deperditi hactenus putabantur** Commentarioli in Psalmos.

Vol. III, pars 2. — Sancti Hieronymi presbyteri tractatus sive homiliæ in Psalmos, **in Marci Evangelium, aliaque varia argumenta.**

Vol. III, pars 3. — Sancti Hieronymi presbyteri tractatus in Psalmos **quatuordecim novissime reperti, accedunt** ejusdem S. Hieronymi in Esaiam tractatus duo, et græca in Psalmos fragmenta : **item** Arnobii Junioris Expositiunculæ in Evangelium. — **Una cum præfatione et indicibus ad vol. III pars 2 et 3.**

Les volumes ne se vendent plus séparément.

Prix de la collection : **l'équivalent de 4.25 dollars.**

COLLECTION " PAX "

Une Mystique Bénédictine du XVIIe Siècle

LA MÈRE JEANNE DELELOË

AUTOBIOGRAPHIE, CORRESPONDANCE, COMMUNICATIONS SPIRITUELLES

Un vol. in-12, avec portrait et fac-simile hors-texte. 11 fr. 50.

MOINES BÉNÉDICTINS MARTYRS ET CONFESSEURS DE LA FOI PENDANT LA RÉVOLUTION

par FRANÇOIS ROUSSEAU

Un vol. in-12, XIV-384 pages. 15 fr.

LETTRES SPIRITUELLES DE SAINT ANSELME

Traduites du latin.

Un vol. in-12, XLIV-350 pages. 13 fr. 50.

Imprimé par Desclée De Brouwer et Cie, Bruges (Belgique).

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BOUND
FEB 27 1940
UNIVERSITY OF MICHIGAN
LIBRARY
UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03580 5756
Digitized by Google

Digitized by Google